



HAL
open science

Des embrouilles à la débrouille : des sorties de délinquance juvénile plurielles et incertaines

Alice Gaïa

► **To cite this version:**

Alice Gaïa. Des embrouilles à la débrouille : des sorties de délinquance juvénile plurielles et incertaines. Sociologie. Université Paris-Saclay, 2022. Français. NNT : 2022UPASU005 . tel-04525900

HAL Id: tel-04525900

<https://theses.hal.science/tel-04525900>

Submitted on 29 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des embrouilles à la débrouille : des sorties de délinquance juvénile plurielles et incertaines

*From troubles to resourcefulness:
plural and uncertain desistance from juvenile delinquency*

Thèse de doctorat de l'université Paris Saclay

École doctorale n°629, Sciences sociales et humanités (SSH)
Spécialité de doctorat : sociologie, démographie, anthropologie
Graduate School : sociologie et sciences politiques
Réfèrent : UVSQ

Thèse préparée au **CESDIP** (UVSQ, université Paris Saclay, CNRS), sous la direction de
Philippe ROBERT, directeur de recherche émérite (CNRS-CESDIP), et sous la co-
direction de **Renée ZAUBERMAN**, directrice de recherche émérite (CNRS-CESDIP).

Thèse soutenue à Paris Saclay, le 28 mars 2022, par

Alice GAÏA

Composition du Jury

Sandrine NICOURD Professeure des universités, CEREP, Université de Reims Champagne	Présidente
Marie-Sophie DEVRESSE Professeure, École de Criminologie, Université catholique de Louvain	Rapporteuse et examinatrice
Nicolas SALLÉE Professeur agrégé, Université de Montréal	Rapporteur et examinateur
Annie KENSEY Docteure en démographie, chercheuse associée au CESDIP	Examinatrice
Marwan MOHAMMED Chargé de recherche, CNRS, Centre Maurice Halbwachs	Examinateur
Philippe ROBERT Directeur de recherche émérite, CNRS, CESDIP	Directeur de thèse

Titre : Des embrouilles à la débrouille : des sorties de délinquance juvénile plurielles et incertaines.

Mots clés : Sorties de délinquance, récits de vie, liens sociaux, milieux populaires, délinquance juvénile

Résumé : Méconnu, en France, jusqu'en 2012, le concept de « désistance » désigne les processus par lesquels les personnes sortent de la délinquance. Il est apparu avec la sortie de deux ouvrages scientifiques : l'un, intitulé *Les sorties de délinquance* (2012), dirigé par Marwan Mohammed (un sociologue), qui rassemble principalement des travaux anglophones sur la désistance ; et l'autre, *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice* (2012), co-dirigé par Paul Mbanzoulou, Martine Herzog-Evans et Sylvie Courtine (proches de la criminologie), qui résulte de journées de recherche organisées à l'École nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP). Tous deux publiés à l'époque où la réforme pénale de Christiane Taubira se préparait, ces travaux signent, en France, le début d'une effervescence scientifique, et de débats interdisciplinaires, ainsi qu'un engouement politique autour de ce concept – concept qui se développait déjà depuis les années 1950 outre-Atlantique (et outre-Manche), particulièrement au sein de la criminologie. Une grande partie des travaux sur la désistance, qui émane donc d'une littérature anglo-saxonne construite à partir des années 1950, montre à quel point une situation socio-économique stable et de qualité, qui se construit en particulier à l'entrée dans l'âge adulte, soutient les trajectoires de sortie de délinquance (Sampson et Laub, 1990). Dans cette logique, en vieillissant et en devenant adulte, les individus s'investissent dans des réseaux de sociabilité différents de celui des pairs déviants, alors surinvestis à l'adolescence. C'est donc en reconfigurant progressivement leur style de vie que les individus mettraient finalement un terme à leurs pratiques délinquantes juvéniles. À un moment donné, ils ont envie de « se poser », « d'être tranquilles », comme le racontent les jeunes ex-condamnés interrogés. Mais « se poser » où et comment ? Quels sont les champs des possibles, en partie en termes de réseaux de sociabilité, pour ces jeunes ex-condamnés qui, pour la plupart, ont accumulé des expériences de ségrégation et de précarité ? Pour comprendre ces longs processus de désengagement délinquant juvénile, cette thèse s'appuie, en effet, sur quarante-trois récits de vie d'(ex-)condamnés – dont trente-neuf, qui constituent le corpus principal, qui ont été condamnés plusieurs fois par la justice des mineurs. Âgés entre 18 et 30 ans au moment des entretiens biographiques (moyenne de 22,5 ans), les enquêtés (dont quatre femmes) ont fait l'expérience, alors qu'ils étaient mineurs, d'au moins deux prises en charge socio-judiciaires, d'une durée variable, en milieu ouvert et(ou) en milieu fermé (CEF, CER, EPM).

Les entretiens ont été menés en France, dans trois régions différentes : une région urbaine, à la périphérie de Paris (rattachée à la ville appelée Barranville) ; une région semi-urbaine dans l'ouest de la France (Lunan) ; une région plus rurale, située dans le centre de la France (Montclar). Tous les enquêtés ont été impliqués dans de multiples pratiques délinquantes de « rue » : violences, trafic de stupéfiants, cambriolages, viols collectifs, etc., et ont été, pour une partie de ces pratiques illégales, judiciairisés. De par leur judiciairisation, et au regard de la « gestion différentielle des illégalismes » (Foucault, 1975), il s'agit donc d'une population d'enquête issue, pour la grande majorité, de milieux populaires, et marquée par plusieurs formes de précarité et de relégation : sur le plan territorial, pour celles et ceux ayant grandi dans des lieux enclavés (cités, villages quasi-abandonnés, aires d'accueil des gens du voyage) ; sur le plan familial, à travers des difficultés (financières, psychologiques, etc.) éprouvées par les (ex-)condamnés ; enfin, sur le plan scolaire, pour celles et ceux ayant fait l'expérience du « fond de la classe ». Si cette thèse prend ainsi comme point de départ une littérature anglo-saxonne spécifique, et criminologique, de la désistance, elle s'inscrit, pour l'analyse, au croisement d'au moins quatre champs sociologiques : une sociologie de la déviance (Becker, 1963), une sociologie des parcours de vie (Grossetti *et al.*, 2010) et des âges de la vie (Van de Velde, 2008) ainsi qu'une sociologie à l'échelle de l'individu (Lahire, 1998). Dans cette perspective, on s'intéresse, d'une part, aux sorties de délinquance juvénile au regard de leurs aspects pluriel, dynamique et processuel (Sampson et Laub, 2001) – ce qui fait, aujourd'hui, relativement consensus dans la littérature scientifique. D'autre part, on montre comment, et à quel point, le tissu social, souvent écarté des travaux sur la « désistance », imprègne ces trajectoires de (dés)engagement délinquant et les rend si complexes. C'est, en particulier, en étudiant les conditions d'existence des (ex-)condamnés, les institutions classiques dans lesquelles ils sont passés, et les rencontres qu'ils ont pu établir tout au long de leur vie que les notions de « complexité » et de « pluralité » prennent sens dans ce travail.

Title : From Troubles to Ressourcefulness: Plural and Uncertain Desistance from Juvenile Delinquency.

Keywords : Desistance from crime, life stories, social bonds, working-class background, delinquency

Abstract : Unknown in France until 2012, the desistance from crime refers to the processes by which people quit offending. It made its appearance in this country with the release of two academic works: one, entitled *Les sorties de délinquance* (2012), edited by Marwan Mohammed (a sociologist), which mainly brings together English-language scholarship on desistance; and the other, *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice* (2012), co-directed by Paul Mbanzoulou, Martine Herzog-Evans and Sylvie Courtine (closer to criminology), which results from a seminar organized at the *École nationale de l'administration pénitentiaire* (ENAP). Both published at the time when the penal reform of Christiane Taubira was being prepared, these works are the dawn, in France, of a scientific effervescence, and of interdisciplinary debates, as well as a political enthusiasm around this concept – a concept which had already been developing since the 1950s across the Atlantic (and across the Channel), particularly among criminologists. Therefore, much of the work on desistance from crime emanates from Anglo-Saxon literature constructed from the 1950s. It shows the extent to which a socio-economic situation of good quality and stability supports *desistance from crime* – in particular in early adulthood (Sampson and Laub, 1990). Accordingly, growing older and entering adulthood, individuals become involved in sociability networks which differ from those of deviant peers – which are then overinvested during adolescence. It is therefore by gradually reconfiguring their lifestyle that individuals would finally stop their juvenile delinquent practices. At some point, they want to “settle down”, “to be quiet”, so say the young ex-convicts interviewed. But how and where “settle down”? What are the fields of possibilities, notably with respect to social networks, for these young ex-convicts who have repeatedly experienced segregation and precariousness? To understand these long processes of disengagement from delinquency, this thesis is based on forty-three life stories of (ex-)convicts – thirty-nine of which compose the main corpus and were convicted several times by juvenile justice. Aged between 18 and 30 at the time of the biographical interviews (average 22.5 year), the respondents (including four women) were each subjected, when they were minors of age, to a minimum of two rounds of court orders, of varying duration, in educational facilities of various levels of closure including juvenile prison.

The interviews were conducted in France, in three different regions: an urban region, on the outskirts of Paris (attached to the city called Barranville); a semi-urban region in western France (Lunan); a more rural region, located in the center of France (Montclar). All the respondents were involved in a range of street crimes: violence, drug trafficking, burglaries, gang rapes, etc., and were, for some of these illegal practices, prosecuted. Having been brought to the attention of criminal justice, and with regard to the “differential management of illegalisms” (Foucault, 1975), the majority of the corpus is from working-class backgrounds, and is marked by several forms precariousness and relegation: with respect to their living space, for those who grew up in landlocked zones (cities, almost abandoned villages, shalting sites for travellers); to their family, through the difficulties (financial, psychological, etc.) experienced by the (ex-)convicts ; finally, at school, for those who have experienced “the last row” in the class.

While this thesis thus takes as its starting point a specific Anglo-Saxon and criminological literature of desistance, its data are analysed at the crossroads of at least four sociological fields: sociology of deviance (Becker , 1963), sociology of life course (Grossetti et al., 2010) and ages of life (Van de Velde, 2008) as well as sociology seized at the level of the individual (Lahire, 1998). In this perspective, we are interested, on the one hand, in exits from delinquency with regard to their plural, dynamic and procedural aspects (Sampson and Laub, 2001) – an approach that is today relatively consensual in academic scholarship. On the other hand, we show how, and to what extent, the social fabric, often excluded from works on desistance from crime, permeates these trajectories of delinquent (dis)engagement and makes them so complex. It is, in particular, by studying the living conditions of (ex-)convicts, the institutions they were confronted to, and the encounters they were able to establish throughout their lives that the notions of “complexity” and “plurality” make sense in this work.

S'appuyant sur un corpus composé essentiellement d'hommes, cette thèse n'utilise pas l'écriture inclusive. Ce choix ne doit donc nullement être compris comme une forme d'invisibilisation des femmes.

MES REMERCIEMENTS

À celles et ceux qui ont participé

Une thèse en sciences sociales appelle à la solitude et à un travail sur *soi par soi* (Chao *et al.*, 2015). Mais pas seulement. Elle se compose aussi de phases d'interactions sociales, parfois intenses, vécues sur les terrains de recherche et dans les cercles scientifiques et personnels. Sans ces interactions et quelques capitaux amassés au cours de ma trajectoire de vie, cette thèse n'aurait pas vu le jour.

Mes remerciements vont d'abord à celles et ceux qui ont accepté de raconter leur vie, parfois dans les moindres et douloureux détails, et de m'avoir chaleureusement ouvert leurs portes : autour d'un plat, d'un café, d'une bière, et parfois d'autres plaisirs plus déviant, ils ont accepté de m'introduire, durant quelques heures, dans leur « univers » actuel et passé. Je leur en suis sincèrement reconnaissante. En particulier, un immense merci à Smaël, un des enquêtés qui a pris le temps d'écrire un texte qui, en plus d'introduire cette thèse, lui fait écho.

Ces entretiens n'auraient pu se dérouler sans l'aide d'acteurs institutionnels : grâce au soutien des présidentes des tribunaux pour enfants, des greffières (particulièrement Céline et Pascale) et des différents responsables de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), j'ai pu déplacer ma valise au sein de ces institutions durant plusieurs mois. En particulier, je remercie vivement Danielle et son mari, Jean-Louis, qui m'ont hébergée et avec lesquels je me suis surtout liée d'amitié. Nos longues discussions nocturnes ont considérablement stimulé ce travail.

Sur le terrain, les échanges et les soutiens des éducateurs de la PJJ ont été plus que primordiaux : ils ont, entre autres, été d'une précieuse aide pour retrouver des individus anciennement condamnés par la justice des mineurs. Un grand merci à Carla, Abdel, Gilles, Karim, Philippe, Christiane, Céline, Pierre, Pierrette, Karine, Pascal, et bien d'autres pour m'avoir laissée entrer dans leur cercle professionnel, et m'avoir fait partager leurs pratiques.

Je tiens particulièrement à exprimer toute ma reconnaissance à l'égard de mes directeurs de thèse, Philippe Robert et Renée Zauberman, pour leur complémentarité, leur solidité scientifique, et bien-sûr leur patience que j'ai mise à lourde épreuve. Du début à la fin, de près et de loin, ils ont fait en sorte que cette thèse se déroule dans les meilleures conditions possibles et, surtout, qu'elle aboutisse. Un grand merci, donc, d'être restés.

Je ne les aurais jamais croisés sans l'intermédiaire de Marwan Mohammed. Les heures passées au Centre Maurice Halbwachs dans le cadre de mon stage de master ont fait partie des expériences les plus significatives de mon processus de socialisation scientifique. Outre le fait de lui être reconnaissante de m'avoir offert un trousseau de clés pour ouvrir les lourdes portes cochères des cercles intellectuels, je le remercie pour son précieux soutien depuis dix ans.

Je dois aussi beaucoup à Xavier de Larminat, qui m'a appris autant par sa rigueur scientifique et intellectuelle, que par sa légèreté – et qui m'a accompagnée jusqu'au point final de cette thèse. Un immense merci à lui, donc, et à toute l'équipe du projet PRELUD. En particulier à Manon Jendly et Aurélie Stoll pour leurs ondes positives.

Je n'oublierai pas non plus le rôle de nombreux universitaires, chercheurs, doctorants, étudiants avec lesquels les échanges ont parfois été plus ponctuels mais grâce à qui cette thèse a, progressivement, évolué d'une manière ou d'une autre : Jacques de Maillard, Fabien Jobard, Christian Mouhanna et l'équipe du Cездip, les enseignants et étudiants de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, les doctorants du Cездip, de Traitements & Contraintes et du GT18, Nicolas Sallée, Alice Jaspard, Audrey-Anne Dumais-Michaud, Marie-Paule Couto, Cécile Vigour, Quentin Deforge, et encore bien d'autres que j'ai croisés en cours de route. Surtout,

Remerciements

sans oublier Mathilde Darley, qui m'a indéniablement aidée à reprendre et clôturer ce long travail.

Je remercie par ailleurs toutes les institutions qui ont permis la mise en œuvre de cette thèse tant sur le plan financier qu'empirique : le Ministère de la justice, la Protection judiciaire de la jeunesse, l'Administration pénitentiaire, sans oublier la Caisse nationale des allocations familiales. De vifs remerciements à Clémence Helfter pour ses encouragements et son accompagnement.

À mes parents pour m'avoir transmis l'engagement et la passion qui, du choix du sujet à la méthodologie de recherche, traversent cette thèse – en plus de l'avoir motivée. Sans eux, celle-ci n'aurait pu ni débiter, ni se finir. À ma sœur aînée, Charlotte, et son mari, Manu, qui m'ont appris, et m'apprennent toujours, de leur expérience. Qu'il s'agisse des techniques de motivation tirées du management 3.0 ou de madeleines *Saint-Michel*, je n'oublierai pas toutes leurs attentions pour m'aider dans cette aventure intellectuelle. Mais aussi à Naël et Louane pour leurs (sou)rires !

Bien-sûr, et surtout, au plus précieux, Sindbad. Celui qui a vécu de très près cette longue aventure – et y a survécu ! – et qui a su me faire garder les pieds sur terre quand les cercles intellectuels me faisaient perdre la raison.

*À Elliott, né, et à Jean-Baptiste, disparu, au cours de cette aventure,
et que quatre-vingt dix années séparent.*

Malgré tout ce que j'ai pu faire, pris ou pas, conscient ou pas, je ne me suis jamais senti dans la peau d'un 'délinquant'.

Pour moi, il y avait toujours pire, ce qui minimisait sûrement mes actes.

Je ne suis pas adepte du discours victimaire mais l'accumulation de jugement, de racisme, d'injustice pourrait faire céder même le plus fort des hommes. Et je n'étais ni fort, ni un homme, mais encore un gosse.

Ce n'est pas toujours une question d'éducation, parfois c'est le sort, une épreuve.

L'étiquette du 'délinquant' me dérange. Actuellement encore, je ne sais pas si j'ai cédé à cause des diverses attaques des adultes environnants ou si je me suis trouvé cette excuse.

Dans le cas de nombreux autres, dont des amis, la 'délinquance' est une issue. Le vol, le trafic de stupéfiants ou le recel sont des issues rapides, mais discutables, pour sortir de la précarité.

Ils auraient aimé faire de grandes études, sans nuls doutes.

Mais je n'écris là que d'assourdissantes banalités. Je n'apprends rien à personne.

Les sorties de délinquance sont des choses compliquées à exprimer parce qu'il y a énormément de portes d'entrées.

Smaël¹
(2018)

¹ Ce texte a été rédigé par Smaël, un des enquêtés de cette thèse qui a l'habitude d'écrire des textes. Après deux entretiens menés avec lui et gardant des contacts réguliers via les réseaux sociaux, je lui propose de rédiger un court texte sur le sujet de nos entretiens. J'avais prévu de faire de même avec ceux qui le souhaitaient, mais j'ai finalement laissé de côté cette forme de matériel. Faisant partie de ceux qui sont les plus dotés en capitaux scolaires, cet enquêté n'est, certes, pas représentatif du corpus de cette recherche mais son texte fait echo aux discours des (ex-)condamnés interrogés.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ – ABSTRACT	3
MES REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE : QU'ILS S'EN SORTENT ?	17
<i>De la « désistance » aux sorties de délinquance : des savoirs (dés)institutionnalisés</i>	21
La « désistance », un problème public français en (dé)construction	21
Entre criminologie et sociologie : un objet d'étude (dés)institutionnalisé	27
Conclusion du contexte politico-scientifique : un objet d'étude ballotté entre plusieurs disciplines	36
<i>Des processus pluriels en désordre</i>	37
Dynamiques des sorties de délinquance	38
Temporalité(s) et spatialité(s) des sorties de délinquance	44
Conclusion de la revue de littérature : des sorties de délinquance lentes	50
<i>Enquêter « de l'intérieur » : une approche biographique des sorties de délinquance</i>	52
Des « cartographies » sensibles de sorties de délinquance	53
Des tribunaux pour enfants à la rue : dans et en dehors du contexte judiciaire	57
Soulever des paroles dominées : une désinstitutionnalisation par la relation d'enquête	64
OBJECTIFS ET PLAN DE LA THÈSE	71
PREMIÈRE PARTIE : DESCENTES DES DÉLIRES JUVÉNILES	75
<i>Chapitre 1 - Expériences communes de ségrégation : des trajectoires juvéniles à la dérive</i>	79
Territoires de relégation : frontières et identités (dé)limitées	80
L'expérience du « fond de la classe »	101
Des précarités au berceau	114
Conclusion du chapitre 1 : des vies en marge parsemées de « galère(s) »	127
<i>Chapitre 2 - L'époque de la « rue » : faire carrière, galérer ou s'arrêter</i>	129
De la délinquance juvénile à l'expérience collective de la « rue »	130
Autour des pairs : d'un « imbroglio de la rue » au relâchement d'une scène sociale	140
La rue, échappatoire provisoire à son destin social	152
Conclusion du chapitre 2 : un « décor » alternatif et souterrain qui s'effrite	161
<i>Chapitre 3 - À la périphérie de la rue : institutions et acteurs judiciaires (in)signifiants</i>	163
L'institutionnalisation, (re)production de déviance	164
Au-delà de l'institution : interactions entre acteurs judiciaires et condamnés	180
Conclusion du chapitre 3 : dans et en dehors de la « spirale » de l'institutionnalisation socio-judiciaire	196
<i>Conclusion de la première partie : la rue à l'entrée dans l'âge adulte, rester ou la quitter</i>	199
DEUXIÈME PARTIE : CONVERSIONS (IN)ATTENDUES	203
<i>Chapitre 4 - Travail, famille, logement. En quête d'un avenir conventionnel ?</i>	207
En quête d'une vie « tranquille » et paisible	208
De l'injonction à l'autonomie aux fragilités de l'autonomisation	216
Conclusion du chapitre 4 : des sorties de délinquance « ordinaires »	225

Table des matières

<i>Chapitre 5 - Réparer et (re)produire ses familles</i>	227
« Faire avec » sa famille d'origine : entre ruptures et continuités	228
(Re)construire une famille traditionnelle patriarcale	243
Conclusion du chapitre 5 : des histoires familiales en (re)construction	256
<i>Chapitre 6 - L'art de la « débrouille » : des sorties professionnelles sur la rive</i>	259
Les sorties « tranquilles » par le contrat à durée indéterminée : un <i>Graal</i> (in)atteignable	260
Les sorties par l'économie de la débrouille : le <i>deal</i> , le travail non déclaré et d'autres « petits trucs »	266
Les sorties professionnelles d'exception : des trajectoires de vie qui dévient	275
Conclusion du chapitre 6 : des premiers rapports au travail en « friche »	282
<i>Conclusion de la deuxième partie : se placer dans les rangs</i>	283
ÉPILOGUE : ENTRE RECONFIGURATIONS ET CONVERSIONS SOCIO-TEMPORELLES, DES SORTIES DE DÉLINQUANCE JUVÉNILE PLURIELLES	287
<i>Un idéal de long terme : des conversions par stabilisation socio-économique</i>	290
<i>S'en sortir par l'abandon : des conversions par résignation</i>	293
<i>S'en sortir par l'usage du capital guerrier : des conversions par négociation</i>	294
<i>Sortir de son rôle social déterminé : des conversions par dérivation</i>	295
CONCLUSION GÉNÉRALE : DES SORTIES DE DÉLINQUANCE JUVÉNILES COMPLEXES ET INACHEVÉES	297
<i>Des sorties de délinquance aux sorties de « galère » : de longs et laborieux processus imprégnés du social</i>	300
<i>Des conversions socio-temporelles plurielles et incertaines</i>	302
<i>Des sorties de délinquance juvénile précaires « ordinaires »</i>	304
ANNEXE : LISTE DES ENQUÊTÉS	307
BIBLIOGRAPHIE	309
ACRONYMES	323

INTRODUCTION GÉNÉRALE : QU'ILS S'EN SORTENT ?

On veut s'en sortir, y a personne qu'est là
et qui veut finir là.

(Abdel, 19 ans, Baranville)

« Il y en a qui s'en sortent ? », me demande en plaisantant un éducateur de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)². Durant les deux ans et demi de terrain, entre 2014 et 2016, passés par intermittence dans les couloirs de cinq services de milieu ouvert³ de la PJJ et dans trois tribunaux pour enfants, cette plaisanterie se répéta à plusieurs reprises. Pourtant, les professionnels de la justice des mineurs œuvrent pour que les individus condamnés ne réapparaissent pas dans les mailles des filets judiciaires et s'insèrent, au mieux, dans la société. Sans que ce questionnement soit récurrent, il n'est pas dénué de sens quand on s'intéresse au fonctionnement des institutions judiciaires et aux populations judiciairisées. Dans le cadre institutionnel, les professionnels de la PJJ (tels que les éducateurs, psychologues, assistants sociaux) et des juridictions pour mineurs (comme les juges et les greffiers) ne rencontrent que ceux qui ont (re)commis des infractions (délits et/ou crimes). Instauré au sein de la PJJ, le principe du *droit à l'oubli* limite les liens entre les acteurs institutionnels et les mineurs aux seules périodes de suivi judiciaire pour éviter de faire perdurer le stigmate (Goffman, 1975). Selon Nady, éducatrice de milieu ouvert de la PJJ, les acteurs institutionnels ne doivent alors être qu'un « relais », un « levier » et une « parenthèse » dans la vie des justiciables. Mais, malgré cette précaution institutionnelle, il peut être difficile pour ces derniers de se défaire d'un tel étiquetage judiciaire (Becker, 1963). D'une part, les documents judiciaires (tels que les dossiers judiciaires, le casier judiciaire) conservés durant plusieurs années peuvent, à tout moment, renvoyer et réduire les individus à leur passé – les empêchant, par exemple, de postuler à certains types d'emplois. D'autre part, les individus définis et visibilisés par la justice comme « délinquants » doivent faire avec une histoire de vie marquée par une pluralité d'expériences sociales stigmatisantes au cours desquelles leur ont été apposées des étiquettes (Robert et Lascoumes, 1974) : celles du « délinquant », du « cancre », du « pauvre ». À l'évidence, de tels bagages sociaux ne doivent pas échapper à l'étude des processus du (dés)engagement délinquant.

En France, cette question des sorties de délinquance (ou désistance, par son terme anglophone) a été peu soulevée (Mohammed, 2012) ; lui a été préférée celle de la récidive et du passage à l'acte (Robert, 2014). Au premier abord, on pourrait croire que cette question n'intéresse personne : ni les scientifiques, ni les journalistes, ni les politiciens, ni les professionnels. En effet, on s'est longtemps cantonné à comprendre, prévenir et lutter contre les phénomènes de délinquance du seul point de vue de ceux qui font les lois et les normes, les *entrepreneurs de morale* (Becker, 1963). Dans une telle perspective, on s'est intéressé à l'anormalité des « délinquants » dans leur psyché, leur corps, leur environnement – comme s'ils étaient, en fait, différents des autres. Pourquoi, alors, penser la sortie de délinquance d'individus qui, depuis le Moyen Âge et malgré de nombreuses évolutions dans les politiques pénales, restent considérés comme *irrécupérables* et *incorrigibles* (collectif l'Escapade, 2016) ? Si, à la manière d'Howard Becker (1963) et des travaux interactionnistes, l'on interrogeait d'autres points de vue que celui de l'institution, jusqu'ici dominant ; si l'on passait de l'autre côté de la barre en recueillant les discours de ces délinquants, qu'en serait-il ?

² En France, la Protection judiciaire de la jeunesse prend en charge les suivis judiciaires des mineurs ayant été condamnés.

³ L'Unité éducative de milieu ouvert (UEMO) est un service de la Protection judiciaire de la jeunesse composé d'éducateurs assurant, de manière continue, le suivi des mineurs condamnés. Ces éducateurs constituent le fil conducteur du parcours judiciaire des personnes.

Introduction générale : qu'ils s'en sortent ?

Sur mes trois terrains d'enquête (Lunan, Barranville, Montclar⁴), quelques éducateurs de la PJJ ont déjà enfreint, exceptionnellement, la règle institutionnelle du *droit à l'oubli* – les conduisant à adopter eux-mêmes un comportement déviant. Touchés par l'histoire de « gamins » avec lesquels un lien affectif s'est noué, ils sont restés en contact avec eux dans un cadre informel, hors les murs. Ils continuent à être pour ces « jeunes » un repère, une personne ressource, plus qu'un acteur institutionnel, dans leur trajectoire de vie – qui ne se limite pas à leur parcours judiciaire. Parfois, ce sont les anciens mineurs condamnés qui reviennent eux-mêmes, quelques années plus tard, dans les bureaux de la PJJ. Dylan (20 ans, Montclar) vient apprendre à Hélène, éducatrice de milieu ouvert de la PJJ, qu'il va devenir père ; accompagné de sa femme enceinte, Antoine (26 ans, Montclar) retourne voir le foyer dans lequel il passa une partie de son enfance (de 5 à 14 ans). Auparavant désignés comme « gamins », « voyous », « délinquants », ils s'affichent aujourd'hui, au sein de l'institution judiciaire, (futurs) parents. Mais au moment de la période délinquante, rares sont ceux qui auraient parié sur l'avenir de ces jeunes. Julie (25 ans, Lunan), qui vécut dans une cité, se souvient du scepticisme du voisinage quant à son destin social : « Les gens, quand ils parlaient de moi, c'était, mais elle, elle va faire quoi d'sa vie ? Elle aura même pas un BEP. Elle va finir, à l'époque c'était le RMI, elle va finir au RMI. Fin bon c'était comme ça. C'était ça. Et puis moi aujourd'hui, ils me voyent avec un niveau bac +3, bah... ils sont étonnés les gens ». Aujourd'hui mariée et diplômée d'une licence professionnelle, Julie se dit fière de son parcours. Elle habite avec son mari à la lisière de la cité où elle vécut plus jeune, dans un immeuble rénové dans le cadre d'un projet urbain initié par la ville de Lunan. Derrière l'étiquette du « délinquant » qui borne l'individu à un contexte *y*, à un instant *t*, on étudie dans cette thèse les chemins (im)possibles et (ir)réels menant vers une société « conventionnelle » (Castel, 1998), et distincts d'une carrière délinquante paraissant, parfois, déjà tracée. De quoi, et comment ces individus qui, durant leur jeunesse, ont fait l'expérience de la judiciarisation, et plus largement de la ségrégation, sortent-ils ?

À partir d'une quarantaine de récits de vie d'anciens condamnés par la justice pour mineurs, l'objectif de cette thèse est ainsi de saisir, dans leur dynamique, les processus pluriels de sortie de délinquance juvénile. Ce travail de recherche ne vient, évidemment, pas de nulle part : outre sa part de subjectivité, l'objet d'étude s'inscrit dans une histoire politique, scientifique et méthodologique. Faisons donc un détour, en guise d'introduction générale, par ces trois préalables (contexte politico-scientifique, revue de littérature, démarche méthodologique) qui constituent le « décor » de cette thèse.

⁴ Pour garantir l'anonymat des enquêtés, les noms des villes ont été remplacés par des noms fictifs.

De la « désistance » aux sorties de délinquance : des savoirs (dés)institutionnalisés

Contexte politico-scientifique

Méconnu, en France, jusqu'en 2012, le concept de « désistance » est apparu avec la sortie de deux ouvrages scientifiques : l'un, intitulé *Les sorties de délinquance* (2012), dirigé par Marwan Mohammed (un sociologue), rassemble principalement des travaux anglophones sur la désistance ; l'autre, *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice* (2012), co-dirigé par Paul Mbanzoulou, Martine Herzog-Evans et Sylvie Courtine (proches de la criminologie), résulte de journées de recherche organisées à l'École nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP). Tous deux publiés à l'époque où la réforme pénale de Christiane Taubira se préparait, ces travaux signent, en plus d'une effervescence scientifique, le début d'un engouement politique pour ce concept anglo-saxon – qui se développait, déjà, depuis les années 1950 outre-Atlantique (et outre-Manche). Initiée en 2013, cette thèse s'inscrit dans ces débats et ces enjeux politiques et scientifiques.

La « désistance », un problème public français en (dé)construction

*De l'influence du **What works***

En février 2013, s'est tenue à Paris, à l'initiative de Christiane Taubira, une conférence de consensus sur la prévention de la récidive. Durant deux jours, une série d'« experts » étaient invités à débattre de l'efficacité des réponses pénales sur la récidive – pour *éclairer utilement et durablement les politiques publiques à venir*, explique la garde des Sceaux dans un courrier adressé à Nicole Mastracci, nommée présidente du comité d'organisation de la conférence. Dans cette lettre du 17 septembre 2012, la ministre de la justice en place depuis quelques mois donne quelques directives, en plus de défendre le choix d'une telle approche qu'elle considèrerait *novatrice [...] dans le champ de la justice pénale* : établir un état des lieux des connaissances sur la prévention de la récidive et réfléchir, à partir de cela, à de nouvelles

perspectives en termes de mesures (méthode de travail, outils, organisation dans les milieux de la justice) – en priorité, en ce qui concerne les personnes condamnées à leur majorité, mieux connues sous l'acronyme « PPSMJ⁵ » au sein des institutions judiciaires et pénitentiaires. En plus de la vingtaine d'« experts » publiquement auditionnés (professeurs de criminologie, psychiatres, « CPIP⁶ »), près de cent institutions (tribunaux, syndicats, gendarmerie, associations, ministères, etc.) ont été conviées à répondre, par écrit, à un questionnaire commun sur l'état et la diffusion des connaissances sur la prévention de la récidive, les facteurs qui diminuent ou aggravent le risque de récidive, les pratiques professionnelles, ainsi que les réformes juridiques et organisationnelles. L'évaluation des risques de récidive et les méthodes (et outils) de prise en charge ont fait partie des sujets les plus discutés. Particulièrement, plusieurs « experts » (Yann Maurin⁷, Jean-Pierre Guay⁸, Franca Cortoni⁹, Martine Herzog-Evans¹⁰) ont présenté les travaux criminologiques menés au sein du *What works* : « qu'est-ce qui fonctionne » ?

Développé dans les années 1970, le *What works* est un mouvement qui s'interroge sur « ce qui marche » en termes de programmes d'intervention pour éviter la récidive. Il s'est construit en réaction à l'article publié par Robert Martinson en 1974, intitulé *What works ? Questions and answers about reform prison*. Dans ce papier, le sociologue américain résume une méta-analyse réalisée avec Douglas S. Lipton et Judith Wilks, et commandée par le *New York State Governor's Special Committee on Criminal Offenders*. Ayant évalué 231 programmes de réhabilitation effectués entre 1945 et 1967, les trois chercheurs constatent que rares sont ceux qui ont un effet significatif sur la récidive. Pour les défenseurs de la *réhabilitation*, c'est une *bombe qui venait d'exploser...* (Lalande, 2006, p.41). Si les résultats du travail de Robert Martinson et ses collègues semblent plus nuancés, c'est avant tout la thèse du *nothing works*¹¹ (soit, « rien ne marche ») qui est reprise et relayée. En particulier, ce slogan, devenu médiatique, aurait contribué, aux États-Unis, à l'abandon de l'*idéal de la réhabilitation* pour un modèle judiciaire plus punitif. Dix ans après le *phénomène Martinson* (Lalande, 2006, p. 43), quatre chercheurs en psychologie (Paul E. Gendreau, Robert R. Ross, James Bonta et Donald A. Andrews), s'investissent, au Canada, dans la légitimation et le (re)déploiement des programmes de réhabilitation. Tous défendent une criminologie utilitariste, plutôt qu'une criminologie critique. Pour Francis T. Cullen et Paul E. Gendreau (2001), la criminologie de la fin du 20^{ème} siècle – comprenant les travaux de R. Martinson – a détruit les connaissances (*knowledge destruction*) en soulignant « ce qui ne fonctionnait pas », c'est-à-dire en analysant les problèmes du système judiciaire et pénal. Les auteurs prônent alors une science qui *construit des connaissances (knowledge construction) : le défi qui nous attend consiste à utiliser la science pour développer un système de pénalités fondé sur des données empiriques qui nous indiquent non seulement ce qu'il ne faut pas faire mais aussi ce qu'il faut faire*¹², concluent-ils dans leur article (2001, p. 334). Après

⁵ Personnes placées sous main de justice (PPSMJ).

⁶ Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation.

⁷ CPIP à l'époque de la conférence de consensus, Yann Maurin est aujourd'hui formateur et associé de recherche à l'École nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP).

⁸ Jean-Pierre Guay est professeur de criminologie à l'université de Montréal.

⁹ Professeure à l'école de criminologie à l'université de Montréal.

¹⁰ Professeure de droit pénal à l'université de Reims.

¹¹ Dans l'article publié en 1974, Robert Martinson a choisi comme titre de conclusion : *Does nothing work?*

¹² Traduction de l'extrait suivant (Cullen et Gendreau, 2001, p. 334) : *Even so, we believe that the hegemony of this professional ideology has outlived its utility and has become counterproductive. The challenge that lies ahead is to use science to*

la publication de méta-analyses démontrant l'efficacité de programmes d'intervention (Gendreau et Ross, 1987) et contredisant les conclusions de Robert Martinson, le *What works* se structure sur plusieurs fondements : notamment, toute intervention correctionnelle doit s'appuyer sur une criminologie scientifique ; par ailleurs, pour que les interventions soient efficaces, elles doivent cibler les facteurs qui mènent à la récidive (Lalande, 2006, p. 63). Autrement dit, toute intervention exige une évaluation, basée sur des données empiriques, de l'individu condamné (et de son risque de récidive) pour lui apporter une réponse qui lui soit, *a priori*, adaptée. À partir des années 1990, le *modèle d'évaluation et de réadaptation*, construit par Donald A. Andrews, James Bonta et Roger Hoge (1990) à l'issue d'une méta-analyse, circule de part et d'autre des institutions judiciaires et pénales – d'abord au Canada et aux États-Unis, puis dans d'autres pays du globe, dont la France. Ce modèle théorique est basé sur trois principes : le risque, les besoins et la réceptivité (« RBR »). Premièrement, toute intervention doit s'adapter au niveau de *risque* de récidive de la personne condamnée – plus il est élevé, plus le suivi s'intensifie. Deuxièmement, toute intervention requiert une évaluation des *besoins*, particulièrement des *facteurs criminogènes* sur lesquels le *traitement correctionnel* doit s'appuyer – tels que la toxicomanie, la *personnalité antisociale*, etc. (Bonta et Andrews, 2007). Dynamiques, ces facteurs varient au cours du temps – ce qui, pour les auteurs, les rendent malléables et sujets à un *traitement*. Troisièmement, toute intervention doit optimiser la *réceptivité* de l'individu pour favoriser son *changement de comportement* (Bonta et Andrews, 2007, p. 9). Pour cela, les interventions reposent sur des thérapies cognitivo-comportementales (*réceptivité générale*), et sur les habiletés de la personne condamnée (*réceptivité spécifique*). Ce modèle, à partir duquel une multitude d'*evidence-based programs*¹³ ont été créés, fait aujourd'hui partie de ceux qui, certainement, ont le plus influencé les politiques publiques, y compris françaises.

Prévention de la récidive et désistance au cœur de la probation : sur le chemin des *best-practices*¹⁴

À l'aube de la loi du 15 août 2014 *relative à l'individualisation des peines et à la prévention de la récidive*, la conférence de consensus sur la prévention de la récidive présage, déjà, des bouleversements dans la politique judiciaire et pénale conduite par le gouvernement de gauche. En partie, elle annonce une réorganisation des missions et des méthodes de travail des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) – qui assurent le contrôle et le suivi des personnes majeures condamnées. Dans cette perspective, une recherche-action, nommée PREVA¹⁵, est menée à partir de 2014 par Astrid Hirschelmann, Denis Lafortune et

develop "evidence-based" corrections that not only tells us what not to do but also what to do (Cullen & Gendreau, 2000; MacKenzie, 2000). »

¹³ Sur le site du gouvernement canadien, on peut trouver une liste d'une vingtaine de « *programmes prometteurs* » et de « *programmes modèles* ». Dans la même veine, aux États-Unis, l'*Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention* « *encourage l'utilisation de programmes et de pratiques fondées sur des données probantes* » : « *The Office of Juvenile and Delinquency Prevention (OJJDP) encourages the use of evidence-based programs and practices* ».

¹⁴ Dans un article critique de la « *philosophie de l'évaluation* », Danilo Martuccelli parle de *best practices* : dans un « *mouvement international vers la bonne gouvernance* », ces pratiques qui ont fait leurs preuves ont vocation à être généralisées dans tous les pays. Pour l'auteur, « *cette philosophie performative n'est parfois rien d'autre que le prolongement par d'autres moyens d'une attitude naguère dénoncée comme 'impérialiste'* » (2010, p. 38).

¹⁵ Programme d'évaluation des personnes placées sous main de justice fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité.

leur équipe¹⁶ au sein de l'administration pénitentiaire. Elle s'inscrit dans un *projet général, voulu par la Directrice de l'Administration Pénitentiaire, Madame Isabelle Gorce, et soutenu par la Garde des Sceaux. Ce projet ambitieux a pour objectif de recentrer la probation française et l'accompagnement des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) autour d'éléments qui favorisent le désistement de la délinquance* (Hirschelmann et Lafortune, 2015, p. 3). En effet, associé à la *prévention de la récidive*, un deuxième axe de travail est mis à l'agenda politique : la *désistance* (ou *désistement* en québécois).

En liant le principe de « désistance » à la prévention de la délinquance, plusieurs chercheurs se saisissent de ce concept novateur pour transposer le modèle RBR en France – considérant que *le modèle de la désistance est celui qui plait le plus [dans ce pays]* (Lafortune, entretien avec l'OIP¹⁷, 2014). Ainsi, la prévention de la récidive passerait par le *traitement* des besoins criminogènes (à partir du modèle RBR), et par la prise en compte des *leviers* de désistance à partir du *Good Lives Model* (GLM). Développé par Tony Ward, chercheur en psychologie en Nouvelle-Zélande, le GLM prend le contre-pied de celui basé sur les principes de *risque*, de *besoins* et de *réceptivité*. Pour l'auteur, le RBR réduit la personne condamnée au(x) délit(s) ou au(x) crime(s) qu'elle a commis et néglige ses aspirations – ce qui peut rendre, parfois, ce modèle *contre-productif* (Lalande, 2019, p. 55). Tony Ward propose alors un modèle de réhabilitation qui s'appuie aussi, et avant tout, sur les facteurs non-criminogènes pour accompagner les personnes condamnées à améliorer leur vie, et réduire la récidive. Avec la réforme de la justice (2014), et la mise en œuvre d'une nouvelle peine de probation – celle de la contrainte pénale –, la désistance et le *Good Lives Model* deviennent des « outils » institutionnels complémentaires au RBR pour prévenir la récidive.

Si la prévention de la récidive des personnes condamnées a toujours *guidé* la probation (Razac *et al.*, 2014, p. 10), elle constitue le socle de la réforme pénale et de l'*harmonisation* des missions et des méthodes d'intervention des SPIP – à commencer par l'évaluation des « PPSMJ ». Précisément, l'enquête PREVA débutée en 2014 consistait à expérimenter six outils d'évaluation (ainsi que leur articulation) dans plusieurs services de milieu ouvert (Hirschelmann *et al.*, 2016) – dans l'objectif de les mettre, ensuite, à disposition de tous les CPIP. Cette expérimentation n'est pas le premier essai d'« outillage » des agents de probation de la part la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) : déjà, en 2008, l'institution avait testé le Diagnostic à visée criminologique (DAVC). S'inspirant des outils actuariels, cet instrument d'évaluation renseignait – sous forme de grille – plusieurs aspects de la vie des personnes condamnées (situations pénale, médicale, familiale, etc.) à partir desquels les CPIP devaient établir un « diagnostic » des PPSMJ. Critiqué et peu utilisé par les CPIP, il a finalement été abandonné : *[son] application a été contrariée par les réticences, voire résistances des professionnels de l'administration pénitentiaire et professionnels du soin*, écrivent Astrid Hirschelmann et ses collègues (2016). Une partie du corps professionnel (dont la CGT), et de nombreux chercheurs (Dubourg et Gautron, 2014 ; Milburn et Jamel, 2014) ont critiqué son aspect statique et stigmatisant, et plus largement *la philosophie de l'évaluation* (Martuccelli, 2010) au service d'une standardisation des pratiques. Mais les différentes critiques soulevées

¹⁶ Jean-Pierre Guay, un des contributeurs de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive, fait partie de l'équipe.

¹⁷ Observatoire International des Prisons (OIP).

n'ont pas empêché les pouvoirs publics, de gauche comme de droite, de maintenir le cap de la rationalisation des méthodes d'intervention des CPIP et de la prise en charge des PPSMJ. À partir de 2008, dans un objectif de *prévention de la récidive*, les tentatives de rationalisation des pratiques professionnelles se sont accumulées – sous la pression, par ailleurs, des règles européennes de la probation (REP, 2010). Après le DAVC et l'enquête PREVA, ce sont des manuels de « bonnes pratiques » qui ont circulé, non toujours sans heurts, au sein des SPIP : en cela, le manuel de la contrainte pénale et le référentiel des pratiques opérationnelles (RPO) ont participé de la diffusion des modèles anglo-saxons de prévention de la récidive (le RBR et le *Good Lives Model*), et des concepts qui leur sont associés – dont la désistance.

À travers ces objets criminologiques, les « défenseurs » du *What works* (dont une partie des CPIP), cherchent avant tout à gagner en légitimité et à donner du sens à leur profession – qui ne relèverait ni du métier d'assistant social ni de psychologue (Larminat, 2014). Concernant les CPIP, l'enquête PREVA montre bien que certains *espèrent que les instruments apporteront une caution scientifique à leurs conclusions et préconisations, notamment celles transmises au niveau des juges d'application des peines. En effet, ils considèrent que plusieurs éléments de leurs évaluations ne sont 'pas vraiment reconnus'* (Hirschelmann et al., 2016, p. 57).

Critique(s) d'une *production de vérité*

Au moment où a lieu la conférence de consensus sur la prévention de la récidive, le 14 février 2013, Bernard E. Harcourt (professeur de droit et de sciences politiques à l'université de Chicago) et Pierrette Poncela (professeure de droit pénal à l'université Paris X Nanterre) ouvrent la *conférence de dissensus sur la récidive : exercices critiques sur une production de vérité*. Dans le programme de la journée, les organisateurs expliquent succinctement leur démarche : *Nous ne prétendons pas être experts en « récidive ». Nous n'entendons pas délivrer une méthode ou un modèle, voire plusieurs, tendant à évaluer les « risques de récidive » et à prévenir la « récidive ». Nous entendons plutôt questionner l'appel à des expertises sur un objet évanescent qui fut de tout temps un simple mais insaisissable instrument de gouvernement. Il ne s'agit pas de manifester une opposition à la conférence de consensus, soulignent-ils, mais d'y apporter un regard critique. Pour Bernard E. Harcourt et Pierrette Poncela, la conférence de consensus sur la prévention de la récidive sonne plutôt comme une *production de vérité scientifique* – laissant peu de (si ce n'est aucune) place à la contradiction scientifique, ni même aux diversités théorique, méthodologique et disciplinaire qui constituent ces champs de recherche. Alors qu'il s'agit de faire un état des connaissances scientifiques sur ces sujets, une bonne partie de la littérature est, rapidement, mise à la marge – facilitant, de fait, le consensus scientifique : *si consensus il y a*, explique Xavier de Larminat, un des contributeurs de la conférence de dissensus sur la récidive (alors docteur en sciences politiques), *celui-ci ne tient en fait qu'à l'obstination avec laquelle un petit cercle « d'experts » s'accorde à clôturer un objet de recherche en occultant – naïvement ou délibérément – toutes les études qui dérogent à leur propre vision* (Larminat, 2013, p. 54). La plupart des contributions s'inscrivent, en cela, dans une approche criminologique sensiblement utilitariste de la prévention de la récidive et de la désistance.*

C'est là une critique qui a, alors, été soulevée quant à cette initiative politico-scientifique fondée sur le *What works* : celle de croire en des modèles de prévention de récidive (ou *best-practices*) prouvés par une science du chiffre dénuée de tout contexte (social, géographique,

temporel, etc.). Construite à partir du point de vue de l'institution, cette approche conduit – et parfois, oblige – les acteurs de la justice à surestimer le caractère individuel de la désistance, en plus de sous-estimer l'influence de l'environnement social. Si, en France, les chercheurs du *What works* disent prendre en compte les éléments liés à la socialisation des individus, la plupart d'entre eux restent néanmoins convaincus de la suprématie scientifique de l'approche cognitivo-comportementale pour prévenir la récidive. Au moment de la sortie de la note de cadrage de l'administration pénitentiaire *relative à la contrainte pénale* (septembre 2014), Martine Herzog-Evans salue la dynamique politique, mais lui reproche l'absence de l'aspect cognitif de la désistance¹⁸ : *Presque tout y est, à la notable exception de la restructuration cognitive [...] et de la modélisation (modélage) pro-social, ce qui signale que, comme je l'avais annoncé lors du colloque d'Agen sur la [...], les Français seraient plus naturellement séduits par le discours sociologisant et économico-social de la désistance que par le cadre pratique et théorique de la cognition et du comportement.* Du point de vue de l'intervention, on comprend en quoi l'approche cognitive, qui laisse de côté la responsabilité collective (et sociale), en séduit certains. D'une part, elle promet une « possibilité d'action » aux acteurs de la justice, ainsi qu'aux justiciables – et cela, malgré les contraintes sociales (chômage, politique répressive, etc.). D'autre part, elle épargne à l'institution (au sens large) toute remise en question qui irait à l'encontre de ses propres intérêts – puisque tout (ou presque) reposerait sur le changement comportemental des individus condamnés. Par ailleurs, les *best-practices* sont construites sur l'idée d'« évaluation », pour cibler les individus qui représenteraient le plus de « risque » pour la société et qui nécessiteraient un suivi plus intense. À partir d'échelles (semi-)actuarielles, qui s'inspirent des *pratiques assurantielles* (Dubourg, 2016, p. 6), plusieurs niveaux de délinquance (et de « dangerosité ») sont calculés pour déterminer le degré de suivi que requiert chaque PPSMJ – et pour orienter le travail des CPIP sur la base d'une « évaluation scientifique ». Prenant leur essor dans les années 2000 (à la suite de faits divers dont l'affaire de Pornic), ces techniques – qui ont donné naissance aux « suivis différenciés » – renforcent la *philosophie de l'évaluation* au sein des SPIP (Martuccelli, 2010). Dans une logique de technicisation (toujours, en apparence), la « prévention de la récidive » et la « désistance » contribuent, d'abord, à une rationalisation des institutions judiciaires (particulièrement, des SPIP).

Si cette approche basée sur l'institution reste critiquable sur plusieurs aspects (surestimation de la responsabilisation individuelle, *philosophie de l'évaluation*), ce n'est pas tant le fait de la défendre et de la soutenir qui pose problème ; mais plutôt, que des groupes d'acteurs aient cherché à exercer *un monopole de la vérité scientifique* – une pratique qui s'avère éloignée de l'idée de pluralisme (disciplinaire, méthodologique et théorique) que portent les sciences sociales (Larminat, 2013, p. 49).

¹⁸ Pourtant, malgré plusieurs revendications, le modèle RBR, basé sur les changements individuels, s'est inscrit progressivement au sein des SPIP.

Entre criminologie et sociologie : un objet d'étude (dés)institutionnalisé

De l'École de Chicago à la criminologie traditionnelle : les prémices d'un objet d'étude à « contre-courant »

Dans la littérature scientifique et dans la littérature « grise », on associe couramment l'origine de la désistance aux travaux de Sheldon et Eleanor Glueck, un couple de criminologues du milieu du 20^{ème} siècle. Célèbres pour leurs tables de prédiction de la récidive, ils ont passé, ensemble, près d'un demi-siècle (entre 1920 et 1970), à la faculté de droit d'Harvard, à construire quatre importantes bases de données sur la criminalité (Laub & Sampson, 1991) : une première porte sur une cohorte de 510 hommes détenus du *Massachusetts Reformatory* (aujourd'hui nommé *Massachusetts Correctional Institution*) – dont le suivi a duré quinze ans – ; une deuxième étude longitudinale porte, quant à elle, sur 500 femmes incarcérées étudiées durant cinq ans après leur peine ; une troisième recherche s'appuie sur un corpus de 1000 jeunes, suivis pendant dix ans, envoyés à la fondation du juge Baker¹⁹ par le tribunal pour enfants de Boston ; enfin, la dernière étude longitudinale (la plus notoire du couple Glueck) consiste à comparer 500 « délinquants » et 500 « non délinquants » sur une longue période (durant 17 ans). Toutes visaient à déceler des facteurs de récidive, dans une perspective longitudinale, pluridisciplinaire et, parfois, comparative.

Ces études au long cours se sont développées, aux États-Unis, durant une période particulièrement marquée par l'actuariat (Harcourt, 2011). L'article publié par Bernard Harcourt (2011) sur la *généalogie* des techniques probabilistes dans le champ pénal permet, en cela, de comprendre le contexte dans lequel les travaux des Glueck s'inscrivent.

C'est d'abord la sociologie de l'École de Chicago, alors au cœur des innovations scientifiques, qui entreprend le développement de modèles de prédiction de la (non-)récidive : *L'envie de recourir à l'actuariat était forte dans les années 1920, particulièrement à l'Université de Chicago dans les départements de sociologie et de droit. Il y avait une soif de prédiction, un désir profond d'envisager l'étude du comportement social et légal sous un angle scientifique* (Harcourt, 2011, p. 11). Suivant les recommandations d'Hornell Hart²⁰, Ernest Burgess – proche collègue de Robert Park – impulse les recherches sur ce sujet. À partir d'un échantillon de 3000 personnes détenues dans trois prisons de l'Illinois (Joliet, Pontiac, Menard), sous libération conditionnelle entre 1923 et 1925, ce sociologue cherche à saisir les facteurs liés à la réussite de cet aménagement de peine. Alors qu'il met en évidence une vingtaine de variables significatives (profil social, origine ethnique, âge, etc.), il prône par la suite l'utilisation de cette méthode statistique pour orienter les décisions de mise en liberté anticipée. Ses préconisations trouvent écho au sein de la commission des libérations conditionnelles de l'Illinois (dont l'un des membres fut un

¹⁹ La *Judge Baker Foundation* (aujourd'hui appelée *Judge Baker Children's Center*) fut créée en 1917 en réponse à un souhait du premier juge du tribunal pour enfants de Boston : construire un lieu où il serait possible d'aider les jeunes en difficulté (de milieux défavorisés), en leur proposant un traitement tiré des recherches sur la criminalité.

²⁰ Hornell Hart était un professeur de sociologie travaillant, dans les années 1920, à l'*Iowa Child Welfare Research Station*.

assistant de recherche d'Ernest Burgess) – qui, assistée par des sociologues et des actuaires, se l'approprié. De ce travail de recherche, s'en suit toute une série de productions scientifiques (colloques, publications, thèses, etc.) sur les modèles de prédiction, qui émerge autant en sociologie qu'en criminologie. L'objectif principal était, alors, de simplifier les tables de prédiction ; et de pouvoir prédire la (non-)récidive à partir d'un nombre plus restreint de facteurs. Du côté de la criminologie, Sheldon Glueck et Eleanor Touroff Glueck font partie de ceux qui s'y sont attelés, proposant un des modèles les plus concurrents à la *méthode Burgess* (Glueck et Glueck, 1930). Ainsi, les travaux des Glueck ont intégré cette dynamique – parfois, à l'allure obsessionnelle – focalisée sur l'évaluation de la récidive pour outiller (déjà !) les institutions judiciaires.

Cette frénésie pour la statistique n'était pas vraiment nouvelle : alors que les sciences sociales se développaient en Europe sur le modèle des sciences physiques et naturelles, c'est au 19^{ème} siècle que *l'homme criminel* devient un objet de science, objectivable et mesurable (Robert, 2005). À une époque où le positivisme scientifique connaît son apogée, les recherches sur la criminalité portent donc sur ses régularités – avec pour objectif de grouper et de classer les individus condamnés, mais surtout de prédire leurs comportements. En plus des travaux de deux statisticiens et précurseurs des sciences morales²¹ (Guerry, 1833 ; Quételet, 1835), on pense particulièrement à ceux d'Alphonse Bertillon. Ce dernier, connu comme le fondateur de la police judiciaire a développé la technique de l'anthropométrie judiciaire entre la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle : mesures de l'ossature des individus condamnés, photographies profil/face, stigmates spécifiques tels que des tatouages ou des cicatrices... autant de données personnelles qui étaient enregistrées et classées par fiche signalétique pour reconnaître ceux qui avaient déjà été condamnés (Kaluszynski, 1994). Il s'agit là d'une période où la criminologie, au service du système judiciaire, a contribué à l'identification et au fichage des « criminels » (marqués, rappelons-le, au fer rouge jusqu'en 1832). Jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle, les acteurs scientifiques et politiques étaient tellement préoccupés par le passage à l'acte et la récidive qu'ils percevaient peu de « portes de sorties » – voire aucune – pour ceux qui récidivaient. Dans l'ouvrage collectif, *Les Récidivistes*, dirigé par Jean-Pierre Allinne et Mathieu Soula (2011), ce dernier explique à quel point – et particulièrement au 19^{ème} siècle – les trajectoires des « récidivistes » étaient judiciarisées au prisme de leur linéarité et de leur escalade *ininterrompu[e] et continu[e] vers un état de récidive* (Soula, 2011, p. 18) ; comme si l'arrêt de la criminalité était inenvisageable et que les « récidivistes » étaient « incorrigibles ». À la fin du 19^{ème} siècle, c'est [...] dans ces termes que la cour d'appel de Poitiers appelait à agir contre les récidivistes : « les récidivistes incorrigibles forment une armée toujours prête pour le désordre et la guerre civile : on en a fait une cruelle expérience lors de l'insurrection de la Commune de Paris. Il en sera ainsi dans toutes les occasions : le récidiviste, déshabitué du travail, aigri par le séjour des prisons devient l'ennemi irréconciliable de l'ordre social », lit-on dans *Milot l'incorrigible* (Collectif l'Escapade, 2016), un ouvrage qui retrace la vie d'Emile Delagrange, un « p'tit gars du faubourg ». Réunis dans l'intérêt des institutions régaliennes et de la préservation de l'ordre social, savants et politiques participent ainsi à la pérennité de la notion d'incorrigibilité qui *concentre les peurs sociales et qui sert de bouc-émissaire à l'Etat Royal* jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle (Soula, 2011, p. 16).

²¹ Les sciences morales sont considérées comme l'un des ancêtres de la sociologie moderne, et de la criminologie.

Quand les travaux des Glueck ont émergé, au début du 20^{ème} siècle, les préoccupations politiques et scientifiques dans le champ de la criminalité n'avaient donc pas tant changé ; mais de nouvelles méthodes d'enquête se développaient et se déployaient en criminologie et en sociologie.

D'une part, l'approche longitudinale prospérant, de nombreuses cohortes ont été lancées (Glueck et Glueck, 1950 ; Wolfgang *et al.*, 1972 ; Farrington *et al.*, 1988a). Celles-ci ont apporté un nouvel angle d'analyse aux études sur la criminalité puisqu'elles ont permis d'observer les changements intra-individuels dans les pratiques délinquantes et criminelles ; cela sur de longues périodes, et en temps pratiquement réel. D'autre part, l'approche biographique est aussi apparue à cette époque au sein de l'École de Chicago. À partir des années 1930, l'interactionnisme symbolique a, en effet, été l'un des courants qui *pour la première fois de l'histoire de la sociologie accorde une place théorique à l'acteur social en tant qu'interprète du monde qui l'entoure et, par conséquent, met en œuvre des méthodes de recherche qui donnent priorité aux points de vue des acteurs* (Coulon, 1992, p. 16). Après la célèbre ethnographie de William I. Thomas et Florian Znaniecky (1918) sur les paysans polonais, Clifford R. Shaw (1930) et Edwin H. Sutherland (1937) publient, respectivement, l'histoire de vie d'un « délinquant » juvénile et celle d'un « délinquant » professionnel. Alors que la tendance scientifique consistait à produire des statistiques pour prédire la criminalité, les interactionnistes ont pris le contre-pied de ces travaux quantitatifs, en proposant une lecture sociologique inhabituelle – microscopique, à l'échelle de l'individu. Dans la préface de l'ouvrage *The Jack-Roller. A Delinquent Boy's Own Story* (Shaw, 1930), Ernest W. Burgess écrit en ce sens : *en biologie, l'invention et l'utilisation du microscope ont rendu possible beaucoup, sinon la plupart des découvertes scientifiques dans l'étude et le traitement de la maladie. Car le microscope a permis au chercheur de pénétrer sous la surface extérieure de la réalité et de mettre en relief des processus jusque-là cachés dans l'organisme. [...] Comme un microscope, les histoires de vie permettent de regarder en détail les interactions qui composent les processus mentaux et les relations sociales.*

Inspirées de la sociologie américaine, ces avancées méthodologiques à « contre-courant » ont joué un rôle fondamental dans la construction de la désistance en tant qu'objet d'étude. En fournissant des données non-officielles, tirées de la vie privée des individus, sur de longues périodes, elles renseignent qualitativement sur les trajectoires de vie des (ex-)condamnés, leur imprévisibilité et leur singularité. Et, elles dessinent les prémices de la désistance. C'est, précisément, à partir d'une étude longitudinale sur la récidive que le couple Glueck s'aperçoit qu'en vieillissant, une bonne partie des individus qui composaient leur cohorte finissait par abandonner leurs pratiques délinquantes et criminelles. Ces chercheurs, et plus largement la communauté scientifique, expliquent ce résultat, inattendu à leurs yeux, au prisme de l'âge des individus, et de leur vieillissement ; ce qui constitue un premier apport théorique sur la désistance (la théorie de la *maturation retardée*), et ce qui vaut aux auteurs d'être associés à l'origine de cet objet d'étude.

Un champ de recherche marqué par une criminologie inter- et pluridisciplinaire

De nombreuses critiques se sont érigées contre l'approche théorique et méthodologique des Glueck – notamment de la part des interactionnistes qui étudiaient, de leur côté, les carrières

délinquantes et criminelles. L'un d'entre eux, Edwin H. Sutherland (1937)²², a peut-être été le plus sévère envers ces travaux criminologiques²³ : célèbre figure de la *montée d'une criminologie sociologique* entre 1930 et 1960 (Nadeau *et al.*, 2018), il considère que les travaux des Glueck réduisent la criminalité à des aspects individuels et qu'ils négligent le rôle de l'environnement social. Il est vrai qu'au début de leur enquête, ces deux criminologues estimaient que seul le vieillissement physiologique jouait un rôle sur l'arrêt de la criminalité : dans cette logique, les individus commencent « naturellement » à cesser leurs activités délinquantes aux alentours de vingt-cinq ans (Glueck et Glueck, 1940). Les auteurs utilisent un vocabulaire des sciences biologiques, et font référence aux transformations physiques, intellectuelles, etc. liées au développement humain, et à la personnalité de l'individu pour définir le vieillissement. Dans cette perspective multifactorielle, la désistance ne dépend ni de l'environnement, ni de la volonté individuelle, mais plutôt de la « nature des choses ». Au début du 20^{ème} siècle, le débat qui s'installe entre Sutherland et les Glueck (Laub et Sampson, 1991) annonce déjà le climat dans lequel la désistance allait se développer – « ballotée » entre une criminologie traditionnelle à tendance utilitariste et une criminologie sociologique, plus critique.

À cette époque, peu de travaux se consacraient encore à la désistance : la criminologie se focalisait encore sur la récidive, quand la sociologie s'intéressait aux carrières délinquantes et criminelles. Il faut attendre les années 1970-1980 pour que la désistance devienne un champ de recherche à part entière (Farrall, 2012) : d'une part, plusieurs enquêtes longitudinales prennent fin à cette période et montrent qu'une majorité de leur échantillon a arrêté les activités délinquantes et(ou) criminelles ; d'autre part, plusieurs études qualitatives sur la délinquance, fondées sur des récits d'(ex-)condamnés, commencent à être publiées.

Ainsi, trente ans après les travaux des Glueck, John H. Laub, un criminologue, et Robert J. Sampson, un sociologue, s'associent pour prolonger le travail colossal entrepris par le couple de criminologues – produisant, alors, pléthores de publications sur la désistance²⁴. Connus pour leur approche sociale et développementale (ou *life course* en anglais), les deux chercheurs expliquent que l'âge implique, en fait, d'autres types de changement qu'un vieillissement physiologique (Sampson et Laub, 1990). En s'inspirant des modèles du contrôle social (Durkheim, 1897 ; Hirschi, 1969), ils théorisent le phénomène de désistance – en l'intégrant à l'analyse de l'entrée dans la criminalité : si *le crime et la délinquance résultent d'un lien social affaibli, voire rompu*, écrivaient-ils, *a contrario*, ce qui renforce les liens sociaux devrait conduire à une diminution de la criminalité (1990, p. 611). À partir de leur théorie du *contrôle social informel en*

²² Sociologue et criminologue à l'université de Chicago, Edwin H. Sutherland (1883-1950) étudia la criminalité en col blanc. Dans la lignée de l'interactionnisme symbolique, il proposa la théorie de « l'association différentielle » selon laquelle les individus apprennent les pratiques délinquantes au contact de pairs déjà impliqués dans la délinquance (devenant, ainsi, des modèles).

²³ Edwin H. Sutherland fut moins critique envers la « méthode Burgess » – dont les objectifs s'apparentaient, pourtant, à ceux des tables de prédiction construites par les Glueck. Bernard Harcourt l'expliquait par la collaboration d'Ernest Burgess avec Robert Park (un des fondateurs de l'École de Chicago) : « *Fait intéressant, Ernest Burgess ne subit pas le même sort et ne connut pas la même attention critique, même si, lui aussi, avait très fortement centré sa recherche sur la prédiction du comportement individuel fondée sur des traits individuels. Burgess échappa à la critique de Sutherland grâce à sa collaboration antérieure avec Robert Park, en sociologie urbaine, qui aboutit à la célèbre cartographie en cercles concentriques des quartiers de Chicago, le cœur et l'âme du paradigme écologique de Chicago* (2011, p. 16).

²⁴ Ayant découvert les documents de travail des Glueck archivés à l'université d'Harvard, John H. Laub et Robert J. Sampson essayèrent de retrouver les individus qui composaient le corpus initial de l'échantillon des Glueck. Sur les 500 enquêtés, ils en réinterrogèrent cinquante-deux : le plus âgé de l'échantillon avait 69 ans, et le plus jeune, 61 ans (Laub et Sampson, 2003).

fonction de l'âge, ils analysent les « tournants de vie » signifiants (ou *turning points*) dans les trajectoires individuelles – selon les périodes de vie et l'âge des individus. Alors que la désistance devient un *domaine d'étude indépendant et légitime* (Farrall, 2012, p. 15), une troisième approche émerge du côté des psychologues pour comprendre l'arrêt de la criminalité – en plus de celles basées sur l'âge et l'environnement social. Celle-ci propose d'étudier l'action individuelle dans les trajectoires de désistance, en s'appuyant sur le concept d'*agency*²⁵. Plusieurs chercheurs des *desistance studies* s'approprient ce terme (traduit, au Québec, par « agentivité ») en lui associant un sens particulier : à la fois lié à un choix rationnel et intentionnel (Paternoster *et al.*, 2015), à une réflexivité sur soi (Maruna, 2001 ; Vaughan, 2007, 2012), au contrôle et à l'estime de soi ainsi qu'à la motivation individuelle (Bandura, 1989), ou même à une transformation cognitive (Giordano *et al.*, 2002). Si ces travaux se distinguent plus ou moins les uns des autres, tous renvoient à une façon – plutôt perçue et conscientisée par les individus – d'échapper à une situation déterminée, à l'aide de leurs ressources propres (Dayan, 2012).

Longtemps, les débats théoriques sur la désistance se sont cristallisés autour d'une question : « qui de l'œuf ou de la poule est arrivé en premier ? » (LeBel *et al.*, 2008) Autrement dit, la désistance est-elle d'abord déclenchée par l'action individuelle, ou par l'environnement social ? Les auteurs de l'article *The 'Chicken and Egg' of Subjective and Social Factors in Desistance from Crime* (LeBel *et al.*, 2008) expliquent en quoi ce débat s'avère, selon eux, vain : *on peut raisonnablement faire valoir qu'une quête pour identifier le séquençage des influences cognitives et externes [soit, sociales] est à la fois impossible et inutile car elles fonctionnent à travers un processus dynamique et interactif. En effet, il est généralement soutenu qu'à un niveau micro, des influences subjectives et situationnelles se produisent simultanément (Le Blanc, 2004) et cycliquement (Bottoms et al., 2004)* (2008, p. 153). Plusieurs travaux (Farrall et Bowling, 1999 ; Laub et Sampson, 2003 ; LeBel *et al.*, 2008) cherchent à intégrer les différents niveaux d'analyse de la désistance (individuel, relationnel, communautaire) – pour dépasser les explications polarisées autour de « *super-agents* » *qui sont libres d'agir comme ils le choisissent et qui peuvent influencer directement sur le résultat de leur vie par leur prise de décision* ou, *a contrario*, de « *super-dupes* » *qui réagissent aux forces sociales et aux situations plutôt que d'aider à créer ces situations grâce à leurs propres actions* (LeBel *et al.*, 2008, p. 138).

Ce débat qui oppose « sujet » et « structure » prend racine dans les conflits pluridisciplinaires qui existaient à l'époque – et qui continuent d'exister – par rapport à la criminologie. Dans un entretien mené par Didier Bigo et ses collègues, Howard Becker explique, particulièrement, sur le cas des États-Unis : *Il y a toujours eu, pourrait-on dire, deux façons d'approcher ces questions ; deux façons qui au départ étaient un peu mêlées, mais se sont séparées. La première se caractérise par sa prétention à « l'amélioration » : « Aidons la société à se libérer de ces problèmes ». L'idée était de découvrir qui sont les criminels et d'apprendre comment les trouver et s'en débarrasser. Vous connaissez ces tentatives de découvrir comment la forme de votre tête peut indiquer des tendances criminelles. La seconde est en quelque sorte aux racines du type de travail que j'ai mené. Beaucoup plus sociologique, elle relève davantage d'une science abstraite ou généralisante, qui ne considère pas tout ou presque tout comme allant de soi.* » (Becker, 2014, p. 27) Dans sa forme la plus positiviste, la

²⁵ Utilisé, en France, dans les études de genre, ce dernier fut traduit par « *capacité d'agir, puissance d'agir, agence, agentivité, empowerment (donner le pouvoir, maximiser la puissance d'agir par un agir collectif), conscience d'agir* » (Haicault, 2012, p. 14) – en mettant en avant la capacité de résistance à la domination masculine. Ces différentes traductions françaises rappellent à quel point la signification d'*agency* reste, bien que « *raisonnante* », floue (Emirbayer et Mische, 2008).

criminologie traditionnelle cherche à identifier les « figures » délinquantes et criminelles, pour les distinguer de celles qui ne le sont pas. Répondant aux besoins institutionnels de prévention de la récidive, cette approche étudie – sans nul doute – les aspects individuels de la criminalité. En réaction à cette criminologie quelque peu « utilitariste », une criminologie critique se développe dès le début du 20^{ème} siècle, et propose de tenir compte de la politique socio-économique dans l'étude de la criminalité (Van Swaaningen, 1997).

Depuis leur émergence à la fin du 20^{ème} siècle, les *desistance studies* ont été probablement plus marquées par la criminologie positiviste – même s'il ne s'agit parfois que de traces résiduelles – que par la criminologie critique et la sociologie. En dehors des travaux sur le *What works*²⁶, de nombreux articles publiés dans des revues criminologiques présentent des analyses « factorielles » et quantitatives de la désistance – s'attachant à isoler des « facteurs », plus qu'à rendre compte du « quotidien socio-économique » des (ex-)condamnés et de la complexité de leur trajectoire de vie. De ces analyses, certaines publications ont même abouti à des recommandations en termes de politiques publiques – déclenchant de nouveaux débats entre les deux « courants » de la désistance. C'est, par exemple, le cas quand Delphine Theobald et David P. Farrington, deux criminologues anglais, conseillent de promouvoir les « bienfaits » du mariage au sein des écoles, en conclusion d'un article publié dans la revue *European Journal of Criminology* (Theobald et Farrington, 2009). S'appuyant sur la *Cambridge Study in Delinquent Development*, les auteurs avaient, en cela, montré que le mariage – plus que la cohabitation – était un facteur causal de la désistance ; *les écoles devraient mettre en place des programmes pour enseigner les compétences sociales nécessaires pour nouer et entretenir des relations solides et pour encourager les enfants à considérer les avantages du mariage par rapport à d'autres formes de relations moins stables. Il peut également être souhaitable d'encourager l'engagement dans des relations, telles que le mariage, à un âge précoce si un effet bénéfique est observé* (Theobald et Farrington, 2009, p. 514). Un an après sa parution, l'article est critiqué par deux sociologues norvégiens – produisant une discussion scientifique publiée dans l'*European Journal of Criminology* (Lyngstad et Skardhamar, 2010 ; Theobald et Farrington, 2010). Pour Torkild H. Lyngstad et Torbjørn Skardhamar, les résultats des deux criminologues s'appuient sur une cohorte particulière et ancienne : il s'agit, en effet, d'une des dernières cohortes au sein de laquelle les individus ont grandi à une époque où le mariage est encore « signifiant ». Or, au début du 21^{ème} siècle, les structures familiales européennes, et le sens accordé au statut marital, ont évolué. Les sociologues considèrent ainsi la promotion du mariage précoce comme *peu raisonnable* – d'autant plus que le mariage peut aussi bien être une cause de la désistance qu'une conséquence (Skardhamar et Lyngstad, 2009). Ils recommandent, alors, aux chercheurs de ne pas être *trop impatient de faire des recommandations de leur recherche* (2010, p. 237). Alors que les pays européens et le Royaume-Uni s'emparent, dans les années 2000, du concept de désistance, quelques travaux criminologiques proposent de prêter plus attention aux contextes socio-économiques et culturels dans lesquels les (ex-)condamnés vivent (Farrall *et al.*, 2010 ; Calverley, 2012 ; Cid et Martí, 2016) – ouvrant, ainsi, la voie aux recherches sociologiques sur la désistance.

²⁶ Au départ, le *What works* n'avait aucun lien avec la littérature sur la désistance.

À la marge d'une *criminologie d'État* : les travaux sur les sorties de délinquance

En France, la criminologie reste *marquée par les parcours conservateurs de ceux qui s'en réclament* (Bigo et Bonelli, 2014, p. 10). Alors conseiller de Nicolas Sarkozy sur les questions relatives à la sécurité, Alain Bauer, se revendiquant criminologue, s'affaire à partir de 2007 à *donner à la criminologie française une place éminente dans le monde scientifique* (Bauer *et al.*, 2008, p. 90). Sous son influence, une chaire de *criminologie appliquée* est créée au CNAM²⁷ en 2009 – suivie d'une section de criminologie au Conseil National des Universités (CNU) en 2012²⁸. Il considère que la criminologie doit être une discipline permettant de *connaître, prévoir, affronter la criminalité*, et défend une perspective internationale et pluridisciplinaire – alliant sciences humaines et *sciences dures* (Bauer *et al.*, 2008). Mais ses ambitions reçoivent de lourdes critiques de la part de chercheurs français qui étudient déjà la criminalité au sein de leur discipline ; à commencer par Laurent Mucchielli²⁹ pour qui cette approche de la criminologie consiste en une *criminologie d'État*, c'est-à-dire une *science policière* répondant aux demandes politiques (Mucchielli, 2010). Quelques mois après la création de la section criminologie au CNU, les représentants des sections de ce conseil refusent, à l'unanimité, cette réforme – conduisant alors le gouvernement à fermer cette nouvelle section et à reporter leur tentative d'institutionnalisation de la criminologie. Jusqu'aujourd'hui, la criminologie n'a ainsi pas d'existence légitime en France – n'y trouvant qu'une place *marginale* dans le champ académique³⁰ (Bigo et Bonelli, 2014, p. 10). Certains continuent néanmoins de soutenir l'instauration d'une criminologie « au service » de l'État français. Particulièrement rattachés à l'ENAP (et à son pôle « recherche »), ils s'investissent pour l'importation de modèles criminologiques anglo-saxons dans les milieux académique et professionnel français – à travers l'utilisation d'outils criminologiques, des recherches menées en France par des criminologues étrangers, etc. Si leurs travaux utilisent le concept de désistance (comme nous l'avons vu auparavant), ils participent moins à enrichir la littérature sur ce sujet, me semble-t-il, qu'à soutenir les réformes politiques et institutionnelles judiciaires (à partir du *What works*).

C'est, plutôt, un premier ouvrage, intitulé *Les sorties de délinquance*, dirigé par Marwan Mohammed (2012), qui creuse un sillon académique vers les premiers travaux français sur la désistance : *Il y avait un vide académique à combler, un champ de recherche à défricher et ce projet d'ouvrage constitue un premier pas dans cette direction* (Mohammed, 2012, p. 9) ? Dans la lignée de ce livre, d'autres publications françaises paraissent (Bugnon, 2015 ; Benazeth *et al.*, 2016 ; Gaïa, 2017 ; Gaïa *et al.*, 2019) ; deux thèses sur les sorties de délinquance, dirigées par Philippe Robert et Renée Zauberman, se préparent au Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), tandis qu'une recherche comparative entre la France et la Suisse débute sous la coordination de Xavier de Larminat (maitre de conférences en science politique, à l'université de Rouen). Ces différents travaux (regroupant des sociologues et des politistes) se démarquent de ceux du *What works*, au moins sur deux points : ils proposent de

²⁷ Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

²⁸ Ces événements se déroulèrent en parallèle de l'application du DAVC au sein des services pénitentiaires d'insertion et de probation (cf. circulaire du 8 novembre 2011 relative au diagnostic à visée criminologique).

²⁹ Laurent Mucchielli est un sociologue, spécialiste des questions de justice et de délinquance.

³⁰ Il existe, en France, quelques formations en criminologie rattachées, le plus souvent, aux facultés de droit ou de psychologie.

rattacher l'étude la désistance à d'autres travaux existants, portant sur les trajectoires de vie et les « carrières » ; et portant sur d'autres types de (dés)engagement liés à la religion, l'anorexie, la toxicomanie, le sans-abrisme, etc. Par ailleurs, ils s'inscrivirent en dehors d'intérêts et de besoins institutionnels.

D'une part, parler de « sortie de délinquance » ou de « désengagement délinquant » – plutôt que de « désistance » – n'est en effet pas si anodin sous un aspect théorique. Si ces deux formulations paraissent plus intelligibles en français que l'anglicisme « désistance », leur usage renvoie surtout à un champ théorique plus élargi, et sociologique, de la criminalité. D'abord, elles rappellent les travaux sur les « carrières déviantes », qui ont débuté dans les années 1960 du côté des sociologues interactionnistes (Becker, 1963 ; Goffman, 1968). Certes, ceux-ci ont peu étudié l'abandon des carrières délinquantes : cette notion de « carrière », empruntée à la sociologie du travail (Hughes, 1958), suppose plutôt l'idée de réussite « professionnelle », et donc d'engagement et d'ascension dans le milieu délinquant. Néanmoins, Howard Becker proposait déjà d'utiliser ce concept pour *distinguer divers types d'aboutissement de carrières, indépendamment de la question de la « réussite »* (Becker, 1963, p. 47). Il écrit, en effet, ceci : *On peut facilement transposer ce modèle pour étudier les carrières déviantes. Mais cette transposition ne devrait pas conduire à s'intéresser uniquement aux individus qui suivent une carrière débouchant sur une déviance de plus en plus affirmée et qui finissent par adopter une identité et un genre de vie radicalement déviants. Il faudrait aussi prendre en compte ceux qui entretiennent avec la déviance des rapports plus éphémères et que leur carrière éloigne ultérieurement de celle-ci pour les rapprocher d'un genre de vie conventionnel. C'est ainsi, par exemple, que l'étude des jeunes délinquants qui ne continuent pas dans cette voie à l'âge adulte nous en apprendrait peut-être davantage encore que l'étude de ceux qui s'enfoncent dans la délinquance* (Becker, 1963, p. 47-48). L'étude des « carrières déviantes » apporte un regard particulier – et, à l'époque, novateur – à la définition de la criminalité et de la déviance. En s'éloignant des définitions statistique et médicale existantes, qui se focalisaient sur le « déviant » et sur les aspects individuels de la criminalité, Howard Becker inclut la « réaction des autres » à la définition de la déviance. Ainsi, pour cet auteur, *le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette* (Becker, 1963, p. 33). Ce sont, en cela, les « autres » – entendu par là les *groupes sociaux* – qui désignent et distinguent ceux qui sont déviants de ceux qui ne le sont pas. Dans les années 1970-1980, cette idée d'*étiquetage* trouve écho dans les travaux de Philippe Robert, un sociologue français éminent qui introduit la notion de *réaction sociale* dans les débats scientifiques et disciplinaires sur la criminalité. Dans un article publié en 1973, il écrit à ce sujet : *Commettre des actes déviants et être déviant sont deux choses différentes. Parmi tous ceux qui confessent un passage à l'acte inconnu, les chances d'être stigmatisées comme déviant varient de manière considérable. Entre criminalité enregistrée et criminalité obscure, entre celui qui passe à l'acte et celui qui est stigmatisé comme délinquant, il existe une barrière qualitative, une solution de continuité qui détourne de tenter l'amalgame. Ils sont différents. Le seuil de différence n'est pas représenté par le passage à l'acte, mais par la réaction sociale* (Robert, 1973, p. 454). Si une telle conception de la déviance renvoie à l'étude des processus par lesquels les individus sont étiquetés « déviants », elle interroge autant ceux qui créent les normes que les points de vue des (ex-)condamnés.

C'est bien l'individu en relation avec son environnement qui intéresse les interactionnistes. À partir de méthodologies qualitatives qui commençaient à être « prises au sérieux », ces sociologues analysent alors les carrières déviantes au prisme de leur « objectivité » et de leur

« subjectivité » – comme l'expliquait l'un d'entre eux, Erving Goffman (1968, p. 179) : *d'un côté, [le concept de carrière] s'applique à des significations intimes, que chacun entretient précieusement et secrètement, image de soi et sentiment de sa propre identité ; de l'autre, il se réfère à la situation officielle de l'individu, à ses relations de droit, à son genre de vie et entre ainsi dans le cadre des relations sociales. Le concept de carrière autorise donc un mouvement de va-et-vient du privé au public, du moi à son environnement social, qui dispense de recourir abusivement aux déclarations de l'individu sur lui-même ou sur l'idée qu'il se fait de son personnage.*

En France, de nombreux objets de recherche portant sur la déviance ont été construits à travers ce concept interactionniste. Notamment, les travaux sur les carrières toxicomanes (Castel, 1998), les carrières militantes (Fillieule, 2005), et les carrières anorexiques (Darmon, 2008) ont considérablement marqué les premières recherches françaises sur les sorties de délinquance. Tous ont, en effet, la rare particularité pour les sciences sociales, d'étudier le désengagement déviant, en plus de l'engagement. Considérant ces comportements déviants comme des pratiques sociales, les auteurs expliquent leur arrêt en termes de conversions processuelles – c'est-à-dire de reconfigurations de style de vie, qui ne soient pas forcément radicales et abruptes, mais plutôt longues et éparées.

Cet angle d'analyse (par les « carrières ») suppose donc de recueillir les pratiques et les récits d'(ex-)déviants. C'est, précisément, sur ce second point que les travaux sur les sorties de délinquance se distinguent, d'autre part, de ceux du *What works* à la française : *a contrario* de ces derniers, les travaux sur les sorties de délinquance s'intéressent davantage au point de vue des (ex-)justiciables qu'à celui de l'institution judiciaire.

Dans cette perspective, les « sorties de délinquance » ne se définissent pas *stricto sensu* par un état de non-récidive – puisqu'il s'agit là de s'appuyer sur la délinquance auto-déclarée ; et donc, aussi, sur la délinquance non enregistrée par les institutions. Ainsi, un individu désigné comme « récidiviste » au vu de la loi peut aussi être « désistant » au vu de sa trajectoire biographique. C'est le cas, par exemple, lorsqu'une personne, condamnée tardivement après son délit ou son crime, a déjà repris un style de vie conventionnel. À l'inverse, un individu toujours engagé dans des pratiques délinquantes (« non-désistant ») peut ne pas être étiqueté « récidiviste », ou « réitérant », si ses activités illégales n'ont pas été réprimées par la loi. Si l'approche biographique rend compte de ces décalages, voire des incohérences, entre les trajectoires judiciaires et biographiques, elle questionne aussi la façon dont l'institution judiciaire s'inscrit dans les trajectoires de vie d'(ex-)déviants – selon leur point de vue.

En France, faute de cohortes sur la déviance, c'est avant tout à partir d'une méthodologie biographique et rétrospective que les travaux sur les sorties de délinquance ont commencé à se construire (Mohammed, 2012 ; Benazeth, 2019 ; Gaïa, 2019) – permettant ainsi de dégager de nouvelles pistes de réflexion, dénuées de tout enjeu institutionnel.

Conclusion du contexte politico-scientifique : un objet d'étude balloté entre plusieurs disciplines

Suivant les traces des pays anglo-saxons, la France a récemment inscrit le terme « désistance » dans son vocabulaire. Depuis la conférence de consensus sur la prévention de la récidive, ce concept circula d'une institution à l'autre (SPIP, ENAP, ENPJJ, ENM, OIP, GNCP, et bien d'autres) à travers des conférences, des formations, des publications internes, etc. Un observatoire de la récidive et de la désistance (ORD) a même été créé, mais sans budget qui lui soit alloué... Malgré cela, celui-ci a publié un rapport sur les notions de « récidive » et de « désistance » (2017) ; et a organisé, en 2019, un colloque sur ces mêmes thématiques – avant que l'observatoire soit supprimé. Si, de la même façon que la « prévention de la récidive » (notion plus ancienne), la désistance peut prendre la forme d'un « instrument du gouvernement », cela ne doit pas le réduire à un outil institutionnel « à la mode ». À la marge de travaux contribuant à faire de la « désistance » un problème public, des sociologues et politistes français envisagent la « désistance » sous un angle critique, plus sociologique – et, en un sens, novateur par rapport à la littérature déjà existante sur ce sujet.

Partant des travaux menés sur les carrières déviantes et les trajectoires de vie, ils étudient les « sorties de délinquance » (ou « désengagement délinquant ») au prisme de (re)configurations d'un style de vie (Mohammed, 2012 ; Larminat, 2019). Par une approche compréhensive, ils essaient de prendre en compte toute la complexité des trajectoires de vie (dont leur imprévisibilité, leur désordre, etc.) – avec l'objectif de ne pas les réduire à une analyse factorialiste. Ils déconstruisent les trajectoires de vie d'(ex-)condamnés pour mieux comprendre ce qui soutient ou non les sorties de délinquance, tout en cherchant à se décentrer d'un « regard institutionnel » dominant.

Pris dans des débats inter- et pluridisciplinaires relatifs à (l'existence de) la criminologie, la « désistance » devint en France, comme à l'étranger, un champ de recherche « balloté » entre deux types de criminologie : une criminologie profondément liée aux enjeux de l'institution judiciaire et une criminologie sociologique proposant de se placer « derrière la barre » – entendu par là à l'écart de tout intérêt bureaucratique de l'État.

Des processus pluriels en désordre

Revue de littérature

Se développant progressivement en France, l'étude des sorties de délinquance présente, me semble-t-il, plusieurs originalités. D'une part, il s'agit d'analyser un phénomène généralement peu étudié en sciences sociales : celui du « désengagement ». Hormis quelques travaux francophones – notamment sur les sorties de la toxicomanie (Castel, 1998), les sorties de la rue (Colombo, 2015), le désengagement militant (Fillieule, 2005) – les sciences sociales s'intéressent plutôt à l'apparition et la présence d'une pratique ou d'un comportement. Pourtant, les raisons à partir desquelles les individus sortent de la délinquance ne sont pas forcément liées à celles qui les ont conduit à s'engager dans des pratiques délinquantes (Laub et Sampson, 2001). D'autre part, il s'agit d'étudier un phénomène en mouvement. En ce sens, il est aujourd'hui avéré que l'arrêt de la criminalité se produit rarement de façon abrupte ; il relève, le plus souvent, d'un long et incertain processus, constitué d'arrêts temporaires et de reprises de la criminalité. Pour terminer, les travaux sur les sorties délinquance s'appuient, avant tout, sur les récits d'(ex-)condamnés, et donc sur leur point de vue et des données de leur vie privée – plus que sur des données judiciaires qui enrichissent, de leur côté, les travaux sur la récidive.

Complexifiant l'étude d'un tel objet d'étude, ces trois originalités (étude du désengagement, étude d'un processus dynamique et ordinairement imprévisible, recueil de discours d'(ex-)condamnés) ont soulevé – et soulèvent toujours – des questionnements théoriques et méthodologiques : à partir de quand parle-t-on de « désistance » ? Comment mesurer l'absence d'une pratique délinquante ou criminelle ? Comment observer et décrire un phénomène aussi long ? C'est particulièrement à travers ces problématiques qu'une littérature pluri- et interdisciplinaire de la désistance s'est développée – mêlant et opposant des théories criminologiques, psychologiques et sociologiques.

Dynamiques des sorties de délinquance

Enjeux conceptuels et méthodologiques d'un champ de recherche

S'il est aujourd'hui avéré que sortir de la délinquance relève d'un processus, il a fallu un certain temps pour que l'on définisse la « désistance » comme tel – lui préférant, au départ, une définition statique – à l'instar de celle de la récidive³¹.

Une première approche conceptuelle propose, donc, de définir la désistance par l'arrêt des actes délictueux, c'est-à-dire par *l'état de non-délinquance* (Uggen et Kruttschnitt, 1998). Comme toute définition statique, celle-ci exige, ainsi, de s'accorder sur les critères à partir desquels l'on considère qu'un individu est sorti de la délinquance : autrement dit, à partir de quand peut-on parler de « désistance » ? Plusieurs définitions ont été suggérées pour désigner l'arrêt de la criminalité en tant qu'étape finale des carrières délinquantes (Kazemian, 2007). Certains auteurs s'appuient sur l'absence d'arrestations, de délits ou de condamnations durant une période³² (Shover et Thomson, 1992 ; Maruna *et al.*, 2002) ; alors que d'autres incluent l'âge des individus dans la définition de la désistance³³ (Farrington et Hawkins, 1991 ; Mischkowitz, 1994). Dans un article évoquant les différents enjeux scientifiques de la désistance, Lila Kazemian (2007) montre à quel point ces définitions, qui dépendent de la durée des recherches, sont disparates. Ce manque de consensus sur la définition « statique » de la désistance révèle toute la complexité qu'il y a à mesurer ce phénomène : difficile, en effet, d'observer « l'invisible », l'absence d'une pratique sociale ; d'autant plus quand celle-ci a, en fait, lieu progressivement. Une conception dichotomique de la désistance, distinguant l'état de délinquance à l'état de non-délinquance, devient alors de plus en plus désuète. Critiqué par de nombreux chercheurs (dont Bushway *et al.*, 2003), ce type de définition suppose, en effet, de choisir arbitrairement les « critères de désistance », et de ne pas tenir compte des possibles variabilités inter- et intra-individuelles de ce phénomène – liées, par exemple, à la sévérité et au type de délits commis. Les premières études sur la désistance consistant, le plus souvent, à comparer sur une courte durée les « désistants » aux « persistants », elles laissent, de plus, penser que le désengagement délinquant relève d'un passage abrupt entre un état de délinquance et un état de non-délinquance.

Tirant des leçons des problématiques d'une telle définition « statique », plusieurs chercheurs, de différentes disciplines, commencent à appréhender la désistance de façon processuelle. À partir d'une modélisation statistique, Shaw D. Bushway et ses collègues, par exemple, désignent la désistance comme un *processus de réduction de la fréquence de la délinquance d'un taux*

³¹ La récidive est régie, en France, par l'article 132-10 du Code Pénal : « Lorsqu'une personne physique, déjà condamnée définitivement pour un délit, commet, dans le délai de cinq ans à compter de l'expiration ou de la prescription de la précédente peine, soit le même délit, soit un délit qui lui est assimilé au regard des règles de la récidive, le maximum des peines d'emprisonnement et d'amende encourues est doublé ».

³² Par exemple, Neal Shover et Carol Y. Thomson (1992) considèrent la désistance comme l'absence d'arrestations durant 36 mois après la sortie de prison alors que Shadd Maruna *et al.* (2002) la définissent comme l'absence de nouvelles condamnations durant dix ans après la sortie de prison.

³³ David P. Farrington et J. David Hawkins (1991), par exemple, considèrent que la désistance s'opère à l'âge de 21 ans alors que Miskowitz (1994) montre, dans son étude, que les individus commettent leur dernier délit avant 31 ans.

différent de 0 à un taux stable empiriquement indissociable de 0³⁴ (Bushway *et al.*, 2001, p. 500). Pour les auteurs, sortir de la délinquance implique alors des évolutions progressives, notamment en termes de sévérité, de fréquence et de type de criminalité. Dans cette perspective, la désistance est ainsi définie comme un passage d'un état de délinquance à un état de non-délinquance – et non comme un « état ». Les travaux de John H. Laub et Robert J. Sampson (2001) soutiennent cette conception de la désistance : ils distinguent le processus de désengagement délinquant, incarné par la définition dynamique de la désistance ; et l'arrêt de la délinquance, représenté par sa définition statique. Autrement dit, l'arrêt de la délinquance (le second) devient le résultat d'un long processus causal de désistance (le premier).

Aujourd'hui partagée par la plupart des chercheurs travaillant sur le sujet³⁵, l'approche dynamique du désengagement délinquant renvoie à son aspect progressif et irrégulier. Elle oblige donc d'étudier la criminalité au cours du temps plutôt que de mener des comparaisons transversales (Loeber *et al.*, 1991). Elle impose, de fait, de (très) longues périodes d'enquête à partir desquelles sont étudiées, en temps plus ou moins réel, les trajectoires de vie d'(ex-)condamnés – comme l'ont, par ailleurs, réalisé le couple Glueck (1950), puis Robert J. Sampson et John H. Laub (1990). Si le suivi de cohortes sur de longues périodes semble être le meilleur moyen d'étudier les processus de désistance, cette méthode s'avère néanmoins excessivement coûteuse (Robert, 2014). De nombreux chercheurs se tournent, alors, vers deux alternatives méthodologiques : des études longitudinales menées sur des périodes courtes (telles que la *Sheffield Desistance Study*³⁶ d'une durée de quatre ans), permettant d'observer une partie des trajectoires de vie individuelles ; et des entretiens biographiques d'ex-condamnés (telles que la *Liverpool Desistance Study*³⁷), ayant comme principal intérêt de retracer une longue période de vie sur une courte durée. Ils ne nécessitent, en cela, pas de suivre les individus durant plusieurs années.

Pouvant allier données quantitatives et qualitatives³⁸, ces trois méthodes ont la particularité de comprendre le désengagement délinquant à partir du vécu des (ex-)condamnés. Il s'agit là d'une approche aussi pertinente que complexe : d'abord, elle nécessite de rencontrer des individus qui n'ont plus de contact avec les institutions judiciaires depuis un certain temps (ou qui n'en ont même jamais eu) – ce qui rend difficile et lente la construction d'un corpus ou d'un échantillon. Dans le cas où les individus ont été enregistrés, par le passé, par les institutions judiciaires, les données (telles que les coordonnées des ex-justiciables) ne sont évidemment pas actualisées et sont régulièrement caduques ; c'est pourquoi certaines recherches longitudinales débutent au moment où les enquêtés achèvent leur peine. Dans le cas où les individus ont cessé leurs pratiques déviantes sans passer par les institutions

³⁴ Traduction de la phrase suivante : *We define desistance as the process of reduction in the rate of offending (understood conceptually as an estimate of criminality) from a non-zero level to a stable rate empirically indistinguishable from zero.* (Bushway *et al.*, 2001, p. 500)

³⁵ Néanmoins, pour des raisons pratiques, il n'est pas rare que les études quantitatives s'appuient encore sur la définition statique de la désistance.

³⁶ La *Sheffield Desistance Study*, menée par Antony Bottoms et Joanna Shapland, en Angleterre, fut composée de 113 hommes âgés de 19 à 22 ans – interrogés à quatre reprises (au maximum), entre 2002 et 2006.

³⁷ La *Liverpool Desistance Study* fut, entre autres, conduit par Shadd Maruna (2001) : ce chercheur en psychologie sociale recueillit une soixante de récits de vie d'anciens détenus par effet « boule de neige » ; cette méthodologie lui valut d'être connu, auprès des enquêtés, comme le « *crazy Yank who will pay you to talk about your life* » (Maruna *et al.*, 2004) – soit, le « ricain fou qui te paye pour parler de ta vie ».

³⁸ Tel que cela a été fait dans la *Sheffield Desistance Study*.

judiciaires³⁹, il s'avère difficile de savoir où les trouver – ce qui conduit pratiquement tous les travaux sur la désistance à s'appuyer sur des bases de données judiciaires. Une deuxième difficulté méthodologique réside dans le suivi des ex-condamnés : en plus de créer son corpus ou son échantillon, il faut aussi maintenir les liens avec les enquêtés tout au long de l'étude, pour éviter que le taux d'attrition ne soit trop élevé. Pour finir sur les difficultés de méthodologie, l'approche biographique privilégiée par les travaux sur la désistance s'appuie, en partie, sur les souvenirs des individus ; ce qui requiert une réflexivité sur les discours, c'est-à-dire sur la façon dont les individus retracent et (re)construisent leur passé.

Qu'ils soient conceptuels ou méthodologiques, ces enjeux liés à l'étude des sorties de délinquance expliquent, en partie, pourquoi ce sujet ait mis du temps à se développer en France (Robert, 2014).

Mûrir et vieillir : sortir de la délinquance à travers les âges de la vie

L'intérêt scientifique pour la relation entre l'âge et la criminalité n'est pas récent. Déjà, au 19^{ème} siècle, Adolphe Quételet (1835) avait établi un lien entre l'âge et le *penchant au crime*. Il écrit à ce propos : *parmi toutes les causes qui influent pour développer ou pour arrêter le penchant au crime, la plus énergique est sans contredit l'âge* (1835, p. 227). Il explique ce rapport âge-criminalité en fonction de trois éléments (qui rappellent des thématiques privilégiées de la philosophie) : la force, la passion et la raison. Alors qu'avec l'âge, les deux premières, considérées par l'auteur comme *deux puissants instruments du crime* (*ibid.*), se renforcent puis décroissent, la troisième se développe continuellement jusqu'à la fin de vie des individus. Ainsi, pour Adolphe Quételet, *le penchant au crime [...] doit être à son maximum à l'âge où les forces et les passions ont atteint leur maximum* (1835, p. 228) – estimant, alors, ce maximum aux alentours de 25 ans.

Faisant déjà référence à la maturité et au vieillissement pour saisir l'arrêt de la délinquance, ce résultat est confirmé, plus tard, par de nombreux chercheurs (Glueck et Glueck, 1950 ; Moberg, 1953 ; Hirschi et Gottfredson, 1983 ; Farrington, 1986) – jusqu'à faire l'objet, aujourd'hui, d'un certain consensus. La courbe de la criminalité selon l'âge se dessine de la manière suivante : alors que l'activité délinquante augmente jusqu'à l'adolescence, elle décline ensuite jusqu'à la fin de la vie – d'abord rapidement, puis lentement (Farrington, 1986). Le plus souvent composée de ces trois séquences (augmentation, déclin rapide, déclin lent), cette courbe (en forme de « mont ») dispose d'une particularité : elle est « unimodale », c'est-à-dire que seul un pic d'activité délinquante ou criminelle se forme à travers les âges. Dans les années 1980, deux idées se confrontent quant à ce rapport criminalité-âge. D'abord, Travis Hirschi et Michael Gottfredson (1983), tous deux connus pour leur théorie générale du crime, défendent l'idée d'une causalité directe de l'âge sur la criminalité dans leur article *Age and the Explanation of Crime* : pour ces auteurs, le lien entre l'âge et la criminalité reste invariant et robuste selon les lieux, les contextes, la période, le type de crime, le sexe des individus, etc. Dans un article d'état de l'art sur le sujet (*Age and Crime*), David P. Farrington (1986) s'oppose à la thèse soutenue par ces deux auteurs : en s'appuyant sur des données auto-reportées (plutôt que sur des statistiques officielles) et en étudiant les variations intra-

³⁹ Dans son ouvrage sur les sorties de la toxicomanie, Robert Castel (1998) désigne comme « *bétéro-contrôles* », les individus qui cessent de se droguer en ayant été au contact des institutions ; et comme « *auto-contrôles* », les « sortants » qui n'ont jamais été accueillis par des institutions.

individuelles sur le long cours (plutôt que d'un point de vue transversal)⁴⁰, ce criminologue constate quelques variabilités en plus de celles produites par l'âge. David P. Farrington (1986) remarque, en effet, que le pic est atteint à des âges différents selon, par exemple, le type de délinquance : à 15 ans pour les incendies volontaires et les cambriolages, à 21 ans pour les agressions aggravées, et à 23 ans pour les meurtres. S'observant par le déplacement du pic d'activité délinquante, ces variations montrent que l'âge a un effet indirect sur la criminalité – sans modifier, cependant, l'allure globale de la courbe, toujours constituée de trois grandes séquences.

Ce n'est donc pas tant l'allure de la courbe criminalité-âge qui fait débat que les significations que l'on lui attribue (Farrington, 1986) – qui rappellent, bien évidemment, les conflits disciplinaires abordés auparavant. Après l'explication philosophique proposée par Adolphe Quételet au 19^{ème} siècle, le rôle de l'âge dans la criminalité a été interprété sous trois angles différents : au prisme de l'âge physiologique, de l'âge psychologique et de l'âge social – et en particulier, pour le désengagement délinquant, sous le prisme de trois formes de « vieillissement » et de maturité des individus.

D'une part, le « vieillissement physiologique » renvoie au vieillissement du corps. Cette première explication a été, en partie, portée par le couple Glueck (1950), à travers leur *théorie de la maturation*, puis par Michael Gottfredson et Travis Hirschi (1990) – les quatre défendant l'idée de sorties de délinquance « naturelles », dépendant quasi-exclusivement de l'âge des individus. Ce type de vieillissement inclut la fatigue, le ralentissement du corps, la perte de forces physiques – tous liées à une perte d'énergie de l'organisme (Sparkes et Day, 2016). Cette dernière affecte d'autant plus les pratiques de criminalité que celles-ci nécessitent des facultés physiques souvent attribuées à la jeunesse (telles que l'endurance, la souplesse, la rapidité, etc.) – ce qui contribuerait à expliquer l'allure de la courbe criminalité-âge, et son déclin à partir de l'âge adulte.

D'autre part, le « vieillissement psychologique » suppose une maturité interne chez les individus devenant adultes. Les travaux portant sur cette forme de vieillissement ont étudié plusieurs sortes de « maturité interne » qui, selon les différents auteurs, aideraient à sortir de la délinquance : les transformations neurologiques relevant de modifications des neurotransmetteurs *a priori* liés à la criminalité (Blonigen, 2010) ; les transformations cognitives telles que l'ouverture au changement, le développement d'une nouvelle perception des comportements déviants, etc. (Giordano *et al.*, 2002) ; et les transformations identitaires qui s'appuient sur les différents « soi » tels que le soi passé, présent, futur, comprenant pour ce dernier le « soi possible » et le *feared-self*⁴¹ (Paternoster et Bushway, 2009). Notons qu'une bonne partie de ces travaux repose sur la théorie du choix rationnel selon laquelle les individus ne peuvent sortir de la délinquance qu'à partir du moment où ils l'ont décidé. La prise de décision et l'autonomie sont facilitées par la maturité, qui accompagne le devenir adulte.

Pour finir, le « vieillissement social », soutenu par Robert J. Sampson et John H. Laub (1990), implique l'acquisition de rôles sociaux attachés à l'entrée dans l'âge adulte. De cette façon, les événements de vie « ordinaires », constituant le processus du « devenir adulte », peuvent

⁴⁰ David P. Farrington s'appuie sur la *Cambridge Study in Delinquent Development*.

⁴¹ Le *feared-self* peut être traduit par le « soi redouté » ou le « soi craint ».

devenir des tournants de vie signifiants (*turning points*, Abbott, 2009) – conduisant les individus à sortir de la délinquance. En s'accrochant à différents types de liens sociaux relatifs à l'âge adulte (tels que le mariage et l'emploi), les individus, progressivement, s'éloignent des – voire abandonnent les – formes de sociabilité (telles que leurs pairs déviants) qui contribuaient à leurs pratiques de criminalité juvénile⁴². Pour Robert J. Sampson et John H. Laub (1990), la portée de ces liens sociaux (professionnel, familial, etc.) dépend de l'âge des individus : alors que la famille d'origine, les pairs, et l'école ou les formations professionnelles participent de la socialisation adolescente, le travail et la « nouvelle » famille constituent les scènes sociales à partir desquelles tout individu accède au statut d'adulte. Dans cette logique, ce n'est toujours pas l'âge en soi qui permet de se désengager de la délinquance, mais ce qu'il suscite en termes de rôles sociaux et de routines quotidiennes : en grandissant et en vieillissant, l'image et le rôle du « délinquant juvénile » ne sont plus adaptés à l'âge adulte ; *a contrario*, les rôles de « parent », de « salarié », etc. donnent des opportunités aux individus pour se sentir autonomes, responsables, mais aussi reconnus au sein de la société dite « conventionnelle ».

Si les sorties de délinquance suivent le processus du « devenir adulte », il ne suffit, donc, pas de prendre de l'âge pour cesser ses pratiques de criminalité. C'est, plutôt, ce que l'âge renvoie aux individus, et ce qu'il suppose – physiologiquement, psychologiquement et socialement – qui importe.

Des processus en zigzag : sortir de la délinquance par tâtonnement⁴³

Bien que la forme générale de la courbe reliant l'âge et la criminalité s'avère relativement « stable » (divisée, rappelons-le, en trois séquences), ce lien n'est néanmoins pas linéaire. Il est, en cela, représenté sur la courbe par des dents de scie, et non des lignes. David Matza (1964) et Daniel Glaser (1969) expliquent, respectivement, ces oscillations à travers les notions de *drift* (ou de « dérive ») et de *zigzag*. Dans cette perspective, celui qui est étiqueté « délinquant » n'est jamais entièrement investi dans la déviance ; il oscille continuellement entre la déviance et la conformité. Ainsi, les carrières délinquantes et criminelles, y compris leur abandon, prennent la forme d'un *zigzag* au cours duquel se succèdent des phases d'accalmies (soit, des arrêts temporaires) et des phases de criminalité⁴⁴. En ce sens, Daniel Glaser écrit : [les individus] *suivent un chemin en zigzag, passant du crime à l'absence du crime, et vice-versa. Parfois, cette séquence est répétée plusieurs fois ; parfois, les criminels ne commettent qu'un seul crime ; parfois, ces oscillations sont de longue durée, voire permanentes, et parfois elles sont de courte durée*⁴⁵. Pour les deux auteurs, la criminalité est, par ailleurs, transitoire et situationnelle, suivant les différents âges de la vie.

⁴² Pour que ces liens sociaux soutiennent le désengagement délinquant, ils doivent, par ailleurs, apporter aux individus une stabilité et une reconnaissance sociale.

⁴³ Mohammed, 2012b.

⁴⁴ L'alternance entre les périodes d'accalmies et les périodes de criminalité empêche, précisément, de définir la désistance de façon « statique » : en effet, il est bien complexe de savoir à quel moment il s'agit d'un arrêt définitif de la criminalité (plutôt qu'un arrêt temporaire).

⁴⁵ Traduction personnelle de : *follow a zig-zag path... going from noncrime to crime and to noncrime again. Sometimes this sequence is repeated many times, but sometimes they clearly go to crime only once; sometimes these shifts are for long duration or even permanent, and sometimes they are short lived* (Glaser, 1969, p. 58).

Auteur de l'ouvrage *The Felon*, John Irwin (1970) envisage, lui, un « double processus » conduisant les individus à cesser la criminalité : une dynamique dissuasive, détournant de la criminalité, composée de la peur de la prison et de l'épuisement d'une vie déviante ; et une dynamique incitative, encourageant les individus à adopter un style de vie conventionnel, avec une relation conjugale, un investissement dans des hobbies (tels que le sport, etc.). Cette dualité incitation-dissuasion a été reprise par différents chercheurs, dont Tore Bjørgo (2002) dans ses travaux menés en Europe sur les processus d'abandon des groupes néonazis. Observant que la plupart des militants extrémistes envisagent de quitter ces groupes, ce chercheur norvégien distingue deux types de facteurs : les facteurs *push* qui, par leur aspect déplaisant, poussent les individus à quitter ces groupes ; et les facteurs *pull*, qui tirent les individus vers une alternative plus conventionnelle (Bjørgo, 2002, p. 11). Plus récemment, en France, Marwan Mohammed utilise ce même schéma de désengagement pour étudier les sorties de bandes de jeunes – à travers les concepts de *forces centrifuges* et *forces centripètes*⁴⁶ : *les forces centripètes des désistements constituent l'ensemble des évènements, des opportunités et des rencontres qui rendent possible une démarche de sortie. À l'inverse, les dynamiques centrifuges renvoient aux expériences négatives qui accompagnent nécessairement les engagements en bande* (Mohammed, 2012, p. 183). D'une part, les *forces centrifuges* (telles que les pressions pénales, la culpabilité familiale et la recomposition des liens entre pairs délinquants) poussent les individus à s'éloigner d'un style de vie déviant – ce que Marwan Mohammed (*ibid.*) appelle l'*usure*. D'autre part, les *forces centripètes* (telles que la mise en couple, l'emploi) attirent les individus vers les institutions normées – ce que l'auteur désigne comme une *ouverture sociale*. Ces deux logiques (« quitter » le style de vie déviant et « aller vers » une vie conventionnelle) sont indissociables l'une de l'autre : en cela, elles se produisent simultanément et, pour la plupart des individus, *par tâtonnement*⁴⁷ (Mohammed, 2012, p. 187). À partir de cinquante-sept entretiens conduits auprès d'individus (âgés entre 23 et 39 ans) anciennement investis dans une bande, Marwan Mohammed remarque, en effet, que *les distanciations progressives par tâtonnement constituent le cheminement dominant. Accidenté et incertain, le désistement est ici lent mais durable, débouchant sur l'adoption d'un nouveau style de vie et la validation d'un nouveau statut social* (Mohammed, 2012, p. 187).

Aujourd'hui, la plupart des chercheurs considèrent que le désengagement délinquant relève d'un processus long, progressif et incertain – suivant un « continuum » entre criminalité et conformité. Anthony Bottoms et ses collègues écrivent à ce propos : *la dynamique globale de la personne peut se tourner vers la désistance (et c'est le cas pour la plupart des délinquants dans leur vingtaine) mais chaque semaine ou chaque mois, de nouveaux épisodes de criminalité de différents types peuvent avoir lieu [...]*⁴⁸.

⁴⁶ On retrouve, par ailleurs, ces notions de « forces centripètes » et de « forces centrifuges » dans les travaux de Thomas Sauvadet (2006) sur le capital guerrier.

⁴⁷ L'auteur met en évidence deux autres types de « schémas d'éloignement des bandes », plus rares que les « distanciations progressives par tâtonnement » : les sorties par « contrainte » (produites par des éloignements géographiques), et les sorties par « ruptures » (produites par des accidents de la vie).

⁴⁸ Traduction personnelle de : *A person's overall movement may be towards desistance (and this is the case for most offenders in their twenties), but each week or month may see further episodes of criminality, possibly of different types [...]* (Bottoms et al., 2004, p. 383).

Temporalité(s) et spatialité(s) des sorties de délinquance

Au-delà du paradoxe de « l'œuf et de la poule »

Dès lors que l'approche dynamique de la désistance a été développée, plusieurs travaux ont cherché à segmenter – voire, à ordonner – ce processus pour y apporter quelques précisions et fournir une alternative à la définition statique.

C'est, d'abord, à l'instar du travail d'Edwin Lemert (1951)⁴⁹ que Stephen Farrall et Shadd Maruna (2004) proposent de distinguer deux étapes de la désistance : la *désistance primaire* qui consiste en une période d'accalmies des pratiques délinquantes, puis la *désistance secondaire* relevant plutôt d'un maintien à long terme de l'état de non-délinquance, accompagné d'un changement identitaire. Plus tard, Fergus McNeill (2016) y ajoute une troisième étape, la *désistance tertiaire* – qui prend en compte le regard d'autrui dans les sorties de délinquance, et le sentiment d'appartenance à la société chez les ex-condamnés. Autrement dit, il s'agit d'une phase durant laquelle les individus ne sont plus perçus, dans la société et par les proches, comme « délinquants » mais bien comme « désistants ». Dans une certaine mesure, cette typologie de la désistance (primaire, secondaire, tertiaire) est pertinente au sens où elle décrit l'aspect progressif de la désistance et rappelle l'importance de la déstigmatisation dans ce processus. Néanmoins, elle renvoie explicitement à un processus ordonné : même si ce séquençage temporel n'a pas vocation à cela, il laisse penser, par les seuls termes utilisés, que la désistance relève d'un mécanisme commun à tout individu, automatique et unidirectionnel.

Pour conserver l'aspect dynamique des sorties de carrières délinquantes, Neal Shover (1983) avait plutôt conseillé, quelques années auparavant, de ne pas imposer un ordre à ces processus. Pour l'auteur, ces derniers sont, en effet, constitués de *contingences* temporelles et interpersonnelles. À travers l'usage de ce terme, ce sociologue américain⁵⁰ évoque là l'aspect imprévisible des événements de la vie quotidienne – influençant l'abandon de la délinquance. Dans un article intitulé *The later stages of ordinary property offender careers*, il écrit à ce sujet : *imposer un ordre temporel et causal rigide à ce processus violerait sa nature dynamique et, étant donné l'état actuel de nos connaissances, serait arbitraire et prématuré*⁵¹.

D'autres chercheurs ont alors opté pour une modélisation plus souple des processus de sortie de délinquance, en s'appuyant davantage sur un séquençage « spatial » (en termes de « configurations ») que sur un séquençage temporel. À partir de la typologie de Stephen Farrall et Shadd Maruna (2004), puis de Fergus McNeill (2016), Briège Nugent et Marguerite Schinkel (2016) utilisent une nouvelle terminologie, qui reprend sensiblement les mêmes définitions que celles proposées par les auteurs précédents) : l'acte de désistance (ou *act-desistance*), désignant l'absence de pratiques de criminalité ; la désistance identitaire (*identity*

⁴⁹ Edwin Lemert (1951) mit en évidence la déviance primaire et la déviance secondaire : la première consistait en une « période d'expérimentation » des pratiques déviantes ; alors que la seconde relevait plutôt d'un engagement de l'individu dans la déviance.

⁵⁰ Neal Shover est spécialisé dans la criminalité en « col blanc ».

⁵¹ Traduction personnelle de : *Imposition of a rigid temporal and causal order on this process would violate its dynamic nature and, given our present state of knowledge, would be arbitrary and premature* (Shover, 1983, p. 213).

desistance), c'est-à-dire l'intériorisation d'une identité non-délinquante, ainsi que la désistance relationnelle⁵² (*relational desistance*) pour la reconnaissance du changement par les autres. Marwan Mohammed suggère, quant à lui, un processus en trois « étapes » : la *conscientisation*, la *mobilisation* et la *pérennisation*. Si l'auteur insiste sur le caractère non-linéaire de ce processus, comportant des allers retours, il garde cependant l'idée d'un certain ordre entre ces trois étapes – contrairement à Briège Nugent et Marguerite Schinkel : dans un premier temps, la *conscientisation* est définie par le sociologue français comme *l'étape initiale d'incorporation, d'acceptation et d'expression de projection d'un soi hors bande, plus conforme aux attentes sociales* (2012, p. 189). Autrement dit, cette phase consiste en une réévaluation de sa propre identité, à travers ses expériences à la fois déviantes et conformes. Dans un deuxième temps, celui de la *mobilisation*, les individus essaient de *[mettre] en acte les nouvelles résolutions personnelles* (2012, p. 190). Il s'agit là d'une étape délicate puisque les individus tentent des expériences en dehors de celle de la déviance – pouvant, à tout moment, « échouer ». Le troisième temps, celui de la *pérennisation*, renvoie à l'adoption d'un style de vie conventionnel, c'est-à-dire à un *nouveau régime de relations sociales, un nouveau socle de normes, de valeurs et un rapport moins pessimiste à l'avenir* (p. 191). Dépendantes les unes des autres, ces phases prennent en compte l'individu en interaction avec la société.

Pour sortir du débat de « l'œuf et de la poule », plusieurs chercheurs proposent, à partir des années 2000, des modélisations alliant les deux niveaux des sorties de délinquance : le niveau individuel (ou « agentique ») et le niveau social (ou structurel). En Angleterre, cette approche dite « intégrative » de la désistance (Farrall et Bowling, 1999 ; Bottoms *et al.*, 2004) s'inspire de la *théorie de la structuration* d'Anthony Giddens (1984) – défendue par Anthony Bottoms et Paul Wiles (1992). Croisant cette théorie et celle du parcours de vie de Sampson et Laub (1993), Stephen Farrall et Benjamin Bowling (1999) expliquent le processus de sorties de délinquance par *l'interaction entre les choix individuels, et une large gamme de forces sociales, de pratiques institutionnelles et sociétales qui échappent au contrôle de l'individu* (1999, p. 261). L'objectif est de ne donner de primauté ni à l'agent, ni à la structure. Anthony Bottoms et ses collègues (2004) précisent cette interprétation intégrative (ou *interactive*) en identifiant cinq concepts impliqués dans le désengagement délinquant : le *programmed potential*, les structures sociales, le contexte culturel (et les *habitus*), le contexte situationnel et *l'agency*. Alors que le *programmed potential*, renvoie au « potentiel de récidive » de l'individu (mesuré par des instruments de groupe utilisés par les institutions judiciaires britanniques), les trois concepts suivants concernent le contexte social dans lequel se déroule ou non la désistance : les *structures sociales*, qui soutiennent ou limitent les actions individuelles – tel que l'ont montré Laub et Sampson (2003) ; le *contexte culturel* (et les « *habitus* »⁵³ relatifs à celui-ci) dans lequel les individus évoluent, et qui façonne leurs représentations et leurs croyances⁵⁴ ; le *contexte situationnel* qui offre ou non des opportunités de désistance ou de délinquance. Pour terminer, le concept

⁵² Les autrices distinguèrent trois « niveaux » de désistance relationnelle : d'abord, le niveau micro- qui concerne la reconnaissance du changement par l'environnement social immédiat des individus ; le niveau méso-, qui prend en compte la communauté plus large ; et le niveau macro-, qui renvoie à la reconnaissance du changement par la société dans son ensemble.

⁵³ Les auteurs s'appuient, ici, sur les travaux de Pierre Bourdieu (1977).

⁵⁴ Les auteurs expliquent que le contexte culturel dans lequel vivent les (ex-)justiciables influence considérablement les rôles de genre ; et particulièrement, les représentations individuelles autour de la masculinité (ce que celle-ci implique, notamment par rapport à la délinquance et à la désistance).

d'*agency* prend en compte la « *dimension subjective* » de la désistance – entendu par là la conscience et le choix individuel de changer.

Au Canada, Isabelle Fortin-Dufour et ses collègues (Fortin-Dufour, 2013 ; Fortin-Dufour *et al.*, 2015) s'appuient sur la *théorie du réalisme critique* de Margaret Archer⁵⁵ pour soutenir l'approche intégrative de la désistance. En plus de souligner la pluralité de ce processus, les autrices mettent en évidence la multiplicité et la diversité des voies de sorties de délinquance : *les réalistes critiques avancent qu'il existe une multitude de mécanismes causaux qui s'amalgament de différentes façons, défendant ainsi que l'on ne puisse jamais prédire avec certitude l'effet de A sur B. Pour les réalistes critiques, il n'existe donc pas un seul processus qui conduise automatiquement au désistement, mais plutôt plusieurs tendances (combinaisons de facteurs) qui vont conduire à l'abandon du crime* (Fortin-Dufour, 2013, p. 57). Ainsi, Isabelle Fortin-Dufour et Renée Brassard (2014) construisent une typologie à partir de l'interaction entre l'échelle individuelle et l'échelle sociale, et présentent trois processus de sorties de délinquance (le *converti*, le *repentant* et le *rescapé*). Possédant peu de capital social, le *converti* est celui qui abandonne la criminalité au fur et à mesure des liens institutionnels établis (professionnel, familial, etc.) sans que l'individu n'évoque l'envie de s'en sortir⁵⁶. S'impliquant plus tardivement dans la criminalité, le *repentant*, représenté par le « criminel en col blanc », s'avère mieux doté en termes de capital social : ici, le processus de sortie de délinquance⁵⁷ dépend de la motivation de l'individu à retrouver la position sociale qu'il détenait avant ses pratiques de criminalité. Pour le *rescapé*, il s'agit plutôt d'un processus mêlant les niveaux individuel et structurel de la désistance. Isabelle Fortin-Dufour parle d'un *processus mixte* où *seuls les efforts de l'acteur et de la structure sociale conduisent au désistement* (2015, p. 271).

In fine, toutes les théories dites « intégratives » montrent l'aspect pluriel du désengagement délinquant au niveau intra- et inter-processuel, et rappellent toute la difficulté d'ordonner ces processus. D'une part, sortir de la délinquance implique, dans la plupart des cas, plusieurs modifications, à l'échelle individuelle et sociale, qui ne sont pas strictement les mêmes pour tous les (ex-)condamnés. D'autre part, étant donné les différentes combinaisons possibles entre les éléments influençant le désengagement délinquant, il existe une pluralité de processus menant les individus à sortir de la délinquance. De fait, un séquençage « spatial » couplé au séquençage temporel lié aux âges de la vie – soit, en termes de « configurations » – paraît pertinent pour préserver le caractère dynamique et fluctuant des sorties de délinquance. Il s'agit, en cela, de comprendre le désengagement délinquant au prisme d'enchevêtrement(s) entre des dimensions sociales et des représentations individuelles, qui se développent tout au long de la vie.

Des événements de vie aux *turning points*, des « portes » de sortie(s) à l'âge adulte

La *théorie du contrôle social informel en fonction de l'âge*, proposée par John H. Laub et Robert J. Sampson (1993), est certainement l'une des plus influentes des *désistance studies*. S'appuyant sur les travaux de Glen Elder (1985) relatifs aux parcours de vie, elle repose sur deux

⁵⁵ Margaret Arche est une sociologue britannique de la fin du 20^{ème} siècle.

⁵⁶ Ce type de sortie de délinquance rappelle ce que John H. Laub et Robert J. Sampson nomment la *désistance par défaut* (2005, p. 37) – en s'inspirant des travaux d'Howard Becker (1960) sur le concept d'engagement.

⁵⁷ Isabelle Fortin-Dufour le qualifie de processus *agentiel* (2015, p. 271).

concepts : celui de *trajectoire* et celui de *transitions* (Sampson et Laub, 1990, p. 610). Une trajectoire incarne une *ligne de développement* à partir de laquelle se construisent continuellement les individus. Sociales et biographiques, ces lignes sont multiples : familiale, professionnelle, etc., chacune représente un pan de la trajectoire de vie des individus. Les événements de vie qui constituent chaque ligne biographique (tels que le mariage, le premier emploi) sont, ainsi, autant d'opportunités de « portes » de sortie de délinquance – au fur et à mesure qu'ils relient les individus à la société conventionnelle. En particulier, lorsque ces événements marquent les trajectoires au point de les faire bifurquer et de les réorienter, ils prennent la forme de *transitions*, c'est-à-dire de *turning points* (ou *tournants de l'existence*⁵⁸). Dans la littérature des *desistance studies*, plusieurs *turning points* ont été étudiés : en particulier, ceux qui correspondent à l'entrée dans l'âge adulte, dont le service militaire (Sampson et Laub, 1996), l'emploi (Uggen, 1999) et le mariage (Bersani *et al.*, 2009).

En tant que liens sociaux, les *tournants de l'existence* offrent aux (ex-)condamnés d'autres espaces et de nouvelles formes de sociabilité hors de celle centrée sur la criminalité. Ils apportent, en cela, d'autres façons et moyens d'être reconnu et de se sentir protégé – deux besoins, par ailleurs, essentiels à tout individu (Paugam, 2008). Dans les sociétés contemporaines, ce sont le travail et la vie affective – deux importants marqueurs sociaux – qui font généralement partie des « carrefours biographiques » les plus notables dans la vie d'ex-condamnés (Laub *et al.*, 1998). D'une part, la stabilité professionnelle, avec des conditions de travail convenables (relations avec la hiérarchie et les collègues, salaire, etc.), peut encourager les individus à s'éloigner de leur style de vie déviant. D'autre part, comme le travail, la vie affective (mise en couple, construction d'une famille) n'a pas un impact en soi sur les sorties de délinquance ; celles-ci sont plutôt marquées par la qualité des liens affectifs qui restructure et(ou) déstructure les cercles de sociabilité déviants (dont les pairs) et offrent, au quotidien, plusieurs formes de soutien (affectif, matériel, etc.). De manière générale, il importe donc que les liens sociaux soient « de qualité » – pour qu'ils participent d'une réelle reconfiguration de vie (Laub *et al.*, 1998). Soutenant les « conversions » des (ex-)condamnés à un style de vie conventionnel, l'investissement dans de nouvelles sphères de socialisation classiques (professionnelles, affectives, extra-professionnelles) pousse les individus à la conformité : elles exigent d'eux de se présenter sous des rôles « conformes », en plus de leur imposer une nouvelle routine.

Participant de l'intégration sociale des individus et du contrôle social informel, les liens sociaux, et leur chance de se manifester, dépendent de la temporalité : structurelle (soit l'époque) et individuelle (soit l'âge des individus). Les *tournants de l'existence* s'expriment, en cela, dans des contextes particuliers – un environnement et une époque – avec des représentations sociales de la conformité et des spectres d'opportunités propres à ces derniers. Prenons le cas de la France et de son modèle d'intégration. Basé sur trois éléments essentiels (un emploi sous contrat à durée indéterminée, le mariage, l'accès à la propriété), ce modèle traditionnel a évolué depuis les années 1970 : en particulier, le salariat s'effrite sous l'effet d'un effondrement du secteur secondaire et d'une tertiarisation du marché de l'emploi, couplés à une massification scolaire (Castel, 2009). Aujourd'hui, les individus accèdent donc plus tardivement et plus difficilement à un CDI et à la propriété – sans compter qu'ils se

⁵⁸ Hughes, 1996.

mariant moins. Retardant la prise d'autonomie et le « devenir adulte » (Van de Velde, 2008), ce resserrement des champs des possibles risque aussi de ralentir les sorties de délinquance (Gaïa, 2019) – en comparaison avec la moitié du 20^{ème} siècle, époque durant laquelle les (ex-)condamnés souvent issus de milieux populaires⁵⁹ suivaient les traces de leurs aînés ouvriers dès qu'ils avaient l'âge de travailler (Mauger, 2009).

Dans une conception développementale du désengagement délinquant, les liens sociaux, leur influence et leur survenue, dépendent aussi de l'âge des individus et des types de socialisation qui lui sont associés. Alors que dans l'enfance, la famille d'origine représente le cercle de socialisation privilégié pour se construire, ce sont les pairs et l'institution scolaire qui prennent le relai à l'adolescence. Plus tard, à l'âge adulte, les individus se socialisent davantage à travers le travail et la vie affective. Tout au long de leur vie, les individus croisent, alors, de multiples « portes de sortie » : la nature et la fréquence de celles-ci varient d'une personne à l'autre, selon leur âge, leur trajectoire de vie et le contexte social. C'est bien là une des caractéristiques pertinentes d'une approche du désengagement délinquant par les « carrières » ou les « trajectoires de vie » : elle prend en compte les différentes temporalités (passé, présent et futur) que traversent l'(ex-)condamné – exigeant ainsi de saisir à la fois le capital (social, culturel, économique) de l'individu, le spectre d'opportunités qui s'offrent à lui et ses représentations de l'avenir.

Récits de sorties : l'*agency*, ou l'intention du désengagement

Si les manières de sortir de la délinquance dépendent du contexte dans lequel les individus vivent, ces derniers doivent, par ailleurs, saisir les opportunités susceptibles de soutenir ces processus – de façon intentionnelle ou non. Alors que, dans le cas des *sorties par défaut*⁶⁰ (Sampson et Laub, 2005), certains se désengagent de la délinquance sans en avoir clairement exprimé la volonté, d'autres manifestent davantage leur « ouverture au changement » (Giordano et al., 2002). Utilisant le concept d'*agency*, plusieurs auteurs s'intéressent ainsi aux différents types d'action individuelle, impliqués dans de tels processus, et qui entraînent bien souvent des recompositions identitaires.

Se situant dans un cadre interactionniste, Peggy C. Giordano et ses collègues (2002) proposent une approche cognitive du désengagement délinquant, compatible avec celle du contrôle social proposée par Laub et Sampson (1990), mais qui conçoit davantage l'individu comme « acteur » de son changement. Pour les auteurs, l'individu ne se trouve pas entièrement contraint par son environnement ; il doit sélectionner les éléments disponibles et susceptibles de l'aider à stopper ses pratiques délinquantes ou criminelles. Peggy C. Giordano et ses collègues appellent ces éléments des *hooks for change*⁶¹ – que l'on peut traduire comme des « brèches » ou des « hameçons » du changement. Dans cette perspective, les auteurs mettent en évidence quatre étapes qui participent d'une transformation cognitive des

⁵⁹ Du fait d'une gestion différentielle des illégalismes au sein des institutions pénales (Fischer & Spire, 2009), les populations ciblées par ces dernières appartiennent davantage aux classes dominées qu'aux classes dominantes.

⁶⁰ Dans ce cas de figure, sortir de la délinquance implique plusieurs « conséquences de 'paris subsidiaires' » (Cf. Becker, 2006).

⁶¹ Les auteurs préfèrent cette expression à celle de *turning points*, spécifiquement pour « mettre l'accent sur le rôle propre de l'acteur » : [...] *consistent with Mead's notion of opening the door to certain stimuli and closing it to others, we wish to emphasize the actor's own role in latching onto opportunities presented by the broader environment* (Giordano et al., 2002, p. 1000).

individus et qui soutiennent le processus de changement : premièrement, être ouvert au changement ; deuxièmement, percevoir une « brèche » disponible pour changer ; troisièmement, envisager un « soi de remplacement » convenable ; quatrièmement, développer une nouvelle perception du style de vie déviant. Plus que des reconfigurations de style de vie, ce sont ainsi de nouvelles identités qui se (re)créent (telles que celles de parent, de travailleur, de conjoint), recouvrant et remplaçant progressivement celle du « délinquant ». Dans leur article intitulé *Gender, Crime, and Desistance : Toward a Theory of Cognitive Transformation* (2002), les auteurs conceptualisent leur approche à travers un schéma (cf. figure 1) croisant et superposant les deux processus impliqués, selon eux, dans le désengagement délinquant : celui lié au contrôle social et celui lié aux transformations cognitives.

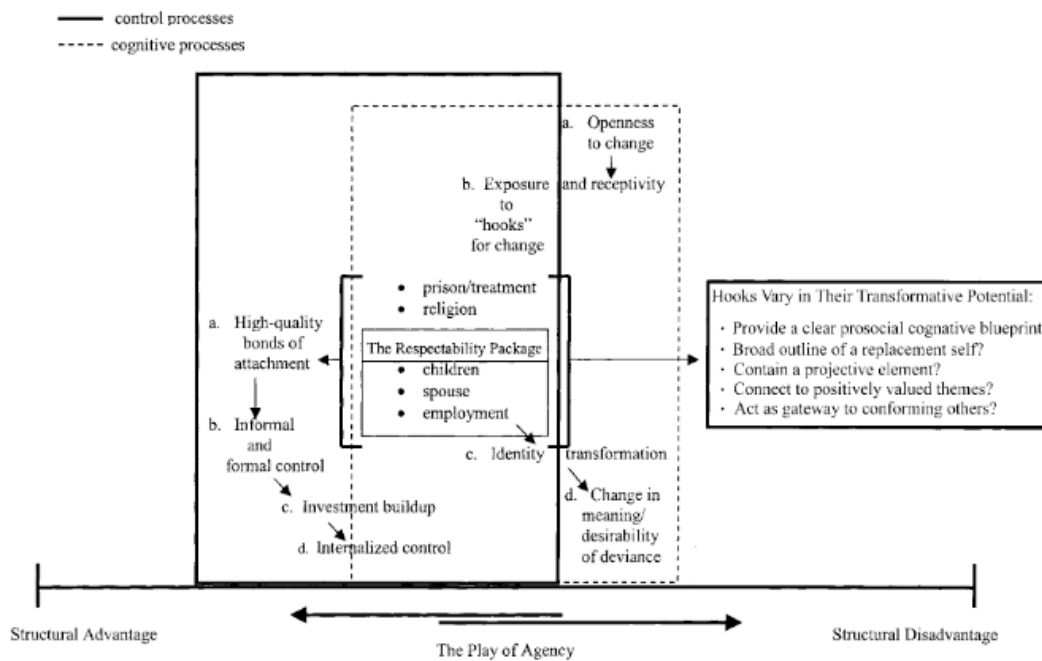


Figure 1 : Schéma des mécanismes associés à la désistance proposé par Giordano *et al.* (2002)

La notion de changement identitaire traverse de nombreux travaux sur les sorties de délinquance (Maruna, 2001 ; Vaughan, 2007 ; Paternoster et Bushway, 2009). Dans une approche plus radicale que celle de Peggy C. Giordano et ses collègues, et explicitement différente de celle de John H. Laub et Robert J. Sampson, Ray Paternoster et Shawn Bushway (2009) considèrent la décision de sortir de la délinquance comme une condition *sine qua non* d'un quelconque changement. Pour ces deux auteurs, le changement d'identité est, en ce sens, intentionnel et nécessaire ; autrement dit, les (ex-)condamnés doivent abandonner leurs anciennes identités relatives au style de vie délinquant ou criminel avant d'en former de nouvelles. Au lendemain du débat de « l'œuf et de la poule », cette conception des sorties de délinquance semble étriquée et dépassée ; néanmoins, l'idée que les individus se désengagent de la criminalité en envisageant plusieurs versions futures d'eux-mêmes s'avère intéressante. Paternoster et Bushway (2009) expliquent qu'en se projetant vers l'avenir, les individus se construisent à la fois un *soi craint*⁶² et un *soi possible* convenable. Le premier, qui symbolise le

⁶² Traduction de « *feared self* ».

soi possible négatif, renvoie à ce que les individus ne veulent pas devenir s'ils restaient dans un style de vie déviant. Selon les auteurs, ce *soi redouté* représente une *source de motivation puissante* à partir de laquelle s'initie le processus d'abandon des pratiques délinquantes (et criminelles) – suivi, ensuite, du *soi conventionnel* : *Ceux qui souhaitent rompre avec le crime sont donc probablement motivés, au début, par une forte aversion pour le soi possible négatif, le soi redouté qu'ils ne veulent pas devenir. L'aversion pour le soi redouté ne peut à elle seule soutenir l'abandon du crime, mais elle fournit la motivation initiale qui, avec le temps, est complétée par des raisons plus positives. En fait, bien que les notions du soi redouté puissent dominer au début, le succès du changement de soi semble exiger, à long terme, un équilibre entre les soi possibles positifs et négatifs – une combinaison de ce que l'on veut devenir et de ce que l'on craint de devenir et dont on s'éloigne.*⁶³

À travers les récits de vie d'une soixantaine d'individus condamnés, Shadd Maruna (2001) étudie, particulièrement, cette (re)construction de soi chez ceux qui cessent leurs pratiques délinquantes ou criminelles. Il montre que, contrairement à ceux qui continuent leurs pratiques de criminalité, ceux désignés comme « désistants » adoptent une posture de changement qui s'observe dans leur façon de se raconter, et de décrire leur trajectoire. Shadd Maruna (2001) appelle cette présentation de soi le *redemption script*. Pour l'auteur, ce « scénario de rédemption » se forme autour de trois éléments : un *core self* ou *true self*, c'est-à-dire la croyance en un ego profondément conventionnel ; un *sense of agency*, soit le sentiment de pouvoir agir sur sa propre vie malgré les contraintes structurelles ; et des *generative motivations*, entendu par là le souhait d'améliorer ses conditions d'existence pour les générations futures⁶⁴ – une préoccupation qui tend à s'intensifier lorsque les individus deviennent parents. Si les individus encore investis dans la criminalité émettent aussi ce désir de « générativité » (Healy et O'Donnell, 2008 ; Liem et Richardson, 2014), ils expriment néanmoins un sentiment d'impuissance les empêchant de poursuivre cette ambition – et les condamnant, alors, à un style de vie déviant et une identité de « délinquant ». Dans ce second cas de figure, Shadd Maruna (2001) parla de *condemnation script*, c'est-à-dire de « scénario de condamnation ».

Conclusion de la revue de littérature : des sorties de délinquance lentes

Après plusieurs tentatives de définitions statiques, les chercheurs s'accordent pour expliquer la désistance de façon processuelle et dynamique. La littérature propose, ainsi, de définir le

⁶³ Traduction de : *Those desiring to break from crime, then, are likely motivated at first by a strong aversion to the negative possible self, the feared self that they do not want to become. Aversion to the feared self alone cannot sustain the break with crime, but it does supply the initial motivation, which, over time, is supplemented by more positive reasons. In fact, although notions of the feared self may dominate at first, success at self-change seems in the long-run to require a balance between positive and negative possible selves—a combination of both what one wants to become and moves toward and what one fears that one will become and moves away from* (Paternoster et Bushway, p. 1118).

⁶⁴ Shadd Maruna (1997) emprunta le concept de « générativité » à Erik Erikson (1959 ; 1968) pour définir ce souci de transmission et d'héritage laissé aux générations futures.

désengagement délinquant comme un processus par lequel les individus stoppent ou réduisent considérablement leurs pratiques délinquantes ou criminelles.

Étroitement lié à l'âge des individus, ce processus a plusieurs particularités : d'une part, il est non-linéaire – et donc, composé d'allers retours entre des phases de criminalité, des phases d'arrêt, de diminution, et de changements de types de criminalité ; d'autre part, il s'agit, généralement, d'un processus long – rares étant, en effet, les sorties de délinquance abruptes.

Enquêter « de l'intérieur » : une approche biographique des sorties de délinquance

Démarche méthodologique

*Pour comprendre la conduite d'un individu, on doit savoir comment il percevait la situation, les obstacles qu'il croyait devoir affronter, les alternatives qu'il voyait s'ouvrir devant lui ; on ne peut comprendre les effets du champ des possibilités, des sous-cultures de la délinquance, des normes sociales et d'autres explications de comportement communément invoquées, qu'en les considérant du point de vue de l'acteur, écrit Howard Becker à la fin des années 1980 (1986, p. 106). Qu'il s'agisse des travaux quantitatifs à travers le développement de cohortes de grande envergure (West et Farrington, 1977 ; Laub et Sampson, 1988 ; Wolfgang *et al.*, 1972 ; McCord, 1992) ou des travaux qualitatifs menés à partir des recueils de récits de vie (Irwin, 1970 ; Meisenhelder, 1977), les années 1970-1980 représentent une période marquante dans la littérature relative à la fin des carrières délinquantes (Farrall, 2012) et à la désistance. À cette époque, émerge un intérêt particulier pour les discours de l'acteur ex-condamné (Goffman, 1973) – sans aboutir, pour autant, à une vision qui singularise les parcours à l'extrême et renvoie la responsabilité à la seule individualité (Bidart, 2008, *in* Dubar et Nicourd, 2017, p. 25). Apparu dès les premiers travaux de l'École de Chicago au début du 20^{ème} siècle (Thomas et Znaniecki, 1918), et importé sur les scènes scientifiques françaises dans les années 1980 (Bertaux, 1980 ; Bertaux et Bertaux-Wiame, 1980), le récit de vie, en tant que méthode sociologique, a permis plus largement de sortir du carcan scientifique selon lequel il n'était possible d'étudier la réalité sociale – dont la déviance – qu'à travers la mesure quantitative et « objective » des régularités de masse.*

Privilegiée dans cette thèse, cette approche méthodologique exige d'aller à la rencontre d'individus qui ont vécu des périodes de délinquance à leur minorité. En plus de quatre récits de vie exploratoires, trente-neuf récits de vie d'individus ayant été condamnés par une juridiction pour mineurs ont été recueillis à travers trois terrains de recherche (Montclar, Lunan, Barranville). Si l'image dominante et médiatisée de la délinquance juvénile reste celle des jeunes « de quartier », de « cité », le corpus de cette recherche n'est pas si homogène – tout du moins, en termes d'environnement. Certes, j'ai bien trainé mon sac à dos au milieu

de grands ensembles urbains, mais pas seulement. Plusieurs entretiens ont été réalisés sur des aires d'accueil des gens du voyage, dans des maisons en plein cœur de village ou en campagne reculée. De Montclar à Barranville, en passant par Lunan, c'est spécifiquement sur la diversité des trajectoires de vie recueillies que s'appuie cette thèse.

Des « cartographies » sensibles de sorties de délinquance

Une recherche à la croisée d'une sociologie dispositionnelle et d'une sociologie situationnelle

Si ce travail de recherche prend comme point de départ une littérature anglo-saxonne spécifique – surtout criminologique – de la désistance, il s'inscrit, pour l'analyse, au croisement d'au moins quatre champs sociologiques : une sociologie de la déviance (Becker, 1963), une sociologie des parcours de vie (Grossetti *et al.*, 2010) et des âges de la vie (Van de Velde, 2008) ainsi qu'une sociologie à l'échelle de l'individu (Lahire, 1998). Dans cette perspective, le désengagement délinquant ne signifie pas l'arrêt de la délinquance (Sampson et Laub, 2001), mais désigne un processus pluriel et dynamique par lequel les individus stoppent, progressivement, leurs activités délinquantes.

En utilisant la notion de *carrière* (Goffman, 1968), il s'agit d'étudier, à partir du point de vue d'(ex-)condamnés, les sorties de délinquance juvénile au prisme d'une double dynamique : des réagencements de scènes sociales (familiale, professionnelle, etc.) et un processus de déstigmatisation. En cela, sortir de la délinquance exige, certes, des reconfigurations de style de vie chez les individus, qui passent d'un style de vie déviant – fondé essentiellement sur une socialisation collective entre pairs déviants – à un style de vie plus conventionnel tourné autour d'un emploi, d'une famille, d'une activité de loisirs, etc. Mais les individus (ex-)condamnés doivent aussi être perçus autrement qu'à travers la délinquance par le *public* (Goffman, 1973) ou les *spectateurs* (Darmon, 2008) – constitués de l'entourage proche (tel que la famille élargie, le voisinage) et des institutions. De fait, cette définition s'intègre, entre autres, dans une approche interactionniste de la délinquance (Becker, 1963) à partir de laquelle les carrières délinquantes sont saisies au regard du contexte, plus qu'à celui des expériences passées. Dans un article portant sur l'usage de la notion de carrières comme *instrument d'objectivation*, Muriel Darmon⁶⁵ explique qu'*Howard Becker avance la dynamique propre de la carrière et l'histoire « en train de se faire » d'un comportement qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer par le passé de l'individu pour en rendre compte sociologiquement* (Darmon, 2008, p. 156). Cette notion de *carrière* a, ainsi, pour intérêt principal de rendre compte des pratiques délinquantes dans leurs aspects fluctuants, mobiles et instables dans le temps, dépendant des interactions établies par l'individu avec son environnement (Goffman, 1968). Elle permet de rompre avec des approches essentialistes, laissant penser que la délinquance s'inscrirait à vie dans la personnalité de l'individu. Néanmoins, on ne peut pas faire l'impasse sur les expériences passées, et les *traces dispositionnelles laissées* par ces dernières : nous verrons, en effet, qu'elles peuvent faire partie des soutiens – ou des freins dans le cas d'un manque de dispositions –

⁶⁵ Muriel Darmon étudie les carrières anorexiques.

aux sorties de délinquance. C'est alors à la croisée d'une sociologie dispositionnelle et d'une sociologie situationnelle, telle que le propose Bernard Lahire (2005), que l'analyse s'est construite : *il s'agit fondamentalement d'une sociologie de la socialisation qui étudie les traces dispositionnelles laissées par les expériences sociales et la manière dont ces dispositions à sentir, à croire et à agir sont déclenchées (ou mises en veille) dans des contextes d'action variés* (Lahire, 2005, p. 315).

En utilisant les notions de « carrières » et de « scènes sociales », l'objectif n'est en aucun cas de mettre en exergue des étapes ordonnées du désengagement délinquant : outre le fait que celui-ci est difficilement ordonnable (Shover, 1983), la méthode rétrospective (et non longitudinale) n'est qu'un moment arrêté, telle une photographie à un instant *t*. Elle permet plutôt de proposer des *cartographies* dynamiques (Darmon, 2008), autrement dit des plans des réseaux de sociabilité constituant ces processus longs et, souvent, complexes. Dans une telle perspective, l'individu qui s'est engagé dans des pratiques délinquantes est considéré, ici, de la même façon que Robert Castel concevait le « toxicomane » : il est un *sujet social* (1998, p. 15). En ce sens, l'auteur explique que *le consommateur de drogues, pour une part importante de son comportement, relève du régime social commun. Il a en général des voisins, une famille, des relations, souvent un travail, des occupations, des divertissements. La consommation de drogues fait partie d'un mode de vie, c'est-à-dire d'un type de présence au monde, qui partage un certain nombre de caractéristiques communes avec d'autres modes de vie, plus banaux ou moins dangereux. La conduite du « drogué » diffère d'un socle commun, qui est la base de son appartenance à un monde social* (1998, p. 16). Ainsi, l'individu qui s'est engagé dans des activités délinquantes n'est pas un être totalement désocialisé ; il reste le plus souvent attaché à d'autres scènes sociales (familiale, scolaire, etc.). C'est, spécifiquement, à partir de la configuration de celles-ci, dont les « poids » varient au cours du temps, que l'individu se construit – faisant de lui un homme *pluriel* (Lahire, 1998). Pour saisir les entrées et les sorties de la toxicomanie, Robert Castel utilisait plus précisément le concept de *lignes biographiques*. Selon lui, *si le toxicomane avéré est celui qui organise une part essentielle de sa vie personnelle et sociale autour de la recherche et de la consommation d'un ou plusieurs psychotropes [...] la sortie doit se lire seulement comme celui pour qui la drogue n'est plus la ligne biographique dominante* (1998, p. 24-31).

De la même manière qu'il serait bien réducteur de définir les sorties de la toxicomanie par la simple abstinence (comme le propose le domaine médical), on ne peut définir le désengagement délinquant par le seul fait de ne plus commettre des actes délictuels (Laub et Sampson, 2001). Il s'avère, en cela, davantage pertinent d'étudier ces processus au prisme de réagencement de scènes sociales au cours de la vie.

Une approche biographique : « vu de l'intérieur, c'est pas pareil »⁶⁶

En sciences sociales, le recueil de la parole des plus vulnérables (y compris celle des individus condamnés) constitue, me semble-t-il, une avancée scientifique considérable pour mieux comprendre les interactions humaines qui composent les sociétés. Bien que pratiquer les sciences implique de cultiver son imaginaire et, parfois, marcher à contre-courant pour innover et mieux comprendre les phénomènes sociaux, le développement de cette méthodologie ne s'est pas réalisé sans encombre – tout autant en Europe qu'aux États-Unis. Les récits de vie étant jugés moins rigoureux et moins objectifs que l'approche positiviste et

⁶⁶ Propos de Julie (25 ans, Lunan).

quantitative menée à la manière de Durkheim (1960) – celle qui observe l'observable et qui mesure le mesurable –, la crédibilité des discours des *sans voix* a souvent été questionnée et mise en doute sur les scènes scientifiques (Bourdieu, 1986 ; Schwartz, 1990) et judiciaires : les individus ne mentent-ils pas ? Ne reconstruisent-ils pas leur vie selon les attentes de l'auditoire ? Sont-ils vraiment capables de développer un discours audible et compréhensible de tous ?

Sans écarter les limites propres à cette méthode qualitative, le recueil de récits de vie d'anciens clients de la justice des mineurs présente deux intérêts fondamentaux sur lesquels s'est construite cette thèse : d'une part, en interrogeant un regard sur la criminalité à l'échelle de l'individu ex-condamné, en marge des problématiques et du registre institutionnels, ce travail rompt avec les travaux qui se sont focalisés sur des sujets palpables pour – et palpés par – l'institution judiciaire : le passage à l'acte et la récidive (Robert, 2014). C'est, en effet, à partir des méthodologies basées sur les données de la vie privée des individus – et non plus seulement sur celles dont dispose l'institution judiciaire – que l'on s'est rendu compte que les individus ne récidivaient pas toute leur vie (Glueck et Glueck, 1950). Ce sujet de recherche, appelé, d'après l'anglais, *désistance*, exige d'analyser le phénomène de sortie sous l'angle de sa complexité vécue et exprimée par les individus qui ont cessé leurs activités délictuelles : ce phénomène nécessitant du temps, il ne suffit pas d'un déclic, tel un « miracle », pour sortir de la délinquance. Ainsi, l'approche biographique permet, d'autre part, de rendre compte de la temporalité des processus du désengagement délinquant : en interrogeant les configurations des scènes sociales (familiale, professionnelle, etc.), et leur évolution tout au long de la vie, le recueil des trajectoires individuelles permet d'analyser les sorties de délinquance au regard de la pluralité de l'individu (Lahire, 1998). En effet, il est bien rare que ce dernier cesse, de manière abrupte, les activités délinquantes par le simple fait d'avoir été détenu, et plus largement, condamné (Kazemian, 2007) ; il est, par contre, plus ordinaire qu'il soit passé par un long processus, sollicitant un *mouvement [dynamique] de va-et-vient du privé au public, du moi à son environnement social* (Goffman, 1968, p. 179) et conduisant l'individu à reconfigurer, de manière générale, son style de vie au fil des interactions sociales (Castel, 1998).

Une analyse de biographies segmentées intelligibles

À partir de cette approche biographique, l'étude des sorties de délinquance juvénile s'est donc construite sur deux types d'analyse : celle des sphères sociales et celle de la temporalité, deux principes fondamentaux d'intelligibilité d'une biographie (De Coninck et Godard, 1990).

Au cours des entretiens non-directifs, plusieurs sphères sociales ont été abordées : les pairs, la famille, la scolarité et le travail, les institutions de prise en charge (judiciaires, sociales, médicales), les pratiques de loisirs et de spiritualité, le logement. Ces différents éléments recueillis ont constitué, d'une part, l'analyse thématique des récits de vie : elle permet de rendre compte à la fois des contextes dans lesquels les individus ont vécu, des expériences qui ont soutenu ou ont empêché les processus de sortie de délinquance, et les projets des individus. Cette analyse dresse un portrait social de chaque individu interrogé à un âge donné (cf. figure 2).

Introduction générale : qu'ils s'en sortent ?

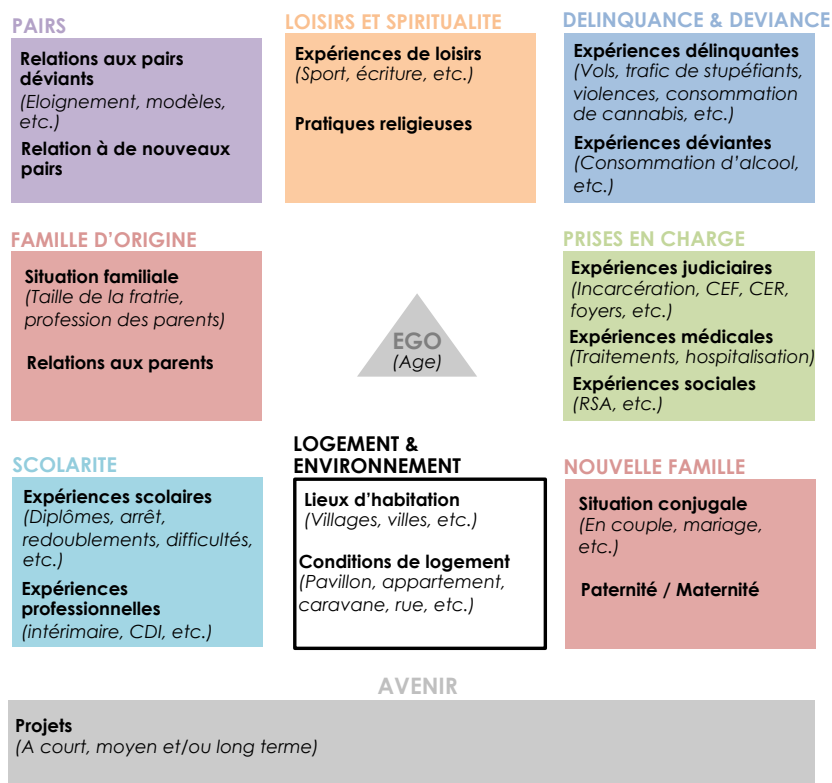


Figure 2 : Modèle d'analyse de portrait social

Sur chaque portrait social représenté graphiquement, peuvent être indiqués par des flèches les liens existants notables entre les expériences vécues selon qu'elles empêchent ou soutiennent une autre expérience (cf. figure 2). Par exemple, le fait de devenir parent peut conduire les individus à trouver un emploi : dans ce cas, une flèche noire (« soutient ») relie la situation conjugale à une expérience professionnelle. Par ailleurs, les rencontres marquantes (par exemple, la rencontre d'un.e éducateur.rice) sont signifiées en les ajoutant à l'intérieur d'ellipses.

D'autre part, les expériences vécues sont placées par type de lignes biographiques (ou trajectoires) sur une frise chronologique – constituant ainsi l'analyse diachronique (cf. figure 3). Il s'agit là de positionner temporellement les « événements microsociaux contingents – une rencontre imprévue, un accident, une maladie chronique, le décès subit d'un proche – qui modifient le cours de l'existence » (Bertaux, 2005, p. 38) qui sont représentés par un drapeau, et de rendre compte plus largement des ruptures et des continuités de chaque ligne biographique en fonction des autres lignes biographiques.

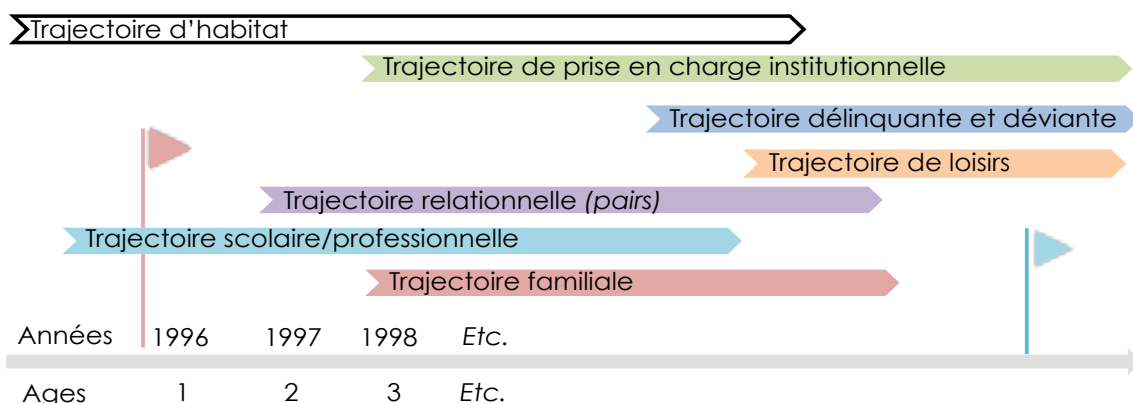


Figure 3 : Analyse diachronique des récits de vie

La représentation diachronique permet d'observer la manière dont sont fragmentées les trajectoires de vie, permettant de mettre en évidence la complexité des processus de sortie de délinquance. Certes, comme le souligne Daniel Bertaux dans son ouvrage sur les récits de vie, les occidentaux ont tendance à se représenter le cours de [leur] existence comme présentant une forte cohérence, en particulier chez les dominants. Mais en réalité, ajoute-t-il, la plupart des lignes biographiques sont des lignes brisées au sens géométrique du terme : elles sont continues, mais elles font des zig zags (2005, p. 38). Ce sont donc ces zig zags, composés à la fois de phases de ruptures et de continuités, qui nous intéressent ici : comment, et à quels moments, les activités délinquantes évoluent jusqu'à leur arrêt ? Ces évolutions (modification, diminution, arrêt de la délinquance) correspondent-elles à d'autres types de reconfigurations biographiques ?

Si les enquêtés judiciarisés appartiennent plus souvent à des milieux sociaux dominés qu'à ceux des dominants, la question de la reconstruction linéaire des récits de vie s'est néanmoins posée, notamment au prisme du discours institutionnel, public, et socialement valorisé – comme nous le verrons plus tard.

Des tribunaux pour enfants à la rue : dans et en dehors du contexte judiciaire

La littérature scientifique rend bien compte des difficultés à construire un corpus pour analyser les sorties de délinquance (Sampson et Laub, 2001 ; Kazemian, 2007 ; Campbell et Hansen, 2012). Contrairement aux pays anglo-saxons, les sciences sociales françaises comptent très peu de cohortes d'individus à grande échelle à partir desquelles il est possible de construire un corpus d'enquêtés sans dépendre d'institutions. Il existe bien l'enquête Elfe, première étude longitudinale française initiée en 2007, mais celle-ci est constituée de 18 000 enfants nés en 2011 – ce qui empêche encore de construire un projet sur les déviances compte tenu de l'âge des individus (Lignier *et al.*, 2012). Par ailleurs, l'utilisation de l'effet « boule de neige », qui consiste à interroger successivement les réseaux de chaque enquêté, s'avère de prime abord complexe : cette enquête ne s'appuyant pas sur une ethnographie et sur l'étude d'un espace concentré et délimité, un entretien ne suffit pas à tisser des liens continus avec les enquêtés pour qu'ils ouvrent leurs réseaux relationnels. Si certains d'entre eux n'avaient plus de contact avec leurs anciens pairs déviants, d'autres semblaient associer cette démarche à celle pratiquée par la police, demandant à ce que les individus « balancent » les complices, et donc leurs « collègues ».

Ici, la seule façon de construire, dans la limite du temps imparti à une thèse, un corpus d'individus ayant été engagés dans des activités délinquantes juvéniles consiste donc à s'appuyer sur les données judiciaires enregistrées – c'est-à-dire les casiers judiciaires. Cette technique de sélection, complexe, a déjà une conséquence non négligeable sur la composition du corpus : ce dernier est constitué d'individus qui ont été judiciarisés durant une période de leur vie – et donc, qui ont fait l'expérience de prises en charge – laissant ainsi de côté ceux qui sont passés entre les mailles des filets judiciaires. Du fait d'un processus de hiérarchisation et de tri au sein des institutions pénales (Foucault, 1975), les individus

interrogés appartiennent ainsi, pour la plupart, aux milieux populaires et se sont engagés dans un type de délinquance particulier mais varié : une délinquance de rue – qui englobe à la fois des atteintes aux personnes (violences), des atteintes aux biens (vols, cambriolages) et pour quelques individus, des agressions sexuelles. Néanmoins, le corpus a été construit de façon à ce qu'il soit le plus hétérogène possible – en termes d'âge, de sexe, de lieu d'habitat, de types de délinquance. Cette sous-partie, qui est consacrée à la composition du corpus, présente l'ambivalence entre une homogénéité qui découle du ciblage judiciaire, et une recherche de l'hétérogénéité.

La sélection par le haut : des casiers judiciaires aux individus ayant été engagés dans des pratiques délinquantes de rue

La sélection d'individus ayant été condamnés par une juridiction pour mineurs a, d'abord, été réalisée à partir des casiers judiciaires – dans leur intégralité (B1, B2, B3). Cette méthode exigeait, alors, d'établir des critères génériques pour sélectionner ceux qui étaient susceptibles d'avoir fait l'expérience des sorties de délinquance. À partir de la littérature sur la désistance, trois éléments ont été pris en compte : le nombre de condamnations antérieures, le type de délinquance et l'année de la dernière condamnation.

D'une part, l'étude des processus de sorties de délinquance nécessitait d'interroger des individus qui avaient été engagés dans des périodes de délinquance répétées, et non des individus qui avaient commis un acte délictuel occasionnel (Sampson et Laub, 2001). Ainsi, ont été sélectionnés des individus qui présentaient au moins deux condamnations à leur casier judiciaire. Du fait de l'effacement du casier judiciaire et de la délinquance non enregistrée (ou cachée), les activités délinquantes inscrites au casier judiciaire correspondent rarement aux activités délinquantes exhaustives pratiquées par chaque individu ; néanmoins, ce premier critère de sélection permettait d'écarter au mieux la délinquance exceptionnelle. Un des entretiens, mené auprès de Mélanie (22 ans, Montclar) rencontrée par l'intermédiaire d'une éducatrice de la PJJ, montre bien l'intérêt de distinguer ces deux types de délinquance distincts par le niveau d'engagement : suite au décès de sa mère, elle braqua – avec une de ses copines et un jeune homme qu'elles venaient de rencontrer – la boulangerie dans laquelle elle travaillait. Elle a été condamnée pour cet acte de délinquance, mais n'a jamais commis d'autres activités illégales – même de manière cachée. Dans ce contexte, la problématique de recherche était inadaptée et la trame d'entretien inappropriée : n'ayant pas connu de périodes intenses de délinquance, Mélanie ne considérait ni s'être engagée dans des pratiques de délinquance, ni s'en être désengagée. La notion d'« engagement » a, alors, été utile pour construire ce corpus. Définie par Howard Becker comme un *processus par lequel divers types d'intérêts sont progressivement investis dans l'adoption de certaines lignes de conduite avec lesquelles ils ne semblent pas avoir de rapports* (1963, p. 50), cette notion rappelle l'idée de configurations de lignes biographiques à partir desquelles cette thèse analyse les processus de sortie de délinquance. Ainsi, ce corpus est constitué d'individus qui se sont engagés, durant au moins un an, dans des pratiques juvéniles délinquantes – sans pour autant s'être professionnalisés (Sutherland, 1937).

Le deuxième critère concerne le type de délinquance. Dans la littérature, la notion de désistance a souvent été étudiée à travers son sens général sans spécifier de quelle

délinquance les individus se désistent. Pourtant, les processus de sortie d'une criminalité financière, dans laquelle les individus s'engagent à l'âge adulte, n'équivalent certainement pas à ceux d'une délinquance juvénile de rue pratiquée à l'adolescence (Hunter, 2015). C'est à cette dernière, prise en charge par la justice des mineurs, que cette thèse s'intéresse en particulier. Du fait de l'aspect qualitatif de l'enquête et de l'état de la recherche française sur la désistance, il ne s'agissait toutefois pas de choisir un type de délinquance spécifique au sein même de la criminalité des mineurs, mais de construire un corpus qui soit le plus hétérogène possible : ont donc été écartés du corpus les types de criminalité spécifique tels que les délits routiers et les violences sexuelles, même si ces dernières (telles que les conduites sans permis ou le viol collectif) ont pu faire partie de certaines trajectoires de délinquance juvénile recueillies. C'est, par exemple, le cas de Koffi (24 ans, Barranville) et de Mamadou (20 ans, Barranville) – deux enquêtés qui ont été condamnés pour différentes activités délinquantes (deal, violences), dont des violences sexuelles.

Le dernier critère, mais non des moindres, concerne l'année de la dernière condamnation. Pour s'assurer que les individus aient bien fait l'expérience des sorties de délinquance, ont été sélectionnés ceux dont la dernière condamnation datait de 2007, 2008 ou 2009. Choies de façon arbitraire, ces trois années avaient comme principal avantage de maximiser les chances de recueillir des récits de vie d'individus susceptible d'avoir cessé leurs activités délinquantes tout en ayant la possibilité de bénéficier des archives judiciaires qui n'ont pas encore été détruites.

À partir de cette méthode *top down*, 324 individus susceptibles d'être interrogés ont été sélectionnés : 59 individus condamnés par le tribunal pour enfants de Montclar (15 en 2007 ; 18 en 2008 ; 26 en 2009) ; 139 individus condamnés par le tribunal pour enfants de Lunan (36 en 2007 ; 47 en 2008 ; 56 en 2009) et 126 individus anciennement condamnés par le tribunal de Bochon, situé à six kilomètres de Barranville (32 en 2007, 26 en 2008 et 68 en 2009). Cette liste comprend des renseignements d'ordre administratif succincts : date de naissance de l'individu, sexe, la date du dernier procès, la date du début de l'infraction, la date de la fin de l'infraction et le libellé de l'infraction. Il n'était évidemment pas question d'interroger les 324 individus de cette liste, ni même de créer une base de données, auquel cas une demande à la Commission nationale de l'informatique et des libertés aurait été obligatoire.

Pour chaque terrain (Montclar, Lunan, Barranville), la démarche méthodologique est composée de trois phases : d'abord, dans chaque tribunal pour enfants, il s'agissait de retrouver, à partir de critères connus, les noms et prénoms des 324 cas composant le listing initial – anonymisé et tiré des casiers judiciaires⁶⁷. J'étudiais ensuite leur(s) dossier(s) socio-judiciaires archivés dans chaque juridiction, notamment pour repérer les éducateurs de la PJJ⁶⁸ qui avaient suivi, à l'époque, les ex-condamnés. La deuxième phase s'est déroulée dans les différents services de milieu ouvert de la PJJ rattachés à chaque juridiction : soit trois services de milieu ouvert à Montclar (deux UEMO et une UEAT) et deux à Lunan (deux STEMOS). Concernant le tribunal de Bochon, le contexte est différent : le nombre de services de milieu ouvert rattachés à cette juridiction était trop élevé pour pouvoir tous les prendre en

⁶⁷ Cette étape a été menée *via* l'accès à un logiciel présent dans chaque tribunal pour enfants.

⁶⁸ Ayant exercé principalement en milieu ouvert.

compte dans cette recherche. Au cours de l'enquête, il a donc été choisi, de façon arbitraire, d'interroger seulement des individus qui avaient été pris en charge par le service de milieu ouvert de Barranville⁶⁹. Dans chaque service de la PJJ, il était demandé aux éducateurs, y compris à ceux identifiés au préalable dans les dossiers socio-judiciaires, de m'aider à retrouver et(ou) à contacter les ex-condamnés. Pour terminer, la troisième et dernière phase concernait la réalisation de l'entretien auprès des ex-justiciables.

De Lunan à Barranville, en passant par Montclar : diversité par le territoire, homogénéité par l'expérience de judiciarisation

Les trois terrains de recherche (Lunan, Montclar, Barranville) ont été choisis à partir de deux principaux critères : pratique et scientifique. Sur l'aspect pratique, les terrains de recherche ont été choisis en fonction des liens déjà préexistants avec les réseaux judiciaires, en particulier avec les tribunaux et les services de la PJJ rattachés à ces territoires – ce qui ne pouvait que faciliter l'accès aux terrains. Les conditions (et possibilités) de séjour ont également joué dans le choix des lieux d'enquête : j'habitais à Paris, proche de Barranville ; à Lunan, j'étais logée chez ma sœur ; et à Montclar, j'avais envisagé de faire des allers-retours en voiture à partir du domicile de mes parents, qui était situé à moins de 200 kilomètres de Montclar. Finalement, sur ce dernier terrain, j'ai été hébergée par une juge pour enfants rencontrée dans le cadre de cette thèse. Sur l'aspect scientifique, il s'agissait de construire un corpus le plus hétérogène possible – en termes de données socio-économiques relatives aux enquêtés (âge, genre, etc.), mais aussi en termes d'habitat et d'environnement. S'appuyant sur une approche qualitative et relativement inductive, cette démarche avait pour intérêt de diversifier, autant que possible, les récits de vie recueillis. De par une diversité territoriale, l'enjeu était, avant tout, de se décentrer d'une analyse des sorties de délinquance au seul prisme de l'urbanité et du stigmate du « jeune de cité » qui s'y associe.

Comptant près de 150 000 habitants, Montclar se situe dans le centre de la France. Dynamique sur le plan universitaire et industriel (accueillant le siège social d'un grand industriel), cette ville fait partie d'un département montagneux de près de 660 000 habitants. Si le taux d'urbanisation de ce territoire n'est pas si faible⁷⁰, ce premier terrain d'enquête, qui comprend Montclar et ses alentours, est celui qui est le moins urbanisé. Sur les quatorze enquêtés de ce territoire, la moitié vivait, au moment des entretiens, dans des villages, des lieux dits, ou des plus petites villes (allant de 4 000 à 10 000 habitants)⁷¹. Située dans l'ouest France, la ville de Lunan compte plus de 300 000 habitants, soit le double de Montclar. Ville également universitaire, Lunan est connue pour son dynamisme économique, en particulier dans le secteur tertiaire. Elle se situe sur un département de plus d'un million d'habitants, dont le taux d'urbanisation s'élève à 84,6 %. On peut observer, en cela, qu'une majorité des enquêtés de ce terrain d'enquête vivaient, lors des entretiens, dans des unités urbaines (de plus de 20 000 habitants) : sur les quinze enquêtés, seuls deux vivaient dans un village ou une petite ville. Dans cette enquête, Barranville représente le territoire le plus urbanisé. Située au

⁶⁹ Cette contrainte méthodologique associée au terrain de Barranville explique pourquoi aucun individu constituant la liste initiale n'a été interrogé. Cette décision a, par ailleurs, été appuyée par le fait que, sur les deux précédents terrains, moins de la moitié des enquêtés faisait partie de la liste initiale. Je reviens plus tard sur ce point.

⁷⁰ Selon les données de l'Insee, 68,8 % des habitants de ce département vivent dans une unité urbaine

⁷¹ Six autres enquêtés habitaient à Montclar, un dernier (et le seul) avait déménagé dans une autre région.

nord de l'Île-de-France, cette ville fait partie d'un département d'environ 1 600 000 habitants, présentant une densité moyenne de près de 7000 habitants/km² selon les données de l'Insee, datant de 2018.⁷² Le taux d'urbanisation de ce département s'élève à 100 %. Sans grande surprise, les onze enquêtés de Barranville, et des alentours, vivaient dans des unités urbaines. Constitué de trente-neuf enquêtés, le corpus principal de cette recherche s'étend ainsi sur des zones territoriales variées : rurales, semi-urbaines et urbaines.

Comme déjà expliqué plus tôt, l'hétérogénéité géographique avait, avant tout, pour objectif de diversifier les profils d'enquêtés, et *a priori* les trajectoires de désengagement délinquant – plus que de mener des comparaisons systématiques entre les trois territoires. Mais ceci était sans compter qu'une méthodologie par le biais des institutions judiciaires homogénéisait, *a contrario*, les profils du corpus. Il est, en effet, nécessaire de souligner qu'il s'agit d'enquêtés ayant tous été judiciairisés, et de rappeler quelques travaux sur ce sujet. Alors que la délinquance juvénile est un sujet de préoccupation majeur depuis les années 1980, les prises en charge pénales augmentent – plus que ne croît la délinquance des mineurs (Mucchielli, 2011). Plusieurs travaux montrent, en ce sens, que l'institutionnalisation de cette délinquance ne concerne pas toutes les jeunesses, mais seulement quelques groupes sociaux (Jobard et Névanen, 2007) et le plus souvent les minorités « visibles » (Aubusson de Cavarley, 1985, 2013 ; Bourgoin, 2009). Cette *gestion différentielle des illégalismes*, comme l'appelait Michel Foucault, est loin d'être anodine : dans cette perspective, *la pénalité ne se définirait plus comme un moyen de redresser des individus mais de mettre à l'écart des groupes déviants. Cette nouvelle forme de régulation des illégalismes s'appuierait sur des technologies d'identification susceptibles de définir a priori les populations jugées dangereuses en fonction du type de risque qu'elles font courir à la société, selon des critères comme la nationalité (les étrangers), l'âge (les jeunes), ou encore le lieu d'habitation (quartiers sensibles)* (Fischer et Spire, 2009, p. 13). Dans cette enquête de terrain, une partie du corpus principal est, en effet, constituée de personnes ayant été « racisées » – au sens où elles ont été assignées à des groupes minoritaires liées à leurs origines plus ou moins lointaines (tsiganes, maghrébines, etc.). Presque toutes ont, par ailleurs, grandi sur des territoires paupérisés et considérés comme « sensibles » (ZUP, ZUS, etc.).

Si le corpus est constitué de différents « profils judiciairisés », comme présenté dans les deux premiers chapitres de cette thèse, la plupart des enquêtés ont été désignés, à l'époque de leurs pratiques déviantes, comme « jeunes de cité » – et se sont, par ricochet, construits comme tel. Si cela s'explique par des terrains d'enquête finalement plus urbanisés que ruralisés, une autre raison peut être avancée : malgré quelques travaux récents sur les milieux ruraux (Amsellem-Mainguy, 2021) et tsiganes (Acker, 2021), et un intérêt croissant pour ceux-ci, ces milieux restent encore bien méconnus – d'autant plus lorsqu'il s'agit d'étudier la délinquance. Dans une revue de littérature sur les *jeunes ruraux*, Benoit Coquard écrit au sujet de l'invisibilité – et de l'invisibilisation – de ces populations, en s'appuyant sur un article de Pierre Bourdieu (1977) : *Ceux qui produisent les représentations du monde social continuent de le faire depuis la ville où ils habitent. Les jeunes ruraux sont de ces classes objets « dominées jusque dans la production de leur image du monde social » (p. 255). Ils restent méconnus et n'ont pas les moyens de produire sur eux-mêmes leur propre vérité, et ce malgré l'émergence progressive d'une catégorie discursive « jeunes ruraux » dans l'espace public.* (Coquard, 2015, p. 19).

⁷² Par comparaison, le département auquel se rattache Lunan présente une densité moyenne de 205,5 habitants/km² quand cet indicateur est de 82,7 pour le département auquel se rattache Montclar.

Introduction générale : qu'ils s'en sortent ?

Bien que plurielles et divergentes à l'échelle de l'individu (Laub et Sampson, 2003), les trajectoires de sortie de délinquance recueillies, imprégnées du social, se ressemblent ainsi sur un aspect : elles sont presque toutes traversées par des formes de précarité, caractéristiques des milieux populaires auxquels ont appartenu – et, souvent, appartiennent toujours – les individus interrogés.

Un corpus d'enquêtés bricolé

Cette démarche « en entonnoir » rend compte d'un fort taux d'attrition – qu'il ne faut pas négliger dans les études portant sur les sorties de délinquance et plus largement sur les trajectoires de vie (Chantraine *et al.*, 2008). En effet, la disparition de dossiers judiciaires⁷³, les données enregistrées obsolètes à partir desquelles les individus sont retrouvés (coordonnées, nom des éducateurs) et les potentiels refus des individus à participer à l'étude font diminuer drastiquement le nombre d'enquêtés interrogés (cf. figure 4). Ainsi, seuls onze individus sur les trente-neuf interrogés font partie de la liste initiale construite : six à Montclar et cinq à Lunan.

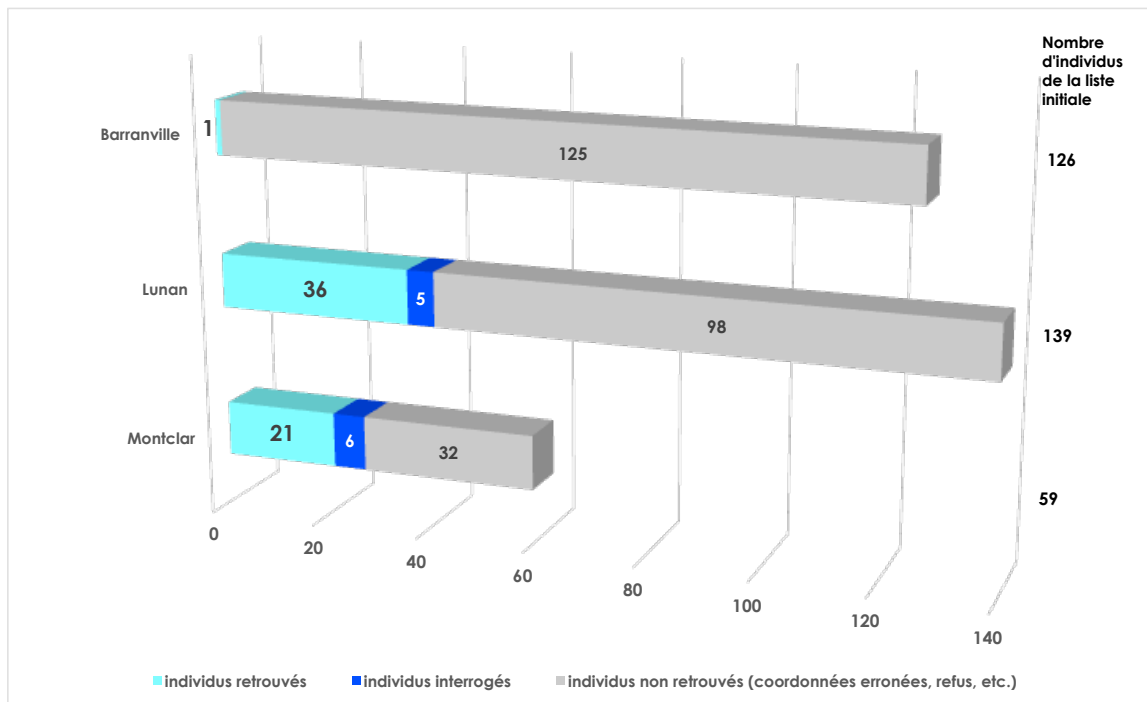


Figure 4 : Construction du corpus « en entonnoir »

À Montclar, seules vingt-et-une personnes ont été retrouvées et contactées ; à Lunan, le taux est encore plus faible, puisque seules trente-six personnes ont été contactées. Cette première phase de perte s'explique par des coordonnées qui n'ont pas été trouvées – à travers, pour la grande majorité, des dossiers judiciaires disparus, des coordonnées obsolètes, et de coordonnées récentes introuvables. À Barranville, le contexte se distingue considérablement des deux terrains de recherche précédents. Premièrement, l'accès aux archives du tribunal de

⁷³ À Montclar, 83 % des dossiers judiciaires correspondant aux individus de la liste initiale ont été retrouvés. À Lunan, ce taux diminue à 77 %. À Bochon, seulement 53 % des dossiers judiciaires de la liste initiale ont été récupérés ce qui réduit déjà de moitié nos chances de trouver des individus de cette liste. Ce plus faible taux peut s'expliquer par le fait qu'à Bochon, les dossiers judiciaires m'étaient parvenus par les archivistes.

Bochon est bien plus formalisé et balisé : ce sont des archivistes qui m'apportent, dans un bureau, les dossiers dont j'ai besoin ; tandis que sur les deux terrains précédents, je m'en occupais de façon indépendante en ayant accès aux salles d'archivage. Deuxièmement, le nombre élevé de services de milieu ouvert de la PJJ rattachés au tribunal de Bochon ne me permettait finalement pas de mener l'enquête sur l'ensemble de ces services. Cette contrainte méthodologique, liée à la taille de la juridiction et du territoire qu'elle couvre, m'a conduit à procéder finalement différemment sur ce terrain – et de choisir un service de milieu ouvert en particulier. C'est principalement cet ajustement méthodologique qui explique qu'aucun individu constituant la liste initiale d'enquêtés potentiels n'ait été interrogé à Barranville.

Les individus dont les coordonnées ont pu être mises à jour⁷⁴ ont été contactés *via* différents canaux : par courrier, par le réseau social *Facebook*, par téléphone, et dans de très rares cas, en se déplaçant chez les individus. La figure 5⁷⁵ représente la répartition de ces canaux de prises de contact sur les trois territoires (Montclar, Lunan, Barranville) pour les enquêtés faisant partie de la liste initiale. Pour ceux-ci, les prises de contact par courrier et par le réseau social *Facebook* étaient privilégiées – parce qu'il s'agit des deux canaux rendus relativement publics, contrairement aux coordonnées téléphoniques.

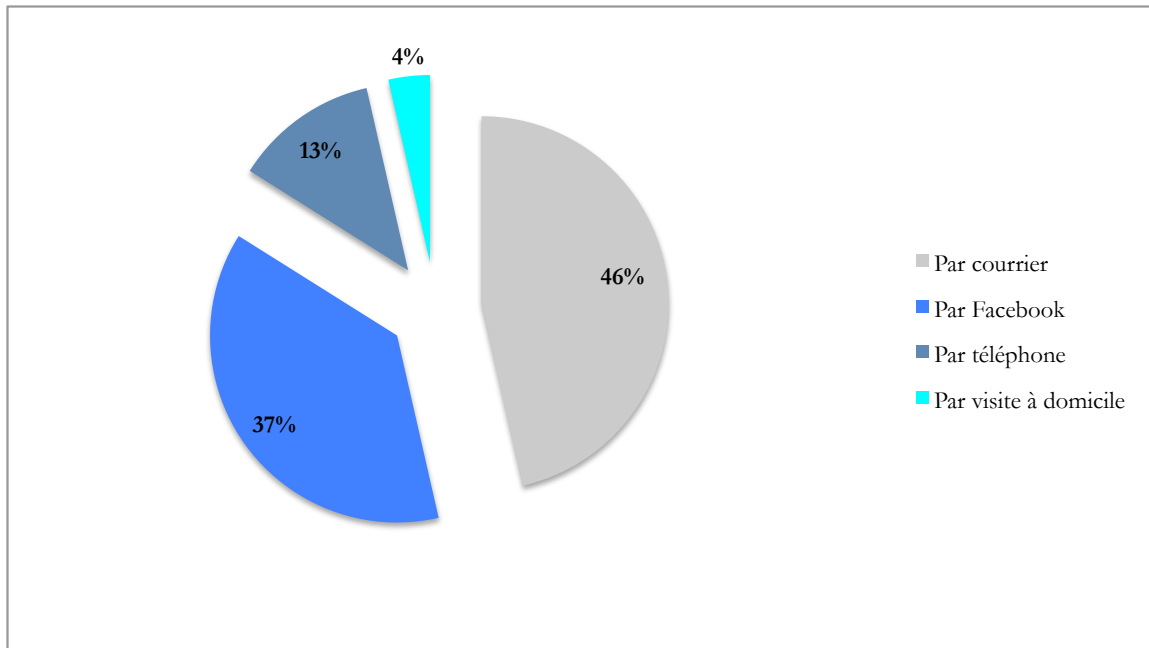


Figure 5 : Répartition des canaux de prise de contact des individus faisant partie de la liste initiale

Sur les individus contactés, peu font partie du corpus de cette enquête : six à Montclar (sur 21 personnes contactées), cinq à Lunan (sur 36 personnes contactées). Sur ces deux terrains, cette deuxième « phase de déperdition » s'explique de différentes façons : des décès,

⁷⁴ Cette mise à jour a été conduite *via* des recherches sur Internet, et(ou) en questionnant les professionnels de la justice qui ont suivi les ex-condamnés sélectionnés.

⁷⁵ Cette figure prend en compte tous les individus retrouvés de la liste initiale, moins trois individus décédés – et dont les décès m'avaient été communiqués, par des professionnels de la justice, avant d'essayer de les contacter.

l'absence de réponse aux courriers ou aux messages envoyés sur *Facebook*, mais aussi des refus de participer à l'étude.

Du fait de la lenteur et des difficultés liées à la recherche d'ex-condamnés, une majorité du corpus s'est finalement construit sur la « mémoire professionnelle » des éducateurs de la PJJ. Évidemment, s'appuyer sur les souvenirs de ces professionnels comporte inévitablement un biais de taille en termes de sélection – qu'il est essentiel d'évoquer ici. D'une part, seulement un noyau de professionnels de justice, investis dans cette recherche, m'a transmis les contacts d'anciens condamnés qu'ils avaient suivis auparavant. Pour atténuer ce biais, il était important de diversifier les profils d'éducateurs sur qui cette mémoire professionnelle s'appuyait. Ainsi, à Montclar, les huit enquêtés ne faisant pas partie de la liste initiale de la recherche ont été proposés par cinq éducateurs différents ; à Lunan, les dix enquêtés sélectionnés *via* la « mémoire professionnelle » ont été proposés par huit éducateurs différents. À Barranville, le contexte est, là encore, différent : l'équipe éducative de Barranville étant plus restreinte que sur les autres terrains d'enquête, il était autant difficile de mobiliser les éducateurs de la PJJ les moins investis que de se distancier des plus investis dans cette recherche. Ainsi, sur les dix enquêtés, six ont été suivis par un éducateur en particulier et les quatre autres ont été proposés par trois éducateurs différents. D'autre part, il faut souligner qu'une sélection menée par les éducateurs eux-mêmes n'est pas si neutre. En effet, si je leur indiquais les critères initiaux de construction du corpus, les raisons pour lesquelles ils se souvenaient de ces ex-condamnés étaient multiples : en particulier, des trajectoires de vie tellement abimées, ou atypiques à leur sens, qu'elles les avaient marqués, ou des relations qui ont été intenses, et(ou) chargées affectivement.

In fine, si la construction de ce corpus a été bricolée selon les contraintes méthodologiques inhérentes à toute approche rétrospective, la démarche méthodologique de ce travail de recherche n'en est pas moins rigoureuse. Ce sont, en particulier, les principes de diversification et de *saturation* (Bertaux, 1980) qui ont guidé cette enquête de terrain. Proposant ce second concept, Daniel Bertaux le définit en ces termes : *La saturation est le phénomène par lequel, passé un certain nombre d'entretiens (biographiques ou non, d'ailleurs), le chercheur ou l'équipe a l'impression de ne plus rien apprendre de nouveau, du moins en ce qui concerne l'objet sociologique de l'enquête. [...] Le chercheur ne peut être assuré d'avoir atteint la saturation que dans la mesure où il a consciemment cherché à diversifier au maximum ses informateurs* (Bertaux, 1980, p. 205).

Soulever des paroles dominées : une désinstitutionnalisation par la relation d'enquête

Dans leur ouvrage *les biographies en sociologie*, Claude Dubar et Sandrine Nicourd évoquent les propos de Maurizio Catani prononcés lors du congrès mondial d'Uppsala en 1978 : *susciter une histoire de vie est d'abord affaire de relation* (2017, p. 11). En effet, le contenu des récits de vie recueillis, dépend essentiellement du cadre d'interactions dans lequel s'est produit l'entretien sociologique. Ce cadre prend en compte le décor, tels le lieu et le contexte de l'entretien ; et

les personnages impliqués dans l'interaction, soit les professionnels de la justice, la sociologue, les enquêtés, et parfois un ou plusieurs membres de leur famille. Ainsi, comme toute interaction sociale, l'entretien de recherche ne peut échapper à son caractère imprévisible (Demazière, 2008). Non pas que les discours recueillis soient fondamentalement distincts d'un cadre à l'autre, mais ils varient selon le contexte (par exemple, le statut de l'individu qui a mis en relation la sociologue et l'enquêté) et le lieu où se déroule l'entretien (par exemple, un bureau de la Protection judiciaire de la jeunesse *vs* le domicile des individus) d'une part ; et selon la relation d'enquête établie entre les deux protagonistes principaux (par exemple, la confiance *vs* la méfiance) d'autre part. En cela, comme le souligne Didier Demazière, en citant les travaux de Daniel Bizeul, *il ne suffit donc pas de frapper à une porte pour se faire ouvrir, d'effectuer une présentation honnête pour être cru et obtenir les réponses souhaitées, ni d'arriver avec sa bonne foi [...] et pas davantage, sauf cas exceptionnel, de s'annoncer comme sociologue (Bizeul 1998 : 780) (2008, p. 32).*

Pour accéder à la « sphère privée » des individus (Schwartz, 1990) et à leur intimité, le cadre d'interaction doit être pensé dans son ensemble. Dans cette thèse, la seule manière de construire un corpus d'individus ayant été engagés dans des activités délinquantes consistait à s'appuyer sur les institutions judiciaires placées au cœur de la délinquance juvénile : les tribunaux pour enfants, qui conservent durant plusieurs années les données de ceux qui ont été condamnés à leur minorité, et la Protection judiciaire de la jeunesse qui assure les suivis judiciaires des mineurs condamnés. Ainsi, nombre d'enquêtés ont été contactés par l'intermédiaire d'un professionnel de la PJJ, m'obligeant régulièrement à m'extraire d'une étiquette institutionnelle (dont celle d'éducatrice-stagiaire ou de psychologue) par un processus de désinstitutionnalisation de la relation d'enquête.

Dans cette partie, il s'agit de présenter ce processus qui a été plus que primordial dans le recueil des récits de vie : des tribunaux pour enfants aux sphères intimes des enquêtés, il a fallu continuellement négocier et bricoler le cadre d'interactions pour que les individus racontent leur vie et qu'ils se mettent en scène dans la perspective de comprendre les processus par lesquels ils ont cessé leurs activités délinquantes.

Paroles audibles d'acteurs (in)visibles

Au début du 20^{ème} siècle, une partie des travaux de l'École de Chicago invitent les chercheurs à s'intéresser à d'autres points de vue que celui de l'institution – en interrogeant la manière dont les acteurs perçoivent et expriment leurs pratiques déviantes. Le *théorème de Thomas*, défini comme tel par Robert K. Merton, rappelle en quoi il est, en effet, autant essentiel de questionner les représentations des acteurs que celles du « public » : *les comportements des individus s'expliquent par leur perception de la réalité et non par la réalité elle-même* (Thomas et Thomas, 1928). De la même manière, en France, les traductions des travaux de l'École de Chicago, accompagnées du mouvement de mai 68, ont conduit de nombreux chercheurs – y compris Daniel Bertaux – à *la recherche d'une autre façon de faire de la sociologie* (Heinritz et Rammstedt, 1991). Dans leur quête de « nouveauté », ils trouvent dans la méthode des récits de vie – plus que celle de l'ethnographie dans son ensemble – une « bouffée d'air » scientifique, plus empirique, s'écartant de l'approche positiviste de laboratoire (Peneff, 1994).

Alors placé dans l'ombre, l'acteur devient, à partir de ces travaux, producteur de sens. Pour Daniel Bertaux, le récit de vie *consiste pour un narrateur, à raconter à une autre personne un épisode de son expérience vécue* (2003, p. 32). *Cette démarche est initiée par une requête extérieure : un chercheur demande à une personne de lui raconter tout ou une partie de son expérience vécue* (Burrick, 2010, p. 9). En donnant un rôle de narrateur à l'individu, le *soi* (Mead, 1963) est rendu visible sans pour autant s'absoudre de la structure sociale. Autrement dit, fondée sur le concept d'interaction sociale (Goffman, 1973), l'approche biographique permet de s'affranchir de ce traditionnel antagonisme, par ailleurs vain, entre sujet et structure : *ce ne sont ni les structures qui déterminent les acteurs, ni les acteurs qui engendrent les structures, mais une relation cognitive qui constitue le moteur d'un processus de subjectivation et de socialisation* (Bonicco, 2007, p. 31). Ainsi, l'individu n'est ni un sujet libre, ni un objet contraint mais un sujet contraint et déterminé (Lahire, 2013). En ce sens, David Le Breton écrivait sur l'interactionnisme symbolique : *le soi est réflexif. Sujet et objet de connaissance, il s'invente et se remanie au fur et à mesure de l'avancée de l'interaction. Il n'est ni dans l'esprit, ni dans l'objet, mais dans l'entre-deux, dans le mouvement qui ne cesse de relier l'individu à l'objet ou à la situation* (2004, p. 64).

Dans cette thèse, les narrateurs sont des (ex-)condamnés, âgés entre 18 et 30 ans (moyenne de 22,5 ans) lors des entretiens biographiques⁷⁶. Ces trente-neuf individus interrogés⁷⁷ (36 hommes et 3 femmes) ont tous été condamnés à de multiples reprises par la justice des mineurs – et firent, ainsi, l'expérience d'au moins deux prises en charge socio-judiciaires, d'une durée variable, en milieu ouvert et(ou) en milieu fermé (CEF, CER, EPM). Lors de longs entretiens⁷⁸, les enquêtés étaient invités à raconter ce qui les avait conduits à cesser leurs pratiques délinquantes. Après quelques ajustements en fonction du vocable employé par les enquêtés, la consigne globale⁷⁹ qui amorçait l'entretien était la suivante : « *Est-ce que tu peux me raconter comment tu as arrêté tes 'conneries'... comment tu es 'passé à autre chose' ?* » Cette règle a, alors, conduit les individus à jouer le rôle de ceux qui avaient cessé leurs pratiques délinquantes et à se mettre en scène pour produire la représentation la plus favorable devant moi – qui faisais dans ce cadre d'interaction office de « public » (Schwartz, 1990).

Ce cadre d'interaction a suscité quelques inquiétudes pour une bonne partie des individus contactés par l'intermédiaire de l'institution judiciaire⁸⁰ : réussiront-ils à s'exprimer, clairement, face à une inconnue (et, de fait, à répondre à ses attentes) ? Devront-ils parler de tout ? Quels souvenirs (qu'ils cherchaient, pour certains, à oublier) vont réapparaître ? Les enregistrements vont-ils être transmis aux institutions judiciaires et(ou) policières ? Quelles sont mes relations avec ces dernières ? Ces inquiétudes sont d'autant plus fortes que la plupart des individus contactés appartiennent essentiellement à des classes sociales et d'âge

⁷⁶ Cf. Annexe pour la liste des enquêtés.

⁷⁷ En plus des trente-neuf récits de vie qui constituent le corpus principal de cette thèse, quatre récits de vie exploratoires ont été menés auprès de trois hommes et d'une femme – tous ayant été condamnés à leur minorité et(ou) à leur majorité : Mahdi, 25 ans ; Junior, 30 ans (interrogé à plusieurs reprises) ; Fabienne, 51 ans ; Djamel, 50^{aine} d'années.

⁷⁸ Les enregistrements des entretiens durent, en moyenne, deux heures. Ceci étant, je restai bien souvent plus longtemps chez les enquêtés – partageant, régulièrement, un moment avec eux (repas, café, balade).

⁷⁹ Cette consigne était toujours présentée de manière lente, voire hésitante – cherchant, ainsi, à ce que les enquêtés complètent cette consigne et utilisent leurs propres mots.

⁸⁰ Qu'ils soient contactés sans ou par l'intermédiaire d'un professionnel de la PJJ, les enquêtés avaient, dans tous les cas, été choisis parce qu'ils avaient été condamnés par une juridiction pour mineurs, et pris en charge par l'un des services de la PJJ choisis pour l'enquête. Ils en étaient, alors, informés.

subalternes – populaires, et jeunes. Ayant souvent fait l'expérience d'une « parole dominée » (en famille, à l'école, dans les institutions judiciaires), ils ont plutôt appris le silence et un droit d'expression limité et contraint⁸¹ – rares ont été, en cela, les espaces dans lesquels ils ont pu s'exprimer relativement librement, sans se sentir jugés. Durant l'enquête de terrain, plusieurs professionnels de la justice – qui m'avaient, au préalable, prévenue de la difficulté des (ex-)justiciables à s'exprimer – ont, d'ailleurs, manifesté leur étonnement quant à la durée des entretiens biographiques que je menais avec les enquêtés (entre 1h30 et 4h d'enregistrement) : « Tu l'as mis en garde à vue ou quoi ? », plaisante un éducateur de la PJJ en parlant d'un des enquêtés que j'ai interrogé dans le service de la PJJ ; « Nous, on n'a pas le temps de parler autant avec eux », se justifie une autre éducatrice. L'enjeu méthodologique est donc, ici, de taille : il s'agit de rendre cette parole, longtemps (perçue) inaudible, libre aux (ex-)justiciables – alors que je les rencontrais *via* l'institution judiciaire, sous un statut d'« étudiante ».

L'éducateur, l'étudiante en sociologie et l'enquêté : une triade négociée

Alors que Milo (18 ans, Lunan) se sent, aujourd'hui, « plus ouvert » et plus à l'aise, il raconte les difficultés qu'il avait à s'exprimer, notamment au sein des institutions judiciaires qui l'intimidaient. Se souvenant être « rouge écarlate quand [il] devait parler », il avait l'impression, dit-il, d'être « inférieur par rapport à tout le monde [...] par rapport à des personnes qui ont une vie normale ».

Inévitablement, chaque entretien était susceptible de renvoyer à des rapports de domination, et de distance sociale, déjà vécue auparavant par les enquêtés. Qu'ils s'agissent de l'étiquette de l'« étudiante », de l'« éducatrice », de la « psychologue », tous ces rôles que les enquêtés m'ont attribués soulignaient encore leur place de « dominé » – soit par rapport à leur passé judiciaire, soit par rapport à leur niveau d'étude. La démarche biographique, qui consiste à créer un *lieu possible pour l'écart à la norme*, et un lieu d'expression et d'autonomie (Schwartz, 1990), exigeait donc de s'affranchir de cette relation verticale passée. Il fallait sortir du cadre institutionnel supposé, où le rôle de « dominé » leur était le plus souvent attribué, quand le rôle de « dominant » me revenait. Autrement dit, il était essentiel d'installer un cadre d'interaction horizontal et bienveillant.

En fonction des entretiens, l'« horizontalité » de la relation d'enquête s'est installée de différentes manières : par la proximité d'âge entre moi et les enquêtés, par le tutoiement, et par une posture mêlant empathie et curiosité bienveillante. Aidée par le fait que j'avais sensiblement le même âge que les enquêtés (ce qui permis de réduire considérablement la distance sociale), je proposais de nous tutoyer mutuellement : si tous les enquêtés ont accepté, le vouvoiement et le tutoiement se sont parfois alternés (du côté des enquêtés et de l'enquêtrice). Par ailleurs, je leur laissais le plus de choix possible, et restais la plus flexible possible : notamment, par rapport au lieu, à la date et à la durée de l'entretien. D'une durée variable, les entretiens ont été ainsi conduits dans des environnements familiers des enquêtés

⁸¹ Plusieurs individus contactés ont refusé de participer à cette recherche : soit par peur d'activer des souvenirs d'un épisode passé douloureux (l'oubli étant, aussi, une façon de « passer à autre chose »), soit par rapport au refus d'un tiers influent (parent ou compagne), soit parce qu'ils semblaient toujours impliqués dans les pratiques délinquantes. Certains n'ont pas directement exprimé ce refus : ils étaient absents au rendez-vous et ne répondaient plus aux messages ou aux appels.

: le plus souvent, chez eux ou chez leurs proches (parents, beaux-parents), parfois en présence d'un tiers (compagne ou compagnon, enfant, parent), dans une voiture, dans un café, dans un parc, ou dans un bureau de la PJJ. Si les enquêtés oubliaient ou étaient absents au rendez-vous pris, je leur proposais de nous revoir – je mis, d'ailleurs, quelques semaines, voire quelques mois, à voir certains d'entre eux.

Autour d'un poulet yassa, devant la Mecque en direct à la télévision, autour d'un whisky et de plusieurs bières, d'une table de salon ou de cuisine, d'un déjeuner en famille, d'un café, entourée de vivariums, sur un canapé, sur un banc, je recueillis alors ce qui était (in)audible et (in)visible – dans l'objectif de rendre intelligibles les biographies de ces (ex-)justiciables.

(Dé)construction et (dés)ordres du récit de vie

Dans un article dédié à *l'illusion biographique*, qui marque un « coup d'arrêt » au foisonnement biographique des années 1970-1980 en France (Peneff, 1994), Pierre Bourdieu « ouvre les hostilités » en introduisant un des numéros des *Actes de la recherche en sciences sociales*, dans lequel était publiée une enquête biographique menée par Michael Pollak sur l'expérience de plusieurs rescapés d'Auschwitz (Heinich, 2010) : *l'histoire de vie est une de ces notions du sens commun qui sont entrées en contrebande dans l'univers savant : d'abord, sans tambour ni trompette chez les ethnologues, puis, plus récemment, et non sans fracas chez les sociologues* (1986, p. 69). Après ce prélude quelque peu provocateur, s'ensuivent de multiples critiques relatives au contenu des récits de vie recueillis ainsi qu'au positionnement de l'enquêté dans le cadre d'un entretien biographique. Selon Pierre Bourdieu, cette approche présuppose d'une part, que *la « vie » constitue un tout, un ensemble cohérent et orienté* qui transparaîtrait dans les *verbatim* des individus, tels que « *depuis mon plus jeune âge* », « *j'ai toujours aimé la musique* » (1986, p. 69) ; et d'autre part, que l'individu est *agent* de sa propre vie, faisant ainsi l'impasse sur le social (1986, p. 70).

Certes, il est primordial de garder à l'esprit qu'un récit de vie se construit dans des cadres d'interaction sociale particuliers – qui doivent, de fait, être explicités. Mais en réalité, il est difficile pour les individus de faire illusion dans la durée et dans l'intimité – la plupart des individus ayant été interrogés dans leur environnement de vie. En cela, il ne faut pas oublier que la mise en scène a un coût : détournant de la tâche principale, elle tend à disparaître avec le temps. Au fur et à mesure de l'entretien, les récits se désinstitutionnalisent, évoluant à la fois par rapport à leur forme (tels que le passage du vouvoiement au tutoiement, l'utilisation de termes plus familiers, des postures plus détendues, etc.) et leur contenu (plus détaillé, plus intime, notamment concernant les pratiques délinquantes). Ainsi, si l'approche biographique peut être perçue comme une manière de reconstruire les trajectoires de vie de telle façon qu'elles paraissent ordonnées, il s'agit surtout, me semble-t-il, d'une méthodologie permettant de les déconstruire et de rendre compte de leur désordre.

Sur ce point, il faut premièrement considérer que la sociologue n'est pas qu'un individu naïf « buvant les paroles » des enquêtés. En instaurant un climat de confiance – le plus possible dénué de tout jugement – et en approfondissant les différents éléments du discours pouvant paraître au début de l'entretien lisses, la sociologue rend possible la confusion discursive en accompagnant les individus à déconstruire leur récit. Deuxièmement, la déconstruction du récit de vie dépend des souvenirs que les individus se remémorent, et qu'ils acceptent, ou non, de raconter. Dans cette thèse, les trajectoires de vie peuvent être marquées, et quelque

peu désordonnées, par la mémoire des individus de plusieurs façons : par la consommation de cannabis, par l'oubli non-conscientisé ou conscientisé. Pour certains enquêtés, comme Junior (30 ans), la consommation de cannabis régulière passée et(ou) actuelle peut provoquer des pertes de mémoire, ainsi que des confusions temporelles dans les trajectoires de vie – complexifiant la cohérence du récit :

J'ai beaucoup fumé de bédo dans ma vie. Donc euh... si j'ai des trous... Le bédo, des fois, ça te décale des trucs. J'avais te dire un truc, après j'avais peut-être... tu vas voir, j'avais oublier.

(Junior, 30 ans)

Par ailleurs, les oublis non conscientisés – qui concernent la plupart du temps des événements dévalorisants, voire honteux, étant en contradiction avec le style de vie actuel des individus – peuvent aider les individus à passer à autre chose :

Si ça se trouve j'ai oublié plein de trucs importants mais... j'en parle tellement jamais, jamais. Que ça... ça s'efface quoi. Petit à petit. Tu vois, t'as envie de dire « ça, c'est un mauvais souvenir, chling, de côté ». Il vire. [...] J'me rappelle de peu de choses, ouais. C'est quand même assez bizarre. J crois que c'est mon cerveau qui veut pas en fait. Et j pense qu'y a des fois quand on a des mauvaises euh... des mauvais souvenirs, automatiquement ça... c'est peut-être une autodéfense, je sais pas. C'est le fait de se préserver quoi. On supprime ces petits souvenirs. Petit à petit, petit à petit. Le fait de pas se les remémorer et bah... on les déforme et puis après, on les oublie quoi. (*Silence*)

(Smaël, 20 ans, Lunan)

Si au cours de l'entretien, Smaël est surpris de se rappeler quelques événements de vie qu'il avait oubliés, certains enquêtés refusent de raviver des souvenirs qui ont pu être traumatisants, mais qui restent marquants malgré leur volonté de les oublier pour « passer au-dessus », comme le raconte Walter.

Comme le note Didier Demazière, l'entretien biographique *ne consiste pas seulement à faire appel au souvenir pour obtenir un compte rendu exact de tel événement, épisode, expérience. Raconter c'est sélectionner des fragments (ce qui est important pour le narrateur), les insérer dans une histoire qui a un sens, et ainsi dire le monde dans lequel on vit et on a vécu, qui est aussi le monde auquel on croit, « son monde »* (Berger et Luckmann, 1986) (2007, p. 93). Ainsi, la déconstruction des récits dépend, dernièrement, de la possibilité des enquêtés de donner du sens à leur trajectoire de sortie de délinquance. Ceci est conditionné par la période de vie dans laquelle ils se trouvent : en ce sens, les discours des enquêtés semblent plus construits pour ceux qui considèrent être passés à autre chose. La façon dont le récit est déconstruit par les individus, aidés par l'enquêtrice, fait partie intégrante de l'approche biographique : elle doit ainsi être comprise au regard de la relation d'enquête établie entre les enquêtés et la sociologue, des souvenirs des individus, mais aussi du positionnement des individus par rapport à leur trajectoire de sortie de délinquance.

Ce type d'entretien exige, par ailleurs, une certaine réflexivité de la part des individus, c'est-à-dire une prise de recul par rapport aux expériences vécues. Il ne s'agit donc pas seulement de jouer le rôle de celui qui est sorti de la délinquance, mais aussi d'être critique par rapport à ce rôle. Durant l'entretien, les enquêtés ainsi que la sociologue n'hésitent pas à revenir sur des propos, les détaillant, les atténuant, les accentuant ou même les supprimant. En ce sens, les entretiens biographiques ne sont pas figés. Il n'est, en effet, pas question de dresser un tableau idéal des sorties de délinquance, mais d'en comprendre les mécanismes dans leur

Introduction générale : qu'ils s'en sortent ?

pluralité (et dans leurs difficultés). Contrairement aux critiques émises par Pierre Bourdieu (1986), il ne s'agit pas de concevoir l'individu en tant qu'agent déconnecté de la société et des groupes sociaux auxquels il appartient mais plutôt d'observer le social à l'état *plié* (Lahire, 2013) : ainsi, *éclairer les biographies à partir des interactions avec autrui devient un moyen d'interroger le fonctionnement normatif en montrant combien les normes ne sont pas surplombantes, distantes et impératives, mais combien le rapport aux normes constitue une dimension centrale des expériences quotidiennes* (Demazière, 2011, p. 80).

OBJECTIFS ET PLAN DE LA THÈSE

Proposant une analyse compréhensive des sorties de délinquance, cette thèse – qui s’appuie sur une méthode quasi-exclusivement biographique – ne s’inscrit pas dans une logique factorielle et évaluative. En d’autres termes, elle n’a pas vocation à déceler des facteurs de risque de récidive, ni même, inversement, des « facteurs de protection » ou de « désistance » – sujets dont se sont emparés de nombreux chercheurs en criminologie (Cernkovich *et al.*, 2005 ; Bonta et Andrews, 2007). Elle ne cherche pas, non plus, à établir des « profils de désistants » en distinguant – si l’on reprend le jargon médical – le « normal » du « pathologique ». L’objectif n’est, en ce sens, pas de savoir qui est susceptible d’être « désistant », et qui est susceptible de ne pas l’être.

Dans une perspective sociologique, les sorties de délinquance (ou le désengagement délinquant) – deux expressions privilégiées dans cette thèse – sont, ici, étudiées au prisme de leur aspect processuel, dynamique et pluriel. Il s’agit donc d’étudier, à partir des discours d’(ex-)condamnés, ces processus au regard de réagencement(s) de scènes sociales (familiale, scolaire, professionnelle, etc.) – en étudiant autant ce qui les soutient que ce qui les rend difficiles et, parfois, laborieux. Dans cette logique, sortir de la délinquance exige des reconfigurations de style de vie chez les individus, en plus d’un processus de destigmatisation. Sur le premier point, il s’agit d’analyser cette transition, souvent longue, entre un style de vie déviant fondé essentiellement sur une socialisation collective entre pairs déviants et un style de vie davantage « conventionnel » et adulte, tourné autour d’un emploi, d’une famille, d’activités de loisirs, etc. Quant au second point, il s’agit de prendre en compte toute l’importance du stigmatisme dans les processus de (sortie de) délinquance : en effet, sortir de la délinquance exige aussi que les individus (ex-)condamnés soient perçus autrement que comme « délinquants » par le « public » (Goffman, 1973), les « spectateurs » (Darmon, 2008) – constitués de l’entourage proche (tel que la famille élargie, le voisinage) et des institutions (judiciaires, scolaires, etc.).

Dans une configuration de double mouvement et de dynamique magnétique (repoussé par, aller vers), utilisée par plusieurs auteurs (Irwin, 1970 ; Bjørge, 2002 ; Mohammed, 2012) et présentée dans l’introduction générale, et au prisme du passage à l’âge adulte, cette thèse se structure en deux parties : une première partie intitulée *Descente des délires juvéniles*, décrivant l’« univers » juvénile déviant duquel s’éloignent les individus (ex-)condamnés ; et une seconde partie intitulée *Conversions (in)attendues*, qui rend compte des horizons (im)possibles en dehors de la délinquance, à l’entrée dans l’âge adulte.

Constituée de trois chapitres, la première partie de cette thèse, *Descente des délires juvéniles*, interroge ainsi la façon dont la temporalité de la rue, et les « délires juvéniles » qui s’y associent, s’inscrivent dans les processus de (dés)engagement délinquant. (Sur)investis pendant la période adolescente, la socialisation de rue et l’attachement au groupe de pairs – qui se situent à la fois aux marges et en lien avec d’autres institutions temporaires importantes à l’adolescence (école, famille d’origine, justice) – doivent être, me semble-t-il, étudiés pour comprendre le désengagement délinquant, et inversement toute la complexité des individus à s’en sortir : sur quoi les individus (ex-)condamnés peuvent-ils s’appuyer ? Quelles sont leur(s) ressources, mais aussi leur(s) histoire(s) ? Quelles sont les difficultés vécues ? Alors que parler de « sortie » ou de « désengagement » délinquant nécessite aussi d’évoquer les « entrées » et les engagements délinquants, le premier chapitre intitulé *Expériences communes de ségrégation : des trajectoires de vie à la dérive* revient,

particulièrement, sur les différentes formes de relégation (territoriales, familiales, scolaires) vécues par une large partie des enquêtés – et qui les ont, très tôt, placés dans des rôles subalternes et marginaux. Le deuxième chapitre, intitulé *L'époque de la rue : faire carrière, galérer ou s'arrêter*, s'intéresse aux limites de la socialisation de la rue – c'est-à-dire à la déprise des rôles et des attitudes qui ont, éventuellement, fait le succès des (ex-)condamnés pendant l'époque de la rue, mais qui deviennent, ensuite, des handicaps – notamment quand le « capital guerrier » (Sauvadet, 2006) a été trop investi par les enquêtés. Tous ayant été condamnés par la justice des mineurs (et, pour plusieurs d'entre eux, des majeurs), et pratiquement tous ayant été contactés par l'intermédiaire des institutions judiciaires (par les tribunaux pour enfants et la PJJ), ces dernières devaient faire l'objet d'un chapitre. Le troisième chapitre rend ainsi compte des expériences judiciaires qui ont, à la fois, brisé certaines trajectoires de vie et accompagné vers des sorties conformistes.

Constituée de trois chapitres, la deuxième partie intitulée *Conversions (in)attendues* s'intéresse, quant à elle, aux horizons des (ex-)condamnés en dehors de l'« univers » de la rue : autrement dit, quels sont leurs champs des possibles ? Le quatrième chapitre intitulé *Travail, famille, logement. En quête d'un avenir conventionnel ?* interroge, d'abord, la mise en scène, fortement partagée par les enquêtés, d'un horizon (ultra-)conformiste – centré sur la famille, le travail et le logement – qui leur a, aurait permis, ou qui leur permettrait, de sortir de la délinquance. Le cinquième chapitre, intitulé *Réparer et (re)produire ses familles* et le sixième chapitre, intitulé *L'art de la débrouille. Des sorties professionnelles sur la rive* tentent, respectivement, de décomposer ces trajectoires familiales et professionnelles, souvent précaires et bien éloignées de l'idéal conformiste de stabilité socio-économique.

PREMIÈRE PARTIE : DESCENTES DES DÉLIRES JUVÉNILES

« Tu crois que toute ta vie, tu vas voler, tu crois que toute ta vie tu vas faire de l'argent sale ? Ça existe pas ! Un jour ou l'autre, tu vas tomber par terre. »

Fouad
(24 ans, Barranville)

Jouer le rôle du « petit ghetto youth » ne dure généralement qu'un temps : celui de l'adolescence. Plus courte que celle de l'enfance et de l'âge adulte, cette période de vie – qui précède celle de la jeunesse (Galland, 2001 ; Van de Velde, 2008) – forme un sas transitoire durant lequel se jouent des dynamiques d'autonomisation à travers une fréquentation plus intense des pairs semblables (de Singly, 2006 ; Galland, 2008). Les relations monogénérationnelles, et souvent de mêmes sexes, constituent ainsi un phénomène de socialisation général à cette période de la vie (Parsons, 1942) – cela donc même en dehors des individus rencontrés dans cette enquête. Certes, les monographies en sociologie sur les bandes de jeunes (Whyte, 1943 ; Liebow, 2010) distinguent à juste titre celles-ci et les groupes d'adolescents banals (Van Zanten, 2000) : à partir d'une enquête sur un quartier italo-américain, William F. Whyte (1943)⁸² différencie, par exemple, les *corner boys* qui, éloignés des institutions classiques, occupent la rue et fréquentent la communauté locale ; et les *college boys* espérant une promotion sociale, non en évoluant dans une carrière délinquante, mais en s'accrochant à leur scolarité. Pour autant, ces deux groupes de jeunes ne doivent pas être étudiés comme véritablement différents, contrairement à ce que pouvait préconiser la criminologie traditionnelle du 20^{ème} siècle en comparant des groupes normaux (les non-délinquants) et des groupes pathologiques (les délinquants). Il semble bien plus pertinent de comprendre ces catégories sur un *continuum typologique* permettant d'envisager de possibles *glissements* entre les différents groupes (Robert, 1966) – les bandes partageant des points communs avec les groupes d'adolescents ordinaires.

En réalité, ces deux groupes d'adolescents se différencient moins par la délinquance que par le degré de *ségrégation réciproque* qui s'établit entre l'*in-group*, la bande, et l'*out-group*, la société conventionnelle (Robert et Lascoumes, 1974). À partir d'une enquête ethnographique sur les bandes de jeunes, Marwan Mohammed⁸³ définit la bande comme un *regroupement juvénile, informel et durable, qui se distingue par une dynamique transgressive et un rapport conflictuel avec leur environnement immédiat* (2011, p. 6). S'il inclut là l'aspect transgressif du groupe, l'auteur nous interpelle sur le fait que la dynamique déviante n'est qu'un moyen pour faire vivre le groupe de pairs ; ce dernier assurant des fonctions compensatrices (matérielle, identitaire, psychologique, symbolique, politique) pour des adolescents qui font l'expérience, individuellement et collectivement, de la stigmatisation et de la précarité. *A contrario* des groupes déviants professionnels (Sutherland, 1937), la finalité n'est donc pas la criminalité, mais sociale. On rappelle donc là l'intérêt d'étudier les processus de sortie de délinquance juvénile au prisme d'un réagencement des rapports sociaux liée au passage de l'adolescence à l'âge adulte – plus que sous l'angle étroit de l'arrêt de la délinquance.

Dans cette recherche, les enquêtés (masculins en grande majorité) ont investi des bandes (de garçons), de taille variable, avec des engagements variables (central ou périphérique) et sur des territoires différents (urbain et rural). Alors que les ex-condamnés essuient différents types de ségrégation (spatiale, familiale, scolaire), la rue devient une institution informelle,

⁸² Ancien étudiant d'Everett C. Hughes, William F. Whyte est l'un des premiers sociologues à critiquer le concept de *désorganisation sociale* qui a dominé la première école de Chicago jusque dans les années 1960 : dans sa publication *Street Corner Society* (1943), l'auteur montre à travers une enquête menée dans un quartier italo-américain que la rue, où se retrouvent les *corner boys*, est en réalité organisée si l'on étudie la structure sociale de ce territoire à partir du point de vue de ces hommes du *coin de la rue*, plutôt que du point de vue des institutions.

⁸³ Sous la direction de Philippe Robert, Marwan Mohammed a mené une thèse sur les bandes de jeunes.

hors les murs pour (sur)vivre : les bandes qui s’y forment assurent à leurs membres tant une appartenance sociale qu’une protection (Paugam, 2008). Pour Thomas Sauvadet (2006), ce *besoin de protection rapprochée* au sein de la rue – et de la bande – est d’autant plus fort que les jeunes sont aujourd’hui victimes d’insécurité sociale (chômage, répression policière, baisse des aides sociales, etc.). Pour ceux qui ont échoué leur intégration scolaire, et qui parfois souffrent de relations difficiles avec leur famille d’origine, la triade socialisatrice – constituée de la famille d’origine, l’école et les pairs – sur laquelle repose la période adolescente est bousculée et dominée par ce que David Lepoutre appelle la culture de rue (1997) : sa référence à la notion de culture renvoie ici à un *un ensemble ordonné de pratiques* et à un *système unifié d’attitudes personnelles et de relations* (p. 27-28). Si ce système n’est pas fermé, il instaure néanmoins une certaine routine de la rue : Dylan (20 ans⁸⁴, Montclar) qui, trois ans après l’entretien, oscille entre sa nouvelle famille (composée de sa compagne et de leurs deux filles) et la bande, résume en trois mots sur le réseau social *Instagram* sa routine : « #malifestyle bouffer, Tiser, Biffer⁸⁵. Ma vie professionnelle ». En tant qu’institution de substitution, la rue forge des rôles et des attitudes qui ont pu faire le succès des individus à l’époque où l’*out-group* était dévalorisé mais qui peuvent, par la suite, devenir de réels obstacles quand l’*in-group* vient à s’effriter.

Tel un « décor »⁸⁶ qui risque de tomber à tout moment, la rue forme alors un sas de socialisation temporaire, contenant l’adolescent, parfois vieillissant, dans un entre-deux : entre deux positions sociales, celle de l’enfant dominé et celle de l’adulte dominant ; mais aussi, entre deux chemins, celui de la marginalité, et celui du conformisme. Si les enquêtés ont, en grande majorité, tenté de se professionnaliser dans la délinquance, les chemins vers une carrière réussie se restreignent au fur et à mesure que les individus croisent les obstacles inhérents à toute carrière.

La première partie de cette thèse, constituée de trois chapitres, interroge donc la façon dont la temporalité de la rue, à la fois aux marges et en lien avec d’autres institutions temporaires importantes à l’adolescence (pairs, école, famille d’origine, justice et religion), s’inscrit dans les processus de (dés)engagement délinquant. Elle analyse, en particulier, les dynamiques de relâchement plus ou moins radicales des relations mono-générationnelles et collectives – alors construites à l’époque de la rue.

⁸⁴ Il s’agit de son âge au moment de l’entretien.

⁸⁵ Dans *l’argot de la rue*, « tiser » signifie « boire de l’alcool » ; « biffer », qui renvoie au « biff » (argent), désigne l’action de « faire de l’argent ».

⁸⁶ Terme utilisé par Fouad (24 ans, Barranville) et Paul (26 ans, Lunan).

Chapitre 1

Expériences communes de ségrégation : des trajectoires juvéniles à la dérive

On était des pauvres au milieu des riches et c'est ça qu'on aimait aussi ! On... j'sais pas, c'est notre manière de dire 'on vous emmerde ! C'était grave ça, 'on vous emmerde'. Nous aussi on va dans des bons restaurants, nous aussi on a des belles voitures, nous aussi euh... on a tout ce qu'on veut et encore plus que toi parce qu'on t'fait peur.

(Yann, 23 ans, Lunan)

« Je n'suis pas qu'un délinquant ! », clame Léon (17 ans) lors de son jugement au tribunal pour enfants (TPE) de Montclar. Durant l'audience devant le TPE, la juge pour enfants lit quelques extraits des rapports éducatifs écrits par l'éducateur de la PJJ – en plus de donner quelques bribes de l'histoire familiale de Léon : « garçon lisse et poli », « pas dans la rébellion », « intelligent », « mère délirante », « mère aimante mais préoccupée par ses propres difficultés », « père décédé ». Bien qu'une des particularités de la justice des mineurs réside dans la « *publicité limitée* » des procès (Robert, 1969 ; Benec'h-Le Roux, 2008), cette pluie de catégories – qui participe de la stigmatisation – arrose Léon et sa mère, devant de multiples acteurs présents dans la salle d'audience : la juge, la greffière, le procureur, deux assesseurs, un huissier, des policiers, l'avocat, son éducateur de milieu ouvert, moi (inconnue de Léon), etc.

Devant l'auditoire, Léon, lui, reste discret sur sa vie. On suppose sa gêne à voir rendue publique une partie de son intimité – d'autant plus quand celle-ci ne s'inscrit pas dans une trajectoire de réussite sociale. Il s'en tient alors aux faits qui lui sont reprochés et à son parcours judiciaire. Mais la présentation d'un *ego* unique, mono-identitaire, qui colle au décor judiciaire – et spécifiquement d'une audience – ne signifie en rien qu'il se considère comme, et qu'il soit, seulement délinquant. Même dans un contexte où prime la socialisation de rue, les jeunes vivent d'autres expériences sociales (scolarité, famille, loisirs) constitutives de tout individu social, bien que parfois fragiles. Ayant mené une ethnographie sur des (pré-)adolescents âgés de dix à seize ans dans une cité de La Courneuve, David Lepoutre (1997) explique que *la culture des rues ne peut pas et ne doit en aucun cas être considérée [...] comme un système*

fermé. [...] Les jeunes qui participent à la culture des rues ont une vie privée dans le cadre familial, vont à l'école de la République, regardent la télévision et consomment – ou rêvent de consommer... – les biens et les loisirs offerts par la société marchande. Ils font ainsi partie intégrante de la société française, dont ils constituent, en l'occurrence, statistiquement parlant, un sous-ensemble non négligeable (p. 33). Les individus qui font l'expérience de la rue sont, en effet, bien loin d'avoir été – et d'être – asocialisés en dehors de la société.

Des deux côtés de l'Atlantique, les travaux consacrés à la déviance ont, d'abord et principalement, étudié les quartiers urbains et populaires (Coulon, 1992 ; Chapoulie, 2001). Si l'on retient moins, dans cette thèse, les théories culturalistes qui identifient les causes de l'engagement délinquant dans les conditions de vie de l'individu (y compris la désorganisation sociale des quartiers urbains d'immigrés), on considère davantage les thèses ségrégationnistes qui, pour Philippe Robert et Pierre Lascoumes (1974), prennent racine dans les travaux de Gabriel Tarde à la fin du 19^{ème} siècle (p. 218). Faisant partie des précurseurs français de la criminologie, ce sociologue commence à définir un acte délictueux à partir du moment où celui-ci est jugé comme tel par la société. Dans cette perspective, que l'on retrouve par la suite dans les travaux d'Howard S. Becker (1963), Philippe Robert et Pierre Lascoumes (1974) proposent la théorie de la spirale de ségrégation réciproque : il s'agit d'un *double processus se développant en spirale où des perceptions négatives et stéréotypées s'établissent de part et d'autre, renforçant d'un côté la stigmatisation sociale et de l'autre l'adhésion au groupe* (1974, p. 243). C'est, alors, à partir de cette dynamique que l'on peut différencier les groupes non-déviantes et les groupes déviants : les derniers devant être perçus (et, de fait, stigmatisés) comme tels.

Sur les trois terrains de recherche, les enquêtés ont très tôt saisi, au contact des institutions, le fonctionnement de la société contemporaine, tout en assimilant leur position sociale. S'ils ne se sont pas construits en dehors de la société, la plupart d'entre eux ont vécu essentiellement aux marges des institutions classiques, accumulant et intégrant de multiples étiquettes stéréotypées : à la périphérie du centre-ville urbain, au fond de la classe, et parfois loin de leur famille d'origine. À partir de l'approche ségrégationniste (Robert et Lascoumes, 1974) et du concept de « *dérive* » (Matza, 1964), ce chapitre rend, ainsi, compte de la façon dont la socialisation de marge, qui instaure un va-et-vient incessant entre un pôle déviant (celui de la rue) et un pôle conventionnel (Matza, 1964), marque les trajectoires réelles et imaginées de (dés)engagement délinquant.

Territoires de relégation : frontières et identités (dé)limitées

Derrière l'image du « jeune délinquant » associée à celle du « jeune immigré de cité »⁸⁷, plusieurs populations n'échappent pas à une semblable stigmatisation et institutionnalisation. Plusieurs centaines de kilomètres séparent Joseph (24 ans, alentours de Montclar), Sevan (26 ans, alentours de Lunan) et Mamadou (20 ans, Barranville). Depuis qu'il est enfant, Joseph

⁸⁷ Ceci s'explique, notamment, par le fait que les médias nationaux français soient centrés sur les problématiques de Paris, la capitale, et donc sur des problématiques plus urbaines que rurales.

habite sur l'aire d'accueil des gens du voyage⁸⁸ de la ville d'Ivoire. Aux abords d'un imposant rond-point faisant office d'échangeur autoroutier, les caravanes des deux cents gitans catalans sont installées entre une départementale et une autoroute « des vacances », menant vers le sud de la France. Sevan a vécu dans des communes au nord de Lunan (à trente kilomètres environ) : il réside dans la maison de ses parents jusqu'à ses 18 ans⁸⁹, âge auquel il est incarcéré. Six ans plus tard, il s'installe avec sa femme à dix kilomètres de sa ville d'origine au cœur d'un village de deux milles habitants. Résidant aujourd'hui à six milles kilomètres de son pays natal, Mamadou, lui, a très tôt quitté son territoire d'origine : après avoir passé les premières années de sa vie en Guinée avec sa mère, puis avec sa grand-mère paternelle, il rejoint son père en France lorsqu'il a onze ans. Depuis près de dix ans, il fait l'expérience résidentielle des cités urbaines enclavées au nord de Barranville. Qu'ils aient vécu dans des camps des gens du voyage isolés, des cités enclavées ou des campagnes abandonnées, les individus interrogés pour cette thèse (trans)portent le stigmate de l'« étranger », au sens de l'autre qui se construit collectivement au sein d'un « nous » stigmatisé : les « jeunes de quartier », les « gitans » ou les familles « tuyau de poêle »⁹⁰. Ces trois stigmates « incorporés » par les enquêtés, et souvent invisibilisés, renvoient à différentes formes de frontières – sociales, culturelles, raciales – qui s'inscrivent, en partie, dans l'espace.

Les « jeunes de quartier » et les cités enclavées : des vies bétonnées

« Nous, on est des jeunes des quartiers », dit Steeve (24 ans, alentours de Lunan). Derrière cette expression souvent utilisée pour désigner de jeunes hommes urbains aux pratiques délinquantes, se cachent des expériences, communes et variées, de relégation (in)visibilisées – à commencer par des formes de relégation territoriale, sociale et(ou) raciale. Si, tel Steeve, quelques enquêtés ont vécu dans des différents environnements (campagnes isolées, cités urbaines) au gré des multiples placements institutionnels et des parcs de logements sociaux, les trois-quarts du corpus ont longtemps, si ce n'est parfois exclusivement, fait l'expérience résidentielle des cités urbaines peu attrayantes.

Alors que je débute les entretiens sur le terrain de Barranville, Mohammed⁹¹ (un des éducateurs de milieu ouvert) tient, particulièrement, à me faire visiter ce territoire dans lequel il s'investit depuis plusieurs années : « c'est simplement pour te montrer que ça existe vraiment », dit-il à bord de sa voiture. Accolés les uns aux autres, les grands ensembles s'étalent au nord de la ville de Barranville, coincés entre une autoroute qui longe une zone

⁸⁸ L'aire d'accueil est située à la périphérie (à trois kilomètres) de la ville de Coutant, et à environ quarante kilomètres de la ville de Montclar. Celle-ci compte environ 15 000 habitants.

⁸⁹ Durant cette période, il connut deux placements qui durèrent quelques mois : un premier en famille d'accueil, et un second en foyer.

⁹⁰ Si l'expression « *tuyau de poêle* » peut renvoyer, dans une définition ancienne, à des pratiques incestueuses, nous l'utilisons ici dans sa signification générale, désignant ainsi des familles nombreuses, de milieux populaires, peu instruites.

⁹¹ Sur les trois terrains d'enquête, deux éducateurs de la PJJ (un exerçant à Montclar, et un exerçant à Barranville) étaient souvent sur le « terrain », à la rencontre des jeunes et des acteurs institutionnels. Ils me firent, régulièrement, visiter les territoires – et dans le cas de Mohammed, plusieurs acteurs institutionnels.

industrielle⁹², un parc et une route nationale. Sur cette dernière, la construction d'une Mosquée, inaugurée en 2016, s'achève. Au fil de la balade, Mohammed cherche, de toute évidence, à me montrer l'ampleur du trafic de drogues sur ces territoires – et sa place dans le quotidien des habitants. De jeunes hommes guettant en bas d'immeubles, des clients achetant leur(s) produit(s), un homme récupérant des stupéfiants dans un buisson... Roulant au pas, l'éducateur de la PJJ me pointe, d'une cité à l'autre, les lieux de vente et les interactions qui semblent s'y associer. Cette problématique, que Mohammed veut me montrer, s'inscrit, en effet, dans tous les récits des enquêtés qui ont été suivis par le milieu ouvert de Barranville⁹³. Sans considérer que le trafic de drogues s'enracine exclusivement dans les cités (Kokoreff, 1998), il témoigne, néanmoins, des difficultés vécues par les habitants de ces quartiers – comme le montrent de nombreux travaux sociologiques (Duprez *et al.*, 1997 ; Duprez et Kokoreff, 2002 ; Sauvadet, 2006). Dans un article dédié aux « dealers de cité », Thomas Sauvadet (2006) revient sur quelques-unes de ces analyses – citant par ailleurs Dominique Duprez et Michel Kokoreff : *Si l'économie de la drogue s'est implantée de façon durable et ostentatoire dans les quartiers pauvres, c'est que les petits trafics offrent une double alternative à la désaffiliation et au déshonneur. Ces activités sont une réponse à la vulnérabilité de masse engendrée par la désindustrialisation et la recomposition du marché de l'emploi. Elles sont paradoxalement un moyen d'échapper au travail en usine, à l'oppression vécue par le père, bref à la condition ouvrière [...] (Duprez et Kokoreff, 2002, p. 191 in Sauvadet, 2006, p. 5). Dans les quartiers populaires, tels ceux de Barranville et certains quartiers de Lunan et Montclar, l'économie informelle et souterraine, dont le trafic de drogues, représente en cela une alternative pour les personnes qui cumulent différentes formes de handicaps : sociaux, économiques, culturels (Kokoreff, 1998, p. 1).*

Dans les cités, dans toutes les cités d'France, qu'elles soient petites ou grandes, euh. Euh. C'est, c'est... on est souvent avec des personnes qu'ont pas la vie facile, on est souvent avec des personnes qui. Voilà, qui sont dans cette délinquance. Bah c'est vrai, hein ! On va pas s'mentir. Dans les cités, y a plus de délinquance qu'ailleurs.

(Julie, 25 ans, Lunan)

Si j'peux prendre un billet facile, super facile sans risque, bah j'prends ! C'est comme tout le monde, même les étudiants, ceux qui sont là t'sais euh... c'est la galère pour eux. Galère de ouf. Y a même des gens qui sont venus nous proposer qu'on les fasse travailler.

Ab ouais ?

Ouais, c'est une entreprise ! T'sais un quartier, quand tu vends des trucs, c'est une entreprise. [...] c'est des gens qui viennent à longueur de journée prendre du shit. Et c'est le commerce. C'est comme si moi j'te prends une baguette de pain et que j'la revends au détail à la fin. J'vais m'faire dix fois l'bénef du pain tu vois. Bah là, c'est pareil. Mais avec des proportions un peu plus grandes.

(Madjid, 20 ans, Montclar)

Comme Julie (25 ans, Lunan) qui, depuis sa naissance, fait l'expérience résidentielle du « quartier », nombre d'enquêtés évoquent à la fois les difficultés rencontrées, et partagées, par les habitants des quartiers populaires – sans, pour autant, les exprimer aisément – et la

⁹² De 1972 à 2014, cette zone industrielle accueillait une ancienne usine automobile.

⁹³ Si une partie des enquêtés de Barranville furent rencontrés *via* Mohammed (créant, de toute évidence, un biais de sélection), d'autres individus furent retrouvés (et interrogés) par le biais d'autres éducateurs du milieu ouvert de Barranville.

manière dont ce genre d'expérience(s) résidentielle(s) peut, *in fine*, les (r)enfermer⁹⁴. C'est ce qu'exprime Koffi (24 ans, alentours de Barranville), qui a vécu dans plusieurs quartiers⁹⁵ aux alentours de Barranville – et qui s'est, à plusieurs reprises, investi dans le trafic de drogues :

Mon horizon, j'avais pas vous mentir, à un moment, il était réduit vraiment à la cité. La cité, la cité, la cité.

(Koffi, 24 ans, alentours de Barranville)

Ce sentiment d'être réduit à un espace résidentiel précaire – et stigmatisé comme un « vivier » de la délinquance – traverse une bonne partie des récits d'enquêtés ayant fait l'expérience de ce genre d'habitat péri-urbain⁹⁶. À la périphérie des centre-villes et(ou) des grandes villes, ces expériences en « ZUP » (ou « ZUS ») collent à la peau de ces (ex-)justiciables :

Nous on est des jeunes de quartier. Voilà, après, si on voit un scooter comme ça, abandonné, c'est sûr qu'on va le prendre. Même moi l'autre jour, j'ai vu un scooter abandonné devant l'hôpital, qu'est-ce que j'ai fait, j'avais pas rentrer à pied chez moi, j'ai pris, j'suis parti avec, hein. J'ai dit « c'est mort ». Et puis il était abandonné, ça faisait déjà six mois qu'il était devant l'hôpital. J'suis parti avec.

Steeve (24 ans, alentours de Barranville)

Cette étiquette d'(anciens) « jeunes de quartier » ou de « ghetto youth », portée par une large part des enquêtés, renvoie littéralement à une période de la vie (entendu par là la jeunesse), mais surtout à un territoire. Si le terme « *ghetto* », utilisé par quelques (ex-)justiciables, est débattu dans le champ de la sociologie (Kokoreff, 2009), il est néanmoins intéressant d'observer qu'il sous-entend, pour les enquêtés, différentes formes d'enfermement (Kokoreff, 2009, p. 557) – dont un enfermement spatial.

Ouais... et tu disais que tu t'ennuyais ici, mais qu'à Paris, y a des choses à faire. Qu'est-ce que tu ferais à Paris si tu y habitais ?

À Paris ? Y a pleins d'trucs ! Tu peux aller t'balader partout. Y a pleins d'trucs euh... ici y a quoi ? Tu sors, y a des parcs. Le centre commercial. Si ils veulent mettre de l'argent dans un endroit, ils mettent un centre commercial. Regarde, là-bas, [une cité de Barranville] où j'habitais ! Ils ont fait quoi ? Ils ont construit un KFC, Quick. Ils ont fait des magasins ! Ici, c'est ça en fait ! Dès qu'tu... pour eux, c'est, c'est... c'est, c'est... le luxe quoi !

Tu trouves qu'ils mettent toujours des magasins ?

Ils mettent des magasins et c'est tout ! Après y a quoi ? Y a rien d'autres !

Alors qu'à Paris...

À Paris, y a pleins d'trucs ! Y a des endroits, tu peux aller visiter ! Mais ici, là, tu peux aller visiter quoi ? Dans... ici ? Dans toutes les villes-là, [banlieues du nord de Paris], y a rien à visiter ! Rien du tout. (*Silence*)

[...]

(Mamadou, 20 ans, Barranville)

Dans cet extrait d'entretien, Mamadou (20 ans, Barranville) exprime, d'abord, son sentiment de vivre à la marge d'une capitale, connue pour son dynamisme, y compris culturel. Cet enquêté dénonce, en particulier, le manque d'infrastructures de loisirs, libres et gratuites, à Barranville – et plus largement dans toutes les banlieues du nord de Paris. Si Mohammed, un

⁹⁴ Même si ces expériences collectives de précarité peuvent, aussi, apporter des formes de solidarité au sein des quartiers (Jamouille, 2002), et de capital (Sauvadet, 2006).

⁹⁵ Dont un quartier réputé pour son intense trafic de drogues.

⁹⁶ Sur les 39 enquêtés constituant le corpus principal, 30 d'entre eux vécurent dans un(des) quartier(s) populaire(s) : 12 (sur 14) à Montclar, 8 (sur 15) à Lunan et 10 (sur 10) à Barranville.

des éducateurs de la PJJ, m'avait fait visiter plusieurs structures associatives implantées à Barranville (et aux alentours), peu d'enquêtés s'y sont finalement rendus – et certains n'en connaissent pas l'existence. Pour l'une d'entre elles, qui organise des concerts et loue des studios d'enregistrement, Mohammed me signifie, lors d'une de nos balades, que seuls les « bobos du coin » y vont. Certes, quelques associations s'investissent, donc, dans ces quartiers périphériques (dont ceux de Barranville) ; mais les enquêtés relèvent surtout le manque d'attrait de ces territoires – pouvant, parfois, paraître abandonnés au vu de la dégradation de certains d'entre eux. C'est en ce sens que Mamadou (20 ans, Barranville) continue son récit :

Y a beaucoup d'gens aussi, c'est quoi l problème ? C'est une question de... de moyens en fait, hein. Si ils sont là, c'est pas... c'est pas pour l plaisir. Si ils peuvent aller ailleurs, mieux qu'ici, bien-sûr qu'ils vont y aller.

Ce sentiment de vivre « à l'écart » par contrainte renvoie, d'une part, à l'idée d'un certain « enfermement spatial » – produisant, en parallèle, des formes d'appartenance au territoire. En plus de cette distinction (centre-)ville et banlieue(s) périphérique(s), faite par Mamadou, des spécificités et(ou) des conflits inter-quartiers accentuent, dans certains cas, ce sentiment double d'enfermement-appartenance. Sur les trois terrains d'enquête, nombre d'(ex-)condamnés distinguent leur quartier des grands ensembles avoisinants – en s'appuyant, notamment, sur le type de drogues vendues (et parfois, plus largement, sur le type de délinquance) et(ou) sur les différentes communautés qui y habitent.

En fait, c'que j'ai remarqué, c'est que chaque quartier a sa mentalité. En fait, quand j'étais aux Bleuplat, eux, ils pensaient beaucoup à l'argent. Ils aimaient bien, ils connaissaient pas trop la bagarre, eux ils pensaient plus à se faire de l'argent. Platanes. Ils pensaient beaucoup à la bagarre. Eux, ils étaient vraiment « c'est nous les plus forts et personne est plus fort que nous ».

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

Y a trois quartiers à Coutot [ville située à 45 kilomètres de Montclar]. Les Fours, les Branches et les Peupliers. C'est trois quartiers HLM. Dans les trois quartiers, c'est assez mixte. Ça veut dire euh... portugais, arabes euh... turcs. On n'a pas d'noirs chez nous. Juste ça. Donc c'est assez mélangé. Après... y a les coins de la ville, où t'arrives dans le centre-ville où là y a les Branches, pareil, c'est mélangé, les Fours, maintenant ça a été détruit parce que c'est trop... c'était trop insalubre. [...] Parce qu'en fait, c'était connu à Coutot, à Coutot, on avait une muraille de Chine avant. La même qu'on a là-bas qui faisait tout le... la montagne Coutonoise. 'Fin... pas aussi grande que la muraille de Chine et que là. Mais assez grande quand même. On la voyait... même quand j'vois des gens qui sont pas allés à Coutot depuis longtemps, ils disent toujours « ouais euh... il existe toujours ce grand quartier là ? ». Donc voilà. Et ouais, donc, entre quartier, si y avait la... bah... « j'viens des Branches, j'viens de là, j'viens de Fours »... cette, cette... comment dire... on voulait notre appartenance.

(Pierre, 19 ans, alentours de Montclar)

D'autre part, le sentiment d'habiter dans un endroit socialement délaissé par les institutions rappelle, quant à lui, une sorte d' « enfermement institutionnel » (Kokoreff, 2009, p. 562) – c'est-à-dire un abandon par l'État de ces territoires paupérisés. Si ce délaissement étatique était visible dans certains quartiers évoqués par les enquêtés (à travers la dégradation des immeubles ou des infrastructures, des espaces abandonnés ou squattés), peu d'(ex-)condamnés en parlaient en ces termes. Mamadou y fait, par exemple, référence à travers l'ennui qu'il ressentait au sein même de son environnement de vie :

Là, j'fais quoi, j'retourne au quartier, j'vais aller voir des copains. J'm'ennuie. Y a rien à faire ! J'sors du travail, j'me pose au quartier. Quand j'suis fatigué, j'reste dans mon lit. J'sais pas, y a... y a rien d'intéressant à faire.

(Mamadou, 20 ans, Barranville)

Outre les dimensions spatiale et institutionnelle, le sentiment d'enfermement et de mise à l'écart passe aussi par un stigmatisme racial, par rapport à la religion (en particulier, musulmane), les origines, ou la couleur de peau des enquêtés, et ceci quel que soit le terrain de recherche (Barranville, Lunan, Montclar). Celui-ci renforce le stigmatisme social (Kokoreff, 2009).

Tu as des exemples [de propos racistes] euh... comment ça se passait ?

Euh... il [son employeur] m'appelait le noiro. Donc moi ça m'plaisait pas trop. Et même des fois, on avait des débats euh... Dans l'atelier. Il disait que Hitler, il a pas fait son boulot correctement euh... il a pas exterminé tout le monde. Et bon, moi ça m'a énervé un p'tit peu donc euh... là j'ai lancé un marteau un jour euh... sur quelqu'un donc euh... j'ai dit que j'avais pas fait exprès mais... après, à partir de ce jour-là j'ai arrêté parce que je me suis dit que sinon après, ça pouvait se retourner contre moi si je continue et que... il se passe quelque chose là-bas.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

J'ai grandi dans une ville de fachos, dans une ville de racistes quoi !

Tu le sens, le racisme...

Ici, non. Mais dans le sud, oui. Ici, c'est vrai qu'y en a mais... sans plus quoi. Sans plus. Pas plus que ça. Dans le sud, si, si ! Si, si. Y avait des gens qui... prenaient pas par rapport à... j'connais du monde qui cherche actuellement du travail qui arrive pas quoi. Parce que... par rapport à leur couleur, par rapport à leur gueule. Ça existe toujours ça encore. Faut pas s'mentir, hein !

(Saël, 19 ans, Lunan)

En plus, moi, j'habitais dans un quartier donc un quartier, y avait pas mal de... franchement, y avait pas mal de familles musulmanes [...] La haine, elle va être montée contre les musulmans, mais après les musulmans, ce sera plus... ça va être les gitans, après les gitans... fin... mon grand-père, déjà mon grand-père, il me le disait quand j'étais petit. Il me disait « quand on est arrivé d'Italie, les premiers immigrés italiens, on nous appelait les ritales, les macaronis. Après y a eu les portugais et là ça a été les... les, les, les p'tits singes, les [inaudible], après les arabes, ça a été les bicots, les bougnoules ».

(Pierre, 19 ans, Montclar)

Guillaume (19 ans, alentours de Montclar) s'avoue chanceux de s'appeler « Guillaume Durand ». Au cours de l'entretien, il laisse entendre le racisme que peuvent subir d'autres « gars d'quartier » :

Ouais, moi j'ai eu la chance parce que je connais quelqu'un. Mais imaginons, quelqu'un qui habite dans un quartier.

Mère de Guillaume : Non.

On parle d'un vrai quartier.

Non, non, non. C'est terminé, c'est terminé !

Parce que la généralité des... CEF, des foyers, ça part beaucoup de quartiers quand même. Bah... C'est mecs-là, si ils arrivent à trouver déjà. Juste un apprentissage. La vérité, UN apprentissage. Mais c'est déjà un truc de malade !

Ouais.

À c't'heure-ci un gars d'quartier. Moi j'ai d'la chance, j'm'appelle Guillaume Durand.

Non, c'est difficile. C'est très difficile.

(Guillaume, 19 ans, alentours de Montclar)

Si le stigmate racial est difficilement abordé par les enquêtés, et aussi certainement par l'enquêtrice, des travaux menés par Fabien Jobard et René Levy (2009) rappellent que les personnes racisées ont bien plus de risques de se faire contrôler par la police – qui s'avère, par ailleurs, être l'une des rares institutions restant régulièrement au *contact* de ces « jeunes de quartier » (Marlière, 2011, p. 38)⁹⁷.

Dans les quartiers c'est comme ça. On aime pas la police, elle est là pour arrêter. Ils sont là pour... voilà, vous savez, quand vous êtes jeune, vous... vous... vous trouvez qu'un vendeur de shit, il a raison d'faire c'qu'il fait et... c'est bien. Vous êtes avec lui. Aujourd'hui non (*rire*) parce que. Voilà. Mais quand vous êtes jeune, c'est comme ça.

(Julie, 25 ans, Lunan)

Après, comme je vous dis, la plupart, c'est des cons, y savent pas s'y faire, ils oublient qu'on est encore des jeunes, que ci, que ça, ils sont là, toujours, ils crient « police, contre le mur », y te serrent les menottes, y te met tous contre le mur, y te met par terre, y t'écrase. Combien de fois, j'ai vu des flics, pas moi, des flics tabasser des gens, ça tout le monde le voit sur internet, juste sur Facebook y'a des centaines de vidéo par jour. Après, voilà chacun comment il est. Moi, je sais, quand un contrôle doit s'effectuer, j'demande pourquoi d'abord, bonjour, c'est pour quoi, qu'est-ce que j'ai fait. Si il me dit, contrôle de police, fais ton contrôle, si il commence à jouer les arrogants, ferme ta bouche, j't'ai pas demandé de parler, ils sont tous comme ça, voilà, chacun comment il va s'adapter.

(Abdel, 18 ans, Barranville)

Les tensions continues entre la police et les « jeunes de quartier » – deux groupes *socialement et politiquement construits* comme l'explique Marlière (2011) – renforcent le sentiment de mise à l'écart de ces (ex-)justiciables. De nombreux travaux sociologiques (Dubet et Lapeyronnie, 1992 ; Marlière, 2005, 2011 ; Fassin, 2011 ; Boucher, 2014) analysent, précisément, ces rapports de confrontation et d'opposition qui s'inscrivent dans le quotidien des quartiers, et qui s'aggravent à chaque événement politisé et médiatisé, associé de près ou de loin aux cités urbaines (dont les émeutes de 2005, les attentats). Ces tensions quotidiennes sont, de toute évidence, perceptibles dans les discours des (ex-)condamnés à travers leurs représentations de la police, mais aussi à travers des situations qu'ils ont vécues ou vues. Les propos de Julie (25 ans, Lunan) et d'Abdel (18 ans, Barranville) montrent à quel point ces tensions se sont cristallisées – autour des violences policières et des injustices qui s'y associent.

Moi j'ai... une policière qui m'a frappée quoi. Et la juge des enfants, elle me l'a dit. Elle m'a dit. Quand j'lui ai expliqué « écoutez, moi Madame, j'vous ai jamais menti quand j'commettais des délits, j'vous ai toujours avoué la vérité ». Et c'est vrai, j'ai toujours avoué la vérité. « Et là, j'vous dis qu'c'est elle qui m'a frappée en premier. J'allais pas la laisser m'frapper parce que c'est une policière. J'suis désolée. Bah j'suis désolée. Non. Y a des limites. Elle vient pour m'mettre une claque, j'vais pas lui tendre la joue et lui dire 'bah tiens', non j'suis désolée ». Et elle m'a dit « oui, je sais bien ». Mais... qu'est-ce qu'elle peut faire quoi ? Elle avait... elle avait porté plainte en premier, moi j'avais rien. Qu'est-ce qu'elle pouvait faire quoi ? C'est vachement compliqué de... porter plainte contre une policière quoi. Et elle m'a fait comprendre, elle m'a clairement fait comprendre que oui, elle savait. Surtout que cette policière-là, elle avait déjà des antécédents comme ça. Voilà. Et... y a beaucoup d'policiers comme ça, hein. Faut pas... faut pas rêver. Moi j'le dis aujourd'hui, et j'l'ai vu. Et rares ceux qui sont gentils et qui sont bien et qui voilà. Rares. Ils sont rares.

⁹⁷ Éric Marlière écrit à ce sujet : *Précisons [...] que la police est l'une des principales institutions – avec les associations de quartiers et les travailleurs sociaux – à être régulièrement au contact avec les jeunes des « quartiers sensibles »* (Marlière, 2011, p. 38).

(Julie, 25 ans, Lunan)

Comme Julie, nombre d'enquêtés ont une expérience à raconter à ce sujet : violences physiques, violences verbales, contrôles d'identité à répétition, etc. Circulant dans les quartiers, et en dehors des quartiers *via* les réseaux sociaux, ces histoires à la fois singulières et communes sont le plus souvent vécues collectivement. Dans une des cités de Barranville, les tensions entre jeunes et policiers, en plus des trafics de drogue, font en effet partie des conversations des habitants : dans le salon de coiffure du rez-de-chaussée d'un des immeubles, au restaurant de la cité, à la régie de quartier, les clients me parlaient des derniers événements.

Ne serait-ce le jour où tu es venue sur la galette, le soir. T'as pas vu c'qui s'est passé ?

Non. J'suis partie avant je pense.

Ben, à 17h30, t'as un p'tit qu'était là qui servait la galette tout ça, il a fait le con, il a pris une p'tite bécane là, il s'est viandé là... y s'est écrasé la tête sur une voiture là, juste derrière là, là le même ça fait une semaine qu'il est dans le coma, donc, c'est nous qu'on lui a apporté les premiers soins, on l'a mis en PLS tout ça, on a appelé les pompiers, la police tout le bataclan, t'avais les élus qu'étaient là, et derrière, y a eu une descente ici, des descentes de police pour les stups ou j'sais pas trop quoi. Comme nous, on était pas trop loin, on a été voir comment ça se passait. Quand nous on est arrivés, ça partait en bagarre avec les flics quoi, donc, nous on a calmé les jeunes et dedans t'avais un flic y faisait pas la différence entre nous et les jeunes. Donc, c'est c'que j'te disais tout à l'heure, là t'as envie de le cogner, sincèrement, t'as envie de le cogner, t'as beau lui expliquer, monsieur, y'a un problème, « ouais, ouais, ouais ». J'dis, monsieur, c'est bon, on a calmé, « ne me fais pas la morale, va faire la morale à eux ». J'lui dis gentiment, mais monsieur, c'est pas la morale que j'suis en train de vous faire, c'est un conseil, parce que je sais comment ça va partir dans la cité.

(Djamel, 50aine d'années, Barranville)

Ancien résident de cette cité de Barranville, ex-condamné, Djamel n'habite plus dans le quartier. Il y est, néanmoins, encore attaché et s'engage sur le terrain aux côtés de sa femme, Samia, alors directrice de la régie de quartier. C'est lors d'un entretien mené avec lui, dans le local de l'association, qu'il me raconte la descente de police qui eut lieu quelques jours plus tôt, lors d'un d'une soirée associative. Si Djamel évoque son rôle de médiateur (*a priori* avec d'autres habitants), et sa tentative d'apaiser le conflit, la fin de l'extrait d'entretien met surtout en avant les dimensions collective et territoriale de ces situations : « c'est un conseil, parce que je sais comment ça va partir dans la cité », explique-t-il avoir dit aux policiers. Elles impliquent les jeunes, leurs familles, les habitants présents et absents – et tout autre individu qui passe par la cité. Cette histoire n'en est qu'une parmi d'autres⁹⁸ ; elle s'inscrit, en plus, dans une période bien particulière – celle des attentats de novembre 2015, impliquant une jeune femme qui vivait à Barranville. Des cités de Barranville à celles de Montclar, en passant par celles de Lunan, toutes ces tensions, vécues et(ou) entendues, qui constituent l'histoire collective de ces cités, nourrissent une certaine défiance institutionnelle chez les (ex-)condamnés interrogés.

⁹⁸ Quelques mois auparavant, le neveu de Samia avait reçu des coups de pieds de la part de policiers. Samia, puis Djamel étaient intervenus : la première avait reçu, à trois reprises, du gaz lacrymogène sur son visage. Djamel arriva ensuite : le policier lui a serré le cou, le faisant s'évanouir, puis l'a menotté. Alors que j'entends, plus tard, cette histoire plusieurs fois entre la cité de Barranville et le service de la PJJ, c'est d'abord dans les couloirs de ce dernier que j'ai appris cette nouvelle : deux éducateurs, Mohammed et Medhi, en parlaient. Ils cherchaient à aider le neveu de Samia, notamment en lui trouvant un avocat.

À travers ces expériences stigmatisantes multiples (liées de près ou de loin à ce territoire d'habitat urbain), les personnes désignées comme « jeunes de quartier » transportent cette étiquette de l'intérieur à l'extérieur de la cité. Pour ceux qui, au quotidien, s'y investissent (quasi-)exclusivement, cette dernière peut être à la fois un « cocon » – comme nous pourrions le voir plus tard – et une « cage » (Clark, 1965 ; Kokoreff, 2009) qui, au bout d'un certain temps, peuvent amener les personnes à appréhender l'extérieur. L'histoire de Mamadou, présentée ci-dessous, reflète bien les trajectoires de ces « jeunes de quartiers » dans toutes leurs dimensions.

**Récit de Mamadou
(20 ans, Barranville)**

**« Ici, y a rien à faire. Y a que des bâtiments, y a quoi ?
Le centre commercial, c'est tout ! C'est tout. »**

À bord de sa nouvelle et première voiture, négociée à 2000 euros dans un garage du nord-est de Paris, Mamadou (20 ans, Barranville) me rejoint à la gare de Barranville. Après avoir tourné plusieurs minutes autour de la gare à la recherche d'un lieu (de son choix) où réaliser l'entretien, je lui propose de rester dans sa voiture. Se garant dans un quartier résidentiel, loin des cités de Barranville, Mamadou introduit l'entretien : « à la base, dans ma tête, [...] j'suis pas un délinquant, j'suis pas un criminel. J'ai fait des... des erreurs, des erreurs, c'était grave. Après moi, c'est... c'est pas l'chemin que j'voulais suivre ».

À onze ans, Mamadou quitte sa terre natale, la Guinée, sa mère et sa grand-mère paternelle – auprès desquelles il passe toute son enfance. Il rejoint, seul, son père, arrivé six ans plus tôt en France pour « gagner de l'argent ». Celui-ci était, alors, installé avec sa nouvelle compagne, dans une cité de Barranville. Dès son arrivée, Mamadou est accueilli chez son père et sa belle-mère. Ils vivent ensemble, pendant un an, dans un « petit » appartement de la cité des 400 : il n'y avait qu'une chambre. J'dormais dans le salon », se souvient Mamadou. Alors que la famille s'agrandit (avec la naissance du demi-frère de Mamadou), elle déménage dans une cité voisine, les Cyprès, pour vivre dans un logement plus grand, au rez-de-chaussée d'une des tours. Malgré l'insalubrité et l'emplacement de l'appartement, la famille y reste près de quatre ans jusqu'à ce qu'elle obtienne un logement social « tout neuf », avec deux chambres, à cinq kilomètres de Barranville. À la naissance de la demi-sœur de Mamadou, elle déménage à Serlan dans un appartement « beaucoup plus grand », plus proche de Barranville, et connue pour d'importants réseaux de drogue. Depuis bientôt dix ans, Mamadou vit, ainsi, dans des cités – ayant d'abord obtenu un document de circulation pour étranger mineur, puis à sa majorité, en 2014, un titre de séjour d'une durée de dix ans. Il n'est, encore, jamais retourné en Guinée : il garde de « très très bons souvenirs de là-bas », restant en contact avec des amis d'enfance *via* les réseaux sociaux et sa mère par téléphone. Depuis que Mamadou est parti, il ne l'a jamais revue.

« Pas le même pays, changement de culture aussi », dit-il concernant sa trajectoire résidentielle (et territoriale). S'il ressent, dès son arrivée en France, une différence culturelle par rapport à la religion majoritaire de la Guinée⁹⁹, il note surtout l'ennui et la mise à l'écart

⁹⁹ Mamadou précise que contrairement à la France, la Guinée compte 90% de musulmans. S'il prie parfois, il ne se considère pas comme pratiquant. Il reste néanmoins croyant.

de ces cités du nord de Paris – le remarquant d’autant plus depuis qu’il travaille dans la capitale. Pour Mamadou, ces cités urbaines – et plus largement les banlieues du nord de Paris – sont loin d’être attrayantes, ne séduisant ni leurs habitants ni les personnes qui leur sont extérieures. Il dénonce alors la politique de Barranville, qui privilégie l’implantation de lieux de consommation plutôt que de lieux culturels, et déplore sa politique consumériste. Avec son père et sa belle-mère, Mamadou n’allait ni à Paris ni en vacances.

Durant l’entretien, Mamadou sort son *shit* de sa chaussette : un bout de dix grammes qu’il avait déjà entamé, acheté dix euros, pour sa propre consommation. Il se souvient, alors, de son premier joint en Guinée : « j’étais avec un grand. On est parti au bord de la mer, j’ai fumé, après j’ai dormi ». S’il tente de réduire sa consommation quotidienne, celle-ci peut encore aujourd’hui atteindre trois ou quatre joints. Mamadou reste discret sur son passé délinquant : *deal*, vols, et une « histoire de viol » qui annonce le début d’une longue trajectoire judiciaire (deux périodes d’incarcération, chacune de six mois ; près de deux mois en CER ; un an en foyer). Au moment de l’entretien, il a encore « trois ans au-dessus de sa tête », précise-t-il. Devant répondre à des obligations de soins, Mamadou semblait avoir été condamné avec un sursis avec mise à l’épreuve. Particulièrement honteux d’avoir été jugé pour viol, il distingue ce dernier de ses autres pratiques délinquantes : « Y a que l’histoire là qui m’a amené, l’histoire de viol, qui... j’peux... j’peux ressentir de la honte. Mais après, l’histoire de, de... de drogue, tout ça, j’ai fait pour survivre. C’est... si il faut le faire, j’le ferai. »

En plus de consommer, Mamadou a *dealé*. Il situe cette période entre ses 13 et 15 ans – gagnant 600 euros par semaine en tant que dealer. Malgré l’éloignement de longue date de son pays d’origine, et de sa mère, celle-ci lui a toujours donné « la force » de s’en sortir : « C’est ma mère, ma force. C’est... ma mère. [...] Je suis son fils unique et... les gens, les gens, ils vont dire qui par rapport à ma mère ? Ils vont dire « t’as fait un vaurien ! Il est vaurien ton fils ». Moi j’essaye de... travailler, faire les choses bien. Parce que... elle s’est bien occupée d’moi quand j’étais p’tit. Et elle m’a élevé tout seul, hein ! Et les gens... Quand ils vont m’voir plus tard, ils vont dire « t’as fait quelque chose de bien. Tu as élevé ton fils, il est devenu quelqu’un et... ». Ils vont dire là « t’as fait quelqu’un de bien ». Si tu vois que ton fils il est en prison, il vend d’la drogue... il fait ceci, cela, ils vont dire... « t’as fait un vaurien ». Les gens, ils pensent comme ça chez nous. »

Les « gitans » et les camps de voyageurs isolés : des vies ferraiées

Avoisinant soixante ans, Francis est éducateur au service éducatif auprès du tribunal (SEAT) de Montclar¹⁰⁰. Arpentant la région avec sa voiture, il m’accompagne à la recherche d’anciens mineurs condamnés qu’il n’a pas vus depuis plusieurs années : chez leurs parents, dans des lieux où il les voit souvent, dans les quartiers... Cet éducateur est, de toute évidence, à l’aise sur le terrain et connaît très bien le territoire – des bons coins pour cueillir les

¹⁰⁰ Au moment de l’enquête, les services éducatifs auprès du tribunal avaient été supprimés en France. Celui de Montclar faisait partie d’un des rares services de ce genre à exister : à ce titre, l’équipe était extrêmement mobilisée.

champignons, en passant par les lieux et les événements culturels, aux camps de voyageurs les plus reculés et cachés. Il aime « bouger », et « être sur les routes », dit-il.

De ces suivis, Francis se souvient de Jordan, un des condamnés que je souhaitais contacter¹⁰¹ : il était allé lui rendre visite en prison, juste après son dix-huitième anniversaire ; il se rappelle aussi que sa mère a nommé tous ses enfants par des prénoms commençant par un J. Francis me donne rendez-vous, à 9 heures, devant la salle de sport de Montclar où il s'entraîne régulièrement avec sa femme. De Montclar, il faut compter une heure de route pour arriver au terrain où habite la famille de Jordan. Difficile d'accès, cette parcelle privée se trouve en plein milieu de champs. Elle compte deux petites caravanes, un abri en bois et quelques débris. Jordan et sa mère n'étaient pas sur le camp : seuls deux frères de Jordan, une copine d'un des frères et un petit garçon étaient là. Tous parlant peu le français, Francis leur écrit son numéro de téléphone sur un bout de papier en leur demandant de le transmettre à leur mère. Quelques heures plus tard, elle rappelle Francis et lui communique le numéro de Jordan. Mais ayant malencontreusement perdu les numéros enregistrés dans son téléphone, Francis me propose de retourner sur le camp quelques jours plus tard. Le terrain était encore plus boueux que la dernière fois. La mère de Jordan, cette fois présente, nous indique le lieu du camp dans lequel vit, aujourd'hui, Jordan, avec sa copine. Nous y allons directement.

Accompagné de sa copine, Jordan, peu prolixe, accepte de me rencontrer la semaine suivante. Remarquant son malaise, et la place importante de sa femme dans la discussion, je lui propose de mener l'entretien en sa présence. Mais, le jour de l'entretien, au vu de nos échanges par sms, celui-ci semble encore plus hésitant :

Bonjour Jordan, c'est Alice, l'étudiante qui est venue te voir avec Francis Martinez la semaine dernière. Je te confirme que je devrais arriver vers 11h30 à Puy-Valentin. Merci, à tout à l'heure !
J'ai rendez-vous à 11h au docteur de Brizoux.

D'accord. Je peux venir plus tard. Vers 12h ou 14h, comme vous préférez !
Aujourd'hui je ne peu pas j ai ma grand mère a l hopital je vais la voir.

Ok, je comprends. Je suis disponible demain après-midi, ça t'irait ?
Je vous enveré un message pour vous dire si je suis disponible demain.

Ok, pas de problème ! Bonne journée !
Vous aussi.

Plus tard, dans la journée, je reçois un sms, *a priori* écrit par sa copine :
Jordan ne veut pas raconter comment il son et sortie.

Puis, cherchant à le joindre par téléphone, je reçois un deuxième message deux heures plus tard :

Jordan a dit qu'il ne veut pas faire sa il ne veut pas raconter sa vie.

Je n'arrive plus à le joindre, et n'insiste pas – malgré le fait que Francis m'ait proposé de retourner le voir ensemble. Cette situation introduit, ici, deux choses : la marginalité (parfois grande) des personnes appartenant à la communauté des voyageurs, et par ricochet, leur invisibilité.

L'expérience de marginalité peut passer par une incompréhension du français ou une difficulté à le parler, un habitat reculé et insalubre selon les terrains sur lesquels ils posent leur caravane, un mode de vie itinérant et une étiquette de « voleur » – comme nous l'observons dans le récit de Joseph (24 ans, alentours de Montclar). Sur les trente-neuf récits

¹⁰¹ Celui-ci fait partie de la liste initiale des personnes à contacter, tirée de données judiciaires.

de vie recueillis, quatre enquêtés se décrivent comme appartenant à la communauté gitane¹⁰² : Joseph (24 ans, alentours de Montclar), Dylan (20 ans, Montclar), Salima (21 ans, Lunan) et Milo (18 ans, Lunan).

Moi, je suis gitan catalan.

Alors, ça veut dire...

Catalan, ça veut dire, c'est une autre langue. Mon grand père, lui, y parle le catalan. Y parle le gitan et le catalan. J'ai grandi dans le milieu gitan, je suis un gitan. Par rapport à ça, j'ai d'autres racines.

(Joseph, 20 ans, alentours de Montclar)

Moi j'ai été élevée pas comme ça. Pas dans la vie de voyage. J'ai grandi, fin j'ai vécu en caravane.

Ab oui ?

Pas longtemps ! Quand t'es vraiment tout bébé quoi. Parce que ma mère, elle a connu, elle les connaît et... ma mère, elle a grandi avec aussi pareil. Mais... pas longtemps. Mais après moi j'ai toujours... j'ai toujours pris cette vie-là. J'ai toujours pris leur parler, j'ai toujours... et pourtant, on n'a pas... ma mère nous a pas élevés... on a été élevés, ma mère elle est sédentarisée. Ma grand-mère, mes grands parents à moi, ils étaient sédentarisés. Ils avaient leur caravane dans la maison, à côté d'la maison mais ils étaient sédentarisés, ils partaient que... euh... ils partaient que pendant les vacances quoi. Comme la majorité des gens maintenant.

(Salima, 21 ans, Lunan)

Mon père était gitan donc euh... grande famille. Donc euh... à [plusieurs noms de villes]. J'en ai... j'avais pas tous les citer parce que... y en a un nombre euh... incurable. C'est... c'est pas possible (*petite rire*). Mais j'ai jamais vraiment vécu avec eux. Bah ils m'ont connu parce que... mon père, des fois il m'emmenait pour les anniversaires, pour les mariages, voilà. Donc j'connais, j'les connais quasiment tous. Mais j'ai jamais vraiment vécu avec eux.

(Dylan, 20 ans, Montclar)

De ces entretiens, il en ressort quelques caractéristiques non-exhaustives participant du style de vie gitan – et à partir desquelles les enquêtés ont vécu, ou vivent encore, des formes de marginalisation et de stigmatisation : la façon de s'exprimer, le mode d'habitat en caravane, des champs des possibles professionnels (dé)limités, ainsi qu'une forte socialisation familiale. Si une appréhension de parler lors de l'entretien est commune à la plupart des enquêtés, Joseph (24 ans, alentours de Montclar) a, lui, tellement peur de « mal parler » qu'il ne souhaite plus me rencontrer – comme me l'explique, plus tôt, sa compagne. Quant à Salima (21 ans, Lunan), elle dit avoir le « parler » de la communauté gitane – en plus de porter des signes vestimentaires particuliers tels que des grandes boucles d'oreille pendantes, une pince dans ses cheveux¹⁰³ et des sabots. Ce « parler », comme le définit Salima, renvoie avant tout à des expressions, des termes et des références spécifiques (tels que « mange tes morts », « gadjo », etc.) partagés par les voyageurs :

J'ai grandi, plus j'ai euh... j'ai trainé avec eux en fait. En grandissant... Quand t'es dehors, moi j'connaisais des potes à moi, c'étaient des voyageurs alors euh... t'as déjà tes tantes, t'as déjà ta famille donc euh... après j'ai des copines à moi, même maintenant, moi mes copines c'est... j'ai une copine, ma copine c'est une voyageuse.

¹⁰² Si deux autres enquêtés semblaient également proches de la communauté gitane – par rapport à leur nom, leur(s) expériences en caravane, une forte proximité avec leurs cousins –, le sujet n'a pas été explicitement évoqué.

¹⁰³ Salima dit être « née avec une pince dans le crâne ».

Sa mère, c'est une voyageuse. Mais elle a vingt ans, elle a un enfant et tout. Mais... après on est... nous aussi on aime bien être entre nous en fait. Dans le même délire qu'eux. Parce que moi, ma copine, c'est moi. C'est... exactement... C'est la même que moi. C'est le même caractère, c'est... un peu moins fort mais c'est le même caractère. Un peu moqueuse, elle est... tout comme moi. J'ai pas besoin de... je sais que j'vais parler avec elle, j'vais rigoler. On va rigoler et tout. On va parler à une fille normale, on va dire... elle va peut-être pas forcément rentrer dans le même délire que moi ou forcément comprendre notre parlé quand on parle. Et nous... Ouais, moi j'préfère.

(Salima, 21 ans, Lunan)

Salima se sent à l'aise dans des relations avec des voyageurs, avec lesquels elle partage les mêmes « délires », dit-elle. En prenant l'exemple de sa relation avec son amie la plus proche, qu'elle décrit comme une « voyageuse », Salima la distingue – et se distingue elle-même, par miroir – d'une fille « normale ». En utilisant cette notion de normalité, l'enquêtée exprime là son sentiment d'être – considérée comme – différente, et de subir, parfois, du racisme. Donnant l'exemple d'un heurt qui a eu lieu dans un tram bondé, Salima raconte qu'elle a giflé une « vieille raciste de merde », comme l'a décrit un passager, dit-elle, ayant pris sa défense. Elle avait manqué de bousculer, avec son sac, la fille de Salima qui était dans une poussette :

En fait, elle avait le mouvement et le sac, il partait carrément dans la tête à ma fille. Le sac était comme ça. Moi j'l'ai pris, j'l'ai poussé et j'ai dit « arrache toi parce que j'vais... Faut pas non plus chercher chérie arrête ». Elle dit « non mais vous avez qu'à vous pousser avec vos poussettes ». « J'la mets où ma poussette, sur ta tête ? J'la monte, moi, ma poussette sur ta tête ». Bah c'est comme ça puisque les, les, les... ils disent pas dans les trams les contrôleurs que les entrées, c'est fait pour les poussettes. Donc... « ma poussette, j'la mets où ? Sur ta tête ? C'est pas parce que y a 3000 mondes chérie que t'es obligée de pousser comme ça. En même temps, c'est un enfant. C'est un bébé ». Après moi ma poussette, c'est vrai qu'elle prend d'la place mais... voilà, y a un bébé dedans. Mais la meuf, non, elle s'en fout. J'l'ai pris, j'l'ai giflé, j'ai dit « casse toi chérie parce que... voilà, faut pas... pousse moi pas non plus... »

Salima aimerait changer « [son] vocabulaire » : multipliant les exemples de conflits – en particulier avec sa fille – dans des lieux publics (le tram, les magasins), ceux-ci lui renvoient un sentiment de vulgarité, lui donnant encore plus l'impression de « mal parler ».

Se cristallisant sur des habitudes de vie, le stigmatisme de « gitan » (et plus largement celui de « gens du voyage » selon une catégorie administrative) dépasse, ainsi, la notion de territoire. Néanmoins, le mode d'habitat constitue peut-être l'un des marqueurs les plus importants de cette communauté – et du stigmatisme qui s'y associe. Dans un article écrit par la FNASAT¹⁰⁴ (2018), on lit sur l'expression « gens du voyage » : *Elle renvoie alors à une population effectivement diversifiée, constituée de Manouches, de Sintis, de Gitans, de Roms, de Voyageurs qui n'ont pas toujours d'attaches ethniques précises, dont le mode de vie est lié peu ou prou à la mobilité ou à la préservation d'un état d'esprit hérité du nomadisme et qui mettent en avant des racines familiales entretenues dans la longue durée* (FNASAT, 2018, p. 26). Alors que Salima (21 ans, Lunan) et Milo (18 ans, Lunan) ont quelques temps vécu dans une caravane, Joseph (24 ans, Montclar), lui, n'a connu que ce mode d'habitat. Tous ont, néanmoins, peu fait l'expérience de l'itinérance – en particulier du fait de son coût, comme l'expliquent Joseph et sa femme :

Moi, je dis que les gens du voyage, maintenant les voyages, c'est fini.

Angelina (femme de Joseph) : Mis à part partir au bord de la mer voir 15 jours une fois par an, on fait quoi ? On est quand même sur place, **on est en train de se**

¹⁰⁴ Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage.

sédentariser.

C'est en train de se perdre. Tous ceux là qui... que c'est leur travail de partir... parce que il y a beaucoup de gens qui font les marchés, ça c'est des gens qui sont obligés de partir, ils pourront pas rester toujours en place parce qu'ils ont beaucoup de marchés à faire, ils ont toujours du matériel à aller chercher, ils sont toujours sur le voyage. Ça fait qu'il en reste très peu, on va dire.

Tu avais envie d'être voyageur ?

Moi, ça m'intéresse toujours de partir sur le voyage, mais après, il y a les enfants, y a aussi le travail, y a tous ces trucs là qui manquent derrière.

Faut avoir l'argent, les moyens, c'est pas permis à tout le monde.

Oui, il faut l'argent pour aller loin, ça coûte cher finalement...

Pour faire 300 ou 400 km, il faut les moyens pour mettre le carburant, il faut les moyens pour manger un peu sur la route. Après, quand on se place en bord de mer, il faut de l'argent pour en profiter aussi un peu, on ne va pas aller au mois d'août juste pour aller se baigner dans l'eau. Il faut faire des petites sorties, des petits restaurants, des trucs comme ça. Et après il faut avoir les moyens.

Aujourd'hui, les quatre enquêtés sont « sédentaires », au sens où ils n'ont pas un mode d'habitat itinérant. Historiquement lié au travail, le voyage a deux fonctions (FNASAT, 2018) : une fonction sociale qui *permet la rencontre d'autres membres de la famille, participant ainsi au maintien de la cohésion du groupe familial, ou d'amis* ; et une fonction économique à travers laquelle *les déplacements de la famille, ou d'une partie de celle-ci, sont mobilisés autour de la prospection de travail sur un territoire donné, habituel ou nouvellement exploré* (FNASAT, 2018, p. 30). Cet article publié dans la revue *Études Tsiganes* résume, ainsi, l'imbrication entre le travail et le voyage comme tel : « *travailler pour voyager et voyager pour travailler* » (*ibid.*). Alors que Dylan (20 ans, Montclar) et Salima (19 ans, Lunan) vivent, aujourd'hui, dans un appartement, seul Joseph (24 ans, Montclar) est, finalement, concerné par cet aspect du mode de vie gitan. Depuis son enfance, il habite dans une caravane sur un terrain appartenant à la mairie. Avec sa femme, il évoque les difficultés associées à ce type d'habitat, et les combats menés par les gens du voyage (et notamment par le père de Joseph) pour un accueil décent.

L'hiver, c'est plus comme avant. Les jeunes de maintenant, les gamins, y craignent plus l'hiver qu'autrefois. Et maintenant, les gens, parce que tu arrives sur un accueil où il y a beaucoup des gens du voyage, la plupart du temps, c'est crade. C'est la vérité, c'est crade, le truc bordel, c'est un peu à droite à gauche. Où que c'est un peu propre, c'est chez nous, dans les caravanes, sinon, comme là, vous allez à 3 mètres, c'est le bordel. Et que dans un appartement, les gens, maintenant ils veulent plus, on va dire, de saleté autour de chez eux, ils veulent avoir quelque chose de bien, être posé, que les enfants soient toujours au chaud. Parce que des fois ici, à minuit une heure du matin, j'ai le courant qui saute, je suis obligé d'attendre le lendemain pour que la dame qui vient que je puisse mettre de l'argent chez elle pour qu'elle remplisse le compteur. C'est la misère, des fois, t'es en train de prendre la douche...

Ou le poêle à bois, t'es obligé d'aller chercher du bois dehors et de passer une nuit blanche. Sinon, quand y'a de la neige dehors et que le poêle crève, avec des bébés, on fait comment ?

T'es obligé d'aller chercher du bois toute la nuit.

Ce n'est pas très sécurisant pour les enfants.

Si, on pourrait se permettre de mettre le chauffage en entier, l'eau, mais ça revient trop cher. En une nuit, on va mettre 10 euros, et le lendemain on va se lever et il n'y aura plus d'argent sur le compteur. ça tire trop sur l'électricité.

En plus du coût de l'emplacement sur les aires d'accueil, les conditions de vie y sont discutables – et discutées. William Acker, juriste et issue de la communauté des voyageurs, a

récemment écrit un ouvrage à ce sujet – intitulé *Où sont les « gens du voyage » ? Inventaire critique des aires d'accueil* (2021). Répertoriant plus de 1000 aires d'accueil, il montre que la plupart d'entre elles sont situées sur des terrains dégradés – dont la moitié est polluée, et la grande majorité isolée des services publics. L'auteur résume cette situation par un adage qui circule entre les voyageurs, et qu'il entend depuis son enfance : *si tu ne trouves pas l'aire d'accueil, cherche une déchetterie*. Pour lui, le fait qu'il existe des terrains publics (par ailleurs, insalubres) dédiés à une catégorie de population s'apparente, *de facto*, à du *racisme environnemental*.

Outre la grande précarité des voyageurs qui restent, toute l'année, sur les aires d'accueil, William Acker (2021) aborde, aussi, ce qu'il considère comme étant un enjeu primordial : celui de donner la parole aux voyageurs – tout en rappelant l'importance de la mémoire collective de ces communautés. Dans un entretien pour Street Press, il explique : *Et puis, il y a une question fondamentale : celle de la mémoire collective. Aujourd'hui, on n'enseigne pas l'histoire de l'internement des nomades à l'école. C'est significatif de l'ignorance et du mépris à leur égard. Il faut rappeler qu'on a interné en France toute une catégorie de population sur une appréhension raciale et que cela a été officiellement reconnu en 2016*. Ce propos rejoint là l'idée d'une invisibilité, et d'une invisibilisation de ces populations – produite, en partie, par leur marginalisation et leur stigmatisation. Sans parler des Roms que je n'ai pas pu rencontrer¹⁰⁵, les « voyageurs », les « gitans », etc. font partie de ces communautés invisibilisées : d'une part, leur parole est, en effet, peu entendue – et perçue comme peu légitime. C'est, très probablement, ce qui explique le refus de Jordan de réaliser l'entretien, et l'hésitation de Joseph. D'autre part, il s'agit, comme le souligne William Acker (2021), de populations dont l'histoire est non enseignée et peu transmise, notamment en dehors des communautés. Cela accentue, de toute évidence, le racisme et les stigmates associés à ces populations.

**Récit de Joseph
(24 ans, alentours de Montclar)
« Tous les gens du voyage à peu près font tous de la ferraille. »**

« Si ça peut aider une étudiante pour continuer dans ses études », me dit au téléphone Angelina, la compagne de Joseph. Suite à un courrier que j'avais adressé à Joseph, c'est Angelina qui m'a appelée vingt jours plus tard pour me proposer de venir chez eux, sur l'aire d'accueil des gens du voyage d'Ivoire. Arrivée en voiture, je trouve non sans difficulté le chemin¹⁰⁶ menant à l'aire, située aux abords d'une autoroute et coincée entre la gendarmerie autoroutière, le district d'un centre d'entretien et d'intervention routier et une centrale à béton. À l'entrée de l'aire d'accueil, fermée par un long portail vert, se trouve un bâtiment abritant le bureau de la gestionnaire du terrain, Dominique. Joseph la connaît depuis qu'il a neuf ou dix ans : elle « pourrait être comme ma mère », dit-il. Faisant lien entre la communauté des gens du voyage et la mairie, elle aide les habitants de cette aire d'accueil dans leur quotidien. C'est Dominique qui m'indique la caravane du couple. Angelina dormait et Joseph était dehors, avec son père, sur le camp : la première avait oublié le rendez-vous, et

¹⁰⁵ En particulier, sur le territoire de Barranville, je n'ai pas réussi à interroger des mineurs isolés faisant partie de la communauté des Roms : aucun élément des dossiers judiciaires ne permettait de les contacter, et de les retrouver. Cette difficulté (si ce n'est, ici, une impossibilité) de les rencontrer participe de leur invisibilité.

¹⁰⁶ Ce chemin part d'un embranchement d'un important rond-point. De toute la zone, il est le seul à être invisible, sur *Google Maps*, en navigation virtuelle *Street View*.

le second mit du temps à revenir, à la caravane, pour me rencontrer – hésitant finalement à me parler. Durant près d'une heure, je visite une partie du camp et discute avec Dominique – qui me montre l'école du camp, dans un préfabriqué accueillant les enfants déscolarisés. Sur ce terrain pentu, les caravanes logent environ deux cents gitans catalans : « les catholiques en bas, les chrétiens [au sens, les évangélistes] en haut », explique Angelina. En contrebas, s'entasse de la ferraille que le couple aperçoit de la fenêtre de leur caravane. La ferraille, c'est le gagne-pain de Joseph et de la plupart des habitants de cette aire d'accueil : « on est plusieurs sur le camp ici. Tous les gens du voyage à peu près, font tous de la ferraille », informe Joseph. Stockée sur l'aire d'accueil, la ferraille est ensuite vendue à une société de gestion de déchets.

Depuis son enfance, Joseph vit sur cette aire d'accueil – d'abord, en alternance, selon les saisons. Quand Joseph était enfant, toute sa famille suivait son père, pasteur évangéliste, dans ses missions, ses réunions et lors de grands rassemblements des gens du voyage : « on était toujours plusieurs caravanes, on se suivait, on remontait les petits chapiteaux avec les communautés de chrétiens ». Entre la caravane de son grand-père, et celles d'une de ses sœurs et d'un de ses frères, Joseph vit aujourd'hui, en permanence, sur cette aire d'accueil avec sa femme et ses deux enfants – sa fille âgée de trois ans et son fils âgé de trois mois. La plupart des habitants du camp sont, maintenant, sédentarisés. Plusieurs membres de sa famille vivent aussi ici, d'autres habitent dans d'autres camps d'Ivoire ou de la région.

Pour Joseph et sa compagne, « c'est pas évident de vivre en caravane aujourd'hui ». L'insalubrité des camps (particulièrement en hiver avec la pluie et la neige), l'instabilité et le coût des réseaux électriques et de l'eau courante, sont autant de raisons pour lesquelles le couple aimerait « avoir une petite terre à [eux] et construire une petite maison ». Sur le camp d'Ivoire, la présence de ferraille est aussi, pour Joseph, un désagrément – sujet de débat avec la mairie d'Ivoire : « on a un seul coin pour stocker la ferraille. Tout le monde met un peu où qu'y peut. Et, à la force, une fois que les tas sont partis, il reste toujours un peu de merde, c'est crade. Y aurait eu des petits boxes, bien propres où la ferraille est placée, avec des murs, c'est caché, c'est bien, une fois après la livraison, un petit coup de balai, tu balayes bien propre, tout, mais là, tu veux balayer quoi, tu veux ramasser quoi, c'est que de la terre. Franchement, ça fait trop dégueulasse. Ce serait bien, comme le premier maire qui y avait. Il était bien, quoi, il avait abouti des bons travaux, des bons projets et après ils ont tout laissé tomber, quoi. » Si ce projet de construire des boxes avait été négocié avec l'ancien maire d'Ivoire, son remplaçant l'avait abandonné. Investi dans la communauté des gens du voyage, le père de Joseph est l'un des pasteurs qui défend, depuis longtemps, leurs droits – y compris auprès des institutions : « on va dire qu'il a un peu plus la parole facile mon père, parce qu'il est rentré dans des milieux, il avait des rendez-vous avec le maire, l'adjoint au maire la dernière fois, pas mal de conseillers de la mairie, quoi. Ils se sont donné rendez-vous à Montclar, mon père, y prend pas mal la parole, y s'occupe des gens du voyage, il explique un peu ce que veulent un peu les gens du voyage, ce qu'ils demandent pour être respectés, enfin pour respecter les autres. »

Deux années après l'entretien avec Joseph, *l'accueil des gens du voyage à Ivoire n'en finit plus de faire débat*, lit-on dans le journal local et régional. Dans cet article datant de 2017, la création d'un emplacement provisoire pour les gens du voyage crée des tensions : alors qu'un lieu est proposé par l'agglomération, aux alentours d'Ivoire, plusieurs élus expriment leur

mécontentement. Mettant en avant le caractère provisoire de l'emplacement, le coût élevé de son aménagement (estimé à 125 000 euros) et une potentielle pollution du lieu, plusieurs élus proposent un nouvel emplacement qui serait définitif – situé sur une autre commune. Mais, pour une des élues, *personne ne veut ces gens-là chez eux*. Un an plus tôt, un des pasteurs du camp d'Ivoire témoignait dans ce même journal : *l'image du voleur de poule nous suivra à vie*.

Si, lors de l'entretien, Joseph n'utilise pas cette expression, il exprime cependant le peu de champs des possibles produit, entre autres, par ce stigmate de « gitan ». Alors qu'il regrette d'avoir arrêté l'école à 16 ans, pour travailler dans la ferraille avec son père, il n'ose pas entamer des démarches pour s'inscrire dans une école rattachée à une des plus grandes entreprises de la région : « j'ai peur de me faire rejeter et ça, ça me freine un peu aussi. Et la plupart des gens du voyage, c'est ça qu'ils pensent. »

Les « péquenauds » et les campagnes abandonnées : des vies reculées

« J'suis dans la campagne campagne », raconte Smaël (20 ans, alentours de Lunan) qui vit, depuis qu'il a trois ans, dans une commune située à une trentaine de kilomètres de Lunan. Comme Smaël, Paul (26 ans, Lunan), Thibault (27 ans, alentours de Montclar), Sevan (26 ans, Lunan), Pierre (19 ans, Montclar), et d'autres ont vécu dans des campagnes reculées et isolées.

De cette campagne où il grandit, Smaël en retient en effet, d'abord, un certain isolement, accompagné d'un ennui profond à l'adolescence :

On restait... le pire, c'est qu'on était à la campagne si tu veux. T'sais quand tu galères à Lunan, par exemple, t'as d'la vie autour. T'as toujours un truc qui t'arrive. Nous, on était au fin fond d'la campagne. Avec des vaches, des machins, à droite à gauche quoi. On était sur un banc. Et on fumait. On attendait. On n'avait plus rien à dire au bout d'un moment. On regardait des vidéos, on était sur nos téléphones, on fumait des splifs¹⁰⁷, on faisait rien.

Si, dans cet extrait d'entretien, Smaël fait référence à un manque d'attractivité (et d'infrastructures de loisirs) des territoires ruraux pour les jeunes, ce sentiment d'isolement est d'autant plus prononcé que les enquêtés ne peuvent circuler aisément en dehors du village. C'est en ce sens qu'il continue son récit :

On a juste un tram-train qui fait Ners-Lunan. Mais c'est cher. Et puis même pour se balader de campagne en campagne, du coup. Là c'est impossible. Y a eu une période, quand j'avais pas de permis, de mes 15 à 18, après j'ai arrêté, mais j'faisais du stop. Et j'en avais marre déjà. Parce que ça, quand on parle de discrétion, en fait, tout le monde me voyait sur la route. J'étais pas discret. Les gens, ils finissaient par me connaître les gens ! Ils prenaient la route, ils me voyaient dessus quoi. Ça, au niveau discrétion, y a pas... c'est pas bon.

Des transports en commun inexistant, rares et(ou) coûteux pour les enquêtés renforcent leur sentiment d'immobilité et freinent parfois leur trajectoire professionnelle. Alors que Pierre (19 ans, Montclar) travaille pendant près d'un an dans l'entreprise de maçonnerie de

¹⁰⁷ Joint de cannabis.

son oncle, ce dernier lui propose de débiter un apprentissage dans une école située à une trentaine de kilomètres de Coutiers, où se trouve l'entreprise. Mais, pour Pierre, accepter cette proposition revenait à vivre de nouvelles « galères » de transport. N'ayant ni de deux-roues, ni de *parents-taxis* (Amsellem-Mainguy, 2021, p. 174), il se déplaçait déjà difficilement jusqu'au centre-ville de Coutiers pour aller travailler (soit à pied, soit en autostop), et ne pouvait pas envisager de financer les allers-retours en train pour aller à l'école.

J'ai arrêté du jour au lendemain. Moi j'suis allé voir mon oncle et j'lui ai dit « [inaudible] il faut que tu me payes plus. C'est pas possible, là, dans ces conditions-là ». Et en plus, j'allais pas à l'école et lui c'qu'il voulait, il voulait absolument que j'aille à l'école.

Pour faire un apprentissage ?

Ouais. Et moi ça m'énervait. J'devais aller à Pastille, déjà que j'galérais toute la semaine. Pour aller chez lui là, et maintenant, il fallait que j'aille à Pastille. Ah non...

Parce qu'il habitait où ?

L'entreprise se trouvait à Coutiers. En plein centre-ville de Coutiers. Mais moi j'habitais chez ma mère qui habite à... Qu'habite dans la montagne de Coutiers et qu'est à... 11 kilomètres de Coutiers. Dans la montagne. Que de la descente.

Ouais, tu y allais à pied...

Ouais à pied le matin, en stop, et je faisais la même le soir. Donc ça m'a saoulé.

(Pierre, 19 ans, Montclar)

L'autostop et la marche étant envisageables seulement sur de courtes distances, Pierre arrête son travail « du jour au lendemain » : il ne pouvait pas s'inscrire dans la formation de maçon. Qu'il s'agisse du travail, de l'école, et des pratiques de temps libre, les jeunes ruraux interrogés cherchent, à l'adolescence, à rejoindre les villes et les modes de vie urbains – ces derniers paraissant, pour les enquêtés, bien plus « considérés » que les modes de vie ruraux (Amsellem-Mainguy, 2021). En cela, Pierre (19 ans, Montclar) n'a pas supporté d'avoir été orienté, pour sa deuxième sixième, « en plein milieu de la campagne », où il n'y avait « que des péquenauds ». Alors qu'il vivait avec sa mère dans la montagne de Coutiers, il rêvait de vivre avec son père dans un quartier de cette ville. Ce sentiment d'être à la marge des styles de vie urbains réputés traverse les récits de ruralité – tel celui de Guillaume qui a vécu dans une ville située à près de vingt kilomètres de Montclar, et qui s'accroche à la réputation du quartier où il a vécu, par rapport aux « gens de Montclar ».

C'est une p'tite ville ici. Y a un p'tit quartier en haut. En vrai. Voilà, les gens de Montclar, ils savent, ici, y a un p'tit quartier, y a un p'tit truc. Tout le monde sait, donc voilà, j'suis dans une ambiance quartier quand même ! Même si on dirait qu'c'est une campagne et tout. Bon, ici, c'est une campagne. Mais après on a un p'tit, un p'tit quartier là-haut, c'est ambiance quartier. C'est ambiance... y a ambiance quartier.

(Guillaume, 19 ans, alentours de Montclar)

De son côté, Antoine, qui habitait dans une commune de 5000 habitants, à trente kilomètres de Montclar, cherchait toujours à aller à Montclar, quitte à voler des scooters.

J'visais beaucoup, beaucoup Montclar... 'fin surtout le centre-ville. Surtout le centre-ville, ouais. Parce que... ouais, j'aimais pas du tout, c'était Blavion. Après Blavion, j'sais pas si... tu connais mais c'est... un p'tit peu la campagne, y a quatre champs et quatre maisons. Et voilà, y a rien de...

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Pour désigner les vies reculées des styles de vie urbains, qu'ils rejettent à l'époque, les enquêtés emploient les expressions de « péquenauds », de « cas soc' » ou de familles « tuyau

de poêle ». Toutes renvoient à différentes spécificités stéréotypées, ainsi qu'à un certain *ethos*. La première comprend, en particulier, la façon de se présenter et de parler. C'est en ce sens que Mathieu parle du vocabulaire « trop rustre et trop campagne » de sa mère, qu'il associe à de la vulgarité.

Elle sait très bien qu'elle aura pas mon fils pendant deux jours toute seule, hein. Ça, c'est clair et net. Parce qu'elle a un vocabulaire qu'est trop rustre et trop campagne. Trop vulgaire, quoi, voilà. C'est familier, vulgaire. Et moi j'suis pas d'accord.

(Mathieu, 26 ans, alentours de Montclar)

Si à l'âge adulte, les enquêtés peuvent, par une prise d'autonomie, s'éloigner de ces modes d'interaction passées, vécues à l'adolescence, certains se souviennent de la « honte » ressentie à l'époque, alors qu'ils avaient l'impression d'être considérés comme des « cas soc' » au sein du voisinage.

J'ai une époque, j'avais un peu honte ! Bon, on a tous après... j'me disais « mes parents, c'est des cas soc' ». En plus, moi, j'habitais dans un quartier donc un quartier, y avait pas mal de... franchement, y avait pas mal de familles musulmanes. C'est... Les familles musulmanes, c'était un peu comme chez mes grands parents. Tu vois c'que j'veux dire ? C'était... moi j'regardais mon père, des fois, j'avais honte. Mon père, il était au quartier, il était rentré sec, les gens ils voyaient.

(Pierre, 19 ans, Montclar)

L'expression « cas soc' » (soit « cas social »), utilisée par Pierre, renvoie aux difficultés vécues au sein de sa famille, dont l'alcoolisme d'un des deux parents, et qui participent d'une exclusion sociale. Pierre finit, par vivre avec son père, dans un quartier urbain – alors qu'il avait vécu, jusque-là, dans la montagne de Coutiers, avec sa mère et ses grands-parents. Pour autant, le fait de vivre enfin l'urbanité ne le détache pas de ce stigmate de « cas soc' », qui se fonde sur la réputation de son père au sein du quartier. Il continue, en ce sens, son récit :

Moi j'avais honte un peu moi par rapport à ces familles qui me connaissaient. Fin, c'est pas que j'avais honte parce que... c'est pas ils me... c'est pas ils me chambaient mais... moi j'suis assez fier et j'voyais ces familles qui venaient toujours vers moi « ça va, t'as besoin d'aide, tatati, tatata ».

Les parents ?

Ouais. Donc d'un côté, ça me faisait plaisir. Mais d'un côté, ça me... ça faisait mal un peu. Parce que j'me dis « putain ! Là y a des gens qui viennent de me dire ça. J'ai un père incapable de... de m'assumer ». Un peu. (*Silence*) Et donc bah voilà. (*Silence*)

En plus d'être vécues dans l'intimité, ces difficultés familiales (alcoolisme, violences) sont « publicisées », et cette publicisation participe pleinement du stigmate. Celles-ci peuvent, alors, soit être moquées par l'entourage et le voisinage, soit être soutenues, comme pour Pierre qui recevait l'aide des familles de ses pairs.

De ces difficultés familiales, un des enquêtés, Tedy (26 ans, alentours de Lunan) parle, de son côté, de frontières floues entre les membres de sa famille – ce qui renvoie en particulier à l'expression « tuyau de poêle » qu'il utilise pour parler, avec gêne, de la (re)composition de sa famille.

« *Oncle* » de Tedy : Mais comme c'est tous... c'est la mère, c'est aussi la mère de la mère à Kevin (*rires*).

La famille tuyau de poêle.

La famille ?

Tuyau d'poêle (*rires*).

On l'appelle la famille tuyau d'poêle !

Pourquoi ? (Rires)

Bah parce que il a plein de demi-frères, moi c'est pareil, hein ! On est pleins de demi-frères, de demi-sœurs. La famille tuyau d'poêle. C'est c'que je dis.

Comment tu m'appelles ? Tas de pisse ?

Tas de pisse. C'est la famille tuyau d'poêle. Mais eux, ils s'appellent tous frères et sœurs. Que ils ont... ils se ressemblent que nous, on s'resemble pas. Mais c'est pareil, j'ai pareil chez moi, c'est la famille tuyau d'poêle.

C'est par la moquerie que l'« oncle » de Tedy évoque les liens de filiation complexes de l'enquêté. Celui-ci compte trois frères, deux sœurs et un demi-frère. Si le dernier est né de l'union de la mère de Tedy et de son beau-père, les cinq autres membres de la fratrie – que l'enquêté considère tous comme des frères et sœurs – n'ont, malgré tout, pas la même mère : le père de Tedy a, en effet, été en couple avec la mère de Tedy, et sa sœur jumelle (soit, la tante de Tedy).

« Oncle » de Tedy : Quand tu vois Tedy ou quand tu vois Kevin, ils se ressemblent tous.

C'est pour ça, pour eux, ils sont pas demi-frères, ils sont frères tous.

Bah c'est le même sang. C'est le même père, c'est le même sang

Même Danielle, quand elle dit, quand c'est pas son fils, elle dit c'est mon fils.

Danielle, c'est ta tante ?

Oui.

Voilà, mais pour eux c'est... c'est ses enfants (*rires*). C'est bizarre, je sais (*rires*). Parce que la mère à Tedy est décédée donc maintenant... y a que Danielle qui reste et...

Et mon père est décédé aussi.

Depuis longtemps ?

Bah... j'avais cinq ans quand mon père est décédé d'un accident de voiture. Ma mère... j'avais huit ans.

Avec ses deux parents décédés, alors qu'il était enfant, Tedy a commencé à considérer sa tante comme sa mère, et ses demi-frères et demi-sœurs comme ses frères et sœurs – selon l'« oncle » de Tedy, et confirmé quelque peu par l'enquêté. Si l'expression « tuyau de poêle » désigne, dans sa définition la plus ancienne, des familles au sein desquelles des rapports sexuels ont lieu entre plusieurs de leurs membres, on retient plutôt ici une définition plus large d'une famille « tuyau de poêle », renvoyant à une famille nombreuse issue de milieux défavorisés.

Ces étiquettes associées à des formes de vie familiale compliquées, des façons de parler « rustres » et(ou) des styles d'habitat isolés, figent les individus dans des rôles sociaux attachés à la ruralité – et qu'ils rejettent le plus souvent. Dans les villages, leur(s) déviance(s) passent d'autant moins inaperçues que les réseaux d'interconnaissance sont limités – en plus d'être de proximité. Thibault (27 ans, alentours de Montclar) se souvient avoir été perçu, dans son village, comme « la terreur du bassin minier » ajoutant : « les gens s'ennuient donc les ragots, c'est leur vie ».

**Récit de Tedy
(26 ans, alentours de Lunan)
« On l'appelle la famille tuyau de poêle ! »¹⁰⁸**

Alors que le message envoyé à Tedy (26 ans, alentours de Lunan) sur Facebook, en décembre 2014, restait sans réponse, Francine, l'éducatrice de milieu ouvert de la PJJ qui avait suivi Tedy arrive à récupérer son numéro de téléphone quelque mois plus tard – soit, en avril 2015. Francine l'appelle alors, et laisse un message sur son répondeur. Le même jour, je l'appelle à mon tour et tombe sur son répondeur. Je rappelle le lendemain, et lui laisse un message vocal. Tedy me rappelle : il avait déjà contacté le service de milieu ouvert, me dit-il, expliquant qu'il travaillait de nuit et qu'il était, de fait, difficilement joignable. Nous convenons de nous voir la semaine suivante, Tedy devant me confirmer la date de rendez-vous dès qu'il reçoit son planning de travail. Mais Tedy ne me rappelle pas. Je tente de le joindre trois jours de suite – le 8 mai, le 11 mai, puis le 12 mai – jusqu'à, enfin, avoir une personne au téléphone : après une communication hachurée, un « allo, allo, allo », la communication coupe.

J'appelle Tedy sur un numéro de téléphone fixe que la personne avec qui je venais d'échanger au téléphone m'avait transmis. Tedy répond. Sa voix ne me dit rien et il ne se souvient pas de notre première discussion téléphonique. J'en déduis que je parle, depuis le début, avec quelqu'un d'autre¹⁰⁹, et non avec Tedy. Je lui explique alors l'objet de mon appel, et lui propose de nous rencontrer. La communication coupe. Je rappelle à deux reprises, dans la foulée. Sans réponse. Plus tard dans la journée, l'« oncle » de Tedy me rappelle : c'est, seulement, à cette occasion qu'il m'explique être un proche de Tedy. M'informant que ce dernier travaillait de 5h à 13h, il joue l'intermédiaire entre cet (ex-)condamné et moi. Alors que je lui propose de le voir le lendemain, ou la semaine d'après, l'« oncle » de Tedy me dit qu'il me rappelle en fin de semaine : « promis », me précise-t-il. Personne ne me rappelle.

Entre les difficultés de réseau, une méfiance vis-à-vis de l'enquêtrice, ce n'est *in fine* qu'en octobre 2015 que je vois Tedy, en présence de son « oncle » – soit trois mois après nos appels. Arrivée en voiture dans le village où ils habitent, et ne trouvant pas leur maison, j'appelle Tedy et son « oncle » leur indiquant le lieu où j'étais garée, sur le bord d'une route. À bord de leur camionnette blanche, les deux hommes viennent me chercher, me saluent puis me guident jusqu'à leur maison.

Depuis la prise de contact, l'« oncle » de Tedy, Maurice, prend de la place – donnant l'impression d'être l'ombre de Tedy¹¹⁰. Durant l'entretien, Maurice parle autant que l'enquêté alors même que je ne m'adresse qu'à Tedy, cherchant à lui rendre le plus possible la parole. En plus de soutenir le discours de l'enquêté, Maurice répond régulièrement à sa place, parlant de l'histoire de Tedy, mais aussi de la sienne – et mêlant souvent les deux. Pour Tedy, Maurice est une personne importante, à laquelle il s'est « attaché », dit-il. Alors que Tedy enchaîne les lieux de vie (foyer, famille d'accueil, chez un copain, chez sa sœur, chez son frère), il atterrit chez « Monsieur Bernard », raconte-t-il. Le frère de Tedy, chez qui il habitait, était alors en couple avec la nièce de Maurice Bernard. Ce dernier raconte : « Comme j'avais

¹⁰⁸ Propos de l'« oncle » de Tedy.

¹⁰⁹ Cette personne se présentera, plus tard, comme l'oncle de Tedy.

¹¹⁰ À commencer par le fait que, dès notre première communication, il se soit présenté comme étant Tedy.

souvent voir ma nièce. J'ai vu Tedy et j'voyais le petit Tedy plusieurs fois. Et un jour, j'ai eu besoin de quelqu'un pour garder le p'tit. J'avais une fille avant qui venait. Et puis, elle prenait de plus en plus cher. Donc j'ai dit à [ma nièce], « bah moi... comme t'as deux frères là-bas, il m'en faudrait un pour qu'il vienne garder Christopher. » Vers 17 ans, Tedy est alors « engagé » par Maurice pour s'occuper de son fils ; puis, petit à petit, Maurice le prend « sous son aile », lui proposant notamment de l'héberger et de l'aider dans ses procédures judiciaires. « Ça fait six ans qu'il est là », précise Maurice.

Durant l'entretien, Tedy parle beaucoup de ses liens familiaux et de toute leur complexité : le décès de ses parents quand il était enfant, la relation de son père avec sa mère et sa tante, ses rapports tendus avec son beau-père à qui il a fait la « misère », les soirées de « raideurs » avec ses frères et sœurs qui finissent par des insultes et des bagarres, etc. Tedy met en scène des rapports familiaux confus, à la fois soutenant et fragilisant, qui se sont principalement construits sur sa grande fratrie, l'absence et le décès de leurs parents, sa tante qui « perd la tête » depuis l'accident de voiture avec le père de Tedy, et « Monsieur Bernard ». Parfois, Tedy ressasse le passé et ces épisodes malheureux avec ses frères et sœurs, durant des soirées alcoolisées. Se remémorant ces réunions familiales qui tournent mal, Tedy et Maurice en rient quelques mois ou quelques années plus tard. Le rire et la moquerie, qui surplombent le récit de Tedy, révèlent à la fois une gêne et une façon de se mettre à distance des histoires et des événements passés. Dans un registre railleur, les deux parlent de la famille de Tedy comme d'une « famille tuyau de poêle », disent-ils, et s'insultant de « tas de pisse ».

L'expérience du « fond de la classe »

« Moi, à l'école, j'ai toujours été une tête brûlée donc euh... je faisais pas grand chose quoi. J'y étais parce qu'il fallait y être. Donc euh... mais c'était... c'était pas ma grande passion. L'école n'a jamais été ma grande passion. Donc euh... j'attendais on va dire. J'attendais l'heure. J'étais un élément perturbateur selon les profs », raconte Patrick (30 ans, Montclar), tout en poursuivant : « Dans les écoles, y a toujours un p'tit groupe. On est au fond d'la classe et puis voilà. Le groupe qui perturbe (*petit rire*) ».

« Perturbateur », « cancre », « turbulent », « bordélique », les enquêtés se rappellent des nombreux qualificatifs qui leur ont collé à la peau à l'école lorsqu'ils étaient adolescents. Presque tous mettent en scène des trajectoires scolaires « chaotiques », faites d'une succession de ruptures, si bien que certains des enquêtés ne se souviennent même pas de toutes les écoles dans lesquelles ils sont allés. De ces laborieuses expériences scolaires, qui ont débuté dès l'entrée au collège, les (ex-)condamnés en retiennent, quelques années plus tard, que « l'école, c'est pas pour [eux] ».

Entre ruptures et spécialisations scolaires hâtives : de l'engrenage à l'arrêt de l'école

Comme l'ont déjà étudié de nombreux chercheurs, autant du côté de la sociologie de la déviance que de celle de la jeunesse, l'entrée au collège constitue, pour les (ex-)condamnés,

un « *tournant biographique* » important, constitué d'une multitude de ruptures (Mohammed, 2012, p. 64). Il s'agit, en cela, d'une période particulière, qui correspond à l'entrée dans l'adolescence, et qui marque les enquêtés de part leur prise et leur quête d'autonomie. Dans son ouvrage dédié aux bandes de jeunes, Marwan Mohammed décrit cette période comme *à la fois enthousiasmante et incertaine* : « elle est autant synonyme de liberté et de découverte de soi, que de flottement, d'insécurité et de conflit avec les adultes (Mohammed, 2012, p. 64). Le besoin de liberté, couplé d'un sentiment d'instabilité, traverse en effet les discours des enquêtés – comme celui de Patrick (30 ans, Montclar) :

Donc en fait, euh... j'étais un peu plus libre comme j'étais un p'tit peu plus âgé donc euh... j'pouvais faire un p'tit peu c'que j'voulais parce que bon bah... il [son père] était au travail. Et puis le collègue, il était à côté donc j'y allais tout seul. Enfin... c'est plus la même routine que la primaire. Et puis bon, ça partait dans tous les sens donc j'étais un élément encore plus perturbateur et compagnie. Des jeunes plus fougueux.

[...]

Tu disais que tu te sentais plus libre de...

C'est ça, ouais.

Tu penses que tu étais trop libre justement ou...

Non, non. Justement, j'avais besoin de cette liberté. Je pense. J'avais besoin de cette liberté comme tous mes autres collègues. Tous mes autres camarades qui... tout le monde allait au collège quasiment seul. Bah c'est le moment de l'adolescence donc euh... faut qu'on apprenne à... se débrouiller un peu seul aussi. Non, j'pense pas que ce soit... [Inaudible].

(Patrick, 30 ans, Montclar)

Ce tournant biographique prend donc, d'abord, place sur la scène scolaire qui, de l'école primaire au collège, connaît des *changements organisationnels* (Mohammed, 2012, p. 65). Jusqu'en CM2, les enquêtés ont un socle commun, peu changeant – avec une maîtresse (ou un maître) attirée, une classe définie et des liens privilégiés entre les professeurs, les enfants et leurs parents. À partir de la sixième, la routine scolaire change : avec différentes salles de classe, plusieurs professeurs, des élèves plus nombreux et des options à choisir, les adolescents doivent composer avec leur emploi du temps. En partie, les choix d'options de langue (allemand, anglais, latin) commencent, aussi, à hiérarchiser les élèves.

Mon premier trimestre en cinquième, il était bien. À partir du deuxième trimestre, jusqu'en troisième, au fur à mesure des années, c'était d'plus en plus pire. J'ai redoublé ma quatrième et tout. Et après la troisième, c'était du grand n'importe quoi. Ils m'avaient mis dans une classe, j'me rappelle, avec les latins, les grecs. Pour qu'j'sois normal, tranquille et tout. Eux, ils essayaient d'me virer tout l'temps et tout. J'étais... ouais... j'foutais le plus de bordel possible en fait. Et j'venais pas des fois euh...

(Guillaume, 19 ans, alentours de Montclar)

En évoquant les classes étudiant les langues anciennes, Guillaume sous-entend qu'elles font partie des classes rassemblant des élèves aux comportements considérés comme exemplaires par l'institution scolaire. Cet enquêté pense, en cela, avoir été orienté dans ce genre de classes pour qu'il adopte un comportement jugé convenable par le corps institutionnel. Alors qu'il se souvient de cette tentative, émanant de l'institution scolaire, de le « tenir tranquille » sans l'exclure, presque tous les enquêtés – y compris Guillaume – sont marqués par différentes formes de relégation scolaire, surreprésentées durant cette période du collège. Dans les récits et les trajectoires scolaires des (ex-)condamnés, elles se manifestent par des exclusions

répétées ou des orientations massives vers des voies scolaires spécialisées et courtes – comme le montre la trajectoire de Smaël.

Comment ça s'est passé ton parcours scolaire ?

Parcours scolaire catastrophique. Catastrophique. J'ai dû faire quatre ou cinq collèges. Pour arrêter... pour arrêter début troisième du coup. Donc j'ai fait Razay. C'est une campagne perdue, pareil, à côté de chez moi. Ensuite j'ai fait Laine, pareil, une campagne perdue. Fin c'est plus ville mais...

Alors Nozay... Mb, déjà l'école primaire, tu étais à...

Ouais, alors l'école primaire, j'ai tout fait à... à Niers. Primaire, collège jusqu'à la quatrième. Et à la fin de cette quatrième-là, j'me suis fait virer. Euh... 'fin, ils voulaient pas m'reprendre pour ma deuxième quatrième en fait. Et là, du coup, j'ai fait un autre collège. Blain. Ça a duré deux mois. J'me suis fait virer. J'ai été après à Chameillant. Chameillant c'est une plus grande ville déjà, c'est... Chameillant, j'ai fait... un collège pendant... un peu moins d'un an. Ça doit être six mois. J'me suis fait virer. Et ensuite... j'ai fini par aller dans une école de [inaudible] à Chameillant aussi.

Dans une quoi ?

MFR. Maison Familiale Rurale. Dans laquelle j'me suis fait virer aussi.

À chaque fois, tu te faisais virer pour...

Euh... violences... j'faisais n'importe quoi, j'étais vraiment instable. Et fou. J'étais dans... 'fin j'me verrais comme j'étais avant tout de suite maintenant, j'me mettrais des gifles en fait. J'étais tellement ingrat euh... méchant gratuitement. Vraiment mauvais. Mauvais.

Qu'est-ce que tu ressentais... est-ce que tu te souviens de ce que tu ressentais quand tu étais...

J'pense que j'avais un... j'devais pas être hyper bien dans ma peau déjà.

(Smaël, 20 ans, alentours de Lunan)

Après une succession de ruptures scolaires et de *démobilisations* (Mohammed, 2012), qui dure pendant deux ans, Smaël s'arrête – un arrêt qui coïncide, par ailleurs, avec un court séjour dans un hôpital psychiatrique et un contrôle judiciaire. Il ne retourne sur la scène scolaire que trois ou quatre années plus tard, après une longue période de « galère » et d'errance scolaire représentée, dans la figure 6, par une zone grise. Au moment de l'entretien, Smaël avait, alors, obtenu un CAP Signalétique.



Figure 6 : Trajectoire scolaire de Smaël (20 ans, alentours de Lunan)

Si Smaël marque un « temps d'arrêt » à l'âge où l'obligation scolaire¹¹¹ est levée, d'autres enquêtés voient leur trajectoire scolaire s'écourter plus tôt ou définitivement – tout du moins, jusqu'au moment de l'entretien.

Walter, Antoine, Milo, Steeve, Edwin et Sevan font partie de ceux qui ont arrêté leur scolarité au début du collège – entre la sixième et la cinquième.

J'ai été jusqu'en 5^{ème} à l'école. Après, c'est à partir de la 6^{ème} que j'ai commencé à vriller, exactement. J'commençais à fumer l'shit, à boire de l'alcool. Et en 5^{ème}, après, j'prenais que des cuites avant d'rentre le matin à 8h. Et... ça a duré un mois l'bordel et après, ils m'ont viré. À partir de là... c'est là que c'est parti en live. Parce que j'étais déscolarisé en fait. Après... plus personne voulait d'moi. Aucune école. Parce que j'étais instable, mon comportement allait pas.

(Walter, 20 ans, Montclar)

¹¹¹ En France, l'instruction est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.

Déjà j'me suis fait virer de... toutes les écoles autour du foyer. Donc les écoles, elles m'acceptaient plus. Donc le foyer... obligatoirement il fallait qu'ils me trouvent quand même euh... de quoi me scolariser quelque part. Mais bon, vu que j'étais refusé un p'tit peu partout, c'était un p'tit peu compliqué pour eux. Donc ça a commencé par là, après euh... p'fou... [...] j'me suis fait un peu rejeter de partout donc euh... bah après, bah c'était un peu compliqué pour me trouver une école. Parce que... pour me trouver une école qui m'acceptait, il fallait faire encore plus de bornes. 'Fin, c'était encore plus loin. Donc c'était un peu plus compliqué pour eux donc ils m'ont... ils m'ont intégré dans c't'école-là à l'intérieur du... du foyer pour me garder un peu sous leurs yeux. Et puis euh... et puis même ça, d'façon ça m'a pas plu j'ai... ouais, même ça, ça m'a pas plu, j'ai pas voulu... j'ai pas voulu faire d'efforts du tout.

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

J'ai arrêté l'école en sixième. J'me suis fait virer du collège, le CFA de [inaudible] en sixième. Et... j'ai été radié de l'inspection académique du [département] donc il fallait que je sois dans un établissement hors [du département] et j'ai pas voulu. [L'éducateur de la PJJ] m'avait trouvé une MFR. Et j'ai pas voulu y aller. Au final, j'ai lâché l'école en... sixième quoi.

Comment ça se fait que vous étiez radié ?

Parce qu'en fait ils m'avaient donné toutes les chances. Ils m'avaient donné la classe relais où on fait de l'école le matin et des activités l'après-midi. Ils m'avaient donné... la SEGPA. Ils m'avaient donné pleins d'école où à chaque fois je foutais le bordel, j'insultais des profs euh... donc j'pense qu'un moment, eux aussi ils en avaient marre, ils se sont dit « bah lui euh... on a tout essayé pour lui, ça marche pas ».

Donc en sixième, vous avez fait plusieurs classes au cours de l'année...

Au collège, j'ai dû faire 3-4 collèges je crois.

En un an.

Même pas en un an parce que... janvier, j'étais viré donc euh... en quatre mois, cinq mois.

Qu'est-ce qui marchait pas dans les collèges ?

L'école. L'école. J'ai jamais aimé l'école.

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Tous ces récits de scolarité dégradée sont ainsi constitués de temps d'arrêt, de détachements et de *démobilisations scolaires* (Mohammed, 2012), associés à des rapports conflictuels avec l'institution scolaire, et les adultes. Derrière leur rôle de « perturbateur » à partir duquel ils trouvent une place, les enquêtés s'engouffrent, souvent entre pairs déviants, dans des comportements jugés « instables », inadaptés et difficilement « accueillis », semble-t-il, par le corps enseignant (tels que des violences, des insultes et des absences). De ces multiples expériences d'exclusion et de spécialisation (MFR, SEGPA, classe relai, ITEP, etc.), les enquêtés gardent un fort sentiment de rejet. Se sentant évincés du système scolaire classique, ils rejettent, à leur tour, ces établissements scolaires et leurs acteurs – autant dans leurs modes de relation que par un contenu des apprentissages à travers lequel certains enquêtés ont l'impression d'être « largués ».

Les enquêtés ont ainsi, pour certains, développé des formes de résistance pour « se faire virer ». C'est le cas de Pierre dont la trajectoire scolaire, composée de nombreuses ruptures, ressemble à celles d'autres enquêtés présentées auparavant¹¹². Après une année de sixième

¹¹² De la sixième jusqu'au début de la troisième, année où il arrête l'école, Pierre change de structures tous les ans – passant de collèges privés, publics à une maison familiale rurale : « et là, ils m'ont envoyé dans une maison familiale rurale où c'est un peu plus spécialisé. Pour que dans le futur, tu travailles dans le professionnel, parce

dans un premier collège, Pierre redouble et change d'établissement – un collège conseillé par la psychologue scolaire à sa mère, dit-il. Du fait de son comportement (principalement des bagarres et des absences), cet enquêté est donc envoyé par sa mère dans ce nouveau collège, en internat, situé dans les montagnes. Mais Pierre ne s'y plaît pas – traitant les collégiens de « péquenauds » hormis son « collègue » avec qui il commence à faire quelques « bêtises ». Il fume du shit, fugue et invite des filles dans sa chambre d'internat – ce qui lui vaut un passage en conseil de discipline, puis une exclusion du collège.

Ma mère était à bout en fait. Là, elle était à bout. Même moi, j'rentrai, la maison, j'foutais un peu l'bordel. Les week-ends, parce que moi j'étais pas content, hein ! Qu'elle m'envoie là-bas. Faut dire la vérité, hein. J'allais là-bas, j'avais mal au ventre le matin. J'me rappelle le lundi matin, elle m'amenait là-bas, j'avais pas envie d'y aller dans c't'endroit paumé.

(Pierre, 19 ans, Montclar)

Les maux de ventre ressentis par Pierre à chaque début de semaine sont loin d'être anodins ; ses douleurs physiques révélant une appréhension certaine de cette situation scolaire, et un mal-être – sans qu'il soit, évidemment, pathologique – déjà évoqué par Smaël. Comme pour d'autres enquêtés, cette expérience au début du secondaire se mêle à d'autres types d'expériences négatives vécus sur la scène scolaire, notamment auprès des pairs. Pierre se rappelle qu'il était « gros » et « petit » lorsqu'il était en primaire – ce qui était devenu un sujet de moqueries dans la cour de récréation. Après le décès de son grand-père, à l'entrée au collège, il s'affine :

Parce que quand j'étais gamin, que j'étais à Sainte-Marie [école privée], bon, personne m'aimait en vrai. Parce que j'étais p'tit et gros et... j'voulais taper tout l'monde. Donc après quand j'ai maigri... c'est là où j'ai commencé... j'sais pas, à devenir euh... un peu plus... 'fin... j'sais pas... quand on était gamin c'était ça mais... un peu la mascotte quoi. Le garçon qu'on aime bien, avec qui trainer. Tout ça. Dans la classe, dans ma classe, tout l'monde m'aimait bien. À part les intellos. Alors ils pouvaient pas m'voir eux. Fin j'sais pas si c'est parce que j'les embétais un peu trop aussi.

(Pierre, 19 ans, Montclar)

Cette hiérarchisation sociale, à partir de laquelle sont apposées des étiquettes et qui distingue les élèves « intellos » des « perturbateurs », participe pleinement de ces mauvaises expériences scolaires – qui semblent, par ailleurs, avoir été peu accompagnées et écoutées par les adultes. C'est certainement, et en partie, cette mise en silence de ces difficultés scolaires qui enlise les enquêtés, et qui entretient leurs relations conflictuelles avec les institutions scolaires. De la même manière, Brice, lui, endosse le rôle de « tête de turc » au collège, préférant d'ailleurs ne pas rapporter de souvenirs de cette période pendant l'entretien.

Tu y penses souvent à ton passé ?

Oui, ça m'arrive d'y penser. Oui, ça m'arrive.

A quoi par exemple ?

Bah aux moments désagréables de ma vie.

Plus au niveau... familial, ou ...

Pas vraiment familial, plutôt... scolaire par exemple, tout ça.

C'était désagréable pour toi le collège ? C'est vrai qu'on n'a pas trop parlé du collège.

que vu qu'ils voyaient que l'école, c'était pas trop mon dada, ils se sont dit peut-être que faire un truc un peu plus professionnel, ça irait ».

Ouais, c'est pas grave, c'est pas la peine (*rire*).

C'était pas super ?

C'était pas super, non. J'étais la tête de turc. De beaucoup de personnes. Donc voilà. C'est peut-être c'qui m'a laissé aussi un peu une... une blessure. Et voilà.

[...]

Ouais, c'est au collège que...

Si on n'a pas bien compris dès la première année, après... on a un autocollant dans le dos tout le... tout le reste du temps.

Toi, c'était quoi ?

Euh... j'étais juste un peu timide. Peut-être un peu renfermé. Et puis ça aide pas quand on... quand ça part dans cette direction après. C'est pas facile de... de redresser le truc. Du coup, on s'introvertit.

(Brice, 23 ans, Lunan)

Lassés de ces nombreuses expériences négatives, les enquêtés finissent, à un moment donné, par se distancier du collège. Ils expriment le sentiment de ne pas être faits pour le système scolaire, d'y être rejetés, et plus largement abandonnés et négligés – comme le raconte Tariq.

J'ai jamais compris pourquoi j'avais jamais redoublé. Y a des professeurs ils me disaient, ouais comme ça on te voit plus, on s'débarrasse de toi. Parce que j'avais quoi des 4, 6 de moyenne alors que... en primaire, j'avais... j'sais pas combien de moyenne.

(Tariq, 18 ans, Barranville)

Des adolescents à la réputation de « perturbateurs »

Intensifiées à l'entrée au collège et au passage à l'adolescence, les *démobilisations scolaires* se manifestent de plusieurs manières : par de l'absentéisme physique ou mental, des violences et des agressions envers (ou avec) des pairs et des adultes (telles que des insultes, des bagarres), ainsi que des difficultés d'apprentissage. Elles renvoient, en cela, à deux types de « déviances scolaires » : des déviances en termes de comportements, et des déviances en termes d'apprentissage.

J'ai jamais aimé l'école, j'ai jamais... j'suis quelqu'un d'hyperactif. Je peux pas rester assis sur une chaise, c'est pas possible, je... il faut qu'je bouge, euh... j'suis très manuel, quand j'suis au travail, j'suis très correct, j'fais mon travail à fond. Mais par contre, rester assis sur une chaise, je peux pas.

Et est-ce que vous sentiez que... à l'école, on vous demande pas d'être manuel mais...

D'être intellectuel, ouais. Ouais, mais justement, j'ai jamais réussi à faire ça. J'ai jamais réussi à me concentrer plus de vingt minutes sur un exercice euh... bah au final, après, quand on loupe euh... six mois, et puis bah après on laisse tomber et puis, d'façon on n'a plus compris, et puis on demande plus... bah après c'est un enchaînement, hein ! C'est un engrenage. Parce que... une fois qu'on a appris ça et qu'on passe sur autre chose, je connais pas mes tables, j'suis dyslexique donc je confonds les d, les t, les s, les c, les... tout ça. Donc j'avais la honte de demander... j'sais pas, 'fin j'avais honte. Donc j'ai préféré laisser tomber. Et euh... voilà.

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Cet extrait tiré du récit d'Edwin rend compte de cet « engrenage », à partir duquel se façonne le rôle social et reconnu de « perturbateur ». S'il se définit lui-même comme quelqu'un d'« hyperactif », il s'agit surtout de catégories produites et utilisées par les institutions, y compris scolaires, qui s'inscrivent durablement dans les récits des enquêtés.

En termes de comportements, ce stigmat est d'abord associé à une attitude particulière qu'une bonne partie des enquêtés a adopté sur la scène scolaire à cette époque de la vie : crier, bouger, insulter, fumer.

Bah mon comportement en fait envers... bah j'étais vue comme quelqu'un de... j'sais pas comment ils disent euh... perturbat... rice. En fait, j'étais quelqu'un qui répondait aux profs. Quelqu'un qui... en fait, à l'époque, j'me foutais de tout en fait. J'm'en foutais en fait. J'me prenais pas la tête. J'me foutais. Pour moi c'était normal donc euh... J'm'en foutais d'tout quoi donc euh... j'm'en rendais pas compte quoi.

(Dounia, 24 ans, Lunan)

Quand le prof y se retournait, ça jetait des trucs sur le prof [...] On criait, on était chiant, on empêchait les autres de travailler, on volait des stylos au voisin d'à côté pour l'emmerder, du coup, il pouvait pas écrire son cours.

(Abdel, 18 ans, Barranville)

J'avais brûlé les cheveux de quelqu'un. Parce que... bon, j'étais euh... j'avais, j'avais fait des trucs malades. J'avais brûlé les cheveux d'un mec, j'sais plus. Non, c'était à l'école, j'avais brûlé les cheveux de mon prof. Parce qu'il me cassait la tête et tout. Et... ils avaient peur un p'tit peu... et « non mais il est turbulent » [...] C'était vraiment quand j'étais jeune. J'étais au collège quand j'ai fait ça.

(Jason, 20 ans, Barranville)

« Faire des conneries », « foutre le bordel » sont des expressions qui traversent les récits de vie, et qui résument l'état d'esprit général dans lequel les enquêtés ont pu être à cette période de la vie.

Outre le comportement, les difficultés d'apprentissage sont bien plus difficilement racontées par les enquêtés – en partie, comme l'explique Edwin (24 ans, Lunan), par honte par rapport aux attentes du système scolaire. Quand certains s'accrochent aux bons, voire excellents, résultats qu'ils avaient à l'école primaire ou aux encouragements d'un professeur, d'autres se rassurent de savoir lire et écrire.

En fait, à la base, j'étais un petit surdoué, on me faisait passer des tests de QI en primaire et tout, je suis rentré en sixième, j'avais 11 ans en fait, j'commençais à trainer avec des gens de 16, 17 ans dans la cité déjà ils fumaient et tout, ils buvaient, ils volaient, donc voilà. [...] J'ai jamais fait mes devoirs, mais j'avais toujours des bonnes notes.

(Tariq, 18 ans, Barranville)

En histoire en fait, y avait un prof qui m'avait dit « et tout, franchement et tout euh... dans ta vie, lâche pas l'histoire parce que franchement t'es super bon. J'comprends vraiment pas ».

(Koffi, 24 ans, Barranville)

J'ai pas fait beaucoup d'écoles. À part des petites structures, de la remise à niveau euh... j'sais [inaudible], j'sais compter, j'sais lire. C'est pas pour autant qu'j'sais pas lire, qu'j'sais pas compter et qu'j'parle pas l'français. Si, ça a rien à voir hein ! J'ai mon niveau mais... après euh... si... y a des trucs que j'sais faire mais... que... je sais que si tu me le demandes maintenant, je saurais plus faire parce que ça fait longtemps que j'ai pas fait. Mais si tu me réexpliques ou qu'on prend le temps de me réexpliquer, je sais que je peux... je saurai le faire. Mais si tu me donnes une feuille, comme ça, avec des maths et... ouais faut faire ça. Non. J'ai oublié donc... je... je saurais pas faire.

(Dounia, 24 ans, Lunan)

Chapitre 1 : expériences communes de ségrégation

Les déviances en termes d'apprentissage sont donc multiples. Il y a les enquêtés qui s'ennuient, et pour qui le contenu des apprentissages n'a que peu de sens ; et ceux qui vivent et accumulent des difficultés, en partie en termes de lecture et d'écriture – et qui sont de plus en plus « largués ».

Qu'il s'agisse de déviances en termes de comportements ou d'apprentissage, ce rôle social de « perturbateur » renvoie avant tout à la notion de « mouvement » – à partir duquel les enquêtés sont désignés, et se désignent, comme remuants et inadaptés au système scolaire. Il se développe, en effet, en opposition au modèle scolaire qui valorise les bons résultats et une certaine obéissance et docilité par rapport à l'autorité ; ce qui explique la dissociation qu'établissent certains enquêtés (dont Pierre) entre eux et les « intellos » qui écoutent, restent assis, ont de bonnes notes, etc. Les enquêtés en difficultés scolaires sont alors orientés vers des voies professionnalisantes, manuelles, et plus courtes.

Cette frontière entre les « postures mouvantes » et les « postures intellectuelles », qui se construit sur la scène scolaire, persiste dans les représentations de la scène professionnelle :

Il y a sûrement des choses que tu peux faire.

Comme travail ? J'sais pas quoi. Si, y a les travaux dans les bureaux, mais j'ai toujours dit que j'ferai jamais ça parce que je déteste rester assis sur place dans un bureau. J'aime bien les travaux qui bougent, manuels, tu rentres, t'es fatigué, tu dors. Au bureau, t'es assis, tu rentres, t'as juste mal aux fesses, c'est tout, j'aime pas.

(Tarik, 18 ans, Barranville)

Vous faites partie des rares métiers que j'apprécie. (*Rires*) Et pourtant, à part les mecs du bâtiment, si j'dis... (*Rire*)

Sa mère : l'essentiel, c'est de jamais [inaudible] (*Rires*)

Parce que dans ce domaine-là, pour moi, les mecs du bâtiment... tout le temps, j'parle avec ma mère et tout, ils sont défavorisés, c'est... pour le boulot qu'ils font.

Ouais.

C'est pas... C'est pas assez bien payé et tout.

Tu découvres un métier qu'est pas facile, ouais.

Mais après... tous les autres trucs, euh... en fait, c'est... moi j'les mets tous dans le bureau en fait. J'mets tout le monde dans le bureau moi ! Tous les autres, c'est tous des bureaux (*rire*).

Bah non, tu vois.

Mais vous faites partie, pour moi, des gens qui sont dans les bureaux en fait.

(Guillaume, 19 ans, alentours de Montclar)

Dans ces deux extraits d'entretien, Tariq et Guillaume distinguent deux types de métiers : les métiers manuels, qui « bougent » et « fatiguent », associés à la « posture mouvante » et représentant la sphère extérieure ; et des métiers de « bureaux », plus stagnants, représentant plutôt la sphère intérieure. En reprenant cette double catégorisation des orientations scolaires et professionnelles, pratiquement tous les enquêtés – en formation ou ayant un emploi – s'inscrivent dans des trajectoires d'artisanat et d'industrie (BTP, boulangerie, restauration, transport). Au moment des entretiens, seuls deux enquêtés sont inscrits dans des parcours qui s'approchent des « métiers de bureaux » : Joris (19 ans, Lunan) est étudiant en DUT Gestion des Entreprises et des Administrations ; Paul (26 ans, Lunan) est, quant à lui, étudiant en BTS Dessin industriel. Tous deux font partie des rares enquêtés issus de parents diplômés, cadres ou qui exercent une profession intermédiaire : alors que le père de Joris est agent immobilier, la mère adoptive de Paul est infirmière et son père adoptif est

professeur des écoles. Au regard des nombreux travaux sur les inégalités sociales dans le milieu scolaire, cette observation n'est, évidemment, pas surprenante : si *l'environnement familial des élèves a une influence sur leur parcours scolaire*, comme le note un rapport de l'Insee paru en 2020, intitulé *France, Portrait social*, l'école joue un rôle signifiant dans la reproduction des positions sociales (Jourdin et Naulin, 2011). Revenant sur les célèbres travaux de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1970) sur le sujet, Anne Jourdin et Sidonie Naulin (2011) résumant la thèse de ces deux auteurs de la façon suivante : « *loin de favoriser l'égalité des chances, l'école participe à la reproduction des inégalités sociales et légitime ces inégalités par un discours méritocratique* (2011, p. 8). De fait, les élèves dont les parents sont les moins favorisés rencontrent plus de difficultés sur la scène scolaire – sortant, par ailleurs, *plus souvent du système éducatif sans diplôme* (rapport de l'Insee, 2020, p. 230).

Ainsi, les enquêtés passent du rôle de *jeunes en difficulté* à celui de *jeunes difficiles* (Millet et Thin, 2012 ; Mohammed, 2012) – et parfois cumulent les deux. Ces rôles sociaux participent de la construction d'un *ego* déviant, qui marque tout un pan de leur vie, celui de l'adolescence. À travers ce stigmate, c'est donc, aussi, une identité marginalisée et une réputation au sein – et en dehors – d'un entre-soi déviant qui se développent au fond de la classe.

J'étais vu autrement que moi j'avais voulu être vu ou comment... j'avais voulu être vu quoi. Et... bon, ça m'a emmené un petit peu à être violent. Donc j'étais un peu violent avec beaucoup d'camarades. C'est qui m'a valu un petit peu de respect. Et euh... euh... des gens qui ont arrêté de me prendre la tête, etc., etc., etc. Donc euh... sur ce point là en fait, on va dire que j'suis un peu resté sur ça. Parce que j'me disais que... quelqu'un qui, qui... qui m'prenait la tête, qui m'respectait ou qui me... qui me cassait les couilles comme on dit dans le jargon, bah... j'avais voulu régler ça un petit peu par la force quoi. Moi j'étais un peu sur ça en fait. Dans ma tête. Et euh... ça s'est passé comme ça jusqu'au... jusqu'au collège, jusqu'au collège. De la primaire jusqu'au collège. Et après euh... au collège euh... j'ai changé de collège.

(Koffi, 24 ans, alentours de Barranville)

J'étais une petite terreur, on va dire. J'étais un peu réputé pour ma méchanceté. Déjà petit, j'étais méchant pour les gamins, j'embêtais toujours les gens, j'avais toujours des gros mots. Et ça, ça m'a resté un peu sur le dos. Et moi, quand je me sentais rejeté, ça me donnait des forces, ça m'encourageait, les gens me parlent de moi, c'était l'avantage pour moi d'être méchant, c'était une réputation, quoi.

(Joseph, 24 ans, Montclar)

En se confrontant à l'institution scolaire, par des formes d'opposition à l'autorité et au modèle conformiste (Willis, 1977), les enquêtés tentent de relever leur *ego*. En plus d'une posture de confrontation (par la force physique, la virilité, des rebellions) qu'ils adoptent le plus souvent collectivement, entre pairs déviants, les enquêtés font apparaître une posture d'amusement et d'excitation – à laquelle ils se raccrochent encore, pour certains d'entre eux, quelques années plus tard.

Tous s'agitaient, tous en train de crier, quand le prof y se retournait, ça jetait des trucs sur le prof, ça faisait... c'était des époques où... j'ai pas oublié des trucs comme ça, c'était bien. J'regrette pas, j'regrette vraiment pas c'est que j'ai fait quand j'étais au collège et tout ça, j'regrette vraiment pas, même si, au final, j'aurais pu avoir mieux ça, ça, c'est vrai c'est ça j'regrette, mais les conneries tout ça j'regrette vraiment pas.

Pourquoi tu ne les regrettes pas ?

Parce que c'était des moments bien, quand j'étais petit, c'était des moments bien, c'était vraiment quelque chose, toujours de la sensation.

(Abdel, 18 ans, Barranville)

Dans son ouvrage *Délict de jeunesse*, Isabelle Coutant (2005) explique, en ce sens, comment derrière le stigmate d'*enfants difficiles*, et face à l'ordre scolaire qui les dévalorise les jeunes construisent un *autre ethos qui leur permet de sauver la face* (Coutant, 2005, p. 160). Comme Abdel (18 ans, Barranville), certains enquêtés mettent en scène sans regret cet *ego* passé ; quand d'autres décrivent de façon détaillée, et parfois avec emphase, leurs déviances de jeunesse. Dans les deux cas de figure, il s'agit, de faire paraître un *ego* passé qui ne soit pas ni trop déconsidérant, ni dégradant – plus que de valoriser, à plus long terme, cette posture.

Des activités extra-scolaires sur le fil

Si *la jeunesse apparaît comme l'âge des loisirs* (Siblot et al., 2015, p. 187), une bonne partie des enquêtés ont, à cette époque, peu pratiqué de loisirs formels en dehors de la scène scolaire. Sur les trente-neuf personnes interrogées, seuls quatre racontent s'être investies durablement dans des pratiques sportives « institutionnalisées » – au sens où elles les pratiquaient dans des clubs, et étaient encadrées par des adultes. Jason (20 ans, alentours de Barranville), Mathieu (26 ans, alentours de Montclar) et Luc (30 ans, Montclar) se sont investis durant plusieurs années dans des clubs de football – les deux derniers suivant l'engagement sportif d'un de leur grand-père maternel. Quant à Antoine, il s'inscrit à la voltige équestre durant six ans.

T'as fait du sport ?

Ouais, j'ai fait euh... De la voltige. Sur des chevaux. Pendant six ans.

Ab oui ?

Ouais. C'est... en gros, c'est un cheval qui... qui galope en cercle. Avec euh... une personne au milieu qui la tient. Et nous... et puis moi j'dois monter sur le cheval, faire des figures.

Tu as fait ça quand ?

Quand j'étais dans c'foyer. J'ai... euh... ouais. J'ai fait ça et euh... mais après ça a commencé... j'ai commencé à trop évoluer dedans et... ça commençait à me coûter trop cher. Parce que j'crois que j'suis allé jusqu'au championnat d'France de voltige. Et euh... et après ça me coûtait trop cher parce que, bah, plus j'grandissais et plus... je montais de catégorie et plus ça coûtait... les licences et tout, ça coûtait très cher. Et... mon père, il m'a tout de suite stoppé parce que... ça pouvait pas l'faire. Parce que c'est mon père qui finançait, c'était pas... l'foyer. C'était mon père qui... qui payait donc euh... donc ouais, j'ai arrêté. Et puis non, j'ai rien fait d'autre en sport. Non. J'ai jamais fait d'autres sports sinon. Mais ouais, pendant... presque, ouais, ouais, presque six ans, hein. J'ai fait d'la voltige équestre. Ouais.

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Coûteuses, les pratiques de loisirs formelles ne sont pas toujours abordables pour les familles des enquêtés. Si le coût de l'équitation empêche Antoine de continuer dans ce domaine malgré sa réussite et son goût pour cette pratique sportive, d'autres enquêtés n'ont même pas envisagé de s'inscrire dans une activité de loisirs – en partie du fait de la précarité financière familiale. Julie se souvient encore, au moment de l'entretien, de son embarras lorsque les animateurs du centre de loisirs lui rappelaient les impayés de sa mère :

J'me souviens, quand on pouvait faire des sorties, ma mère elle avait pas d'argent quoi. Elle avait pas d'argent. Du coup, elle disait « j'vous paierai plus tard, j'vous paierai plus tard », et puis les, les... les animateurs qui venaient « ouais, tu demanderas à ta maman c'est quand qu'elle vient nous payer ».

(Julie, 25 ans, Lunan)

D'autres enquêtés se sont, néanmoins, investis dans des pratiques de loisirs informelles collectives (football entre pairs, danse, boxe) ou plus solitaires (écriture, rap, dessin) – et parfois plus occasionnelles. Qu'il s'agisse de pratiques formelles ou informelles, toutes sont présentées, par les (ex-)condamnés, comme des espaces particuliers, de socialisation ou d'expression, auxquels ils étaient attachés.

C'est le seul truc qui m'a tenu toute l'adolescence. Le football. On a essayé de m'en priver mais ça a pas marché. C'est... ça m'a fait faire plus de conneries. Ouais, ma mère a été très punition football.

Sa compagne (Aline) : Voilà, j'te prive de foot.

Et... c'était punition j't'enferme à la maison donc j't'enferme à clés quand j'pars mais bon... comme ma voisine, sa mère avait les clés (*mère d'Aline*), j'm'arrangeais toujours pour réussir à sortir. Voilà. Et quand elle me privait d'foot, c'était niet. J'y allais quand même jusqu'au jour où elle a envoyé les gendarmes sur le terrain et voilà.

Ta mère a envoyé les gendarmes sur le terrain ?

Ouais. (*Silence*) L'expérience quoi.

Et comment tu l'as...

Comment je l'ai vécu ?

Ouais.

Bah... j'l'aurais vécu comme quand ils sont venus chez moi. Mais là non parce qu'ils ont été très... très compréhensibles. Quand ils sont venus, mon coach leur a demandé de me laisser faire le match et... ils ont pas rouspété et ils ont compris que ma mère était trop... trop... c'est plus... voilà quoi. Y avait pas... à bloquer un match de foot. Fallait... voilà. Du coup, ils m'ont fait finir le match, et après le match, ils m'ont récupéré, j'suis allé au commissariat et ma mère m'a récupéré.

Oui, parce que c'était une histoire de fugue j'crois.

Oui, c'était une fugue ! J'étais juste puni ! J'étais juste parti. Donc eux, ils étaient obligés de venir me récupérer parce que j'étais déclaré en fugue. Mais... ils comprenaient très bien que le point de vue de ma mère n'était pas formidable non plus quoi, tu vois. Quand elle est arrivée, elle m'a mis une branlée et on est rentrés. Et ça a été fini quoi. Mais j'ai fait mon match quoi. Moi le foot, c'était... ouais... j'ai arrêté à 18 ans parce qu'après le manque de...

[...]

Et qu'est-ce qui fait que ça te tenait le foot ?

Bah les fréquentations j'pense.

Le plaisir !

Ouais, le plaisir. Déjà le plaisir. Le travail... tu sais, j'aimais toujours tâter du ballon quoi. Y a un ballon qui traîne, j'suis obligé de... Elle le sait Aline. J'peux pas m'empêcher de jouer avec. C'est très... voilà. Mais euh... après... partout où j'suis allé en fait, le foot ça a toujours été euh... j'sais pas comment dire mais... Déjà à la ZUP, on avait créé une équipe tu vois avec l'école et on faisait des inter-écoles. Et voilà...

(Mathieu, 26 ans, alentours de Montclar)

Ce long extrait d'entretien de Mathieu montre, d'abord, le poids des pratiques de loisirs, et de leurs fonctions socialisatrices, au moment de la jeunesse – pour ceux qui en ont eu. Qu'elles soient institutionnalisées ou non, elles représentent des formes de « respiration sociale » à une période de vie où pratiquement toutes les institutions – et le monde des adultes – sont sources de conflits. Tous en parlent comme de moments de vie qui ont été agréables et plaisants, autant pour leur corps que pour leur esprit. Dans les clubs de football, Mathieu a rencontré des pairs plus âgés et non-déviantes – ce qui le « tenait », dit-il. Koffi (24

ans, alentours de Barranville) et Jason (20 ans, alentours de Barranville) ont, tous deux sur les conseils d'un éducateur de la PJJ, été inscrits, respectivement, dans un club de boxe et de football : pour le premier, la boxe l'a apaisé tout en l'aidant à diminuer sa consommation de cannabis. Pour le second, l'inscription dans un club de football, associée à un placement dans une famille d'accueil bienveillante, l'a mené vers un autre « délire », explique-t-il :

C'était un autre délire ! J'ai vu... d'autres personnes parce que... c'est une ville assez calme. Les gens pensent à jouer au foot, là j'me suis fait vraiment des amis. Des, des potes, on jouait au foot. C'était un autre délire. J'pensais plus à la drogue, j'pensais plus à voler, j'pensais à rien quoi.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

Ce « délire football », présenté par Jason, rappelle les travaux de Marwan Mohammed (2012) sur les bandes de jeunes – et les différents pôles normatifs (football, boxe, hip-hop, moto, etc.) à partir desquels les adolescents se socialisent. Il définit ainsi le « délire foot » comme un pôle qui *repose sur d'incessantes joutes verbales, discussions, défis réels ou virtuels (jeux vidéo), mais également sur une pratique régulière. Autant d'actes et de situations qui produisent du lien, contribuent à la socialisation virile des garçons et à la distribution non déviante des statuts locaux* (Mohammed, 2012, p. 242). En ce qui concerne les pratiques de loisirs collectifs, celles-ci créent, le plus souvent, des liens de socialisation mono-genrés et non-déviants, comme l'explique Koffi qui, en plus d'avoir pratiqué la boxe et d'autres sports de combat, s'est, à un moment donné, investi dans le Krump – une danse proche du Hip-hop :

Parce qu'un moment en fait, on dansait beaucoup. De base en fait. De base, base, base, on était tous des danseurs. C'est pour ça en fait... on s'est un peu tous connu euh... un peu euh... C'était un peu notre point de ralliement en fait la danse, en fait.

Vous vous êtes rencontrés pendant les aprem' ?

On s'est rencontré là-dedans. Franchement, on se connaissait pas tous. C'est juste qu'on s'était rencontré dans les aprem', y a eu des affinités et tout.

Et vous dansiez quoi ?

Du Krump !

Tu as commencé quand à...

À krumper ? Bah... euh... bah, perso, j'dansais. Ma mère, c'est une ancienne danseuse en fait. Et euh... moi, j'ai toujours la danse dans le sang on va dire. Et euh... bah... j'commençais à danser j'crois à l'âge de... 14 ans. Ou... en fait, j'dansais plus chez moi en fait. Et après, quand j'ai commencé à danser dans des soirées ou des trucs comme ça, ils disaient que je dansais bien et tout. Et donc après, j'parlais avec des mecs qui voulaient... en même temps, danser avec moi, échanger des trucs avec moi et tout. Donc on s'rencontrait des fois à... un certain endroit. Ou on échangeait certains trucs en fait, de danse et tout. Moi j'apprenais un p'tit peu d'eux. Et euh... eux, ils apprenaient que j'apprenais... très vite. Donc euh... ça leur donnait encore plus envie et tout. Donc on se partageait beaucoup de trucs et tout. Et c'était super quoi ! On aimait ça en fait.

(Koffi, 24 ans, alentours de Barranville)

Pour une partie des enquêtés qui se sont longtemps investis dans des pratiques de loisirs, ces dernières étaient au moment de l'adolescence des espaces d'apprentissage, d'échanges et de reconnaissance. Alors que Koffi (24 ans, alentours de Barranville) dit avoir eu, avec sa bande, « une petite renommée » dans la danse, d'autres se souviennent de leur potentiel dans certaines activités – à tel point qu'ils aient envisagé de se professionnaliser.

S'il existe des activités de temps libre qui, en tant que forts marqueurs sociaux, participent d'une inscription dans leur milieu d'origine, d'autres sont, aussi, *susceptibles d'accroître leur « surface sociale », leurs « ressources » en termes de « capital social »* (Lavenu, 2002, p. 406). Dans cette enquête, une bonne partie des individus interrogés se sont investis dans des pratiques sportives et culturelles associées à la jeunesse des milieux populaires – telles que le rap, la boxe, le football. Cette frontière sociale, marquée par la fréquence et la nature des pratiques de loisirs, est en quelque sorte évoquée par Antoine :

J'étais très très bien lancé, je... j'aimais beaucoup. J'aimais beaucoup. J'avais honte de dire que j'faisais d'la voltige !

Ah bon ?

Bah... à c't'époque-là, à c't'âge-là j'avais honte parce que... ouais, j'sais pas, c'était devant les potes où... j'sais pas, dire que je faisais du cheval où... peut-être ça aussi, ça m'a beaucoup euh... ouais, j'pense que c'est ça qui m'a beaucoup bloqué aussi mais... qui m'a aidé à passer à autre chose. C'était un peu la honte devant les potes, devant...

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Par rapport à ses pairs, Antoine a eu honte de pratiquer la voltige équestre. S'il n'évoque pas les raisons de cette honte, on peut néanmoins émettre une hypothèse à ce sujet : le fait qu'il s'agisse, dans les représentations de ses jeunes pairs masculins, d'une pratique peu virile, et atypique dans ses réseaux de proximité.

Si ces sphères de socialisation, en dehors des scènes scolaire et familiale, ont été signifiantes – à la fois en termes de lien social et de contrôle social – pour certains enquêtés, elles ont pu aussi être sujets à sanction et tension. Comme le raconte plus haut Mathieu (26 ans, alentours de Montclar), quelques parents ont, à un moment donné, usé de ces pratiques de loisirs régulières comme moyen de punition (ou de négociation), par rapport aux comportements déviants de leurs enfants. Ces pratiques de loisirs étaient, de fait, intimement liées aux autres scènes de la vie quotidienne – dépendantes des comportements des enquêtés à l'école, mais aussi au sein de leur famille.

Tu faisais du foot ?

Ah ouais, ouais, ouais. Moi, c'était foot, foot, foot.

T'as commencé à quel âge ?

Douze ans. J'étais en benjamin.

Sa mère : Oui, t'étais en benjamin avec papi.

[...]

J'ai joué pendant plus de... ouais... sept ans. Sept ou huit ans. J'aurais pu aller loin. [...] J'ai arrêté quand j'étais en foyer. Quand on faisait la coupe de France. Comme par hasard, j'arrête l'année où on était en coupe. La seule fois où l'équipe de [ville] part en équipe de France, j'ai arrêté.

Pourquoi ?

Bah pfou... bah le foyer.

T'avais plus le même caractère après.

J'suis rentré en foyer, au tout début j'me tenais. Et au bout d'un moment, j'ai arrêté. Parce que, en fait, quand j'suis rentré en foyer, j'écoutais trop de « on dit ». Vu qu'y avait mon grand-père qui faisait partie du club, j'me voyais mal regarder mon grand-père et... derrière ses yeux, j'me disais « ça y est, il me voit comme un délinquant, machin et tout ». Et c'est vrai que... c'est vrai que ça m'a tout chamboulé à ce niveau-là. Pourtant j'aurais... c'est vrai qu'aujourd'hui, des fois, j'me dis que j'aurais pu aller loin. On en parlait, hein, avant qu'il soit décédé le grand-père. Il me le disait, hein. Il me disait « c'est vrai que t'aurais pas fait l'con, tu serais loin aujourd'hui ». [En parlant

à sa mère] Tu te rappelles pas quand je faisais les détections et tout ? Quand les clubs venaient me demander pour jouer ? Quand le grand-père m'emmenait à [ville] et tout, quand les gros clubs, ils commençaient à me demander là. Ah, mon grand-père, trop fier, hein ! Bah c'était... j'crois, plus qu'une fierté qu'un père. Mon grand-père était trop fier.

[...]

Les bons souvenirs du grand-père, bah quand j'étais au foyer, le dernier match que j'ai fait pour la coupe de France, c'est quand j'ai planté le but. J'ai entendu mon grand-père de la buvette dis-toi. J'étais dans le terrain.

(Luc, 30 ans, Montclar)

Luc date l'arrêt de son engagement sportif au moment de son placement en foyer. Il l'explique, en partie, par sa honte d'être perçu comme « délinquant » au sein du club alors même que son grand-père maternel avait une notoriété dans ce milieu sportif local. Il en allait, semble-t-il, de la réputation familiale et de l'héritage footballistique que cette figure familiale lui avait transmis.

Champs de reconnaissance et(ou) de plaisir, les pratiques de temps libre sont soumises aux conditions d'existence des enquêtés, et aux épisodes de vie vécus dans les sphères scolaires, familiales et amicales – ce qui les fragilise quelque peu.

Des précarités au berceau

« On est une famille d'fous, faut dire c'qui est ! » s'exclame Luc (30 ans, Montclar), en regardant sa mère. Au début de l'entretien, Luc raconte longuement l'alcoolisme et la violence de son père, qu'il subit, avec sa mère, son frère et sa sœur, jusqu'à ses dix ans. Après douze ans de mariage et de violences intrafamiliales, Daniela, la mère de Luc, part avec ses enfants – « en cachette » précise l'enquêté. « Il me battait trop, c'était trop », continue sa mère, « j'suis partie avec les enfants ». Pendant six ans, Luc ne voit plus son père : « interdiction judiciaire », précise sa mère. C'est à ses seize ans que Luc le revoit. Alors que lui et son frère le croisent par hasard dans un bistrot d'un hypermarché où leur père avait l'habitude d'aller pour jouer au millionnaire, les deux frères lui proposent de passer le voir chez lui. Sur la demande de leur père, ils n'en parlent pas à leur mère : « du coup, on allait le voir en cachette », explique Luc – de temps en temps au début, puis tous les jours. Il ajoute : « c'est là qu'ça a commencé les conneries ». Pratiquement tous les soirs, il rentrait alcoolisé chez sa mère : « mon père, il nous achetait un pack de bières à moi et à mon frère. Un pack de 30 ! Pour moi et mon frère ». Lorsque leur père est incarcéré, Luc et son frère sont, tous deux, placés en foyer.

Le récit de vie Luc (30 ans, Montclar) fait partie de ces histoires familiales amochées – qui le sont, parfois, depuis longtemps lorsque les parents ont eux-mêmes subis des formes de précarité(s) et de violence(s) plus tôt. C'est, en partie, le cas de Daniela, la mère de Luc, qui a été maltraitée par sa mère, puis battue par son mari pendant plusieurs années.

Dans son ouvrage *Drogues de rue. Récits et styles de vie*, Pascale Jamouille (2000) recense plusieurs représentations des vécus familiaux chez des individus s'étant engagés dans des systèmes de vie liés à la drogue. Parmi eux, des vécus traumatiques, des déchirements familiaux, des cécités familiales et l'absence de dialogue, la précarité sociale et économique des familles ont

marqué plus de la moitié des récits de vie que l'auteure a recueillis. Elle écrit à ce sujet : *plus de la moitié des récits de vie laissent apparaître des drames familiaux particulièrement douloureux qui ont profondément insécurisé l'enfant et lui ont fait perdre confiance dans sa valeur et dans celle des adultes* (p. 35). De la même manière que pour la population étudiée par cette auteure, une bonne partie des enquêtés se sont construits sur des liens familiaux abimés, si ce n'est rompus, dont ils ont parfois hérité : des violences intrafamiliales, des précarités socio-économiques et(ou) plusieurs formes de silence et d'absence au sein des familles – toutes contribuant à affaiblir l'« estime de soi » des enquêtés et à fragiliser, plus généralement, leur place dans la société.

L'héritage des violences intrafamiliales au prisme du genre

Daniela se souvient de cette phrase que lui répétait sa mère : « elle est mon esclave ». Comme de nombreux parents d'enquêtés, la mère de Luc (30 ans, Montclar) a subi, dès son enfance, des violences physiques et(ou) psychologiques : au sein de sa famille d'origine, de la part de sa mère ; puis, plus tard, lorsqu'elle devient adulte et qu'elle rencontre le père de Luc – qui « commence à [la] cogner » après quelques semaines de mariage.

Les violences intrafamiliales, subies par une partie des enquêtés, surviennent rarement de nulle part. Bien souvent, elle se sont construites sur des schémas de fragilités passés, vécues par les parents des enquêtés. Durant les entretiens, ce sujet a fait partie des thématiques les plus difficiles à aborder : par honte, par pudeur¹¹³, ou parce qu'ils ne savent pas ou ne s'en souviennent pas, une partie des enquêtés restent discrets sur ces violences et sur leur famille – essayant, pour certains, d'oublier – tout au mieux de ne pas y penser. « J'essaye de regarder en avant, pas en arrière », explique Milo (18 ans, Lunan), en ajoutant : « ça ne veut pas dire que j'oublie mais j'essaye de ne pas y penser ». D'autres enquêtés les évoquent, quant à eux, plus ou moins aisément : certains, comme Luc (30 ans, Montclar) et Edwin (24 ans, Lunan), s'étendent, dans leur récit, sur ce climat familial maltraitant qui a participé de leurs pratiques déviantes ; quand d'autres, comme Dounia (4 ans, Lunan) n'y font que quelques références.

Elle prenait des volées pareil que nous, hein. Elle se faisait défoncer euh... et elle croyait qu'on le savait pas mais, on entend, hein. Quand on voit sa mère crier le soir se faire défoncer euh... on entend. (*Silence*)

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Mon père, c'était quelqu'un de... oh, j'avais t'le dire, hein ! Ils sont restés... il avait un problème avec l'alcool, il était assez violent. Assez violent. Donc euh bon, il a eu quelques p'tits problèmes. Mais ma mère, quelqu'un de très très fort euh... comment dire... elle a très très très fort... bah, très très fort caractère. C'est... c'est comme un homme un peu ma mère, hein euh... j'te jure, quand elle s'embrouille, c'est... et donc... avec mon père, c'était l'amour fou et en même temps, c'était... c'était la guérilla un peu, tu vois.

(Pierre, 19 ans, Montclar)

J'ai commencé parce que ! J'ai commencé parce que... entre guillemets, c'est quand j'voyais mes parents euh... bah mon père tabasser ma mère. Et qu'ensuite, j'étais... j'avais... c'est pas d'la haine quoi. C'est la haine que j'avais en moi, j'la mettais sur les

¹¹³ Même si je passais le plus de temps avec les enquêtés hors enregistrement, je ne les ai vus, pour la plupart d'entre eux, qu'une fois. Or, certains sujets, plus intimes, nécessiteraient une relation d'enquête inscrite dans la durée ; d'autres sujets peuvent aussi n'être jamais abordés.

autres euh... comme je sais que mes parents et ma mère, j'pouvais pas... bref euh... pourtant, j'leur ai dit plus d'une fois. Maintenant, c'est bon, parce que j'ai grandi, j'suis passée à autre chose. Mais... parce que comme j'pouvais pas euh... en fait euh... ma colère, on va dire, entre guillemets la colère que j'avais envers eux, j'la mettais sur les autres.

(Dounia, 24 ans, Lunan)

Que ces violences aient été tuées, racontées aux (ex-)condamnés ou que ces derniers les aient vécues, plusieurs enquêtés héritent de ces lourdes histoires familiales en subissant, à leur tour, des violences intrafamiliales. « J'ai été bercé dans la violence », raconte Milo (18 ans, Lunan) quand il évoque, en particulier, ses rapports avec son père, plongé dans l'alcool. Ce dernier semble, lui aussi, avoir connu de fortes violences, en plus d'événements traumatisants (dont le décès d'une de ses sœurs), au sein de sa famille : « j'comprends pourquoi mon père, il a pu être comme ça aussi avec nous. Parce qu'il a pas eu une vie facile », raconte Milo (18 ans, Lunan). « La mère de M. G. [père de Milo] est décédée lorsqu'il était très jeune, des suites d'une maladie liée à une forte consommation d'alcool. Le père de M. G. a toujours été alcoolique et violent. M. G. aurait donc vécu une enfance très difficile sur fond de violence et d'alcool. Selon Mme M. [mère de Milo], la mère de M. G. était parfois 'battue à sang' par les membres de la famille G. », lit-on dans un rapport rédigé par un éducateur de la PJJ au sujet du père de Milo.

Comme Milo (18 ans, Lunan), nombre d'enquêtés ont été victimes des violences physiques et/ou psychologiques au sein de leur famille – émanant le plus souvent de figures paternelles (père, beau-père, oncle)¹¹⁴. Quand Edwin et Julie se souviennent des violences de leur beau-père, Tariq parle des violences de ses oncles maternels qui l'ont « endurci ». Mais, pour la plus grande partie des enquêtés, ce sont celles du père, qui ont marqué les esprits et les corps – jusqu'aux souvenirs les plus lointains :

J'ai un seul souvenir quand j'étais bébé, c'est quand il m'a secoué. Quand on était chez la grand-mère. Tu t'appelles ?

Mère de Luc : Ouais, t'étais plus un bébé, t'étais un bébé bien gras, hein. 4-5 ans. On a dû tous s'y mettre, hein. J'crois qu'il allait le...

J'me rappelle plus le pour et le comment. Je sais que j'me suis retrouvé en l'air et qu'il m'secouait. C'est le seul souvenir que j'ai quand j'suis gamin.

Oh oui, il était violent. Et pour un rien. Même après le juge, quand on était en conciliation, c'était une femme, il a failli cogner sur le juge. Ah oui, oui. Il était saoul en plus (*petit rire*).

(Luc, 30 ans, Montclar)

Mon père il nous frappait tout le temps euh... en particulier moi. Moi il me frappait tout le temps euh... euh... j'sais pas euh... mon père, il était très méchant hein ! Pour me punir, des fois. J'me rappelle, une fois, j'avais fait une bêtise. Non, une fois euh... je me rappelle, j'étais au Congo. Mon frère avait fait tomber de l'eau chaude bouillante sur mon petit frère. Ma belle-mère, elle m'a accusé. Elle a dit que c'était moi qu'avais fait ça. Et mon père, pour me punir, il m'avait mis du piment dans les yeux. Rah, ça brûlait ! Et mon père, il était très méchant.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

¹¹⁴ Quatre enquêtés disent avoir subi des violences de la part de leur mère, expliquant, pour trois d'entre eux, que leur mère jouait le rôle des deux parents (le père étant absent) ; quinze enquêtés parlent des violences de la part d'une figure paternelle (père, beau-père, oncle). Dans leur ensemble, dix-huit enquêtés ont subi des formes de violences intrafamiliales – soit la moitié du corpus. Par ailleurs, il est fort probable que d'autres enquêtés aient aussi été victimes de ce genre de violences, mais qu'ils ne les aient pas évoquées lors des entretiens.

Je déteste la violence. Je vois une bagarre dans la rue, j'peux pas y aller. J'ai tellement... pris de coups que... je sais c'que c'est une bagarre, je sais c'que c'est d'prendre une patate, je sais c'que c'est d'prendre des claques. J'ai un beau-père alcoolique qui m'éclatait la gueule. Ma première rentrée de CP, j'vous jure c'est pas des conneries, j'ai pas pu la faire, on m'a caché chez ma grand-mère parce que j'étais défiguré. Juste parce que j'suis monté dans la voiture et j'ai enlevé le frein à main.

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Les enquêtés se souviennent autant d'un climat ambiant violent et pesant que de sévices particuliers qu'ils expliquent, quelques années plus tard, de deux façons : par un système éducatif et une autorité parentale stricts, et(ou) par des formes de précarité vécues par leurs parents. Dans les deux cas, ces rapports qui s'appuient sur des violences de genre, transgénérationnelles, entretiennent des représentations d'une masculinité basée sur la force et la domination physique.

Dans le premier cas de figure, les (ex-)condamnés les intègrent, en effet, à une forme d'éducation parentale sévère et autoritaire. En particulier, deux enquêtés, Abdel et Tariq, associent la violence de leur père à un schéma d'éducation strict qui s'appuie, selon eux, sur la culture arabe – qu'ils partagent tous les deux.

Mais dans ta famille y avait des violences ou pas du tout ?

Ouais depuis tout petit, dans toutes les familles d'arabes. C'est la violence incarnée.

(Tariq, 18 ans, Barranville)

J'me suis déjà fait frapper par mon père. C'est, c'est... dans notre culture à nous, les africains. Tu dois être droit, si t'es pas droit, c'est soit on va parler avec toi un petit peu, tu vas comprendre, soit si tu comprends vraiment pas, on va passer aux choses sérieuses.

(Abdel, 18 ans, Barranville)

Dans le deuxième cas de figure, les enquêtés associent les violences intrafamiliales à des difficultés vécues par leurs parents, en particulier la consommation d'alcool, et sur lesquelles nous revenons plus tard dans ce chapitre.

Mon père était violent aussi. Violent. Alcoolique et violent. 'Fin... En même temps, j'étais un sale gamin, hein ! Je... je mens pas que ça devait être dur de garder son calme avec moi mais... y a des trucs euh... c'était la grosse violence un peu quand même. Mais bon, ça m'a pas... aujourd'hui, regarde, j'suis bien euh... ça m'a pas trop... mais ça m'a perturbé un peu quand j'étais gamin.

Tu te rappelles de choses...

Oh ouais, j'me rappelle ! Ah ouais, ah ouais. Bah j'peux te dire que quand tu vois une chaîne arriver dans ta tête, tu t'en rappelles après hein. Ah ouais, c'était coup d'ceinture. Coup d'chaîne. Mais bon, c'était à cause de l'alcool !

(Pierre, 19 ans, Montclar)

Mère de Luc : Mais c'est l'alcool qui le rendait comme ça, autrement...

Il était pas méchant, hein.

Nooonn ! Oh la, non. Mais euh... après, les potes et tout ça. Mauvaises fréquentations. Après, il avait l'âge... il s'est marié quand même à 28 ans, j'en avais 22. Et déjà, au bout de quinze jours de mariage, il a commencé à cogner, hein. Même enceinte et tout, il respectait plus rien, hein. On s'dit toujours « ça va s'arranger ». Mais rien l'a arrêté, ni les enfants, ni...

(Luc, 30 ans, Montclar)

Je parle d'alcoolisme parce que bon, on parle d'alcoolisme quand on boit tous les jours. Après, il buvait tous les jours mais à des doses euh... totalement euh... pas inoffensives mais euh... il se mettait pas mal avec euh... en buvant. Sur les derniers temps, c'était pire quoi. Y a eu une progression on va dire dans l'alcool.

Ça... ça a joué sur vos relations ?

Si, ça joue sur les relations parce que bon... quelqu'un qui a bu euh... même si il est gentil, euh... il était toujours plus nerveux quand il rentrait le soir tard euh... donc ça montait dans les tours rapidement. Il s'énervait, moi j'rentrais dans le même état que lui quasiment donc euh (*petit rire*)... à m'énerver aussi donc euh... on montait dans les tours pour un rien. Donc oui, ça jouait dans les relations, également oui.

(Patrick, 30 ans, Montclar)

Une bonne partie des enquêtés expliquent les comportements de leur père par une consommation intense d'alcool. Celle-ci n'est souvent que la « face visible de l'iceberg » – au sens où elle est l'expression d'autres difficultés liées à des formes de précarité (familiale, sociale, etc.) que les parents des (ex-)condamnés ont vécu, de leur côté, en tant qu'enfant, puis parent.

Des précarités socio-économiques ancrées et entremêlées

Sur les trois terrains de recherche (Montclar, Lunan, Barranville), les formes de précarité socio-économique qui traversent une bonne partie des trajectoires de vie sont de trois ordres : financier (manque d'argent pour assurer la vie quotidienne), résidentiel (sans abri, logements étroits et insalubres), et(ou) sanitaire (alcoolisme, toxicomanie, troubles psychologiques). Si elles sont régulièrement passées sous silence par les enquêtés – en partie, par respect pour leurs parents et par honte –, ces différentes formes de précarités, qui peuvent s'imbriquer, ont pu fragiliser leur trajectoire de vie, d'autant plus pour les individus qui les accumulent.

En dehors de quatre enquêtés (Smaël, Paul, Thibault, Joris) qui ont grandi dans des familles appartenant aux classes moyennes, pratiquement tous ont vécu dans des familles qui « galèrent » financièrement, et qui ont (eu) des difficultés à assurer, au quotidien, leur rythme de vie – comprenant le logement, les repas, les vêtements, les loisirs, etc. Le degré de « galère » financière dépend, évidemment, de la situation des familles – essentiellement de la profession des parents (généralement ouvriers, employés ou sans emploi), de leur statut (en couple ou séparés) et du nombre d'enfants à charge.

Steeve (21 ans, alentours de Lunan) fait partie des enquêtés qui ont vécu des situations de grande précarité¹¹⁵. Alors que son père décède quand il a neuf ans, sa mère fait une tentative de suicide – et est incarcérée six ans plus tard. Si Steeve préfère rester discret sur ses parents et leurs difficultés, notamment sur les raisons de l'incarcération de sa mère, il se souvient que celle-ci « galérait », en particulier lorsqu'elle s'est retrouvée veuve :

On va dire que ma mère elle galérait. Ma mère, elle a dû faire des fois la mendicité pour moi. Pour que j'mange. Et des fois j'avais pas à manger sur la table. [...]

¹¹⁵ Steeve est le benjamin d'une grande fratrie. S'il compte « six frères et six sœurs » lors de l'entretien, des dossiers socio-judiciaires le concernant indiquent qu'il s'agit de demi-frères et de demi-sœurs, nés de précédentes unions du côté de la mère, mais aussi du père de Steeve.

Lorsque Steeve cambriolait¹¹⁶, il s'intéressait d'abord au réfrigérateur et à la literie, cherchant à se poser quelques heures :

Le premier truc que j'étais, c'était le frigo. J'regardais tout le temps si y avait un truc à bouffer parce que... j'avais la dalle. J'allais aux toilettes, j'allais... si j'avais envie de dormir, bah j'allais dormir une heure dans la... même si j'savais à quelle heure ils allaient rentrer les personnes, j'dormais une heure, des fois même cinq minutes et après, hop, j'repartais.

Par les cambriolages, Steeve cherchait, de façon épisodique, à sortir de sa « galère » du quotidien et, de fait, à répondre à des besoins physiologiques classiques : manger, dormir, aller aux toilettes. Dans les cas les plus précaires, le système D (dont la mendicité) permet de (sur)vivre. D'autres enquêtés se souviennent, parfois vaguement, des problèmes financiers de leur famille :

Mes grands-parents, ils m'ont récupéré... parce que bon, j'm'en rappelle pas trop mais on m'a raconté, c'est quand j'avais sept ans, ma mère, elle a eu des gros problèmes de sous. Et bon, elle s'est un peu retrouvée à la rue. Donc mes grands-parents, ils ont dû me prendre et ma sœur est allée chez mon père.

(Pierre, 19 ans, Montclar)

Parce que ta mère avait pas les moyens ?

Non. Non, non. Ma mère travaillait toute seule, elle nous a élevés toute seule toute sa vie. On a connu c'que c'était les restos du cœur des certaines années parce que c'était difficile pour elle. Donc, non, non, j'étais très... j'me suis élevé tout seul, hein ! J'ai toujours dit ma mère a pas fait mon éducation.

(Mathieu, 26 ans, alentours de Montclar)

Un parent qui mendie dans le centre-ville, qui se retrouve à la rue, qui ne peut pas payer les activités de loisirs de ses enfants... il s'agit là d'événements qui ont pu être autant marquants que stigmatisants – du fait de leur visibilité dans la communauté.

C'est aussi un problème qui s'est passé dans ma jeunesse quoi. T'as pas d'argent. Tes parents, ils pouvaient pas te donner d'argent, ils en avaient pas eux-mêmes alors... ils en avaient pas alors... tu pouvais pas sortir, tu pouvais pas... fallait que tu te débrouilles toi-même quoi. Ma mère, elle me dit « mais on a besoin de rien, nanana ». Bah « attends, on a besoin d'rien euh... on mange même pas c'qu'on a envie d'manger euh... on s'fait jamais plaisir euh... C'est bon quoi ». C'est bon. Y a des gens qui mangent et qui jettent la nourriture tous les jours quoi. Et... nous on n'avait pas accès à tout ça quoi. Même, mes frères et sœurs, hein, on a tous euh... on a tous connu ça, hein. On a grandi en même temps euh... et voilà. On a grandi avec la dalle quoi ! On a grandi avec euh... avec la faim quoi.

(Saël, 19 ans, Lunan)

La précarité financière va bien souvent de pair avec la précarité résidentielle – les prérequis pour obtenir un logement à soi dépendant essentiellement des revenus de la famille, et surtout des statuts socio-professionnels des parents. À partir du moment où les individus ne peuvent assurer une stabilité administrative (en termes de revenus déclarés, de nationalité ou de permis de séjour) auprès des institutions (banque, organismes sociaux, etc.), ils voient leurs chances d'accéder à ce type de logements s'amenuiser – ou, tout du moins, se compliquer.

¹¹⁶ Le cambriolage était l'une de ses pratiques délinquantes principales.

Plusieurs enquêtés se rappellent ces « galères » de logement, en plus des « galères » d'argent. Si, au début de ce chapitre, nous avons abordé l'habitat au prisme de la ségrégation territoriale, nous avons peu évoqué les épisodes de précarité résidentielle qu'ont connu certains enquêtés, seuls ou en famille. Qu'il s'agisse de mal-logement ou d'expériences de sans-abrisme, tous ces épisodes – allant de quelques jours à quelques mois – ont constitué les trajectoires d'habitat des (ex-)condamnés les plus précarisés. Ils relèvent de situations d'urgence provisoires qui n'ont pas vocation à être vécues sur le long terme – même si certains d'entre eux se sont avérés longs pour quelques enquêtés. À leur arrivée en France, Koffi (24 ans, alentours de Barranville) et sa mère accumulent ces épisodes :

Tu disais que ça commençait à ne pas aller très bien avec ta mère euh... quand vous êtes arrivés en France.

Ouais, ça a commencé à ne pas aller très bien parce que euh... parce que en fait euh... si vous préférez, ma mère, quand j'suis arrivé, elle m'a dit... là, on est ensemble, là on est ici. Déjà, on vient pour... pour se chercher en fait. Pour... pour une vie meilleure. Mais faut qu'on s'entraide parce qu'on est que tous les deux. Et... tu vois bien, y a pas ton père, y a pas le père de tes p'tits frères, y a pas truc, donc faut qu'on s'entraide. Qu'on soit tous les deux. Donc moi, j'pars dans cette optique que... ouais. Moi, j'suis dévouée à ma mère ! Pour moi, c'était ma mère, plus que tout. Donc euh... pour moi euh... j'suis allé à fond quoi ! J'me suis dit, j'm'en fous du reste, j'vais aider ma mère, j'vais aider ma mère. Mais euh... comment, comment... comment dire... à force de l'aider, sur la vie à moi-même, ça a primé... j'avais moins d'liberté, j'avais moins d'trucs. C'est vrai que j'pensais plus finalement en me disant « ouais et tout, on va réussir et tout. Faut s'accrocher, etc. ». Mais euh... y a eu une période où un moment on dormait dans la rue avec ma mère. Ah ouais, c'était dur ! On a dormi on va dire deux jours dans la rue. Et ensuite, on nous a mis dans un hôtel euh... social. Et euh... parce que quand elle est revenue en fait, on était hébergé chez une tante. Et euh... [...] après dans un hôtel social plutôt. Vraiment... vraiment... vraiment pauvre quoi. Ouais, donc après euh... après ça, après l'hôtel, ils nous ont donné un... mh... un... un logement social. [...] Et après, on est resté là-bas pendant un bon moment et tout, et ainsi de suite quoi. Mais j'veux dire... on a beaucoup souffert... on en a beaucoup vu quoi, on a beaucoup traversé ensemble et tout euh... on s'est pas lâché.

Et c'était quand les deux jours dans la rue ?

C'était... quand j'suis venu en France en fait. Parce qu'un moment, on était chez ma tante. Et euh... je sais pas c'qui s'est passé avec ma tante. Entre ma tante et ma mère. Et j'crois qu'ils se sont embrouillés. Donc après ma mère, elle a appelé euh... elle a appelé... je me rappelle bien parce que ma mère, elle est... c'est pas analphabète...

Elle arrive pas à lire le français ?

Voilà. Elle lit pas très bien le français. Et... elle écrit pas très bien. Pourtant, elle se débrouille, elle a pris des cours et tout (*sourire*). Euh... donc c'était un peu moi qui faisais tout. Qui faisais vraiment tout. Donc euh... pourquoi j'ai appelé. Elle m'a dit d'appeler et... c'est plus elle qui parlait. [...] Et comment dire... c'était euh... en fait, on a appelé des assistantes sociales pour nous aider et tout. Et ils ont dit que... ils pouvaient pas tout de suite et tout parce que notre situation, elle était pas précaire. Ou un truc comme ça. Que... euh... j'sais pas si ils ont fait comprendre que peut-être on avait pas assez souffert ou... je sais pas (*rire*), ou un truc comme ça. Mais ils ont dit qu'ils pouvaient pas nous aider euh... tout de suite comme ça en fait. Que il fallait euh... j'm'en rappelle plus exactement c'qu'ils ont dit. Donc euh... mh... ils nous ont dit d'attendre un jour ou deux, ou un truc comme ça. Et qu'ils allaient nous trouver quelque chose en fait. De les rappeler demain et après-demain encore, le temps qu'ils trouvent quelque chose. Donc après, on est resté deux jours dans la rue. Depuis le premier jour, on dormait dans un local. Dans l'immeuble en fait de ma tante. Mais euh...

Dans l'immeuble de ta tante ?

Ouais. Dans un local, on va dire plus les escaliers (*rires*). Ça a duré deux jours. Et ensuite, ils nous ont mis directement dans un hôtel. Dans un hôtel... où y avait pas de douche, pleins de cafards (*rires*). Pleins d'gens. Voilà quoi. Un truc euh... qui l'fait pas. Mais bon...

Et vous êtes restés combien de temps dans l'hôtel ?

L'hôtel, ça a duré j'pense deux semaines. J'pense, à peu près deux semaines, trois semaines. Voire un mois.

(Koffi, 24 ans, alentours de Barranville)

Ce long extrait d'entretien tiré du récit de Koffi illustre, d'une part, la multiplication d'épisodes d'errance résidentielle : ceux-ci ne concernent pas seulement les périodes sans toit, mais tous ceux qui constituent des formes d'habitat d'urgence précaire, autant soutenues par les réseaux de proximité des enquêtés (parents, frère, sœur, etc.) que par les réseaux institutionnels (tels que le SAMU social). Plusieurs aspects rendent instables ces hébergements de système D : leur insalubrité, la promiscuité entre les habitants, mais aussi le fait de ne pas être – et de ne pas se sentir – chez soi. Il faut ajouter à cela tout ce que produit le statut de « demandeur d'aide » au sein des réseaux de proximité, dont le sentiment de dépendance, des « embrouilles » liées à l'argent, etc. Si, pour Koffi et sa mère, cette période d'errance résidentielle semble n'avoir duré qu'un mois environ, cet enquêté répète, plus tard, à l'adolescence, cette expérience en solitaire. C'est, là, le cas de plusieurs enquêtés qui fuient, à un moment donné, un climat familial pesant ou le quartier dans lequel ils habitent. Milo (18 ans, Lunan) est parti de chez lui, où il vivait avec ses parents, à treize ans : « j'ai vécu chez des amis, de la délinquance quoi. Chez des potes, tout ça », dit-il. Pendant trois ans, et cela jusqu'à être suivi par la PJJ, Milo vit de la solidarité de ses réseaux de proximité, entrecoupée d'une longue période à la rue : d'abord, ses pairs déviants, puis de sa copine pendant un an. Se séparant d'elle, Milo se retrouve à la rue pendant un an environ : « J'croyais que j'allais crever. Moi j'me disais ça. J'me disais j'vais crever un jour. Parce que... par les coups, le froid », se souvient-il. Jason (20 ans, alentours de Barranville) fuit, quant à lui, les violences de son père.

Couplés à une désolidarisation des réseaux de proximité (pairs, copine, grands-parents) et à un réseau institutionnel faible¹¹⁷, les rapports conflictuels ou violents entretenus avec les parents, les précarités subies au sein de la famille peuvent, ainsi, produire des épisodes d'errance en solitaire.

Outre la précarité financière et résidentielle éprouvée en famille, les enquêtés peuvent hériter ou (sup)porter différentes formes de précarité sanitaire vécues par leurs parents : l'alcoolisme, la toxicomanie, et des troubles psychologiques sont celles qui traversent le plus les récits de vie recueillis, et qui fragilisent, si ce n'est détruisent, les rapports familiaux. Au regard des récits de vie recueillis, ces problématiques touchent au moins un tiers des enquêtés et s'avèrent tout autant genrées que les violences – au sens où, à partir des discours, elles se répartissent différemment selon qu'il s'agit de la mère ou du père. Cette mise en scène genrée des difficultés sanitaires concerne, avant tout, les problématiques d'alcool et les épisodes de troubles psychologiques. En ce sens, les enquêtés évoquent surtout des troubles psychologiques éprouvés par leur mère, et qui ont été pris en charge.

¹¹⁷ Ce réseau institutionnel faible, et affaibli, concerne à la fois la prise en charge de la précarité sociale, et celle de l'accueil des immigrés en France.

Chapitre 1 : expériences communes de ségrégation

Ma mère, elle a fait beaucoup de... beaucoup de dépression. Elle est dépressif.

(Sevan, 26 ans, alentours de Lunan)

Quand tu dis instable, c'est géographiquement ou...

Euh... pfou... instable parce que... bah... on savait pas c'qu'elle faisait, on savait pas où elle vivait, on savait rien d'elle. Un jour elle nous disait qu'elle allait dans le sud vivre avec des amis ou avec une de ses sœurs, une de mes tantes. 'Fin... ça a jamais été stable du tout. Jamais, jamais, jamais.

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Elle était en hôpital de jour.

D'accord. Donc elle avait des... problèmes... euh... psychologiques. C'est ça ?

C'est ça. C'est ça. Ça doit être pour ça. Enfin, c'est pour ça d'ailleurs que le juge avait donné la garde exclusive à mon père.

Ouais. Et là, tu la vois de temps en temps ?

Oui, oui, oui. J'la vois de temps en temps. On a fait le Nouvel An ensemble et compagnie. Parce que bon... elle s'est soignée donc elle va mieux maintenant. Mais... voilà... C'est... c'est pas pour autant que c'est la grande joie (*rires*).

Tu savais ce qu'elle avait ou... tu savais pas du tout ?

Je le savais à moitié on va dire. Je le savais parce que j'avais entendu quelques discussions, de temps en temps. Et puis bon, j'étais pas super curieux donc je posais pas trop de questions non plus. Mais euh... oui, j'le savais à peu près. Oui.

(Patrick, 30 ans, Montclar)

La mère de Patrick « était à l'hôpital de jour », celle d'Antoine était « instable » alors que celle de Sevan a fait « beaucoup de dépression ». C'est, généralement, par un discours laconique et vague que les enquêtés décrivent ces épisodes de difficultés psychologiques – qui semblent prendre la forme de troubles de l'humeur concernant leur mère. Alors que ces derniers sont difficilement mis en scène dans les récits de vie, l'alcoolisme, le plus souvent présenté comme une pratique de leur père (ou de leur beau-père), est bien plus décrit par les enquêtés.

Mon père, il a toujours préféré sa bouteille à ses enfants. Ça fait un peu mal quand même.

(Salima, 21 ans, Lunan)

Il est décédé suite à... comment on appelle ça... problème lié à l'alcool. Une euh... une hépatite A, je crois bien. Je sais plus comment elle s'appelle. A ou C. Je sais plus comment elle s'appelle l'hépatite liée à l'alcool. Donc c'était un problème d'alcool qui lui a mangé le foie.

(Patrick, 30 ans, Montclar)

Mon père, j'sais que c'était pas quelqu'un de normal en même temps. C'était comme ma mère, voilà, c'est pas... ouais. Et puis... non, ouais, j'me disais que c'était pas normal mais en même temps, mon père, il était perdu avec l'alcool. L'alcool, ça a été son problème, même il s'est... j'sais pas, il s'est suicidé par rapport à ça, tu vois. Donc euh... ouais. Voilà. Mais bon.

(Pierre, 19 ans, Montclar)

Dans les récits de vie traversés par l'alcoolisme d'une figure paternelle, et parfois de la mère, les enquêtés sont, inévitablement, pris dans ces pratiques déviantes d'un des parents (ou des deux) – et qui s'inscrit, le plus souvent, dans une forme de destruction qui s'arrête à leur mort. Cela est aussi le cas pour les enquêtés dont les parents consomment de la drogue.

Alors que les parents de Walter (24 ans, Montclar) étaient « dans la came »¹¹⁸, Dylan (20 ans, Montclar) voyait son père se « tap[er] des traces » et « faire des trucs bizarres », dit-il.

Il avait le SIDA. Donc euh... parce que, ouais, à l'époque, les punks et tout, mon père, pareil, il a eu son époque, il... il vendait beaucoup de drogues et ses trucs à droite à gauche donc forcément à l'époque, c'était une seringue pour 20. Donc ça va super vite quoi. Et... donc après, il a développé un cancer de la trachée aussi. Et c'est ça en fait qu'il a fait que... ça l'a terminé quoi. C'est même pas le SIDA, c'est le cancer qui l'a fini.

(Dylan, 20 ans, Montclar)

Pour les parents les plus marginalisés, ces problématiques se sont inscrites dans des styles de vie déviants et, parfois, judiciarisés. En cela, la mère de Dylan et celle de Steeve (21 ans, alentours de Montclar) étaient toujours incarcérées au moment des entretiens, quand les pères de Luc (30 ans, Montclar), d'Edwin (24 ans, Lunan) et de Julie (25 ans, Lunan) avaient, eux aussi, été incarcérés. Ces pratiques déviantes ont surtout été, pour les parents, un refuge qui les ont détruits et ont, par ricochet, abimé leurs enfants, les enquêtés.

Des familles nouées par le silence et l'absence

Les entretiens biographiques recueillis montrent à quel point le(s) silence(s) et les absences ont fait partie de la vie des enquêtés. En partie, il existe des formes de silence et de flou dans le quotidien familial, autour de l'histoire familiale et des liens de filiation, ou autour d'événements familiaux qui ont pu être traumatisants pour une partie ou tous les membres de la famille.

De manière générale, les enquêtés décrivent des rapports conflictuels avec leur(s) parent(s) basés, en grande partie, sur des difficultés à communiquer. Celles-ci s'inscrivent, plus généralement, dans un climat familial pesant, flottant et silencieux – bien qu'entrecoupé de fortes tensions physiques ou verbales déjà évoquées dans une section consacrée à l'héritage des violences familiales.

Et ma mère... c'est qui manquait c'était la communication. Et vu qu'mon père, bah... il communiquait jamais.

(Milo, 18 ans, Lunan)

Avec mon père, c'est pas... on n'est pas en guerre mais c'est... c'est pas trop... on n'est pas super copains. C'est pas la guerre mais voilà... j'suis pas... (*Silence*)

Y a un problème...

Non, y a pas d'problèmes en fait ! Y a pas d'problèmes, mais c'est... c'est bizarre notre euh... entre nous. (*Silence*) C'est bizarre.

Dans quel sens ? Vous arrivez pas à parler... vous vous engueulez... vous...

Non, on s'engueule pas du tout. Mais y a pas... on parle pas trop.

(Mamadou, 20 ans, Barranville)

Si le détachement des parents se comprend aussi au regard de la période adolescente – que Brice (23 ans, Lunan) associe, en particulier, à une « crise d'adolescence » –, les rapports familiaux s'enlisent à tel point que les enquêtés ont pu, à cette époque de la vie, les fuir en passant du temps dehors, et en vivant à un rythme qui ne coïncidait pas avec celui de leur(s) parent(s). Ainsi, les moments de partage, qu'ils soient quotidiens (tel que les repas) ou plus

¹¹⁸ Les deux consommant de l'héroïne.

Chapitre 1 : expériences communes de ségrégation

« exceptionnels » (tels que des vacances) s'amenuisent – alors même qu'ils étaient, parfois, déjà affaiblis par des formes de précarité.

En fait, mon père est pas très passionné dans la vie, il a pas vraiment de... euh... lui non plus n'as pas vraiment... n'a pas d'amis en fait. Et n'a pas non plus de... comment... il a jamais voulu partir en vacances, il a pas de passions, pas de... il fait pas de sport. Il a pas de... comment on appelle ça. De divertissement tout simplement. Voilà. Tout simplement.

(Brice, 23 ans, Lunan)

Quand Brice (23 ans, Lunan), Milo (18 ans, Lunan) et d'autres regrettent cette fragilité des relations familiales et l'absence, parfois quasi-totale, d'interactions et de formes de partage, d'autres enquêtés vivent avec l'inexistence d'un de leurs parents, pourtant vivant – et qui s'avère toujours être le père. Deux enquêtés, Walter et Mathieu, ont cherché à le contacter, alors qu'ils avaient une dizaine d'années. Depuis cette prise de contact, Walter entretient des relations sporadiques avec son père, alternant alors de longues périodes de silence et quelques nouvelles.

Et tu n'as plus de contact avec ton père ?

Si j'en ai. Mais, ça fait six mois, il me met dans le vent, il répond pas et tout ça. Mais ça a toujours été comme ça, hein ! Il donne des nouvelles, un an après on s'revoit.

(Walter, 24 ans, Montclar)

Le père de Mathieu, lui, « n'a pas donné suite » à la demande de l'enquêté lorsque ce dernier avait 10-11 ans.

Moi j'ai jamais connu mon père. Il est parti euh... pfou... j'devais avoir deux mois j'crois, un mois ou deux mois. Donc, j'venais d'naitre quoi.

Et t'as jamais essayé de savoir un peu...

Siii ! Disons que, à 10 ans, 11 ans... avant d'te connaître (*en parlant à sa compagne*) à 10 ans, j'ai cherché. Il a pas donné suite. Et j'ai jamais redonné suite par la suite. Voilà.

Mais tu l'avais retrouvé en fait.

Ouais, ma mère l'connaît en fait. Quoi, ma mère connaît son nom, j'ai son nom si j'veux. Y a pas d'soucis, j'peux le trouver si j'veux. Non, à 10 ans, j'ai fait une demande, il a pas voulu m'rencontrer, du coup, on y a laissé tomber quoi. Même si à 18 ans, j'aurais eu le droit de lui demander un droit de... parce que j'étais né avant la fameuse loi qui l'obligeait à... voilà. Sinon, à payer. Donc, il aurait préféré payer 18 années de. Et j'en voyais pas l'utilité. J'en ai jamais eu l'utilité. J'ai grandi sans lui et voilà. J'ai eu un beau-père bien, depuis sept ans, euh... depuis onze ans. Il est avec ma mère depuis les deux derniers. C'est mon beau-père qui est un mec très bien, qui s'occupe très bien des deux derniers, donc.

(Mathieu, 26 ans, alentours de Montclar)

Plusieurs enquêtés vivent avec, si ce n'est supportent, cette absence, sans forcément en comprendre les raisons, ou en ayant seulement des explications de la part d'un tiers – notamment de leur mère, comme dans le cas de Tariq.

Et du côté de ton père, tu connais personne ou... ?

Non, personne.

Et, tu sais s'ils sont en France ?

Mon père ?

Oui.

Ben je sais pas en fait. Je ne m'intéresse pas. Une fois, ma mère, elle l'a trouvé sur Facebook, elle m'a dit, tu veux voir ton père, je lui ai dit non, ça m'intéresse pas. Voilà.

Et elle t'en parlait quand même ou tu l'as connu un peu quand t'étais tout jeune ?

Non, même pas, c'est quand en fait il a su que ma mère était en enceinte, ma mère, elle m'a expliqué un peu, c'est que sa mère à lui, elle lui a monté la tête, elle lui a dit, ouais, non, j'sais pas quoi, et dès qu'il a su que ma mère est enceinte, il est parti. J'ai pas connu.

(Tariq, 18 ans, Barranville)

Outre des liens de filiation gardés sous silence, absents, plusieurs familles d'enquêtés taisent, en leur sein, des événements qui ont pu, malgré tout, être traumatisants – qu'ils aient été vécus dans ou en dehors de la sphère familiale restreinte. Plusieurs enquêtés évoquent succinctement les trajectoires de vie de leur(s) parent(s), qui pourraient expliquer leurs modes d'interaction vis-à-vis de leurs enfants (et donc, des enquêtés). Il s'agit, souvent, d'histoires racontées par des tiers (des grands-parents, un des parents, etc.), comme l'explique Brice (23 ans, Lunan) :

Tu penses que ton père aurait pu t'aider pour...

Je sais pas s'il aurait pu m'aider mais il aurait dû. Après j'me dis euh... voilà. Lui m'en a jamais parlé mais j'ai entendu quelques histoires sur son enfance à lui. Qu'a pas été... donc j'me dis que lui a fait mieux. Ou moins pire.

(Brice, 23 ans, Lunan)

Tariq et Luc évoquent, par ailleurs, des événements qu'ils ne pouvaient pas véritablement saisir, du fait de leur âge à l'époque, mais qui ont néanmoins marqué leur trajectoire familiale. L'oncle de Tariq, que l'enquêté considérait comme son père, a été incarcéré pour avoir « planté » son frère – ce dernier aurait insulté leur mère qui était hospitalisée et qui avait un pronostic vital engagé.

Et tu as une idée du pourquoi...

C'est des embrouilles de famille, de... je sais pas.

T'es au courant ?

C'est compliqué, y a pleins d'histoires de famille comme ça. Déjà, il est parti, il l'a planté. Les flics y sont venus, ils ont discuté, il est parti en prison.

Quand tu dis des embrouilles de famille, est-ce que toi tu les connais ?

Ouais, j'les connais mais y a des choses, j'calculais pas, j'étais petit.

(Tariq, 18 ans, Barranville)

Le frère de Luc, et peut-être Luc,¹¹⁹ ont vu – tout du moins, pour Luc, entendu parler de – leur père séquestrer un homme pour une « histoire d'argent », explique l'enquêté.

Il lui a fait boire 5 litres de rosé, attaché sur une chaise, rasé de la tête aux pieds et il l'a balancé dans les escaliers.

Mère de Luc : Tout nu. Dehors ! C'est les gens dehors qui ont appelé la police et tout.

Et en fait, nous là...

Y en a un qui l'a vu. Mon fils. Le plus jeune.

Benoit [frère de Luc].

J'lui a dit « ne dis rien mon grand parce que. » Il a dit « t'as vu comment », j'lui ai dit « laisse faire. J't'ai déjà dit tout c'qu'on voit et tout, faut pas toujours dire 'je vois, je vois'. C'est un mauvais défaut ». Il a toujours eu ce défaut mon gamin, c'est dire « j'ai vu ». Déjà à l'âge... il devait avoir ses 11 ans, même plus jeune, il s'est retrouvé à Plassiers [commissariat]. Et puis j'ai fait comme ça « qu'est-ce que mon fils, à son âge, qu'est-ce qu'il fait là ? » Alors il fait euh... bah soit disant qu'il a vu des cambrioleurs dans l'école, en train de cambrioler j'sais pas quoi. Alors nous voilà partis le chercher.

¹¹⁹Durant l'entretien, alors que Luc parle de cet événement, il dit « nous là... », laissant penser qu'il était présent. Mais sa mère le coupe, en disant que seul le frère de Luc avait vu ce qui s'était passé.

Chapitre 1 : expériences communes de ségrégation

(Luc, 30 ans, Montclar)

Cet entretien, et en particulier les propos de la mère de Luc, montrent bien là la façon dont des événements ont pu être tus, en dehors mais aussi au sein même de la famille.

Conclusion du chapitre 1 : des vies en marge parsemées de « galère(s) »

Dans cette enquête de terrain, une grande majorité des enquêtés sont issus de milieux populaires. En partie, on entend par là qu'ils font partie de groupes sociaux dominés, relégués – et cela sur différents aspects de la vie : familial, professionnel, scolaire, religieux, etc. Ce chapitre prend ainsi en compte ces formes de relégation et de domination qu'ont vécues ou vivent les enquêtés pour comprendre à la fois ce qui les a conduit à dériver, et ce qui peut, plus tard, rendre difficiles des rattachements sociaux. En effet, si l'expression de « sortie de délinquance » n'a que peu de sens pour les (ex-)condamnés, c'est plutôt l'idée de sortie de « galère(s) » qui revient dans les entretiens. Sortir de galères de famille, d'emploi, de logement, de justice, d'« embrouilles ». Il était, en cela, nécessaire, me semble-t-il, de revenir, dans ce premier chapitre, sur ces formes de « galère(s) » qui ont épuisé les enquêtés – et épuisent toujours certains d'entre eux. Vécues de différentes intensités, à différents moments de la vie, ces galères de la vie quotidienne se sont succédées, et superposées.

Si ce chapitre insiste, en particulier, sur les multiples expériences de domination (territoriales, scolaires, familiales), et de ruptures dans les trajectoires de vie des (ex-)condamnés, il ne s'agit néanmoins pas de proposer une analyse misérabiliste des milieux populaires.

D'abord, il faut rappeler que toutes les personnes issues des classes populaires ne s'engagent pas dans des pratiques déviantes – celles-ci ne concernent même qu'une minorité d'entre elles. On s'intéresse donc, ici, à celles qui sont *en bas des tours* (Sauvadet, 2005, p. 115), sur les bancs du village et plus largement dans la rue et qui ont trouvé – ou cherché – dans les pratiques déviantes, et plus précisément dans les pratiques collectives juvéniles, une façon de sortir de leurs conditions d'existence et de la *dureté de la vie* (Truong, 2017, p. 54) : *l'appartenance au « nous » produit une estime de soi et une confiance envers les siens qui aident à s'accommoder de l'indépassable dureté de la vie*, écrit, en ce sens, Fabien Truong dans son livre *Loyautés radicales*.

Il est par ailleurs plus qu'essentiel d'évoquer les formes de résistance et d'*autonomie culturelle* qui existent dans les milieux populaires – comme l'ont introduit, dans les années 1970, les travaux de Richard Hoggart (1970) mais aussi, d'une autre manière, ceux de Pierre Bourdieu (1979). Dans un ouvrage dédié aux classes populaires contemporaines, Yasmine Siblot et ses collègues reviennent, en particulier, sur ces deux auteurs qui *s'attachent à mettre en lumière les traits culturels qui sont propres [aux classes populaires], tout en rappelant le poids et les effets de la domination économique et culturelle* (Siblot et al., 2015, p. 23).

À défaut de vivre dignement et de rêver d'une mobilité sociale par les institutions classiques, c'est à travers une socialisation de rue – qui produit des formes de résistances et d'entre-soi juvénile déviant – que les (ex-)condamnés rêvent provisoirement d'une vie plus convenable. Au centre du chapitre suivant, intitulé *L'époque de la rue : faire carrière, galérer ou s'arrêter*, cet espace *hors-les-murs* de socialisation, celui de la « rue », laisse alors davantage place à ces formes de résistance et d'*autonomie culturelle*.

Chapitre 2

L'époque de la « rue » : faire carrière, galérer ou s'arrêter

J'me suis jamais attaché à l'école. C'est pour ça, en fait, j'ai toujours suivi la rue en fait, toujours dérivé.

La rue, qu'est-ce que tu entends par la rue ?

La rue, c'est la rue... euh... j'sais pas, attiré par les potes, un groupe de potes, tac, viens, on va faire ci, viens on va faire ça, on y va, on sèche les cours, voilà, c'est ça.

(Abdel, 18 ans, Barranville)

« On s'croit heureux mais au final, le cœur, il est... on est heureux temporairement quoi. On est heureux le temps qu'on est sous l'emprise de l'alcool. On est heureux le temps qu'on est devant notre film. On est heureux le temps qu'on écoute de la musique. On est heureux le temps qu'on écoute de la musique, on est heureux le temps qu'on se fait plaisir avec sa copine. Mais après... ça part. », raconte Paul (26 ans, Lunan). Longtemps, les (ex-)condamnés ont fait l'expérience du « temporaire », du « provisoire » et de temporalités courtes. Multiples familles d'accueil, foyers, déménagements, écoles... Les trajectoires de vie recueillies se composent de nombreux épisodes institutionnels écourtés, inachevés – le plus souvent, par la précarité, ou l'instabilité, de leurs liens – présentés dans le premier chapitre de cette thèse.

En partie, cette expérience d'« instabilité », vécue sous différentes formes, a mené les (ex-)condamnés à « dériver » et à « suivre la rue », comme l'explique Abdel (18 ans, Barranville) – plus qu'à commettre des délits (et pour certains, des crimes). C'est, particulièrement, à l'adolescence, période marquée par l'entrée au collège et une socialisation monogénérationnelle, que les trajectoires des (ex-)condamnés ont bifurqué, prenant les chemins de la déviance. Entre « école de la rue », « potes de galère », « embrouilles » et « débrouille », les enquêtés se sont inscrits, provisoirement, dans un réseau de sociabilité souterrain – celui de la rue.

Si la socialisation de rue a constitué, à un moment donné, un « lieu des possibles » alternatif, cette « bulle » socialisatrice, à la marge et caché des institutions, se désagrège au fur et à mesure que les individus grandissent et vieillissent. Les pratiques délinquantes faisant partie intégrante d'un style de vie juvénile déviant, le désengagement délinquant consiste, dans

l'ensemble, à reconsidérer la rue (comme cercle de socialisation), les réseaux de sociabilité qui s'y attachaient et son propre rôle dans cet « univers ». Ce chapitre propose donc d'étudier les façons dont ce lieu de sociabilité alternatif, quasi-exclusif à l'adolescence, se restructure à l'entrée dans l'âge adulte – prenant une place secondaire dans la vie des (ex-)condamnés, *saturés*¹²⁰ par des « champs des possibles » de plus en plus risqués et galères.

De la délinquance juvénile à l'expérience collective de la « rue »

Du « p'tit branleur » au « voyou » : faire sa place dans un collectif de pairs

Dès le début de cette enquête, une question s'est posée : comment aborder l'objet de recherche, le désengagement délinquant, avec les enquêtés pour qu'il soit compréhensible par tous, et surtout, qu'il leur renvoie quelque chose de connu ? Il n'était évidemment pas envisagé de leur demander de raconter leurs trajectoires de « désistance » – une notion inintelligible (de manière générale) qui renvoyait à un lexique scientifique, anglophone, et bien éloigné du terrain. Il s'agissait plutôt de s'approcher au plus près du vocabulaire et des discours des (ex-)justiciables. Comment se considéraient-ils à l'époque de leurs pratiques délinquantes ? Comment parlent-ils des pratiques déviantes pour lesquelles ils ont été condamnés ? Que signifiaient-elles pour eux et, de fait, de quoi se désengagent-ils ?

« *Peux-tu me raconter comment tu es sorti de la délinquance ?* » : la question de départ, qui introduit les entretiens biographiques, n'a finalement que peu de sens pour les enquêtés – ces derniers ne se posant pas cette question en ces termes. Les enquêtés associent ainsi, le plus souvent, la notion de « délinquance » au cadre judiciaire – plus qu'à leurs réalités quotidiennes de galères.

Tu te considérais comme délinquante ?

Bah (*elle s'arrête*). Mh... j'sais pas... quand j'dis délinquante, c'est parce que c'est la justice qui m'a, qui m'a dit délinquant. Pour moi, non, si, j'ai commis des, des délits. Mais bon, c'étaient des bagarres et tout. C'étaient des bagarres, des bagarres, des bagarres, des bagarres. Un peu d'vols mais... c'était des vols dans les magasins, c'est pas bien méchant quoi. (*Sourire de l'enquêtrice*) Bah c'est vrai, c'est pas bien méchant, j'suis désolée ! C'est pas comme si j'avais une voiture non plus. Non sinon. Bah oui, c'est la justice qui m'a dit délinquant. Au jour d'aujourd'hui, non. 'Fin quoi qu'je sais pas parce que si j'commettrais un délit là, je serais délinquant. Donc euh... ouais.

(Julie, 25 ans, Lunan)

C'est quoi finalement pour toi la délinquance ?

Ah, la délinquance, c'est... d'se faire attraper ! (*Rires*)

(Madjid, 20 ans, Montclar)

Si tous les enquêtés ont été judiciairisés et, de fait, désignés comme « délinquants », comme l'expliquent plus haut Julie (25 ans, Lunan) et Madjid (20 ans, Montclar), ils parlent plutôt de « conneries » de jeunesse que de « délinquance » pour définir leurs comportements passés –

¹²⁰ Pascale Jamouille (2000) utilisa le terme *saturation* pour les individus épuisés et lassés par leur style de vie liée à la drogue.

et actuels pour quelques-uns des enquêtés. Et quand certains enquêtés s'efforcent de prendre le référentiel judiciaire, ils parlent plutôt de « petite délinquance ».

La première expression suppose d'abord le caractère juvénile et divertissant de ces pratiques – souligné par de nombreux enquêtés, dont Abdel.

Moi, j'ai commencé les conneries en 2011, 2012, à peu près, c'était quand j'étais jeune. Et ça a plutôt mal commencé, j'ai commencé avec euh... au tout début avec des petites conneries, ça a commencé... des petits vols comme ça. Après, ça a commencé à augmenter, parti en garde à vue pour des histoires. Après, j'ai eu aussi des défauts de permis, y a des moments où je conduisais sans permis. Après, voilà...

Quand tu dis « petites conneries », c'est...

C'est, c'est, c'est des petites conneries, des manques de respect, des trucs de gamin en fait, c'est des trucs qu'au final quand tu grandis, ça sert à rien, tu t'en rends compte que ça sert à rien.

(Abdel, 19 ans, Barranville)

Dans un parc, près de la gare et de son ancien lycée, Abdel explique qu'à son âge, il ne « regrette pas ces moments de la vie » où ils faisaient des « conneries ». S'il a « suivi la rue » jusqu'à aujourd'hui, il ne s'est jamais considéré comme un « grand voyou », et ne s'y voit pas, non plus, plus tard. Des vols au *deal*, en passant par des violences et la consommation de cannabis, toutes ces pratiques illégales dans lesquelles s'investit Abdel depuis quatre ans ne font pas de lui un « voyou ». Pour lui, les « trucs de gamin » qu'il a appris dans la « rue » et qui lui ont servi pour différentes raisons (financières, sociales)¹²¹ durant la période adolescente de sa vie, ne sont plus aussi légitimes depuis qu'il est majeur : « Dix-huit ans, on prend un peu ses responsabilités, on s'dit qu'on n'est plus des gamins, on veut plus aller au commissariat pour faire des vérifs, pour ci, pour ça ».

Dès lors que les individus vieillissent et deviennent adultes, cette injonction à prendre des responsabilités s'inscrit parallèlement dans le référentiel judiciaire et le référentiel de la rue. En ce qui concerne le premier, les enquêtés mettent, régulièrement, en avant les risques judiciaires qui, pour eux, augmentent considérablement à la majorité. Il s'agit là d'une représentation partagée au sein des institutions judiciaires – et véhiculée par ses acteurs et des milieux déviants, souterrains. Par ailleurs, la place des enquêtés et le rôle qu'ils jouent au sein de la « rue » dépendent de leur âge. Cette hiérarchisation entre les « petits », les « grands » et les « anciens » est, en particulier, présente chez les enquêtés ayant fait l'expérience des cités urbaines (soit, la majorité du corpus). C'est, par ailleurs, en ce sens que Thomas Sauvadet écrit que *les différences d'âge marquent très fortement la structure hiérarchique des jeunes de cité, tout en tempérant sur ces classes d'âge : le lecteur ne doit pas s'imaginer des sortes de « caste générationnelle », avec des épreuves et des stades précis qui marquent le passage dans une catégorie supérieure. Cette différenciation entre trois tranches d'âge comprend en réalité toute une gamme de positions intermédiaires difficilement classables (entre l'enfance et l'adolescence, entre l'adolescence et le jeune âge adulte) ainsi que des déviations « générationnelles » observables lorsqu'un jeune fréquente en continu des plus vieux et inversement* (Sauvadet, 2006, p. 79).

¹²¹ On retrouve, dans les travaux de Marwan Mohammed (2012), les différentes fonctions de la bande – dont la fonction sociale, et la fonction financière.

Smaël reprend, de son côté, cette distinction entre ceux qu'il définit comme les « voyous » et lui, un ancien « p'tit branleur » – mettant en jeu l'intensité et la gravité des pratiques délinquantes.

Mais est-ce que tu t'es déjà considéré comme délinquant ?

À l'époque, non. Moi quand on me disait « ah, t'es un voyou », j'disais « ça va pas ! J'suis pas un voyou ! Un voyou, c'est pas ça. Va dire à un vrai voyou que moi, j'suis un voyou, il va rigoler ». J'disais ça, tu vois. Donc j'me suis jamais considéré comme... j'me considérais comme un p'tit branleur qui fait des conneries. Jamais comme un voyou. Dès qu'on me disait « ouais, t'es un voyou », « non j'suis pas un voyou. Va dire à un voyou que moi j'suis un voyou, il va rigoler ». J'voyais toujours plus haut.

C'est marrant, vous êtes plusieurs à me dire ça...

En fait, y en a pas beaucoup qui diront « moi j'suis un voyou, moi j'suis un teub, moi j'suis ça ». Non. Parce qu'en général, on se dit « non, non, ceux qui sont au-dessus, ils nous entendraient, ils rigoleraient quoi ». Et vu qu'y a toujours au-dessus, au-dessus, au-dessus, au-dessus, et on peut monter très haut. Bah même quelqu'un qu'a fait un truc de malade, il dira « oh... mais j'suis pas un voyou moi ».

(Smaël, 20 ans, alentours de Lunan)

Smaël explique cette représentation par rapport aux réseaux déviants, et à un « continuum de la délinquance » construit dans la rue et dans les milieux souterrains – sans chercher, pour autant, à minimiser ses comportements déviants. Pour lui et d'autres enquêtés, les « voyous » font partie des plus âgés qui sont déjà bien investis, et installés, dans la délinquance – et qui sont reconnus comme tel par les pairs déviants. Pour Madjid (20 ans, Montclar), il s'agit de ceux qui « font de l'argent avec leur cerveau », comme ceux qui se spécialisent dans les braquages ou l'organisation de trafic de stupéfiants.

À partir de ce « continuum de la rue », croisant leur âge et leur degré d'investissement dans les milieux déviants, les enquêtés se considèrent tous comme d'anciens « p'tits branleurs » – quand bien même ils se sont investis à des degrés différents au sein de la rue¹²². Selon leurs compétences et les opportunités qu'ils avaient, les enquêtés se sont, aux alentours de leur adolescence, essayés à une large gamme de pratiques déviantes : consommation de cannabis (ou d'autres types de drogues) et d'alcool, recels et vols (de voitures, de scooters, de téléphones), vols dans des magasins (vêtements, nourriture, alcool), siphonage de carburant, cambriolages d'écoles et de maisons (bijoux, argent, matériel informatique), dégradations, bagarres, deal, braquages, conduites sans permis, etc.

Tout c'que j'ai fait, j'ai été pris vraiment peu d'fois. J'ai été pris en fait pour mes plus gros. Enfin... pour mes plus gros délits de par rapport à mon âge. Donc par rapport à 13 ans, là, mon premier délit qu'j'ai fait, c'était le vol à Monsieur Bricolage. Où j'y étais pas allé d'main morte. Avec mon collègue, on avait pris un sac, c'était... un sac mais... pour dire, on en avait pour euh... c'est rien, hein ! Mais 300 euros d'bombes. Tu vois. De bombes. De bombes à chromer. Pour les scooters.

Des scooters que vous aviez volés ou...

Non. J'étais pas voleur encore à c't'époque-là. 'Fin j'volais pas les scooters, j'savais pas les voler. Mais c'était les collègues qui avaient des scooters. Y avait toujours des scooters au quartier. On en trouvait un... un dénudé. C'est les grands ils les volaient ! Nous après, on les récupérait, hein. On les nettoyait. On leur mettait des carénages.

(Pierre, 19 ans, Montclar)

¹²² Nous verrons plus tard, dans ce chapitre, que quelques enquêtés ont commencé à « gravir les échelons » de la rue pour, finalement, s'en désengager.

Comme Pierre, les (ex-)condamnés ont appris à faire des « conneries » en compagnie d'un ou de plusieurs « collègues », et expérimentent collectivement différentes formes de déviance. Le long extrait qui suit, tiré de l'entretien mené auprès de Koffi, rend bien compte de ce processus d'apprentissage entre pairs :

Un jour (*silence*). Un jour et tout, y a un... y avait... au collège, y avait un gars qui venait tout le temps avec des trucs et tout. Il venait tout le temps avec des trucs. « - C'est où qu'tu l'as eu et tout ? – J'l'ai pétave, j'l'ai volé et tout ! – Ah ouais ?! C'est facile comme ça ? » Il dit – Bah ouais, tu vois, tu l'attrapes, tu lui dis ouais et tout, passe ça ou j'te défonce et tout » Et nous, on était là « mais non ! Moi tu veux faire ça à moi, j'te passe rien et tout ! ». Il dit « ouais et tout, mais vous c'est pas pareil, c'est pas tout le monde pareil et tout ! T'inquiète, essaye et tout ! ». Et nous on dit « non, non ! » j'sais pas quoi et un jour on a dit « vas y on va essayer en fait, il nous fait d'argent et tout ». Après on est allé, on a essayé. Ça a pas marché la première fois.

Vous avez essayé sur qui ?

(*Rires*) On a essayé sur un gars. Un gars qu'était un p'tit peu plus grand qu'nous. J'pense qu'il avait 16-17. Nous à c't'époque, on avait euh... 13-14 j'crois. Et euh... il voulait pas et tout. Il voulait pas et... on allait s'battre mais euh... il a couru. Il s'est barré (*rires*). Il a couru, il s'est barré. Après euh... bah euh... on voulait lui courir après mais... pfou... et euh...

Donc c'était au collège.

Ouais, au collège. Après, bon, j'suis pas fier de moi de c'que je vais dire mais il faut parler de tout. Du bon comme du mauvais. Et donc après ça, on s'est dit que peut-être que ça marchait pas. Et donc qu'on allait s'attaquer à des vieilles dames.

Parce qu'elles peuvent pas courir ? (Rires)

Merci (*rires*). Franchement, on était... on était bien bas (*rires*). Donc on s'est dit qu'on allait faire ça. Donc un jour, j'vais avec mon cousin et tout, euh... on se dit qu'on va faire les vieilles dames et tout. Et... bon, moi, j'ai jamais fait ça d'ma vie et tout et euh... j'sais pas en fait. Avec le recul, avec ma mère et tout, j'avais du mal et tout... même vers une dame en fait. Faire qui que ce soit à une dame, j'avais du mal. Donc j'pouvais pas. Parce que à chaque fois j'pensais à ma mère et tout. Et euh... donc euh... mon pote qui m'dit « vas-y et tout, vas-y ! Tu peux là et tout ! Vas-y c'est chacun son tour ! ». J'dis « ok, d'accord ». Et j'vois la dame et tout, elle passe comme ça. C'est comme si la dame, elle passe comme ça et moi j'arrive comme ça. Et genre, elle est en face de moi. Et moi je m'dis, bah euh... j'vais faire ça vite fait. J'lui prends son sac et j'cours quoi. Vu qu'elle pourra pas m'suivre. Et euh... mais j'suis pas allé avec la conviction en fait. J'suis pas allé avec la conviction. J'crois que... j'crois que j'étais effrayé ou quoi que ce soit, c'était vraiment la première fois. Et genre j'tire son sac comme ça à la dame mais sans conviction. J'étais pour aller lui tirer et la dame qui m'dit quoi « lâche ça p'tit con et tout ! Qu'est-ce que tu fais ? J'te dis lâche ! », j'dis « non, toi lâche et tout » et elle dit « non, toi lâche ! ». Et genre, on se dispute dans la rue et tout, non, lâche, lâche et tout ! (*Rires*) Mais super court. Et elle avait une cigarette la dame. Après, elle me dit quoi ? « Hé, tu lâches mon sac ou j'te brûle et tout, p'tit con et tout ! ». Après j'dis quoi « non, non, me brûle pas ! » (*Rires*), « lâche ou j'te brûle, lâche ou j'te brûle ! ». Après j'dis quoi et tout « non, c'est toi qui vas lâcher et tout ! Brûle moi, j'm'en fous et tout ! », j'tirais et tout. Elle dit quoi : « espèce de p'tit con ! j'vais te brûler ». Elle rapproche la cigarette et moi j'suis là, j'regarde mon pote. Et lui, il est là, il me fait ça ! (*En faisant le geste*) Tu sais, même pas il m'aide. Même pas il dit quelque chose ou quoi que ce soit pour me rassurer quoi. Ou même pas, lâche-le et on y va. Enfin j'sais pas, un truc vraiment en mode euh... faut me sortir de cette merde quoi ! Et le mec, il est là, il me regarde, il fait ça ! (*Rires*) Même lui, c'était sa première fois. J'me dis « oh putain de merde » et la dame après, bah j'l'ai lâché. Elle commençait à crier et tout « espèce de p'tit con, dégage d'ici, j'vais appeler mon p'tit fils et tout ». Et après on a couru et tout. On a couru et tout. Après on s'est marré. Et euh... voilà. Après ça. J'crois que c'était à lui. En fait, il était plus malin que moi lui. En fait, la deuxième fois, c'était encore à lui

mais il m'a envoyé le faire. Je sais pas comment... je sais plus comment ça se fait mais il m'a envoyé le faire. Il m'a dit « ouais et tout, là, la dame vas y et tout ». Et moi, première fois, j'me suis dit quoi et tout, j'ai essayé d'attraper, ça marchait pas. Deuxième fois, j'vais aller plus radicalement. Soit brutaliser la personne et tout, complètement en fait. Donc après j'y vais. Après, j'vois la personne, elle marche comme ça avec un sac et un autre sac et tout. Et euh... bah... après en fait, j'me suis dit directement c'est mieux de lui mettre une balayette. J'la mets par terre et après j'le prends. Et euh...

Mais c'était toujours une vieille dame ?

Non, là, c'était plus une vieille dame. C'était une dame normale qui devait avoir la quarantaine, la cinquantaine. Et euh... mais non. Mais ! Quand j'vais terminer, vous imaginez pas c'qui s'est passé. Vous imaginez pas. C'est que... j'arrive comme ça à côté de la dame. On va dire que la dame, elle marche comme ça. Et y a un poteau juste là (*il fait le plan avec les cuillères et tasses qui sont sur la table*), elle est ici, et moi, j'suis là. Donc, j'marche derrière elle, j'marche derrière elle et j'commence à courir. Parce que j'me dis que c'est maintenant que j'vais le faire. Sauf que quand j'marche et tout, j'regarde comme ça, j'suis super paniqué, j'regarde nulle part, partout mais après, j'regarde que ses jambes à elle. J'regarde pas autour. Et quand j'arrive, y a un poteau juste là. Quand j'arrive comme un con, je dis quoi « j'vais la taper ». Et quand j'veux la taper, je tape le poteau. Mais de plein fouet ! Comme si j'avais pas vu qu'y avait le poteau quoi. Moi j'croyais que c'était la jambe de la dame. Donc je l'ai fait avec toute ma force, toute la conviction du monde et tout. Pfou (*bruit et geste*) et là je tape le poteau et tout ! Avec le tibia, je crie « aahhhh » et la dame qui était surprise et tout. Elle crie aussi et tout et nous, on crie comme ça dans la rue. Et mon pote, c'qui fait, le salopard. Il a rien fait ! Il a couru ! Il a regardé et dès qu'on a crié « ah, ah », il a pris le cou, les jambes à son cou, il a couru, il a tourné direct à gauche. Et moi, j'le vois courir donc j'essaye d'le suivre. Sauf que j'ai super mal. Donc je boite et tout. Je boite et tout. Mais bref, je le récupère. Et voilà. Et euh...

Donc le vol, c'était pas pour toi ?

Pas vraiment. Même pas du tout. Pas du tout. Après j'ai essayé encore d'autres fois. Parce que je pouvais pas (*rires*), je pouvais pas me résoudre à... abandonner comme ça dans l'état d'esprit dans lequel j'étais en fait. Maintenant j'me dis pfou... qu'est-ce que j'ai fait tu vois. Mais euh... voilà. Dans l'état d'esprit dans lequel j'étais, je pouvais pas me résoudre à arrêter. Donc après, j'ai ressuyé. Sur un gars en fait, de mon âge. J'étais... tout seul et tout. Moi j'l'ai... on va dire, j'l'ai racketté quoi. Et il m'a donné c'qu'il avait. D'l'argent et son téléphone. J'suis parti et tout.

(Koffi, 24 ans, Barranville)

Tous les enquêtés ont ainsi cumulé des expériences déviantes et délinquantes. Ils apprennent ensemble, s'entraînent aux « conneries », échouent ou réussissent. Petit à petit, ils se font une place au sein du collectif de pairs de proximité et, plus largement, au sein de la « rue ».

De l' « école de la rue » à la construction d'un rôle de *ghetto youth*

L'image du jeune de cité circule dans les récits de vie recueillis et dépasse les milieux urbains. En ce sens, même les (ex-)condamnés ayant vécu dans des milieux ruraux se sont construits, à une époque, autour de cette image médiatisée. Sur le réseau social *Facebook*, quelques enquêtés se présentent, encore aujourd'hui, en ces termes : Salima (21 ans, Lunan) comme une « gitane à l'école de la rue » ; Walter (24 ans, Montclar) écrit avoir étudié à « ta viré kel

licee », et travaillant en « soum » à « BOSS »¹²³ ; Dylan (20 ans, Montclar) écrit, quant à lui, avoir étudié à « l'école du crime ».

Une bonne partie des enquêtés considèrent, en effet, être passés par l'« école de la rue ». Celle-ci constitue, à l'époque de l'adolescence, une alternative informelle à l'école classique – pour pouvoir penser, confortablement, son avenir, en plus de son « présent ». Souterraine et hybride, tenue par les « pairs » de tout âge, elle façonne des rôles et des postures associés à un « style quartier », comme le raconte Pierre (19 ans, Montclar).

Là j'avais... là, c'était plus comme avant, là j'suis arrivé vraiment style quartier, Lacoste de la tête aux pieds. Casquette baissée. Regard de travers un peu. T'sais. J'étais un peu jeune... jeune con on va dire. On va dire ça. Et... y avait des gitans dans ce village-là. Et moi qu'étais assez... quand même... tatati tatata qui s'tape euh... y en a ils venaient m'embrouiller parce qu'ils voulaient s'embrouiller avec moi vu que j'faisais le... le... comment dire... le... moi j'dirais le cow... enfin le scout mais euh... j'sais pas comment dire, j'dis les mots avec mes mots mais c'est pas les bons mots. 'Fin, j'me faisais voir quoi ! J'faisais voir que j'étais le petit *ghetto youth* euh... que j'étais là pas pour euh... j'étais là pour faire le malin, 'fin... Faire le petit *ghetto youth* quoi. Et donc. Donc ouais, j'me suis embrouillé avec un gitan. À cause de ça. Il est venu me voir. J'me suis embrouillé avec lui. J'me suis tapé avec lui. J'lui ai mis une dérouillée. Sauf qu'après bah, y a toute la famille qu'a fini devant le... Devant le lycée (*rire*). Bon moi j'étais tout seul là-bas, y avait pas d'gars d'mon quartier euh... j'étais vraiment tout seul, hein. Et bah... j'suis sorti. J'me suis fait... grave marronner. Ah ouais... j'me suis fait démolir. Mais bon après euh... mon père... après, j'ai dit... ça sert à rien que j'reste ici. Si c'est pour m'embrouiller tous les jours, j'suis tout seul euh... mais... y avait pas d'voitures à l'époque, j'pouvais pas appeler, chercher les gars d'mon quartier. Donc j'ai fugué. J'suis rentré chez moi. J'ai dit « écoutez, j'veux plus aller là-bas ».

Cet extrait d'entretien montre la façon dont Pierre s'est approprié cette image de *ghetto youth*, en plus de la façon dont il a pu « jouer » avec¹²⁴. Comme d'autres enquêtés, Pierre met ainsi en scène un *ego* passé qui suivait un style urbain, venant des quartiers populaires. Celui-ci comprenait les façons de parler, de s'habiller, de se tenir, d'interagir – plus largement, de se présenter et de se mettre en scène. À travers des vêtements de marques, souvent de sport, des postures « sur le qui-vive », toutes participent d'une posture virile, associée à une représentation d'une masculinité traditionnelle. Elle rappelle cette posture « mouvante » déjà évoquée dans le premier chapitre pour parler du rapport des enquêtés à l'école classique – les (ex-)condamnés interrogés se présentant, de manière générale, comme des individus bougeant, ne supportant pas d'être immobiles, « à l'intérieur ».

Cette image de *ghetto youth* circule, certes, dans les réseaux de proximité des (ex-)condamnés, en particulier à travers les plus « grands » qui réussissent dans les milieux délinquants, mais aussi à travers des médias tels que des films sur le banditisme, des rappeurs – tous étant le plus souvent constitués d'icônes masculines.

C'est un style. On a... dans le quartier, on avait un style quartier. On écoutait du Alpha 5.20, tu connais pas mais c'est des rappeurs¹²⁵. C'était *hardcore*, c'était niquer tout l'monde, tu vois, tout ça. Et nous, on écoutait étant gamins. Et puis... si tu veux un... j'sais pas si tu l'as déjà vu mais un film qu'est... c'est pas *La haine* mais un film qu'a eu... qui... qu'explique assez la délinquance dans les quartiers, c'est *ma 6-T va crack-er*.

¹²³ « Soum » signifie en « sous-marin », soit secrètement.

¹²⁴ Selon les contextes, Pierre mettait en avant différemment ce rôle de *ghetto youth*, l'accentuant ou l'exagérant, le plus souvent, dans des situations de confrontation.

¹²⁵ Cette phrase renseigne sur la façon dont Pierre me percevait.

Chapitre 2 : l'époque de la « rue »

J'sais pas si tu connais. Il a été interdit au cinéma en France. Enfin c'est un film français qui a été interdit au cinéma, tout ça. Nous, quand on était petits, ce film, c'était ma... j'le regardais, j'rentrais chez moi, j'le regardais. Ça expliquait, rouler des joints, tac tac. Donc on prenait ce film. On le prenait. Et... on voyait des jeunes de Paris. Se trimballer en ville. Insulter les gens. Tu vois, tout ça, nous... C'était... parce qu'ils nous ressemblaient ! On voyait, on voyait, ils vivaient dans le même endroit que nous. [...] On prenait de ce film. Donc euh... on voulait faire les *thugs*, voilà les dangereux.

(Pierre, 19 ans, Montclar)

Outre la présentation d'un soi solide et fort (si ce n'est « dangereux »), qui assoit un certain respect, ce rôle passe aussi par des pratiques déviantes partagées entre copains – à commencer par une consommation de cannabis ou d'alcool.

On a eu un gros problème d'addiction à l'alcool à l'époque avec euh... les camarades d'alcool. C'était vraiment le péché mignon euh... bien-sûr [inaudible] à côté donc euh... ça c'était vraiment une belle merde on va dire.

Pourquoi vous faisiez ça ? T'as une idée ?

Bah... pfou... non, pas vraiment. Après, c'est de l'entraînement. C'est comme euh... comme tout le reste d'ailleurs parce que... on s'entendait bien ensemble, dès qu'y en a un qui pensait quelque chose, on pensait pareil donc euh... c'est une époque où voilà, quand t'es bourré, que tu fumes, tu te sens bien. Bon on aimait bien cet état en fait, hein. On se sentait mieux dans cet état donc en fait euh... on refaisait le monde après (*rire*). C'était un peu ça le principe !

C'était pour... éviter l'ennui ou...

Bah... peut-être pas l'ennui mais penser à autre chose. D'être dans cet état. On se sentait bien dans cet état, on était d'autres personnes, hein. Quand on est alcoolisé ou qu'on a fumé, on est quelqu'un d'autre. Donc du coup, on était bien comme ça, on se sentait meilleurs donc euh... voilà, c'est... en plus c'est un phénomène de mode également, donc euh... fumer, boire, c'était la grande mode. Donc on suivait la mode également on va dire.

(Patrick, 30 ans, Montclar)

Dans cet extrait d'entretien, Patrick explique la fonction socialisatrice de la consommation de cannabis et d'alcool – que l'on retrouve dans les travaux classiques d'Howard Becker (1960). Vécue d'abord comme une expérience collective, entre pairs, elle unit le groupe de copains dans la déviance, en plus d'aider les (ex-)condamnés à jouer ces « personnages » de la rue. Cette notion de « rôle » joué, ou de « personnage », est d'autant plus forte dans l'extrait d'entretien qui suit – et dans lequel Guillaume use de la métaphore du jeu vidéo pour parler de son passé déviant.

Est-ce que t'avais l'impression d'être différent dehors et... à l'intérieur ?

Mère de Guillaume : Oh oui...

Bah c'était simple. C'était... dehors j'étais moi-même. Ici, pfou. J'attendais d'être re-dehors. Ici, c'était une pause. Comme un jeu en fait.

Un passage.

On joue et tout. Hop, on fait une p'tite pause, on arrête et hop, on reprend ! Et ça va toujours vite, souvent, on laisse pas un jeu sur pause. Du coup, c'était ça. J'étais souvent dehors. J'venais là vite fait. J'venais là, parce que fallait qu'j'sois là. J'parlais pas beaucoup, hein ! J'étais dans mon monde, hein.

Mais t'étais... c'est, c'est peut-être très paradoxal mais c'est vrai que... euh... il était pas euh... violent.

(Guillaume, 19 ans, alentours de Montclar)

Dans ce « jeu de la rue », l'extérieur (la « rue ») renvoie, ainsi, à l'action autour des pairs, alors que l'intérieur (le domicile) renvoie plutôt à la pause, la solitude, autour de la sphère familiale. Guillaume n'est pas le seul à faire un parallèle avec l'univers audiovisuel pour parler de cette époque passée – ce que l'on a déjà évoqué plus tôt. Notamment, Brice et Dylan assimilent cette période de la vie à un film : le premier a eu l'envie, à l'époque, de tourner un film avec ses copains, et le second se croyait, dit-il, dans *Scarface*.

On a fait un peu notre film. J'y repense maintenant, notre... notre souhait aussi, assez fort, c'était d'avoir assez d'argent pour pouvoir euh... comment dire. Produire un film nous même. Tourner, réaliser, euh... on était assez passionnés de cinéma en fait.

Tout type de films ?

Les films d'action, mais... pas forcément avec tant d'action que ça. Aussi des films d'action réalistes, euh... ce genre de films là. Mais qui tournent, oui, bien-sûr, autour d'histoires... de braquage, euh... de thriller. Voilà.

(Brice, 23 ans, Lunan)

À c't'époque là, j'étais pas dans un dièse meuf en fait. J'm'en foutais. J'étais pas... en fait, j'ai jamais vraiment cherché. C't'époque là, les meufs, j'ai... pfou... j'allais la voir « tu niques ? », « non », « bah nique ta mère ! » (*Rires*). Ouais, c'était... ouais, c'était... voilà. Les meufs, c'était ça. C'était un jouet. C'était un briquet. Bah ouais, j'm'en battais les reins ! J'étais dans *Scarface* en fait. On va dire ça comme ça. J'étais dans un film. J'ai... j'avais pas la notion de rien.

(Dylan, 20 ans, Montclar)

Bien évidemment, tous les enquêtés ne se sont pas appropriés ce rôle déviant de la même manière, et de la même intensité. C'est en ce sens que Thomas Sauvadet (2006) constitue une typologie des *groupes de cité*, en fonction de l'investissement des jeunes dans le groupe déviant. Il distingue ainsi les *positions centrales* et les *positions périphériques* – expliquant que *l'opposition entre centralité et périphérie renvoie à une variable déterminante de [sa] typologie : le temps investi dans le groupe*. L'auteur continue en définissant ces deux *positions* : *pour les centraux, le groupe de la cité représente une bonne part du quotidien, il constitue un de leurs principaux espaces de socialisation ; alors que pour les périphériques, il est un espace parmi d'autres et n'apparaît qu'à l'adolescence* (Sauvadet, 2006, p. 87-88).

De manière générale, cette image de *ghetto youth* renvoie à la fois à des corps « forts », à la recherche d'adrénaline, de divertissement, mais aussi de reconnaissance et des corps abîmés par la galère – une ambivalence que l'on aperçoit, me semble-t-il dans l'extrait d'entretien qui suit.

J'étais habillé en mode euh... vieux jogging déchiré avec de gros trous de joints dedans euh... t-shirt trop large qui retombe jusqu'à... la casquette, la p'tite sacoche Lacoste.

(Smaël, 20 ans, alentours de Lunan)

L'expérience du « délire » de la rue : des routines collectives sur fond d'ennui et de précarité

« J'étais encore dans mon délire de jeunesse », raconte Fouad (24 ans, Barranville). « Délire », « bulle », « earth », « univers », « dièse » sont autant de termes utilisés par les enquêtés pour définir leur rapport aux autres à l'époque où ils étaient engagés dans des pratiques délinquantes. Toutes manifestent des formes d'enfermement et de repli sur soi par rapport

Chapitre 2 : l'époque de la « rue »

aux autres et à leur environnement ; et rendent compte de style de vie marqué par l'ennui et la précarité, et partagé par les groupes de pairs.

Attaché au rôle de *ghetto youth* ou de *badboy* (Truong, 2017, p. 61) présenté plus haut, ce « délire » suppose, en effet, un rythme particulier – en partie, nocturne et décalé par rapport à celui de leur entourage familial et scolaire.

J'me couchais à six heures du mat'. J'me réveillais à 17 heures. J'sortais à 17 heures, j'les [ses parents] voyais quasiment pas de la journée quoi. Après je rentrais le soir à... euh... 3-4 heures du mat' et... ainsi d'suite. J'ai pris un... j'ai pris un putain d'rythme euh... j'vivais la nuit quoi.

(Smaël, 20 ans, alentours de Lunan)

Mon cycle de vie, c'était euh... que... j'dormais, donc j'm'endormais. Donc j'rentrais chez moi. Il était... quatre heures, cinq heures du matin. J'travaillais pas, ma mère, elle se levait tous les matins, elle allait travailler et tout. J'dormais jusqu'à... quatre heures ½. Cinq heures. J'faisais des grosses nuits, hein ! En même temps, avec tout c'que j'fumais, j'pouvais que dormir, hein. Et après euh... j'ressortais... j'prenais ma douche, et à cinq heures ½, j'étais dehors. Jusqu'à cinq heures du matin. J'mangeais pas des fois. J'fumais, allez hop. J'fumais, j'fumais, j'restais dehors, j'rigolais, j'fumais, j'fumais. Ambiance euh... n'importe quoi. Ambiance comme un jeune de... bah... encore, franchement, j'suis dans un quartier tranquille. C'est un quartier, mais... quartier où y a quand même euh... les gens, ils arrivent à mettre un p'tit... alors que maintenant, c'est en train d's'empirer. La vérité, c'est en train d's'empirer un peu.

(Guillaume, 19 ans, alentours de Montclar)

Ensemble, les enquêtés traînent dehors. Pour une grande partie d'entre eux, ce rythme devient, à l'époque, une routine quasi-quotidienne marquée par des formes d'errance, d'attente et d'ennui. Smaël (20 ans, alentours de Lunan), lui, traînait sur un des bancs du village, quand d'autres enquêtés se retrouvaient en bas de la cité.

Fumer, boire, rigoler, « parler des filles » et des « conneries », regarder des vidéos, faire des « conneries », etc. De la campagne à la cité urbaine, en passant par les camps de voyageurs, il s'agit là d'une routine partagée par pratiquement tous les enquêtés – et qui repose sur l'image, et la représentation, du « jeune de quartier populaire ».

J'avais mon billet pour acheter mon shit, mes clopes, ma bouteille, ma boisson, j'allais au grec, j'étais content.

(Tarik, 18 ans, Barranville)

J'sortais et c'était ça mon style de vie. Ma mère, elle me voyait... j'voyais pas ma mère presque. Dès qu'j'la voyais, elle pleurait. Elle me disait « pourquoi tu fais ça, nanani ». Moi j'la regardais pleurer, j'avais qu'une envie, c'était d'repartir. En plus, même pas d'peine, j'm'en souviens. Même pas d'peine. J'la regardais, je... « Pourquoi elle pleure, pourquoi elle me saoule, pourquoi elle me casse la tête comme ça ». Elle me faisait à manger et tout ! J'rentrais pas, des fois, j'rentrais, boum, elle faisait à manger, elle prenait soin d'moi, un truc de fou. Moi j'étais là, j'étais... éclaté. J'm'en rappelle j'fumais et tout. J'avais les yeux tout pétés, elle le voyait même pas. Elle l'a jamais vu. C'est moi qui lui ai dit qu'j'fumais. Jamais elle a vu ! Alors que des fois, j'étais dans des états. J'rentrais comme ça... dans ma tête, j'me disais « faut pas qu'elle me grille et tout ». J'mangeais et tout. J'avais pas faim. J'ressortais, j'refumais. J'buvais. Pa, pa, pa, j'faisais qu'ça. Dormir chez des gens, dormir là, dormir là.

(Guillaume, 19 ans, alentours de Montclar)

Nocturne, cette routine du « dehors » exclut, en grande partie, les adultes – qu'il s'agisse des membres de la famille, des professeurs, des éducateurs, etc. À cette époque, ces derniers ne faisaient pas partie du « délire » de la rue – comme l'explique Guillaume.

Pourquoi tu te pétais la tête ?

Parce que j'étais... j'avais... en vrai, j'avais une haine. Mais à c'theure-ci, même tout d'suite... j'sais même pas exactement pourquoi. Mais j'aimais ça. J'aimais ça en vrai. En vrai, j'aimais trop. J'aimais trop ça. C'était mon délire, la vérité. J'aimais trop, trop, c'délire. Fumer, boire, rigoler, les filles, nanani. Pas d'limites, pas d'ça. Personne te casse la tête et tout.

C'était un sentiment de liberté en quelque sorte ?

Ouais, c'était ça. (*Silence*) C'était liberté tranquillement. Pas de respect ! Du respect mais... jusqu'à une certaine limite en fait. Du respect euh... j't'insulte pas, mais... casse moi pas la tête, t'sais... t'es... en fait, c'était moi. Vous êtes rien pour moi, y a qu'mes potes ! Et que dehors. Que mes potes, que dehors.

(Guillaume, 19 ans, alentours de Montclar)

Cette distanciation par rapport aux autres, et aux adultes, est soutenue par une « haine », que l'on retrouve dans nombreux récits de vie. Cette socialisation juvénile alternative, déviante, entre pairs, représente alors autant un *lieu de refuge* (Truong, 2017) et de résistance collective qu'un appel à l'aide.

Quand t'as envie d'être aidé, tu pousses à... c'est comme un enfant hein ! Il va pleurer. Tu vois, quand il a envie qu'on le prenne dans ses bras. Bah... dans ces années-là, c'est comme un adolescent qui a envie d'être aidé. Et bah il va faire une connerie, il va être écouté.

(Madjid, 20 ans, Montclar)

Si, comme Madjid (20 ans, Montclar), les (ex-)condamnés interrogés ont été, à l'époque de la rue, *enfermés dehors* (Truong, 2017), dans leur « délire », leur « bulle », cette scène sociale était aussi une façon de résister collectivement à toute forme de difficultés – tout en les exprimant et les rendant visibles.

« Collègue », « pote de galère », « frère », « cousin », les termes utilisés par les enquêtés pour désigner leurs anciens pairs déviants mettent en évidence ce qu'ils recherchaient, à l'époque, dans ces relations : des rapports monétaires, sociaux, ou familiaux, qui pouvaient se superposer et s'entrecroiser. Rencontrés en bas des immeubles, en foyer, au fond de la classe, les pairs compensaient des formes de précarité. Quand certains enquêtés cherchaient à améliorer leur quotidien matériel, en gagnant de l'argent, d'autres y trouvaient de l'affection et des formes d'appartenance et de protection – que l'on retrouve dans les travaux de Marwan Mohammed sur les bandes de jeunes (2012).

J'avais besoin qu'on m'aime euh... qu'on me dise... et dans ma famille, j'avais pas ça hein ! Mon père était très très dur. En plus j'ai une grande famille euh... j'ai une belle-mère, on n'a pas des rapports euh... faciles. Donc c'était compliqué euh... même avec mes frères, c'était très compliqué donc euh... et là, bah, c'est une grande famille aussi la troisième famille. J'étais accepté, c'étaient comme mes frères, on sortait tout le temps ensemble, on jouait au foot ensemble. Bon avec un en particulier, on jouait au foot ensemble, mais les autres aussi on s'entendait super bien. Franchement, j'me suis... j'me sentais même pas en famille d'accueil quoi. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, on est toujours en contact euh... j'vais là-bas euh... j'ai ma chambre à moi.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

J'avais plus envie de me détacher de mes parents, euh... un peu dans une crise d'adolescence. Et... c'était plutôt relatif aux... problèmes d'argent. Le visu de la difficulté d'obtenir de l'argent, de s'faire une place. Qui m'a poussé à... voilà. À accélérer les choses. [...] C'était vraiment l'argent principalement qui motivait les choses. Parce que... on pensait que l'argent allait nous faire avoir une belle vie. Comme, bah... réaliser un film, euh... voilà. On pensait que c'était la clé à tous les problèmes.

(Brice, 23 ans, Lunan)

Autour des pairs : d'un « *imbroglio* de la rue » au relâchement d'une scène sociale

« J'ai connu les copains, après il y a eu un peu les sorties, un peu l'amusement, un peu l'entraînement. C'est là qu'on commence à faire les conneries, on voit pas bien les choses », raconte Joseph (24 ans, alentours de Montclar). Si les pratiques déviantes ont pu, au début, être vécues comme des formes de divertissement et d'amusement, partagées entre copains, les enquêtés se sont, pour la plupart, enlisés dans cette « bulle » – sans nécessairement s'en rendre compte.

Cet investissement quasi-exclusif autour des pairs déviants produit de la solidarité – autant qu'elle la fragilise. Si les (ex-)condamnés vivent, à l'époque de la rue, des expériences de vie qui solidarisent (Mohammed, 2012), tourner sa vie autour, principalement, de la rue – et plus largement, d'une seule scène sociale – risque, en ce sens, de produire des formes de *burn-out*. C'est, dans un article sur le désengagement d'organisations radicales, qu'Olivier Fillieule (2012) propose cette analyse : *le rétrécissement à une sphère de vie de plus en plus totalisante peut également générer des effets de burn-out et une dégradation des relations interpersonnelles* (Ross & Gurr, 1989 ; Della Porta, 2009) (Fillieule, 2012, p. 47). Constituant le plus souvent une forme d'« *imbroglio* de la rue », plusieurs éléments participent de ces *dégradations* ou des relâchements du groupe de pairs : l'argent, les « accidents » de la rue, et l'arrivée des « copines ». Tous déstabilisent, à leur façon, le collectif de pairs – et le principe de loyauté qui le régit.

En grandissant, j'sais pas. Tu fais plus d'argent, tu te fais plus de meufs, tu fais plus de trucs, tu fais plus de tout. Donc plus de problèmes. Là j'te parle des problèmes mais... y a la vie mais tu vois. J'te parle bien du... réel. Des vrais soucis. Que les gens ils connaissent pas tu vois.¹²⁶

(Junior, 30 ans, Paris)

Entre dettes et peur des représailles : des « embrouilles » d'argent qui divisent

¹²⁶ Cet extrait est tiré d'un des trois entretiens exploratoires menés avant, puis en parallèle, du corpus principal de la thèse. À l'époque des entretiens, Junior (30 ans, Paris) était encore très investi dans les pratiques délinquantes.

Pour les enquêtés qui se sont investis dans le milieu de la rue, un rapport monétaire s'est progressivement installé entre eux et leurs pairs. Plus qu'un amusement entre « gamins », les pratiques déviantes, lucratives, deviennent également des sources de rémunération : par leur jeune âge et leurs conflits avec l'institution scolaire, les (ex-)condamnés voient, à l'époque, peu d'issues « conventionnelles » pour sortir de leurs galères. Ainsi, les cambriolages, les vols, le recel et le trafic de stupéfiants leur permettent de « payer [leur] shit, [leurs] clopes et [se] faire plaisir », comme l'explique Smaël (20 ans, alentours de Lunan). Quand, pour certains, cet argent pouvait aussi aider leur(s) parent(s) dans leur quotidien.

L'argent devient alors un réel enjeu pour une bonne partie des enquêtés. En plus d'améliorer leur quotidien, il participe de leur réputation – à partir d'un modèle traditionnel et consumériste de réussite. Il permet en cela de se positionner auprès de ses pairs *via* les habits de marque portés, l'acquisition de voitures, la possibilité de se payer des sorties, et d'en payer aux autres. Il s'agit là d'un style de vie reconnu et visible, qui nécessite de l'argent pour y accéder, et qui contribue à devenir un « grand » de la rue. Qu'il s'agisse des relations avec les pairs les plus proches avec lesquels ils faisaient des « conneries », ou avec les pairs du milieu de la rue (davantage désignés comme des « collègues »), les enquêtés évoquent souvent la place de l'argent dans ces interactions. Ils expliquent, notamment, la façon dont il a pu, à de multiples reprises, distendre les liens de la rue.

J'ai dû en voler... une bonne dizaine [de scooters et de mobylettes]. Même pas. Ouais. Dix. Peut-être. J'sais pas. Franchement, j'sais pas. Entre ce qu'j'ai volé, ceux qu'mes collègues ont volé bah... c'était pas...

Vous étiez combien de collègues ?

Bah y avait tous les gars d'mon quartier. On était euh... pfou... on était... fin, on avait un grand groupe mais dispersé en plusieurs petits groupes. Moi, j'étais toujours avec mon collègue et puis j'avais un collègue qu'était toujours avec un autre collègue. Et ouais, c'était... on avait nos...

Et ça se faisait comment ? C'était par affinité... par...

Ouais, par affinité, par... j'sais pas. Bah ouais, forcément, dans un groupe, y a toujours quelqu'un avec qui tu t'entends plus que d'autres. Mais tous mes autres collègues, c'était des frères. Comme... eux, c'est genre... eux, avec qui, eux là, avec qui j'ai grandi. Ce sera toujours mes frères. 'Fin... 'j'sais pas comment t'expliquer ça. C'est... c'est pas comme des potes, c'est pas comme des amis...

Comme une famille ?

Ouais, c'est une famille ! On a vécu ensemble. On a dormi ensemble dans des cages d'escalier, on a fumé ensemble, on s'est mis dans des états ensemble. On a foutu l'bordel ensemble, on s'est retrouvé en garde à vue ensemble. Tout ça, ça crée des liens, hein ! Bon après, par contre, j'ai des amis, on s'est embrouillé après, hein ! Après y a eu l'argent. L'argent, c'est là qu'ça a tout changé. Parce qu'au début, on... on faisait ça pour faire des conneries. Pour rigoler. Et puis après, arrivé... on a commencé à vouloir faire de l'argent... vouloir s'habiller. Telle ou telle chose. Des copines aussi. Telle ou telle fille. C'est là qu'ça a commencé un peu plus à...

(Pierre, 19 ans, Montclar)

Comme d'autres enquêtés, Pierre s'est « embrouillé », dit-il, avec des amis à cause de l'argent. Pour lui, « l'argent [...] a tout changé » – divisant autant qu'il réunissait le groupe, et produisant de la concurrence entre pairs. Des désaccords sur la redistribution de l'argent amassé ensemble, des embrouilles liées à des emprunts d'argent et des dettes, etc. peuvent, ainsi, créer des conflits temporaires ou pérennes. Tous fragilisent les rapports amicaux et la place des enquêtés dans cette sphère de la rue.

Ces conflits peuvent être sérieux, au point de coûter la vie des (ex-)condamnés interrogés. Ceux impliqués dans des réseaux de stupéfiants parlent spécifiquement de ces lourdes pressions liées aux « embrouilles » d'argent. Comme Koffi (24 ans, alentours de Barranville), Fabien (25 ans, alentours de Barranville) et d'autres, Jason expose des histoires de la rue qui paraissent compliquées, latentes, et stressantes.

Le milieu de la drogue. Y a toujours des personnes qui sont jalouses de toi, t'as toujours des problèmes. Jusqu'au jour d'aujourd'hui en fait. J'ai une histoire comme ça qui me suit jusqu'à présent. Y a... y a un... un jour. Un ami à moi comme ça. Il allait s'faire attraper par la police. Et euh... et euh... donc chez lui, y avait énormément d'drogue. Et on était tous là, on paniquait, on était jeunes, on paniquait « putain, j'peux pas mettre ça chez moi, comment on va faire ». Parce qu'on savait que là, là...

Combien à peu près ?

C'était comme ça, peut-être 50 000 euros de drogue ! Et quand j'dis drogue, y avait d'la drogue et des sous quoi. Et nous, on était là à paniquer, « putain, j'vais faire comment et tout ». Et euh... et bref, on était jeunes, on paniquait. On savait que... on savait que là, peut-être dans 4 heures, les keufs ils allaient arriver, perquisition. Donc c'qui s'est passé. Donc moi, j'me suis proposé. J'dis « bon bah vas y, j'vais prendre l'argent, j'vais le mettre chez moi ». J'prends l'argent et la drogue et je les mets chez moi. Moi, j'rentre chez moi, j'pose l'argent et la drogue. Et euh... je sors. Et... cet argent-là, il appartenait à une personne ! Il appartenait à un mec, c'était son terrain, si tu le couilles, ça y est, ça partait dans les armes et tout. Donc euh... j'dis « bon, j'vais mettre ça chez moi ». Oh, c'était l'erreur de ma vie, j'aurais jamais dû faire ça. Donc j'ai pris l'argent, j'l'ai... j'l'ai posé chez moi et tout. Malheureusement, moi j'étais surveillé. Donc le lendemain comme ça, perquisition chez le mec, y avait rien. Ils sont venus chez moi comme ça. Perquisition. Ma mère ! Et ce jour-là, j'étais en... j'avais commencé ma formation de mécanique. Et tout ça. Quand j'ai commencé ma formation de mécanique euh... mécanique automobile, j'étais encore un peu dans la drogue hein... on va pas s'mentir. J'étais encore un peu dans la drogue. Medhi [éducateur PJJ], il le savait. Mais il faisait de son mieux pour que j'arrête tu vois. Il le savait, il le savait, j'trainais encore tous les jours dehors, j'étais encore dans la drogue. Et euh... et euh... et euh... c'qui s'est passé, c'est quoi. J'étais en cours. Perquisition chez moi. Ma belle-mère, elle m'appelle : « mais qu'est-ce que tu fais ? Tu fous la merde ! À chaque fois ! On en a marre de toi ! ». Ils ont retourné ma maison. Et euh... ils ont pas trouvé les... les 50 000 trucs. Donc les keufs, ils sont devenus ouf, ils ont dit « on sait que l'argent est là, où est-ce qu'il est passé ? ». Et j'l'ai su peut-être... deux ans, trois ans après. Medhi, il m'a dit : « c'qui s'est passé, c'est qu'ton père il l'a pris et il l'a jeté à la poubelle ». J'lui en ai voulu pour ça. Et bah... en fait, il me l'a dit deux ans après parce qu'il voulait pas me le dire. Parce que mon père lui a dit euh... de pas le dire tu vois. Bon, il m'a sauvé la vie quand même ce jour-là parce que s'il l'aurait pas fait, j'allais en prison. Mais sûr et certain. Là, ça y est... y avait pas de... (*Sifflement*) Augusto [juge des enfants] ; c'était prison hein ! Mais sûr et certain. C'que Medhi m'a dit c'est que mon père, il l'a pris, il l'a jeté à la poubelle. Et mais... j'ai été mal. Il m'a foutu dans une merde quand même ! Il m'a foutu... mais moi j'lui en voulais, au départ, j'lui en ai voulu grave. Parce qu'il m'a foutu dans une merde ! Il a jeté l'argent et le mec, il disait « où il est mon argent ? ». Le mec, il venait me voir, j'lui disais « écoute euh... les keufs, ils sont venus chez moi, ils ont fait une perquisition et tout ça ». Mais lui, il trouvait ça bizarre, tu vois. « Comment ça ils ont fait une perquisition ? » Bref. Ça a fait une histoire de fou. J'l'ai emmené chez moi « bah regarde l'état de l'appartement ». Il a vu un peu, vas y après il m'a laissé mais il était vé-nère ! Il était vé-nère. Et jusqu'à présent, les gens, ils pensent que cet argent-là, c'est moi, j'l'ai. Et y a eu pleins de petites histoires d'escroqueries comme ça. Et euh... et y a eu une histoire comme ça, 100 000 euros et c'était l'argent du mec, tu vois. Il le cachait quelque part, et il pense que c'est moi qu'ai pris les 100 000 euros. Parce que eux, ils trouvent ça bizarre. Ils se disent « le mec il est plus là. Il s'habille bien. Il vient

d'temps en temps ». Ils trouvent ça super bizarre, les gens, ils sont super paranos alors... à Serlan. Ils disent... ils disent... et à chaque fois que mes potes, ils me voient « mais on sait que c'est toi qu'as l'argent. On sait que t'es riche. Mais avoue-le nous ! Avoue-le nous au bout de quelques années ». J'leur dis « non, c'est pas moi, franchement... j'ai pas pris les sous et tout ». Et pfou... ça m'a fait des histoires hein. Par contre, mon père, il m'a fait une histoire ! Hein ! Franchement, ce jour-là, c'est la première fois d'ma vie où... j'ai vraiment cru que j'étais entre la vie et la mort. Parce que le mec euh... bon moi, j'suis pas quelqu'un qui a peur mais euh... le mec, il me le disait hein. « On va s'faire la guerre tous les jours. On va s'tuer tous les jours ». Il me le disait. En plus c'était un... il était assez grand. J'avais, j'avais... j'sais pas, j'devais avoir 16-17 ans. [...] Et... lui, il était... putain, il était âgé, il faisait peur, hein ! Et une fois, il avait défoncé mon pote. Mais défoncé, oh ! Il lui a refait le visage mais... depuis ce jour-là, j'ai toujours euh... j'me suis dit « putain, s'il me fait, moi j'le tue ». Et ce jour-là, j'me suis dit bon... après, j'devenais parano. J'me suis dit « faut que je le tue avant qu'il me tue ». Et toujours j'me disais ça. Et... j'me disais « faut que j'le tue avant qu'il me tue ». Quand mon père il a fait, il m'a foutu dans une merde parce que après, j'me suis dit « le jour où il va venir me parler, j'vais le tuer ». Tu vois, parce que dans ma tête, j'vais me dire que... il vient pour euh... il vient pour me défoncer parce qu'il se dit que peut-être j'l'ai escroqué, que j'dis pas la vérité et tout. J'commençais à devenir parano. Après bon... après l'histoire, elle est pas... après j'suis resté calme. Bon j'avais peur et tout mais... j'suis resté calme et tout. J'me baladais toujours avec euh... avec une arme sur moi et tout. J'étais parano.

Une arme euh...

Une arme à feu ! J'rigolais pas, c'temps-là, j'rigolais pas ! J'me suis dit « bon, lui si il vient, j'le fume tout de suite (*sifflement*), comme ça au moins c'est réglé, c'est clair ». Après j'me suis calmé et... pfou... en fait c'est... il m'a cru et... il avait les nerfs encore un peu contre moi ! Jusqu'au jour d'aujourd'hui, j'me dis que peut-être que si il me recroise et qu'il voit que j'suis bien, il va dire « toi, faut qu'tu rendes mes sous ». Tu vois. Et j'essaye d'éviter de le recroiser parce que...

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

Dans ce long extrait d'entretien, Jason revient sur une « histoire de fou » qui le suit encore aujourd'hui, et qui l'a poussé à déménager. Pour, semble-t-il, aider un de ses amis, il cache, dans l'appartement de son père, la drogue et l'argent que ce copain stockait chez lui pour le compte d'un *dealer*. Alors que la police perquisitionne l'appartement de Jason, elle ne trouve rien. Jason apprend, plus tard, par l'éducateur de la PJJ que son père avait jeté le sac à la poubelle. Devant rendre la marchandise à son propriétaire, Jason ment pour se protéger : il dit à ses pairs que la police l'a récupérée. Aujourd'hui, Jason n'est toujours pas rassuré par rapport à cette « embrouille », et évite toujours le dealer à qui appartenait la drogue.

C'est bien cette peur latente des représailles qui épuise petit à petit – et qui, dans certains cas, disparaît difficilement. Comme Jason, Paul (26 ans, Lunan) se sent suivi par une histoire s'étant déroulée six ans auparavant. À 18 ans, Paul héberge son grand-frère, Nicolas, dans son premier appartement – alors qu'il était « à la rue », dit-il. Nicolas emprunte du shit à un des voisins et ne le paye pas. Ce dernier voulant récupérer son argent, passe chez Paul, accompagné d'autres hommes. Son grand-frère n'était pas là, et la situation dégénère. Avec un couteau, Paul s'est « défendu trop fort », explique-t-il, et tue un des hommes. Resté dans une autre région, après ses deux incarcérations, Paul est de retour à Lunan depuis six mois, tout en ayant à l'esprit que des « grands » pourraient vouloir le tuer.

Y a aussi des gens que... je sais que si j'les recroise à Lunan, euh... eux, ça m'étonnerait qu'ils aient oublié le passé quoi. (*Silence*) On verra. On verra.

Mais tu essayes un peu de...

Ah je cherche pas les histoires ! Mais si... si ils veulent venir, ils viennent, hein. On verra bien.

Tu veux dire... avec ceux avec qui tu as eu des problèmes ?

Ouais. Bah en fait. La première fois que j'y suis allé, euh... c'était... j'avais mis des coups d'couteau à des cambrioleurs en fait. Des cambrioleurs qu'étaient venus chez moi. Et j'leur ai mis des coups d'couteau. Et y a des gens qui sont encore à Lunan. Mais qui sont encore dans l'ambiance prison-dehors, prison-dehors. Donc euh... peut-être qu'ils y sont. Peut-être qu'ils sont dehors (*rires*). J'ai une chance sur deux d'les croiser. 'Fin, j'dis « les », y en a surtout un. Un ou deux quoi. Et vu qu'les bruits, ils vont vite. Bah à mon avis, c'est déjà su que j'suis revenu sur Lunan. Mais après, c'est pas des grosses histoires donc euh... c'est surtout des grands... ils parlent beaucoup pour rien quoi. On verra bien. Pour l'instant, ça fait six mois qu'j'suis là, j'ai croisé deux-trois gars. Si ça doit arriver, ça arrivera, hein.

Tu veux dire qu'il y ait des représailles ?

Ouais. (*Silence*) Si... tant qu'j'meurs musulman. Tant qu'j'meurs musulman, j'ai gagné.

Ça t'fait pas peur quand même ?

Bah... c'est... si, ça fait peur pour la famille quoi. Pour ma mère, pour... mais c'est... c'est pas des grosses histoires donc euh... je sais que c'est que des grandes bouches quoi. C'est rien ça. Ça m'ferait un peu plus, ça m'inquiéterait un peu plus si... si j'me mariais. Si j'ai un enfant. Là ça m'inquiéterait un peu plus. Mais tant qu'je suis tout seul, ça va encore. (*Silence*) Après, j'vais pas non plus les chercher quoi. J'vais pas les chercher. Et puis... Ces gens-là, ils croient qu'ils ont pleins d'amis mais au final, c'est pas vraiment des amis. Et euh... ils font que d'aller dehors, prison, dehors, prison. Bah... au final, ils ont pas trop d'vie quoi. Ils peuvent compter sur personne. Puis si j'les vois, j'leur ferai un... Inch'Allah, Dieu, il les guide.

(Paul, 26 ans, Lunan)

À travers ces quelques extraits d'entretien, on comprend comment la peur, et plus largement la complexité des embrouilles d'argent peuvent, à long terme, user les enquêtés – à tel point qu'ils doivent parfois quitter leurs réseaux de pairs déviants, même temporairement. S'il y a, avant tout, la peur de mourir, d'autres raisons expliquent l'éloignement des enquêtés, et leur lassitude vis-à-vis de leurs réseaux de pairs de la rue. D'abord, ces embrouilles épuisent d'autant plus qu'elles dépassent les frontières de l'univers de la rue – et en particulier, qu'elles menacent la famille des (ex-)condamnés interrogés. Par ailleurs, l'accumulation des embrouilles d'argent et l'inscription de celles-ci dans la mémoire collective du groupe de pairs (de proximité et élargi) participent du réagencement de ce dernier, si ce n'est de son éclatement.

Entre l'enfermement et la mort : des « accidents » de la rue qui affaiblissent

S'engager dans des pratiques déviantes collectives comporte des risques qui, à l'époque de la rue, faisaient partie intégrante du quotidien des enquêtés – et de leurs sujets de conversation.

Le soir, on s'retrouvait... j'sais pas moi... j'sais pas comment expliquer ça. On était... par exemple, le matin, on était tous là. Bah... Dans la journée, y a pleins d'trucs qui pouvaient s'passer quoi. L'autre il a fini... en garde à vue. L'autre il est en prison. T'entends que des conneries comme ça. [...] C'était une vie... on discutait que d'ça... on discutait que des prisons, des... j'vais faire d'argent, j'vais faire ci... j'vais voler telle personne, j'vais faire ça... (*Silence*)

(Saël, 19 ans, Lunan)

L'enfermement et la mort représentent, tous deux, un cap dans les pratiques délinquantes – autant qu'ils forment un arrêt brutal du cours de la vie des individus. En prenant des risques de plus en plus élevés, les individus affichent, en cela, une sérieuse implication dans le milieu de la rue, notamment vis-à-vis des « grands », tout en améliorant leur réputation.

Cherchant à réussir dans ces milieux souterrains et déviants, plusieurs enquêtés ont, ainsi, fait l'expérience de l'enfermement quand ils étaient mineurs ou jeunes majeurs. Qu'il s'agisse de CEF, CER ou de prison, les séjours éloignés de leur quotidien de la rue mettent souvent à l'épreuve les liens établis avec leurs pairs déviants. Durant ces épisodes d'absences, ces derniers leur écrivent-ils ou leur envoient-ils des mandats ? Soutiennent-ils leur famille qui est, elle, restée à l'extérieur ? C'est, souvent, à partir de ces questions que les (ex-)condamnés interrogent la solidarité et la loyauté qui unissent les pairs. Placé dans un CEF, Mathieu se souvient alors avoir seulement eu des nouvelles d'un de ses copains et de sa copine – devenue aujourd'hui la mère de son fils :

J'ai perdu beaucoup de... t'sais, c'est là où tu t'rends compte quand t'es gamin comme ça, à c't'âge, où t'as tous tes potes. T'as plus de 150 potes, hein, partout où tu passes on t'connait, y a pas d'soucis. Et du jour au lendemain, quand tu t'retrouves un peu dans la merde comme on dit, hein, où vraiment... t'as tout perdu, c'est là tu t'rends compte que beaucoup ont oublié quoi. T'ont zappé complet. Ils s'en battent les... voilà. Donc, ouais, j'ai compris beaucoup là-dessus, sur l'amitié déjà. J'ai beaucoup fait le tri après par la suite sur les... J'ai beaucoup été plus exigeant sur les potes. À cette période-là, j'avais on va dire 15 potes alors qu'en fait j'en avais qu'un quoi. Donc euh... ouais... c'est un peu... ça t'fait retour à la réalité quoi. 'Fin voilà, c'est dur à c't'âge de tomber aussi haut quoi.

(Mathieu, 26 ans, Montclar)

Comme Mathieu, plusieurs enquêtés évoquent un faible soutien apporté par leurs copains – en comparaison, pour certains, avec celui apporté par leur compagne de l'époque. C'est bien, en ce sens, que les propos de Tariq rejoignent ceux de Mathieu.

Clairement, tous ceux avec qui je trainais avec qui je faisais des conneries, et ben, j'vous promets, y en a presque aucun qui m'envoyait des lettres. Par contre, tous ceux que j'calculais pas et qui faisaient pas de conneries, c'est tous ceux-là qui m'envoyaient des lettres. C'est pour ça, quand je suis sorti, je me suis dit, ah, ouais, j'étais là-bas et ils viennent tous là quand je sors à me sucer, allez vas-y... En gros, c'est là qu'tu vois si t'es dans la merde, c'est pas tes potes avec qui tu fais des conneries qui seront là, c'est plus ceux que tu calcules pas, ils sont tout calmes, c'est plus eux qui seront là pour toi que ceux avec qui tu fais les quatre cents coups.

(Tariq, 18 ans, Barranville)

La distance géographique et les contraintes liées à l'institution judiciaire complexifient, voire empêchent, la continuité des liens amicaux de la rue. Pour les (ex-)condamnés, il s'agit d'un temps de retrait qui les conduit, inévitablement, à réfléchir à la teneur de ces liens.

Si leurs propres expériences d'enfermement ont déstabilisé certains enquêtés et leurs rapports avec leur entourage, l'incarcération de leurs « collègues », de leurs « potes de galère », des « grands », leur rappelle aussi, au quotidien, les risques qu'ils encourent à être engagés dans un style de vie déviant.

Quand y a un pote à moi qu'est parti en prison et le deuxième a suivi. Bah, donc, j'voulais pas que... donc, j'suis le troisième. C'est-à-dire, c'est stop, ça y est. (*Silence*)

Chapitre 2 : l'époque de la « rue »

On va dire c'est un peu grâce à ça que j'ai arrêté mes conneries. Juste à ça. Pas autre chose.

(Fouad, 24 ans, Barranville)

C'est là qu'j'ai fait connaissance avec mes cousins. J'ai appris à connaître beaucoup de cousins avec qui... j'ai fait beaucoup, beaucoup, beaucoup de bêtises. Mes cousins.

C'était les...

Mes cousins, euh... C'est... du côté de ma mère. Parce que la famille à mon père euh... y a qu'mon père. Le reste, ils habitent à [ville], on a jamais voulu entendre parler d'eux, ils ont jamais voulu entendre parler d'nous et... ils ont eu beaucoup plus mal que moi, hein au final euh... et... j'crois qu'c'est... bah après j'pense que d'les voir partir en prison, ça m'a quand même mis une claque. Parce que c'est quand même des gens d'ma famille, enfin c'est... ça met beaucoup plus une claque que des amis quand même...

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Tel que l'enfermement, la mort d'un des pairs, les accidents corporels ou psychiques – liés à une socialisation de rue – ont refroidi et inquiété bon nombre d'enquêtés. Des bagarres de rue qui dégénèrent, des consommations intenses d'alcool ou de drogue qui paralysent les individus – qu'elles aient été éprouvées ou observées –, sont autant d'événements qui font peur, et qui affaiblissent les liens de la rue. Tous se rapportent à la mort et à la peur de perdre la vie. Si le récit de Koffi (24 ans, alentours de Barranville) présenté ultérieurement rend bien compte de cet aspect de l'*usure* (Mohammed, 2012) de l'*imbroglio* de la rue, la peur de mourir traverse les récits de vie d'autres enquêtés – tel celui de Salima (21 ans, Lunan).

Le déclic, ça a été mon pote qu'est mort.

Comment ?

Mon ami qu'est mort. C'était... j'avais un copain, enfin un ami à moi qu'est mort. Bah en... dans la connerie quoi... en volant des voitures. Y a d'ça trois ans maintenant. Et... il faisait des multiples cambriolages, il avait quinze ans, il était récidiviste, enfin récidiviste. Il devait partir en CEF. Il s'est fait péter, course poursuite en fait. Il a sauté en fait dans la Loire. Et... sous le pont. [...] C'était mon pote. Et j'pense que c'est ça qu'a fait le déclic. C'était... « j'veux pas finir comme ça. J'veux pas ».

(Salima, 21 ans, Lunan)

L'arrivée des « copines » : des rencontres qui éloignent

La grande majorité des personnes interrogées sont de jeunes hommes, se présentant comme hétérosexuels. À l'époque de leur adolescence et de la rue, ils voyaient plutôt les « filles » sous l'angle des relations intimes. Jouer le rôle de *ghetto youth* et travailler sa réputation passait alors, en partie, à l'époque, par le pouvoir de séduction auprès des filles – sans pour autant entamer des relations longues avec elles.

Qu'il s'agisse de relations sentimentales « engageantes » ou non, celles-ci ont pu bousculer, à l'époque de la rue, les rapports que les (ex-)condamnés entretenaient avec leurs pairs déviants – d'abord, en modifiant la répartition du temps passé dans chacune des sphères sociales. En se mettant en couple et en rencontrant des personnes qui soient extérieures aux pairs déviants, les enquêtés diversifient leurs espaces de socialisation et accordent une place différente aux groupes de pairs – les plaçant parfois au second plan. Ce genre de reconfiguration des sphères sociales produit, dans certains cas, des tensions au sein de la rue. À l'époque de son investissement dans un trafic de stupéfiants, Koffi se retrouve dans une

situation qui lui vaudra un « rappel à l'ordre » : un jour où cet enquêté partage un moment avec une copine, des membres du réseau de drogue lui demandent de la marchandise – que Koffi stockait à l'époque. Mais celui-ci n'est pas là, et leur ment pour allonger le temps avec cette copine.

Chez moi en fait, j'gardais des trucs chez moi et un jour. J'pouvais pas venir, j'étais en cours. J'étais en cours et après, une fois que j'avais fini les cours, j'devais euh... voir une meuf et tout. Et euh... bah... eux, ils m'ont appelé et tout. Pendant que j'étais avec la meuf et tout. Et moi j'leur ai dit euh... que j'étais en cours ! Dis « j'peux pas venir, j'suis en cours ». Ils me disent « vas-y viens tout de suite, on a besoin de tout c'qu'il y a chez toi parce que c'est super important, etc. » Donc moi après, j'dis « ouais et tout, j'vais arriver, j'vais arriver et tout ». Il me dit « mais vas-y viens », j'lui dis « j'suis en cours, j'peux pas sortir », - « ok, bah l'autre, il vient te chercher à telle heure devant ton collègue ». Genre, je lui disais que je finissais dans 15 minutes quoi. Et euh... bon après, ça a continué un peu plus avec la fille et tout. Et... j'ai complètement zappé l'heure. Donc après il m'appelait, bon je calculais pas mon téléphone. Et après, un moment, quand j'ai répondu, on va dire 45 minutes après. Donc euh... j'ai dit qu'j'sortais à 4 heures. J'ai dit ça à 15h et demi que je sortais à 4 heures. Et euh... on va dire que... à 4h et demi, j'ai répondu au téléphone. Il me dit « ouais, tu t'fous d'ma gueule, etc. » j'sais pas quoi et tout. J'dis « non même pas, j'ai juste eu une heure en plus, j'savais même pas et tout ». J'ai sorti une excuse. Au final euh... il m'a dit « l'autre il vient te chercher devant ton collègue et tout ». Et moi j'suis... sorti d'chez la fille, j'suis sorti d'chez elle et tout, j'suis parti vite devant le collègue et tout. Sauf que quand j'suis arrivé, l'autre il était là. Donc l'autre, il me dit « ouais et tout, tu t'fous d'notre gueule et tout, etc., etc., etc. ? ». Il me prend, il me ramène à la maison et tout. Et euh... devant chez moi et tout. Après ils m'ont défoncé et tout. Ils m'ont cassé la gueule. Après, ils m'ont dit « vas-y, vas chercher les trucs et ramène ». Ils m'ont même pas cassé la gueule vraiment... trop.

(Koffi, 24 ans, alentours de Barranville)

Dans cette situation, Koffi a privilégié le temps passé avec sa copine plutôt que son rôle dans le réseau de drogue. Outre le fait que les enquêtés passent moins de temps auprès de leurs pairs, dès lors qu'ils s'investissent dans des relations sentimentales, ces dernières peuvent générer des « embrouilles ». Celles-ci peuvent être liées à une baisse d'investissement au sein du groupe de pairs déviants (comme dans le cas précédent de Koffi) ; ou à des querelles vis-à-vis d'une « fille ». C'est, par exemple, le cas de Brice qui faisait partie d'un groupe de sept copains « très soudés », dit-il. Ensemble, ils ont pensé, préparé et réalisé des braquages pendant plusieurs mois – jusqu'à ce qu'ils se fassent arrêter. Aujourd'hui, Brice ne les voit plus.

Et tu revois encore ces six personnes ?

Et bien, non, je les revois plus à présent. Mais c'est pour d'autres raisons. Voilà. J'me suis embrouillé avec eux sur un autre plan. Et voilà.

Un plan euh...

Un plan affectif. C'est-à-dire que l'un d'entre eux était intéressé par ma... petite amie. Donc ma présente petite amie. Et... bah... c'est moi qu'ai remporté le jackpot mais qui ai perdu mes amis par la même occasion. Voilà. Puisqu'ils sont restés soudés... ils sont restés soudés entre eux.

(Brice, 23 ans, alentours de Lunan)

Brice explique, ainsi, avoir « perdu » ses copains en se mettant en couple avec une de leur copine – qui plaisait, aussi, à un autre membre du groupe. Si nous revenons, dans le chapitre 5, sur la façon dont la mise en couple s'inscrit dans les processus de désengagement

délinquant, on remarque ici que l'arrivée des « copines » – entendu comme l'intérêt croissant pour des relations sentimentales – affaiblit, à un moment donné, le poids des pairs dans la vie des (ex-)condamnés.

Quand les liens avec leur compagne se renforcent, les enquêtés questionnent les rapports qui préexistaient avec leurs pairs – et le principe de solidarité qui les unissait. C'est, en particulier, dans les contextes d'enfermement (déjà évoqué plus haut) que ces deux sphères sociales sont « mises en concurrence ». À la sortie du centre éducatif fermé pour le premier, et à la sortie du centre éducatif renforcé pour le second, Mathieu et Tariq s'éloignent d'une partie de leurs copains, et privilégient leur relation avec leur copine.

Et Aline, c'est vrai qu'elle m'a beaucoup aidé. Parce que j'parlais déjà beaucoup avec elle avant et... voilà. D'façon, si j'en suis où j'en suis, c'est... après, bon, j'suis revenu, ça m'a pas empêché de retourner à Neyrat les premiers temps mais... ça a duré quoi ? Un an quoi ! Au bout d'un an on s'est mis en ménage tous les deux et là c'est vrai qu'après, tu vois... l'année où j'suis revenu les fréquentations étaient toujours pareil. Mais j'commençais déjà à prendre plus de plomb dans la tête quoi. Même si c'est pas ça qui...

[Aline, la compagne de Mathieu :] Ouais, puis fallait s'éloigner j'crois.

Ouais. Ouais, ouais, quand on s'est mis tous les deux, c'était déjà...

En fait, quand vous vous êtes mis ensemble, tu avais complètement arrêté la délinquance ?

Bah oui. Bah oui puisqu'il sortait d'CER. Ouais, le CER a beaucoup fait. On... quand il était en CER, on pouvait toujours s'appeler mais on n'était pas ensemble. On était amis. C'est vraiment quand il est revenu que... bah qu'en fait, bah tout simplement, on s'est rendu qu'y avait un peu plus que d'amitié et voilà. Après on a décidé de s'installer ensemble très tôt. Et ouais, j'pense que...

Et vous êtes partis du quartier du coup ?

Mais j'pense qu'il le fallait. C'était obligé. Il fallait qu'on s'installe ensemble.

(Mathieu, 26 ans, alentours de Montclar)

Comme là, là par exemple, mes potes, c'est mes potes, j'traîne avec eux, tout ça, mais, eux-mêmes, c'est des nouveaux potes la plupart, c'est pas des genres avec qui je vole, mais j'suis arrangeant avec eux, j'leur rend service, tout ça, mais j'sais très bien si demain j'suis dans la merde, j'leur dis, pour moi, vous êtes pas mes potes, vous êtes des connaissances, parce que je sais très bien si demain je suis dans la merde, je compte plus sur ma copine, quoi, que sur vous. J'leur ai dit clairement, c'est ma copine avant vous, parce que je sais très bien que les meufs, elles sont là avant les mecs. Et quand j'étais là-bas [en CER], j'ai vu, y a 40 meufs qui m'ont envoyé des lettres et y a deux, trois mecs qui m'ont envoyé des lettres. [Inaudible] Les meufs, genre, elles te font la morale, voilà.

Ça te fait réfléchir ?

Plusieurs fois, là, franchement j'allais refaire des conneries ou quoi, j'allais dire allez c'est bon, c'est pas mes potes qui m'ont dit justement, c'est ma copine qui m'a dit « non, t'as arrêté, t'as changé, c'est pas pour reprendre les conneries ». Ça m'a empêché, oui.

(Tariq, 18 ans, Barranville)

En construisant un rapport intime avec leur copine, Mathieu et Tariq se rendent compte des fragilités des liens construits dans la rue. Dans une représentation genrée des rôles au sein d'un couple, les enquêtés masculins se confient, parlent de leurs difficultés à leur compagne. C'est, alors, à travers la confiance que les (ex-)condamnés se détachent de leur image de *ghetto youth* derrière laquelle ils se cachaient.

Après j'avais pas faire d'la politique pour être écouté tu vois ! Ou un truc comme ça t'sais. J'allais pas aller m'plaindre à l'assistance sociale ou... aller voir des gens.

Qu'est-ce que tu voulais dire ?

Bah j'sais pas ! J'avais posé des questions, des... mais parler. Parce que dans c'quartier tu parles pas tu vois.

Ouais.

Non, tu parles pas. Tu vois, personne va dire « ouais, j'ai des problèmes, ci, ça ». Nous, les problèmes on les cache tu vois. Y a pas de... 'fin voilà, chacun sa solution pour parler aux gens tu vois. Moi j'étais avec une fille, j'allais pas m'trouver une petite copine et dire « ouais, tu vois ». Essayer de trouver un réconfort tu vois. Après ça c'est quand tu grandis. Y a ça en plus. Ça c'est une solution qu'j'avais pas avant. Y a pleins d'solutions, après à toi d'trouver celle qui t'convient.

(Madjid, 20 ans, Montclar)

Récit de Koffi (24 ans, alentours de Barranville)

L'imbroglia de la rue : entre la peur, les accidents et l'arrivée des « copines »

Alors que Koffi (24 ans, alentours de Barranville) s'engage, à différentes périodes de sa vie, dans des trafics de shit et de cocaïne, il enchaîne les problèmes : « En fait euh... comment dire ça... euh... le *deal* euh... le *deal*, le *deal*, le *deal*. Comment j'ai arrêté ça. Bah parce que j'ai eu des problèmes. Voilà. J'ai eu des problèmes. J'ai eu des problèmes dans tout ça. Encore des problèmes. Sauf que là, j'ai pas fui. » Il s'avère plutôt difficile de retracer et associer, lors des deux entretiens menés avec lui, tous les épisodes d'« embrouilles » liés à l'investissement de Koffi dans ces réseaux souterrains¹²⁷. Tels d'autres récits de vie recueillis, le sien rend compte d'un *imbroglia* de la rue associé à des dettes, des « histoires d'argent » et de réputation, mais aussi de place au sein des pairs de la rue. Koffi explique avoir fui, une première fois, la cité dans laquelle il vivait, alors qu'il était engagé sur un « terrain » en tant que « nourrice »¹²⁸. Absent à deux reprises lorsque des membres du réseau de trafic avaient besoin de la marchandise, Koffi comme on l'a vu plus haut se fait tabasser pour sa première absence : il était avec une copine. À sa deuxième absence, il était à Paris avec son cousin, avec qui il commençait quelques pratiques déviantes. C'est sa mère qui a dû finalement donner la marchandise à sa place. Par peur des représailles des « grands » et de la réaction de sa mère, qui s'est malgré elle retrouvée impliquée dans cette « entreprise déviante », Koffi ne retourne pas à la cité : « Donc le temps que j'arrive, je me dis 'c'est mort tout de suite, etc. et franchement, j'peux pas. J'peux pas là et tout. Faut qu'tu attendes ce soir et tout. Que j'rentre ou... ou demain. Non et tout'. Il pouvait pas, il pouvait pas, il pouvait pas. Bref, de là, toute l'histoire a été faite. Et ensuite ma mère leur a donné. Elle me prenait la tête et eux aussi me prenaient la tête parce qu'ils me disaient 'ouais, dès que tu rentres, on va t'terminer et tout'. Et moi, vu que j'avais eu un mauvais souvenir de quand j'étais avec la... la copine. Quand ils m'ont appelé une fois et que j'suis pas venu. J'appréhendais beaucoup. J'avais beaucoup beaucoup peur. Sans mentir. Donc après, au début, j'y suis pas allé. J'suis pas rentré tout de suite. Et euh... comment dire, comment dire, j'suis pas rentré tout de suite... [...] Si

¹²⁷ Se souvenant, durant l'entretien, de ces épisodes, Koffi revient régulièrement sur ses souvenirs, essayant de lier tous les événements.

¹²⁸ Pour un lieu de vente de shit, Koffi stockait une partie de la marchandise chez lui.

j'mettais un pied à Serlan euh... moi c'était... pfou... j'mettais un pied à Serlan, j'allais m'faire tuer. J'me disais ça en fait. Quand j'voulais plus y aller. Même si j'pensais à ma mère et tout. J'me disais que ma mère, elle aurait voulu aussi euh... me prendre la tête aussi beaucoup. Donc j'appréhendais. Bon, on va dire que j'ai fui un peu mes responsabilités. »

Se disant que le « temps [allait] passer », Koffi revient un an plus tard. Ses relations avec sa mère s'étaient quelque peu arrangées et il avait appris l'incarcération de celui qui le « cherchait partout » : « c'était l'occasion de pouvoir refaire ma place, [...] et de revenir au quartier », dit-il. Il rejoint, en partie, le « terrain » dans lequel il s'était déjà investi – le dealer incarcéré ayant été remplacé par une autre personne¹²⁹. Mais Koffi se retrouve rapidement dans de nouvelles « embrouilles » liées à ce trafic : le « gars » pour qui Koffi travaillait arrête de le payer¹³⁰. Cette fois, Koffi « affronte » ce problème, dit-il : « J'ai attendu un jour. Et je lui ai sauté son truc. J'lui ai sauté son truc. Pfou... comment dire ça. J'lui ai volé son truc quoi. Y avait un dealer. Il était en train d'vendre. Et il mettait tout dans un local. Eux. Dans le bâtiment à côté. La marchandise et l'argent. Donc moi j'y suis allé. J'ai pris la marchandise et l'argent. J'étais avec deux gars ». De ce vol, s'ensuit une période de plusieurs mois où Koffi reste discret, sur le « qui-vive », menacé par ceux qu'il avait volés. Son récit reprend ces multiples menaces :

Le jour où ça a été fait. Le jour où ça a été fait. À vif. On va dire une heure après que j'Pai fait. Ils m'ont attrapé. Mais moi j'avais rien sur moi. J'avais... J'avais 20 euros. C'jour-là, j'avais aucun argent parce qu'il m'avait pas payé donc j'étais à sec. J'étais vraiment à sec. Enfin si, ma daronne des fois, elle me donnait 10 euros pour manger au Quick ou un truc comme ça. Et genre il a senti le billet pour voir si il sentait la drogue et tout. Pour... vraiment être sûr et tout. Il a rien senti. Après il me dit « tiens et tout ». Il me dit « écoute, si c'est toi, j'te promets j'vais te tuer, j'vais même pas te rater. Mais si c'est pas toi, t'inquiète pas j'vais m'excuser, j'vais te passer la paye que je te dois et... plus encore, t'inquiète pas ». J'dis « c'est pas moi ».

Six mois après exactement, j'm'en rappelle, c'était six mois. Ils m'ont attrapé. En disant que c'était vraiment moi. Qu'ils avaient euh... qu'ils avaient trouvé que c'était moi et tout. Moi j'étais resté sur ma position et tout mais euh... ils ont attrapé un de mes collègues, ils l'ont mis en sang et tout. Ils l'ont mis en sang un soir. Il me dit quoi « viens euh... », ils avaient un appartement où ils restaient. « Viens dans l'appartement et tout ». Moi, pfou... j'dis « pourquoi ? ». Il me dit « ouais, on va t'passer ta paye qu'on t'devait », « ouais vas y demain, moi j'suis là, j'suis en train d' dormir ».

Le lendemain. J'suis sorti avec ma mère, ils m'ont laissé. J'étais avec ma mère, ils m'ont laissé. Euh... et euh... après, ils m'ont parlé et tout : « maintenant, on sait que c'est toi. On va t'attraper, on va pas te rater. Quelque soit ce que tu vas dire ». Que dire... en plus, le point de deal, il était en bas de chez moi donc je pouvais pas esquiver. Donc un jour, ils m'ont attrapé. Et puis ils m'ont tabassé vraiment à cinq. À six. Et ils voulaient me tirer dans la jambe et tout mais je sais pas pourquoi ils l'ont pas fait. Mais même avant ça, ils ont essayé plusieurs trucs. C'est que... un jour, j'rentrais dans mon hall. Pendant les six mois en fait. Pendant le laps de temps des six mois où ils m'attrapent. Un jour je rentrais dans mon hall. Un mois après les faits. Et euh... y a un mec qui rentre derrière moi. [...] Il me dit « vas là-bas vas là-bas et tout ! ». J'rentre dans le local et tout. Et j'dis « pourquoi et tout ? ». Il me dit « va dans le local et tout ! ». Moi je recule dans le local, j'dis « qu'est-ce qu'il y a et tout, t'es sérieux ».

¹²⁹ Il s'était, par ailleurs, retrouvé de nouveaux pairs, en dehors de la cité, et avec lesquels il avait construit une bande autour de la danse.

¹³⁰ Nous ne connaissons pas les raisons de cet arrêt : étaient-elles liées aux « embrouilles » passées avec celui qui était, à cette époque, incarcéré ?

Genre, le mec en fait, chez nous, il y avait un faux plafond. Et là, il sort un pompe. Un fusil à pompe et tout. Genre il me dit « ouais et tout, je sais que c'est toi, je vais te tuer et tout. Nanani, nanana. Ouais, j'sais que c'est toi ». Moi je dis « c'est pas moi ! J'te jure que c'est moi ». J'lui dis « tu fais quoi et tout ? », il dit « j'vais t'allumer et tout, rentre dans le local ! ». Et le local, il était tout noir et tout. Après j'dis « non j'entre pas, si tu veux me tuer, tu me tues là et tout ! J'entre pas, j'entre pas, j'entre pas ! ». Après il me dit « écoute, j'vais pas t'rater et tout », il a fait que de me menacer euh... il l'a chargé un moment. Et genre... je, je croyais que c'était fini quoi. J'avais super peur. [...] Après j'étais comme ça, y avait euh... après il m'a regardé et tout : « t'inquiète pas, j'vais t'attraper ». Après il l'a remis là-haut, « vas y dégage » et j'me suis barré. J'avais super peur. Après ça, j'ai esquivé et tout. Après bref, y a eu les six mois qui se sont passés. Et quand justement, ils m'ont attrapé et qu'ils ont commencé à m'faire tous les trucs, bah... j'ai vraiment cru que là, c'était fini en fait. Parce que depuis tout le temps où il m'avertissait, etc. Et bon bref, ils m'ont juste cassé la gueule, ils m'ont ouvert le crâne euh... ils m'ont mis en sang de tout le crâne, de tout le visage.

La deuxième fois, justement, ils m'ont mis un pistolet sur la jambe et... voilà quoi. J'croyais que j'allais perdre ma jambe. Et après le mec il tire en l'air et tout. J'vois vraiment que... c'était chargé et c'était vraiment une balle quoi. Et là, pfou... là, j'ai eu chaud de ouf et tout. Bref après ils m'ont dit, après ils m'ont tabassé. Après la deuxième fois en fait, comme j'vous dis, ils sont venus, ils m'ont fait quoi euh... première fois j'suis... ils m'ont laissé sortir. Ils m'ont dit « vas y, vas y, barre toi ». Deuxième fois, ils m'ont tellement tabassé, j'pouvais plus bouger, qu'ils m'ont mis dans le coffre et ils m'ont jeté devant... comme un sac poubelle devant mon bâtiment. Après j'me suis levé, je boitais et tout. Y a des gens qui m'voyaient et tout. Mais bon tranquille. J'me suis levé, j'ai boité, j'rentrais chez moi. Ma mère elle a appelé une, une euh... une tante du quartier. Après elle est venue avec sa voiture, ils m'ont amené à l'hôpital et tout.

Après ces épisodes d'intimidation et de passage à tabac, motivé par la peur d'être tué, Koffi se résigne à rembourser ce qu'il a volé : il travaille pour « eux », de nouveau, sans être payé, mais aussi « pour quelqu'un d'autre » sur un terrain plus dangereux – de vente de cocaïne.

Koffi revient, ainsi, sur un amas d'« embrouilles » – autant associé aux réseaux qu'il investit au sein d'une cité près de Barranville qu'à ceux de la CanShop, une bande qui rassemblait des « gens avec qui [il] trainai[t] à Paris ». De ces deux réseaux de pairs déviants, Koffi parle d'épisodes qui lui ont fait « peur ». D'abord, dans la cité, et à travers sa place de « petit », l'enquête regrette de ne pas avoir eu de « grand frère » pour le protéger des plus « grands ». S'il se souvient d'avoir été rackets et attaché à un arbre par un « grand » de la cité, il met surtout en scène une organisation déviante, entre pairs, sévère lorsqu'il commence à s'impliquer dans les trafics de drogues de la cité. Il rend compte d'une hiérarchie verticale traditionnelle : il paraît, en ce sens, difficile, voire dangereux, de discuter la place et la parole des « grands ». C'est, en partie, ce mode d'interaction que Koffi ne supporte plus : « On était chez mon pote et tout. Chez qui on faisait tout. Un jour, y a son grand frère qu'est rentré. De prison. Il était plus en prison. Et t'avais deux potes à lui. Et à chaque fois, il faisait des trucs, il faisait c'qu'il avait à faire en fait, on s'en foutait. Il était respecté lui, il avait tout le temps une arme, des trucs comme ça. (*Silence, il fume*) Donc on avait un peu peur de lui quoi. On va dire il nous... pas nous martyrisait mais... 'Tiens, fais ça ! Fais ça !' Euh... 'T'as pas le droit de dire quelque chose', une petite tape dans la tête, des trucs comme ça tu vois. Des trucs qui... qui l'font pas en fait. »

À plusieurs reprises, Koffi défie ou résiste à ces rapports hiérarchiques qui le plaçaient comme subalterne et dominé. Mais toutes ses tentatives de résistance l'ont obligé, au moins

durant un temps, à fuir, se cacher et rester discret. Quand Koffi tente sa chance ailleurs, en dehors de la cité, il se retrouve dans d'autres types de problèmes – liés à la CanShop et leurs « embrouilles » avec d'autres bandes.

C'est qu'un jour, on est descendu en fait dans le 92 pour euh... pour un gars. Qu'on avait accepté dans la CanShop. Parce qu'après, on acceptait les gens. Y avait des, des... des Haïtiens. Qui traînaient entre eux. Et ils s'appelaient les H. Et euh... on va dire qu'ils étaient à peu près une dizaine. Et euh... bah après, eux, ils traînaient au début à Gare du Nord. Quand on a nettoyé les mecs de Gare du Nord, ils sont venus en nous disant « est-ce qu'on peut être avec vous si vous voulez », donc on a dit « ok, y a pas de soucis ». Donc après, eux, c'étaient les H de la CanShop. Si vous préférez. Donc après, un jour, y a un des H qui est venu nous dire « j'ai une histoire avec des mecs du 92, ils m'ont fait ça, ça, ça, ça, ça ». Ok. On y va et tout. On est allé, pfou, on était massif hein ! On était à peu près euh... 60. À y aller. On est arrivé dans une cité. Mais... On connaissait personne, rien du tout. Même pas l'quartier. Donc après on arrive dans la cité. Lui il va régler ses histoires. Ça dégénère. Les mecs, ils sont dans leur quartier, ils commencent à sortir des armes. Des extinc', des couteaux. Y en a beaucoup qui courent. Y en a beaucoup qui courent pas. Et euh... on va dire... dans les huit, dans les six ou huit qu'on était. Aucun a couru. Au début. Parce que ça s'battait et tout. Et après, un moment euh... en fait, le temps qu'on s'batte avec un p'tit groupe, y a eu un autre groupe qu'est venu par derrière super massif. Donc après euh... on a commencé un peu à courir. Dans... la précipitation, on a pas vu... pleins d'choses. Et y avait un d'nos amis en fait, un des six. Avec qui on était. Qui s'est fait attraper, qui s'est mangé des coups d'couteau en fait.

Il est...

Non. Dieu merci. Il y a eu au moins... au moins huit ou un truc comme ça. Un peu dans tout le corps. Et on va dire que lui, ça l'a un peu traumatisé, nous aussi.

De manière générale, l'engagement dans n'importe quel groupe social, notamment à travers les principes de solidarité et d'appartenance, a un coût. Très investi dans la CanShop, Koffi y jouait un rôle central – contrairement, semble-t-il, à ses expériences déviantes dans la cité. Il participait pleinement à défendre les intérêts et la vie de leur bande – parfois, au détriment de sa propre vie. Des accidents, liés aux bagarres et à des formes de prise de risque, rappellent régulièrement à Koffi – comme à d'autres enquêtés – un des champs des possibles de la rue : la mort.

La rue, échappatoire provisoire à son destin social

Un jour ou l'autre, « le décor, il tombe. » C'est en ces termes que Paul (26 ans, Lunan) parle de la fragilité de l'univers de la rue qui, progressivement, dégrade les individus sans même qu'ils s'en rendent compte. D'« embrouilles » à « embrouilles », pratiquement toutes liées aux pratiques déviantes et aux pairs, les enquêtés essayent de prendre la voie d'une réussite dans le milieu de la rue – tout en s'en éloignant au fur et à mesure que les embrouilles s'aggravent.

Parce que si t'arrives à un niveau dans la drogue, bah il peut y avoir d'autres personnes qui en veulent, qui s'en prennent à ta famille. On n'a pas d'amis, on a... Donc d'une façon ou d'une autre, on paye c'qu'on a fait. D'une façon ou d'une autre. Et le pire, j'pense, c'est qu'on s'en rend même pas compte de ça. C'est qu'on croit que bah... on, on... on y arrive bien mais on s'rend même pas compte que notre vie, elle se dégrade. Malgré qu'on... peut-être qu'on a de l'argent. Peut-être qu'on a beaucoup d'amis,

peut-être qu'on a beaucoup de copines. Mais on croit qu'on y arrive mais on s'rend pas compte que les... tout ça, c'est qu'du faux quoi. Si on enlève juste un critère qu'est l'argent ou... autre chose. Et ben, tout le monde va partir. Et on va s'retrouver tout seul ou... on va s'rendre compte que le décor il tombe quoi.

(Paul, 26 ans, Lunan)

Si les enquêtés ont partagé, à l'adolescence, le rôle de *ghetto youth* et un style de vie juvénile déviant, leurs champs des possibles au sein de la rue s'amenuisent au fur et à mesure qu'ils grandissent, et vieillissent. Cette sous-partie observe, ainsi, les différentes voies alternatives qu'offre la rue, et qui sont, en partie, incarnées par les « grands » et les « anciens » : la voie du grand banditisme, celle de la galère, et celle de la « péremption ».

« Dis-moi avec qui tu traines, j'te dirai ce que tu vas devenir », dit, lors de l'entretien, Mouss (23 ans, Montclar). Dans cette dernière sous-partie de ce chapitre, il s'agit alors d'observer les champs des possibles de la rue et, parfois, leur fragilité – à travers les modèles des « grands » et en particulier la façon dont les enquêtés se les sont représentés.

Devenir un « voyou » : les infimes voies du grand banditisme

« Tu peux faire carrière s'tu veux. Tu peux faire une carrière. Donc euh... les trois-quarts se plantent mais il y en a qui y arrivent. Mh. Y en a qui y arrive jusqu'à leur soixante piges, et ça leur va très bien. Mais c'est rare quand même », pense Smaël (20 ans, alentours de Lunan).

Il est vrai que devenir un « professionnel de la rue » – un « voyou » comme l'exprime Smaël – est rare, en plus d'être complexe. Si peu de travaux existent sur la durée des carrières criminelles, du fait de la difficulté à mesurer leur fin (Piquero *et al.*, 2003), des chercheurs ont néanmoins montré que la plupart des carrières restaient courtes (Blumstein *et al.*, 1982) – d'une moyenne de cinq ans pour les plus engagés. Comme dans toute profession, évoluer dans la hiérarchie de la rue requiert des compétences et un réseau. Pour le trafic de stupéfiants, il s'agit alors d'être un bon négociateur et un bon comptable ; quand il s'agit plutôt de courir vite pour les vols à l'arraché, et d'être discret pour les cambriolages.

À chaque fois qu'on était à plusieurs, par exemple 3 ou 4, et qu'y avait des raisons à le faire, et bah c'est toujours moi qu'on envoyait. Pas parce que... pas parce qu'ils voulaient que je me fasse prendre à leur place, parce que eux, ils [inaudible] mais parce qu'en fait j'étais hyper discret. Du fait qu'j'étais léger déjà en plus. J'étais vraiment... on peut dire que j'ai réussi une fois à rentrer dans une maison... la meuf, elle était toute seule, elle dormait dans son lit. J'suis passé à côté d'son lit, j'ai ouvert la table de chevet. Tellement j'étais discret en fait. C'est pour ça qu'après ils ont dit euh... « On désigne euh... » et j'prenais une plus grosse part quoi.

(Smaël, 20 ans, alentours de Lunan)

Si Smaël se souvient du recel comme son « truc » à lui, il avait surtout des compétences particulières et reconnues par ses pairs pour les cambriolages. Pour ceux qui ne possèdent pas ce genre de compétences, l'écosystème de la rue leur rappelle, petit à petit, qu'ils ne pourront pas aller plus loin – comme l'explique Jason.

Mon pote Moussa, il est tellement con qu'il a fini en prison. Ouais, bah ouais, il est ressorti récemment là. Bah ouais, le jour de ses 18 ans, ils l'ont attrapé, ils sont venus

Chapitre 2 : l'époque de la « rue »

le chercher chez lui (*sifflement*), prison. Allez hop. Le jour de ses 18 ans. Direct. Ouais... j'lui avais dit, hein ! Il était con.

Tu te voyais pas aller en prison ?

Non, j'me voyais pas aller en prison moi. C'était, c'était... pfou... mais je savais... moi, au fond de moi, je savais que j'allais jamais aller en prison. Mais je savais que Moussa, il irait en prison parce qu'il était trop bête pour... il était trop bête pour tenir comme ça. Il était trop bête. Ces choix, ils étaient bêtes, ces décisions, ils étaient bêtes. Il faisait pas les choses intelligemment. Il... faisait pas les choses intelligemment. Il... il était bête. Il a terminé en prison. C'était mon meilleur pote pourtant ! Je le kiffais grave hein. Malgré qu'il était con et tout. Les gens ils me disaient « mais pourquoi tu restes avec lui ? Mais il est bête, il va t'entraîner avec lui ! ». Mais moi j'l'aimais bien et... j'l'ai laissé gérer un terrain. Bah... au bout de, j'sais pas, deux semaines bah ils l'ont viré ! « Non, ça c'est pas pour toi, dégage ». Ils lui ont dit, il est trop con, il, il, il sait pas gérer les choses.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

D'abord amusés, plusieurs enquêtés trouvent néanmoins leur « truc », et essayent de se professionnaliser – entendu par là qu'ils s'y impliquent davantage, avec stratégie, en y voyant avant tout une façon de gagner de l'argent. Ainsi, Patrick (30 ans, alentours de Montclar), Mathieu (26 ans, alentours de Montclar), Brice (23 ans, alentours de Lunan), Joris (19 ans, alentours de Lunan) et d'autres se sont particulièrement impliqués, à la fin de leur carrière délinquante, dans le trafic de stupéfiants (« business ») ou les braquages – deux voies qui s'approchent, dans le milieu de la rue et les discours des (ex-)condamnés, du grand banditisme.

Alors que ces dernières permettent d'amasser des sommes d'argent conséquentes, s'investir dans un trafic de stupéfiants peut présenter quelques avantages pour les enquêtés, selon la place qu'ils y occupent : voyager, voir du « beau monde » comme le raconte un des enquêtés, mais aussi améliorer leur quotidien. À travers le *business*, plusieurs enquêtés ont, ainsi, parcouru l'Espagne, Amsterdam, et des villes françaises pour acheter de la marchandise. Par ailleurs, en dealant dans – ou pour – d'autres réseaux de sociabilité que ceux des quartiers populaires, quelques enquêtés (y compris Fabien présenté à la fin de cette section) découvrent d'autres milieux sociaux. Certains (ex-)condamnés disent, en cela, côtoyer des milieux aisés, et se rapprocher de l'argent.

Se construisant sur des représentations de plus long terme des pratiques délinquantes, un tel niveau d'investissement comporte aussi des risques – déjà évoqués – que les (ex-)condamnés abordent très souvent lors des entretiens : la mort et la prison.

On a déconné un moment, on s'est fait plaisir mais bon... c'est pas éternel quoi. Si j'suis pas prêt à en supporter les risques parce que j'ai peur de me faire choper alors c'est pas fait pour moi. Parce que faut supporter euh... les risques jusqu'au bout. Soit tu le fais de A à Z, soit tu le fais pas. Moi j'avais peur de me faire choper. J'voulais pas euh... finir en prison et payer des grosses amendes. J'ai préféré arrêter. Tout simplement.

Ça doit être... fatigant, stressant...

C'est super épuisant. Ah... très très stressant. Très très stressant, ouais. Ça c'est sûr.

[...]

J'doute que les personnes qui dealent en... en haut lieu aillent passer le balai quelque part le soir pour aller travailler quoi. Pour les personnes qui sont restées là-dedans. [Inaudible] les risques, après c'est des personnes qui iront jusqu'au bout. Ils se feront

sauter, ils iront en prison mais... ils auront encore... tout leur argent quoi. Y a différentes catégories de personnes.

(Patrick, 30 ans, Montclar)

Qu'est-ce que j'serais si j'continuais à vendre de la drogue, tout ça, j'avais être comment ? Soit j'suis mort, soit j'suis en prison, y a pas d'autres... y a pas d'autres issues, hein. Après je sais que j'veux construire ma vie... avoir une femme, des enfants. Si tu j'veux faire ça, y a des sacrifices à faire, hein. *(Silence)* Voilà.

(Mamadou, 20 ans, Barranville)

Se frayant un chemin vers le grand banditisme, certains (ex-)condamnés ont plus effleuré que d'autres la mort, l'incarcération ou la drogue. C'est, notamment, le cas de Junior, qui étaient toujours à la tête d'un trafic de drogue – tenu par sa famille – au moment de l'entretien.

Y a eu des morts, y a eu des morts. Y en a ils sont en prison. Y en a ils prennent de la coc', pas parce que c'est une envie. Parce que le mec, ça y est. Y en a ils dorment pas. Ça c'est... dans le haut tu vois.

(Junior, 30 ans, Paris)

S'il faut « un mental pour faire de la délinquance », explique Milo (18 ans, Lunan), beaucoup lâchent, par fatigue, la voie que leur montre une partie des « grands » et des « anciens » – celle du grand banditisme qui nourrit l'imaginaire collectif de la rue. Un des enquêtés, Smaël (20 ans, alentours de Lunan), parle, en ce sens, de « saturation » :

Ce trafic de stup', toi ça t'a jamais...

Mh, non. J'ai essayé un peu mais... *(Silence)* non, j'me suis rendu compte que c'était pas pour moi. J'étais pas... j'sais pas. J'essayais mais... et puis j'y prenais pas goût, et puis que [j'fasse de l'argent] euh... j'disais non. Parce qu'en fait c'est trop d'embrouilles gratuites. J'me suis dit « là j'avais commencer à monter », parce qu'au bout d'un certain moment, y a un moment de saturation en fait. C'est pour ça qu'y en a beaucoup qui font pas carrière justement là-dedans. Parce qu'à partir d'un certain moment, quand tu commences à vendre trop, tu es obligé de t'armer pour pas te faire voler en fait. C'est-à-dire par exemple, tu commences à vendre beaucoup. On va dire, par exemple, 200 grammes à vendre à quelqu'un. 200 grammes, ça fait un billet. Tu dis, si je donne ces 200 grammes par exemple et qu'il veut pas me payer. Comment j'avais me faire respecter ? Après un autre va me voler, et puis un autre va me voler, après un autre va me voler, on va me prendre pour un [inaudible]... moi j'pourrai pas. Donc, non. Ils te mettent des coups de pression, il faut que j'me fasse respecter, dès qu'y en a un qui veut pas me payer, il faut que j'aïlle chez lui et que je casse tout. En fait, c'est ce moment de saturation là. C'est pour ça que y en a beaucoup qui veulent pas passer ce p'tit... ce p'tit cap. D'autres qui préfèrent rester derrière à vendre un tout petit peu. Et d'autres qui passent et qui disent oui et c'est là que ça commence à partir en couille. En fait y a cette euh... cette barrière là de... mh. Et moi en fait j'crois que j'voulais pas passer cette barrière-là. J'me disais « j'ai déjà assez de problèmes comme ça, si en plus, j'dois aller foutre des coups de pression chez les gens, tut tut », c'est pas ça la vie.

Récit de Fabien¹³¹

(25 ans, alentours de Barranville)

L'apprentissage, le perfectionnement et l'épuisement du *business*

¹³¹ Suite à un problème de dictaphone, cet entretien n'a pas été enregistré – ce qui empêche d'avoir de longs extraits d'entretien concernant Fabien (25 ans, alentours de Barranville).

En compagnie de son frère, Fabien commence à fumer du shit vers 13 ou 14 ans, dépensant à l'époque quarante euros par jour – l'équivalent, dit-il, de vingt joints par jour. Passant beaucoup de temps auprès de ses copains, habitant le même bâtiment que lui, Fabien est emporté, petit à petit par le réseau de drogues du quartier (en plus d'autres pratiques délinquantes). Débutant, d'abord, en achetant des « grecs » pour les guetteurs, il devient plus tard lui-même les « yeux » du trafic de drogue – gagnant, alors, 150 euros par mois. Évoluant dans le trafic, il se retrouve ensuite au poste de « rechargement », dit-il : environ six fois par jour, Fabien récupère l'argent que le *dealer* du territoire¹³² a gagné pour le stocker dans un appartement. En parallèle, il fournit le *dealer* en shit.

Rapidement, Fabien voit, dans ses pratiques délinquantes (en particulier, le trafic de drogue), de réelles opportunités de gagner de l'argent – qu'il justifie, dans son récit, de cette façon : « pendant les émeutes de 2005, on était dans la cité et des copains sont venus en nous disant qu'ils avaient volé les clés du collège et qu'ils allaient le cramer. Je leur ai dit que c'était n'importe quoi. Qu'il fallait pas le cramer mais qu'il fallait le voler. Il y avait pleins d'ordinateurs, de vidéoprojecteurs, etc. j'ai récupéré pleins de trucs ». Aux alentours de ses seize ans, Fabien part en foyer dans le sud de la France – sans pour autant arrêter les « conneries ». Alors que Serlan – la ville où il habitait – était « fournie en armes », Fabien en rapporte dans le sud de la France pour les vendre.

Quand il revient en région parisienne, Fabien se lance, seul, dans l'élaboration d'un trafic de cocaïne – cette fois-ci, à Paris. S'informant des « combines » sur internet, dit-il, cet (ex-) condamné apprend par la pratique, et explique, lors de l'entretien, le processus du lancement de son réseau. D'abord, il commence par faire goûter quelques produits aux clients, gagnant alors peu d'argent sur ses premières ventes. Puis, petit à petit, l'enquêté gagne de l'argent, qu'il stocke chez sa copine de l'époque – la « première qu'il a aimée », dit-il.

Il se souvient particulièrement de cette période où il calculait et réfléchissait à de multiples paramètres vis-à-vis de son « business » – jusqu'à la façon de se vêtir lorsqu'il transportait de la marchandise d'une ville à l'autre. Il raconte : « Ici, à Serlan, les flics me connaissaient, donc je restais en sweat à capuche noire comme un fumeur de shit. À Paris, j'étais plutôt en costume avec une mallette ». Son affaire commence à fonctionner, et à prendre de l'ampleur. Il note toutes les transactions sur un carnet (qu'il a, aujourd'hui, jeté) et accumule des clients du monde de la nuit et de la restauration : des patrons de boîtes de nuit parisiennes réputées, des barmans, des serveurs, etc. C'est bien à cette période-là que le manque de sommeil et la fatigue se font sentir, explique-t-il : « un soir, j'étais en boîte avec des potes et je tenais plus. Je n'arrivais plus à tenir l'alcool. J'ai pris un cachet et c'était reparti. C'est là où j'ai commencé à prendre de l'ecstasy ». Essayant plusieurs drogues dures, c'est l'ecstasy qui l'emporte – pour tenir.

Il n'a été ni arrêté ni condamné pour ce *business*, qui a duré trois ans. S'il rêvait, discrètement, de devenir l'« investisseur » de ce marché – en plaçant plus tard quelqu'un à sa place –, l'épuisement, sa consommation de cocaïne, et le stress d'être arrêté l'ont finalement conduit vers la sortie. L'association « vente/consommation » de cocaïne le dégrade petit à petit, autant physiquement que psychologiquement. Il dort peu et perd beaucoup de poids. Sa mère se rend compte de sa consommation de drogue quand « un jour, [il] ne faisait que des

¹³² Selon Fabien, le chiffre d'affaire de ce territoire peut avoisiner 60 000 euros par jour.

allers-retours devant elle alors qu'elle [lui] parlait ». C'est, en particulier, sa perte de poids fulgurante qui le pousse à arrêter de prendre de l'ecstasy. Il reste deux semaines dans son appartement, tout seul, pour se « sevrer », dit-il. Quant à son trafic de cocaïne, il s'arrête progressivement : Fabien traîne moins, ne contacte plus ses clients. Il explique s'en sortir grâce à « pleins d'éléments » et « toutes les expériences de la vie ».

Devenir un « galérien » : du déclin à la « galère » de la rue

Si, à l'adolescence, les enquêtés se sont construits selon un modèle de réussite de la rue, tous ne sont pas assurés d'un avenir de grand banditisme : celui-ci implique des risques, exige des compétences et dépend des opportunités liées au réseau constitué.

Bien qu'ils prennent de l'âge, une partie des « grands » sont ainsi restés dans cette « bulle » socialisatrice, sans pour autant évoluer en termes de pratiques déviantes et délinquantes – et de responsabilités au sein de la rue. Ils continuent de trainer avec les « petits », les plus jeunes, de vivre au même rythme qu'eux, et de faire les mêmes « conneries » qu'eux.

J'habiterai pas en cité, c'est terminé ! ça, tout le monde le sait et... la cité pour moi, c'est terminé ! J'en peux plus.

Pourquoi ?

Ça donne une image que... ça donne... des images aux gens que c'est... ça attire pas confiance. La confiance euh... quand y a quelqu'un qu'est habillé survêt, t'attires pas confiance. Parler avec lui, t'as pas envie de discuter, t'as pas... tu t'dis « ouais, il va me faire quelque chose, il va me... ou il va me retourner l'cerveau ou il va... même [inaudible] là y a pas longtemps, j'ai vu un mec qu'a 30 ans s'habiller en survêt Lacoste, j'ai dit « mais putain, réveille-toi quoi ! En survêt ! T'es en survêt Lacoste quoi ! Certes, t'as mis le prix mais... t'es pas présentable, même dans un bar t'es pas présentable ! T'es pas... ouais... » On est en 2015 et... la vie, elle change quoi ! Tu peux pas t'habiller... on est plus dans la... la guerre des cités ou... les... j'sais plus comment ça s'appelle là. Le truc qui s'passe dans les émeutes. Les émeutes. C'est terminé tout ça ! C'est terminé. Tout le monde pense à sa gueule aujourd'hui. Que à sa p'tite tête quoi.

(Saël, 19 ans, Lunan)

Comme Saël, les enquêtés associent souvent le style de vie déviant à une période, celle de la jeunesse, et à un territoire, celui des quartiers urbains. Pour eux, certains adultes restent dans le « délire quartier », le délire « jeunesse », et s'y perdent.

Les gens, ils sont toujours là au même endroit, ils veulent pas bouger. Ça m'a saoulé ça. J'me suis dit « vas y, j'ai envie d'avoir une vie parce que... ». Même euh... et même j'étais... vas y, j'ai toujours été quelqu'un d'intelligent, j'vais pas gâcher mon intelligence euh... à rester avec des personnes euh... ça peut m'apporter que des problèmes quoi. Que des problèmes. Toujours des problèmes. Y a pas une fois où j'ai pas eu un souci à Serlan. Et même quand tu fais rien, t'as toujours un souci.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

Il s'agit là d'un schéma de la rue que les enquêtés ne veulent pas suivre : celui de la « galère » de la rue à l'âge adulte. Ils ne souhaitent, en cela, pas devenir – et être vus dans le quartier – comme des « galériens de la rue », qui se noient dans l'alcool ou la drogue, et qui alternent entre la rue, l'hôpital psychiatrique et la prison.

Aujourd'hui, quand j'vois des jeunes et tout, même moi, j'avais une période où j'étais vraiment dans l'alcool quoi. J'voyais tout noir. J'voyais tout noir. J'me suis mis dans

une période où j'étais bien, bien... bien dans l'alcool quoi. Où j'picolais seul chez moi. C'est... voilà, tu vois.

[...]

J'dormais mal quoi ! J'étais... sur mon visage, ça s'voyait que... j'sais pas, j'étais pas... j'étais pas bien quoi. J'étais pas bien. J'étais pas...

Parce que c'était stressant ?

C'était stressant, c'était... t'as toujours ton cerveau qui réfléchit là, tu penses tout le temps, tout le temps, tout le temps. Tu... tu sais pas où dormir, tu... t'es obligé d'te débrouiller comme tu peux quoi. T'es obligé d'te débrouiller comme tu peux et... (Silence) malheureusement, bah voilà, c'est comme ça quoi. Et aujourd'hui, franchement, j'arrive à dire et... j'suis fier. Et j'marche la tête haute quoi. J'sais que j'ai réussi à... à m'en sortir quoi. Parce que j'en ai voulu d'un côté. J'en ai voulu et j'ai voulu sortir de ce cercle vicieux. (Silence)

(Saël, 19 ans, Lunan)

C'est ici la dégradation du corps et de l'esprit observée chez les pairs les plus âgés (ou vécue comme pour Saël) qui touche, voire heurte les enquêtés : ils se rendent compte du décalage entre la représentation idéalisée qu'ils se font des plus « grands » qui réussissent dans le milieu de la rue et ceux qui « galèrent », et ne grandissent pas.

D'un autre côté, je me disais euh... si j'fais pas d'sport, et bah... en fait, je regardais certaines personnes et j'voulais pas finir comme eux. Donc euh... je prenais certains exemples, non, non. J'regardais comme ça et j'me disais « non, pas ça ».

C'était des personnes de...

De la cité qui fumaient et tout. Euh... franchement euh... j'les prenais comme euh... comme euh... pas comme repères mais euh... ouais, un peu comme repères parce que... je m'disais que eux, ils sont dans la cité, ils fument comme moi. Donc... juste ce p'tit point identique, juste j'me basais sur ça pour... pour vraiment me dire que... faut pas qu'j'finisse comme eux. Ou que... euh... plein d'trucs quoi. Ou que... faut pas qu'j'finisse comme eux. C'est le mot en fait dans ma tête qu'était... faut pas que je finisse comme eux, faut pas que je finisse comme eux. Rester là à la cité, à faire quoi, à fumer des joints et voir mes journées passer sans même avoir apporté quelque chose de nouveau euh... ou de bénéfique à mon avenir ou... quelque chose de... sans même aller plus loin en fait. Je... j'veux pas en fait, j'voulais pas que ça m'arrête à là. On va dire que peut-être que ça... le bédou et tout, ça réduisait mes horizons en fait.

(Koffi, 24 ans, alentours de Barranville)

Abandonner le « délire » de la rue : la voie de la « péremption »

L'âge joue un rôle important dans le fait d'abandonner les comportements violents. C'est cependant moins l'âge, en tant que 'date de péremption', que le sentiment de vieillir et de ne plus tout à fait partager les mêmes valeurs avec les nouveaux, qui sert de moteur au changement, écrivent Dominique Bodin et ses collègues (2013, p. 17) sur les sorties de carrière hooligan. On retrouve bien la notion de « péremption » dans les récits de vie recueillis auprès des (ex-)condamnés, au sens où les enquêtés expriment leur désaccord ou leur mise à distance, avec ce(ux) qui composent le milieu de la rue :

Quand vous voyez les grands euh... j'les trouve ridicules au jour d'aujourd'hui. Franchement. J'les trouve ridicules. Et, je, je... j'me dis putain, c'est... mh... comment dire ça... .en fait... j'me suis exporté des fois.

(Koffi, 24 ans, alentours de Barranville)

J'ai plus l'envie aussi. J'ai encore des potes à moi, des fois ça leur arrive d'aller voler des motos ou des trucs quoi. Moi j'les suis pas dans leur combine et puis, ils m'en parlent même pas, ils savent très bien que je les suivrai pas de toute façon. En fait, j'ai grandi, j'me sens adulte s'tu veux. J'me sens adulte, ouais. Avant, j'étais pas adulte, j'étais un enfant. Et y en a à mon âge qui sont encore des enfants. Mais moi, j'me sens adulte. Et responsable.

(Smaël, 20 ans, alentours de Lunan)

Dans les trajectoires, cette mise à distance s'observe par une rupture quasi-totale avec les pairs déviants, temporairement ou à long terme ; ou par des formes de négociation difficiles à tenir (comme rester avec eux sans s'impliquer dans des pratiques déviantes). Alors que Smaël s'est, à un moment donné, éloigné de plusieurs de ses pairs, il en revoit, aujourd'hui, quelques-uns.

J'ai euh... j'ai déjà... coupé les ponts avec plusieurs de mes amis. Certains en leur expliquant. Certains en... j'ai juste fait un pur boycott pour certains. C'est... C'était... j'en revois quelques-uns maintenant, au jour d'aujourd'hui. Maintenant qu'on a grandi et que... j pense qu'ils sont aptes à comprendre aussi. Parce qu'à l'époque, j'avais pas t'mentir, on était branleurs, on réfléchissait pas des masses. J leur explique un truc comme ça, j'suis même pas sûr que certains auraient compris. Maintenant j'en ai revu beaucoup et quand j leur ai expliqué, ils ont compris la chose. Y en a qui m'ont pardonné, y en a qui m'ont pas pardonné. En fait, j'voulais éviter les mauvaises fréquentations parce que c'est vrai que des potes à moi que je voyais euh... quand je les voyais, ça partait tout le temps en cacahuète quoi.

(Smaël, 20 ans, alentours de Lunan)

Plusieurs enquêtés se rendent ainsi compte, en devenant adulte, qu'ils ne partagent plus les valeurs du milieu de la rue. Autrement dit, ils se sentent en « décalage » avec celui-ci. Ce ressenti est d'autant plus fort qu'ils intègrent, pour certains, d'autres réseaux de sociabilité plus conventionnels ; ou que d'autres pairs, ayant eu les mêmes expériences qu'eux, abandonnent le « délire » de la rue.

En fait, mon pote. Celui-là, que j'ai connu là que... on a fait les braquages, il travaillait euh... dans des formations comme ça. Dans le fitness. Et moi ça m'intéressait grave ! J le voyais et tout. Il apprenait, il apprenait, il apprenait. Il donnait des cours et tout ça, ouah ! Et moi j'étais là « mais putain, c'est cool en fait ce truc-là ». Et bref, il faisait, il faisait, il faisait. Et euh... bah moi en fait euh... j'faisais rien en ce temps-là donc euh... j'avais plus d'école, j'avais rien. Donc tout le temps, j'l'accompagnais, j'l'accompagnais, j'l'accompagnais. Et euh... un jour, j'me suis dit « bah pourquoi j'fais pas comme lui ».

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

C'est à 20 ans qu'j'me suis dit « putain », bah surtout quand j'avais 20 ans, j'avais pas mal de collègues aussi qui commençaient à s'caser aussi. Qui étaient en couple et qui commençaient à se caser avec leur copine euh... qui... bah qui s'lançaient dans la vie quoi. Et euh... j pense que ça aussi, ça m'a un p'tit peu aidé en voyant... beaucoup d'potes avoir leur appart', avoir leur liberté. Moi j'étais obligé d'rentre à telle heure parce que sinon ma mère, c'était, c'était... la porte était fermée ou... y avait tout le temps des trucs comme ça...

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Comme Jason et Antoine, plusieurs enquêtés voient d'anciens « collègues », grandir, prendre des responsabilités, et de l'autonomie en dehors de la sphère de la rue. Il se « casent »¹³³,

¹³³ Du latin *casare*, cette expression renvoie à l'idée de construire son fief.

Chapitre 2 : l'époque de la « rue »

disent-ils, et leur montrent un champ des possibles lié au devenir adulte : celui de se poser, de s'installer – à travers la mise en couple et la parentalité, l'emploi, et une autonomie résidentielle.

Conclusion du chapitre 2 : un « décor » alternatif et souterrain qui s'effrite

Quand j'avais débarqué dans les cités, je m'étais frotté tout de suite aux voyous, aux toxicos et aux zonards. Ceux qui sortent du rang, qui jettent le froid. [...] Puis il y a tous les autres, que j'ai découverts après. Une flopée de gosses sans autre histoire que celle d'être nés là. Et arabes. Ou noirs, gitans, comoriens. Lycéens toutes catégories, travailleurs intérimaires, chômeurs, emmerdeurs publics, sportifs. Leur adolescence, c'était comme marcher sur une corde raide. À cette différence qu'ils avaient presque toutes les chances de tomber. Où ? Ça c'était la loterie. Personne ne savait. Loubard, zonard, toxico. [...] En attendant, ils se faisaient épingleur pour des broutilles. Pas de ticket de bus, bagarre à la sortie du collège, petite fauche au supermarché.

(Jean-Claude Izzo, in *Total Khéops*, 1995, p. 65-66)

Dans cette transition vers l'âge adulte, ce qui pouvait faire le succès des enquêtés à l'époque de la rue, et de l'adolescence, devient progressivement des obstacles, d'autant plus quand les (ex-)condamnés ont surinvesti cette scène sociale. Ce chapitre présente, ainsi, ces obstacles à une longue carrière de la rue – les pressions et les risques qui y sont liés : ceux-ci font partie intégrante des processus de désengagement délinquant. Si une bonne partie des enquêtés a cherché, durant un temps, à gravir les échelons de la rue, beaucoup d'entre eux abandonnent, notamment du fait d'un épuisement de cet « *imbroglio* de la rue » : *C'est pas le tout de vouloir jouer les rôisseurs devant un hall d'immeuble pour tuer le temps, ou de s'inventer un personnage, mais quand on est pris au mot, quand on s'est fait gangster pour de vrai, il faut aller jusqu'au bout*, écrit Philippe Pujol (2014, p. 39).

En vieillissant, en accumulant des « embrouilles » et en s'accrochant à d'autres formes de socialisation plus classiques, les (ex-)condamnés assistent à une déprise des rôles et des attitudes de la rue – qui se sont construits sur des représentations juvéniles, et traditionnelles de la masculinité et de la réussite sociale par la *voie de la consommation* (Rachid, 2004, p. 131). Dans un article dédié aux jeunes s'inscrivant dans les trafics de drogue, au sein des cités, Rachid conclut de cette manière : *lorsque les jeunes sont exclus économiquement et socialement, ils sont amenés à s'intégrer par l'exclusion. Il est toutefois paradoxal que les valeurs dominantes de la société (argent, profit, consommation) restent, toutefois, leur principal repère. Ils vont donc développer parfois un trafic structuré qui incarne pour eux la réussite et une modalité d'intégration par la voie de la consommation. C'est ce qui explique leurs dépenses parfois excessives et ostentatoires, leurs habits coûteux et tout le luxe tapageur du dealer à succès.*

Chapitre 2 : l'époque de la « rue »

Mais cette *intégration par la marge* reste, bien souvent, provisoire – même si elle peut s'avérer longue pour une partie des enquêtés. La notion de « décor », utilisée par Paul (26 ans, Lunan), en dit long sur la fragilité et le caractère éphémère de ce style de vie alternatif. Tournée quasi-exclusivement autour des pairs déviants (les « petits », les « grands » et les « anciens »), cette socialisation alternative peut devenir oppressante, et inadaptée au fur et à mesure que les enquêtés vieillissent. De la voie du grand banditisme à celle de la péremption, en passant par celle de la galère, les champs des possibles de la rue se restreignent à l'entrée dans l'âge adulte. Devenant rares ou instables, ces différents chemins alternatifs qui abiment fragilisent, progressivement, l'image des modèles de la rue.

Chapitre 3

À la périphérie de la rue : institutions et acteurs judiciaires (in)signifiants

« Ça sert à rien »... De Montclar à Barranville, en passant par Lunan, ce *leitmotiv* traverse la plupart des récits des (ex-)condamnés. La protection judiciaire de la jeunesse, la mission locale, l'hôpital psychiatrique, la prison, presque aucune institution n'est épargnée. Par ce discours uniforme, c'est l'institution dans sa globalité que les enquêtés critiquent – et cela même quelques années après leurs prises en charge. Tous reviennent sur la place stigmatisante de « dominé » (ou de « subalterne ») qu'elle leur renvoyait lorsqu'ils étaient adolescents – et sur la façon dont elle pouvait, *in fine*, contribuer à leurs pratiques déviantes.

Mais, l'institution n'est pas que lieu de coercition. À propos des caisses d'allocations familiales, Vincent Dubois écrit : *cette enquête permet de rendre compte de l'ambivalence du rapport à l'institution, qui produit à la fois du « lien social » et de la coercition, contribue à aider les personnes en difficulté à « faire face » en même temps qu'à les maintenir à leur place* (Dubois, 2015, p. 59). Ces propos peuvent être étendus aux institutions judiciaires. Cette ambivalence, que l'on retrouve dans des travaux dédiés à la PJJ (Sallée, 2016), s'observe aussi dans les discours des (ex-)judiciarisés. Dans ces lourdes institutions, les enquêtés les plus chanceux ont fait de « belles rencontres »¹³⁴ avec des acteurs judiciaires, et plus largement institutionnels – participant des trajectoires de désengagement délinquant des (ex-)condamnés.

Comment cette ambivalence, produite par l'institution judiciaire, s'inscrit-elle dans les discours et dans les trajectoires de sortie de délinquance ? Ce troisième chapitre montre comment les (ex-)condamnés, las des multiples expériences d'institutionnalisation, cherchent sans cesse à mettre à distance l'institution judiciaire par des stratégies de résistance – jusqu'à, parfois, se faire « happer » par – et s'attacher à – un acteur institutionnel « vraiment » sincère et à l'écoute.

¹³⁴ Propos d'une enquêtée, Julie (25 ans, Lunan).

L'institutionnalisation, (re)production de déviance

De la (sur)institutionnalisation à la stigmatisation : des trajectoires précaires judiciairisées

Des trajectoires institutionnalisées : entre aide sociale à l'enfance et suivi pénal

Abordées dans le chapitre dédié à ce sujet¹³⁵, des formes de précarité ont marqué, à différents niveaux, les trajectoires de vie des enquêtés : sur le plan territorial, pour ceux ayant grandi dans des lieux enclavés¹³⁶ (cités, villages quasi-abandonnés, aires d'accueil des gens du voyage) ; sur le plan familial, à travers des difficultés (financières, psychologiques,...) éprouvées au sein de la famille d'origine ; enfin, sur le plan scolaire, pour tous ceux ayant fait l'expérience du « fond de la classe ». Si la délinquance juvénile ne concerne pas que les individus appartenant aux milieux populaires¹³⁷, ces derniers semblent néanmoins représenter la majorité des clients judiciaires. Cette surreprésentation des classes populaires dans les populations judiciairisées a particulièrement été soulevée dans les années 1970¹³⁸ (Chamboredon, 1971) – alors qu'un climat *anti-institutionnel* régnait au sein des sciences sociales (Fischer et Spire, 2009, p. 8). Michel Foucault (1975) est l'une des figures éminentes de ce mouvement : se démarquant du concept criminologique de « délinquance » et juridique d'« infraction », cet auteur utilise la notion d'« illégalisme » pour désigner *l'ensemble des pratiques illicites associées chacune à des groupes sociaux distincts* (Fischer et Spire, 2009, p. 8). Il explique comment la justice et le pouvoir contribuent, depuis la montée du capitalisme, à assurer l'ordre social : il existe, en cela, une *différenciation qui correspond à la domination d'une classe à une autre* (Fischer et Spire, 2009, p. 8). À partir de cette idée foucauldienne, leur article revient sur cette *gestion différentielle des illégalismes* (p. 11) qui traverse, encore aujourd'hui, l'univers judiciaire : *la pénalité ne se définirait plus comme un moyen de redresser des individus mais de mettre à l'écart des groupes déviants. Cette nouvelle forme de régulation des illégalismes s'appuierait sur des technologies d'identification susceptibles de définir a priori les populations jugées dangereuses en fonction du type de risque qu'elles font courir à la société, selon des critères comme la nationalité (les étrangers), l'âge (les jeunes), ou encore le lieu d'habitation (quartiers sensibles)* (*ibid.* p. 13). Considérant la gestion différentielle des illégalismes comme un *mode de domination assuré par [l]es agents de l'État* (*ibid.* p. 11), les auteurs montrent une généralisation de ce mode de fonctionnement à d'autres institutions bureaucratiques (telles que Pôle emploi). Il n'est donc pas si surprenant que les trajectoires

¹³⁵ Il s'agit du chapitre 1 intitulé *Expériences communes de ségrégation : des trajectoires juvéniles à la dérive*.

¹³⁶ Et parfois, loin de leur pays d'origine.

¹³⁷ Dans une conception bourdieusienne des classes sociales, les milieux populaires désignent les classes dominées possédant le moins de capital (capital économique, capital culturel), et se réunissant autour de styles de vie relativement communs.

¹³⁸ En 1971, Jean-Claude Chamboredon montrait déjà que la délinquance pratiquée au sein des milieux populaires (appelée « *délinquance endémique* » par l'auteur) était surreprésentée dans la population judiciaire, par rapport à la « *délinquance anomique* » des classes moyennes et supérieures.

de vie recueillies soient, aussi, marquées par différentes formes d'institutionnalisation – associées à leur(s) précarité(s).

PJJ, ASE, SEGPA, ITEP, HP...¹³⁹ Dans le large spectre des sigles institutionnels, les enquêtés en retiennent quelques-uns. Dédiées aux enfants et aux adolescents dits « en difficulté » (scolaire, familiale, psychologique,...), ces institutions spécialisées s'inscrivent, de façon temporaire, dans la vie de la plupart des (ex-)condamnés. Ces périodes sont plus ou moins longues¹⁴⁰ et leur durée est estimée par les agents de chaque institution (notamment, en fonction de la réaction du public bénéficiaire).

Après y a un système judiciaire, quand on a 14-15 ans, il se déclenche, on comprend pas forcément. Moi du jour au lendemain, nous on est une famille de... huit enfants, moi j'suis l'aînée, du jour au lendemain je me suis retrouvée loin de ma mère, loin de mes frères et sœurs. Dans un truc que j'connais pas moi. J'avais dormi dans l'internat, j'étais dans des... des ITEP presque toute ma vie. J'ai pas été à l'école, j'ai été qu'en ITEP. Et... j'connais mais pas... pas à ce point-là en fait. Après ça prend, après ça déclenche euh... 'fin tout ce qui arrive derrière en fait, les fugues, les rencontres qu'on fait dans les foyers qui sont pas forcément euh... pas forcément bien. Et après, ça déclenche tout le système quoi. Après on se retrouve dans un truc et... on s'en sort... pas toujours. On s'en sort pas toujours.

(Salima, 21 ans, Lunan)

Et ouais, en foyer, tu peux pas t'tenir, on a vu qu'le CER, ça marchait, on va t'remonter un cran pour te calmer bien la gueule. Sauf que le CEF, pareil, ça m'a remis dans des dièses, laisse tomber. Parce qu'en fait, le CER. Le deuxième CER qu'j'ai fait m'a aidé. Ça m'avait un peu calmé. Et en fait, du moment où ils m'ont remis en CEF, la rate, ça m'a remis dans les dièses de... De j'm'en bats les couilles. Parce qu'en fait t'es dans un milieu avec d'autres gars qui s'en battent les couilles. Donc forcément, bah... pour pas t'faire marcher d'ssus, tu dois te rebattre les couilles pour pas t'faire marcher d'ssus en fait.

(Dylan, 20 ans, Montclar)

Ces expériences institutionnelles s'avèrent d'autant plus nombreuses que les enquêtés accumulent différentes formes de précarité. Soumises à une temporalité de l'immédiateté de ces institutions (Bessin, 2006), ces expériences soutiennent les individus « en galère »¹⁴¹ en répondant aux urgences sociales. Il s'agit par exemple de prendre en charge les déscolarisations ou l'absence d'hébergement pour éviter toutes formes d'errance. Qu'il s'agisse d'un internement psychiatrique, d'un placement en foyer ou en famille d'accueil, d'une orientation scolaire ou autres, beaucoup d'entre elles ont été vécues par les (ex-)condamnés comme contraintes et, parfois, inadaptées – les fragilisant *in fine*. Les nombreux épisodes institutionnels, courts, se succédant révèlent là leur instabilité et leur fragilité : s'achevant le plus souvent brutalement, ils sont écourtés par des fugues (notamment, des lieux de vie), l'absentéisme ou des exclusions liées à de nouvelles pratiques déviantes (telles que des violences, une consommation de cannabis). C'est bien ce lourd et long va-et-vient institutionnel que décrit, plus haut, Salima.

¹³⁹ Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ; Aide sociale à l'enfance (ASE) ; Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ; Institution thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) ; hôpital psychiatrique (HP).

¹⁴⁰ En effet, le caractère provisoire des prises en charge institutionnelles ne signifie pas qu'elles soient courtes.

¹⁴¹ Ce terme est régulièrement employé par les enquêtés.

Lorsqu'elles se multiplient et se chevauchent, ces expériences « spécialisées » produisent ce que l'on peut appeler une « spirale de l'institutionnalisation ». Autrement dit, l'entrée dans la machine judiciaire peut générer à la fois de nouvelles formes de déviance (telles que des fugues, des violences, des dégradations, etc.) et d'institutionnalisation (par rapport à l'hébergement, la scolarité ou même la santé des justiciables) – multipliant, alors, les tentatives courtes et provisoires de prises en charge, et les acteurs institutionnels rencontrés.

Des trajectoires enfermées : des corps et des esprits (dé)rangés

En France, les lois Perben I et II adoptées dans les années 2000 réintroduisent, au sein de la PJJ, la notion de « contrainte » dans le travail éducatif – la plaçant au cœur des pratiques judiciaires (Sallée, 2016). Si ce tournant politique redessine les missions des éducateurs de la PJJ, l'enfermement s'inscrit aussi dans les trajectoires des enquêtés : il façonne à la fois leur corps (soit, physiquement) et leur esprit (entendu par là le rapport à soi, mais aussi aux autres).

Sur les trente-neuf enquêtés constituant le corpus principal de la recherche, vingt¹⁴² ont vécu une ou plusieurs expérience(s) d'enfermement (en prison, en centre éducatif fermé, et(ou) en centre éducatif renforcé¹⁴³) – en plus de multiples condamnations en milieu ouvert. De leurs expériences socio-judiciaires, les (ex-)condamnés se souviennent distinctement des périodes d'enfermement (notamment, de leur durée et leur nature), plus que des prises en charge en milieu ouvert. Situations de huis clos, les premières semblent les plus « traumatisantes » : isolant les individus en les retirant de leurs cercles de socialisation, ces contextes intensifient et complexifient les relations entretenues au sein – et en dehors – de la structure¹⁴⁴.

C'est quand j'ai été en prison, c'est là que ça m'a choquée en fait. De voir comment c'était en prison, de rester deux semaines en prison, quand on a pas d'autres nouvelles, enfermée dans une cellule de... même pas 9 m², toute seule avec des gens où euh... c'est... parce que j'avais 16 ans quand j'étais en prison. Et... j'étais la seule... c'était la prison pas pour enfants mais pour euh... femmes euh... adultes femmes là. Où je sortais toute seule dans la cour, où j'insultais, la nuit, j'entendais des... mh... bah les gens qui sont à la prison avec toi t'insultent, les embrouilles. Les gens qui z'ont été en prison parce qu'ils ont tué des gens. Moi perso, j'étais jeune donc ça m'faisait un peu peur.

(Dounia, 24 ans, Lunan)

La solitude, c'est c'qui m'a fait... euh... prendre un peu d'alcool quand même là-bas [au CEF]. J'ai eu une période, pendant trois mois, où... j'me sentais... déprimé quoi ! Pas déprimé mais... éloigné d'un grand nombre de choses. Éloigné de beaucoup de gens et... ouais, ouais, j'suis quelqu'un qu'est... qu'a beaucoup, pas besoin d'attention mais... un minimum quoi.

(Mathieu, 26 ans, Montclar)

Les enquêtés évoquent la violence, la solitude et l'ennui qu'ils ressentent dans ces lieux clos, et qui ont contribué à d'autres pratiques déviantes. Si Mathieu (26 ans, Montclar) s'est alcoolisé durant quelques mois, d'autres ont continué à fumer du cannabis – deux produits

¹⁴² Sur les vingt enquêtés, cinq ont été interrogés à Montclar, cinq à Barranville et dix à Lunan. Par ailleurs, seule une femme a vécu un épisode d'enfermement (en prison, puis en CEF).

¹⁴³ On peut élargir ces expériences d'enfermement à d'autres structures éducatives, telles que les foyers.

¹⁴⁴ *A contrario*, les secondes, qui s'inscrivent davantage dans la routine des (ex-)condamnés, s'avèrent plus confuses dans le récit des enquêtés (en termes de durée, de motifs).

circulant plus ou moins difficilement dans les « souterrains » des structures. Enfermant les enquêtés dans leur « bulle » (et leur « personnage déviant »), cette consommation leur a permis de tuer l'ennui. Dans une enquête portant sur les trajectoires d'enfermement des mineurs, Gilles Chantraine et ses collègues (2008) décrivent précisément les différentes façons de gérer le *temps carcéral* (manger, regarder la télévision, dormir, faire du sport), en plus des conséquences de l'enfermement sur les condamnés (isolement, dépression, etc.). Tous cherchent à passer le temps – considéré comme perdu et à l'arrêt – et à supporter l'inactivité et la violence.

Au-delà de l'enfermement du corps, c'est aussi l'esprit des enquêtés qui se replie au sein de ces structures fermées.

Et le problème, c'est que voilà, c'est qu'on se retrouve toujours avec des personnes qu'ont le même parcours que nous (*rire*). Donc euh... en fait, on se refait des copains qui sont pas forcément mieux que ceux qu'on a quittés. Donc euh... c'est un peu le problème aussi des foyers quoi. Et euh... on est cadré d'un côté mais on se retrouve avec des collègues qui sont un peu décadrés aussi.

(Patrick, 30 ans, Montclar)

En foyer, j'ai rencontré des gens... bah malheureusement qui... sont encore un peu plus fous qu'moi. Et... dans les foyers, malheureusement, on s'en fout un p'tit peu des jeunes. On est là pour les garder et puis bah... ils font c'qu'ils veulent. Moi j'me rappelle que si j'partais en fugue, bah c'est pas grave. 'Pars en fugue, on t'enlève un euro sur ton argent d'poche et puis c'est pas grave'. Voilà. Moi... moi j'pense pas que c'est ça... ça m'a pas spécialement aidé.

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Donc du coup bah... euh... quand on s'retrouve avec d'autres personnes qui font d'autres bêtises bah... ça fait beaucoup d'monde à faire des bêtises et euh... et ça s'empire. Ça s'empire très vite.

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Regroupés entre pairs désignés déviant, ces jeunes institutionnalisés ont partagé, au quotidien, des expériences individuelles, mais aussi collectives de précarité et de mise à l'écart. Ces épreuves communes ont nourri leurs pratiques déviantes tout en restreignant leurs champs des possibles. Alors que ces jeunes rêvaient, à l'adolescence, d'une vie meilleure, bon nombre eurent le sentiment, au fur et à mesure des condamnations et des prises en charge « spécialisées », de devoir « rentrer dans le rang ». Par cette expression souvent utilisée par les enquêtés, et sur laquelle nous reviendrons, il est entendu l'acceptation de leurs conditions d'existence et de leur place sociale – leur rang étant le plus souvent celui du « fond de la classe ». Dans ce cas de figure, « rentrer dans le rang » renvoie donc à l'idée qu'ils se résignent, à un moment donné, à vivre dans des conditions précaires – et à s'enfermer socialement par rapport aux autres, et à soi. Évidemment, l'« enfermement social » ne se limite pas aux structures fermées ; il s'étend à d'autres formes de condamnations, dont celles prises en charge par les services de milieu ouvert de la PJJ.

Qu'elle soit physique ou sociale, l'expérience d'enfermement complique autant les sorties de délinquance des (ex-)condamnés que leur(s) sortie(s) d'institution(s). De manière générale, c'est toute la spirale de l'institutionnalisation qui enlise une bonne partie des enquêtés dans leurs ennuis judiciaires, et plus largement dans leur style de vie déviant.

Quand, dans ta tête, tu te dis ‘je vais être jugé’, il y a pleins d’histoires comme ça, tu dois aller dans les audiences, tes convocations... c’est pas facile de se concentrer sur les études.

(Mamadou, 20 ans, Barranville)

La première fois qu’j’suis allé en prison. Quand j’suis ressorti, euh... ça m’a pas du tout aidé à arrêter. Je voulais... euh... non, la prison, ça aide pas à arrêter les bêtises. [...] Même si c’est le mauvais chemin. Et bah quand tu sors, t’as envie de faire ce que t’as entendu. T’as envie de... jouer avec les relations que t’as fait. Donc c’est pour ça que... quand j’suis sorti, j’suis allé à Gers. J’ai essayé des trucs, j’ai voulu... j’ai voulu faire euh... d’argent quoi. Et puis j’suis retombé deux-trois mois après (rire).

(Paul, 26 ans, Lunan)

Des trajectoires exposées et « cataloguées »¹⁴⁵

Au détour de conversations informelles entre professionnels, de réunions, de notes personnelles écrites, de courriers, de rapports en tout genre (judiciaire, psychiatrique, etc.), plusieurs pans de la vie privée des personnes condamnées circulent au sein de l’institution judiciaire lors de leurs prises en charge. Y sont, ainsi, évoqués leurs comportements (particulièrement au sein des institutions), leur situation scolaire ou professionnelle, le contexte familial dans lequel ils vivent et évoluent – et, parfois, leur état de santé. Retrouvées quelques années plus tard dans les archives judiciaires¹⁴⁶, ces données institutionnelles sur les enquêtés n’avaient pas encore totalement disparu. Comme Dylan (20 ans, Montclar), plusieurs enquêtés, aux parcours lourds, complexes et atypiques ont marqué les institutions, et les acteurs judiciaires. C’est, d’abord, une greffière du tribunal de Montclar qui me parle de Dylan : elle se souvient particulièrement de ce jeune « atypique », par son histoire (sa mère ayant tué deux de ses conjoints) et son physique (roux, tatoué au visage). Si d’autres professionnels (éducateurs, greffiers, juges) se rappellent aussi bien de Dylan, l’épaisseur des dossiers archivés le concernant témoigne d’une longue trajectoire d’institutionnalisation – si ce n’est de la complexité de ses suivis, et de son histoire de vie. Dans son enquête sur le travail des éducateurs de la PJJ, Nicolas Sallée évoque déjà la symbolique attachée au volume des dossiers : *Le simple fait de tenir un dossier volumineux, dont les éléments ne sont pas loin de déborder de la chemise cartonnée, permet aux éducateurs de signifier la complexité d’une situation dont la ‘cohérence’ leur échappe. Au contraire, les dossiers bien tenus – d’autant plus quand ils sont maigres – renvoient à des situations plus « aisées »* (Sallée, 2016, p. 122-123). Passant d’une pouponnière à une famille d’accueil, placé ensuite en foyer, en CEF, en CER (et incarcéré durant plusieurs mois), Dylan a fait l’objet de très nombreux écrits institutionnels¹⁴⁷ : examen psychologique, rapports de CER, rapports d’éducatrices de l’ASE, etc. On peut notamment y lire qu’en 2001, « Dylan faisait peur aux autres enfants », qu’en 2004, « la maitresse signale qu’il tape en douce, perturbe la classe en empêchant les autres élèves de participer, fait des poésies au lieu d’écouter et de faire le travail demandé. Il casse sciemment le matériel scolaire. [...] La maitresse perçoit Dylan comme un enfant à plusieurs facettes, capable de basculer sans raison apparente d’un comportement « normal » à des conduites « pathologiques ». [...] Dylan refuse d’évoquer sa situation personnelle, son devenir, ne formule aucun désir. » On y

¹⁴⁵ Terme utilisé par Salima (21 ans, Lunan).

¹⁴⁶ Archives des tribunaux et de la Protection judiciaire de la jeunesse.

¹⁴⁷ Pour Dylan, je n’eus accès qu’aux dossiers archivés au tribunal.

apprend aussi l'histoire de ses parents – leur marginalité, leur consommation de stupéfiants, et les incarcérations de sa mère.

Mises en veille avant leur destruction définitive, ces productions institutionnelles (en version papier ou numérique) retracent et conservent, sous un certain angle et une certaine sémantique, une partie de la vie des (ex-)condamnés – leurs difficultés y étant en particulier décrites et (ex)posées. Lors des entretiens, quelques-uns des enquêtés ne l'oublient pas : certains me proposent de lire leurs dossiers de la PJJ, d'autres me demandent si j'y ai eu accès ou si j'ai discuté avec leur ancien éducateur. Qu'elles soient rédigées ou véhiculées par les professionnels, par le biais de leurs souvenirs, ces productions institutionnelles passées laissent inévitablement une trace de la condition déviante des enquêtés. Plusieurs années après leurs prises en charge, ils se souviennent encore de termes utilisés par les institutions pour les qualifier. Par exemple, Julie a été marquée par un rapport rédigé par un psychiatre qui interrogeait son équilibre psychologique :

J'ai eu aussi un... psychiatre. Qui avait euh... qui avait fait un rapport sur moi. Et qui avait dit euh... j'dois l'avoir mais ça doit être dans mon bordel (*sourire*). Euh... qui avait que j'avais un caractère euh... que si j'étais pas suivie et encadrée, euh... j'avais un caractère psychopathique. Donc en gros, j'pense que j'pouvais devenir... si j'étais pas suivie, j'pouvais devenir folle quoi (*sourire*). J'pense qu'il exagérait un petit peu, je sais pas. Non, j'pense qu'il exagérait quand même un peu (*sourire*).

(Julie, 25 ans, Lunan)

Ce sentiment d'être pris pour « un fou » au regard des institutions médicale et judiciaire se retrouve particulièrement chez ceux qui ont été pris en charge en « HP ». Quelques années plus tard, Smaël (20 ans, Lunan) se souvient de la honte ressentie lorsqu'il a été interné durant deux semaines – ne comprenant toujours pas les raisons de cet internement :

Y a un psychiatre qu'a été dire à mes parents... que fallait m'interner. Carrément. Alors que j'étais loin d'être fou. Mais tout le monde s'est... tous mes potes se sont révoltés. J'ai carrément plein de potes qui sont venus faire une descente à... à l'hôpital. En disant 'faites le sortir, vous êtes complètement fous ou quoi'. Et puis j'avais honte. Alors que c'était pas du tout le cas... mais j'crois qu'en fait, le psychiatre, il était un peu... j'sais pas, y avait un truc entre nous. En fait, j'lui ai dit des trucs que j'avais pu faire, enfin, j'me suis un peu ouvert. J'crois qu'il a pas kiffé en fait. J'aurais juste dû fermer ma gueule. Le mec il a juste fait un jugement, enfin il m'a... il était pas neutre du tout le mec. En fait, il m'a jugé par rapport à c'que je lui ai dit. Il a dû se dire 'bah lui... j'vais lui faire manger'.

Une inquiétude d'être « catalogué » toute leur vie par rapport à cette période déviante émerge de plusieurs récits. « Connus comme le loup blanc », notamment de la gendarmerie, Steeve évite aujourd'hui d'aller dans la ville où il a passé son adolescence – par crainte de se faire arrêter et de perdre son sang-froid :

Bah le dernier coup qu'j'ai été à Rianlt, j'avais mon permis, ils m'ont vu, j'étais sur le bas côté en train de... ils essayaient de m'trouver une couille sur ma voiture en fait. Et j'suis descendu de la voiture, j'ai dit 'essaye pas de me trouver une couille, qu'est-ce que t'as ?' J'dis 'c'est parce que t'as les nerfs que j'ai le permis ou quoi ? Maintenant j'prends les papiers et puis on repart chacun de notre côté'. Et puis il essayait de me trouver une couille, à la fin, ça m'a tellement énervé que j'ai arraché mes papiers et j'suis parti. Et il a rien dit.

(Steeve, 21 ans, Lunan)

Quand il ne s'agit pas des services de gendarmerie ou de police, ce sont parfois des jugements tardifs qui replacent les enquêtés dans leur rôle passé de « délinquant » – tout en les renvoyant à leurs conditions d'existence précaires :

J'ai pas été... tout n'a pas été tout jugé en fait. Donc j'ai des trucs, j'passais, j'étais enceinte euh... enfin on me convoque pour des trucs euh... y a assez longtemps donc voilà, moi ça me... ça me fait un peu chier maintenant, qu'on me convoque pour des choses comme ça alors que... j'ai 21 ans quoi. Faut passer... faut passer les choses avant ! Avant qu'on soit majeur. Avant qu'on change de vie. Parce que maintenant, ils nous cataloguent vite en fait. On arrive là-bas, moi j'ai, j'suis arrivée en audience, j'étais enceinte pour une histoire pour une fille que j'avais tapée y a longtemps. On m'a cataloguée, enfin... assez facilement, 'ouais vous êtes enceinte, vous savez pas ce que vous allez faire de votre vie, vous allez vivre du RSA'. Enfin, ouais, on m'a assez humiliée en fait euh... par rapport à c'que j'avais fait avant.

(Salima, 21 ans, Lunan)

Les enquêtés supportent d'autant moins ce stigmatisme qu'ils cherchent, souvent péniblement, à s'en extraire. « Cancre », « voyou », « gitan », « arabe », « jeune des quartiers »... toutes ces formes d'étiquetage, produites à travers le rapport aux autres et aux institutions, ont pu aussi bien être vécues par les parents des enquêtés. Avec une famille bien connue des services de police et des services judiciaires¹⁴⁸, dont sa mère, Salima vit depuis longtemps avec cette réputation familiale – pensant, déjà, aux conséquences que cela pourra(it) avoir sur sa fille :

On reste pas, comme on nous catalogue, petits délinquants toute notre vie quoi. [...] On est trop souvent jugé par les apparences. Justement. Par un dossier sur un bureau. Toute notre vie on va être catalogué de... de délinquant. C'est malheureux à dire hein, on peut s'faire contrôler demain, après-demain, ils ont juste à taper notre nom. Ils vont ressortir notre casier. On se fera cataloguer comme euh... voilà, si ma fille, un jour, on sait pas, elle se bat euh... en sortant du collège, on sait pas ça peut arriver, et c'est pas forcément elle qu'a cherché. Mais qu'en sortant son blaze, y a le nom de sa mère, et le l'nom d'son... bah voilà. [...] moi j'me suis vue dans le bureau, ils m'ont dit, une fois, ils m'ont dit 'd'façon, t'es une Dupont, tu finiras comme ton oncle'. Parce que moi, mon oncle, il a fait quinze ans de prison pour meurtre. Enfin... après, c'est pas ma vie à moi !

Et après ouais, des fois, tu t'faisais arrêter, t'entendais « t'façon, t'es qu'une petite bâtarde, t'es comme ton oncle, t'es qu'une petite bâtarde ». Des choses comme ça ! Ils parlent mal ! Faut pas croire mais il ils parlent mal. Quand ils nous attrapent, des fois mais... moi ils m'ont mis la misère !

(Salima, 21 ans, Lunan)

Émanant de plusieurs corps institutionnels (judiciaire, médical, scolaire, etc.), l'étiquetage stigmatisant perdure, pour une bonne partie des enquêtés, dans le temps – même après avoir abandonné leurs pratiques délinquantes. Portant les traces de leur passé délictuel et de celui de leur entourage proche, cette étiquette de « déviant » disparaît difficilement – particulièrement pour ceux dont l'histoire institutionnelle implique leur entourage et se compose de longues périodes d'institutionnalisation.

L'institution judiciaire, « ça sert à rien » : résister, se méfier, (dis)simuler

¹⁴⁸ Plusieurs professionnels de la PJJ m'ont, en effet, parlé du lourd parcours pénal de sa mère.

« Nous » et l'(les) institution(s) : des relations inégales

Il a fallu attendre plus d'une heure avant que Joseph (24 ans, alentours de Montclar) me rejoigne. Sa compagne, Angelina, dormait ; elle avait oublié le rendez-vous que nous avions pris ensemble. Lui laissant le temps de se préparer, je reviens chez eux près d'une heure plus tard : durant ce laps de temps, j'échange avec l'employée de mairie présente sur cette aire d'accueil des gens du voyage. À mon retour, Angelina m'explique, avec embarras, que Joseph ne veut finalement plus faire l'entretien. Joseph a honte : il « n'arrive pas à bien parler », confie Angelina. Mais après quelques minutes d'attente et de négociation, Joseph rejoint finalement la caravane et accepte de me parler. Il explique :

Je vais aller dans le tribunal, je vais vous voir vous, vos copines, beaucoup de gens qui sont juges, moi, je vais pas être là, je vais pas m'amuser à vous parler, vous dire ce que j'ai à, quoi, à cœur, en tête, moi je me trouve inutile, là, alors par rapport à ça, je serai bloqué. [...] Quand je connais pas bien les gens, je sais pas trop quoi leur dire au début, c'est pas facile, quoi. Mais je pensais à une dame plus âgée quoi ! Pas méchamment (*rires*). La plupart du temps, c'est des gens euh... des... bourgeoises, hein ! En parlant gentiment. C'est des dames, tu sais pas quoi leur dire. Ça m'a pas dérangé, mais voilà...

(Joseph, 24 ans, alentours de Montclar)

M'associant au corps des juges, Joseph s'attendait à revivre le même malaise que lorsqu'il allait au tribunal – malaise qu'il explique par une certaine distance sociale entre lui et les juges, faisant souvent partie de la « bourgeoisie ». Qu'il soit judiciaire, médical ou autre, le contexte institutionnel produit inévitablement des rapports de domination – entre les professionnels d'une part, et entre ces professionnels et le public « bénéficiaire » d'autre part. Ces rapports inégaux rappellent là les *rencontres structurellement asymétriques* observées par Didier Demazière (1995) dans les agences nationales pour l'emploi (ANPE) – et plus récemment par Vincent Dubois (2015) aux guichets des Caisses d'allocations familiales. Ce dernier écrit à ce sujet : *Loin de la vision enchantée de la relation administrative comme dialogue à forces égales en vue de la résolution conjointe d'un problème, la rencontre bureaucratique est, tout particulièrement dans les administrations du secteur social, « structurellement asymétrique ». Placés en situation de demandeurs, surtout s'ils sont pauvres et dépendants des prestations versées par l'organisme auquel ils se rendent, les visiteurs subissent un traitement administratif sur lequel ils n'ont guère de prise. Le guichetier qui leur « rend service » à quant à lui – presque – toujours le dernier mot, et ce d'autant plus qu'il détient un savoir facilement opposable à l'incompétence de ceux qu'il reçoit. Pour les fractions les plus démunies de l'espace social fortement représentées au guichet des Caisses d'allocations familiales, se rendre dans cette institution c'est alors aussi se rendre à elle, s'en remettre pour ses propres problèmes aux « solutions » que proposent ses agents* (Dubois, 2015, p. 116).

Les rapports de domination produits par l'institution judiciaire (et bien plus prononcés avec les juges), (re)placent les (ex-)justiciables dans un rôle de « subalterne », *via* leur étiquette de « coupables » et « délinquants » – comme le soulève, ici, Abdel (18 ans, Barranville).

[En parlant d'une juge pour enfants] C'est une femme jeune, vieille un peu, pas vieille qu'a la cinquantaine. Ben, j'sais pas, elle me criait dessus, elle me laissait la parole, une fois j'parlais un tout petit peu bien, j'essayais de me défendre à mon âge, j'essayais de me défendre en parlant, « pam », elle me cassait, elle commençait à reparler elle, elle me rabaisait, après ensuite, je pouvais, j'voulais juste parler... « bam ».

Et qu'est-ce que tu ressentais par rapport à ça quand tu sortais ou même pendant les audiences ?

J'étais... j'sais pas... j'étais jeune, j'étais énervé.

(Abdel, 18 ans, Barranville)

Comme Joseph, quelques enquêtés rejouent manifestement ce rôle lors des entretiens – en m'appelant « madame », en me vouvoyant¹⁴⁹. Ces rapports de domination qui se jouent au sein de l'institution se sont avérés d'autant plus forts que les enquêtés appartenaient essentiellement, au moment de leur(s) condamnation(s), à des classes sociales et d'âge subalternes (de milieux populaires et jeunes). Dans plusieurs cas de figures, l'apprentissage de la subordination est passé par des violences institutionnelles : insultes, mépris de la part d'acteurs institutionnels, maltraitance dans des familles d'accueil, etc. Psychologiques ou physiques, elles sont parfois cachées, et mises sous silence.

Si les enquêtés font ainsi souvent l'expérience de la « subalternité » au sein des institutions (y compris judiciaire), peu, si ce n'est aucun, d'entre eux acceptent entièrement ces relations *asymétriques*. Dès l'adolescence, ils l'expriment avant tout par leur rejet du système judiciaire et des institutions – qui a pu contribuer aux pratiques déviantes :

Ça m'a un peu dégoûté, un peu... surpris, fin... non, j'trouve que le système pénal, judiciaire, protection de la jeunesse et tout, c'est mal fait. [...]

Et y a des exemples concrets qui t'ont dégoûté ?

Rien que le fait qu'ils ont changé plusieurs fois d'éducateurs alors qu'on te dit euh... 'faut que tu sois suivi, nani, nana'. On te dit des choses qu'ils respectent pas derrière. 'Fin que... que... et après, nous, les gens, ils sont punis et les gens qui... eux sont dans la loi, font la loi, ils sont jamais punis. Fin tu vois... 'fin... non, j'trouve que c'est hyper mal fait. Et j'comprends que d'un côté, j'comprends que ça peut encourager certains gens à continuer aussi, tu vois. Y en a, ça les arrête pas. Ils sont tellement dégoûtés que... ils se disent euh... j'vais plus loin et ça changera rien.

(Joris, 19 ans, Lunan)

Au cours de leurs expériences institutionnelles, les enquêtés acquièrent plusieurs façons de *faire avec* ces rapports inégaux : en y résistant, en se méfiant, ou en se dissimulant.

Des silences et des violences : des formes de résistance et de révolte

Au moment de leurs périodes de déviance, les enquêtés ont mis, régulièrement, à distance les institutions normées, dont l'institution judiciaire. Ils les situaient toutes à la périphérie de leur « délire » entre pairs. Prenant l'exemple de l'entretien qu'il accepte pour cette recherche, Guillaume explique les raisons qui ont pu le conduire à manquer ses rendez-vous judiciaires :

Soit j'aurais pu vous dire directement 'non'. Ou soit j'aurais pu vous dire 'ouais, à quelle heure, nanani' parce que là j'aurais été... dans... en...

[Sa mère] : Ça sert !

Vu que je parle avec vous, nanani. J'aurais dit 'ok et tout, ouais'. Mais quand ça aurait été l'heure, j'aurais été dehors. Parce que 18h30, franchement... la vérité, j'pense. J'aurais été dehors. J'aurais été en train de... d'être avec mes potes et tout, nanani. J'aurais parlé et tout avec mes potes. J'aurais dit 'pfou, faut qu'j'rentre chez moi parce qu'y a une dame qui va venir me parler pour les trucs d'avant et tout' alors que tout de suite j'suis dans l'ambiance, on est en train de rigoler, j'suis dans mon ambiance. J'aurais fait mode avion direct. Silencieux, nanani. En mode euh... t'sais le gars qui sait plus quoi faire d'sa

¹⁴⁹ Il était proposé, à chaque entretien, que l'on se tutoie mutuellement.

vie quoi. Il est tout, tout pas bien et tout. Mode avion, hop. Et j'repars dans mon délire.

Voilà, et on oublie.

Et j'réactive mon truc dans... 20 minutes à peu près. Mais... appel de ma mère. Euh... appel de vous. Hop. Nanani. Et voilà. Et vous, vous êtes dégoûtée, vous avez fait votre... vous êtes venue, vous avez voulu faire votre truc parce que ça va vous servir et le jeune, en vrai, il s'en pète, mais d'une force ! Il s'en fout ! Il a même pas... j'vais vous dire, on n'a même pas... parce que j'peux parler, parce que je sais (*rire*), on n'a pas même pas...

Mauvaise conscience (*rire*).

On n'a même pas mauvaise conscience. Pour vous. La vérité. C'est... on... t'es dans ton délire. Tu sortiras pas de ton délire. C'est mieux d'être dehors.

(Guillaume, 19 ans, alentours de Montclar)

À travers cette notion de « délire », Guillaume rappelle comment la socialisation de rue, entre pairs, a représenté, pour lui, une « bulle » socialisatrice rassurante, dans laquelle il se sentait « mieux » que dans toute autre institution. Dans cet état d'esprit, une bonne partie des enquêtés évitaient, dès que possible, l'institution judiciaire ou s'y opposaient. Leurs formes de résistance étaient de deux ordres : silencieuses ou manifestes. Dans le premier cas, elles consistaient soit à manquer les rendez-vous (par exemple, dans le cadre de suivis en milieu ouvert), soit à y aller en restant les plus silencieux possible – comme l'explique Antoine :

Ce genre d'éducatrice, vous savez euh... des mecs comme moi, elle va me donner un rendez-vous, elle va m'attendre un moment, hein ! Vous savez, j'ai... c'est, c'est... déjà on a eu du mal à... à prendre contact. Déjà. Parce que bah, ça m'intéressait pas. J'savais que c'était une éducatrice, elle allait m'souler tous les jours, qu'elle allait m'prendre la tête pour euh... pour essayer d'me remettre sur le droit chemin. Après... aujourd'hui, j'me dis que c'était sûrement pour mon bien qu'elle faisait ça mais... mais moi avec la... Dans ma tête, c'était pas cette mentalité qu'j'avais donc euh... pfou... j'en avais rien à faire. Elle pouvait dire c'qu'elle veut, elle pouvait dire c'qu'elle voulait euh... elle me donnait ses rendez-vous, j'y allais... elle me donnait des rendez-vous, j'y allais pas. Ça changeait rien pour moi quoi. Et euh... bah j'crois d'ailleurs qu'on a coupé les... on a coupé contact comme ça, hein, euh... on... en plus m'intéressant à... parce qu'il y a rien qui a abouti avec elle. Et je sais même pas... ouais, y a rien eu d'abouti avec elle. [...]

Tu la voyais rarement ?

Ah bah, normalement si vous voulez, c'était une fois... tous les mercredis à six heures j'devais la voir. Une fois par semaine quoi. Mais bon, moi, d'une fois par semaine, c'est passé à une fois par mois et encore euh... c'était... c'était... j'y vais, j'la laisse parler mais... j'ignorais complet, j'ressortais du bureau, c'était comme si elle m'avait rien dit donc euh... ça avançait à rien quoi. Ça avançait strictement à rien, c'était qu'du temps d'perdu bah pour moi et pour elle. Surtout pour elle. Elle venait perdre du temps avec moi alors que... j'voulais même pas me dire 'allez fais un effort' ou... moi dans mon cerveau, c'était... 'fais le con et pense pas à autre chose quoi. Va te trouver des sous, va te chercher un bout d'shit, va t'poser et... ', pff, voilà.

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Dans le second cas, il s'agissait plutôt d'exprimer leur colère (voire leur « haine » comme le définit, ci-dessous, Saël) en se confrontant à l'institution – par le biais de violences verbales ou physiques envers les acteurs institutionnels, ou(et) de dégradations au sein des structures.

J'avais un traitement mais... ça m'faisait rien. J'pétais les plombs ! J'm'énervais contre tout le monde. Et... combien de fois ils ont appelé les flics, et même avec les flics, j'me suis battu parce que... j'sais pas. J'avais une haine de... de... de psychopathe quoi. J'pouvais être violent mais... d'une force que... y avait même des

éducateurs qui pouvaient pas m'approcher tellement qu'ils... j'leur en voulais quoi !
J'leur en voulais et...

Tu leur en voulais de quoi ?

Parce que euh... j'comprenais pas pourquoi j'étais placé quoi. J'comprenais pas. J'dis 'moi j'veux retourner chez mes parents' alors que... et... en fait, c'était par rapport à ma grosse connerie, j'avais pas trop compris c'était quoi un centre d'éducation fermé, que c'était une alternative à la prison, que je risquais de... finir en prison par rapport à ça. Donc ouais, j'avais pas réfléchi quoi. Du coup... y avait des éducateurs, y en a qui me manquaient de respect. Y en a qui me disaient 't'es un branleur, tu fais rien d'ta vie, na na na'. Et... ça m'faisait péter les plombs, on en arrivait même à... des menaces de mort quoi. Y a un éducateur qui a porté plainte contre moi juste pour menace de mort. Il a touché 1500 euros.

(Saël, 19 ans, Lunan)

L'incompréhension des décisions judiciaires, le sentiment et les expériences d'injustice, de mépris et de manque de respect au sein des sphères judiciaires viennent souvent s'ajouter aux expériences de subalternité vécues dans d'autres institutions (au sens large). Cette combinaison d'épisodes institutionnels attise une révolte, parfois longue et difficile à apaiser.

En détention, j'me suis dit 'j'vais me révolter et ça va mal finir'. Et j'me suis dit 'mais c'est eux qui vont gagner'. Le juge, il signe un papier, tu vas en taule, il s'en tape lui ! Le soir, il est chez lui ! Lui, il s'en bat les, excuse-moi du terme, mais lui il s'en fout. Lui, il signe le papier, le mandat de dépôt, le soir, il va jouer au golf, il va voir sa femme et puis voilà. Donc euh... et après, j'me disais 'mais non, ça sert à rien qu'tu fasses des conneries', et puis le lendemain 'mais si, j'vais les défoncer quand j'vais sortir et j'vais faire ça, et ça'. Et non, et après, j'me remettait en question. Et... parce qu'au bout d'un moment, on arrive à une révolte, on s'dit merde, j'ai un enfant, j'ai tout, on veut pas m'faire sortir, alors qu'on fait sortir des mecs qui violent, des mecs qui ont gâché la vie de certaines personnes, on les fait sortir et moi qu'ai un enfant, qu'ai... qui prouve que j'veux me réinsérer, on veut pas m'faire sortir. Donc j'ai eu des révoltes par moment.

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Se méfier, ou la « peur de s'accrocher » et de se confier

À l'adolescence, une méfiance s'installe envers les institutions judiciaires et policières – au fur et à mesure des mauvaises expériences institutionnelles vécues par les enquêtés, et partagées par leurs pairs. Cette méfiance se traduit de deux façons : par une « peur de s'accrocher » aux acteurs institutionnels ; et par une incertitude de pouvoir, un jour, se confier à ces institutions en tant que victimes.

Walter est l'un de ceux qui a connu une longue trajectoire institutionnelle. Placé de ses trois ans à ses dix-huit ans, il a d'abord vécu dans deux familles d'accueil : la première étant maltraitante (« on nous mettait des coups, c'est parti au tribunal », dit-il), il est accueilli dans une seconde famille de ses cinq ans à ses seize ans. À partir de là, il enchaîne, pendant deux ans, les lieux de vie et les foyers, avec un passage de six mois en CER. Resté dix années dans une famille d'accueil, une année ou quelques mois dans des structures collectives, Walter n'a gardé, à chaque fois, que peu (voire aucun) contact :

J'ai gardé contact avec eux [la seconde famille d'accueil] mais vite fait. Après... j'sais pas, j'ai zappé. Parce que... j'habite loin ça m'faisait mal de plus avoir d'nouvelles et tout. Du coup j'ai préféré couper les ponts. Des fois ça fait mal aux gens mais. C'est mieux des fois aussi. [...] Non j'ai plus d'contact. J'ai... j'aime pas m'attacher. Après

ça fait mal. Du coup, j'prends... à chaque fois qu'j'passais dans une famille d'accueil ou un foyer, j'gardais contact avec personne. Bah avec certains jeunes parce que... tu crées des liens avec les gens. Mais après, niveau éducateur. Non. Ça m'intéressait pas. Après voilà. Chacun a sa manière d' penser. Moi j'étais comme ça.

(Walter, 24 ans, Montclar)

Passant une bonne partie de leur vie dans des structures qu'ils savaient provisoires, et voyant se succéder de multiples acteurs institutionnels, les enquêtés prennent l'habitude, dans leur récit et dans leur trajectoire, de se mettre à distance des institutions et de ne pas « s'attacher » aux acteurs :

Mais c'est pareil, les éducateurs, j'en ai eu au moins cinq ou six différents. Ça, ça m'aidait pas non plus. Dès qu'y'en avait un, il se barrait ou... j'le voyais plus, il se barrait ou il avait d'autre chose à faire. Ça m'aidait pas non plus quoi. J'voyais des nouvelles gueules à chaque fois [...].

(Smaël, 20 ans, alentours de Lunan)

T'as peur en fait. T'as peur de... de t'accrocher à... à une personne parce que... après tu vis avec elle. H-24. Tu vas à l'école, tu la vois, tu rentres le, voilà. Le lendemain, tu, tu retournes, tu vois les mêmes gens. Ils savent les $\frac{3}{4}$ de ta vie. Euh... tu manges avec, enfin tu vis avec ces gens-là la journée donc ils font partie d'ta vie en fait. Et euh... que du jour au lendemain, on t'les enlève, on t'les prend, on t'les déplace. À la finale, nous enfants qu'on est hein, moi j'parle à... ouais, tu peux pas. À la finale, on n'a plus confiance en personne. Et c'est pour ça qu'on... qu'on catalogue un peu tous les éducateurs et qu'on a peur en fait nous de s'attacher à un éducateur. Peur de... qui s'en va. Peur que... ouais qu'il nous laisse en fait. Parce qu'on se sent abandonné hein !

(Salima, 21 ans, Lunan)

Alors que Salima et d'autres enquêtés (sur-)institutionnalisés entretenaient des relations familiales extrêmement friables, ils ont souffert du caractère temporaire de ces attachements institutionnels. Ils ont alors usé de stratégies pour les éviter. Malgré cela, ce détachement est difficile – si ce n'est impossible – pour les enquêtés qui, lors des entretiens, avaient passé la majeure partie de leur vie dans des institutions. Éloignés de leur cercle familial, ils ont en effet partagé tout leur quotidien avec des éducateurs et les professionnels qui exercent dans ces lieux de vie.

J'y suis retourné [dans son ancien foyer] après euh... parce que... j'aime bien repasser derrière mon passé. Enfin... c'est toujours des bons souvenirs même si c'est des mauvais passages dans votre vie, ça reste des endroits où on a quand même vécu toute notre jeunesse donc on est obligé de vouloir y retourner, de voir...

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

La méfiance passe aussi par l'hésitation, le refus ou la crainte de se confier aux institutions ; notamment lorsqu'il s'agissait de dénoncer des violences que les enquêtés ont subies au sein de cercles proches (famille, pairs, voisinage, famille d'accueil). Plusieurs explications sont soulevées par les enquêtés : une sorte de « culture anti-institutionnelle », la peur des représailles, mais aussi la crainte de ne pas être entendu et défendu comme victime.

Ouais, la justice, la justice, c'est bien beau mais quand on a des ennuis, j'peux vous dire que la justice, ils sont pas là. Ça c'est sûr. J'peux vous le dire, ça c'est sûr et certain (*petit rire*). Et je sais de quoi j'parle parce que... dans ma cité, j'ai... tous les coups durs que j'ai connus, en fait je... je sais que... la justice, elle a jamais été là pour moi.

Chapitre 3 : à la périphérie de la rue

Est-ce que toi, tu es déjà allé porter plainte ?

J'avais aller porter plainte. Si c'est pas lui, c'est quelqu'un d'autre. Ils vont attraper tous les gens pour moi ? J'sais pas quoi... j'habite là. La justice, c'est pas pour moi. J'aurais pu aller porter plainte mais quoi... qu'un autre jour, ils attrapent mon p'tit frère ou ma p'tite sœur ou ma mère. Quoi que ce soit qui peut se passer, la justice va pas faire grand-chose parce que... elle va pas savoir forcément c'est qui. Ou... bref. J'avais un raisonnement où j'pouvais pas faire confiance à la justice. J'pouvais pas me confier à... j'pouvais pas euh... j'pouvais pas. J'pouvais pas avoir confiance en eux, tout simplement.

(Koffi, 24 ans, alentours de Barranville)

Presque tous les (ex-)condamnés rencontrés ont, en effet, été victimes de violences – liées ou non à leurs pratiques délinquantes. Dans la cité, Koffi se faisait régulièrement racketter par un « grand » – en plus de s'être fait tabasser plusieurs fois en lien avec des trafics de stupéfiants dans lesquels il était impliqué. Julie (25 ans, Lunan) se souvient, elle aussi, des « grands » de son quartier qui la frappaient, et des attouchements répétitifs de son beau-père – que sa mère ne voulait pas croire, explique-t-elle. En cela, les violences entre pairs s'ajoutent souvent à des violences vécues au sein de la famille (physiques, sexuelles, psychologiques), y compris au sein des familles d'accueil :

J'ai fait tout mon CM1 jusqu'en troisième, j'ai fait ça en famille d'accueil. Donc j'ai trimé...

La même famille d'accueil ?

Oui. La même. Ouais. J'ai trimé... j'ai pris des coups d'poings dans la tête euh...

Comment ça tu as pris des coups d'poing dans la tête ?

Bah... ouais. Tu prenais facilement des jetons et tout ça quoi.

C'était elle qui te...

Ouais, bah ouais ! Bah elle ou lui quoi. Parce que y avait aussi le... le grand-père, hein ! Ouais... 'Vas-y fais le jardin !', c'est eux qui m'ont niqué l'dos, hein. Donc euh... comme ça, dans tous les rangs à ramasser les haricots verts pendant j'sais pas combien d'temps. Maintenant j'ai mal au dos ! Comme là aujourd'hui. Donc j'ai fait ça chez eux. Et ouais, c'était une famille d'accueil pourrie, t'avais pas l'droit d'sortir, tu t'changeais pas comme tu voulais, tu t'habillais pas euh... tu t'coiffais pas comme tu voulais et tout. Ouais... t'allais pas voir tes copains...

[...]

T'as plus du tout de contact avec eux ?

Ah non, non, non, du tout. Ah non, j'leur rendrais leurs coups qu'ils m'ont donnés, hein. C'est... [Coupure] dès qu'il demandait quelque chose, c'était oui, moi j'demandais, c'était non. Bah il demandait quelque chose 'oui', et moi j'demandais 'non'. 'T'as pas la rage toi ?', l'autre il fait, toi t'as pas l'droit (*rires*). L'autre, il bouffe sa banane de travers, moi j'fais pareil pour rigoler, bam, tu prends une tartine et l'autre il rigole et tout.

Et t'avais pas un éducateur qui te suivait euh...

Ouais, bah oui ! Mais devant les éducateurs, bah... elle faisait bien quoi. Et moi j'fermais ma gueule quoi. [...]

Donc là tu commençais à faire quelques conneries.

Bah ouais, là, j'partais. C'étaient que des fugues quoi. J'partais euh... bah comme j'voulais quoi. Et elle me déclarait en fugue à chaque fois quoi. J'partais à Lunan dans l'après-midi, j'arrivais à minuit mais c'est pas grave.

(Tedy, 26 ans, alentours de Lunan)

Dès leur enfance, plusieurs enquêtés ont appris à garder le silence – silence qui a cultivé, parfois, des désirs de vengeance. Si, aujourd'hui, Tedy rendrait aux membres de son ancienne

famille d'accueil les « coups » qu'il a reçus, Walter (24 ans, Montclar) a ruminé pendant plusieurs années une histoire qu'il ne souhaite pas raconter lors de l'entretien.

J'ai voulu flinguer un gars en fait. Pour une histoire. Après j'ai demandé à partir parce que si j'étais resté là j'aurais pris 20 ans d'ma vie en prison pour...

A l'école ou ailleurs ?

Non, ailleurs. J'aurais pris vingt ans de ma vie pour... un bâtard ! Enfin bref, ça c'est une longue histoire aussi.

C'est une histoire qui t'a marquée ?

Ouais, ça j'en parlerai pas ça.

Ok, y a pas de problème.

En fait, j'ai pensé, pendant des années j voulais tuer cette personne. J'arrivais pas à passer au-dessus, j'tournais en rond, j'arrivais pas à avancer dans ma vie. J'ai passé au-dessus. Parce que j'ai appris certaines choses et voilà. Il est en fauteuil roulant, il a plus d'jambes. Et voilà, c'est tout. Tu payes un jour ou l'autre. Après j'vais pas dire qu'c'est moi qui lui ai fait ça mais voilà un jour ou l'autre. C'est l' destin.

(Walter, 24 ans, Montclar)

Encore aujourd'hui, les (ex-)condamnés cherchent à oublier et à « encaisser » certains événements traumatisants – plus qu'à les dénoncer, les raconter et les exposer au sein des institutions. Il est sans compter que les démarches judiciaires pour défendre ses droits mobilisent des ressources (notamment financières) qu'ils n'avaient, ou n'ont, pas forcément (Fischer et Spire, 2009).

(Dis)simuler, ou porter le « masque » institutionnel

Nourri par la méfiance envers les institutions normées, un « masque » institutionnel est porté par les enquêtés – de temps à autre de leurs prises en charge. « Mon masque, c'est pour les institutions », conclut Brice lors de l'entretien.

Il y a eu des expertises psychologiques qui se sont mises en place avant. Et du coup, y a plus eu ça à traiter avant. Et après un suivi...

Tu as eu beaucoup d'expertises ?

Une expertise psychologique, psychiatrique. *(Silence)*

Comment tu l'as vécu ça ?

Je le voyais plus comme un moment où j'allais devoir... porter un masque.

(Brice, 23 ans, alentours de Lunan)

Durant certains entretiens institutionnels, Brice se sentait « jugé », plus qu'accompagné. Il a fallu du temps et une psychologue compréhensive¹⁵⁰ pour qu'il commence à se livrer. Cette crainte du jugement était, aussi, partagée par les parents de Brice – son père ayant été absent de rendez-vous institutionnels.

Je sais plus si il [éducateur de milieu ouvert] est allé voir mon père. Je crois qu'il a vu que ma mère *(silence)*.

Parce que... ton père voulait pas ?

Mh... oui, je pense qu'il voulait pas, hein. Si il a pas été le voir, c'est qu'il voulait pas.

T'avais parlé avec tes parents de ce qu'il se passait avec l'éducateur ?

Oui, bah... *(Ravale sa salive)* c'est vrai que j'en avais pas un... très bon avis à c'moment-là donc euh... j leur disais plutôt que c'était quelqu'un que j'devais voir, quelqu'un qui voulait creuser les choses. Bah eux aussi, ils voyaient ça sous le mauvais œil. Voilà.

¹⁵⁰ Nous reviendrons sur ce point dans la seconde partie de ce chapitre.

Chapitre 3 : à la périphérie de la rue

Quelqu'un qui voulait remuer une affaire assez houleuse chez nous quoi.

C'est ainsi le fait de devoir raconter leur vie, leur intimité dans un tel cadre judiciaire et institutionnel qui inquiétait les enquêtés, et parfois leur famille : que vont-ils faire de ces informations ? Comment vont-ils les utiliser ? Que vont-ils penser d'eux ? Renvoyant inévitablement aux pratiques délinquantes des individus et à leur jugement, le cadre judiciaire a pu renforcer ces inquiétudes. En cela, les enquêtés gardaient souvent à l'esprit que tous les professionnels (dont ceux de la PJJ) pouvaient rapporter leurs dires au juge – et, de fait, avoir des conséquences sur leur vie et leur trajectoire institutionnelle.

Tu peux pas tout dire à un éducateur ! C'est pas possible. C'est impossible. T'auras peur de c'qui va s'passer derrière tu vois. Alors qu'un gars du quartier, ou quelqu'un ou n'importe. Tu peux dire tout c'que tu veux tu vois. Un éduc, tu lui dis, voilà ! Tu lui dis les bases. Voilà. Comme partout, c'est l'système.

(Madjid, 20 ans, Montclar)

Porter le masque institutionnel consiste donc à tenir le discours que l'institution souhaite entendre : donner les « bases » comme l'explique, plus haut, Madjid. Si les enquêtés se donnaient une certaine marge de manœuvre selon leurs interlocuteurs (faisant « tomber » le masque avec quelques acteurs institutionnels), ils avaient, à l'époque de leurs condamnations, leur discours bien rôdé : il s'agissait généralement d'exprimer leur volonté d'arrêter leurs pratiques délinquantes et de s'insérer – le plus souvent, à cet âge, par l'entrée dans une formation. D'un acteur institutionnel à l'autre, les enquêtés ont pris, ainsi, l'habitude de porter ce masque et de tenir ce discours : « faut rentrer dans le rang un jour ou l'autre », dit Patrick (30 ans, Montclar).

Extrait du récit de Smaël (20 ans, alentours de Lunan)

À chaque fois, tu te faisais virer pour...

Euh...violences...j'faisais n'importe quoi, j'étais vraiment instable. Et fou. J'étais dans...fin j'me verrais comme j'étais avant tout de suite maintenant, j'me mettrais des gifles en fait. J'étais tellement ingrat euh...méchant gratuitement. Vraiment mauvais. Mauvais.

Qu'est-ce que tu ressentais...est-ce que tu te souviens de ce que tu ressentais quand tu étais...

J'pense que j'avais un...j'devais pas être hyper bien dans ma peau déjà. J'pense que j'avais un surplus d'orgueil mais vraiment euh...pharaonique. Vraiment pharaonique. J'me souviens vraiment...alors que j'étais, j'étais...petit, maigrichon. J'avais vraiment un surplus d'orgueil. Et j'me prenais pour un...pour une demi-divinité, j'sais pas trop. Et forcément, ça a marché. On m'a respecté entre guillemets, les gens m'faisaient pas chier quoi. Mais c'était...c'était complètement ridicule. Mais ouais, j'pense qu'y avait un surplus d'orgueil avec un...peut-être un mal-être.

Que tu...

Non, qui s'est...qui s'est assoupi. Depuis que j'me suis mis dans la religion en fait. Ça s'est envolé. Pour qui, pourquoi, je sais pas. J'ai jamais trop réussi à savoir c'que c'est, pourtant, avec la justice, on m'a donné des...psys et des psychiatres à aller voir. J'étais obligé en fait. *(Silence)* Même eux, ils me trouvaient 10 000 raisons, 10000 trucs. J'savais très bien qu'c'était pas ça quoi. C'était plus profond en fait. Et puis...j'm'ouvrais pas forcément aussi quoi. Ils trouvaient pas...tout c'qu'ils trouvaient à m'faire, c'était donner des médicaments qu'ils me forçaient à prendre...parce que soit disant j'étais dépressif. Donc au début pour faire plaisir à mes parents, j'ai commencé à les prendre. Quand j'me suis rendu compte que j'devenais un légume. Mais vraiment. Un légume. C'étaient des trucs hyper...Déjà, j'étais mineur. Ils avaient pas le droit de me donner des médicaments qui étaient interdits aux mineurs. Des trucs genre Tercian, j'sais pas comment ça s'appelle. Et euh...j'te jure. Un légume. Même mes potes, même mes frères m'ont dit 'mais tu fais quoi, qu'est-ce qu'il t'arrive en ce moment ?'. Ils me reconnaissaient même pas tellement j'étais euh...et puis lavage de cerveau quoi. Je sentais mon cerveau faire 'vroum', à chaque fois que je prenais un truc ça me...fin pareil, c'est...glauque en fait. Carrément glauque. Vraiment glauque. En plus de ça, à l'époque, je fumais. Donc le médicament plus la fumette, des fois j'suis parti dans des bad euh...hallucinants.

Tu te rappelles de moments comme ça ?

Ouais, justement, ça me rappelle pleins de souvenirs là. J'en parle jamais en fait donc du coup...ça me fait bizarre.

Quoi comme souvenirs par exemple ?

Des bons comme des mauvais mais...j'ai pleins de trucs qui me tournent en...c'est marrant *(rire)*. Fin bon, j'en parle vraiment jamais donc c'est pour ça que...

Du coup, ça c'était quand ce traitement ? ça a duré combien de temps ?

Ça a duré...c'était...à mes 15 ans. Entre mes 15 et 16 ans je crois. *(Silence)*

Et ça a duré longtemps ?

Ça a duré...un bon mois j'pense. Avant que vraiment je dise 'stop' et que...je...pète les plombs.

Et tes parents, qu'est-ce qu'ils en pensaient de ce traitement ?

Bah ils [inaudible] donc ils...me faisaient même plus confiance. Donc j'avais beau leur dire que le traitement me faisait rien à part me défoncer et me laver le cerveau, ils me croyaient pas. Ils me faisaient pas confiance. Ils me disaient 'mais si, mais si, ça va t'faire du bien'. Fin ils prenaient même pas en compte ce que je disais. Pour eux c'était du vent c'que je disais. Tellement j'les ai pris pour des cons. Ils ont fait confiance aux médecins. Alors qu'en fin de compte, les médecins étaient juste en train de me...en fait, les médecins nous prennent pour [inaudible].

Au-delà de l'institution : interactions entre acteurs judiciaires et condamnés

Une histoire de « rencontres » inattendues

À la question « *Tu te rappelles des éducateurs ou éducatrices... ?* », Sevan (26 ans, alentours de Lunan) dit ne plus trop se rappeler de « ça ». C'est, d'ailleurs, le seul moment de l'entretien où il évoque la PJJ. Paul (26 ans, Lunan), lui, se souvient vaguement de Corinne, l'éducatrice de milieu ouvert : « bah franchement, j'm'en rappelle euh... je sais qu'elle est... j'la trouvais belle. J'm'en rappelle de ça. C'est une brune je crois. » Pourtant, Corinne, que j'avais rencontrée dans les locaux de la PJJ, pensait qu'il se rappellerait d'elle.

Si la mise à distance de l'institution judiciaire et d'un passé institutionnalisé passe, entre autres, par l'oubli de ses acteurs, certains professionnels ont marqué les esprits et les trajectoires des enquêtés. Smaël (20 ans, alentours de Lunan) se souvient du meilleur comme du pire : Cécile, une éducatrice « trop gentille » qui « aimait son métier » – bien différente de la précédente qui, avec « son air hautain », le « prenait vraiment pour de la merde ». De ces deux relations opposées, la première a été, sans grand étonnement, celle qui a le plus soutenu la trajectoire de sortie de délinquance de Smaël ; la seconde a, au contraire, (r)enfermé l'enquêté dans sa colère et sa violence. En général, ce sont ces « rencontres », chargés affectivement, que les enquêtés se remémorent – leur octroyant, ainsi, une place privilégiée et inhabituelle dans leur trajectoire de désengagement délinquant.

Des rendez-vous judiciaires aux relations d'aide désinstitutionnalisées

Jason a mis du temps à accepter l'accompagnement de Medhi, un éducateur de milieu ouvert. Ce dernier a, en effet, essuyé plusieurs de ses absences avant de pouvoir le rencontrer, puis le suivre.

Donc tu y allais à chaque fois ?

Ouais, j'y allais. Non, au départ, j'y allais pas ! Au départ, j'y allais pas. Il a galéré pour m'voir Medhi. En fait, il a utilisé une ruse. Parce que... j'avais une conseillère d'orientation. J'aimais bien... aller la voir de temps en temps, on discutait bien et tout. Donc un jour, comme ça, j'appelle ma conseillère d'orientation. J'vais la voir et c'est qui que je vois ? Medhi ! (*Rires*) En fait, j'ai appelé ma conseillère d'orientation, ma conseillère d'orientation a appelé la PJJ et... j'vois, j'vais comme ça, tout content, voir ma conseillère d'orientation et j'vois qui ? J'vois Medhi (*rires*). Oh, j'étais mal ! Et ça faisait peut-être, comme ça. Et franchement, Medhi, il aurait pu faire une note au juge euh... 'ouais, le jeune, il vient jamais m'voir, ça sert à rien', mais franchement euh... il a pas fait de note, il a attendu, il a été patient. Et bah... au final, on s'est vu. Bah on s'est vu après la conseillère d'orientation. Parce qu'on s'voyait qu'au tribunal ! À chaque fois qu'on s'est vu, on s'voyait qu'au tribunal. Que pour des affaires. Mais on s'est jamais vu pour autre chose. Il commençait à craquer ! Il envoyait des lettres chez moi, j'étais pas. Et euh... il s'est déplacé chez moi, j'crois que j'étais même pas là ! Donc euh... on s'est vu euh... avec la conseillère d'orientation là. Et après, on a pris rendez-vous, et vas y après, ça s'est fait tout seul. Il me proposait plein... plein

d'activités tu vois. Il a cerné un peu comment j'étais. Et bon après, voilà, Medhi, il est très cool, il est très cool hein. Il est très très cool. Il a vu que... voilà, j'voulais changer. Il sait que... il savait comment me parler on va dire.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

Généralement méfiants à l'égard des institutions (y compris de l'institution judiciaire), nombre d'enquêtés ont mis à l'épreuve les éducateurs – à commencer par leurs absences aux rendez-vous donnés par ces professionnels de la PJJ. Investis dans leur « bulle » rassurante, entre pairs, les enquêtés considéraient, à l'époque du suivi, que l'institution judiciaire ne pouvait, *a priori*, pas les aider à sortir de leur « galère ». Elle représentait avant tout celle qui réprimait leurs actes délictuels, et qui pouvait briser et menacer leur équilibre (fragile) construit hors-les-institutions. Une bonne partie des enquêtés ont régulièrement tenté de l'éviter et de lui résister – individuellement ou collectivement en s'échangeant, entre pairs, les expériences judiciaires (acteurs rencontrés, peines encourues, etc.) et quelques « stratégies » d'esquive. Derrière les convocations judiciaires et les rendez-vous institutionnels manqués ou non, les enquêtés dissocient, quelques années après leurs suivis socio-judiciaires, deux types d'acteurs institutionnels : ceux qui, accrochés à leur « casquette judiciaire », ont gardé les (ex-)condamnés « à distance » ; et ceux qui les ont aidés en (dé)posant, parfois, leur casquette institutionnelle pour créer une « rencontre ».

Allure de « robot », « froid », ton « sec », coincé dans un « moule »... à travers ces qualificatifs, les enquêtés décrivent des relations de mise à distance où chacun se renfermait et se polarisait derrière son rôle social. Dans ce genre d'interactions, les condamnés avaient l'impression de n'être ni respectés, ni écoutés, ni être considérés de façon « humaine » par les éducateurs, et les acteurs institutionnels.

Qu'est-ce que tu en penses du travail d'éducateur ?

C'est super bien. Mais... faut pas le faire comme ça quoi. Si t'es là, t'es éducateur et qu'à la fin, ça te saoule, bah arrête ce métier t'sais.

Tu veux dire qu'il y a des éducateurs qui...

Non mais c'est des robots ! Les éducateurs, c'est des robots. Ah ouais, un truc de ouf, mais ça s'voyait. C'était des robots. [Inaudible] Si on fait c'métier, c'est pas pour... rien. C'est à des êtres humains que tu parles ! C'est pas... c'est une histoire... c'est, c'est...

(Madjid, 20 ans, Montclar)

Vécues comme « automatisées » et malveillantes, ces interactions de « mise à distance » ont pu plonger les enquêtés dans le silence et renforcer leurs pratiques déviantes. C'est ce qu'explique Smaël qui a été suivi, quelques temps, par une éducatrice qu'il range dans la catégorie des « connes » :

J'suis tombée sur une meuf juste avant, on s'est pris la tête mais... violent.

À Lunan ?

Ouais, ouais à Lunan. On s'est pris la tête violent parce qu'elle m'écoutait pas quand j'lui parlais. Elle m'écoutait pas quand j'lui parlais, elle était sur son téléphone, elle s'en battait. Royalement. Moi j'lui dis « mais t'es qui toi ? », elle me regarde, elle fait « comment ? », j'fais « mais si t'aimes pas ton métier, j't'ai rien demandé moi, trouve-moi quelqu'un d'autre. Trouve-moi un collègue à toi, débrouille-toi mais j'veux plus te voir toi ». J'l'ai carrément tutoyé, j'l'ai envoyé chier. C'était abuser. En fait, y a pleins de mini trucs, j'dis pas que c'est de la faute de tout le monde mais y a pleins de petits trucs qui m'aidaient pas du tout en fait. Des trucs par ci, par là qui... qui m'enfonçaient quoi. [...] Quand j'y allais [au rendez-vous], ça s'passait pas bien de

Chapitre 3 : à la périphérie de la rue

toute façon. Ça servait à rien. C'était tellement une grosse conne que j'aurais dit encore un mot de travers et... elle aurait dit à la juge que je prenais du... parce que [inaudible] j'aurais pris du ferme quoi. Mais elle méritait tellement des gifles putain. J'me souviens... comment décrire le personnage, vraiment euh... (*Silence*) T'sais avec un air hautain, tu sais, elle se prenait vraiment, elle me prenait vraiment pour de la merde quoi. T'sais, elle me regardait, elle me prenait vraiment pour de la merde. Comme si euh... elle valait 15 000 fois mieux avec sa grosse tête-là. Elle était laide comme un poux en plus, elle se prenait pour j'sais pas quoi.

(Smaël, 20 ans, alentours de Lunan)

Il se souvient de la colère qu'il avait ressentie contre cette éducatrice qui lui avait « manqué de respect » : il aurait pu « l'insulter » et « retourner une chaise » de son bureau. Quelques années après ce suivi, sa rancœur était encore palpable. Plus tard, Smaël a rencontré une autre éducatrice de la PJJ, Cécile – qu'il décrit comme aux antipodes de la précédente :

[...] quand j'suis tombée sur Cécile, j'étais trop heureux quoi. Trop gentille, trop... et puis de la gentillesse euh... fin de la pure gentillesse, c'était pas du... du forcé. J'voyais qu'elle aimait son métier. [...] Du coup, Cécile, j'ai kiffé parce qu'elle était grave euh... tu sentais qu'elle était sincère dans ses démarches, dans ses... dans ses paroles. J'voyais bien que... fin j'voyais bien qu'elle prenait pas... qu'elle prenait son taf quand même avec sérieux. Qu'elle aimait c'qu'elle faisait quoi. Et donc quand elle me parlait, quand elle parlait avec moi, elle m'écoutait VRAIMENT et... elle m'écoutait vraiment.

Il s'agit là d'une de ces « belles rencontres », comme les appelle Julie (25 ans, Lunan). Pour elle, comme pour Smaël, Jason et d'autres, quelques acteurs institutionnels ont marqué leurs esprits et leurs trajectoires de désengagement délinquant : si ces rencontres ont été, de toute évidence, singulières, elles ont toutes pris la forme de relations d'aide. Avec bienveillance et respect, à l'écoute, ces professionnels ont donné l'impression aux enquêtés qu'ils étaient sincèrement engagés et présents dans la durée. C'est peut-être ce qu'appréciait Jason chez Medhi, l'éducateur de milieu ouvert : sa patience, et sa ténacité à le « rencontrer ». Tel un effet miroir, les enquêtés acceptaient de « faire tomber » le masque institutionnel dès lors que les acteurs judiciaires s'engageaient dans leur suivi – prenant, eux aussi, le risque d'ôter leur casquette institutionnelle.

C'était très dur de... de m'lâcher de Corinne Lemaire.

Ah ouais ?

Ouais, c'était dur. (*Silence*) Bah oui parce que, elle m'aidait euh... dès qu'ça allait pas, j'appelais euh... voilà euh... c'était dur, c'était dur.

Tu la voyais régulièrement ?

Euh... je sais plus. Franchement, je sais plus. J'pense que oui. Mais je serais incapable de te dire c'était tous les combien j'avais rendez-vous avec elle. Bon des fois, j'suppose que des fois, j'allais pas à ses rendez-vous. J'pense. Je... je pense (sourire). J'y allais des fois avec mes copines aussi. J'pensais à ça la dernière fois. J'dis « oh la la la, mais quand elle devait m'voir venir dans le bureau, elle devait se dire 'non mais elle est malade elle' » (rire). J'le referais pas aujourd'hui, hein ! Ouais. Mais c'était...

(Julie, 25 ans, Lunan)

Julie n'allait pas toujours aux rendez-vous donnés par Corinne Lemaire. Parfois, elle y allait avec ses pairs. Malgré tout, elle en retient plus tard une relation de confiance. En plus d'une présence inconditionnelle, c'est aussi la persévérance de l'éducatrice qui a permis à Julie d'avoir confiance en elle. Durant l'entretien, l'enquêtée conclut sur ces professionnels qui, selon elle, doivent persister avec les jeunes suivis :

[...] Et c'est pour ça que j'dis... il faut qu'ils continuent, et surtout qu'ils persévèrent quand ils voient qu'il y a des jeunes qui veulent pas. Même si c'est dur, il faut essayer, essayer, essayer, essayer quoi.

En faisant quoi ?

Bah... il faut les pousser, faut venir, faut... Faut les saouler, faut les coller, faut... voilà. Faut pas lâcher, puis dire juste. Après ça dépend des éducateurs aussi. Mon frère, il avait une éducatrice, elle était froide. Quand elle parlait, c'était, elle était sec. Elle... même moi, j'l'ai rencontrée. Euh... j'ai pas accroché du tout, hein ! Elle avait rien à voir avec Corinne Lemaire ! Rien à voir.

Alors que certains professionnels et enquêtés sont restés à distance l'un et l'autre sans jamais se « rencontrer » (se cantonnant à un rapport « administratif »), d'autres relations d'aide se sont produites au sein de l'institution judiciaire – continuant, parfois, à vivre en dehors de celle-ci. Même après son suivi, Jason savait qu'il pouvait encore compter sur Medhi. En semi-liberté au moment de l'entretien, Edwin (24 ans, Lunan) exprime une extrême reconnaissance pour Jean (cf. extrait de son récit), un éducateur de la PJJ – avec qui il est toujours en contact trois ans après la fin de son suivi socio-judiciaire¹⁵¹. Il apprécie particulièrement son engagement dans cette relation de confiance.

Pour Edwin, comme pour d'autres enquêtés, ce n'est pas tant de l'institution dans sa globalité et de son « jargon » dont ils se souviennent : quelques-uns ont, par exemple, oublié le sigle PJJ, ou le confondent avec celui de la police judiciaire (PJ). Ils se rappellent surtout de rencontres avec « untel » (qui pouvait endosser le rôle d'éducateur mais aussi de psychologue, d'assistant social, de juge). Pour quelques jeunes, certains professionnels sont devenus et restés, en cela, des « adultes repères » – faisant partie de ces « rencontres » qui se sont inscrites dans leur histoire de vie, et leur trajectoire de sortie de « galères ».

Des visages (dés)institutionnalisés familiaux

« Je rêvais d'avoir un père comme ça », lança Edwin (24 ans, Lunan) en parlant de Jean, un éducateur de la PJJ qui l'a suivi pendant environ sept ans, jusqu'à ses 21 ans. Alors que son père a passé plus de vingt ans en détention, Edwin a vécu essentiellement avec sa mère et son beau-père – aux côtés de son frère aîné et de sa petite sœur. Plusieurs années après, l'enquêté se rappelle cette époque où lui, son frère et sa sœur étaient gardés par son beau-père « alcoolique qui [lui] éclatait la gueule ». Sa mère, qui était aussi victime de ces violences, était souvent absente : conductrice de car (transportant des équipes de sport), « elle était jamais là. Jamais, jamais là. Elle partait le lundi, elle revenait le vendredi » – explique Edwin. Dans ce contexte familial marqué à la fois de violences, d'absences et de silences, Jean représentait, pour Edwin, la figure d'un père bienveillant et à l'écoute.

Si, dans les récits des enquêtés, il est souvent question de « rencontres » et de relations d'aide, ces personnes marquantes, rencontrées dans le cadre judiciaire, représentaient, à cette période, des figures socialisatrices familiales : celle du père (comme dans le cas d'Edwin, cité plus haut), celle de la mère ou celle du « grand frère ».

Tu disais que Madame Lony [juge des enfants] t'avait...

Madame Lony, en fait, elle m'a parlé comme une maman. Elle, ouais, elle me... fâchait.

¹⁵¹ C'est Jean qui m'a proposé de le rencontrer. Si les enquêtés se souvenaient de quelques éducateurs, ces derniers ont été, eux aussi, marqués par certains des jeunes qu'ils ont suivis.

Wallah, elle me fâchait ! (*Rires*) Elle faisait pas des trucs pour me punir en fait. C'est moi, t'as vu, si elle me demandait par exemple. Elle m'engueulait « ouais, t'es un p'tit con na na na na na ». Moi dans ma tête, j'me disais « quelle connasse » mais en attendant elle m'a toujours demandé si j'préfèrais aller en foyer ou en famille d'accueil. Le jour du CER. Vous savez c'qu'elle a fait ? Elle m'a dit : « c'est soit on te met en... garde à vue provisoire pendant trois jours, avant le jugement. Soit sinon, tu m'donnes ta parole, tu viens au jugement. Et... on fait rien. Tu m'donnes ta parole et moi quand tu sors d'CER, bah j'ferai... les trucs mieux ». Trois jours après, moi j'suis venu, j'étais 30 minutes avant l'heure devant le tribunal. Et j'savais qu'j'allais en CER. Et j'suis venu. Et après, elle m'a arrangé à chaque fois.

(Dylan, 20 ans, Montclar)

Tu la connais depuis un moment ?

Ah oui, Anne-Marie [employée de la mairie pour l'aire d'accueil des gens du voyage], y a peut-être... j'avais 9, 10 ans. Quand j'étais gamin et que je faisais des conneries et tout, elle était tous les jours là pour me soutenir, viens voir, fait pas ça Chouchou, fait comme ci, toujours bien, c'était une dame qui était respectée par le milieu des gens du voyage, parce qu'elle est là pour comprendre et elle est là pour nous aider. Franchement, elle aide beaucoup de gens. Franchement, c'est une dame, j'ai vraiment un coup de cœur pour elle. Franchement ça pourrait être comme ma mère, franchement, je la respecte. Elle est très gentille, c'est une dame agréable parce qu'elle comprend bien les choses, elle discute bien et tout.

(Joseph, 24 ans, alentours de Montclar)

Qu'il s'agisse des figures paternelle ou maternelle, toutes deux renvoient, le plus souvent, à des rapports d'autorité bienveillante – qu'une partie des enquêtés, dont Edwin, n'avait pas ou peu connue. Plusieurs d'entre eux soulignent alors la justesse de certains professionnels de la justice quant à leurs façons d'interagir (à la fois leur façon d'être et leur façon de faire). Ni autoritaires, ni laxistes, ces adultes leur avaient, tous, exprimé des marques de confiance – sans juger ce que ces jeunes étaient. C'est en partie ce qui conduisait les enquêtés à les respecter : ils avaient en cela peu de raisons de les affronter verbalement ou physiquement.

En dehors de ces figures parentales, d'autres éducateurs – notamment dans les structures fermées (CEF, CER, foyer) – ont endossé la figure du « grand frère » auprès des jeunes.

Le premier CER, ça m'a servi à rien du tout. Parce que... ouais, j'étais dans un dièse où... en fait, ouais, j'voyais... j'avais des potes de [ville]. Et en fait, ils me posaient des bouteilles d'alcool dans la haie. Le long du truc. Donc quand... on sortait pour jouer, bah moi j'prenais, j'prenais des flashes de Vodka, j'me mettais des flashes dans la gueule. Donc en fait, ça m'servait à rien. J'me fritais avec les éducateurs, j'les insultais, j'faisais pas c'qu'ils me disaient. J'faisais rien. Deuxième CER, j'étais avec des éducateurs dont deux. C'est Samy et John. Pff. Hé, ces deux gars là, hé, faut tous les éducateurs soient comme eux. Sur la tête de ma mère. Les deux là. Mais c'est... c'est des grands frères. Quand ils parlaient avec nous, c'était des grands frères. Ils cherchaient même pas à être punitifs, ni rien. Par contre, si on les trahissait, c'est eux, ils nous. Parce que eux, ils nous donnaient tout, hein ! Ils nous donnaient tout. Si on était bien avec eux, ils nous donnaient tout. C'est eux qui organisent. C'était les deux qui organisaient des soirées ou des trucs, des activités et tout. Que nous on kiffait. C'est pour ça qu'on les kiffait d'ailleurs. Et... en fait, eux. A chaque fois, ils mettaient pas d'punition en fait. Quand tu faisais un dièse, ils te mettaient pas de punition en fait. Pas de punition. Ils te pétaient la gueule. Comme des grands frères.

(Dylan, 20 ans, Montclar)

Après, j'ai eu des super éduc'. Ça c'est vrai que... les trois avec qui j'm'entendais bien euh...

Dans le CEF ?

Ouais. Ouais, ouais. J'ai eu un jeune qui a été beaucoup avec moi parce que en fait... bah voilà, on s'est beaucoup rapproché question football, Medhi. Medhi, il avait son meilleur pote qui... c'était un joueur formidable qui jouait au FC Roman, là-bas. Que c'est un joueur qui a un niveau technique super impressionnant, il a fait éducateur euh... il faisait, en fait, ça devait être un job qu'on appelle... pour faire des activités encadrées sportivement dans les foyers comme ça. 'Fin dans les centres. Il avait un statut qu'était pas éducateur. J'sais plus c'que c'était exactement. Mais euh... Medhi, il a été génial, moi, avec moi. Bah j'me suis bien rapproché d'lui parce qu'il avait un pote qui jouait au Montclar Foot. Donc qu'avait percé, c'était son meilleur ami, quoi, un meilleur ami d'enfance avec lui. Et lui avait pas voulu percer en fait. Il avait été découvert en même temps sauf qu'il avait pas pris la décision d'arrêter d'fumer et de percer d'dans quoi. Il fumait un peu en dehors. Il fumait sa clope et ça, ça l'a un peu... mais il était super doué technique. Et du coup, on a beaucoup parlé avec Karim et c'est vrai que nous, on allait... beaucoup jouer avec lui. Même si on était qu'deux-trois, le soir, on allait toujours s'taper deux-trois ballons quoi. Ça, il était très... dès qu'il pouvait qu'on sorte, on sortait deux-trois heures avec lui, on allait taper du ballon quoi. Y avait lui. Y avait euh... les deux autres, c'était qui ? Comment ils s'appellent... Celui qui m'a envoyé le message sur Facebook là ? J't'ai dit, que j'voulais retrouver absolument. J'sais plus son prénom, que... c'est pareil. Bah j'ai beaucoup parlé avec eux en fait. C'étaient des mecs plus proches que tous les éducés que j'ai eus.

Et pourquoi ils t'ont aidé ?

Bah, c'est surtout parce que... on parlait d'tout quoi. Voilà. Contrairement avec tous les éducés que j'ai eus, c' était vraiment... on parlait des affaires tribunal, on parlait euh... de la vie d'famille. Voilà, ça s'arrêtait là avec les éducateurs, ça a toujours été très... très dans un moule quoi. Alors qu'à Roman, là-bas, c'étaient des éducateurs beaucoup plus, euh... bah sur l'dialogue humain quoi ! C'est-à-dire qu'on pouvait parler du football qu'y a eu hier, on peut parler du film qui va passer c'soir, fin, voilà quoi. Il nous laissait regarder un match de temps en temps l'soir alors que, voilà, il était pas censés... voilà, il y avait un coucher qu'était ordonné, t'as un veilleur qui... c'est réglé quoi. Normalement. Avec lui c'était différent. Donc avec eux, c'était... beaucoup plus ouvert à la parole...

Et de découvrir autre chose ?

C'est ça. Après voilà, de parler avec eux de tout. Par exemple, j'parlais beaucoup ciné avec eux. J'parlais d'tout quoi. Vraiment ça a été agréable. Vraiment j'en ai eu des... les trois avec qui j'me suis le plus entendu.

(Mathieu, 26 ans, alentours de Montclar)

Se projetant dans ces figures de « grand frère », Dylan et Mathieu ont partagé, d'abord, des centres d'intérêt (sport, cinéma, etc.) avec ces acteurs institutionnels masculins. Ils admiraient ce que ces professionnels étaient, et ce qu'ils dégageaient – soulignant, en particulier, leur force physique. Quand Dylan évoque plutôt le rapport physique que ces éducateurs entretenaient avec les jeunes (dont l'enquêté), Mathieu – qui pratiquait intensément le football à cette époque – était impressionné par le niveau d'un ami d'un des éducateurs ou d'un intervenant sportif. Pour les enquêtés hommes, cette figure genrée traditionnelle de « grand frère », basée sur une certaine virilité, les renvoyait à leur propre histoire de vie, et à ce qu'ils pouvaient envisager de devenir plus tard. C'est ici la proximité sociale (à travers l'âge, le genre, les intérêts, les histoires de vie) qui a facilité le « dialogue humain », et suscité une certaine forme de projection : en partageant une partie de leur histoire et de leurs réseaux, ces professionnels signifiants ont ouvert plusieurs ex-condamnés à d'autres champs des possibles.

Le hasard de la vie : « au bon endroit et au bon moment »

Les jeunes rencontrés usent régulièrement des notions de « chance » et de « hasard » pour parler de leur trajectoire de désengagement délinquant. Dans cette perspective, quelques enquêtés considèrent avoir eu la « chance » de croiser tel professionnel (et plus largement telle personne) à un moment donné de leur vie – comme Julie (25 ans, Lunan).

Mais c'est vrai, pour moi, pour le moment, j'estime que dans ma vie, j'ai eu beaucoup d'chance. C'est pareil, j'me dis, tout à l'heure ça a dû t'choquer quand j't'ai parlé des coups de couteau, ou j'te dis que. Mais c'est quelque chose qui. C'est peut-être dur à dire mais c'est quelque chose qu'a été bénéfique pour moi. Si j'avais pas eu ça, j'serais pas partie en classe relais, j'aurais pas eu ça, j'serais pas tombée sur telle personne, j'aurais pas eu Corinne Lemaire [éducatrice PJJ], j'aurais pas. J'serais comment aujourd'hui quoi? Je serais comment... [...] Moi j'ai eu la chance de tomber sur de bonnes personnes. De bonnes personnes qui prenaient leur métier à cœur.

Au vu de la quarantaine de récits de vie recueillis, les (ex-)condamnés ont rarement connu ce genre de rencontres fortuites, marquées par un engagement des professionnels. C'est, en partie, le caractère exceptionnel et durable que les enquêtés attribuent à ces rencontres qui expliquent qu'elles soient, encore aujourd'hui, mémorables. Engagés, accessibles et présents dans la durée, ces professionnels les ont accompagnés dans leur cheminement de sortie de délinquance. Ils leur ont donné « plusieurs chances » et les ont aidés à mieux vivre – plus qu'à cesser leurs pratiques délinquantes. En effet, si ces interactions (dés)institutionnalisées, soutenantes, se sont inscrites dans les processus de désengagement délinquant, elles n'ont pas occasionné à elles seules un arrêt net et constant des pratiques délinquantes des enquêtés.

On m'a donné beaucoup de chances. Jean Chevalier, c'est un éducateur, y a pas plus formidable que c'mec là ! C'est... ça fait dix ans que j'le connais aujourd'hui et c'est... c'est un mec qui s'tuait, excusez-moi du terme, qui s'tuait pour moi. Il a tout fait, il a tout fait, il a tout fait pour essayer d'm'en sortir mais... à l'époque, j'voulais rien faire [inaudible]. Et je pense que, de toute façon, personne aurait pu m'aider.

À ce moment-là.

Voilà, à ce moment-là, moi j'avais décidé d'faire des conneries. Alors c'est sûr que quand j'me retrouvais en garde à vue ou dans le bureau à Jean, j'me remettais en question, j'me disais « oui, c'est pas bien, c'est pas bien ». Mais dès que je ressortais, bah le fait de pas avoir de situation stable, ça veut dire que j'avais pas ma maison, j'avais... j'rentrais pas chez moi, ma mère s'en foutait euh... ça, ça aide pas. Ça, ça aide pas.

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Le récit d'Edwin montre à la fois l'amplitude et les limites de l'éducateur de milieu ouvert dans sa trajectoire de vie. Certes, Jean a représenté une personne ressource : plusieurs années après leur rencontre, il continue d'être important pour Edwin. Mais son suivi a été limité, à l'époque de ses pratiques délinquantes, par d'autres éléments de vie plus personnels – notamment sa vie familiale. Malgré les prises de conscience d'Edwin, incitées par Jean et le contexte judiciaire, l'instabilité de son quotidien, à cette époque, le conduisait à reprendre ses pratiques délinquantes.

La question de la temporalité et d'un certain « alignement de planètes » se retrouve aussi dans le discours de Smaël. La dernière éducatrice de cet enquêté, Cécile, l'a épaulé sans avoir eu « un impact direct », dit-il, sur sa trajectoire de désengagement délinquant :

Ça t'a fait du bien à un moment... à ce moment-là ou...

J'pense que j'allais déjà mieux en fait. À c'moment-là. Donc euh... Cécile m'a aidé. Mais j'pense pas qu'elle ait eu un impact quand même... vraiment sur... c'que j'ai pu devenir ou pas. Elle m'a aidé, elle m'a fait du bien, elle m'a fait plaisir s'tu veux. Mais ça a pas vraiment eu d'impact direct parce que j'commençais déjà à aller mieux à l'époque et... c'était pas comme si je l'avais connue avant quoi. Ses paroles ou c'qu'elle a pu faire, ça a pas vraiment eu d'impact sur ma... sur ma vie. Mais c'était un bon... (*Silence*) mais c'était un bon passage. Parce que j'serais encore tombé sur l'autre éducatrice, bah si il faut bah... j'aurais pété un câble et j'aurais refait de la merde et... donc j'suis content qu'elle soit arrivée là, à c'moment-là quand même. Au moment où j'allais un peu mieux pour que j'reste euh... dans ma lancée quoi.

Pour confirmer... pour te motiver à continuer ?

À continuer comme ça, ouais. Et pas avoir... peut-être une tentation ou une euh... raison de plus de péter un câble si j'avais eu un éducateur comme l'autre grosse-là qui me... qui me manquait de respect et... j'aurais pété un câble, je l'aurais insulté ou j'aurais... retourné une chaise quoi. Un truc comme ça et puis là... c'était fini, hein. (*Silence*) Donc ouais, elle est tombée à pic.

(Smaël, 20 ans, alentours de Lunan)

Arrivée au milieu du contrôle judiciaire (d'une durée de deux ans) de Smaël, Cécile « est tombée à pic » pour cet enquête. Ses expériences judiciaires passées lui avaient été, jusque là, difficiles : outre une relation conflictuelle et violente avec une éducatrice de milieu ouvert, on a vu plus haut que Smaël avait difficilement vécu un internement de quinze jours à l'hôpital psychiatrique, conseillé par un psychiatre à ses parents, suivi d'un traitement médicamenteux (pour « dépression »). S'il a arrêté de fumer du cannabis « du jour au lendemain » après cet événement (du fait de mauvais effets du mélange médicaments-cannabis)¹⁵², il a commencé, par ailleurs, à se désengager de ses pratiques délinquantes : certes, le contrôle judiciaire le stressait¹⁵³, ce qui a participé d'une lassitude de son style de vie déviant. Mais Smaël s'ouvrait surtout à d'autres formes d'existence que celles de la « galère » entre pairs. Plusieurs événements ont été, à cette époque, notables : *via* une association, il chante sur scène ses textes de rap – ce qui lui a fait « trop de bien » et lui a procuré des « sensations de malade ». Il débute aussi sa première « longue » relation sentimentale, même si elle s'avéra être, plus tard, une « mauvaise expérience ». Et il se rapproche de son père à travers sa reprise d'une pratique religieuse, tout du moins son intérêt pour la religion musulmane.

Le processus de désengagement délinquant de Smaël était, selon lui, entamé quand il a commencé à être suivi par Cécile. Mais ce cheminement était encore fragile : cette éducatrice

¹⁵² Extrait d'entretien de Smaël (20 ans, alentours de Lunan) : « avec les médocs, ça m'a tellement dégoûté... j'ai tellement tapé des bad mais euh... dans la tristesse. Mais tellement profonds. Tellement profonds en fait que dès que je fumais une latte, après j'me rappelais de ces souvenirs-là et... ça m'écœurait. En fait j'ai eu... à chaque taf que je tirais, j'avais tellement une pensée négative que du coup le pilon me dégoutait. Alors que je pouvais le fumer. Mais j'avais tellement une pensée négative à chaque fois que je fumais que j'ai arrêté. »

¹⁵³ Extrait d'entretien de Smaël (20 ans, alentours de Lunan) : « À 20 heures, j'devais être chez moi. Même le week-end. Donc j'pouvais pas sortir. En fait, je sortais tout le temps. Dès que je voyais une voiture, bah, pfiout, j'marchais dans le fossé ou je me cachais derrière un muret. Et pendant deux ans, c'était du stress permanent. Du stress permanent. J'sortais, j'étais avec des potes des fois, on était une trentaine, des fois on était euh... juste pour boire une bière, pour parler. Y a une voiture qu'arrive. Et puis tout le monde se tape une barre parce que tout le monde me voit courir et sauter dans les buissons quoi. Tout le monde se foutait de ma gueule (*sourire*). C'est vrai que c'était marrant quand... vu comme ça. Des fois, j'parlais avec un mec, j'entends une voiture qu'arrive, j'entends juste qu'elle ralentit un peu. J'suis en train de parler avec lui et pfiout, d'un coup j'passe derrière lui et j'saute dans le buisson juste à côté (*rire*). Du coup, des fois... ils pétaient un câble, ils me disaient « c'est bon, arrête, c'est bon ». C'était marrant. [*Donc c'était stressant ?*] Ouais, c'était stressant. Ça les faisait rire mais moi ça me stressait de fou. »

aurait pu le décourager dans sa « lancée », comme celle qu'il avait eu avant, et attiser sa(ses) colère(s). Mais, au contraire, elle l'a soutenu dans ce « passage ».

Des formes de soutien « bricolé »

Dans les récits et les souvenirs des enquêtés, quelques professionnels¹⁵⁴ se sont démarqués du corps judiciaire – par la qualité et la bienveillance de la relation. Donnant l'impression aux condamnés qu'ils allaient au-delà de leur rôle institutionnel, ces adultes-ressources ont apporté trois grandes formes de soutien à ces jeunes qui accumulaient, pour la plupart, des expériences de précarité et de ségrégation : des secours d'urgence ayant surtout trait au logement et à l'alimentation ; des guides dans leurs réseaux de sociabilité ; et une protection par rapport à la loi. Contribuant à une remise en question du style de vie déviant des enquêtés, aussi appelée « conscientisation » (Mohammed, 2012), ce genre d'interactions significatives se construit au fur et à mesure des suivis socio-judiciaires – dépendant à la fois (des réseaux) de l'éducateur et du jeune.

(Sur)vivre à la précarité et aux « embrouilles » : des secours dans l'urgence

Avant d'être placé dans sa première famille d'accueil (où il avait « [s]a chambre à [lui] »), Jason a vécu une période d'errance, autour de ses 12 ans. Fuyant un contexte familial violent, cet enquêté a composé, pendant un an ½, « au jour le jour » : pour dormir, il naviguait entre la voiture de son père et les logements de copains.

En fait, quand tu dis que tu étais dehors pendant un an et demi...

J'dormais dans une voiture !

Pendant un an et demi ?

Ouais. J'dormais dans une voiture au départ. Euh... après, de temps en temps, j'dormais chez des potes. Mais pas tout le temps. Mais je dormais dans une voiture. J'me douchais chez des potes euh... des trucs comme ça.

Dans une voiture que tu avais...

Dans la voiture de mon père ! Il l'utilisait pas en fait. Il avait une voiture mon père. Qu'il n'utilisait pas, qui était là et tout. Elle était toujours ouverte en fait. Et j'le savais moi.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

Une bonne partie des enquêtés ont fait l'expérience d'habitats précaires et instables – encore plus durant leurs périodes de « galère » : squats, logements et hôtels sociaux décrépis, campings. Après ses placements en famille d'accueil, s'échelonnant entre 12 et 16 ans, Jason a bénéficié, avec l'aide de l'éducateur de milieu ouvert, d'un studio. Medhi avait défendu le dossier de Jason auprès de cette association qui proposait des hébergements aux personnes condamnées. Au moment de l'entretien, Jason est toujours dans cet appartement, dans lequel il habite depuis environ deux ans, mais envisage de déménager près de son travail.

Dans ces moments d'errance, vivant parfois « à la rue », les enquêtés ont trouvé, avant tout, refuge dans leurs réseaux de proximité (membre de la famille, pairs, copine, parents d'une copine, voisins). Néanmoins, certains d'entre eux ont demandé et accepté l'aide des éducateurs de la PJJ – notamment lorsqu'ils n'avaient plus d'autres possibilités ou qu'ils

¹⁵⁴ Le plus souvent, des éducateurs.

souhaitaient, ou devaient, prendre de la distance avec leur entourage. Pour Jason, son emménagement dans cet appartement de la région parisienne coïncide avec une « embrouille » liée à un trafic de drogues – que nous avons présentée plus haut. Cette histoire de rue « qui [l]e suit jusqu'à présent », dit-il, le force à partir du quartier – Jason se sentant « pour la première fois de sa vie [...] entre la vie et la mort ». Au moment de l'entretien, Jason avait encore peur de croiser ce trafiquant.

L'appartement de Jason, situé dans une autre ville, à une dizaine de kilomètres de la cité, donne alors l'impression d'un lieu de repli et de protection. La peur des représailles peut, pour certains enquêtés, produire une urgence, souvent temporaire, de s'éloigner de ses réseaux de sociabilité. Koffi (24 ans, alentours de Barranville) se rappelle, lui aussi, avoir eu besoin, à un moment donné, de son éducateur de la PJJ pour se loger¹⁵⁵ : investi dans une bande, la Canshop, Koffi a vécu – entre ses 15 et ses 17 ans – avec environ six de ses membres dans un appartement de la tante de l'un d'entre eux. Celle-ci avait laissé le logement à ses deux neveux – dont le plus grand, âgé d'une vingtaine d'années, était en détention. Lorsque ce dernier est revenu, il a pris de « l'autorité sur [eux] », expliqua Koffi. Alors que ce « grand » frappe, un jour, son petit frère et Koffi, l'enquêté se défend. Menacés de mort, tous deux s'enfuient sans prendre d'affaires. C'est à cette période – et après cet événement – que Koffi reprend contact avec Mohammed, l'éducateur de milieu ouvert. Ce dernier lui propose une place dans un hôtel : Koffi pouvait y séjourner un mois mais n'y est finalement resté qu'une semaine. Il ne supportait pas d'être seul, éloigné de son copain – qui dormait, lui, chez des amis.

Dans ces deux cas de figures, c'est une peur de mourir qui a motivé leurs appels à l'aide – en plus d'un sentiment de solitude. Koffi et Jason ne pouvaient, à ce moment-là, retourner chez leurs parents – à la fois parce qu'ils étaient en conflit avec eux et par peur d'être retrouvés par ceux qui les menaçaient. Sans soutien des pairs et de la famille, les éducateurs de la PJJ ont pris, temporairement, le relais de ces cercles de socialisation – au moins pour apporter aux enquêtés des moyens de subsistance (logement, alimentation).

Ces problématiques de subsistance et de précarité traversent une bonne partie des trajectoires de vie. Souvent gênés vis-à-vis de leur famille, les enquêtés expriment difficilement, au cours de l'entretien, ces appels à l'aide pour se loger et parfois, pour manger. Si Steeve (21 ans, alentours de Lunan) reste discret sur ce passé douloureux, il se souvient qu'Odette Poulot, l'éducatrice de la PJJ, et Pierre Foulon, l'assistant social lui ont souvent « sauvé la mise ».

Et... je sais qu'il m'a beaucoup aidé monsieur Foulon, j'peux pas dire le contraire. Il a toujours été là pour me soutenir quand j'étais dans la galère et tout. Toujours là « si t'as besoin de quelque chose, tu viens nous voir, si t'as besoin... ». Quand j'ai... quand j'avais pas me présenter au tribunal, il me disait de me présenter au tribunal, que ça aura été rien et que eux, ils étaient avec moi et que... voilà. Parce que après, à l'âge de mes seize ans, j'me suis dit « putain... avec mes conneries et tout, j'vais terminer en prison ». Moi c'était le seul truc que j'avais pas en fait. Et eux, ils ont [Odette Poulot et Pierre Foulon] toujours été là. Y a eu des fois, j'suis venu au tribunal avec un mandat... avec un mandat et tout, monsieur Foulon qu'a été appelé par la gendarmerie, il a dit « j'serai là au

¹⁵⁵ Ce fut, par ailleurs, une des rares fois où il évoqua la PJJ durant les deux entretiens menés avec lui (d'une durée totale d'enregistrement de six heures environ).

Chapitre 3 : à la périphérie de la rue

tribunal ». Même qu'il pouvait être 21h, il était là, hein. [...] il était là à 22h le soir pour venir m'emmener pour aller à [ville].

Au cours de ses suivis socio-judiciaires, Steeve – comme une bonne partie des enquêtés – jonglait entre de longues périodes de silence et des périodes (courtes) de « réapparitions ». Celles-ci révélaient, selon des rapports éducatifs, le caractère urgent de sa situation – et de la nécessité de répondre rapidement à ses demandes, même si les réponses n'étaient pas toujours adaptées.

Rapport de mars 2007, Odette Poulot (éducatrice de milieu ouvert) et Pierre Foulon (assistant social) :
« Nous avons rencontré Steeve à notre service, mais aussi au domicile de sa maman, afin de l'aider à faire le ménage de l'appartement resté dans un état indescriptible d'abandon. Steeve nous avait fait cette demande car il était très inquiet vis-à-vis du propriétaire. »

Rapport de janvier 2010, Odette Poulot (éducatrice de milieu ouvert) et Pierre Foulon (assistant social) :
« Depuis la semaine dernière, nous sommes sollicités par Steeve pour le rencontrer... en urgence. Compte tenu des nombreux rendez-vous ratés (allers-retours à Bordeaux, refus de venir au bureau...) nous sommes restés prudents quant à la réalité de cette demande pressante du jeune. Il s'avère qu'il a honoré la date de rendez-vous du lundi 11 janvier à [ville]. Steeve nous a décrit sa situation. Il est actuellement logé chez Mme Muller, sœur de Lola, chez qui il a vécu à Chardonnay [400 kilomètres de Lunan]. En fin d'année 2009, Steeve nous avait dit être en couple avec une jeune femme majeure qui attendait un enfant. Celle-ci est repartie sur Chardonnay sans lui puisqu'il a promis à sa mère de rester dans la région. Avec ce jeune, nous éprouvons des difficultés à connaître la vérité sur ce qu'il vit. Il existe au travers ses mensonges qu'il finit par croire lui-même. Néanmoins, ce qui est sûr, c'est qu'il se trouve parfois dans des situations 'limites' avec des jeunes adultes où il peut se mettre en danger. Le lundi 11, Steeve nous dit être 'à la porte' de chez Mme Muller car un jeune de [...] le menace fortement et se rend au domicile de Madame. Il s'agirait d'une sombre histoire de dette non remboursée par Steeve. Celui-ci craint visiblement des représailles même s'il nous dit 'qu'il a pas peur et qu'il va prendre un fusil'. Nous réussissons à négocier une dernière nuit chez Mme Muller mais un nouveau lieu d'accueil doit être trouvé par ce jeune. Après discussion en synthèse d'équipe, il nous semble qu'une proposition de famille d'accueil est la plus appropriée pour Steeve. Dans l'urgence, nous pensons qu'un accueil chez Mme Laly au titre de 'personne digne de confiance' est adapté. Dans un second temps, nous devons envisager un accueil à plus long terme. »

Rapport de mars 2011, Pierre Foulon (assistant social) : « J'ai été contacté ce jour par Steeve qui m'informe qu'il se trouve chez sa sœur dans [l'est de la France] et qu'il souffre de douleurs très fortes dans le ventre sans aucun moyen de se soigner. Je lui conseille donc de se rendre de toute urgence à l'hôpital le plus proche. »

Malgré ses silences, Steeve savait qu'il pouvait compter sur Odette Poulot et Pierre Foulon – les sollicitant dès qu'il se sentait en danger. Ses craintes ont été de plusieurs ordres : l'inquiétude de perdre le logement familial, la peur de représailles, la peur d'être malade, etc.

Comme Koffi, Jason et Steeve, plusieurs enquêtés ont reçu, en dernier recours, une forme de protection de la part d'éducateurs de la PJJ – dès lors qu'ils se sentaient menacés dans leur quotidien ou qu'ils ne savaient plus où aller. Ils savaient qu'ils pouvaient, à n'importe quel moment et dans n'importe quel contexte, se reposer sur ces professionnels pour (sur)vivre – même temporairement. C'est aussi, en ce sens, que Walter évoque le rôle d'un éducateur de milieu ouvert de la PJJ :

C'est grâce à lui que j'suis pas mort, à la morgue, ou en prison aujourd'hui. C'est surtout grâce à lui. Il me trouvait dans la rue, il arrangeait les choses avec ma mère pour pas que j'sois en galère. Des fois il m'a fait dormir à l'hôtel aussi. Il a toujours été

là, présent quand j'étais mineur franchement. J'le remercie pour ça. Il a assuré, il m'a sauvé la vie disons.

(Walter, 24 ans, Montclar)

Se guider dans et en dehors de ses réseaux de socialisation : l'éducateur, ou le « passeur de sociabilité »

Au cours des entretiens, plusieurs enquêtés se rappellent des moments bien particuliers partagés avec un professionnel de la PJJ, ou un acteur institutionnel. Autour de différents médias culturels (la cuisine, le cinéma, la lecture, la musique, le sport, les voyages, etc.), d'opportunités professionnelles, ou d'épisodes familiaux, les jeunes ont appris, à l'époque de leurs prises en charge, de ces adultes signifiants – par leurs savoirs, leurs façons d'interagir, et par leurs réseaux de connaissances.

Saël a appris à cuisiner, aux alentours de ses 16-17 ans, auprès d'un cuisinier d'une structure collective de la justice¹⁵⁶.

J'ai rencontré des gens là-bas [dans une structure collective]. Qui m'ont... qui m'ont donné envie de... déjà, j'savais pas quel métier j'voulais faire. J'étais déjà... personne sait au début, à la base, qu'est-ce tu vas devenir. Et du coup euh... j'sais pas, j'avais rencontré un cuisinier là-bas qui m'a... qui m'a donné envie de faire à manger. J'ai vu que j'pouvais me faire plaisir.

[...]

Comment t'as... commencé à aimer la cuisine.

C'est par rapport à un gars, le cuisinier. J'sais pas, il m'avait proposé... un matin, il m'a dit « si tu veux bien venir me donner un coup d'main ». Et... on avait fait des brownies. Et j'avais kiffé ça. Et on avait vu pleins d'trucs et j'sais pas, il m'avait passé des livres, j'avais... j'sais pas, j'me suis intéressé en fait. J'sais pas... pourquoi ce déclic qui... de plus en plus, bah... j'me jetais dans ça quoi. Même moi, j'ai pas compris au début, hein ! Après à la fin, bah je me suis retrouvé tous les matins là-bas à travailler avec lui. C'est... tous les matins, j'allais travailler avec lui euh... des fois, après, c'était normal, j'me réveillais pas des fois et... C'était lui qui venait parce que... la cuisine, ma chambre elle était juste en haut, du coup euh... il toquait. Il me disait « allez, tu descends travailler ». Et je descendais et... C'était... il me manquait pas de respect. C'est ça que j'ai aimé chez lui. C'est qu'il me montrait des trucs... super bien. Euh... il expliquait bien, il savait parler aux jeunes, il savait... j'sais pas, il avait vraiment réussi à... j'ai eu des discussions avec lui que... (*Silence*) franchement, c'était intéressant quand même. C'était... un mec bien. C'était vraiment un mec bien quoi. C'était un mec euh... voilà, il donnait la chance à tout le monde quoi.

(Saël, 19 ans, Lunan)

Incontestablement, cet enquêté a apprécié ce cuisinier qu'il jugeait respectueux, pédagogue, et intéressant – si ce n'est passionnant. En cuisinant avec Saël, en lui conseillant des livres, etc., ce professionnel lui a transmis son goût pour la cuisine – à tel point que Saël en a fait, plus tard, son métier. Pour Koffi, Jason et Abdel, la pratique d'un sport, encouragée par deux éducateurs du service de milieu ouvert de Barranville¹⁵⁷, a contribué à les sortir de leurs cercles de socialisation déviants – provisoirement, ou plus durablement. Pour Koffi, la boxe

¹⁵⁶ Saël ne se souvenait plus s'il s'agissait d'un CEF, d'un CER ou d'un autre type de structure : « j'avais pas l'droit d'sortir. J'avais pas l'droit... j'pouvais pas sortir tout seul et... c'était pas un foyer ouvert quoi. C'était un foyer fermé, il était vraiment euh... j'sais pas où il était, c'était... j'suis arrivé en plein soir. »

¹⁵⁷ Particulièrement, deux éducateurs de la PJJ du service de milieu ouvert de Barranville mobilisaient le réseau local, y compris sportif, pour accompagner les jeunes condamnés – dont Koffi, Jason et Abdel.

a apaisé sa « violence », en plus de l'« extérioriser » de son quartier¹⁵⁸, dit-il. Pour Jason et Abdel, la pratique sportive leur ouvre, aussi, des horizons professionnels.

Monsieur Ramy m'a beaucoup aidé. Il m'a aidé dans plein de choses. Question travail, il voulait que je m'inscrive au BAFA, il voulait que... plein de choses. Grâce à lui, j'ai découvert plein de choses, par exemple, là, grâce à la justice, enfin, grâce à la justice, grâce aux éducateurs, je suis devenu entraîneur de foot à [Fassy¹⁵⁹]. J'entraîne les petits, ça fait 3 ans.

(Abdel, 18 ans, Barranville)

Tu es prof de boxe au Damville. Comment tu as trouvé ce boulot, tu connaissais la salle ?

Non, bah justement, en fait euh... euh... c'est parce que... c'est un éducateur qui m'connaissait bien. Que bah... un ami à Medhi. Un éducateur qui m'a eu étant... plus jeune.

De la PJJ ?

Ouais, de la PJJ mais d'un autre service. Qui... m'a eu étant plus jeune. Et bah c'est lui qui m'a... qui m'a appelé.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

Pour plusieurs enquêtés, les médias culturels ont constitué autant de découvertes que d'élargissements de champs des possibles – en dehors de ceux offerts par une socialisation de rue. Ils se sont ouverts, en cela, à de nouveaux cercles de socialisation, de nouvelles pratiques, mais aussi à de nouveaux savoirs – jusqu'à, pour certains, envisager d'en faire, plus tard, un métier.

Si quelques acteurs institutionnels ont donc offert de nouveaux réseaux de sociabilité aux jeunes, d'autres se sont investis dans les réseaux de proximité de ces jeunes – pour maintenir et (re)créer plusieurs formes de liens sociaux, dont les liens familiaux.

Mon père, j'l'ai pas connu. Pas trop. J'l'ai connu, euh... c'est grâce à Monsieur Grain. Il l'a retrouvé. Il était à l'hôpital, en cure de désintoxication à Chardonnay. Parce qu'il était dans la came, 'fin dans l'héro. Et... ouais, j'l'ai retrouvé y a quoi... j'crois qu'j'étais pas majeur encore, j'étais mineur, j'avais 17 ans. Et c'est M'sieur Grain, il m'a amené à Chardonnay pour le rencontrer.

(Walter, 24 ans, Montclar)

Monsieur Foulon a fait toutes les démarches pour moi pour que j'aille voir ma mère, il m'a emmené jusqu'à Pitiviers¹⁶⁰ et tout. Deux, trois fois il m'a emmené à Pitiviers et une fois on s'est déplacé pour rien et... on s'est déplacé pour rien et une semaine après, il avait repris les mêmes démarches donc on y a été, on a vu ma mère. On est parti le matin, on est revenu le soir et on avait 2-3 heures de route. Et monsieur Foulon, il a dit euh... voilà. Et puis il a vu que j'étais content et il a dit « si faut recommencer plusieurs fois, on recommencera plusieurs fois ».

(Steve, 21 ans, alentours de Lunan)

Dans tous les cas, ces acteurs institutionnels signifiants sont devenus, pour ces enquêtés, des « passeurs de sociabilité ». Cette notion fait ici référence à celle de *passeurs culturels*, définie par Stéphane Beaud (2014). En cela, ils les ont guidés dans les principaux réseaux de socialisation : ils les ont accompagnés pour maintenir ou réparer ceux déjà existants, et leur ont fait découvrir de nouveaux cercles de socialisateurs – éloignés de ceux de la déviance.

¹⁵⁸ La salle de boxe est située à Damville – soit à 4 kilomètres de Barranville.

¹⁵⁹ Ville située à 5 kilomètres de Barranville.

¹⁶⁰ Ville située à plus de 200 kilomètres de Lunan.

Se protéger de la violence : entre *self control* et usages exceptionnels de la loi

Les enquêtés expriment, régulièrement, la colère qu'ils ressentent à l'époque de leur période adolescente – en plus de l'adrénaline et du soulagement éphémères que leur procuraient leurs pratiques déviantes collectives. La consommation d'alcool et de drogues (principalement, ici, de cannabis et/ou de cocaïne), la vitesse (telles que des courses de voitures), les bagarres, les vols, les cambriolages, les braquages, le *deal*,... Toutes ces expériences intenses, partagées le plus souvent collectivement, leur faisaient oublier provisoirement leurs « galères ».

Pour une partie des enquêtés, les éducateurs de la PJJ les ont accompagnés dans la gestion de ces émotions – et de leurs conduites déviantes. Quand ils les croisaient dans la rue, ou quand ils les rencontraient dans leur bureau, ces professionnels essayaient d'éviter à ces jeunes de « passer à l'acte » – expression souvent employée dans les milieux judiciaires.

Tu disais que t'adorais les voitures, tu as passé le permis rapidement ?

Dès mes 18 ans parce qu'en fait quand j'ai fait des conneries en mineur, j'ai [pas eu le droit de passer] mon permis. J'avais une interdiction de conduire des véhicules tout terrain, tout moteur donc j'suis passé au tribunal euh... trois-quatre mois après mes 18 ans et on m'a autorisé à passer le permis, j'ai eu deux mois après. Je... j'suis un malade de la conduite, donc j'ai passé mon permis. J'étais obligé, même Jean, il m'a [chassé] pleins de fois, il me voyait en ville avec la voiture, à chaque fois « descends de cette voiture, descends » et... quand j'étais branleur, j'arrêtais pas d'conduire et même au jour d'aujourd'hui, j'suis jamais côté passager dans une voiture, c'est impossible pour moi, hein. Je peux pas, j'suis obligé de conduire.

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Corinne Lemaire, elle me faisait toujours ça (*sourire*). Elle m'disait « quand tu vas en situation de conflit t'allumes les lumières, tu vois, tu fais ding ding », elle faisait toujours comme ça « ding ding » (*en bougeant les mains pour imiter des lumières qui s'allument*) et « tu pars. Quand tu sens que ça s'allume, tu pars ». Et tu vois, même en faisant ça, maintenant je pars avant que ça va s'allumer.

(Julie, 25 ans, Lunan)

Quand Jean Chevalier rencontrait Edwin, dans la rue, au volant d'une voiture, il essayait de le faire sortir – l'enquêté n'ayant pas le permis à cette époque. Corinne Lemaire, elle, donnait quelques conseils à Julie pour lui éviter d'être impliquée dans des bagarres – qui constituaient ses principales pratiques déviantes. Encore aujourd'hui, Julie s'en souvient, et les applique dès qu'elle se retrouve dans des situations conflictuelles. Si ces différents conseils s'apparentent à des stratégies d'évitement, quelques éducateurs de la PJJ ont aussi incité les jeunes à dénoncer certaines situations au lieu de « se faire justice soi-même » (comme l'expriment plusieurs enquêtés) ou de les passer sous silence. En effet, en plus du rôle de « délinquant », les enquêtés ont bien souvent endossé celui de victime – sans que ce dernier soit vraiment reconnu par la justice, l'entourage ou la communauté. Certains ont été victimes de violences (psychologiques, physiques, sexuelles) ou de discriminations au sein de leur entourage. Ainsi, Jason a été victime de propos racistes dans le milieu professionnel :

J'ai arrêté du jour au lendemain, la mécanique ça m'intéressait plus. Donc j'voulais plus trouver d'employeurs dans la mécanique, j'ai arrêté. Euh... j'voulais même pas les poursuivre en justice mais après euh... l'éducateur PJJ, il m'a poussé un p'tit peu, euh... mon avocat donc euh... j'les ai poursuivis en justice. Ça fait maintenant euh... ça fait maintenant quelque temps. Peut-être deux ans. Deux ans et demi. J'attends toujours. Il

Chapitre 3 : à la périphérie de la rue

s'est toujours rien passé, j'attends. On a eu des confrontations et tout ça mais... l'affaire n'est toujours pas remontée j'crois.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

Aucun des enquêtés n'a entamé de procédures judiciaires suite aux violences subies au sein de sa famille, de son groupe de pairs – mais non plus suite à des violences venant d'acteurs institutionnels (policiers, familles d'accueil). Une grande partie des enquêtés ont été, en cela, contraints au silence, espérant que le temps efface ces souvenirs douloureux. S'ils pouvaient s'inquiéter des conséquences que ces procédures auraient sur les relations entretenues avec leurs réseaux de proximité dans les premiers cas de figure (famille, groupe de pairs), ils considéreraient qu'il n'y avait aucun intérêt à dénoncer les violences institutionnelles – parce qu'ils allaient, de toute évidence, perdre face à l'institution. Julie s'était bien plainte des violences d'une policière auprès de la juge des enfants : celle-ci savait mais n'a rien fait.

Seuls quelques enquêtés (Julie, Salima, Jason) se sont engagés dans de lourdes et longues procédures pour défendre leurs droits – dans des affaires qui ont eu lieu dans des réseaux moins intimes que ceux de la famille et des pairs proches. Julie (25 ans, Lunan) a, par exemple, contacté l'inspection du travail au sujet de ses conditions de travail dans une entreprise de ménage. Malgré le fait que ses paroles ont été, au début, mises en doute par son entourage, Salima (21 ans, Lunan) a porté plainte contre l'homme qui l'a violée – un inconnu qu'elle avait rencontré, *via* une copine, à une soirée. Quant à Jason (20 ans, alentours de Barranville), il a entamé une procédure judiciaire, encouragée par l'éducateur de milieu ouvert (Medhi), contre son patron qui avait tenu des propos racistes à son égard.

Finalement, rares sont les enquêtés qui ont usé de la loi pour défendre leurs propres droits – même plus tard, après leurs suivis socio-judiciaires. Qu'il s'agisse de démarches pour demander l'effacement du casier judiciaire¹⁶¹ (ou, tout du moins, d'une partie), de procédures judiciaires pour dénoncer des violences ou des discriminations, l'usage de la loi pour sa propre défense était exceptionnel ; et peu de professionnels de la justice ont, semble-t-il, accompagné les enquêtés dans ces longues démarches administratives.

¹⁶¹ Empêchant d'exercer certains métiers.

Extrait du récit d'Edwin (24 ans, Lunan)

La PJJ, Jean [éducateur de la PJJ] a fait tout, hein ! Jean a tout fait pour qu'j'm'en sorte. J'peux pas l'nier, Jean a tout fait pour qu'j'm'en sorte, il... ça a été un éducateur génial, y a que moi qu'ai merdé là-dedans. Y a que moi qu'ai merdé là-dedans. Si tous les éducateurs travaillaient comme lui... je pense que... j'suis encore en contact avec lui, j'ai son numéro de portable personnel, c'est... c'est vraiment un mec euh... j'aurais du respect toute ma vie pour lui tellement il... m'a aidé.

En quoi il t'a aidé ?

Je sais pas. Je sais pas. Je sais qu'il m'a aidé. J'ai vu qu'il s'est démené pour moi. Bah en fait, moi le fait, le séjour de rupture. Le séjour de rupture, il m'a... le voyage au ski, on a fait plein de choses ensemble. J'ai parlé beaucoup de fois avec lui, plein de fois je disais « oui t'as raison Jean, oui t'as raison » mais j'l'écoutais pas ! Et je savais, et je pensais à lui dès que je faisais une connerie. J'me disais « putain Jean, il va pas être content ». Et j'voulais pas le décevoir ! Mais... voilà c'était comme ça, c'est... malheureusement, oui, ç'aurait été mon père, oui, j'l'aurais écouté. Ç'aurait été mon père, oui j'l'aurais écouté parce que je rêvais d'avoir un père comme ça. Mais... je... voilà. Je... j'ai décroché. J'l'ai écouté, je pensais souvent à lui à m'dire « putain, merde, j'suis en train d'faire des conneries, il va pas être content ». Mais il m'a... comment il m'a aidé... je pense que c'est avec la parole et rien d'autre. Je pense que quand il m'appelait et qu'il me dit « ça va branleur, qu'est-ce que tu fais », c'est pas le lien avec l'éducateur, c'est un autre truc.

C'était avec la personne ?

Voilà, la personne. Le mental de la personne que j'aimais bien.

Tu parlais d'un voyage au ski...

Ouais, on était parti au ski avec la PJJ en... je sais plus en quelle année. Mais c'était un voyage au ski, on était une vingtaine de jeunes. Y avait quatre éducateurs et Jean était du voyage. Et... bah c'était un truc... j'm'en rappellerai toute ma vie. C'est un truc que je me rappellerai toute ma vie. J'peux même te dire que Jean a repris à fumer ce jour là parce qu'il a pris une cigarette et il a dit « oh, j'recommence, ma femme elle va gueuler ». J'm'en rappellerai toujours de cette phrase. Ça doit faire au moins... 10-12 ans. C'était des Camel Light. Pour te dire, c'est... et ça m'reste dans ma tête, je sais pas pourquoi mais...

[...]

Il t'a connu dès... tes 12 ans ?

Ah oui, oui, lui, il m'a connu bah dès mon premier vol. J'ai fait la connerie le 26 octobre et j'ai du être convoqué par Jean mi-novembre. Ça a été très vite. Ça a été très vite, j'suis passé au tribunal, il y a une journée de réparation qui a été prononcée par la juge donc obligatoirement l'éducateur a eu une mesure AEMO. Et euh... et j'ai eu Jean et j'ai toujours gardé Jean et à mes 18 ans, on m'a dit « bah Jean Chevalier, on va changer, ça va plus être votre éducateur ». On a fait des pieds et des mains avec Jean pour qu'il me garde jusqu'à 21 ans. On a réussi. On a réussi. Et à partir de 21 ans, il m'a dit « bon, j'peux plus rien faire pour toi ». Et j'étais dégoûté. Mais j'l'appelle encore ! J'l'appelle des fois. Quand j'ai besoin d'un service, quand j'ai besoin d'un renseignement, j'l'appelle. Quand j'suis sorti d'prison, j'l'ai vu à son bureau, on a été boire un verre en bas. Et voilà, c'est... C'est quelqu'un je sais que j'pourrai l'appeler toute ma vie euh... Madame Cousin, la psychologue, pareil, qui travaille avec lui, qui... ils ont travaillé ensemble pendant dix ans. Elle est en retraite depuis... oh ça fait au moins... sept ans qu'elle est en retraite. C'est pareil, j'ai son numéro de portable, je suis en contact avec elle. Parce que c'est des gens, je sais qu'ils m'ont aidé ! Je sais qu'ils m'ont aidé. J'veux leur rendre leur monnaie un jour ! Je veux leur prouver en fait. Que c'est pas leur faute. Moi j'ai toujours dit à Jean « je suis désolé d'être en prison, c'est pas ta faute ». Parce que j'l'ai appelé plein de fois en prison. Quand j'étais en prison, j'l'ai appelé pleins de fois, quand ça allait pas j'l'appelais. J'lui expliquais « voilà, là ça va pas trop en ce moment. C'est un anniversaire ou c'est ceci, c'est cela ». Et toujours j'disais « mais c'est pas ta faute Jean, c'est d'ma faute. T'as tout fait toi ». Et j'veux pas qu'il croit que c'est un échec de son travail. Parce qu'il peut s'remettre en question et s'dire « merde, il est en taule le branleur, il a pris six ans... voilà, c'est d'ma faute ». Non, c'est pas d'sa faute. C'est d'la mienne. C'est d'la mienne. Lui, la psychologue et la cheffe de service ont fait un travail, tout l'temps, tout l'temps pour m'aider. Y a que moi. Y a que moi qu'ai... merdé quoi.

Conclusion du chapitre 3 : dans et en dehors de la « spirale » de l'institutionnalisation socio-judiciaire

« La prison, ça aide pas. Ça aide pas. C'est important d'le dire ! C'est important d'le dire. Ça aide pas du tout. Ça peut vous... ça peut vous casser un homme comme ça peut vous... le renforcer mais dans le mal. Pas vous le renforcer en bien, hein ! Croyez pas. C'est... C'est les gens autour de lui qui vont le renforcer en bien. C'est pas... c'est pas la prison. La prison, ça fait que du mal. Ça fait vraiment du mal. »

(Koffi, 24 ans, alentours de Barranville)

« J'pense ça... le fait de passer dans un foyer, ça... ça fait très mal, hein, à certaines personnes. Ça les marque à vie. Après euh... pour s'remettre dans le... ah ouais, non, franchement, j'ai eu beaucoup beaucoup d'chance d'avoir... réussi à m'en sortir comme ça, hein. Fin m'en sortir comme ça, après euh... j'suis pas non plus... j'ai pas une vie d'ministre ! Mais voilà, après, j'sais gagner ma vie euh... j'sais... fin j'sais me débrouiller tout seul dans la vie quoi !

(Antoine, 26 ans, Montclar)

Dans un rapport éducatif de mars 2008, Odette Poulot, une éducatrice de la PJJ, et Pierre Foulon, un assistant social, écrivent au sujet de Steeve (21 ans, alentours de Lunan) : « Ce jeune de 14 ans est en situation de danger manifeste. Pour de nombreuses raisons, il échappe aux institutions qui doivent le protéger (Justice, Éducation nationale, police, services sociaux). » Comme Steeve, la plupart des enquêtés (sur)institutionnalisés ont fui autant que possible les institutions. Souvent (déclarés) en fugue, ils privilégiaient, au moment de leurs pratiques délinquantes, leurs réseaux de proximité pour s'en sortir, et (sur)vivre.

Si les expériences judiciaires s'imposent dans les trajectoires des jeunes, ceux-ci les placent, le plus souvent, à la périphérie de leur récit de désengagement délinquant. Comme toute institution, l'institution judiciaire les renvoyait régulièrement à leur statut de subalterne (à travers leur âge, leur statut social, leurs pratiques déviantes, etc.), mais aussi à leurs « échecs ». Particulièrement, les structures collectives (foyer, CEF, CER, prison), rassemblant des jeunes en « galère », ont été rarement bien vécues par les (ex-)condamnés : elles ont surtout produit de l'ennui, de la violence, de la consommation d'alcool et de cannabis, etc. Seules des expériences, considérées comme pertinentes, dans des structures plus atypiques (proposant, par exemple, des séjours en bateau, et plus largement des activités « intenses ») ont pu laisser des souvenirs plaisants de cette période de (sur)institutionnalisation.

Bien que cette « spirale de l'institutionnalisation » ait produit, pour une bonne partie des enquêtés, d'autres formes de déviance, elle a aussi occasionné des « rencontres » significatives avec quelques professionnels. Celles-ci rappellent les rencontres « coups de pouce » observées par Pascale Jamouille (2000) dans les sorties de systèmes de vie liés aux drogues. Pour les

individus « arrivés à saturation » de ce que peuvent offrir la défonce et les modes de vie adjacents, ces rencontres « humanistes » et « désintéressées » soutiennent considérablement leur trajectoire de sortie (Jamouille, 2000, p. 171).

Dépassant la distance sociale produite par l'institution, bloquante pour les enquêtés, ils sont devenus pour eux des adultes-ressources et des adultes-repères – s'inscrivant soit sur une longue période de leur vie (particulièrement dans le cas des éducateurs de milieu ouvert¹⁶²), soit plus ponctuellement, à un moment particulier.

⁸Comme Jean Chevalier pour Edwin.

Conclusion de la première partie : la rue à l'entrée dans l'âge adulte, rester ou la quitter

J'ai des potes à moi, ils sont dans la religion, ils sont mariés. Tu vois c'que j'veux dire. Peut-être qu'ils galèrent un p'tit peu par rapport aux sous parce qu'ils gagnent le smic, tout ça, donc c'est un peu chaud. T'as vu, peut-être qu'il doit gagner 1300, sa meuf doit gagner 1300, t'as vu. Avec les gosses, tout ça, c'est un peu chaud. Avec la famille qui... moi j'le kiffe ce mec-là hein. Je le kiffe.

Ça, c'est un de tes copains que t'as connu...

Y en a plusieurs qui sont comme ça. Qui étaient dans la merde. Enfin pas tous, y en a qui étaient dans la merde et qui sont devenus comme ça. Y en a qui ont toujours été comme ça. Tu vois. Mais en tout cas, ces gars-là, ils ont compris. Y a pas de police qui viendra toquer à six heures du matin, euh... pas d'appel de la police, de... « Ouais, votre fils il est mort euh., votre fils il est à l'hôpital euh... ». Tu vois c'que j'veux dire. C'est toi qui choisis. Droite ou gauche. Y a pas de milieu. Impossible. Tu peux pas faire ta vie de famille plus ta vie de trafic plus ta vie na na na. Tu vas à droite ou tu vas à gauche. Tu choisis. Ceux qui vont à droite ont tout compris.

Ce serait quoi ces deux chemins ?

Celui de droite, c'est... celui où tu travailles, t'as la belle vie. Et celui de gauche euh... c'est là où tu auras le haut, le bas.

(Junior, 30 ans, Paris)

« La rue, c'est-à-dire le groupe de pairs et l'ethos qui y est associé, fonctionne à la fois comme protection contre l'extérieur, comme ressource, symbole d'autonomie et de dignité et en même temps comme handicap dès lors qu'il s'agit de se faire une place en dehors du quartier. », écrit Isabelle Coutant dans son ouvrage *Délit de jeunesse* (2005, p. 145). À l'époque de l'adolescence, les enquêtés – issus en grande majorité de milieux populaires – ont en effet (sur)investi la rue, telle une issue provisoire à différentes formes de précarité et de ségrégation vécue (familiale, territoriale, scolaire) présentées dans le premier chapitre.

Des façons de s'habiller, de parler, en passant par les façons de penser et d'interagir, la rue forge un *ethos*, des attitudes et des rôles – qui marquent, encore, bon nombre de récits de vie recueillis. Si celle-ci est, à l'époque de la jeunesse, attrayante – pour se faire respecter, être reconnu et (re)valoriser, *in fine*, son *ego* –, elle perd néanmoins de son attrait dès lors que les enquêtés la côtoient, s'y impliquent de plus en plus et vieillissent.

Avec l'arrivée à l'âge adulte, les champs des possibles de la rue, valorisants et respectables, au sein de cette « bulle », se retirent. En partie, l'« imbroglio de la rue » (les embrouilles, la peur de l'incarcération et de la mort) couplée à la « spirale de l'institutionnalisation » (y compris judiciaire) épuisent – le premier étant au cœur du deuxième chapitre, quand la seconde est abordée dans le troisième chapitre.

S'il était possible, à l'adolescence, de vivre ce style déviant dans une certaine insouciance, devenir et se considérer adulte au sein de la rue implique d'autres formes d'engagement qui deviennent incompatibles, selon les enquêtés, avec des formes de socialisation plus classiques (couple, parentalité, emploi). Quand peu d'enquêtés (si ce n'est aucun) ont réussi, ou perdu dans la voie du grand banditisme, certains se sont perdus au sein de la rue (à travers l'alcool, la drogue, mais aussi des troubles psychiatriques). D'autres, voire la plupart, l'abandonnent, ou essaient de la quitter – ne voulant pas faire partie de ces « vieux adolescents » qui restent, et qui galèrent.

DEUXIÈME PARTIE : CONVERSIONS (IN)ATTENDUES

Ça me tentait un boulot comme ça. Justement, prendre mon vécu, en faire une aide pour les gens. Mais j'sais pas, j'me suis dit que j'avais pas les capacités. Et en fait, c'est faux, j'suis sûr que j'pourrais. Si j'voulais. Mais bon, on m'a pas donné ma chance disons ! On m'a pas donné la chance de faire ce que j'voulais. C'est surtout ça. J'aurais eu comme ma sœur un appui derrière, avec de l'école et tout ça, voilà. J'aurais pris la main qu'on me tend. On me l'a pas tendu donc j'me suis débrouillé autrement. Avec une fille pas forcément que j'ai choisi. Mais bon, j'm'en plains pas du tout, hein ! Mais bon, ça aurait pu être mieux. Ça peut toujours être mieux d'ailleurs. L'être humain est jamais... jamais content.

*Walter
(24 ans, Montclar)*

En couple, sans emploi, bientôt père, Walter (24 ans, Montclar) doit changer son style de vie : « t'arrives à un moment où t'es obligé d'arrêter. T'as un gamin, t'as des responsabilités. Même si c'est chaud, t'as pas le choix. T'es obligé d'assumer, d'être là. Après y en a ils assument pas mais après, pour moi, c'est pas des hommes. C'est pas des hommes. Tu as femme et enfants, tu l'assumes ». Même si « on ne [lui] a pas donné sa chance », dit-il, il doit « assumer » son futur – et nouveau – statut social : celui de père. De la même façon que celui de travailleur, il suppose d'apprendre un positionnement bien différent de celui de l'enfant dominé, ou de l'adolescent en quête d'autonomie : il s'agit d'endosser un statut dominant, celui d'adulte responsable et mature, s'avérant de moins en moins adapté au style de vie adopté durant leur jeunesse déviante, actuelle ou passée. Les récits de vie d'ex-condamnés, en train de vivre cette période de transition vers l'âge adulte, rendent en effet compte du rapport étroit entre les sorties de délinquance et les devenirs adultes. Cette combinaison n'est pas surprenante : une des théories de la désistance les plus pertinentes – me semble-t-il – de la littérature consiste à comprendre les sorties de délinquance en fonction de l'âge des individus. Basées à la fois sur le contrôle social (Gottfredson et Hirschi, 1990) et l'âge, les *life course theories* (Sampson et Laub, 1990) saisissent le désengagement délinquant à partir d'événements biographiques survenus au cours de la vie, et notamment lors de l'entrée dans l'âge adulte – les pratiques délinquantes diminuant, le plus souvent, à partir d'une vingtaine d'années (Hirschi et Gottfredson, 1983 ; Farrall, 2012 ; Farrington, 1986). En effet, rares sont ceux qui poursuivent de longues carrières délinquantes et criminelles : il s'agit là d'un résultat qui a certainement conduit les recherches – y compris cette thèse – à davantage interroger les processus de sortie chez des individus ayant connu des périodes courtes (de 3 à 6 ans), bien qu'intenses, de délinquance durant leur jeunesse. Cela ne signifie pas pour autant que les sorties de longues carrières de criminalité, moins étudiées jusqu'à aujourd'hui, ni même les sorties de carrières tardives, telles celles de la délinquance économique, ne doivent pas faire l'objet de recherche. Bien au contraire...

Cette deuxième et dernière partie étudie donc les sorties de délinquance au prisme du devenir adulte, soit d'une phase transitionnelle au cours de laquelle les statuts sociaux et les identités sont en mouvement. C'est particulièrement durant ce temps que les individus explorent leurs possibles (Galland, 2011) – ici dans et en dehors de la déviance : dans quels univers les ex-condamnés peuvent-ils acquérir un statut d'adulte convenable ? Celui de la rue, investi essentiellement par les pairs déviants, offre-t-il autant d'opportunités à l'âge adulte qu'à l'adolescence, et sous quelles conditions ? D'autres issues sont-elles envisagées et envisageables ?

Comme un *leitmotiv*, l'aspiration à la « tranquillité », à la « normalité » et au conformisme – qui rappelle sensiblement le discours moral prôné par l'institution – traverse pratiquement tous les récits de vie des jeunes ex-condamnés interrogés ; et cela même chez les enquêtés qui ne se sont pas encore complètement désengagés de la délinquance. Il se peut, il est vrai, que certains enquêtés aient produit ce discours par habitude de se raconter au sein des institutions et de fait, par rapport aux attentes supposées de l'enquêtrice. Ceci étant, il est bien fréquent que les individus aient tenté, si ce n'est réussi pour certains, à pousser les portes d'entrée de chemins conventionnels. Dans le chapitre 4, il s'agit donc d'analyser ce passage, *a priori* contrasté, entre un passé déviant, hors-norme, essentiellement enfermé dans un cercle de socialisation, celui des pairs de même sexe ; et un présent et un futur plus

conformes, ouverts à une pluralité de sphères socialisatrices classiques (travail, logement, famille), et à une diversification des relations sociales. À quoi correspond cette quête de la *normalité*, et cette *ouverture sociale* (Mohammed, 2012) ? De la même manière qu'Olivier Galland observe une *extension de la phase d'exploration des possibles* du fait d'une *déritualisation du passage à l'âge adulte* (p. 80, 2011), les processus de désengagement délinquant sont-ils aujourd'hui fragiles, longs et flous ?

La sociologie de la déviance, écrit Isabelle Coutant, *montre que pour nombre de jeunes, la conversion des habitus déviants en habitus « conformes » résulte en partie d'adaptation « spontanées » (c'est-à-dire sans intervention institutionnelle), l'ethos « de la rue » étant homologue de la « culture d'atelier » : le passage à l'âge adulte et la mise en couple pèsent sur leur style de vie, la « culture antiécole » cède progressivement la place à l'ethos du groupe ouvrier, l'éducation morale est assurée par les travailleurs adultes.* (2005, p. 193) Mais, du fait d'une massification scolaire et d'une tertiarisation du marché de l'emploi débutées entre les années 1970 et 1990, le temps de ces conversions linéaires, par une insertion professionnelle dans les milieux ouvriers pour les hommes, semble révolu (Beck, 2001). Alors, quels types de « conversions » observe-t-on aujourd'hui ?

À l'approche de la trentaine, le verdict sanctionnant la place des uns et des autres dans le monde social se précise, le peu de marge de manœuvre restante se dessine, explique Fabien Truong (2017, p. 151) – rappelant là le discours de Walter. Alors que le chapitre 5 s'intéresse particulièrement aux formes de (re)construction familiale qui composent les processus de désengagement délinquant, le chapitre 6 se consacre aux trajectoires professionnelles des (ex-)condamnés.

Dans cette partie, on comprend ainsi que c'est par le maniement des opportunités, mais aussi des impasses vécues dans les différents cercles de socialisation (pairs, famille, travail, religion, sport, etc.) que s'esquissent des trajectoires de sorties inachevées.

Chapitre 4

Travail, famille, logement. En quête d'un avenir conventionnel ?

Questionner la façon dont les individus se représentent le couple, et leur vie actuelle ou future, permet de comprendre ce que signifie, pour eux, devenir adulte : comment jouent-ils ou aspirent-ils à jouer leurs nouveaux rôles sociaux assignés au statut d'adulte (de père, mère, de compagne, compagnon, d'employé, etc.) ? Bien que l'on puisse observer des représentations communes entre les hommes et les femmes (telles que la responsabilité, l'autonomie), le devenir adulte peut prendre des formes différentes selon le genre des individus – pouvant influencer différemment les sorties de délinquance. Les recherches sur la désistance, et plus généralement sur la délinquance et la prison, se sont surtout intéressées aux discours d'hommes ex-condamnés – ce qui participe, évidemment, de l'invisibilité des femmes dans les études scientifiques, comme dans le monde social (Cardi et Pruvost, 2012 ; Rostaing, 2017). Comprenant cinq femmes (sur quarante-trois enquêtés), le corpus sur lequel cette enquête s'est fondée s'avère représentatif de la part des femmes dans les individus condamnés, qui s'élève, en 2016, à 10 % (ministère de la Justice, 2017). Cette thèse interroge donc, elle aussi, davantage les voix masculines que féminines. Si cela empêche les analyses comparatives, il est important de ne pas faire l'impasse sur les représentations genrées du devenir adulte. Observées dès que cela était possible, celles-ci contribuent, en effet, à comprendre les sorties de délinquance dans leur contexte : celui d'une société traditionnelle patriarcale et hiérarchisée.

Selon le genre, l'appartenance sociale, les individus perçoivent-ils des possibles similaires, en dehors d'une carrière délinquante ? Si la littérature sur la désistance aborde, le plus souvent, l'effet du mariage (Sampson *et al.*, 2006 ; King *et al.*, 2007 ; Bersani *et al.*, 2009) et de l'emploi (Uggen, 2000 ; Uggen et Staff, 2001 ; Skardhamar et Savolainen, 2012) sur les sorties de délinquance, les individus aspirent-ils réellement tous, à l'entrée dans l'âge adulte, à cette vie de conformité ? Que signifie cette dernière pour les enquêtés ? Quelles sont leurs chances d'adopter une telle vie conventionnelle ? À quelle place, et à quel prix ?

Présentés dans l'introduction de ce chapitre, les propos tenus par Smaël sur le couple rappellent d'autres discours stéréotypés recueillis dans cette thèse. Fabien (25 ans, alentours de Barranville) qui travaille intensément dans un stand de crêpes, en tant qu'assistant manager, près d'un site touristique, gagne 3 000 euros par mois. Il économise une partie de son salaire pour acheter une maison, qu'il veut payer seul, sans sa compagne : « si on se sépare, je veux pas que ce soit compliqué, avec les papiers et tout [...] Et puis, elle peut pas

mettre d'apport. Mais elle me paiera un loyer [...] Elle n'était pas trop contente quand je lui ai dit mais si elle est pas d'accord, bah elle dégage. Tant pis. Si ça ne lui plaît pas ». Il souhaite que sa copine arrête de travailler pour s'occuper de leur futur enfant : un garçon, « un petit comme [lui] », dit-il, qui « pourra protéger sa sœur plus tard ». C'est pourquoi il préférerait que son premier enfant ne soit pas une fille.

Dès le début de l'entretien, Fabien adopte une posture virile : dans l'exemple ci-dessus, il se présente comme celui assumant financièrement les dépenses du foyer – même si cela suppose de passer moins de temps avec son enfant. Il se place également comme le décisionnaire au sein du couple, à tel point qu'il n'envisage pas de réviser son point de vue si sa compagne est en désaccord avec lui quant à l'achat d'une maison. Il faut bien penser qu'il s'agit là d'une manière de se présenter à l'enquêtrice. En pratique, sa compagne semble bien plus influente qu'elle n'y paraît dans le discours de Fabien : notamment, elle refuse d'arrêter de travailler, elle a été à ses côtés lorsqu'il était encore engagé dans des pratiques déviantes (trafic de cocaïne, forte consommation d'alcool et de shit), lui a trouvé son emploi actuel, etc. Elle lui a apporté un soutien palpable dans sa trajectoire de sortie de délinquance. Avec l'aide de sa compagne, Fabien s'accroche à son emploi, lui permettant de garder le même train-de-vie que celui qu'il avait adopté lorsqu'il *dealait* – pouvant, par exemple, offrir à sa copine quelques jours de vacances au bord de la mer « dans un très bel hôtel avec jacuzzi », et dépenser « 800 euros de resto ! ».

À travers un travail valorisant (salaire, responsabilité, autonomie) et un équilibre conjugal le satisfaisant (dans lequel il manifeste sa masculinité apprise dans la rue), Fabien trouve une situation convenable par rapport à son style de vie déviant passé. En composant avec ses aspirations personnelles – celles d'une sécurité financière et d'une économie de vie plus élevée que celle dans laquelle il a vécu en tant qu'enfant – et l'injonction d'intégration sociale (par un emploi légal et la construction d'une vie de famille), Fabien se fraye, en grandissant, un chemin conventionnel parallèle à celui de la délinquance.

En quête d'une vie « tranquille » et paisible

« Moi j'veux juste réussir. Dans le sens euh... j'ai ma p'tite vie, j'suis tranquille. Euh... voilà, posé. D'avoir des p'tits marmots. Euh... voilà quoi. J'sais qu'la vie, elle passe vite ! Je sais très bien. Je sais qu'la vie, elle passe hyper vite. Là j'en ai 23, demain j'en aurai 30 ! Ça passe très très vite, c'est pour ça... y a ça aussi ! J'me suis dit... voilà quoi », raconte Fouad (23 ans, Barranville). « Petite vie », « tranquille », « posé » sont autant de termes employés par les enquêtés pour définir leurs aspirations de vie d'adulte : celle d'une stabilité, qui contraste souvent avec un style de vie déviant, passé ou présent, friable et spontané.

En sécurité par la stabilité

S'engager dans la délinquance n'est pas que source de plaisir et d'adrénaline. Selon les conditions dans lesquelles cet engagement a lieu et le niveau d'investissement dans les

pratiques déviantes, ces dernières peuvent occasionner un réel sentiment d'insécurité. C'est ce qu'explique Thomas Sauvadet en s'appuyant sur les travaux de Laurent Mucchielli (2006, p. 9) : *les jeunes de quartier les plus populaires sont (actuellement) les premières victimes de « l'insécurité » qu'ils produisent (faits d'agression physiques et verbales, de vols et de vandalisme)*. Revenons, par exemple, sur le récit de Koffi (24 ans, alentours de Barranville) qui, en plus d'être celui qui volait était, aussi, celui qui, dans sa cité, était victime de vol et d'agression – ne l'aidant pas à cesser ses délits :

Déjà là, j'allais arrêter. Sauf que... sauf que y a eu un gars qu'est venu. Dans mon quartier. Un grand. Qu'a commencé à me racketter aussi. Après moi, il me rackettait en fait. Ma PSP¹⁶³, que j'avais volée, plus mon téléphone. Donc après moi, il fallait récupérer tout ça. J'avais la haine donc je repartais voler. Sauf que quand je repartais voler, il me rattrapait et il me l'a fait... à peu près... quatre, quatre fois. Il me l'a fait quatre fois.

[...]

Il rackettait les plus jeunes en fait ?

Bah en fait, si vous voulez, dans la cité, quand t'as pas de grands frères, quand t'as pas de... grands frères, quand t'as pas de trucs comme ça et tout. Personne vraiment est ici dans la cité pour te défendre, bah... euh... t'es rien. J'vous le dis sérieusement, t'es rien ! C'est... complètement... [...] Il faut... vite se faire des amis déjà. Euh... faire les... faire les bons trucs en fait. Soit complètement, complètement alors... sectoriser à la cité. C'est... ils te voyent pas ici, tu sors, tu rentres le soir, t'as aucune affaire avec eux. Et là, bon... tu peux avoir... tu peux faire c'que tu veux en fait, et tout. Personne ne viendra te casser les couilles même si un jour y aura peut-être quelqu'un qui va te voir là « t'habites ici et tout ? Ah ouais ? ». Bref, des p'tits trucs comme ça et tout. Mais par contre, si t'as un problème, c'est toi et ton problème. C'est juste le truc qu'est à peu près bien avec une cité, c'est que si quelqu'un a un problème, c'est que... C'est un peu tout le monde qu'a un problème avec eux. C'est ça qui est bien. Mais... faut avoir... faut pouvoir parler avec les bonnes personnes. C'est ça que j'veux dire. Faut pouvoir parler avec les bonnes personnes.

Dans une cité, et dans la rue, le groupe de pairs garantit une certaine sécurité durant un temps (Sauvadet, 2006 ; Mohammed, 2012). Les individus qui s'investissent sur leur territoire résidentiel – et plus spécifiquement dans l'économie locale souterraine – deviennent visibles localement en s'exposant au public (le voisinage, les grands, les anciens, etc.) : *comme le chantent les rappeurs d'ici ou d'ailleurs*, écrivait Thomas Sauvadet (2006, p. 17), « *la rue t'observe* ». Ce temps du dehors, où l'extérieur prend le dessus sur un intérieur parfois tourmenté, nécessite un collectif pouvant assurer sa propre sécurité. Abordées plus longuement dans la première partie de cette thèse, l'expérience de la déviance entre pairs vécue le plus souvent dans l'espace public, et celle des risques qui y sont liés, rappellent à quel point la question de l'(in)sécurité – y compris sociale – marque les trajectoires de (sortie de) délinquance.

Être en sécurité ne relève évidemment pas d'un besoin spécifique aux adolescents qui s'investissent dans des pratiques déviantes. Il s'agit, en fait, d'une aspiration commune à tous – *la protection, au sens de l'association solidaire, [étant] une fonction fondamentale du lien social* (Paugam, 2008, p. 61). Dans un contexte où la solidarité entre les individus est primordiale pour faire société, chacun a besoin de se sentir protégé par autrui. Mais la socialisation de rue tournée autour des pairs n'apporte qu'une sécurité temporaire : pour les individus qui ne peuvent se

¹⁶³ PlayStation Portable.

Chapitre 4 : en quête d'un avenir conventionnel ?

raccrocher à d'autres formes d'existence, elle offre, en réalité, une économie de survie (Sauvadet, 2006) – telle que l'« argent sale », la « débrouille », etc. – peu sécurisée et peu solide.

Avant, c'était le mode de vie que les gens ils ont euh... pfou... les gens qu'ont rien à faire dans leur vie quoi. Ils s'lèvent à 14h euh... fin... ils dorment le jour, ils vivent la nuit quoi. C'était ça mon mode de vie avant. Je... tu peux pas dire que t'as une vie avant parce que t'as pas de vie. Enfin, tu vis mais elle est où ta vie à toi ? Tu vis pas ! 'Fin... tu survis on va dire. Tu survis. Tu vis pas, tu survis.

(Salima, 21 ans, Lunan)

Les issues offertes par ce chemin parallèle et les gains qui y sont associés deviennent bien moins attrayants qu'auparavant, comparés à ceux d'un style de vie plus « tranquille ». En grandissant et en vieillissant, les individus se préoccupent en effet du temps qui passe (Shover, 1983), et en particulier du temps perdu par l'engagement dans une vie déviante alternative – surtout lorsqu'ils nouent de nouveaux liens sociaux. À travers une ouverture vers d'autres types de socialisation, on observe généralement une réévaluation du style de vie passé, en fonction du présent et des aspirations futures : ce style de vie juvénile est-il aussi sécurisant et profitable qu'auparavant ? Pourquoi risquer de perdre un travail plaisant, sa compagne, voire même sa vie ou sa liberté ? Ces risques en valent-ils la peine ?

Par contraste avec une vie déviante instable, le besoin d'autres formes de sécurité, différentes de celle procurée par les pairs, se dégage de la plupart des récits de sortie de délinquance. Aspirant à une stabilité et une tranquillité, les enquêtés se représentent leur avenir à plus long terme, consolident et diversifient leurs réseaux relationnels de protection.

Moi j'avais m'construire. Dans deux ans, j'me vois marié, dans 2-3 ans, j'me vois marié avec des enfants. C'est c'que j'souhaite en tout cas. Et si j'veux y arriver, c'est pas en faisant des conneries. Si j'me fais attraper, j'vais aller en prison pendant 2-3 ans. C'est... j'vais ressortir, j'aurai quel âge ? C'est... c'est juste que j'veux vivre librement, tranquillement quoi. Sans avoir de problèmes. C'est tout c'que j'veux.

(Mamadou, 20 ans, Barranville)

J'me suis lancé un peu dans mon métier. J'ai... j'ai fait des connaissances et... bon bah les connaissances que j'ai fait dans mon métier c'était en plus des gens... on va dire c'étaient des gens corrects. C'étaient des gens qu'étaient un p'tit peu réglo, c'étaient des gens qu'étaient... fin qui connaissaient la vie ! C'étaient des gens... qui savaient qu'il fallait travailler pour euh... pour vivre. Qui savaient qu'il fallait avoir un logement, une femme, une famille, construire une famille, fin... C'étaient des gens corrects, ouais. C'est eux qui m'ont mis... à force de fréquenter des gens comme ça que ça m'a mis dans le bon chemin j'pense. Et puis j'ai préféré la vie euh... la vie posée. 'Fin le fait d'aller travailler toute la journée, rentrer chez moi l'soir euh... c'est ça qui m'a beaucoup aussi poussé. Parce que... après, c'est plus une vie. Tous les jours, on sort, c'est juste pour voler ou... ou pour aller... S'taper dessus ou... pfou... c'est que du... c'est que des problèmes. C'est que des problèmes, ouais.

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Quels sont tes projets ?

Alors, mes projets... me marier. Avoir des enfants. Passer le permis CACES. J'voudrais... quitter Lunan aussi. J'voudrais habiter dans les terres. [...] Plus à la campagne.

Qu'est-ce qui te plaît à la campagne ?

La tranquillité.

(Milo, 18 ans, Lunan)

Le besoin de sécurité se comprend sous plusieurs aspects : physique, matérielle et affective. Physique, d'abord, par le désir de ne plus subir de violences physiques et verbales inhérentes à un style de vie déviant. Si celles-ci ont fait partie du jeu durant une période de la vie des enquêtés, ces derniers s'en lassent¹⁶⁴, voire s'en inquiètent lorsqu'ils risquent de perdre leur vie (accidents, règlements de compte). C'est le cas de Koffi (24 ans, alentours de Barranville) cité précédemment qui, victime de racket puis d'agressions liées à son investissement dans un trafic de stupéfiants, a dû s'éloigner de la cité dans laquelle il vivait et *dealait*. Il raconte la menace permanente qui s'installe dans les lieux relativement clos, où une économie parallèle est implantée :

C'est la deuxième fois qu'j'suis allé à l'hôpital. Parce que la deuxième fois, ils m'ont ré-atrapé. Ils m'ont ré-atrapé. Et ils m'ont re-tabassé. Là ils m'ont dit « ouais et tout, tu vas payer ce que tu nous dois et tout ». Et euh... sinon et tout « on va t'allumer ». Ou... en fait si vous préférez. Comment vous dire que j'avais peur de ça. Et ne pas me dire tout de suite en fait... ils prennent ça pour m'intimider et tout. C'est que à ce moment-là en fait, dans mon quartier, ça tuait tout le monde. Pour rien. Et c'est que... y avait une guerre en fait. Y avait des mecs. Par exemple, nous on va être là en train de jouer au foot, y a des mecs qui vont arriver de nulle part et qui vont tirer. À la kalach. Qui vont tirer. Pour euh... qui vont tirer pour dégager les gens. Pour voilà quoi. Et donc à c't'époque là, c'était surtout ça en fait dans mon quartier. C'était ça. Nous en fait, y avait les Badettes, la cité rouge. Y avait les mecs des Badettes, ils viennent tirer à la cité rouge et les mecs de la cité rouge, ils vont tirer aux Badettes. C'était que ça. Et nous à côté en fait. Tout ce qui était à côté, côté, côté, dommage collatéral quoi. Et y en a eu des dommages collatéraux. J'peux vous dire. Donc tout ça en fait, ça faisait euh... ça faisait un peu peur. Ça faisait une ambiance de... à tout moment tu pouvais partir en fait pour rien ou pour tout. Et en même temps, il faut que tu te débrouilles, il faut que tu te cherches dans tout ça. Bref, c'est un peu une logique assez compliquée en fait. C'est vraiment très complexe à comprendre.

Le sentiment d'être sur la sellette, observé, jugé est nourri par la conscience collective des quartiers, et de la rue. Vivre sur un fil exige ainsi d'être aux aguets – tel Mamadou (20 ans, Barranville) qui, durant l'entretien conduit dans sa voiture, regardait régulièrement dans les rétroviseurs. Pour ceux qui ont vécu dans un tel contexte, la sécurité physique passe, parfois, par la mobilité résidentielle pour ne plus endurer cette menace ambiante – pour eux, mais aussi pour leurs (futurs) enfants.

Ce sont les zones pavillonnaires et la campagne qui, dans l'imaginaire collectif, renvoient le plus souvent à la quiétude et à une vie de famille paisible (Bony, 2014). Rares sont en effet les enquêtés habitant, aujourd'hui, en centre-ville : ce mode d'habitat s'avérant plus coûteux qu'un logement en périphérie, seuls quelques enquêtés célibataires, sans enfant, sont locataires d'un studio situé en centre-ville. Protéger son corps, et parfois sa vie et sa psyché consiste, dans ce cas, à vivre dans un environnement « calme », « sans prise de tête » et « embrouilles », éloigné des ragots inhérents à tout réseau de proximité. Après sa séparation avec son compagnon, Dounia (24 ans, Lunan) retourne dans son quartier d'enfance, chez sa mère, avec sa fille d'un an ½. Au moment de l'entretien, elle avait entamé des démarches pour accéder à un logement social :

Euh... j'ai fait ma demande y a... dans des coins calmes. Moi j'ai pas fait dans l'quartier. [...] Moi, c'est des quartiers calmes. Moi j'veux pas qu'ma fille grandisse dans l'quartier. Et même, j'veux pas être dans un quartier que en sortant quand je veux

¹⁶⁴ Cette lassitude est abordée dans le deuxième chapitre de cette thèse.

Chapitre 4 : en quête d'un avenir conventionnel ?

rentrer chez moi ou quand... j'veux sortir de chez moi ou que... j'vois des gens squatter en bas d'chez moi, des jeunes squatter, fumer du shit à longueur de temps. Non. Quand j'veux rentrer chez moi, j'ai envie d'sortir. J'veux pas qu'ce soit l'bordel, euh... à j'sais pas quelle heure du soir en bas d'chez moi. Non, non. Moi je...

Parce qu'ici, c'est pas le cas ?

Bah en fait ! Ici, en fait, ça va, hein ! Comparé à d'autres quartiers [...] Y a des quartiers plus chauds que c'quartier. Encore là ça va mais euh... ça squatte quand même, ça fume, euh... Quand j'sors de chez ma, de chez moi là, pour prendre l'ascenseur, ça sent du 3^e étage donc euh... moi j'veux pas habiter dans un truc comme ça, non. J'préfère être tranquille et avoir la conscience tranquille que... voilà quoi.

Aucun enquêté n'aspire à vivre dans un quartier paupérisé et stigmatisé. Dans leur ouvrage *La France des « petits moyens »*. *Enquête sur une banlieue pavillonnaire*, Marie Cartier et al. (2008) ont mené une ethnographie sur une zone pavillonnaire, située à Gonesse, peuplée d'habitants aux conditions modestes – ces derniers se positionnant entre les classes populaires et les classes moyennes. La mobilité résidentielle permet à la plupart de ces *enfants en quête de respectabilité* (2008, p. 109), ayant vécu leur jeunesse dans des cités, de se distancier du quartier stigmatisant. Les auteures montrent que cette distanciation est davantage désirée par les femmes interrogées que par les hommes – les premières s'étant moins investies dans la cité, auprès des pairs, que les seconds. Ceci étant, par manque de ressources financières, certains – comme Dounia – restent dépendants du parc social, de son offre et de sa temporalité, ne leur garantissant pas un logement en dehors des cités.

Pour les enquêtés, acquérir son propre logement marque une autonomie vis-à-vis de leurs parents, et la fin de la galère résidentielle – dans laquelle ils ont pu se retrouver, en squattant chez les uns et les autres. Un logement autonome participe d'une sécurité matérielle, parfois peu connue par le passé par les (ex-)condamnés: il leur apporte une tranquillité et stabilise leurs projets. Il en va de même pour l'emploi et le contrat à durée indéterminée (CDI). En effet, être assuré d'un salaire et d'un endroit à soi où dormir supprime plusieurs inquiétudes et permet aux enquêtés d'envisager des projets de long terme – tel qu'accéder à la propriété pour les mieux lotis, économiser de l'argent, devenir parent, etc.

T'aimerais un CDI en fait ?

Ouais.

Pourquoi ?

Bah pour être sûr de... de pouvoir y rester quoi.

La sécurité ?

Ouais.

Qu'est-ce que ça te permet en plus de...

Bah comme ça j'ai pas besoin de me dire, par exemple, bah... ça va bientôt se terminer, va falloir que je trouve autre chose, ça peut être la galère pendant un petit temps. Peur de la galère en fait.

(Milo, 18 ans, Lunan)

C'est toute une économie de vie, différente de celle fondée sur l'« argent sale », qui s'instaure petit à petit.

L'argent sale, ça ça part vite ! L'argent comme ça, ça part vite ! Ça veut dire... quand t'as de l'argent propre, ça a rien à voir. J'compare l'argent sale et l'argent propre. Dans le sens... même si c'est d'l'argent... c't'argent là et c't'argent là, y a une très grande différence. C'est du sale, c'est du propre. Ça part vite, ça part moins. Tu comprends c'que j'veux dire ou pas ? ça veut dire que même si

j'arrive à 100 000 euros ou 200 000 euros, c'est d'argent sale, ça part vite. Dans des vacances, dans ci, dans ça, ça part vite.

(Fouad, 24 ans, Barranville)

Comme Fouad, plusieurs enquêtés distinguent l'« argent sale » et l'« argent propre ». À l'adolescence, le premier est souvent vite dépensé : il finance des activités de divertissement et est, généralement, investi dans la sphère des pairs (sorties, prêt d'argent, vêtement). Impossible de l'épargner légalement, cet argent semble, par ailleurs, dans les représentations, porter maheur. Le second est consommé dans certaines sphères de socialisation intimes (telle la famille, le logement), plus qu'auprès des pairs déviants – ces derniers devenant, souvent, moins présents dans la vie des enquêtés.

Les priorités, les centres d'intérêt se reconfigurent, et se diversifient autour d'autres types de liens sociaux (conjoint, enfant, etc.) – assurant ainsi une troisième forme de sécurité, la sécurité affective. Se sentir aimé, sans condition, et être épaulé par un proche (spécifiquement le conjoint), aident incontestablement à sortir de la délinquance. Il s'agit là de pouvoir compter sur quelqu'un et de compter pour quelqu'un.

Quand on est au téléphone et que j'entends pleurer et qu'elle me dit « j'en ai marre, j'suis enfermée à la maison, t'es pas là, je t'aime, j'ai envie d'te voir », euh... quand on raccroche euh... on peut pas dormir. On peut pas dormir. C'est pas possible. Mais j'me dis « mais merde, j'aurai niqué la vie d'une fille qu'avait »... bon voilà, elle a fait des conneries aussi dans sa vie, elle a arrêté l'école. On est... elle est moi au masculin, j'suis elle au féminin en fait. Ou l'inverse, j'sais plus comment on dit. On est les deux identiques. Et j'me dis « mais merde, j'suis en train d'lui niquer sa vie ». Donc plein de fois j'me suis remis en question, j'me suis dit « putain, quand tu sors t'as intérêt d'lui prouver qu'tu l'aimes et t'as intérêt d'faire l'canard. T'as intérêt d'rien dire ». Donc euh... ça m'a beaucoup, beaucoup, beaucoup aidé.

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Comme Edwin, les enquêtés en couple expriment l'importance du soutien psychologique de leur conjoint, sur lequel nous reviendrons plus tard, qui participe aussi d'un changement plus interne : celui d'être serein, en paix avec soi-même.

En paix par l'invisibilité

« Quand on est dans la délinquance, on se pose pas pour réfléchir », explique Milo (18 ans, Lunan). S'engager dans la délinquance de rue implique, le plus souvent, d'être sur le devant de la scène, dans l'action, et toujours en mouvement pour tuer l'ennui, et échapper à son histoire de vie, parfois difficile et précaire. Fumer, boire, voler, *dealer*, etc., qui font partie du quotidien passé déviant des enquêtés, laissent peu de temps, et de brèches, à la réflexion en dehors du groupe de pairs. Ce n'est donc pas si absurde que les enquêtés – qui n'avaient pas trouvé de sens aux prises en charge socio-judiciaires – écourtaient ou se rendaient absents aux rendez-vous institutionnels (y compris de la PJJ). N'oublions pas que parler de soi exige de se sentir à l'aise à l'oral, face à des adultes « qui ont une vie normale » comme l'exprime Milo ; cela suppose, par ailleurs, de prendre le risque de remettre en question cet univers entre pairs, ce délire autant fragile que rassurant.

Se souvenant de leurs anciens jeunes à l'époque de leur prise en charge, quelques éducateurs m'avaient ainsi prévenue : les enquêtés risquent d'être peu prolixes, et de me « poser des

lapins ». Pour ce dernier conseil, il faut avouer qu'ils n'avaient pas totalement tort : j'ai essayé plusieurs annulations qui ne m'ont pas toujours été communiquées par les principaux intéressés, notamment par ceux qui semblaient encore impliqués dans des pratiques délinquantes. Guillaume (19 ans, alentours de Montclar) explique qu'il aurait pu « faire partie des gens qui [m']auraient dit de venir » mais « quand ça aurait été l'heure, [il] aurait été dehors ».

On pourrait alors penser que le fait d'accepter l'entretien soit signe d'ouverture sociale et de réflexivité : en plus de raconter une partie de leur vie intime à une inconnue, ils acceptent l'exercice de se remémorer le passé et de chercher à comprendre leur processus de sortie de délinquance.

Sur le premier point, la plupart des enquêtés (particulièrement les plus engagés dans la délinquance) considèrent, en effet, s'être ouverts aux autres – se libérant d'une identité enfermée dans un mal-être. S'ils se sentent aujourd'hui plus à l'aise dans les interactions sociales, l'entretien narratif – qui donne le plus possible la parole à l'enquêté – reste, malgré tout, une épreuve pour les individus, faisant apparaître des traces du passé : comme Salima (21 ans, Lunan), Walter remarque qu'il n'a pas encore un « bon parler » ; Paul (26 ans, Lunan), lui, « n'aime pas trop parler de [lui] normalement » ; inquiet de ne pouvoir s'exprimer clairement, Joseph (24 ans, alentours de Montclar) a longuement hésité à accepter l'entretien. L'ouverture sociale passe, ainsi, par une hexis verbale, mais aussi corporelle et vestimentaire, en mouvement – bien que les changements soient parfois réduits et freinés par les habitudes passées.

Après j'ai peut-être une façon d' parler quand... quand j'm'énervé qui n'est pas... bonne. Bon ça, j'arriverai. Pour l'moment j'arrive pas encore à... à gérer tout ça. J'ai déjà fait des progrès comparé à quand j'étais jeune quand même (rire). Mais euh... bah oui parce qu'avant, j'partais au quart de tour mais là, non. Au bout d'un moment, en fait, moi, j'accumule, j'accumule, j'accumule et puis au bout d'un moment, ça pète quoi. Mais bon, de là à... à agresser et tout. Non j'fais pas ça.

(Julie, 25 ans, Lunan)

Qu'est-ce que t'aimerais changer ?

Mon vocabulaire. J'parle trop mal. J'parle hyper mal. Dans le tram, elle [sa fille] m'énervé, j'vais dire « ferme ta gueule, c'est bon ». Elle a passé trois heures à pleurer, elle va m'énervé, fin j'ai... voilà j'suis fatiguée parce que des fois elle est malade ou des trucs comme ça. Mais voilà, ça arrive. Après j'm'en fous, après j'regarde pas où j'suis hein. J'en ai rien à péter moi. Dans le tram, dans le magasin, j'vais lui dire « ferme ta gueule sinon j'vais t'taper ». Après c'est les nerfs, il part... mais les gens, ils sont choqués. Et puis tu les vois eux choqués, ça t'énervé encore plus parce qu'ils te regardent. Alors moi ça m'énervé encore plus donc tu dis encore plus de vulgarités.

(Salima, 21 ans, Lunan)

De nouveau, on note un fort sentiment d'être jugé, observé par les autres – ici en dehors du réseau de proximité et du quartier – qui n'aide, de surcroît, pas à être en *paix intérieure* (Truong, 2017). Faire abstraction des regards, contrôler son impulsivité, sa colère, parfois se taire, être discret sont autant de manières conformistes de ne plus vivre entre « embrouilles », gardes-à-vue, et condamnations. Mais se sentir apaisé, « posé », en paix, n'est pas toujours aisé – comme l'expriment Julie (25 ans, Lunan) et Salima (21 ans, Lunan).

En quête de cette paix intérieure, quelques-uns se tournent vers la religion – tel Paul (26 ans, Lunan) à qui sa conversion à l'islam a apporté de la « tranquillité » et de la « confiance » – mais aussi, plus à la marge, vers le voyage, tel Smaël (20 ans, Lunan) parti presque un an à la découverte de plusieurs pays. Quelques enquêtés ont pris un temps de réflexion, parfois accompagnés d'un psychologue, pour passer à autre chose – et sortir de leur « bulle ». Dans les discours, deux « bulles », « univers », « mondes » se séparent – même si, en pratique, les frontières s'avèrent plus floues : celui de la période déviante juvénile, représentant celle de l'insouciance, de la fragilité, de la mobilité, et de la rapidité qui s'expriment à l'extérieur des institutions normées ; celui de la période de l'âge adulte où la déviance n'aurait plus sa légitimité, hormis si les individus s'engagent dans une carrière délinquante plus longue (et plus sérieuse).

J'avais énormément envie de... j'ai toujours eu envie d'avoir une vie un peu stable. Parce que c'est vrai que ma vie, elle était pas stable. J'avais toujours... j'avais toujours peur un peu. J'pouvais pas discuter tranquille au téléphone. J'étais pas tranquille quoi ! Ouais, c'est une vie qui me saoulait un peu, ça m'intéressait plus quoi. D'avoir une vie comme ça, ça m'intéressait plus. Moi j'aimais bien... j'sais pas... pfou... j'aimais bien... ouais, j'aimais bien être tranquille quoi.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

Sonnant comme un leitmotiv, ce désir de « tranquillité » donne l'impression que les enquêtés aspirent à s'immobiliser, et à s'invisibiliser en s'investissant davantage dans des sphères plus intimes – parfois par peur de se faire rattraper par leur passé. Connue comme le « loup blanc » dans sa ville d'enfance, Forluisant (situé à 70 kilomètres de Lunan), Steeve (21 ans, alentours de Lunan) a déménagé pour ne plus être interpellé régulièrement par la gendarmerie :

[En parlant des gendarmes] ils m'ont fait rigoler. Ils cherchaient toujours les mêmes personnes. Et euh... voilà, c'est euh... même des fois, à la date d'aujourd'hui, ils sont peut-être encore des fois en train de chercher... de savoir c'que j'ai fait sur Fortluisant. Parce que moi... au début que j'suis parti de Forluisant, y a eu des vols et tout commis sur Fortluisant qui... qu'ils me convoquaient à la gendarmerie en me disant que c'était... que c'était moi. Et que j'leur disais « ça peut pas être moi parce que j'habite sur Lunan maintenant ». Et que... j'suis obligée d'appeler monsieur Le Gall [assistant social de la PJJ] ou madame Boty [éducatrice de la PJJ] en disant qu'il fallait qu'ils les appellent parce que moi j'étais convoqué parce que apparemment c'était moi qu'étais sur Lunan pour voler. Et que eux, ils pouvaient prouver que c'était pas vrai.

Difficile, donc, d'être en paix quand le passé refait surface à travers les anciennes relations sociales (institutions policières, voisinage, pairs déviants, etc.). Quelques personnes contactées ne souhaitant pas ressasser le passé ont, en ce sens, refusé de me rencontrer : oublier peut aussi être une façon de passer à autre chose.

Cette mise en scène dichotomique, parfois fantasmée et emphatique, entre un jeune *ego* passé agité et des *egos* présent et futur plus mature, « posé » autour d'une triade socialisatrice logement-famille-travail est rassurante pour les individus – soit parce qu'elle leur permet de (re)valoriser leur estime de soi, en étant fiers du chemin qu'ils ont parcouru ; soit parce que les enquêtés sont encore tellement éloignés de cet idéal conformiste, en même temps que leur avenir leur paraît flou, qu'ils semblent s'accrocher à ce schéma de vie rigide pour se convaincre eux-mêmes (plus que l'enquêtrice) de sortir de la délinquance.

Moi j'suis... j'suis, franchement, j'suis contente de ma vie. Avec c'que j'ai fait, je suis contente de ce que je suis aujourd'hui. J'aurais préféré ne rien faire du tout pour avoir

des études, être bien, être bien dans ma vie. 'Fin j'suis bien dans ma vie. Mais pour avoir un bon métier et tout, euh... mais... avec c'que j'ai fait, avec les délits que j'ai fait, j'm'en sors bien. Et j'suis fière de moi quoi ! Et j'vais pas... non, j'suis contente.

(Julie, 25 ans, Lunan)

Comment tu vois ton avenir...

Bah... pour l'instant, j'vis au jour le jour. Pour l'instant, j'le vois pas. J'le vois pas trop mon avenir. Mais mon avenir, j'le vois avec une famille. Un travail. Et une maison. Normal, hein. Comme quelqu'un... tout le monde. J'le vois comme ça. Après... mon avenir, j'l'ai vu tellement de fois euh... différent que... tu vois c'que j'veux dire ? »

(Pierre, 19 ans, Montclar)

Pour les individus interrogés, âgés de 18 et 30 ans au moment de l'entretien, cette quête de sécurité objective (externe) et subjective (interne) – d'une vie solide, stable – se rattache étroitement au processus d'autonomisation et à l'acquisition du statut d'adulte : prendre son indépendance par rapport aux sphères de socialisation adolescentes plus friables, et instables (sa famille d'origine, mais aussi son groupe de pairs).

De l'injonction à l'autonomie aux fragilités de l'autonomisation

Devenir adulte implique un processus d'autonomisation pouvant élargir les champs des possibles des individus pour sortir de la délinquance. Dans les sociétés contemporaines qui valorisent de plus en plus l'individualité, la définition du devenir adulte a évolué (Van de Velde, 2008) : *émerge une représentation très exploratoire du 'devenir adulte', indépendante de l'avancée dans une trajectoire exclusivement statutaire. C'est ainsi avant tout en référence à une série d'épreuves personnelles dans un chemin d'autonomisation qu'un individu est amené aujourd'hui à se dire ou ne pas se dire adulte* (Van de Velde, 2008, p.7). Ce processus d'autonomisation consiste, certes, à l'accession des rôles sociaux assignés à la vie adulte, mais aussi à l'autonomie d'un itinéraire personnel : *l'âge adulte devient une ligne d'horizon, mouvante et subjective, associée à l'idée de responsabilité et de maturité (ibid.)*. Mais, tous les enquêtés disposent-ils des mêmes capitaux – au sens donné par Pierre Bourdieu – pour être soi ? Ont-ils tous une *disposition de l'intériorité* (Le Bart, 2012) pour se questionner, voire pour s'affranchir de leur identité sociale, parfois aliénante, qui s'avère, par ailleurs, de plus en plus fragile et précaire ?

L'approche de la majorité légale : devenir responsable et mature au regard de l'institution

Si, aujourd'hui, dans les sociétés modernes, les rites de passage à la vie adulte ont perdu de leur importance (Bozon, 2002 ; Galland, 2011), l'âge de 18 ans – marquant la majorité légale en France – s'avère, dans les représentations des enquêtés, un moment de vie particulier dans leur processus de sortie de délinquance :

Les conneries, c'est bien quand t'es gamin, quand t'es vraiment petit. Après, au bout de 18 ans... tu as envie de grandir.

(Tariq, 18 ans, Barranville)

J'sais pas, c'est comme ça, 18 ans, on prend un peu ses responsabilités, on s'dit qu'on est plus des gamins, on veut plus aller au commissariat pour faire des vérifs, pour ci pour ça, pièce d'identité au cas où, comme ça on est toujours en sécurité même si il nous arrive quelque chose. On a 18 ans, on est majeur.

(Abdel, 18 ans, Barranville)

Tel un rite de passage, l'âge de 18 ans suppose de – si ce n'est obligé à – devenir responsable : il s'agit alors d'être garant de ses actes, de faire et d'assumer ses propres choix, indépendamment de sa famille d'origine. Institutionnalisée, l'injonction à la responsabilité individuelle est soutenue par plusieurs changements structurels et législatifs liés à ce passage à la majorité légale.

D'abord, le traitement judiciaire des majeurs se distingue de celui des mineurs – distinction sur laquelle les éducateurs de la PJJ jouent pour convaincre les mineurs condamnés d'arrêter leurs pratiques délinquantes. Bien que la justice pénale des mineurs – régie par l'ordonnance du 2 février 1945 – soit davantage pensée dans la contrainte et l'enfermement depuis les lois Perben votées au début des années 2000, elle a historiquement été fondée sur le principe d'éducabilité, plus que sur celui de la coercition. Sont ainsi privilégiées des peines alternatives à l'incarcération, considérée quant à cette dernière par les enquêtés – particulièrement pour ceux qui n'y sont jamais allés – comme une menace à l'approche de la majorité :

J'étais intouchable, quand t'es gamin, t'es en France. T'es intouchable aux yeux de l'État, quoi.

(Madjid, 20 ans, Montclar)

Le mot « prison », ça reste toujours un p'tit peu... quand on est jeune, c'est marquant un p'tit peu la prison. Quand on arrive à 18 ans, on s'dit ouais, là euh... on risque d'y avoir droit, on risque, ça risque d'être pour nous. Parce que... mineur, ça m'faisait pas peur les CER, les CEF, les... tous les centres là qu'ils ont là... les centres éducatifs euh... renforcés ou les centres éducatifs fermés. Pfou... j'en voyais tous les jours des gars défiler, partir, revenir. Ça va, j'ai jamais... j'ai jamais trop... été effrayé par ça. C'est plus la prison qui... j'me suis dit... bah mais, ouais, c'était plus une question de honte que de peur en fait.

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Le droit d'être un « gamin », de « faire des conneries », qui renvoie au droit de l'insouciance, n'est plus toléré par le système judiciaire des majeurs, et plus largement par l'entrée dans la majorité. Devenir responsable implique alors de réfléchir à ses pratiques déviantes, au prisme d'un rapport coût-bénéfice classique : leurs pratiques déviantes valent-elles le coup de prendre le risque d'être incarcéré ? Ont-ils ce capital guerrier (Sauvadet, 2006) nécessaire à la poursuite d'une carrière délinquante plus sérieuse, plus organisée et plus risquée ? Ou doivent-ils abandonner leur rêve d'une longue carrière en empruntant des chemins plus conventionnels ?

Je savais que si je faisais le con, fallait que je fasse le con correctement. Pas me faire choper parce qu'après la prochaine fois, c'était euh... c'était la prison. C'était une autre sanction. Donc ça te fait beaucoup réfléchir. Et puis y a toute la famille aux alentours euh... les oncles, les tantes qui voient que t'es en foyer, bon. Une fois, t'es pardonné mais après, si tu vas en prison, est-ce que t'es pardonné pareil ? Bon. Y a beaucoup de choses qui commençaient à entrer en jeu, je commençais à mûrir, à bien réfléchir à la question et puis... ouais, non, ça m'intéressait plus vraiment.

T'avais pensé au fait que t'aurais pu aller en prison ?

Chapitre 4 : en quête d'un avenir conventionnel ?

Oui, voilà. J'y avais pensé et puis... tout le monde y pense bien de toute façon quand... tu fais ce genre des conneries, tu prévois d'abord les risques avant de faire la connerie. Vous prévoyez les risques, la peine encourue pour éviter beaucoup de risques. Et euh... là, à partir de 18 ans, on savait que c'était fini quoi. Si tu faisais une connerie, il fallait le faire bien sinon t'allais te faire choper.

(Patrick, 30 ans, aujourd'hui à Cadix, ayant vécu à Montclar)

La majorité légale représente un marqueur social de maturité et de responsabilité. Il est, ainsi, attendu que les individus commencent à faire des choix, et qu'ils se comportent de manière réfléchie et pragmatique – cela aussi bien dans leurs pratiques déviantes que dans des pratiques plus classiques et conformes.

Concernant ces dernières, la majorité marque, *a priori*, une ouverture vers un bassin professionnel plus large et, par conséquent, une multiplicité de voies possibles. Avant 18 ans, le code du travail limite en effet les possibilités de travailler : les individus ne peuvent effectuer que des travaux légers, ne comportant de risques ni pour leur santé ni pour leur intégrité physique et morale (cf. article D4153-15 du code du travail). Cela est d'autant plus avéré pour ceux qui ont moins de 16 ans : en France, l'école étant obligatoire jusqu'à cet âge, peu d'alternatives à la scolarité classique et spécialisée existent au sein même de l'Éducation nationale. Il n'est, de fait, pas rare qu'après avoir essuyé plusieurs renvois et refus d'inscription dans d'autres collèges, les enquêtés se retrouvent dans un flou scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans. Steeve (21 ans, alentours de Lunan) a arrêté l'école en sixième et « a rien fait jusqu'à [ses] 15 ans », dit-il. Après quelques jobs non déclarés, il trouve, « le lendemain de [ses] 18 ans », un contrat à durée déterminée. Tedy (26 ans, alentours de Lunan) semblait, lui aussi, impatient de travailler après de multiples passages en foyer, en centre éducatif renforcé, et une période d'errance durant laquelle il s'est retrouvé plusieurs mois sans domicile – habitant, alors, dans une tente dans un camping de Lunan : « dès 18 ans. Dès qu'j'ai... le lendemain de mon anniversaire, j'travaillais ». Il s'inscrit alors dans une boîte d'intérim et commence à occuper un poste en fonderie.

Dès la majorité, une partie des enquêtés s'orientent, ou sont orientés, vers des missions d'intérim – le plus souvent, dans le secteur du bâtiment et dans le secteur secondaire pour ceux qui ont été interrogés dans le cadre de cette thèse. Comme le terme intérim l'indique, il s'agit d'un travail temporaire. Si les intérimaires peuvent accumuler des missions (de durées variant de quelques jours à quelques années) durant plusieurs années – tel Patrick qui, ayant récupéré de longues missions, est resté pendant huit ans intérimaire (de 18 à 26 ans) –, ce type de statut n'est néanmoins pas voué à être pérenne. Il soutient plutôt l'entrée dans le marché de l'emploi pour les plus jeunes (même si la population intérimaire tend à vieillir) ; pour les moins diplômés, les emplois intérimaires étant principalement occupés par des ouvriers qualifiés et non qualifiés ; et le plus souvent pour les hommes, puisque 73 % des emplois intérimaires sont occupés par ces derniers (cf. chiffres de l'Observatoire de l'intérim et du recrutement, 2015). Ces premières expériences de travail temporaire participent d'une transition progressive, plus qu'abrupte, vers la vie adulte en même temps qu'elles soutiennent les processus de sortie de délinquance. Parfois couplées à des activités illégales (Mauger, 2009), ces expériences professionnelles offrent, entre autres, une autonomie financière légale, et plus largement une autonomie matérielle.

Cette dernière se matérialise également par l'obtention du permis de conduire – qui, dans les sociétés modernes, devient une *étape marquante du passage de l'adolescence à la jeunesse* (Bozon, 2002, p. 13). À l'approche de la majorité, le permis de conduire, et l'achat d'une voiture – plus rapide dans les milieux populaires que dans les milieux aisés –, permettent de se déplacer par soi-même sans dépendre de ses parents, pour les sorties (et donc, les loisirs) mais aussi pour le travail. Il est, en cela, gage d'un certain statut – surtout pour ceux qui ont appris à conduire dans la rue, auprès de leurs pairs :

Et, ceux qui volaient avec toi continuent ou quelques-uns se sont calmés ?

Ceux avec qui je volais, y en a qui sont en prison, y'en a qui sont sortis, soit ils volent, soit ils continuent, y en a j'les vois plus, j'ai pas de nouvelles. Y'en a aucun, je crois, qu'a arrêté comme moi.

Aucun ?

Si, si, y'en a un, un seul. Lui, carrément, il a le permis, il a un taf.

(Tariq, 18 ans, Barranville)

J'fais quoi d'mes journées ? Bah euh... je vois ma mère, je sors, j'me promène, j'vais voir ma copine, j'me repose. Bah surtout qu'j'suis super décalée. J'me lève très tard. Donc... là, c'matin, j'me suis levée tôt parce que je devais emmener ma mère voir ma sœur, 'fin... Comme elles ont pas le permis, y a qu'moi qu'a le permis...

(Julie, 25 ans, Lunan)

Suite à un accident lui paralysant la main droite, Tariq fait l'expérience d'un ralentissement de son processus d'autonomisation : il attendait ses 18 ans pour « passer le permis, travailler, prendre [son] appartement », mais n'allant pas à toutes les séances de rééducation, il ne sait pas s'il pourra finalement retrouver l'usage total de sa main – ce qui fragilise (la représentation qu'il a de) son avenir. Julie, elle, est la seule femme de sa famille d'origine à avoir le permis – lui offrant, de fait, un statut à part entière. Particulièrement, pour les hommes interrogés, la conduite s'intègre dans une posture masculine apprise dans la rue : en réalité, plusieurs enquêtés avaient déjà conduit, parfois régulièrement, bien avant l'obtention de leur permis. Tel un « rite d'institution » (Bourdieu, 1982), ce dernier ne fait alors que reconnaître la pratique de conduite – de la même manière que l'autonomie financière, pourtant déjà acquise grâce aux activités délinquantes, devient légitime et reconnue dans la société conventionnelle à partir du moment où les individus obtiennent un travail légal. En cela, ces « rites d'institution » participent d'une différenciation sociale entre ceux qui ont vécu ces étapes rattachées institutionnellement à l'âge de 18 ans – et qui les ont passées avec succès – et ceux qui ne les ont pas vécues.

Contrairement aux trois types de changement structurel cités et liés au passage à la majorité légale (sévérité de la justice pénale des majeurs, ouverture des possibles professionnels, permis de conduire), le droit de vote – que l'on acquiert automatiquement, en France, à la majorité – n'est que très rarement mentionné par les enquêtés dans leur processus d'autonomisation. Sur les cinq – et rares – entretiens (Madjid, 20 ans, Montclar ; Guillaume, 19 ans, alentours de Montclar ; Salima, 21 ans, alentours de Lunan ; Joris, 19 ans, Lunan ; Tariq, 18 ans, Barranville) dans lesquels ce sujet a été évoqué, seuls Madjid et Joris semblent percevoir un certain intérêt à s'engager politiquement, et à voter. Alors que le premier s'est impliqué dans la campagne municipale du maire de Montclar en 2014, le second explique qu'il lui paraît plus légitime de critiquer « le système » s'il vote.

Chapitre 4 : en quête d'un avenir conventionnel ?

Un taf. À la mairie, j'aimerais bien. Tranquille. Parce que quand le maire de Montclar s'est présenté en fait, et bah... j'ai aidé au parti politique sur Saint-François¹⁶⁵. Et il m'a proposé et tout. J'ai assisté à plusieurs réunions, vu que j'connais du monde dans le quartier. (Il parle moins fort) Et j'pouvais sensibiliser vraiment beaucoup d'monde. Et... il m'a dit en gros que si euh... en fait, vu que j'le connaissais déjà par rapport à l'adjoint au maire avec qui j'étais parti en Inde. Mais il était pas encore maire mais il allait s'présenter. C'est c'qu'il me disait. Depuis, il savait que j'connais du monde, parce que j'voyais du monde dans les asso, les réunions et tout ça. Et voilà, il m'a fait comprendre que voilà, si ça continue, y aurait une p'tite place pour Madjid. Au chaud. Donc du coup, j'ai aidé un peu. J'ai fait c'que j'pouvais.

(Madjid, 20 ans, Montclar)

Tu votes ?

Ouais, ouais, ouais.

Tu as pas encore eu l'occasion de voter, si ?

Si, c'était euh... les...

Les régionales ?

Ouais, j'crois que c'est ça.

T'as été voter ?

Ouais, ouais, ouais.

C'était important ou...

Ouais, moi j'trouve que c'est normal fin... si... si tu veux, pour moi, si tu veux critiquer les choses, il faut faire... la part des choses aussi, de notre côté. Par exemple, les gens qui vont pas voter et qui disent « oh merde, c'est l'autre con qu'a été élu ou quoi » fin... tu peux pas. Alors que si t'as été voter, au moins tu peux... tu peux crier sur la chose quoi.

(Joris, 19 ans, Lunan)

Madjid et Joris ont ainsi l'impression de participer à la vie politique ; mais aussi, pour le premier, d'ouvrir ses champs des possibles professionnels en s'inscrivant dans un réseau influent, augmentant alors son capital social. Les trois autres enquêtés sont de leur côté loin d'être désintéressés par la vie citoyenne et politique ; mais ils se rejoignent quant à leur méfiance vis-à-vis de la politique, et des gouvernants.

J'vais vous dire un truc, la politique, c'est que du faux. Du faux. Du faux. Du faux. Voilà, c'est tout. Y a pas de... tout c'qu'on voit, c'est du faux. J'pense aussi que la politique, c'est du faux. C'est du business, c'est du faux, du faux, du faux. Y a rien dedans. La... le vrai, il est ici. Entre euh... entre moi et toi. Entre euh... nous c'qu'on vit tous les jours, et c'qu'on voit à la télé, c'est des mythos, c'est rien, c'est du business, c'est du blabla, c'est d'la haine, y en a ils ont d'la haine. La politique, j'aime pas, et j'vais pas voter, et j'irai jamais voter ! Et pourtant... je sais que voter... c'est quelque chose de super important. Je sais déjà qu'ils se sont battus pour ça, j'sais qu'c'est très important. Mais ces gens-là ils se sont battus... pour aller voter pour quelque chose de bien. On est d'accord ou pas ? (En se tournant vers sa mère) Ces gens-là, ils sont allés voter, ils se sont battus pour aller faire quelque chose...

(Guillaume, 19 ans, alentours de Montclar)

Justement tu as pu voter depuis tes 18 ans ?

Ah non, moi j'vote pas. D'façon on va voter pour un président il va pas passer ou il va nous le mettre à l'envers. Autant pas voter, moi j'dis ça. Franchement, ça a apporté... tu apportes des voix à un... à un parti. Le parti il te promet plus de chômage, il te promet... 'fin il te promet... une augmentation des allocations familiales, il te promet qu'il va... qu'il va te trouver des emplois pour les jeunes, pour les jeunes parents, pour

¹⁶⁵ Saint-François est un quartier de Montclar.

les jeunes comme nous qu'avons pas fait beaucoup d'études. Qu'avons envie d nous en sortir malgré tout dans la vie. Nous qu'avons pas fait beaucoup d'études donc aujourd'hui quand tu fais pas d'études, et bah c'est malheureux à dire mais si t'as bac +10 t'as pas d'travail ou alors tu galères. Plus. Déjà avec un Bac tu galères alors sans Bac, imaginez comment on galère. On devait avoir des aides pour nous aider. On devait avoir des logements. On devait avoir les allocations familiales, même si c'était 10 euros, c'était 10 euros, qu'ils fassent des enquêtes à qui ils donnent les allocations familiales. Voilà parce que faut voir des Roumains qui touchent 3 000 euros d'allocations familiales mais qui tapent la manche et qui font j'sais pas quoi donc euh... le mec il est plus riche que toi à la finale. Il vit de la France, ils ont des logements. Nous on est français, on est chez nous, moi j'ai pas l'droit à un logement. Parce que son père il est pas là, moi j'suis française, j'ai pas l'droit de logement. Eux les Roumains qu'arrivent, qui sont maintenant français, ils ont le droit à plus de choses que nous. Moi j'ai pas le droit au Secours populaire, j'touche deux euros d'trop. Pour deux euros, j'ai pas le droit au Secours populaire. Pour deux euros, ils m'ont refusée. Et j'ai fait les comptes avec eux, de mes factures et tout, on a tout fait. Ils m'ont dit « Madame, vous avez deux euros, deux euros de trop ». J'peux pas toucher, les mères, j'peux pas aller au secours populaire, j'peux pas aller toutes les semaines chercher un sac gratuit parce que je touche deux euros en trop. Mais les Roumains qui touchent j'sais pas combien, qu'ont des logements, ils sont gratifiés. Dans c'cas-là nous notre place de français, elle est où ?

(Salima, 21 ans, alentours de Lunan)

Pourquoi donner leur voix à des politiciens auxquels ils ne croient pas, et qui leur semblent bien éloignés de leur quotidien ? Les discours de Salima et Guillaume révèlent une fracture sociale entre gouvernants aisés et gouvernés précaires, qui alimente chez ces derniers de la colère et un sentiment d'être incompris. Par incompréhension ou méconnaissance, elle produit aussi une haine envers d'autres groupes sociaux, voire un *retour au communautaire* et un *recours au bouc émissaire* (Dubar, 2000, p. 169). Cette méfiance envers le politique est, en fait, un phénomène que l'on retrouve en population générale. Dans une enquête menée au centre de recherche CEVIPOF, Madani Cheurfa et Flora Chanvril (2019) parlent ainsi d'une *crise de la confiance politique* pour désigner la période 2009-2019 : *La lassitude, la méfiance et la morosité ont plombé l'état d'esprit du pays et ont dominé les sentiments positifs comme la sérénité, l'enthousiasme, le bien-être ou la confiance.* (p. 2) Néanmoins, si rares semblent être les enquêtés qui profitent de leur majorité légale et du droit de vote pour s'impliquer dans la vie politique, cela ne signifie pas pour autant que les individus n'ont aucune conscience politique, ni même de pratique politique au sein de réseaux de proximité – notamment, associatifs (Collovald et Sawicki, 1991).

Dans un processus d'autonomisation et du devenir adulte, la majorité légale – et les ouvertures institutionnelles des possibles qu'elle implique a priori – marque à la fois la fin de l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte. En accédant à de nouveaux types de capitaux (social, politique, économique, spatial), mais aussi à un statut d'adulte officialisé par l'institution, les individus deviennent, ou doivent devenir, plus réfléchis et plus matures. Ousmane (18 ans, Barranville) parle, ainsi, « d'une nouvelle naissance » séparant la période adolescente, l'âge de tous les possibles où il jouait avec les limites, et la période post-dix-huit ans : « Dix-huit ans, c'est une naissance. C'est une nouvelle naissance. Là j'ai essayé de toucher au mal. Et là maintenant, je sais c'est quoi le bien et le mal ».

L'expérience des « premières fois » dans et en dehors de la déviance : un processus d'autonomisation en précarisation

Il ne suffit pas d'avoir dix-huit ans – et de devenir majeur – pour acquérir une autonomie affective, matérielle et sociale, sans passer par des pratiques déviantes. Cette injonction à l'autonomie – qui contribuerait aux processus de désengagement délinquant – s'appuie, en fait, sur un modèle salarial offrant certes une *autosuffisance matérielle* et une *indépendance personnelle* (Marcillat, 2014) mais qui est en transformation depuis près de cinquante ans. Dans son ouvrage *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Robert Castel (2009) expose les conséquences de ces mutations du travail sur le fonctionnement de la société, mais aussi sur l'identité des individus. Dans les sociétés modernes et contemporaines définies comme *sociétés des individus* (Elias, 1991), la responsabilité et la liberté individuelle l'emportent sur les valeurs collectives et traditionnelles : un individu moderne intégré est indépendant – à la fois *possesseur de biens et propriétaire de lui-même* (p. 411).

Première modernité apparue entre le 17^{ème} et le 18^{ème} siècle selon Robert Castel (2009), la propriété privée devient un support de sociabilité. Mais, comme l'explique l'auteur, *il va s'avérer que ce salut par l'accès à la propriété est impossible pour la grande majorité des non-propriétaires* (p. 415) ; les individus (bourgeois et prolétaires de l'époque) étant *inégalement supportés* (p. 404). *Si être un individu, c'est se conduire d'une manière responsable, mener sa vie avec un minimum d'indépendance, et s'engager à l'égard d'autrui, comment ces misérables livrés à une insécurité sociale totale, privés de toutes ressources, qu'elles soient matérielles, culturelles, sociales, morales ou autres, pourraient-ils être des individus ?*, questionne-t-il (p. 414). C'est alors la propriété sociale – désignée par Castel comme une seconde modernité – qui démocratisera le devenir individu : particulièrement, dans les années 1970, ce type de propriété garantit des droits à la majorité des travailleurs (droits du travail, protection sociale) – *à défaut d'être propriétaire de biens* », ils deviennent ainsi « *propriétaires de droits* » (p. 416). En plus de *réintégr[er] la « classe non propriétaire » au sein de la nation* (p. 418) en liant propriétaires et non-propriétaires – soit des individus de positions différentes – par de mêmes droits, la propriété sociale stabilise les trajectoires individuelles ; un travailleur perdant son emploi est, par exemple, assuré d'être protégé (notamment, financièrement).

Vêtements de marque, téléphone portable, voiture, logement, etc. sont, encore aujourd'hui, autant de biens à partir desquels les individus se démarquent et se positionnent par rapport aux autres. Alors que les valeurs libérales – par la propriété privée – n'ont pas disparu, la propriété sociale, sans cesse remise en question, connaît quant à elle un net déclin : en cause, la précarisation des statuts par, notamment, l'arrivée de nouvelles formes de travail (missions d'intérim, contrat à durée déterminée, et aujourd'hui l'auto-entreprise) – à laquelle on peut ajouter les récentes réformes du code du travail (e.g. loi El Khomri) et une individualisation des prises en charge institutionnelles. S'inscrivant dans la continuité de la figure de l'individu contemporain, réflexif et critique, décrit par Ulrich Beck (2001), ce phénomène d'individualisation consiste moins à œuvrer pour l'émancipation des individus qu'à *rendre chacun responsable de sa vie et du moindre événement qui l'émaille* (Astier et Duvoux, 2006, p. 25). Introduisant l'ouvrage collectif sur la place des biographies – et l'injonction à être un

individu – dans les sociétés contemporaines, Isabelle Astier et Nicolas Duvoux (2006) concluent ainsi leur réflexion reposant sur les propos d'Ulrich Beck (2001) : *ce qui auparavant était surmonté collectivement comme le fardeau d'une classe sociale, doit être de plus en plus fréquemment pris en charge individuellement comme une défaillance personnelle* (p. 25).

L'étiollement des supports institutionnels et la montée d'une responsabilisation individuelle fragilisent les trajectoires sociales et personnelles. Ce double phénomène menace de creuser de nouveau des inégalités entre ceux qui sont soutenus, pour reprendre l'expression de Robert Castel (2009), et ceux qui le sont moins. Dans un tel contexte contemporain, de nouveaux profils de précaires se présentent devant les guichets de Pôle emploi, de la caisse d'allocations familiales, etc. Robert Castel observait déjà une *multiplication de catégories de la population qui souffrent d'un déficit d'intégration par rapport au travail, au logement, à l'éducation, à la culture, etc. et dont on peut dire qu'elles sont menacées d'exclusion* (2009, p. 356). Pour ces individus à qui il manque des ressources inhérentes à l'autonomie – que l'auteur appelle des *individus par défaut* –, rester (ou devenir) un individu intégré semble être un véritable parcours du combattant.

Loin de l'idéal de long terme d'une vie stable et conventionnelle, de multiples parcours du combattant désaffilié, précaire ont, en effet, été recueillis dans cette thèse. Pour l'ensemble des enquêtés, en particulier pour les moins dotés en termes de capitaux, se construire en tant qu'individu autonome – travailleur, père (ou mère), concubin, etc. – s'avère long, et souvent chaotique. À juste titre, Marwan Mohammed (2012) parle de *distanciations progressives par tâtonnement* (p. 187) pour décrire ce lent processus – qu'il considère comme la configuration de sortie de délinquance la plus répandue et la plus durable – au cours duquel les individus avancent de façon incertaine, et parfois accidentelle. Durant ce passage entre l'adolescence et l'âge adulte, bon nombre d'enquêtés, alors déviants, ont tenté de changer de chemin, tout du moins de le modifier en accumulant plusieurs expériences – qui se sont pour certaines écourtées au bout de quelques semaines, voire de quelques jours : stages, apprentissages, école de la seconde chance du côté de la formation et de l'emploi ; l'éloignement de la famille d'origine, le concubinage, la parentalité du côté de la famille ; des pratiques religieuses ; des activités sportives, artistiques ; etc. Dépendant de rencontres parfois imprévisibles (copine, éducateur, etc.), ces tentatives hors de la déviance – qu'elles soient contraintes ou choisies (dans la contrainte) – s'entremêlent aux expériences déviantes : il s'agit là d'une période « grise », d'entre-deux, ni totalement déviante ni totalement conventionnelle.

Pour les individus qui ont fait l'expérience de multiples formes de précarité, les trajectoires de vie sont, en cela, empreintes de ces « *phases hybrides* » (Castel, 2009) pouvant soutenir la transition entre l'adolescence et l'âge adulte. S'accrocher à une situation amoureuse qui bat de l'aile (mais qui offre une stabilité résidentielle), *dealer* pour payer son propre logement (et ne plus vivre chez ses parents), réparer (et revendre) des voitures accidentées pour arrondir ses fins de mois – et améliorer le quotidien de ses enfants –, etc. relèvent de pratiques de survie, plus que d'expériences de vie, pour maintenir (ou acquérir) son autonomie. Ce n'est donc pas plus en modifiant complètement son style de vie qu'en faisant avec son passé, avec ses relations de proximité, ses propres ressources (même déviantes), que les individus se débrouillent pour sortir de la « galère » et devenir un homme ou une femme responsable et mature.

Chapitre 4 : en quête d'un avenir conventionnel ?

Ayant étudié les modes de vie au sein des milieux populaires, plusieurs auteurs (Hoggart, 1970 ; Jamouille, 2009) expliquent le rôle important de la débrouille dans le système de vie de ces familles en situation de précarité, et sur leur autonomie. Composée d'activités économiques informelles, cette forme de survie – apprise à travers une socialisation de rue – peut être pratiquée en parallèle d'expériences plus conventionnelles, mais précaires (e.g. de courts contrats de travail déclarés tels qu'intérimaire). Reposant sur un réseau constitué des pairs et de la famille élargie (Jamouille, 2009), la débrouille pallie notamment la faible chance de trouver un emploi stable (et valorisant) pour ceux qui sont peu diplômés (Castel, 2009) : elle permet, ainsi, de survivre et, au mieux, de subvenir à leurs besoins qui évoluent à travers les âges de la vie. Comme le note Thomas Sauvadet, les individus impliqués dans des pratiques déviantes sont motivés par le fait de ne devenir ni *un galérien*, ni une *sangsue*. Et la débrouille, après la délinquance, reste une issue de secours *dans une société où la mobilité sociale par les voies légales est devenue quasi-inexistante* (2006, p. 22).

Exploratoires et insécures, ces phases hybrides sont censées être provisoires, transitoires. Constituées de *premières fois* (Bozon, 2002) menant vers l'âge adulte, elles ouvrent des chemins aux individus, et en ferment d'autres (temporairement ou définitivement). Premiers emplois, premières copines, premières voitures, premiers accidents de voiture, premiers enfants, etc. sont autant de « premières fois », de premières expériences individuelles et de choix contraints à partir desquels les individus explorent leurs champs des possibles, dans et en dehors de la déviance, pour « [s'] en sortir dans la vie » – comme le raconte plus haut Salima (21 ans, alentours de Lunan).

Conclusion du chapitre 4 : des sorties de délinquance « ordinaires »

Pour ceux qui se sont engagés dans des pratiques déviantes durant leur jeunesse, c'est exclusivement ou y compris¹⁶⁶ dans le décor de la rue qu'ils se sont construits provisoirement un rôle respectable – par apparence – à défaut de le jouer dans d'autres sphères de socialisation plus classiques. Comme déjà évoqué dans la première partie de cette thèse, les enquêtés insistent sur le caractère provisoire de ce style de vie juvénile, peu compatible avec un statut d'adulte auquel ils aspirent et dont ils s'approchent à mesure qu'ils grandissent.

Mais ce statut d'adulte n'est pas si simple à acquérir. Trouver un emploi valorisant, stable, obtenir son propre logement, connaître une stabilité conjugale... tout cela prend du temps, surtout dans un contexte socio-économique en mouvement constant depuis les années 1970 (précarisation du marché de l'emploi, massification scolaire, etc.) qui, par ailleurs, dégrade les conditions d'accès au modèle classique de réussite sociale (CDI-couple-logement). Pourtant, celui-ci – véhiculé par les institutions, y compris judiciaires – marque considérablement les récits des enquêtés, aspirant à une « vie normale ». Ce chemin vers une vie ordinaire – qui consiste à mener une vie tranquille, devenir autonome, et se placer dans les rangs – s'écarte, peu à peu, de leurs ambitions juvéniles alternatives « à l'ancienne », offertes par le monde de la rue.

Entre pressions du style de vie déviant et pressions sociales liées à l'entrée dans l'âge adulte, l'insertion socio-professionnelle, même précaire, semble devenir le seul chemin de sortie de délinquance – comme s'il fallait s'insérer à tout prix. L'insertion est, ici, à différencier de la désistance : quand la seconde signifie les processus de sortie de délinquance (ne renvoyant, a priori, à aucun schéma institutionnel particulier), la première est définie comme une intégration sociale par une appropriation des normes, valeurs de la société, et surtout par une acceptation de la structure sociale (et donc de son positionnement social). Rares sont, par exemple, les enquêtés qui envisageaient un mode de vie alternatif durable à ce modèle institutionnel classique composé d'un CDI dans le secteur secondaire (tel qu'ouvrier) ou tertiaire (tel que serveur, livreur), d'une maison à la campagne (ou d'un pavillon en banlieue), et d'une vie de couple hétérosexuel. On trouve dans ce corpus peu de militants politiques, d'entrepreneurs, de voyageurs, ou autres... du fait, certainement, de l'insécurité que ces alternatives continuent à occasionner. Par exemple, Mathieu (26 ans, alentours de Montclar), qui est devenu acteur, garde en parallèle son poste d'ouvrier dans une usine d'embouteillage – selon lui, moins « aléatoire ».

¹⁶⁶ Le degré d'implication dans l'univers de la rue est variable en fonction des individus (des configurations sociales) et de la période de leur vie : certains enquêtés ont pu être exclus d'une bonne partie des sphères de socialisation classiques (familiale, scolaire, etc.), durant une ou des période(s) t quand d'autres ont pu l'être moins, et/ou moins longtemps.

Chapitre 4 : en quête d'un avenir conventionnel ?

Dans cette enquête de terrain, on voit ainsi se former un trio très conventionnel travail stable-maison-famille créée, conforme au discours institutionnel – plus qu'à ce qui se dessine réellement à leur portée. Si elle ne s'est pas concrétisée (en pratique), cette stabilité de vie banale est régulièrement mise en scène par les enquêtés dans les entretiens. Sous couvert d'une injonction à l'insertion socio-professionnelle à l'approche de l'âge adulte, une grande partie d'entre eux se résignent alors souvent à une entrée dans une précarité laborieuse destinée à se procurer de l'argent pour avoir de quoi vivre pour soi – et pour sa famille s'il en existe – et non plus pour le dépenser rapidement comme au temps insouciant de la jeunesse adolescente. Pour supporter cette phase transitoire longue, fragile et précaire, certains continuent à s'accrocher à ce modèle idéal de l'intégration sociale en s'auto-persuadant (parfois péniblement) que cette situation idéalisée arrivera un jour. D'autres, plus pessimistes, acceptent cette précarité (parfois durable) – considérant que, compte tenu de leur histoire de vie, leur situation n'est *in fine* pas si malheureuse...

Les trajectoires de sortie de délinquance recueillies s'avèrent donc bien plus complexes que cet idéal de long terme (emploi, famille, logement). Les individus sont en effet pris dans des enjeux court-termistes (notamment sur les scènes professionnelles et familiales), qui exigent *de facto* d'être analysés à la loupe pour mieux comprendre comment l'on sort de la délinquance.

Chapitre 5

Réparer et (re)produire ses familles

« C'est la petite copine qui fait arrêter, non ? » Telle est souvent l'hypothèse avancée dans les domaines professionnels et la société civile. De la même manière qu'il ne suffit pas d'avoir peur de la prison ou d'avoir dix-huit ans, une agence matrimoniale ne suffirait pas non plus à faire sortir de la délinquance...

Si l'on reprend les travaux sur la désistance déjà cités auparavant (Sampson *et al.*, 2006 ; Forrest, 2007), c'est avant tout la stabilité conjugale, comprenant la qualité du lien établi dans le couple, qui soutient le désengagement délinquant. Or, construire cette assise exige, dans la plupart des cas, du temps : tout individu ne trouve pas du premier coup son alter ego qui partagera plusieurs années de sa vie intime, et avec lequel il construira potentiellement une famille. Quand bien même ils s'installent dans une relation durable, rien n'assure que les individus restent toute leur vie avec la même personne... est-ce pour autant qu'ils se réfugient, à chaque rupture, dans les pratiques déviantes ? Devenir parent relève aussi d'un des résultats importants des études portant sur les processus de désistance : apportant responsabilité et valorisation, ce statut social conduit les individus à moins s'investir dans leurs pratiques délinquantes¹⁶⁷. Comme pour le mariage, les études donnent à penser que la parentalité témoigne de relations conjugales et familiales solides.

Sur les trois terrains de thèse, les trente-neuf trajectoires conjugales recueillies sont loin de correspondre totalement à ce schéma idéalisé familial. Elles font plutôt apparaître des complexités et des fragilités qui ne peuvent être délaissées de l'analyse du désengagement délinquant. Ces trajectoires se composent, en cela, d'aventures sans lendemain, de tentatives « échouées » de relations longues et de construction d'une vie de famille, de séparations, et de parentalité difficile, parfois non-reconnue. En dehors du mariage qui reste dans le corpus un événement rare, comment ce processus familial et ces événements s'inscrivent-ils dans les trajectoires de sorties de délinquance ?

C'est ainsi ce questionnement qui guide ce chapitre. Il ne peut être, par ailleurs, étudié sans aborder la famille d'origine, ou *famille d'orientation* (Parsons, 1955), et ses liens avec la nouvelle famille. Ainsi, comment les expériences vécues en tant qu'enfant influencent-elles les façons d'investir, en tant qu'adulte, les nouvelles sphères familiales ? Sans entrer dans des explications exclusivement déterministes, l'étude du désengagement délinquant par les trajectoires de vie oblige à s'intéresser aux liens régulièrement mis en scène par les enquêtés –

¹⁶⁷ Ce résultat concernerait plus les femmes que les hommes mais nous reviendrons sur ce point dans le présent chapitre.

pourtant peu étudiés dans la littérature – entre *famille de procréation* et *famille d'orientation* et qui participent de l'entrée dans l'âge adulte : comment faire avec ce qu'ils ont vécu ?

« Faire avec » sa famille d'origine : entre ruptures et continuités

Dans les mises en scène de sortie de délinquance (qui, rappelons-le, révèlent au premier abord un avant/après séparé par une frontière relativement nette et visible), les événements vécus dans la *famille d'orientation* sont souvent rapportés à l'époque juvénile et à l'engagement délinquant, sous le prisme d'expériences de précarité et de conflits intrafamiliaux – plus qu'au désengagement. Pourtant, à l'entrée dans l'âge adulte, la famille d'origine (grands-parents, parents, fratrie) disparaît rarement de la vie des enquêtés. En lisant entre les lignes, les récits de vie nous informent en effet des (re)configurations familiales qui ont lieu tout au long des trajectoires de vie, et des processus de sortie de délinquance – et qui ont, par ailleurs, été écartées par la littérature scientifique : comment les relations au sein de la *famille d'orientation* évoluent-elles ?

C'est à la fois en rupture et en continuité avec leur vécu de rue (Pichon, 2005) ainsi que leur vécu infantile, toujours renégocié, que les jeunes rencontrés ont développé une représentation de la normalité à laquelle ils aspirent écrit Annamaria Colombo (2010), aujourd'hui professeure et chercheuse à la Haute école de travail social de Fribourg. Dans la même lignée que ceux de Robert Castel (1998), ses travaux portant sur les sorties de rue permettent de comprendre le mouvement de sortie – y compris de sorties de délinquance – comme un phénomène global de désengagement qui ne met pas seulement, et systématiquement, en jeu des formes de ruptures avec son passé déviant. En cela, sortir de la délinquance n'implique pas nécessairement une coupure totale (objective et subjective) avec son environnement *a priori* criminogène – y compris avec son histoire familiale.

Faire un trait dessus, est-ce que ça veut dire oublier ? Ou passer à autre chose tout en gardant ce passé en tête ou... comment vous faites ? À cette question, Edwin (24 ans, Lunan) répond qu'il « [le] garde parce que de toute façon [il] pourr[a] jamais oublier » :

J'ai pas l'choix. J'ai pas l'choix d'façon, j'vais être obligé de vivre avec. J'ai pas le choix. Mais... j'aimerais bien tirer un trait dessus un jour. Mais j'y arriverai jamais ! J'y arriverai jamais. Je... je le sais très bien. J'ai perdu... bah mon beau-père qui m'a... défoncé toute ma vie bah... il est mort l'année dernière dans un accident de voitures. Et j'ai d'la peine qu'il soit mort ! Alors qu'il m'a fait la misère toute ma vie ! Mais j'ai d'la peine. J'me dis que c'est triste qu'il soit parti. Alors qu'il m'a... j'vous assure, il m'a défoncé... il m'a... il nous faisait bouffer du riz froid euh... c'est, c'est des trucs de merde, des trucs de con mais... voilà.

En effet, il s'avère difficile de se détacher de son héritage familial, voire même de l'oublier. Si les enquêtés ne peuvent « faire un trait dessus », ils expriment néanmoins le fait de « vivre avec » pour passer à autre chose. Plus qu'un processus composé exclusivement de ruptures, cette réappropriation de son histoire familiale – constituée d'épisodes de ruptures (e.g. décès d'un parent) et de formes de continuités familiales (e.g. pratiquer la religion de son père pour

rétablir un lien affectif) – peut devenir essentielle à l’instant t (effet temporaire) mais aussi, comme nous le verrons plus tard, pour construire sa propre famille (effet durable).

En grandissant, les individus acquièrent une autonomie (affective, matérielle, réflexive) leur permettant de s’affranchir du contexte familial dans lequel ils ont vécu : à la fois pour s’en extraire, et pour s’y rattacher.

Une distanciation inhérente à l’entrée dans l’âge adulte

« J’veux pas ressembler à mon père, à mon beau-père », raconte Edwin (24 ans, Lunan). Le premier ayant séjourné en prison pendant plus de vingt ans, c’est le second qui a éduqué, dans un climat de violence, cet enquêté (ainsi que son grand frère et sa petite sœur) – alors que sa mère, conductrice de car, était le plus souvent en déplacement. Père d’un enfant de trois ans lorsque je l’interroge, Edwin fait partie de ceux qui ont le plus exprimé leur volonté de faire autrement que leurs parents, tout en s’inquiétant de reproduire certaines situations passées – avec leurs propres enfants qui pourraient, à leur tour, se frayer un chemin dans l’univers de la rue.

Comme d’autres, Edwin – aidé par une psychologue – a pris de la distance par rapport à sa famille d’origine pour ne pas éduquer son fils dans la violence, et pour lui apporter toute l’affection que l’enquêté n’a, lui-même, pas reçue (ni de son père, ni de son beau-père). Cette distanciation suppose qu’il y ait une forme de ruptures avec les figures parentales : celles-ci peuvent être abruptes et visibles tel un décès, l’absence d’un parent, etc. ; mais aussi latentes, et plus discrètes. Si le beau-père d’Edwin est décédé (rupture abrupte), cet enquêté continue de voir sa mère tout en questionnant la passivité – si ce n’est la fuite – de cette dernière dans l’éducation d’Edwin. Il reste, aujourd’hui, « un froid » entre eux, dit-il. Il s’agit là d’une forme de rupture latente, plus sourde : en interrogeant son passé familial, sans rompre totalement avec ses acteurs (ici, sa mère, son frère et sa sœur), Edwin réfléchit à son propre style d’éducation qu’il adopte avec son fils.

En s’émancipant, les enquêtés – qui ont, pour la plupart, vécu des expériences familiales difficiles – cherchent à construire leur propre système de valeurs, de croyances et de vie, pour briser (au mieux, atténuer) la chaîne de reproduction et pour sortir de la galère dont ils ont hérité.

Des trajectoires familiales marquées par des ruptures abruptes et visibles

Il n’est pas rare que des événements familiaux éprouvants, fragilisant la famille, alimentent la trajectoire de délinquance des individus rencontrés. Présentés plus tôt dans cette thèse, la plupart des récits de vie recueillis rendent, en effet, compte d’histoires familiales dures, ponctuées d’un décès, d’une incarcération, de troubles psychologiques ou psychiatriques, d’une consommation de stupéfiants ou d’alcool, de l’absence d’une des figures parentales, etc. Ainsi, sur la scène familiale, les enquêtés se construisent tôt sur un socle déjà abîmé partiellement – et parfois quasi-entièrement.

Mais c’est aussi au prisme de cette socialisation de la rupture que les liens familiaux peuvent se reconfigurer. On remarque, ici, deux types de ruptures abruptes qui ont pu, au cours de la vie des enquêtés, soutenir leur trajectoire de désengagement : le décès et l’éloignement d’une

(ou des) figure(s) parentale(s). Particulièrement, quand les fragilités familiales sont trop lourdes à porter pour ces jeunes adultes autonomes, « faire avec » et accepter l'absence d'un ou des parents devient presque inévitable pour « passer à autre chose ».

De ses 6 ans – âge auquel ses parents se séparent – à ses 17 ans, Patrick (30 ans, Montclar) grandit auprès de son père. S'il « n'a jamais eu vraiment le fin mot de l'histoire » dit-il, il se souvient vaguement « avoir été placé avec [son] père » par un juge du fait de problèmes psychologiques de sa mère :

Elle était placée en hôpital de jour pendant un petit moment. Et puis après ça allait très bien donc euh...

C'était quelque chose de court...

Quelque chose de court à répétition. Des coups de blues, des trucs comme ça. Elle a fait des dépressions euh... donc euh... C'est des trucs qui arrivent souvent.

Ce n'est, alors, qu'à partir de ses 24-25 ans, et le décès de son père que Patrick revoit sa mère (présente à l'enterrement). Cette perte « brutale » correspond à un réel tournant de vie dans la trajectoire de Patrick : il s'agit, d'une part, d'une forme de rupture familiale qui a conduit, à l'inverse, à renouer un lien avec sa mère ; et d'autre part, c'est à cette époque qu'il accepte un emploi en CDI sur une île paradisiaque (un de ses rêves adolescents) et qu'il commence à « rentrer dans le rang », dit-il :

Y a cinq ans, ton père est décédé. Ça a pas dû être facile. Tu étais... tu commençais l'intérim à Montclar à cette époque ?

C'est ça, ouais. Non, c'est pas facile. Sachant qu'en plus euh... il est décédé suite à... comment on appelle ça... problème lié à l'alcool. Une euh... une hépatite A, je crois bien. Je sais plus comment elle s'appelle. A ou C. Je sais plus comment elle s'appelle l'hépatite liée à l'alcool. Donc c'était un problème d'alcool qui lui a mangé le foie. Donc c'est vrai que ça m'a reculé sur ça aussi. C'est bien pour ça après que... Peut-être que... ça m'a ralenti sur l'alcool euh... j'buvais plus comme avant quoi. Ça vient tranquillement après. On arrête de faire les conneries qu'on faisait à l'époque, on boit sagement comme tout le monde. Comme tout le monde. J'suis rentré dans le rang quoi après. Ça m'a calmé.

Avant de se « reconstruire une vie » sur l'île, et de « repartir à zéro », Patrick abandonne le réseau de cannabis qu'il a monté quelques années plus tôt, et vend son carnet d'adresses de clients. Représentant un élément constitutif, parmi d'autres, du processus de sorties de délinquance de cet enquêté, ce drame familial déclenche, spécifiquement, des mutations au sein de deux cercles de sociabilité (ici, dans la famille et le travail) – faisant bifurquer, à cet instant *t*, la trajectoire de vie de Patrick vers le « droit chemin ».

Sur les trente-neuf individus interrogés, seuls onze (soit, moins d'un tiers du corpus) ont vécu leur enfance et leur adolescence avec les deux parents, au sein du même foyer. Les deux tiers restants ont grandi dans des familles recomposées ou monoparentales, si ce n'est dans des institutions quand les deux parents accumulent plusieurs formes de précarité : le plus souvent, ces enquêtés ont vécu auprès de leur mère. Certains n'ont même jamais connu ou partagé, de façon continue, des moments de vie avec leur père. Ce n'est, pourtant, pas faute d'avoir essayé de les contacter et de les connaître. Aidé d'un éducateur de la PJJ, Walter (24 ans, Montclar) rencontre son père lorsqu'il a 17 ans :

Et ton père, tu l'as connu ?

Mon père, j'l'ai pas connu. Pas trop. J'l'ai connu, euh... c'est grâce à Monsieur Sapin [éducateur de la PJJ]. Il l'a retrouvé. Il était à l'hôpital, en cure de désintoxication à

Borlas [dans le sud-ouest de la France]. Parce qu'il était dans la came, 'fin dans l'héro. Et... ouais, j'l'ai retrouvé y a quoi... j'crois qu'j'étais pas majeur encore, j'étais mineur, j'avais 17 ans. Et c'est M'sieur Sapin, il m'a amené à Borlas pour le rencontrer. Après voilà.

Et comment ça s'est passé cette rencontre ?

Ça s'est bien passé. Après... j'sais pas, normal. J'ai pas trouvé que c'était si spécial que ça. J'attendais peut-être autre chose, j'sais pas. Après... c'est comme ça. J'ai toujours vécu sans mes parents donc... j'me suis habitué. Donc après, pour moi, d'les voir des années après, ou... ça changeait rien à ma vie. Moi ma vie elle est... 'fin elle était pas tracée, j'peux pas dire à 17 ans « ma vie elle est tracée » mais j'veux dire, voilà, j'avais fait mon parcours déjà. J'savais c'que j'voulais et c'que j'voulais pas aussi.

[...]

Et tu n'as plus de contact avec ton père ?

Si j'en ai. Mais, ça fait six mois, il me met dans le vent, il répond pas et tout ça. Mais ça a toujours été comme ça, hein ! Il donne des nouvelles, un an après on s'voit. Depuis que... j'l'ai rencontré avec Monsieur Sapin, c'est comme ça. J'fais avec. Il est là, il est là, il est pas là, il est pas là. J'ai pas...

Et il est où ?

Il navigue entre [trois villes du sud-est de la France].

(Walter, 24 ans, Montclar)

Walter paraît déçu de sa première entrevue avec son père ; mais aujourd'hui, il « fait avec » une temporalité rythmée – plus encore, disloquée – par le mode de vie déviant de son père, consommateur d'héroïne. À l'entrée dans l'âge adulte, Walter se contente d'une relation par intermittence avec son père – marquée par des épisodes de présences et d'absences. Au moment où il est question de s'affranchir de ses parents, cet enquêté n'attend plus rien de son père. Il s'agit plutôt d'accepter ce lien familial discontinu, qui n'était pas acceptable à l'adolescence, pour passer à autre chose. Pour les enquêtés qui n'ont pas connu un de leur parent (le plus souvent leur père), tous cherchent, à un moment donné de leur vie, à les retrouver. Mais quand les retrouvailles ont eu lieu, aucun enquêté n'a établi une relation qui perdurait dans le temps de façon régulière et soutenue : le lien restant était, finalement, précaire et décevant pour les enquêtés.

Quand certains (tel que Walter) se résignent à cette forme de lien familial fait de ruptures perpétuelles et discontinues, d'autres la refusent pour éviter, spécifiquement, des déceptions en cascade par rapport à leurs attentes – comme a pu le vivre Edwin (24 ans, Lunan) avec son père incarcéré :

À la différence de mon père qui s'est barré euh... quand j'avais six mois et qui m'a rappelé quand j'avais 18 ans.

Il vous a rappelé ?

Ouais, il m'a rappelé quand j'avais 18 ans euh... voilà, oui, il voulait rattraper tout le temps perdu euh... et moi j'y ai cru. Moi j'y ai cru parce que c'est mon père et que j'ai toujours aimé mon père et que... j'l'ai toujours vu sur des photos, j'ai toujours vu que je ressemblais à lui mais au final... quand j'le voyais, il me calculait jamais, il... faisait rien donc euh... j'préfèrais laisser tomber. Quand j'étais en prison euh... il a fait 21 ans de prison. Il sait c'que c'est mais... il m'a promis un colis de Noël, il m'a promis un mandat, il m'a promis d'venir me voir. Il l'a jamais fait. Il l'a jamais fait. Ça me dégoûte encore plus. J'me dis « merde, il a connu la merde, il sait comme c'est, il le fait pas ». [...]

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Qu'ils aient rencontré ou non cette figure parentale absente de leur vie d'enfant ou d'adolescent, plusieurs enquêtés doivent, alors, faire avec une absence continue – quand la discontinuité du lien est dure à vivre pour les enquêtés ou lorsque ce parent ne désire pas revoir son enfant. C'est, par exemple, ce qu'a pu découvrir Mathieu lorsqu'il avait dix ans :

Moi j'ai jamais connu mon père. Il est parti euh... pfou... j'devais avoir deux mois j'crois, un mois ou deux mois. Donc, j'venais d'naitre quoi.

Et t'as jamais essayé de savoir un peu...

Siii ! Disons que, à 10 ans, 11 ans... avant d'te connaître [en parlant à sa compagne] à 10 ans, j'ai cherché. Il a pas donné suite. Et j'ai jamais redonné suite par la suite. Voilà.

Mais tu l'avais retrouvé en fait.

Ouais, ma mère l'connaît en fait. Quoi, ma mère connaît son nom, j'ai son nom si j'veux. Y a pas d'soucis, j'peux le trouver si j'veux. Non, à 10 ans, j'ai fait une demande, il a pas voulu m'rencontrer, du coup, on y a laissé tomber quoi. Même si à 18 ans, j'aurais eu le droit de lui demander un droit de... parce que j'étais né avant la fameuse loi qui l'obligeait à... voilà. Sinon, à payer. Donc, il aurait préféré payer 18 années de. Et j'en voyais pas l'utilité. J'en ai jamais eu l'utilité. J'ai grandi sans lui et voilà.

Les enquêtés en devenir adulte tolèrent, malgré eux, l'absence continue ou discontinuée d'une figure parentale, alors qu'à l'adolescence, ils pensaient que la situation familiale pouvait s'améliorer. Le temps qui s'est écoulé et la prise d'autonomie inhérente à l'âge adulte aident les individus à « faire avec » une famille dont ils ont hérité.

« Faire mieux » que ses aînés : sortir de la galère par des ruptures latentes et laborieuses

Si les individus resteront toujours les enfants de leurs parents, leur rôle en tant que descendants évolue selon leur âge en même temps qu'évolue le rôle d'éducation des parents. Les relations parents-enfants, traditionnellement verticales jusqu'à l'adolescence, tendent à s'équilibrer (si ce n'est, parfois, à s'inverser) – surtout lorsque ces enfants deviennent eux-mêmes parents et autonomes. Qu'il s'agisse d'un équilibre ou d'une inversion du rapport de domination, ces deux reconfigurations familiales dépendent du capital détenu par chacun des acteurs. Quand les jeunes enquêtés amassent plus de capital (ici, culturel et économique) que leurs parents, ils essaient de se sortir – et de sortir leur famille – d'une précarité dont ils ont hérité. En « faisant mieux » que leurs aînés, ils contribuent à briser la chaîne de la galère. Certes, ils ne sont pas forcément les premiers, dans la lignée familiale, à œuvrer pour cela : plusieurs (ex-)condamnés rappellent que leurs parents ont, eux aussi, « fait mieux » que ce qu'ils ont vécu (notamment, par rapport aux violences intrafamiliales). Néanmoins, dans les discours, cette volonté de ne pas reproduire le style de vie de la famille d'origine occasionne des formes de ruptures, y compris latentes – c'est-à-dire pas nécessairement nettes et visibles.

Plusieurs enquêtés deviennent plus diplômés que leurs parents (permis, brevet, baccalauréat, BEP, etc.) : « Ce matin, j'me suis levée tôt parce que je devais emmener ma mère voir ma sœur, 'fin... Comme elles ont pas l'permis, y a qu'moi qu'a le permis... », précise Julie (25 ans, Lunan). Alors que sa mère, âgée de 50 ans, est au RSA¹⁶⁸, Julie – qui est la seule femme, dans sa famille d'origine, à avoir obtenu son permis – introduit, par ailleurs, l'entretien par un monologue sur son parcours scolaire : elle est fière d'avoir obtenu une licence

¹⁶⁸ Selon Julie, elle semble avoir été mère au foyer durant une bonne partie de sa vie.

professionnelle compte tenu de ses dispositions familiales. Si je n'ai pas recueilli les discours des parents, plusieurs travaux ont montré à quel point, dans les milieux populaires, les enfants sont poussés par leurs parents à « faire mieux » qu'eux, par rapport à la scolarité et au travail. De fait, certains enquêtés – comme Antoine – se distinguent de leurs parents par leur revenu (soit, leur capital économique) et leurs conditions de travail. Beaucoup expriment cette volonté de ne pas se faire exploiter et de décrocher un emploi à la fois convenable et gratifiant – à la différence de leurs aînés, aujourd'hui épuisés par leur travail. Si Antoine reconnaît avoir hérité de la ténacité et de la stabilité professionnelles de son père, il ne veut pas reproduire la carrière de ce dernier qui, selon l'enquêté, n'a pas évolué en trente ans de métier. Il met en scène le fait d'avoir « fait mieux » que son père, par son meilleur salaire et sa prise de responsabilités, tout en ayant toutefois utilisé ses qualités.

Ces pratiques du « faire mieux » sont d'autant plus mises en scène – et perceptibles dans les discours – que plusieurs enquêtés sont, aujourd'hui, parents. C'est à travers ce nouveau rôle social, et leur façon d'éduquer leur(s) enfant(s), qu'ils expriment ce désir de ne pas reproduire un style de vie précaire :

Et j'veux que mon fils, même à 20 ans, il vienne dans mes bras me faire un câlin. Moi j'suis incapable de faire ça ni à mon père, ni à ma mère. J'suis incapable de faire un bisou à ma mère. Et c'est triste. Quand j'arrive chez ma mère, j'la regarde pas dans les yeux, j'lui dis pas bonjour. Je... y a un froid entre moi et ma mère, entre moi et ma sœur, entre moi et mon frère. On s'aime tous, hein ! On s'aime tous, on le sait. Si y a une galère [inaudible]. »

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Ainsi, les pratiques adoptées pour sortir d'un système de galère hérité passent avant tout par une meilleure situation économique et de meilleures relations intrafamiliales. Malgré leur réelle volonté de « faire mieux », plusieurs enquêtés rendent compte de leurs difficultés à s'en sortir : le manque de ressources les conduit parfois à « se priver » pour éviter de faire subir à leurs enfants la précarité. Steeve (21 ans, alentours de Lunan) explique en ce sens :

Ouais, ils ont des marques... C'est de la bonne qualité ou...

Ouais, voilà, c'est que de la bonne qualité ! Moi euh... que j'vois ma fille euh... j'veis pas lui prendre les vêtements à Kiabi. Quand j'veis prendre des vêtements pour ma fille, c'est... soit j'veis chez Dolce & Gabbana, soit chez Guess. J'veis pas chez un autre magasin.

Pourquoi ?

Parce que moi j'veux... ils ont c'que moi j'ai pas eu. Tout c'que j'ai pas eu, j'veux que mes enfants, ils l'aient. Même encore à la date d'aujourd'hui, y a des trucs que moi je me prive moi-même pour que mes enfants, ils l'ont. Mais des fois euh... y a eu des mois que j'ai... j'étais vraiment en... en manque de sous. Que... j'me privais on va dire de cigarettes. J'préfèrais que mes enfants, ils aient à manger sur la table. Parce que voilà... j'ai toujours fait ça.

Quand les enquêtés-adultes se retrouvent, finalement, encore dans la galère, il n'hésitent pas à cacher ces difficultés financières à leurs enfants : il s'agit de manquer soi-même – parfois, en silence – pour que leurs propres enfants aient l'impression de ne manquer de rien. Plus encore, lorsque la situation des (ex-)condamnés reste extrêmement fragile et similaire à celle vécue par le passé, c'est aussi à eux-mêmes, dans leur récit de vie, qu'ils se cachent leurs propres conditions d'existence. Dans son enfance, Dounia (24 ans, Lunan) a été spectatrice de scènes familiales violentes : elle voyait « [son] père tabasser [sa] mère », raconte-t-elle. Plus

tard, cette enquêtée se met en couple avec un jeune homme, qui devient le père de sa fille. Après quatre années de vie commune, ils se séparent : son conjoint, devenu violent avec elle, l'a « virée de l'appartement » – suite à une plainte déposée par Dounia contre lui. Au moment de l'entretien, elle était sans emploi, et vivait avec sa fille chez sa mère : néanmoins, elle entamait des démarches pour bénéficier d'un logement social, et « attend[ait] toujours » un travail. Si ce récit de vie, à un instant *t*, donne l'impression d'un éternel recommencement, Dounia est persuadée – tout du moins, se persuade – que sa fille ne reproduira pas « ce [qu'elle] a fait » :

Après, c'est à moi de faire en sorte, par rapport à ma fille. Par rapport à ma fille quoi. Donc euh... voilà.

Ouais. De pas reproduire c'que...

Bah... qu'en fait, ma fille, ne pas qu'elle reproduise c'que moi j'ai fait. Toute façon euh... elle reproduira pas c'que j'ai fait donc euh... C'est sûr. Bah en tout cas, j'ferai en sorte pour pas qu'elle reproduise c'que moi j'ai fait. (Silence)

Et qu'est-ce qui permettrait qu'elle reproduise pas ça ?

Bah l'éducation ! C'est l'éducation. C'est tout. C'est... faut lui donner une bonne éducation.

Et c'est quoi une bonne éducation pour toi ?

Bah, par exemple, donc... une bonne éducation euh... lui dire c'qui faut faire, c'qui faut pas faire. Par exemple, si elle fait une connerie, lui faire comprendre. Tout ça quoi. Lui expliquer euh... correctement, c'qui est bien, c'qui est pas bien, euh... que c'est pour son bien. Que... fin des choses comme ça quoi.

Avoir un enfant (et l'éduquer) renvoie souvent aux enquêtés-parents la façon dont ils ont été, eux-mêmes, éduqués. Ce rôle social d'adulte engendre, chez eux, la crainte de calquer le modèle éducatif de leurs propres parents. Pour ceux qui dépendent encore de ces derniers (comme Dounia), il est difficile de lire leur situation familiale actuelle au prisme de celle passée : ainsi, certains ferment quelque peu les yeux sur leurs conditions de vie pour « faire avec ». Mais les plus avancés dans le devenir adulte – qui ne sont pas forcément les plus âgés – et les plus armés en termes de ressources semblent avoir déjà entamé une réflexion, souvent grâce au soutien d'un tiers (conjoint, psychologue), pour penser un schéma d'éducation différent de celui par lequel ils sont, eux, passés. Alors qu'Edwin a été soutenu par une psychologue dans ce processus réflexif, Mathieu (26 ans, alentours de Montclar), Koffi (24 ans, alentours de Barranville), Antoine (26 ans, alentours de Montclar) et d'autres ont reçu l'aide de leur compagne : d'abord, en échangeant sur l'éducation de leur(s) enfant(s), et sur leur vie familiale passée respective ; et en observant et expérimentant dans leur belle-famille d'autres types d'interactions, souvent plus sereines.

Comme Edwin, Mathieu continue de voir sa mère, et « veille au grain » quant à la façon dont elle éduque son demi-frère. Mais il n'est pas envisageable, pour lui et sa compagne, de lui confier leur fils :

Elle sait très bien qu'elle aura pas mon fils pendant deux jours toute seule, hein. Ça, c'est clair et net. Parce qu'elle a un vocabulaire qu'est trop rustre et trop campagne. Trop vulgaire, quoi, voilà. C'est familier, vulgaire. Et moi j'suis pas d'accord. J'élève pas mon enfant à lui dire « tu diras à la maîtresse, t'as la chatte qui t'gratte ».

[Sa compagne] La chatounette.

Ouais, la chatounette qui t'gratte. Il [le demi-frère de Mathieu] a été dire... y a 2-3 ans. Après voilà, c'est son point de vue. Elle est comme ça, elle est très franche, elle est... voilà. Mais derrière c'est... elle a énormément d'qualités. C'est une travailleuse, c'est...

mais elle a quelques défauts comme tout le monde. Mais des fois, faut lui rappeler. Y a des choses qui se disent pas.

« Faire mieux » que ses propres parents signifie aussi être à l'écoute, communicatifs et surtout, être respectueux de ses enfants.

On voit là que la distanciation avec ses parents contribue à ne pas reproduire le contexte de galère – au sein duquel la plupart des enquêtés se sont engagés dans la délinquance. Si cette prise d'autonomie inhérente à l'âge adulte n'équivaut pas nécessairement à une rupture totale des liens familiaux, mais aussi à des formes de ruptures latentes, le (r)attachement à sa famille d'origine peut aussi, sous certaines conditions, soutenir les trajectoires de sorties de délinquance.

Des formes de (r)attachement familial : (re)nouer un lien dans la précarité

Dans cette enquête, on observe plusieurs formes de (r)attachement familial ayant aidé les individus interrogés à « faire avec » leur famille. Un tel (r)attachement, qui consiste à maintenir les liens familiaux, passe rarement par une communication directe par laquelle parents et jeunes adultes en devenir (re)parleraient du passé : « on discute avec ses enfants quand ils sont enfants », expliquait en ce sens Milo (18 ans, Lunan) – estimant qu'il était trop tard pour revenir sur des situations antérieures. On se souvient là de la thèse soutenue par Marwan Mohammed (2007) sur la place des familles dans la formation des bandes de jeunes, qui définissait l'espace domestique comme un *non lieu d'expression* (p. 294) lié *tantôt à des logiques culturelles marquées par un décalage dans la conception des systèmes éducatifs, tantôt à une dégradation relationnelle directement liée à l'évolution des parcours des jeunes concernés, tantôt aux deux* » (p. 297). On peut ajouter à ces deux explications un climat familial pesant lié aux histoires de vie précaires et fragiles des parents (alcoolisme, drogue, violence, sans abris, etc.) – tel le cas d'Edwin cité précédemment (24 ans, Lunan) – sans rapport direct avec les trajectoires déviantes des jeunes. Ce type de situations familiales place, très tôt, les enfants dans des rôles d'enfant-adulte responsable et débrouillard, ici principalement masculins, participant à la gestion des urgences du quotidien : gagner de l'argent pour (sur)vivre, s'occuper de la fratrie, négocier avec les institutions (e.g. appeler le 115 pour dormir dans un hébergement d'urgence). Dans ces contextes d'urgence qui traversent la plupart des récits de vie recueillis, on saisit bien en quoi le temps n'est pas à la communication. Si celle-ci ne relevait pas d'une pratique habituelle durant l'enfance, communiquer sur son passé avec ses propres parents et, ainsi, prendre le risque de (re)fragiliser les liens familiaux en mettant en question le climat familial antérieur n'est pas si aisé – même à l'âge adulte.

Néanmoins, selon les situations intrafamiliales vécues, deux formes de (r)attachement familial sont, ici, étudiées : la première consiste à (re)prendre un rôle d'aidant à l'âge adulte, à soutenir sa famille dans la précarité avec l'impression de pouvoir, légitimement, améliorer la situation familiale – contrairement à la période infantile ; quant à la seconde, il s'agit d'arranger les relations familiales en (re)considérant la place des parents, voire en devenant l'enfant-adulte modèle qui suit les traces ou les ambitions du père ou de la mère – permettant ainsi de se (re)trouver autour de centres d'intérêt communs.

De l'enfant-pilier dominé à l'adulte-soutenant dominant : des familles liées par et dans la précarité

Bien avant de devenir adultes, plusieurs enquêtés se sont vus placés très tôt dans des rôles d'adulte genrés – ou les ont appris par observation – au sein de leur famille, en situation de grande précarité : pour des enquêtés masculins, tel que Koffi (24 ans, alentours de Barranville), celui d'homme de la famille qui contribue financièrement aux recettes familiales ; ou même, pour quelques enquêtées féminines telle que Julie (25 ans, Lunan), celui de femme dominée devant notamment répondre aux désirs sexuels d'un membre masculin de la famille. Ces assignations à des rôles d'adulte au sein de la famille d'origine sont rarement explicites et conscientisées par les acteurs au moment où elles ont lieu : elles dépendent du contexte, souvent précaire, dans lequel les enfants aident à améliorer leur situation familiale (tout du moins, à ne pas la dégrader) – sans en avoir le pouvoir du fait de leur statut d'enfant dominé. Ces expériences familiales de précarité fragilisent et mêlent les rôles des membres de la famille : enfants et adultes doivent mettre la main à la pâte. Il en va parfois de la survie de la famille : être solidaire, s'entraider, ou même se taire, sont autant de pratiques de maintien du lien familial. Ainsi, une ambiguïté peut se créer entre ces deux statuts adultes-enfants : jouer le rôle d'aidant, parfois pilier, dans la famille – pouvant faire oublier l'insouciance de la jeunesse ; et, jouer le rôle d'enfant dominé devant tout de même obéir à ses parents.

Prenons, ici, le récit de vie de Koffi (24 ans, alentours de Barranville). Né en France en 1993, il a vécu en Côte d'Ivoire avec sa mère durant une bonne partie de son enfance, pendant dix ans – de 2 à 12 ans. Si Koffi ne connaît pas les raisons du déménagement vers la Côte d'Ivoire, le pays d'origine de sa mère – « je sais pas, j'ai pas demandé. J'ai pas demandé, j'ai pas... j'étais trop p'tit de toute façon donc j'avais pas l'choix », dit-il –, ni même les raisons du retour en France dix ans plus tard, il semble qu'il soit le seul enfant (quatrième)¹⁶⁹ de la fratrie à avoir suivi sa mère dans ses déménagements : quand Koffi est né en France, trois grands demi-frères et sœurs vivaient déjà en Côte d'Ivoire et aucun d'entre eux n'avait déménagé en France avec l'enquêté et sa mère en 2005. Koffi met en scène un *ego* infantile qui s'est exprimé dans deux décors de jeunesse : d'abord, une enfance confortable en Côte d'Ivoire auprès de sa mère, alors propriétaire d'un restaurant, d'un ami de sa mère qui était le gérant du bar – qu'il appelle son « oncle » – et de la mère de cet oncle qu'il considérait comme sa « grand-mère » et qu'il « rêve jusqu'à maintenant de pouvoir [...] voir ». Le récit de cette enfance ivoirienne est, par ailleurs, marqué par une scolarité sérieuse (pour « rendre fière [s]a mère ») et favorisée – il était dans une école française « qu'était pas donnée à tout le monde », explique-t-il. La tonalité du récit de Koffi change à mesure qu'il aborde le retour en France où il découvre la « galère » et le stigmatisme de l'immigré, à commencer dans le cadre scolaire où il entame une année de CM1 plutôt qu'une année de CM2 pour une remise à niveau :

J'étais en primaire. Mh... alors déjà, quand j'suis arrivé un peu... les enfants, ils se moquaient un peu d'moi. Genre euh... comme j'faisais pas mon âge quoi, un p'tit peu.

¹⁶⁹ Il semble que Koffi soit le *quatrième* d'une *fratrie de sept enfants* : les trois aînés, issus du même père, sont nés en Côte d'Ivoire ; Koffi, lui, est né en France, d'un père différent des trois premiers. De retour en Côte d'Ivoire, une petite sœur naît d'un troisième père. Il est probable qu'elle déménage, en 2005, avec Koffi et sa mère en France mais le discours de l'enquêté ne permet pas de s'en assurer. Quant aux deux cadets, ils sont nés en France – également de pères différents.

Parce qu'on va dire que j'étais un p'tit peu plus formé que les gens d'mon âge. Et euh... beh... (Rires) Y avait un truc qui courait en fait, quand on était p'tit. C'était que... que les gens viennent du bled en fait. En fait, ils avaient tous leur âge qu'était changé en fait. Ouais... y avait un truc qui courait comme ça. Genre, par exemple, vous venez ici à 13 ans et que... on vous donne 11 ans quoi. Vous avez deux ans. Et pourtant vous avez deux ans d'plus.

Outre les moqueries vécues à l'école, la recherche de logement à leur arrivée en France reste pour Koffi un souvenir de « galères » en cascade – de l'accueil de sa tante à l'hôtel social « vraiment pauvre », en passant par quelques jours à la rue – avant d'obtenir un logement social. Il explique avoir partagé des moments difficiles avec sa mère : « on a beaucoup souff... on en a beaucoup vu quoi, on a beaucoup traversé ensemble et tout euh... on s'est pas lâché. » Durant le premier entretien, il revient sur son rôle au sein de cette famille monoparentale, en France – jouant, en l'absence de ses grands demi-frères et sœurs, l'ainé de la fratrie. Gardant les cadets de la famille lorsque sa mère travaillait, Koffi pensait qu'en gagnant lui-même de l'argent – ici, en *dealant* –, il serait libéré de ces tâches domestiques (sa mère n'ayant plus besoin de travailler). Aujourd'hui, il considère être passé à côté de sa jeunesse – du fait de cette situation précaire qui nécessitait qu'il soit présent, et aidant.

Tes enfants, ils peuvent t'aider, ils peuvent faire ci, ils sont toujours là, ils font toujours des trucs pour toi mais il faut penser à eux avant tout. Aussi. C'est que... il faut savoir faire la part des choses. L'autre, il a... il veut bien t'aider mais en, en échange, tu vas pas non plus euh... lui... lui piquer sa jeunesse, lui piquer ses joies, ses plaisirs qu'il doit avoir pour pouvoir avancer. Parce qu'au final, ces trucs-là, il voudra... on, on est humain en fait. On a tous un besoin de se développer en fait. Dans, dans, dans tout en fait. Et quand on se développe pas, et bah... ça reste. C'est comme ça que j'vois la chose ! J'me dis que ça reste. Et que... à un moment où... on a l'occasion de pouvoir sortir tout ça, et bah on va le sortir !

D'autres formes de précarité peuvent aussi placer les enfants dans des rôles d'aidant (voire de protecteur) dominé. C'est, par exemple, le cas d'enquêtés qui ont partagé en silence – et qui ont vécu avec – certaines difficultés de leurs parents, ou d'un de leurs parents : la violence (notamment pour Pierre, Mathieu, Luc, Patrick, Julie, Dounia, Milo, Edwin, Salima, Fabien, Jason, Abdel, Fouad), les conduites addictives telles que l'alcoolisme ou la consommation de drogue et les troubles psychologiques (pour Walter, Pierre, Patrick, Dylan, Luc, Antoine, Yann, Sevan, Steeve, Julie, Milo, Salima, Edwin, Fabien), ou même l'incarcération (pour Dylan, Steeve, Julie, Edwin). Quelques années après, certains enquêtés préfèrent encore taire ces secrets – pénibles, dévalorisants, voire honteux – qui ont fait l'histoire de leur famille et qui, dans la précarité, l'ont liée.

À l'approche de l'âge adulte, les individus peuvent, en effet, continuer de soutenir leur famille – dans l'objectif, rappelons-le, de ne plus vivre dans la galère. Néanmoins, leur statut a évolué : ils passent de celui d'enfant-dominé à celui d'adulte-dominant. Quelques enquêtés masculins illustrent ce changement par l'usage de la force physique : selon Jason (20 ans, alentours de Barranville), qui est devenu coach sportif (et plus musclé que lorsqu'il était enfant), son père – qui « a toujours été dur avec [lui] [...] [le] frappai[t] plus parce qu'[il] avai[t] grandi ». Les fils deviennent, eux aussi, forts – d'autant que la culture de la rue façonne les individus en ce sens – pouvant, ainsi, renverser le rapport de force établi, ici, entre père et fils.

On observe deux formes de continuité de soutien familial (et de rôle familial) à l'entrée dans l'âge adulte – qui concernent essentiellement les hommes interrogés : un soutien moral et un soutien matériel.

Plusieurs enquêtés aident leurs parents – et parfois leurs frères et/ou sœurs – en souffrance psychologique et sociale. Pour les uns, il s'agit d'empêcher leur père de s'alcooliser malgré la difficulté de ne pas céder au « chantage » affectif, comme l'explique Patrick (30 ans, Montclar) – dont le père est décédé, cinq ans avant l'entretien, d'un problème au foie (lié à sa consommation d'alcool) :

Vu qu'il pouvait plus, en plus, se déplacer à la fin, il... il avait mal partout donc du coup, il pouvait pas se déplacer. Et... si des fois, j'allais pas lui acheter de l'alcool, il m'ouvrait plus ou il me parlait plus. Donc c'était euh... j'étais obligé de céder au chantage quoi. C'est le problème de l'alcool aussi ça, c'est très dur.

Jeter les bouteilles d'alcool, refuser d'en acheter, surveiller les allées et venues de leur père, user parfois de la violence, sont des pratiques adoptées par les enquêtés qui, à l'âge adulte, tentent de soigner des blessures passées. À terme, ils espèrent que les relations avec leur parent, en partie détériorées par l'alcool, puissent s'améliorer en réglant, par eux-mêmes, ce qui leur semble avoir été la cause majeure des problèmes passés (et actuels). Pour d'autres, il s'agit d'épauler un proche (parent, frère, sœur) incarcéré ou engagé dans la délinquance. Certains – comme Paul, Walter, Fouad, et d'autres – essayent, en effet, d'attirer leur frère ou leur sœur qui ont dévié (avec, avant ou après eux) vers le droit chemin qu'eux-mêmes ont emprunté : ils leur parlent alors des risques de la délinquance (et de la complexité à réussir dans cette voie), et leur conseillent la plupart du temps de ne pas abandonner l'école.

Le fait de ne pas disparaître dans les moments difficiles, comme l'incarcération, ainsi que de vivre en – et de passer sous – silence des événements familiaux passés peuvent suffire à soutenir ses proches. Contrairement à ses frères et sœurs, Steeve (21 ans, Lunan) reste en contact avec sa mère incarcérée depuis cinq ans. Pour cela, il tente de tirer un trait sur une partie de son histoire d'enfance, cherchant à l'oublier et, peut-être même, à la reconstruire en partie :

Mes beaux frères, ils veulent pas entendre parler de ma mère. À cause de... bah pourquoi elle est incarcérée.

Parce qu'elle est incarcérée pour...

Moi j'me souviens plus c'est pourquoi mais... mais mes beaux-frères et tout, ils veulent plus à cause de cette histoire que ma mère voie les p'tits euh... tout le tralala.

Pourtant, Steeve se rappelle avoir appris la condamnation de sa mère « sur les informations », après avoir reçu un appel de sa cousine – alors qu'il habitait, à cette époque, dans l'est de la France. Quelques années après, Internet, lui, n'oublie pas celle que des journaux ont appelée « la tante tortionnaire », la « tante 'sadique' ». En lisant les dossiers de la PJJ concernant cet enquêté, j'apprends qu'il a vécu dans un environnement familial complexe et maltraitant : sa cousine handicapée (notamment aveugle), placée sous curatelle chez les parents de Steeve, reçoit une multitude de mauvais traitements de la part de la famille, y compris de Steeve (qui joue à la fois le rôle de « victime » et d'« agresseur ») : violences physiques (coups de poings, de pieds, crachats, interdiction d'aller aux toilettes, obligation de vivre nue, etc.), psychologiques (insultes, etc.), sexuelles (de la part du père de Steeve) se mêlent, menant la mère de l'enquêté en détention. Son père, lui, décède avant le jugement. Pas étonnant, donc,

que Steeve ne désire pas évoquer, durant l'entretien, ce pan de vie – d'autant plus que l'entretien est ici conduit dans un café :

T'as des souvenirs avec eux [ses frères et sœurs] ?

Oui, j'ai des souvenirs mais après, c'est des trucs que j'ai pas vraiment envie d'en parler et c'est... non, j'ai plus... voilà, j'sais que c'est ma famille, j'serai toujours là pour mes frères et sœurs mais... après euh... j'ai pas... Dans ma tête, c'est « ils se démerdent et ils font leur vie eux-mêmes ».

C'est comme s'il fallait tourner la page en (se) racontant et (re)construisant un nouveau récit de famille pour « passer à autre chose ». À travers des échanges téléphoniques quasi-quotidiens avec sa mère incarcérée, Steeve l'intègre dans sa nouvelle vie de famille en lui offrant une place de grand-mère :

Elle m'appelle tous les jours ma mère. Elle prend des nouvelles de ses p'tits enfants. Si j'donne pas de nouvelles de... de ma fille euh... elle déprime. C'est pour ça j'attends juste que... j'retrouve mon permis que... pour que je retourne voir ma mère. [...] C'est moi qui soutiens le plus ma mère en même temps. C'est pour ça.

Ouais. Tu l'appelles tous les jours...

Bah c'est elle qui m'appelle tous les jours, j'lui envoie des courriers euh... quand elle me demande mes enfants au téléphone, bah comme ma fille, elle sait un peu parler, elle va prendre ma fille et puis... j'passe le téléphone et puis ma fille, elle parle avec sa grand-mère.

Le récit de Steeve permet d'aborder le second type de soutien que les enquêtés-adultes peuvent apporter à leur famille d'origine : le soutien matériel. En plus de maintenir quotidiennement la relation avec sa mère, cet enquêté s'est engagé à l'héberger à sa sortie de détention – prévue neuf mois après l'entretien mené auprès de lui. Quand, à l'adolescence, le butin de ses cambriolages lui permettait, entre autres, de participer aux ressources du foyer en « dépann[ant] [s]a mère au niveau cigarettes, niveau bouffe », c'est aujourd'hui le revenu de son activité légale qui devrait assurer la continuité de cette solidarité familiale – qui semble parfois lourde pour les jeunes individus rencontrés.

Ainsi, jouer le rôle d'adulte-soutenant – après s'être essayé à celui d'enfant-pilier – passe par le soulagement de la peine endurée par l'un ou l'autre membre de sa famille d'origine ; cela peut aussi passer par l'amorce d'un processus de changement, souvent souhaité par les enquêtés, plus que par les personnes concernées. On comprend ici ces deux pratiques d'aide, qui s'appuient sur une (re)constitution de sa famille d'origine, comme des manières de réparer un passé familial, en partie, malheureux.

Mais quand les difficultés ont été, ou sont, profondes – tels un fort taux d'alcoolisme d'un parent, des violences intrafamiliales – ces tentatives de réparation peuvent produire l'effet inverse de celui escompté : la rupture temporaire ou définitive des liens familiaux, comme l'explique plus haut Patrick.

Bien que la rupture puisse également débloquent des trajectoires de sortie de délinquance (comme nous l'avons expliqué dans un premier temps), les enquêtés la vivent plus aisément quand ils sont détachés ou ne dépendent plus de leurs parents. Les risques s'avèrent alors moindres pour les individus – surtout les plus âgés – qui ont atteint une pleine autonomie, notamment matérielle à travers le logement. Pour eux, il n'y a plus de risque de connaître l'errance, la rue, au cas où ils se feraient « virer » du foyer par leurs parents.

Une reconsidération des figures parentales : comprendre et (s')excuser (auprès de) sa famille d'origine

« J'le vois toujours mon père ! », répond Dounia (24 ans, Lunan), continuant son récit :

[...] J'ai toujours des relations avec lui, j'lui ramène la p'tite, il sait qu'j'ai une fille, euh... oui, y a pas d'soucis par rapport à ça. Après, le passé, ça reste le passé. Maintenant, j'vis ma vie euh... présent et futur quoi. J'vais pas rester euh... bloquée sur l'passé. Comme j'ai dit, j'ai grandi donc. J'vais pas rester focalisée sur l'passé.

De nombreux enquêtés entrant dans l'âge adulte n'ont pas entièrement, et définitivement, rompu avec leur famille d'origine et plus particulièrement, leurs parents. Pourtant, pour ceux qui ont vécu, à des degrés variés, des expériences familiales conflictuelles, ce ne sont ni les raisons ni les opportunités qui ont manqué... D'ailleurs, l'adolescence a été le théâtre de multiples ruptures sociales temporaires – y compris familiales, à travers des placements en foyer, en famille d'accueil, des passages à la rue, etc). On sait, évidemment, qu'il s'agit là d'une période particulière, comme l'a déjà décrit Olivier Galland : *la jeunesse et l'adolescence sont depuis longtemps des périodes de la vie tournées vers l'amitié [...] la culture adolescente valorise la relation entre pairs en tant que telle, elle en fait un élément central et générique de sa définition* (2011, p. 224). Plus loin, il ajoute que *les amis sont un « capital relationnel » qui prouve, s'il est bien fourni, la popularité de l'adolescent et lui confère un rang particulier* (*ibid.* p. 224). Ainsi, les parents, et les adultes, se trouvent à la marge des cercles principaux de sociabilité adolescentes : Brice (23 ans, Lunan) explique qu'à cette époque, qu'il « avai[t] plus envie de [s]e détacher de [s]es parents... un peu dans une crise d'adolescence ». Patrick (30 ans, Montclar) parle, lui, d'un « besoin de liberté » par rapport à ses parents.

Ce détachement, parfois radical, ne dure généralement qu'un temps. À l'entrée dans l'âge adulte, les enquêtés (ré)intègrent leurs parents dans leur vie – *a minima*, dans leur récit de vie – sans pour autant adopter une posture d'opposition et de rébellion vis-à-vis d'eux. Il est plutôt temps de comprendre les relations, passées et actuelles entretenues dans la famille d'origine. « Avec le recul », Brice (23 ans, Lunan) se dit qu'il « n'a pas été assez proche de [son père] » :

Tu disais que la semaine avant le jugement, tu avais parlé à ton père. Depuis, ça a changé ?

Ça avait déjà commencé à changer à partir du moment où... j'ai mûri, j'suis devenu plus adulte. Il était... il commençait à être un p'tit peu plus à l'aise avec moi. Mais euh... c'est trop tard. Je pense. Voilà. Il fallait qu'j'ai un père avant. Maintenant... bon. Voilà, y a un écart de génération qui fait qu'on peut pas être aussi proches que des amis. Voilà. Donc voilà.

Tu aurais eu envie qu'il soit plus présent dans certains cas ?

En fait, mon père est pas très passionné dans la vie, il a pas vraiment de... euh... lui non plus n'a pas vraiment... n'a pas d'amis en fait. Et n'a pas non plus de... comment... il a jamais voulu partir en vacances, il a pas de passions, pas de... il fait pas de sport. Il a pas de... comment on appelle ça. De divertissement tout simplement. Voilà. Tout simplement.

Tu aurais préféré qu'il t'apprenne ça ?

Bah oui parce que personne me l'a appris. J'ai dû le découvrir tout seul. J'ai peut-être encore des choses à apprendre. Et donc voilà. À part l'influence de ma mère assez présente, euh... (Silence)

D'être solitaire, ça t'ennuie en fait ?

Oui, voilà. J'le regrette des fois. J'en prends conscience et... j'suis honnête, ouais.

Tu penses que ton père aurait pu t'aider pour...

Je sais pas s'il aurait pu m'aider mais il aurait dû. Après j'me dis euh... voilà. Lui m'en a jamais parlé mais j'ai entendu quelques histoires sur son enfance à lui. Qu'a pas été... donc j'me dis que lui a fait mieux. Ou moins pire. Mais moi j'essaierai de faire encore mieux.

Il a l'air quand même important dans ta vie, non ?

Bah, pas tant qu'ça en fait. Je... m'efforce d'entretenir un rapport bien avec lui. Euh... je sais qu'il m'apprécie. J'vais pas dire qu'il m'aime parce qu'il me l'a jamais dit par exemple. Mais... je sais qu'il tient à moi. Voilà, c'est ça. Donc euh... j'essaye quand même d'aller le voir, j'essaye d'être euh... d'être gentil avec lui et... de discuter avec lui.

Mais il est distant.

Oui, non. Au final, maintenant qu'on se voit beaucoup moins, il a plus vraiment de temps d'être distant. On se voit, voilà, on échange et puis comme ça. Comme on n'a plus vraiment de temps... 'fin, on n'a plus de temps à outrance ensemble. On a pu, il a pu le loisir d'être... distant avec moi. Vu qu'je viens juste lui rendre visite de temps en temps.

Tu regrettes certaines choses ?

Oui... j'ai eu une adolescence assez moisie dans tout ça. J'avais un... cruel manque de confiance en moi euh... donc j'me dis, j'sais pas. Ouais. J'ai des regrets, j'aurais peut-être du euh... mieux réagir à certains moments de ma vie. Euh... mais j'avais pas la maturité que j'ai aujourd'hui donc forcément euh... voilà.

(Brice, 23 ans, Lunan)

Certes, il est « trop tard » pour changer le passé ; à défaut, les enquêtés essayent de le comprendre et de le supporter grâce aux relations parents-enfants qui se transforment au fur et à mesure qu'ils deviennent adultes. Quand ils ne tentent pas de l'oublier, comme Steeve que l'on a évoqué plus tôt dans cette thèse. Si je n'ai pas recueilli plus d'informations sur l'histoire familiale du père de Brice, cet enquêté, qui a entendu « quelques histoires sur [l']enfance [de son père] », se dit que l'éducation qu'il a reçue semble, déjà, mieux que ce qu'a vécu son père durant son enfance. Aujourd'hui, Brice prend en considération le point de vue de son père, par rapport à son histoire de vie et s'efforce de pérenniser un lien, tout insatisfaisant qu'il soit : il continue d'écrire l'histoire familiale et évite de la rompre définitivement.

Comme tout type de lien social, les liens familiaux sont perméables au temps qui passe et ne sont jamais figés. Inhérentes à l'entrée dans l'âge adulte, la maturité associée à une prise d'autonomie – affective par la mise en couple, matérielle par l'emploi et le logement, etc. – rend possible une certaine réflexivité par rapport aux scènes sociales adolescentes (pairs, famille d'origine, école) – comme si le fait d'ajouter un pion sur le plateau de jeu modifiait son aspect d'ensemble.

Aujourd'hui, Milo (18 ans, Lunan) se dit « posé maintenant ». Aspirant à la « tranquillité », il prévoit de passer son permis CACES, de se marier avec sa fiancée (âgée de 26 ans, mère d'une petite fille), et d'emménager à la campagne : le couple souhaite habiter dans un corps de ferme qu'ils rénoveraient. Vivant moins dans l'urgence de se loger, de manger, etc. sans « savoir comment c'est le lendemain », ne devant plus vivre quotidiennement avec ses parents, Milo tient un discours plutôt compréhensif lorsqu'il s'agit de parler du contexte familial dans lequel il a grandi. Comme Brice et d'autres, Milo regrette le manque de communication au sein de sa famille, ainsi que le manque de moments partagés avec ses

parents (tels que des vacances) – des manques relatifs à un contexte de précarité qui, malgré une volonté et des efforts de « faire mieux » que les générations précédentes, tend, parfois, à se reproduire...

Comprendre et inversement, se sentir compris par ses parents qui, pour certains enquêtés, n'ont pas eu « une vie facile », participent d'un sentiment de culpabilité, et surtout de honte qu'ont pu ressentir plusieurs individus rencontrés quant aux conséquences de leur style de vie délinquant sur leur famille : des dettes, du stress, une mauvaise réputation dans la famille élargie, mais aussi dans le quartier qui peuvent contribuer à la précarité et au stigmatisme porté par la famille. C'est ce qu'exprime Mamadou (20 ans, Barranville) qui craignait que sa mère soit accusée d'avoir élevé un « vaurien ».

Il s'agit, finalement, de rendre une place à des parents qui ont pu être dévalorisés et effacés durant l'adolescence des enquêtés : ainsi l'explique Guillaume (19 ans, alentours de Montclar) pour qui le point de vue de sa mère est (re)devenu audible, mais aussi influent, si ce n'est important dans sa trajectoire de vie :

Des fois, bon des fois, j'm'énerve, normal, ça m'arrive. Mais beaucoup moins qu'avant. Comment j'parle à ma mère et tout, y a plus de... ça va faire, d'façon, ça fait plus de... deux ans que j'l'insulte pas. Parce que des fois j'lui parlais mal, hein ! J'l'ai jamais insulté mais tout l'temps, j'disais « quoi, nanani », jamais j'l'ai touché par contre. Jamais frappé. Jamais insulté de... de gros mots, nanani. Jamais ça. Par contre, j'ai tout l'temps eu du respect. Mais des fois, j'étais là, elle pleurait et tout, j'm'en foutais. Maintenant, elle fait ça devant moi, j'suis... cassé en deux. Non, j'ai... plus de respect en fait.

En plus d'accorder, de nouveau, de la considération à sa mère, avec qui il a, hormis son séjour en CER, toujours vécu, Guillaume revoit régulièrement son père – qu'il voyait moins depuis que celui-ci, après sa séparation avec la mère de l'enquêté, s'était remis en couple :

Ça s'est fait p'tit à p'tit et c'est moi, j'suis euh... j'me suis dit « allez, faut qu'j'retourne vers lui et tout, j'm'en fous, t'sais, c'est passé. Même lui... avant, moi et mon père, on était complice, un truc de malade mental ! Un truc de fou. On était complice, un truc de fou fou fou. Jusqu'à c'qu'il rencontre cette fille et après voilà. Bah après au fur à mesure du temps, c'est comme ça, hein ! C'est avec tout le monde, si on arrête de parler avec quelqu'un un p'tit moment. On arrête de lui parler, au fur à mesure, on l'oublie un peu et puis voilà. C'est comme ça. Mais là... on commence à reparler.

C'est comme si Guillaume avait digéré le passé et recouvert sa « haine », s'accordant alors de renouer un lien avec ses parents : à la fois affectif avec sa mère et son père, mais aussi physique avec son père.

Le temps adoucit tout, écrit Voltaire dans *L'Ingénu* (1767). C'est spécifiquement grâce au temps qui passe que les enquêtés reconsidèrent leurs parents. Au mieux, cette reconsidération passe par un lien de confiance qui se (ré)établit, du respect et de nouveaux moments partagés alors que les individus ne sont plus des adolescents mais de jeunes adultes. Quand Guillaume – un des rares enquêtés à partir en vacances en famille – passera de nouveau des week-ends et des vacances à la montagne avec son père, Paul (26 ans, Lunan) rencontrera, pour la première fois, sa mère biologique (qui vit en Colombie) ; Smaël (20 ans, Lunan), lui, découvrira la religion musulmane – celle de son père – après avoir suivi l'exemple de son grand-frère (engagé, lui aussi, dans les activités délinquantes) :

Bon, j'veais pas t'mentir, y a peut-être un peu de... du grand frère comme exemple en fait. J'veais faire comme le grand frère, tu vois. J'veais pas dire que c'est sa faute, hein. Mais on a tendance à vouloir suivre l'exemple du grand frère avant celui du père. Et j'ai commencé à suivre l'exemple du grand frère. Et puis après j'ai suivi l'exemple du père.

(Smaël, 20 ans, Lunan)

Pour plusieurs enquêtés – notamment ceux pour qui les fragilités familiales ont été trop nombreuses (violence intrafamiliale, incarcération des parents, consommation de drogue et d'alcool, etc.) – il semble aussi difficile de rétablir un lien de confiance que de le rompre totalement : dans ce cas, ils ont plutôt tendance à rester en contact, par des visites, des appels téléphoniques, même si ce n'est que rarement.

Il s'agit, donc, de « faire avec » son passé familial en accordant, de nouveau, une place – bien que, parfois, périphérique – à la famille d'origine : quelle que soit la nature du lien et son degré de précarité, continuer l'histoire familiale sans la réécrire dans sa totalité peut devenir une manière de sortir de la galère – en comprenant cette famille d'origine (*famille d'orientation*), mais aussi en recouvrant les expériences passées de nouveaux événements familiaux vécus, y compris, dans la *famille de procréation*.

Difficile de sortir de la galère qui a mené à s'engager dans la délinquance quand cette galère se reproduit de génération en génération, conditionnant alors les liens familiaux qui s'établissent tout au long de la vie. Quand, à l'adolescence, les figures parentales alternatives (les « grands-frères » au sein des pairs, les grands-parents au sein de la famille) permettent de fuir un contexte familial précaire, l'entrée dans l'âge adulte signe l'ère du « faire avec » sa famille d'origine – à la fois avec ses difficultés et ses ressources – pour « passer à autre chose ». Outre le temps qui a passé, permettant de digérer des événements, la prise d'autonomie et l'investissement dans une *famille de procréation* rendent possible des reconfigurations relationnelles au sein de la famille d'origine. Qu'elles s'appuient sur des formes de ruptures ou de continuités du lien familial, ces reconfigurations participent des trajectoires de sorties de délinquance. S'extraire, en se distanciant du mode de vie des parents, et de leur modèle éducatif et, paradoxalement, se rattacher à sa famille d'origine (en passant sous silence le passé, en renouant des liens avec ses parents, en continuant de leur apporter un soutien affectif et matériel, etc.) sont, ainsi, autant de manières de réparer – plus que de (re)créer entièrement – des liens familiaux qui se sont, pour la plupart des enquêtés, développés dans la précarité.

(Re)construire une famille traditionnelle patriarcale

Me trouvant chez Mélanie (22 ans, alentours de Montclar), en présence de son compagnon, ses deux filles, son chien – les trois derniers jouant, chacun leur tour, avec le dictaphone et mon stylo posés sur la table basse du salon – et son ancienne éducatrice de la PJJ¹⁷⁰, un malaise s'installa au moment d'aborder leur famille, et plus spécifiquement sa configuration :

¹⁷⁰ Il s'agit du seul entretien mené en présence d'un professionnel de la justice.

Donc vous avez eu la première [fille]... tous les deux... (bésitante)

(Long silence)

Non ?

Si !

Et la deuxième...

Alexia.

D'accord.

(Silence)

En sortant de chez eux, l'éducatrice m'explique que la première fille n'était, en fait, pas de son compagnon actuel mais que le couple avait toujours considéré le contraire, y compris devant les deux enfants. Derrière l'image conventionnelle d'une famille unie et non-recomposée, Mélanie et Nicolas occultent une partie de leur histoire familiale – en la reconstruisant de telle manière que cette dernière paraisse « normale » aux yeux du public, mais aussi aux leurs et à ceux de leur progéniture. Lassée et honteuse de porter le stigmate de celle qui a dévié – « les gens te regardent plus de la même façon », dit-elle – Mélanie déploie ici des efforts colossaux pour ne plus être perçue comme délinquante, différente, quitte à créer des non-dits.

Ne pas faire endosser ces étiquettes passées dégradantes à sa propre (et nouvelle) famille s'avère l'un des enjeux les plus importants, si ce n'est le plus angoissant, pour les anciens justiciables. Dans cette volonté et ce besoin de paraître « normaux », ces derniers expriment difficilement, voire dissimulent dans les entretiens, et plus largement dans leur vie quotidienne, ce qui pourrait être considéré comme des failles ou des fragilités, telles que des séparations, une mauvaise relation au sein du couple, la non-reconnaissance d'un enfant, la précarité, etc..

Cette stratégie du « faire comme si », observée dans les discours et les pratiques, s'inscrit dans un désir de se rapprocher, au mieux, d'un modèle familial traditionnel et patriarcal, des attentes sociales. La pression sociale de coller à cette image conventionnelle est parfois si forte que ces jeunes adultes (tel Walter) peuvent s'accrocher, durant un temps, à leur conjoint.e alors même que la relation sentimentale établie n'est plus satisfaisante : « dès que j'ai rencontré ma copine. C'est à partir d'ça. Dès que. En fait, si vous voulez, j'devais la quitter, elle m'a dit qu'elle était enceinte et ça m'a mis une tarte. C'est à partir de là que... que j'ai dit 'faut que je change' », raconte-t-il. Quand certains stagnent dans une telle situation familiale socialement stable mais intimement fragile, d'autres s'engouffrent dans une spirale de la convention en cumulant des tentatives de construction d'une nouvelle famille : ils essaient, puis recommencent jusqu'à atteindre un idéal familial plaisant composé d'un couple hétérosexuel et d'enfants non déviants. Alors, comment cet idéal de vie classique, réel ou imaginé, et ses dérivés, s'inscrivent-ils dans ces trajectoires de vie déjà quelque peu brisées ?

D'aventure en aventure : la spirale de la convention conjugale

À l'adolescence, le rôle de celui qui dévie n'est pas seulement valorisé au sein du groupe de pairs déviant, le plus souvent de même sexe (masculin). Pour les hommes spécifiquement¹⁷¹, jouer ce personnage s'avère aussi une façon de « plaire aux filles » – comme le raconte Abdel

¹⁷¹ Socialement, la déviance est moins stigmatisée chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.

(18 ans, Barranville) :

On est des jeunes, des filles, on est là, on veut se montrer, on veut faire ci, on veut faire ça, au final pour rien du tout. C'est ça. [...] On voulait tous être beau gosse, on voulait tous aller faire ci, on voulait plaire à ci, à ça... au final, ça a marché mais au final, ben, ça a marché avant mais plus maintenant. Maintenant, les filles, c'qu'elle veulent, c'est un mec qui travaille, un mec qu'a son diplôme, qu'a sa voiture, qu'a sa maison, parce que... parce que les gens de la rue...

Dévier et prendre des risques à l'adolescence contribuent à « plaire », « se montrer », soit à améliorer sa popularité auprès des jeunes filles et auprès de ses pairs masculins. Mais, pour Abdel et d'autres qui tiennent un discours traditionnel (et patriarcal), le déviant ne plaît qu'un temps : *a contrario*, c'est ensuite le rôle d'homme responsable et plus discret qui ferait leur réputation à l'âge adulte. En devenant matures, c'est-à-dire travailleur, propriétaire ou locataire, possédant le permis, ces enquêtés auraient plus de chance de « se caser » : « si j'aurais continué la délinquance, j'aurais pas pu avoir mon cocon, ma femme, ma vie d'famille » explique Steeve (21 ans, alentours de Lunan). Les pairs déviants et la *famille de procréation* deviennent deux cercles de sociabilité incompatibles (quand la conjointe n'est pas, elle aussi déviante) : en effet, la seconde famille, qui renvoie à une sociabilité adulte, désorganise celle construite à l'adolescence, les pairs déviants, au fur et à mesure que les enquêtés s'investissent dans leur couple. Si cet investissement contribue indéniablement aux sorties de délinquance comme l'ont déjà étudié de nombreux chercheurs, les individus interrogés rencontrent bien souvent, au cours du devenir adulte, plusieurs stades et difficultés pour interpréter ce rôle social de conjoint. Rares sont, en effet, les trajectoires conjugales linéaires. La plupart d'entre elles se composent d'échecs, de déceptions, de consolations, etc., autant d'épisodes de vie instables qui doivent être intégrés, me semble-t-il, à l'analyse des sorties de délinquance. Qu'ils créent un lien social ou qu'ils le rompent, ces événements font, en cela, partie intégrante de la dynamique du désengagement délinquant.

« Se caser » à l'âge adulte : un processus cumulatif et incertain

Comme je l'ai déjà évoqué plus tôt dans cette thèse, la littérature sur la désistance a particulièrement étudié le mariage, comme tournant de vie symbolisant la stabilité du couple dans les processus de sorties de délinquance : rappelons là qu'il faut comprendre ce résultat au prisme de la période durant laquelle les équipes de recherche ont construit leur cohorte. Entre les années 1930 et 1960, les individus se mariaient en effet plus qu'à notre époque.

Dans notre corpus, seuls trois enquêtés sont mariés au moment de l'entretien¹⁷² (Salima, 21 ans, Lunan ; Julie, 25 ans, Lunan ; Sevan, 26 ans, alentours de Lunan). Pour ces enquêtés, et particulièrement pour ceux qui s'inquiètent de la stabilité de leur couple et pour qui il est difficile de faire confiance à l'autre, le mariage représente un marqueur social d'engagement rassurant :

C'était important pour toi de te marier ?

Pour moi le mariage c'était... moi j'voyais le mariage comme tu te maries avec lui, tu vas finir ta vie avec. Moi c'est moi, moi ma perfection du mariage, du couple, c'est ça. Mais peut-être que... le mariage a été peut-être trop vite j'pense.

Parce que vous vous êtes mariés...

¹⁷² À ma connaissance, deux enquêtés – Paul et Dounia – se sont mariés plus tard.

Chapitre 5 : réparer et (re)produire ses familles

Au bout d'six mois, moi j'étais mariée hein. Six mois de relation. Je le connaissais avant mais de relation avec lui. Voilà, après, moi j'ai eu la peur qu'il se fasse embarquer euh... voilà, donc je voulais pas faire un enfant. Pour moi c'était... « Attends, j'veais pas t'faire un enfant mon pote pour qu't'aies les papiers ». Tu vois c'que j'veux dire. J'ai préféré me marier, faire les trucs bien. Mais à la finale, si c'était à refaire, j'pense pas que j'me serais mariée. Franchement j'pense pas. J'en suis même quasiment sûre que non. J'aurais peut-être eu ma fille. C'est sûr. Mais non. Non.

(Salima, 21 ans, Lunan)

Salima (21 ans, Lunan) s'est mariée en 2013 et a eu un enfant avec son conjoint (27 ans). Tunisien, ce dernier ne pouvait encore pas résider en France : sans papier lorsqu'il séjournait en France, il aurait reçu une obligation de quitter le territoire. Présent lorsque Salima a été victime d'un viol, il l'a soutenue et accompagnée pour qu'elle aille porter plainte, malgré le risque qu'il prenait d'aller au commissariat. Salima semble avoir été touchée par le geste. Après six mois de concubinage, ils se marient.

Ici, le mariage a permis à Salima d'avoir un enfant « dans les règles » et de correspondre, au mieux, à la structure familiale classique, qui semble être valorisée dans son entourage. Outre pour l'image sociale, le mariage semble également être une garantie *interne* : même si la relation est fluctuante, qu'ils « ne s'entendent pas », il reste un lien entre les deux : le mariage. Pour Salima, c'est d'abord le rôle de « mère » qui la conduit à emprunter la « voie du droit chemin ».

'Fin moi j'étais mariée quand j'ai fait un enfant. Et j'ai pas fait un enfant euh... 'fin j'suis pas tombée enceinte, j'me suis pas levée un matin, j'suis tombée enceinte, y avait plus de père et j'étais pas mariée. Voilà, moi, j'suis tombée enceinte, j'étais mariée, j'avais le père. Ils cataloguent un peu vite quand même par rapport à notre passé.

Le mariage semble être une garantie que le père reste (au moins sur le papier) et légitime la construction de sa famille. De manière générale, il reste un symbole d'engagement et un rite de passage.

Julie, elle, s'est mariée avec son compagnon avec qui elle entretient des relations amoureuses depuis le collège – avec des hauts et des bas. De confession musulmane, elle voulait se marier avant d'avoir des enfants : elle travaillait alors dans l'objectif de financer son mariage. Elle arrête son *job* quelques mois avant l'événement.

Finalement, le mariage est pour Julie (d'un point de vue religieux) une condition *sine qua non* de la maternité qu'elle ne souhaite pas retarder.

Et... ça faisait un moment que vous y pensiez ?

Ouais, on y pensait depuis euh... bon lui, il voulait pas trop maintenant parce que... euh, c'était par rapport au... il voulait économiser, économiser, économiser, économiser. Moi j'ai dit « allez, c'est bon, j'veais pas attendre dix ans non plus ». Parce que fallait que je me marie avant d'avoir des enfants. Comme j'suis religieuse, j'veux me marier avant d'avoir des enfants. C'était obligé quoi. Et... j'ai vingt-quatre ans, j'ai pas envie d'avoir des enfants à trente ans. J'ai pas... j'connais trop de femmes qu'ont attendu et que finalement ont du mal. Non, je... donc euh... voilà. C'est pour ça que je me suis mariée, pour avoir des enfants.

(Julie, 25 ans, Lunan)

Sevan (26 ans, alentours de Lunan) s'est mis en couple en détention, puis s'est marié au sein de la prison trois ans ½ avant l'entretien. Sa femme, qui était alors en couple avec le cousin

de Sevan, l'a soutenu dès le début de son incarcération, ce qui, par ailleurs, a fait d'elle sa « meilleure amie » avant d'être son épouse. C'est celle avec laquelle il était le plus en contact, lui téléphonant très régulièrement. Si cette relation lui a permis de « tenir », le contenu de l'entretien ne permet pas de savoir en quoi le mariage a été important pour la suite.

Dans le corpus d'enquête, le mariage reste un événement rare dans les trajectoires de vie. Il faut évidemment l'analyser au regard de la moyenne d'âge relativement jeune de notre corpus (22 ans). Davantage d'individus sont, par contre, en couple (à des stades d'engagement différents). Alors que les plus jeunes ne pensent pas encore à construire une relation conjugale durable, les trajectoires de vie des plus âgés peuvent être marquées par des tentatives de mise en couple s'étant achevées par des ruptures.

En pratique, les trajectoires conjugales sont traversées par de multiples changements : une accumulation de multiples expériences courtes, des relations relativement longues (qui peuvent donner lieu à la naissance d'un enfant et/ou à une cohabitation), des séparations, et/ou des relations amoureuses. Néanmoins, tou.te.s se représentent un avenir en couple – sans pour autant évoquer, durant l'entretien, le mariage.

La mise en couple, des formes de soutien générées

Si on a vu comment le couple s'inscrivait dans les réseaux de sociabilité des individus, principalement par rapport au milieu d'origine (famille, pairs), il s'agit maintenant d'analyser plus en détails comment la stabilité conjugale peut influencer les processus de sortie de délinquance. Dans le corpus, la répartition femme-homme reste extrêmement inégale (4 femmes sur 43 enquêtés), mais des différences dans les mises en scènes de soi doivent néanmoins être questionnées, sans pour autant qu'on puisse généraliser les résultats.

De manière générale, le soutien est mis en avant par les enquêtés pour exprimer l'aide que leur compagne a pu apporter. Ils se rendent compte qu'ils peuvent compter sur quelqu'un, cela dans toutes les circonstances et à long terme, mais aussi qu'ils comptent pour quelqu'un. Trois principaux types de soutien existent, qui dépendent par ailleurs d'une présence continue : soutiens affectif, matériel, de protection.

Pour les hommes, le soutien affectif apporté par leur compagne joue un rôle sur l'estime de soi et la confiance en soi et, de fait, sur leur perception de leurs capacités individuelles et de leur avenir :

Après quand on s'retrouve en garde à vue, bah... c'est le malheur. Et quand on ressort, on a envie de revivre ça. Parce qu'en fait j'ai l'impression qu'on portait... on portait de l'importance. Pour moi, je pense que c'était ça. Donc est-ce que le fait de... ouais, je sais pas. Est-ce que c'est pas ça qui m'a fait continuer ? Est-ce que... c'est... je sais pas. Je sais pas. Est-ce que c'est le fait que j'ai eu des problèmes à l'école et que je me dis « si ça se trouve, j'suis bon à rien », j'avais pas de confiance en moi. Ça fait vraiment... un an, un an ½ que j'commence vraiment à avoir confiance en moi, depuis que... j'ai mon fils et depuis que ma compagne me booste à chaque fois qu'elle me voit et qu'elle me dit « mais si t'es intelligent, t'es ceci, t'es cela ». Mais sinon, j'avais vraiment pas confiance en moi, j'me dis toujours que j'étais un débile... alors je sais bien écrire, je sais bien lire alors que... j'ai arrêté l'école [inaudible].

Le fait que votre compagne soit là et vous soutienne...

Bah ça, ça m'aide énormément ! ça, c'est vraiment... un plus pour moi. Là, moi j'ai fait trois ans de prison. J'suis sur ma deuxième peine, première peine, j'ai fait... 18 mois. Sur ma deuxième peine, elle était avec moi. On s'est... y a eu des moments de clash. Trois ans de prison, attendre dehors toute seule, c'est... j'vous assure que c'est dur pour elle, elle avait mon gamin et tout. Donc c'est pour ça qu'on s'est engueulé plein de fois. Elle a craqué, à trois mois de la fin, elle m'a quitté. Donc là on s'est remis ensemble donc tout va bien mais à trois mois de la fin, elle m'a quitté, elle en pouvait plus. J'étais vraiment pas bien, j'étais perdu. Et tout de suite, quand elle m'a quitté, j'me suis dit « j'vais faire quoi dehors, j'peux pas travailler, j'peux pas travailler ». Et tout de suite, j'me suis dit « hé, hé, tu vas pas repartir en couille, reprends toi en main, tu vas travailler et tu vas lui prouver que tu es pas une merde ». Et heureusement ! Parce que j'suis sorti, donc on s'était pas remis ensemble. On s'est remis ensemble deux mois après qu'j'suis sorti [inaudible].

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Edwin est « boosté » par sa compagne – qui l'aide à tenir alors qu'il est en détention depuis quelques années. Elle le valorise sur ses compétences, lui permettant ainsi de commencer à voir des portes de sortie à travers des scènes sociales normées, y compris professionnelle malgré des expériences scolaires négatives qui ont marqué sa propre identité. Il commence aujourd'hui à penser qu'il n'est finalement peut-être pas un « débile » ou un « bon à rien ».

Plus globalement, le lien affectif développé au sein d'un couple influence les conduites des individus qui revoient leur priorité. Si l'on reprend le système de lignes biographiques de Robert Castel (1998) explicatif de la construction d'une identité sociale et plurielle, la ligne *couple* (plus largement, *nouvelle famille*) devient dominante comparé à celle des *pairs* (et plus globalement de *la rue*). Alors que la copine d'Edwin le quitte quelques mois avant sa sortie de prison, il semble se battre pour la récupérer en investissant la ligne professionnelle : montre-t-il qu'il peut subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille ? Qu'il peut, lui aussi, apporter quelque chose à sa compagne ? Qu'elle peut compter sur lui ?

La stratégie d'Edwin semble avoir payé : le couple se reconstitue deux mois après sa sortie de prison. Si les individus ne s'investissent pas eux aussi de leur côté, ils risquent de perdre les personnes ressources qui leur sont chères – et qui les soutiennent dans le processus de sortie de délinquance. C'est en cela que la prison s'avère être une épreuve familiale (Touraut, 2012) au sens où elle n'a pas de conséquences seulement sur l'individu incarcéré mais aussi sur son entourage – y compris les liens établis entre lui et sa nouvelle famille.

Parce que si... sincèrement, si au jour d'aujourd'hui, elle serait pas là et [Melville – son fils] serait pas là, j'sais pas si... le coup qu'ils m'ont fait par exemple, de me supprimer ma permission euh... le week-end de mon anniversaire où j'avais prévu une soirée et tout. Y aurait pas eu ma femme, mon fils, je pense que j'aurais fait ma soirée normalement. J'leur aurais dit « bah remettez moi en maison d'arrêt, j'm'en fous quoi ». Et ma femme m'a dit « c'est rien, c'est qu'un week-end, on pourra tout oublier et puis, c'est pas grave ».

(Edwin, 24 ans, Lunan)

Edwin a conscience des conséquences de la prison et de ses activités délinquantes passées sur la vie quotidienne de sa compagne (et de son fils) ; la culpabilité est telle qu'il ne se donne pas la possibilité de s'engager de nouveau dans une trajectoire de délinquance après la semi-liberté : il a « intérêt de faire le canard » et de « rien dire », explique-t-il.

Ce lien affectif peut être une vraie ressource pour construire et percevoir un futur davantage conventionnel – au sens utilisé par Robert Castel : plus ce lien semble solide, plus il semble possible de se projeter vers l’avenir (et, de fait, d’avoir confiance en un avenir différent de celui offert par une carrière délinquante). Inversement, la fragilité et la précarité affectives restreignent les individus à une temporalité de l’immédiat et du présent. Celles et ceux qui ont connu – comme Walter (24 ans, Montclar) – des fragilités familiales et, de fait, de lourdes trajectoires institutionnelles dans le cadre de la protection de l’enfance, ont d’ailleurs pris l’habitude de ne pas s’accrocher aux personnes qui pourraient, à tout moment, partir. Cette précarité n’est pas seulement affective ; elle peut aussi concerner la scène économique.

Ainsi, le soutien matériel s’avère d’autant plus nécessaire dans les processus de sortie de délinquance que les individus se retrouvent avec peu de ressources financières. Comme Koffi (24 ans, alentours de Barranville), Antoine (26 ans, alentours de Montclar), Dylan (20 ans, Montclar), Walter (24 ans, Montclar) et d’autres, le logement de leur compagne (ex-compagne ou actuelle) – et parfois de leurs beaux parents – devient un refuge temporaire lorsqu’ils ne veulent plus vivre avec leur famille d’origine ou lorsqu’ils sont expulsés du domicile familial par leurs parents. Cette aide évite, par ailleurs, aux individus de vivre dans la rue – ce qui fut le cas pour certains enquêtés – et d’être de plus en plus investis au sein de cette sphère de socialisation déviante. Outre le logement, les soutiens matériels peuvent aussi être administratifs : il s’agit, par exemple, d’aide aux recherches d’emploi ou aux démarches judiciaires. Après avoir été incarcéré pour une affaire survenue cinq ans auparavant, Koffi (24 ans, alentours de Barranville) est soutenu par sa compagne : en lien avec l’avocat, celle-ci lui cherche un emploi pour bénéficier du bracelet électronique et profiter de sa nouvelle famille. Le couple venait, en effet, d’emménager dans un logement indépendant avec leur fille, et le dernier arrivé, un chien.

Sur les quatre femmes qui ont été interrogées¹⁷³, Dounia (24 ans, Lunan) s’est séparée de son compagnon – père de sa fille – et le mariage de Salima (21 ans, Lunan) bat de l’aile : son mari, sans papiers français, habite chez ses parents en Tunisie.

Il est intéressant d’observer que Julie (25 ans, Lunan), Dounia (24 ans, Lunan) et Salima (21 ans, Lunan) ont toutes les trois subi des violences de la part des adultes, et plus particulièrement des hommes : la première, des violences sexuelles de la part de son beau-père et de plusieurs garçons du quartier, la seconde des violences physiques de son compagnon et la troisième n’a pas vécu avec son père qui, selon elle, « préfère sa bouteille à ses enfants » et a subi un viol par un homme qu’elle ne connaissait pas dans une soirée. Pour ces trois enquêtées, leur père – alcoolique ou violent avec leur conjointe – a été peu présent dans leur vie. Salima reste méfiante vis-à-vis de son mari qu’elle ne voit qu’épisodiquement :

On m’a tellement niqué la gueule sur des choses, sur des trucs que... j’peux plus. J’peux plus. J’peux plus faire confiance, j’peux plus... moi j’ai confiance en ma mère, c’est tout. La seule personne en qui j’ai 100 % confiance.

Et ton mari ?

J’ai pas confiance en lui. Non. J’ai pas confiance. J’ai pas confiance aux hommes déjà à la base. Moi j’ai... pas grandi avec mon père. Mon père et ma mère, ça a été ma mère. Parce que mon beau-père, voilà, il s’est pas déplacé à des rendez-vous pour nous euh... ils nous a... il a un peu laissé ma mère tout gérer tout. Ma mère, ça a été... ma mère,

¹⁷³ Sans compter l’entretien exploratoire mené auprès de Fabienne (51 ans).

c'est ma mère et mon père. Ma mère, c'est tout. Demain, on enlève ma mère, moi j'ai plus rien. J'ai... ma vie, elle s'écroule. Moi j'ai ma mère, c'est ma mère moi qui m'fait tenir quand j'vais pas bien, c'est ma mère qui me... qui me dit... voilà, j'vais pas bien avec son père, en ce moment c'est... voilà. C'est ma mère. C'est ma mère qu'est là pour me... ouais. Pour me remonter. Parce qu'avant, moi et ma mère, on était... moi et ma mère, on a toujours eu une relation trop en fait. C'était trop. Avant. C'était trop étouffant en fait. Donc du coup. Et bah... on peut plus, moi des fois, j'pouvais plus la voir ma mère, c'est malheureux hein. Mais j'pouvais plus la saquer ma daronne, voilà qu'j'en avais marre. J'en avais marre. J'partais le matin, le soir j'avais même pas envie de rentrer chez moi. Tellement elle m'a... elle nous a mis dans un cocon. En fait, maintenant, j'me vois pas... j'passe pas... j'suis proche de ma, encore plus qu'avant. En fait, c'est... ce truc-là en fait, moi et ma mère, ça nous a encore plus rapprochées. Ça nous a encore plus soudées. Mais maintenant, ma mère, elle a su me laisser en fait. Faire ma vie. Et ma mère, ça a été encore dur, même ma fille, de me laisser euh... de pas s'interposer dans mon couple, de voilà... parce que moi, ma mère, quand j'vais me prendre la tête avec lui, il va m'insulter ou quoi, bah moi j'vais le dire à ma mère. Ma mère, elle va aller le voir « t'insultes pas ma fille ». 'Fin voilà, des... des, des... des trucs où même mon beau-père il le dit « c'est la vie à ta fille, ça t'regarde pas. Il l'insulte, il la tape, t'es sa mère, oui ça te regarde mais t'as pas à rentrer dedans. C'est sa vie de couple ». Et ma mère, elle a mis du temps avant de...

Parce que ça lui est déjà arrivé de te frapper ?

Son père ?

Ouais.

Ouais. On s'tape dessus des fois quand on... mais c'est pareil, on n'a pas une relation qu'est... qu'est facile donc... la distance, ça fait deux ans, on n'a jamais vécu ensemble mariés. 'Fin mariés, on n'a pas vécu vraiment longtemps ensemble. T'es... en fait, tu te sens amoureuse de cette personne-là mais... sans plus. Tu t'sens accroché à lui parce que c'est ton mari, t'es mariée avec lui, c'est le père de ta fille. Mais les sentiments euh... au jour d'aujourd'hui, quand t'as vécu deux ans toute seule avec ta fille euh... 'fin les sentiments euh... C'est compliqué à dire quoi. T'en as, oui, c'est le père de ta fille mais... t'as l'impression de tomber amoureuse quand tu rentres là-bas quoi. Là, t'as l'impression que tu revis quand t'as commencé à sortir avec lui en fait, c'est ça. En fait, à chaque fois que je rentre là-bas, j'ai l'impression de reprendre ma vie de... de couple on va dire entre guillemets. Mais, ouais, non, c'est pas la vie de couple que je me voyais avec un enfant. Non, c'est pas du tout. C'est pas à ça que je m'attendais quoi. Pas du tout, du tout, du tout. Du tout, du tout, non. J'm'attendais à c'qu'il soit là avec sa fille, enfin un minimum quoi. Même si lui et moi on s'entend pas. Au moins pour sa fille. Après euh... moi j'm'en fous si... après s'il a voulu faire ses papiers, moi j'en ai rien à foutre, j'lui ai déjà dit 10 000 fois « si t'as voulu faire tes papiers, t'avais qu'à le dire avant. J'aurais pas fait un enfant. Fin voilà.

Tu penses qu'il s'est marié avec toi pour les papiers ?

Je sais pas. Au jour d'aujourd'hui, on sait plus. Franchement, on sait plus, on est rendu dans des doutes, on sait pas hein. Je sais pas. Aujourd'hui, je peux pas dire qu'il a fait ça pour ses papiers parce qu'il est pas là, il les a pas ses papiers. »

Le besoin de protection au sein du couple est davantage évoqué chez les femmes. Par exemple, Julie (25 ans, Lunan) met en avant le fait de se sentir protégée avec son mari qu'elle connaît depuis ses treize ans et avec qui elle est en couple depuis, bien que leur relation ait été entrecoupée d'une multitude de ruptures :

Le fait que je sois avec mon mari, que j'me sente protégée avec lui parce que... il me protégeait. Moi j'me souviens quand j'étais jeune, ici, y avaient des plus grands qui m'frappaient, des grands et tout. Et que du jour où j'me suis mis avec mon mari, lui il est de [quartier de Lunan] donc euh... (*Silence*) Euh... j'pense que le fait d'avoir été avec

lui, j'étais protégée, j'étais apaisée. Parce que... Personne parlait ici. Tout le monde avait peur. J pense que c'est lui.

Ouais, tu sens qu'il te protégeait...

Oui, j me sens protégée avec lui encore.

Ouais, ouais.

(Silence) Même si on a eu des disputes et tout. Bon ça, c'est comme dans tous les couples *(sourire)*. Il me protégeait et j pense que de ce jour-là, j me sentais mieux. J me sentais mieux. Parce que... après on peut être tranquille, personne nous embête, on est bien. Voilà. Non, c'était... c'était bien. Donc voilà pour ça.

(Julie, 25 ans, Lunan)

Ici, Julie fait référence à une protection physique que l'on observe moins dans les discours des hommes. Néanmoins, ce besoin de protection et de confiance n'est pas toujours rempli : les violences conjugales (physiques, verbales) font parfois partie du quotidien des femmes rencontrées – mais aussi des hommes qui, *a priori*, ne sont pas victimes dans leur couple mais plutôt acteur de violence. Dans ces cas de figure, on peut observer une certaine continuité entre les rapports avec les parents et ceux établis au sein de son propre couple.

Le besoin de protection s'entend aussi à travers le soutien matériel, qui manque à Salima : celle-ci n'étant pas aidée financièrement par son mari, regrette-t-elle, elle vit des aides sociales s'élevant à 600 euros par mois et celles de sa mère. Julie, qui a fait entrer son mari dans la société où elle travaillait, ne travaille plus, mais peut néanmoins s'appuyer sur les revenus de son mari pour garder leur logement. Si elle considère qu'il « faut travailler », elle se laisse le temps de trouver un contrat à durée indéterminée lui offrant de bonnes conditions. Elle entend par là un travail ne dégradant pas sa santé, lui permettant de profiter de sa famille, et cela même si le salaire n'est pas élevé (soit environ 1 200 euros net par mois). Si Julie est, aujourd'hui, fière d'être diplômée d'une licence professionnelle¹⁷⁴, la distinguant de son milieu d'origine et lui offrant une certaine mobilité sociale, ses expériences dans des entreprises de propreté, en tant que cheffe d'équipe, l'ont « dégoûtée » : elle voudrait se reconverter sans, pour autant, avoir de projets professionnels concrets. Elle aurait aimé œuvrer pour les enfants en difficulté mais elle rapporte que son casier judiciaire l'en empêche. Sur les quatre femmes interrogées, seule Mélanie (22 ans, alentours de Montclar) a un emploi en tant qu'employée dans un supermarché. Dounia (24 ans, Lunan) – qui termine une formation de quatre mois dans le domaine de la vente préférerait trouver, par la suite, un emploi à temps partiel pour s'occuper de sa fille. De la même manière, Salima (21 ans, Lunan) qui se représente plus vaguement son avenir professionnel du fait d'un champ des possibles très restreint par une mise à l'écart précoce des sphères scolaires et professionnelles, préfère attendre que sa fille entre à l'école maternelle pour commencer à chercher une formation ou un emploi.

Les discours renvoient souvent à une répartition genrée des tâches quotidiennes au sein des couples – pouvant paraître « archaïque » selon Smaël (20 ans, Lunan). Dans une configuration familiale traditionnelle et patriarcale, les tâches domestiques, dont l'éducation des enfants, sont davantage réservées aux femmes tandis que les hommes doivent subvenir aux besoins de leur famille en gagnant de l'argent.

¹⁷⁴ Elle commence l'entretien en expliquant longuement sa trajectoire scolaire jusqu'à la licence professionnelle – faisant, par ailleurs, plus référence au grade qu'au domaine de compétences.

J'suis un peu... j'suis un peu à l'ancienne aussi comme mec euh... (*Silence*) Sans être macho à 100 %, des fois j'ai des idées... si j'ai pas envie d'te parler de quelque chose, et si j'fais quelque chose et que j'ai pas envie d't'en parler, bah j't'en parle pas. Et... puis c'est comme ça. En fait, dans un couple, moi j'me vois... ça reste moi l'homme. Y en a qui trouve ça archaïque, moi j'trouve ça euh... j'trouve que c'est la nature. En fait, c'est moi l'homme donc c'est... moi qui décide par exemple de certains choix difficiles, de certaines choses. C'est moi qui, même, peux te donner des ordres à certains moments. À une condition, c'est que je sois toujours bon. Et jamais j'irai donner un ordre, ou faire quelque chose, si c'est quelque chose de mauvais. En fait, ce sera toujours moi qu'aura une autorité sur toi mais, en contrepartie, s'il y a une contrepartie en gros, c'est que je sois toujours bon et toujours quelqu'un de bon pour toi. Quitte à avoir des choses. J'me permettrai jamais de donner des ordres ou de... faire des choses si... Moi j'suis quelqu'un de mauvais et si j't'apporte rien en plus si t'es malheureuse avec moi. En fait c'est un peu ma... mon truc quoi. En fait, c'est l'homme qui prend les choses difficiles, c'est l'homme qui... qui peut donner des ordres. C'est un peu l'homme qui, y en a qui disent le prince mais c'est pas vraiment un prince parce que derrière y a des responsabilités quand même. (*Silence*) Y en a qui trouve ça archaïque, mais elle, elle comprend carrément et... [Inaudible]. Et puis j'ai grandi comme ça moi. C'est un peu ma mère qui fait tout à la maison et puis mon père, des fois, il reste tranquille dans le canapé. Et en attendant c'est lui qui ramène le plus d'argent et c'est lui qui... qui prend les choix difficiles, qui... se stressent plus quand même. En ayant retourné le truc dans tous les sens, j'trouve ça...

(Smaël, 20 ans, Lunan)

Les enquêtés expliquent parfois leur représentation d'une configuration familiale traditionnelle sous le prisme de la religion musulmane ou plus largement de la culture maghrébine dans laquelle ils ont pu vivre. Tariq (18 ans, Barranville), lui, explique la violence de ses oncles – avec lesquels il a vécu.

Mais dans ta famille y avait des violences ou pas du tout ?

Ouais depuis tout petit, dans toutes les familles d'arabes. »

(Tariq, 18 ans, Barranville)

En réalité, cette mise en scène d'une configuration familiale genrée n'est pas spécifique aux familles ayant des origines maghrébines. Ceci étant, ce contexte de mise en scène peut accentuer ce qu'ils considèrent être leurs rôles sociaux. Après lecture de la retranscription du premier entretien, Smaël (20 ans, Lunan) est par exemple choqué par son discours concernant les rapports hommes-femmes :

Je comprends que les autres me prenaient pour un ouf si je parlais comme ça. On dirait un macho.

(Smaël, 20 ans, Lunan)

Devenir parent : (ré)écrire sa propre histoire familiale

Qu'il s'agisse des hommes ou des femmes interrogés, les responsabilités parentales offrent aux (ex-)condamnés une nouvelle identité sociale, et un rôle à tenir – en représentation et en pratique. Ceci dit, l'effet de la parentalité dans les trajectoires de sortie de délinquance n'est pas systématique. Il dépend, en réalité, de la façon dont les individus s'approprient le rôle de parents : voulaient-ils, à cet instant *t*, cet enfant ? Le désiraient-ils au sein de ce couple ? Comment les individus réagissent-ils à cet événement ?

Certains tentent d'y échapper. Ainsi, Yann (23 ans, Lunan) ne reconnaît pas l'enfant qu'il a eu avec son ex-compagne : il lui reproche d'avoir arrêté son moyen de contraception sans l'en informer. D'autres, si ce n'est la plupart, perçoivent une opportunité contrainte ou consentie de se construire à travers un nouvel *ego* et une autre image sociale. Contrainte, d'une part, lorsque les individus considèrent ne pas avoir véritablement choisi d'avoir un enfant. C'est le cas de Walter (24 ans, Montclar) qui explique qu'en tant qu'homme, il doit de toute façon assumer l'arrivée de son enfant même s'il voulait se séparer de sa copine : arrêter de consommer du shit, se loger dans un appartement plus grand pour l'intimité de son enfant, trouver un contrat à durée indéterminée font ainsi partie des objectifs qu'il aimerait tenir. Finalement, quelques mois plus tard, Walter se sépare de sa compagne, déménage dans le sud de la France, devient intérimaire mais continue à voir son fils tous les quinze jours. Les opportunités choisies arrivent au bon moment : les individus considèrent qu'ils sont prêts à avoir un enfant. Lorsqu'ils l'ont accepté, la notion de « devoir » reste présente.

La parentalité accélère, pour certains enquêtés, leur trajectoire de sortie de délinquance. Le rôle de parents exige, en effet, de devenir un adulte : dès lors, cela consiste à devenir responsable, autonome en subvenant à ses propres besoins (acquisition d'un logement, emploi, etc.) pour prendre soin de ses enfants et assurer l'héritage familial. Il ne s'agit plus seulement de le faire pour soi, mais bien pour les autres : son enfant, et(ou) sa compagne. Se développe alors un désir de faire mieux que ses propres parents, et d'offrir une enfance meilleure à leur enfant que celle qu'ils ont pu vivre. Les enquêtés devenus parents s'interrogent sur leur modèle éducatif tant au niveau comportemental (façons de parler, de poser des limites, etc.) qu'au niveau social (contexte de vie).

Si un fossé se creuse entre la représentation que les individus se font d'un « bon » modèle éducatif – basée notamment sur le fait de pouvoir subvenir au besoin de leur enfant – et leur situation parfois précaire, certains se retirent de leur rôle de parents. Dans le corpus, ce retrait n'a été envisagé que par les hommes.

L'identité de délinquant n'est, en fait, plus compatible avec celle de parents. Pour Junior (30 ans) qui reste investi dans un trafic de stupéfiants, il faut un moment donné choisir son chemin : celui de la délinquance, et celui de la vie conventionnelle – les deux ne pouvant fonctionner ensemble. En réalité, il en va de la sécurité de ses enfants, et de sa famille : la fille de Junior et son ex-compagne habitent à 500 kilomètres de lui – lui permettant, par ailleurs, de bien séparer les sphères de socialisation et de mieux vivre la dissonance cognitive produite par ces deux identités sociales, celles de père et de délinquant, *a priori* incompatibles.

Pour ceux qui vivent avec ou proches de leurs enfants, il est en effet difficile de continuer les activités délinquantes du fait, notamment, du stigmatisme qu'occasionne la situation : si le rôle de *ghetto youth* peut s'avérer être à la mode à l'adolescence, ses conséquences ne sont plus les mêmes à l'âge adulte – encore moins lorsque les individus deviennent, eux-mêmes, parents. Ils doivent ainsi changer de rôle, et passer de l'autre côté de la barrière, celle de l'autorité. Celle-ci exige d'être le plus exemplaire possible pour ses enfants. Steeve (21 ans, alentours de Lunan) parle alors de la honte qu'il a ressentie lorsque les policiers l'ont menotté devant sa fille, et de la tristesse de cette dernière lorsqu'elle a vu son père au tribunal. Cette honte est tout aussi bien ressentie vis-à-vis du voisinage, des acteurs judiciaires, etc.

Au regard des responsabilités parentales, les risques d'une carrière délinquante, comme la prison, deviennent alors plus élevés. Il n'est, par exemple, pas question pour Steeve (21 ans, alentours de Lunan) de laisser sa femme et ses enfants seuls. Outre le fait de devoir être présents pour l'éducation de leurs enfants, sur un plan financier et affectif, les individus se sentent responsables de la descendance : ces anciens enfants délinquants vont-ils reproduire, en tant que parents, ce qu'ils ont vécu dans leur propre famille ?

La plupart des individus expriment une réelle crainte de suivre et reproduire le modèle d'éducation reçu de leurs parents et que leurs enfants s'investissent, à leur tour, dans des activités délinquantes. Sur le premier point, ils abordent la plupart du temps la qualité des rapports parents-enfants : alors qu'Edwin (24 ans, Lunan) consulte une psychologue par crainte d'être violent avec son fils – de la même façon que son beau-père l'a été avec lui –, Salima (21 ans, Lunan) a conscience qu'elle doit faire des efforts de langage pour sa fille tout en exprimant la complexité de changer ses façons d'être :

« Le fait qu'il y ait ta fille, ça te... »

Ça me calme. Ah ouais, ouais, ouais. Des fois, j'avais me prendre la tête dehors et j'avais plus crier, parce que quand j'commence à crier généralement on m'entend assez, j'avais plus ouvrir ma grande bouche que... que passer à l'acte. C'est rare. Devant ma fille. C'est... Faut vraiment... faut vraiment y aller quand même. Ouais. Faut vraiment pousser le bouchon. Faut... ouais. Faut... parce que devant elle, c'est... par contre, j'avais être malpolie. Très malpolie. J'avais... ouais. Très très malpolie mais euh... voilà quoi. On peut pas non plus tout enlever hein. On peut pas non plus (*rires*). Après euh... j'suis comme ça, j'suis née comme ça. Même moi des fois, ça m'arrive de dire des choses à ma fille, tu l'penses pas mais... t'as tellement les nerfs et c'est les gros mots et... moi ma fille des fois ça m'énerve, dans le tram, elle dit « ta gueule ». Moi j'ai honte. Quand elle dit « ta gueule » aux gens. Moi j'ai honte hein. Mais après, ça sort de ma bouche, ça sort ! Voilà, après... c'est vrai que... si on pouvait éviter des fois.

(Salima, 21 ans, Lunan)

Tout comme Edwin et Salima, Julie (25 ans, Lunan) désigne la cité comme un potentiel « danger » pour ses futurs enfants ; mais exprime aussi l'aspect rassurant d'un environnement restreint et clos qui rassemble des semblables. Elle voit, alors, une possibilité de mobilité sociale pour ses enfants à travers une vie à la campagne (en zone pavillonnaire), des voyages et une richesse culturelle. Il s'agit en fait de rompre avec un style de vie contraint et imprégné par des expériences de précarité et de ségrégation :

Et si un jour tu as des enfants, tu aimerais qu'ils grandissent dans quel milieu finalement ?

Bah... moi j'aimerais m'éloigner. J'aimerais m'éloigner de tout c'qu'est cité. J'aimerais bien aller dans les environs de... des alentours de Lunan mais plus en... pas en campagne parce que c'est pas non plus des campagnes où y a qu'une maison sur dix, mais des petits lotissements où c'est agréable. Avec une maison, un jardin, où on puisse se dépenser. Après c'qu'est embêtant, c'est plus pour la culture. Parce que j'aimerais bien que mes enfants, ils lisent. Voilà. Parce que c'est vrai que moi, tout ce que j'ai pas eu, j'aimerais que eux, ils... ils... ils ont ça finalement. J'aimerais beaucoup. Mais vivre en cité, non. Pour tomber sur des femmes qui s'en prennent à mes enfants. Ou même eux, ou... 'fin voilà. Il suffit que j'aie un conflit avec ma voisine qu'elle s'en prend... 'fin, ça peut aussi s'passer là-bas. Euh... mais moins qu'dans les cités quoi. Parce qu'on a plus d'œil sur eux. Euh... que dans les cités. Les cités, non. Pas pour mes enfants.

Et donc, la lecture, euh... quoi d'autres que tu n'as pas eu et que tu aimerais bien qu'ils aient ?

J'aimerais bien qu'ils voyagent. Euh... après. Pour tout ce qui est études, s'ils veulent faire de longues études, ils en feront, s'ils veulent pas, j'avais pas les forcer quoi. Après,

j'voudrais les aider dans leurs devoirs. Ma mère, elle a pas pu. Bon, j'pense qu'au bout d'un moment, j'pourrai plus. Parce que voilà, j'aurai pas le niveau non plus (*sourire*). Mais j'aimerais bien les aider quoi. Euh... leur faire faire leurs devoirs. J'aimerais bien aussi avoir euh... moi, j'demande pas à être riche. Mais avoir... assez d'argent pour que lorsque mon enfant, il veut quelque chose euh... un petit cadeau ou voilà, quelque chose hors anniversaire ou fête, j'puisse l'offrir quoi. Quoique j'leur donnerai pas tout parce que faut quand même leur apprendre la valeur de l'argent parce que c'est important pour moi. Mais euh... j'veux qu'mes enfants... moi, j'me souviens, quand on pouvait faire des sorties, ma mère elle avait pas d'argent quoi. Elle avait pas d'argent. [...] Je demande pas à être riche mais... à être... à être bien. Bon, après, si j'suis riche, j'voudrai bien aussi, hein (*rire*) ! Mais... je demande à être bien pour que mon enfant il soit bien.

(Julie, 25 ans, Lunan)

Steeve (21 ans, alentours de Lunan), lui, s'arrange toujours pour que ses deux enfants aient ce qu'il n'a pas eu lorsqu'il était enfant. Cette reproduction est parfois verbalisée comme telle par les enquêtés mais il semble parfois plus aisé, pour certains – comme Dounia (24 ans, Lunan) – de se projeter comme ancien enfant que parent ou futurs parents. C'est le cas ici où Dounia (24 ans, Lunan) fait un parallèle entre son passé et l'avenir de sa fille, ne souhaitant ainsi pas que cette dernière s'investisse dans les activités délinquantes. Ceci étant, elle semble démunie par rapport à son rôle de parent : comment éviter, en tant que mère, cette reproduction sociale ?

Maintenant j'ai une fille donc c'est différent, j'ai mûri dans ma tête, j'ai grandi et puis... j'vois les choses autrement.

Qu'est-ce qui change depuis que t'as une fille ?

Bah depuis qu'j'ai Shana, j'ai une euh... responsabilité déjà. Pour ma fille. Et c'que j'ai fait moi, j'voudrais pas que ma fille le reproduise. C'est... je ferais tout pour pas que ma fille fasse c'que moi j'ai fait. C'est ça que...

Comment tu fais pour pas qu'elle le reproduise du coup ?

Bah déjà, comme là elle est p'tite donc euh... pour le moment ça va. Mais quand elle va commencer à avoir vers les coups de 7-8 ans, c'est là que j'vais commencer à bien lui faire comprendre euh... c'qui faut faire. Parce que là, j'me dis, ça va, j'suis encore un peu tranquille parce qu'elle est encore jeune ! Mais euh... c'est plus tard.

Tu as une idée de comment tu feras ?

Bah, je ferai tout. Je ferai en sorte de... en tout cas, je ferai en sorte qu'elle reproduise pas c'que moi j'ai fait. Je ferai en sorte que... elle sera droite et que elle passe pas par où que moi j'suis passée. Ce serait bien. Donc euh... voilà.

Si les individus lient, consciemment ou non, leurs conditions d'existence et leur implication dans les activités délinquantes, certain.e.s tentent de se rassurer en rendant quasi-impossible, tout du moins dans leur discours, une quelconque reproduction sociale (et déviante) basée sur la continuité des expériences de précarité : parce qu'ils ont expérimenté eux-mêmes la déviance, leurs enfants ne pourront rien leur cacher. L'inquiétude reste malgré tout présente :

Et pour ton enfant...

D'façon, il pourra pas m'la faire. Jusqu'à maintenant j'ai vécu dans le vice et... il pourra pas faire quoi que ce soit que j'sais pas déjà. J'ai vendu d'la poudre, j'ai fait... enfin pleins d'trucs, euh... un peu chauds chauds mais voilà.

T'as peur que...

Qu'il tombe dans le même monde, bah ouais ! Parce que moi, mon grand-père, c'était pareil. Enfin c'était plus spécial parce que lui... c'était... du banditisme à fond à Paris et tout ça dans les années 90. Mon grand-père paternel. D'ailleurs, y a un article sur lui.

(Walter, 24 ans, Montclar)

Conclusion du chapitre 5 : des histoires familiales en (re)construction

Marqueur social de l'entrée dans le monde adulte en France, l'investissement dans une nouvelle sphère familiale (mise en couple, parentalité, cohabitation) contribue inévitablement aux sorties de délinquance par un remaniement des configurations de vie des individus. Passer du temps en couple, et dans sa nouvelle famille produit, le plus souvent, une certaine distanciation par rapport aux relations entre pairs, et aux relations familiales passées : peuvent-ils réellement compter sur leurs pairs déviants ? Doivent-ils vraiment, en tant qu'enfant, aider leurs parents (financièrement, affectivement, etc.) ? Peuvent-ils, par ailleurs, compter sur ces derniers ? Une partie de l'éducation parentale a-t-elle, à un moment, pu faire défaut ? Plus évidentes dans les récits des enquêtés les plus âgés, et les plus détachés de leur famille d'origine et de leurs pairs déviants, ces formes de distanciation s'avèrent inhérentes aux processus d'autonomisation de tout individu. Travaillant sur les formes de socialisation (y compris l'amitié) qui traversent le cours de la vie, Claire Bidart écrit : *le mariage et l'installation en couple marquent un seuil crucial et une chute plus brutale des pratiques de sociabilité. Les activités pratiquées avec des amis et le niveau de fréquentation de ceux-ci diminuent considérablement à ce moment-là.* (2010, p. 67).

Ici, la famille de procréation offre aux enquêtés l'opportunité de devenir adulte en dehors du carcan de la rue – en se constituant en tant qu'homme, femme, père, mère : quel type de conjoint, et de parents souhaitent-ils et peuvent-ils devenir ? C'est une des principales responsabilités qu'expriment ces adultes en devenir interrogés : s'approprier leurs rôles familiaux sans reproduire les conditions d'existence précaires dans lesquels ils ont vécu et qui n'ont, de loin, pas facilité leur sortie de délinquance. Il n'est pas seulement question d'eux, mais aussi d'un *alter ego* qui est et a été à leurs côtés, même dans les situations les plus dures, comme l'incarcération ; il peut aussi être question d'une progéniture qui a besoin d'être protégée, élevée, etc. La notion de générativité, d'abord définie par Erik Erikson (1959 ; 1968) pour décrire le dernier stade du développement de l'être humain, puis empruntée par les chercheurs de la désistance (Maruna, 1997), transparait derrière les discours de ceux qui sont aujourd'hui parents. Elle joue aussi pour ceux qui, sans enfant, acceptent de rencontrer pour aider les générations futures. Si le souci de transmission et d'héritage laissé aux générations suivantes ne suffit pas à distinguer les individus qui désistent de ceux qui résistent¹⁷⁵ (Healy et O'Donnell, 2008 ; Liem et Richardson, 2014), il s'agit néanmoins d'une préoccupation qui s'intensifie au moment où les individus, dans leur devenir adulte, se retrouvent parents et responsables.

Pour certains, le schéma idéalisé d'une vie de couple et de famille se matérialise et se concrétise peu à peu : pour ceux qui s'y épanouissent, tels qu'Edwin (24 ans, Lunan) ou Fabien (25 ans, alentours de Barranville), cette scène sociale devient une bouffée d'air socialisatrice qui renforce leurs sorties de délinquance sans pour autant en être une condition

¹⁷⁵ Au sens qui continuent leurs pratiques délinquantes.

sine qua non. En effet, cette idéalisation n'est ni atteinte à tous les coups, ni même désirée – au moment où ils nous parlent – par tous ceux qui sont passés à autre chose. Cela n'empêche en rien les enquêtés, qui s'orientent vers d'autres scènes d'investissement tels que le travail, de se désengager des pratiques délinquantes. Il est ainsi important de préciser qu'une forme de mono-investissement ou de surinvestissement tournée vers une routine familiale sans autres liens de sociabilité signifiants peut *a contrario* fragiliser les processus de sorties de délinquance, si ce n'est parfois maintenir la délinquance. D'une part, une rupture peut devenir un tournant de vie déclencheur de reprise de la délinquance, certains n'ayant pas d'autres brèches de sortie. D'autre part, dans une logique traditionnelle patriarcale, les pratiques déviantes peuvent permettre aux hommes sans emploi, plus qu'aux femmes de répondre à une pression sociale, celle de subvenir aux besoins de leur famille et de leur couple.

En somme, l'enjeu s'avère parfois de taille : par des (re)configurations croisées entre *famille d'orientation* et *famille de procréation*, les individus tentent par négation, oubli, négociation ou rupture avec leur passé d'éviter toute reproduction sociale comme celle de la violence intrafamiliale ; tout en s'accrochant à un schéma idéalisé de vie de famille, tantôt proche, tantôt éloigné de leur situation actuelle. Les récits recueillis laissent, alors, à penser que les enquêtés réparent leur vécu en se réappropriant leur passé et(ou) en (re)produisant leur propre histoire familiale.

Chapitre 6

L'art de la « débrouille » : des sorties professionnelles sur la rive

« C'est pas facile, quand y a pas de travail, c'est ça aussi. Moi, franchement en ce moment, je regrette, j'aurais dû prendre bien mille fois les choses avant, aller à l'école, suivre mes cours et tout », explique Joseph (24 ans, Montclar). De la fenêtre de sa caravane, Joseph me montre les cinq tonnes de ferrailles, destiné à la société Praxy¹⁷⁶, qui récupère et recycle les métaux. Tous les jours, avec leur camion, lui et d'autres membres de sa famille – dont son père et son frère – font du « porte à porte » à la recherche de ferrailles à entasser sur cette aire d'accueil. Et plus il y en a, mieux il est payé. Joseph est aujourd'hui ferrailleur. Il gagne en moyenne 500 euros par mois et bénéficie du RSA¹⁷⁷. Il habite avec sa compagne et ses deux enfants sur une aire d'accueil des gens du voyage. Ce travail lui permet de faire plus ou moins vivre sa famille. Après que sa compagne, Angelina, a détaillé les multiples charges du foyer – l'emplacement de leur caravane (60 euros par mois), l'électricité, l'eau, le carburant, la nourriture pour leurs enfants –, Joseph ajoute qu'« avec deux enfants, avec les trucs à payer, les assurances et tout, [il] n'y arrive pas à la fin du mois ». Il dit alors « regretter » d'avoir arrêté sa scolarité à 16 ans : « ça ne m'intéressait plus, quoi. Après, quand tu as la tête dans la délinquance, les trucs importants, tu les mets de côté. C'est un peu plus tard que tu vois ». S'il avait continué l'école, il aurait pu être employé à l'usine Marlin comme le cousin d'Angelina. Selon lui, en tant que voyageur, il n'a de toute façon pas sa place dans cette entreprise, et plus globalement dans un travail stable et payé convenablement.

Jeunes adultes (âgés entre 18 et 30 ans), nombreux sont ceux qui pensent qu'il est trop tard pour reprendre leurs études – une bonne partie étant sortie très tôt des cursus scolaires. Peu diplômés et appartenant, parfois, à une communauté qui connaît peu de modèles de réussite sociale, la grande majorité des enquêtés éprouvent des difficultés à trouver une stabilité professionnelle et financière. En effet, si le contrat à durée indéterminée (CDI) et le statut de salarié restent, dans les représentations, des symboles de la tranquillité, de la construction et de l'installation, leurs trajectoires professionnelles se composent de multiples expériences et formes de contrats de travail moins sécurisantes. Ce chapitre revient spécifiquement sur ces activités rémunératrices « galères » qui composent les trajectoires professionnelles recueillies,

¹⁷⁶ La société Praxy semble être partenaire de la mairie de la ville, qui a mis en place cette aire d'accueil des gens du voyage.

¹⁷⁷ Revenu de Solidarité Active (RSA).

et qui se multiplient à l'entrée dans le monde du travail : malgré leur instabilité, comment soutiennent-elles (ou empêchent-elles) le désengagement délinquant ?

Les sorties « tranquilles » par le contrat à durée indéterminée : un Graal (in)atteignable ?

Alors que les activités du secteur secondaire s'étiolent (en plus d'être mal considérées), rares sont les enquêtés qui se projettent comme ouvriers dans le monde industriel – une situation professionnelle qui, jusque dans les années 1990, représentait la voie classique d'insertion au sein des milieux populaires (qu'on qualifiait, d'ailleurs, plutôt de milieu ouvrier). Si la stabilité reste encore associée, dans les représentations, à un type de contrat de travail – le CDI –, de multiples situations professionnelles (CDD, mission d'intérim, pratiques de « débrouille », auto-entreprise) se sont développées avec la tertiarisation du travail et une forte politique de l'entrepreneuriat (Abdelnour, 2017). Souvent précaires et instables, ces formes de travail ne sont néanmoins pas pérennes, ni même convenablement payées. Si elles peuvent suffire à – et soutenir – l'entrée dans l'âge adulte, elles sont rarement envisagées, par les enquêtés, sur le long terme ; et cela même si, dans les faits, la période durant laquelle les enquêtés accumulent de *jobs* précaires dure longtemps.

Le CDI, symbole ancré de la stabilité

« Quand t'as un CDI, tu peux voir l'avenir », raconte Mouss (23 ans, Montclar). À 23 ans, cet enquêté expose ses projets futurs, quand il sera plus âgé, précise-t-il : « trouver un CDI [...] pour acheter une maison » et « être bien dans la société ». Comme Mouss, plusieurs enquêtés évoquent le CDI comme une, si ce n'est la porte d'entrée vers un avenir stable et tranquille.

Dès que t'entends CDI, ça y est ! Ta vie elle est toute tracée, t'as le crédit, t'as la maison, qui peut arriver derrière. Ta vie elle est tracée, t'as le CDI, ça y est ! Mais voilà, moi j'ai pas eu la chance d'avoir ça.

(Walter, 24 ans, Montclar)

Même s'il tend à reculer depuis quarante ans, ce type de contrat relève encore, en France, de la forme classique du rapport au travail¹⁷⁸ – et est, de fait, reconnu par l'entourage, et surtout par les institutions. Il est, en particulier, requis pour prétendre à la location ou à l'achat d'un logement – le crédit demandé dépendant du statut et du revenu des individus.

J'vais signer mon CDI, trouver un appart. Et avancer dans les projets.

Qu'est-ce que ça te permettrait ton CDI ?

Bah ça débloque pleins d'choses ! Quand t'as un CDD, tu peux pas... tu peux pas faire des demandes de logement. Dès qu'j'ai mon CDI, j'commence à trouver un appartement, hein. (*Silence*) »

(Mamadou, 20 ans)

¹⁷⁸ Selon les données de l'Insee (2019), 77,9 % des personnes salariées, entre 25 et 49 ans, occupaient, en 2019, un emploi à durée indéterminée.

Tu disais que t'avais envie de la campagne. Vous avez pensé à déménager bientôt ?

Non, faut que... j'pense qu'à force avec le temps, quand j'aurai un CDI, faut avoir un CDI, on construira. Moi j'veux construire. J'veux construire. Comme ma sœur elle a fait ! J'veux construire. Parce que payer un loyer ou payer un salaire, pour moi c'est la même chose. Payer un... pardon, pas un salaire, payer un... 'fin rembourser un crédit ou... payer un loyer, c'est la même chose. Sauf qu'à la fin on aura... on aura quelque chose qui nous appartiendra. Surtout que dans quelques années, moi j'pense pas qu'on aura d'retraites. Au moins on aura un toit sur notre tête. Si on a notre jardin, on pourra faire des légumes, on aura d'quoi manger. Euh voilà. Faut penser aussi à l'avenir, faut penser aux enfants.

(Julie, 25 ans, Lunan)

Comme Mouss (23 ans, Montclar) et Julie (25 ans, Lunan), plusieurs enquêtés envisagent, bientôt ou plus tard, de travailler sous ce type de contrat – lorsqu'ils ne sont pas déjà en CDI. Ils en parlent comme un garant de meilleures conditions de vie et du devenir adulte. Préoccupés par leur avenir et leur logement, les (ex-)condamnés interrogés se représentent le CDI, et plus largement un emploi stable, comme une « clé » pour réussir :

Maintenant, j'travaille, j'suis en CDI, j'ai tout pour... pour réussir quoi.

Quand est-ce que t'as su que t'allais avoir ce CDI ?

Euh... on me l'a fait... on me l'a pas dit de suite. Et on m' fait même la blague que... c'est terminé quoi. J'étais vert quoi ! Et en fait non, il... il m'a dit « ouais, tiens ta lettre pour Pôle Emploi, etc. », j'regarde et... j'vois mon contrat. Et j'dis « putain, la chance ». Et j'ai signé quoi. J'ai signé avec eux et franchement, ils étaient contents. Et... parce que... après, je serai pas perdu, j'aurai trouvé du boulot, j'aurai trouvé ailleurs quoi. Parce que voilà quoi, quand t'es bon, t'es bon, mais... et c'est bien que... ils m'ont proposé ça parce que... j'ai envie de travailler pour cette boîte. Ils m'ont fait confiance et j'ai envie de donner plus de mon énergie et... franchement, mon énergie, j'en donne et... C'est ça qu'est bien, c'est une bonne boîte quand même. Le personnel, euh... y en a c'est un peu des cons mais... c'est pas grave, y a toujours des cons dans la vie. Mais franchement, non, c'est une bonne boîte et ils m'ont bien bien fait grandir quoi. Quand j'arrivais en retard beh... il me disait « l'heure elle est passée euh... rentre chez toi, t'es pas payé » et... il aurait pu... j'sais pas combien de fois il aurait pu me... virer. Mais je sais pas combien de fois il aurait pu me virer tellement que... y avait des jours où j'me pointais pas. Euh... mon patron, il pétait les plombs, il comprenait pas. Et à force, avec le temps, beh j'ai appris à vraiment... faut pas qu'je sorte quand... j'travaille le lendemain, faut pas que j'abuse, faut pas... et aujourd'hui voilà quoi, j'travaille super bien et... j'y vais tous les jours et... y a pas un jour où j'suis en retard, j'suis même à l'avance quoi. Même des fois mon patron, il me dit « t'es tombé du lit, comment ça s'passe euh.. ». Bah non, j'suis là, j'travaille quoi. Non, non, ça s'passe bien quoi.

(Saël, 19 ans, Lunan)

Dans le cas de Saël, le CDI signe une forme d'engagement et de confiance des deux parties : à la fois du côté employeur, qui a été patient et pédagogue, et du côté employé.

La notion de « chance » d'avoir décroché un CDI (ou un emploi), qui traverse plusieurs récits de vie, n'est pas si anodine : les (ex-)condamnés expriment, indirectement, leurs difficultés de trouver un emploi stable – certes, par rapport au marché du travail français, leur manque de diplôme, mais aussi par rapport à leur relation au travail marquée par des expériences scolaires malheureuses.

Des rapports au travail fragilisés

Dans la lignée des travaux dédiés au rôle du travail dans les trajectoires de désengagement délinquant (Uggen, 2000 ; 2001), cette thèse rend bien compte de l'importance d'un travail – en particulier de qualité – pour soutenir les processus de sortie de délinquance à l'entrée dans l'âge adulte. Qu'il s'agisse d'un contrat à durée indéterminée ou d'un contrat à durée déterminée de long terme, les enquêtés les plus inscrits dans un réseau professionnel et une routine différente de celle de la rue racontent à quel point ce lien de sociabilité les ont sortis de leur « univers » déviant.

Aujourd'hui, j'sais que c'est mon travail qui fait que j'suis comme ça et que j'ai... j'ai réussi à grandir et à mûrir. Donc aujourd'hui, j'vois qu'mon travail. J'regarde pas à côté quoi. J'me lève, c'est pour mon travail. J'vais au travail avec le sourire, j'adore mon travail, j'adore travailler et... c'est tout. Pour l'instant, c'est mon seul objectif.

[...]

Tu es chef d'équipe depuis combien de temps alors ?

Là, ça va faire euh... ça va faire euh... bien deux ans que j'suis chef d'équipe maintenant, ouais. Ouais. Ça va faire bien deux ans.

Tu dois être content, non ?

Ouais, bah oui ! Et puis... bah après... content, oui et non parce que... j'pense que j'l'ai mérité. Tous les matins j'me lève, j'suis... j'ai jamais eu de défauts dans mon entreprise, mon patron jamais une seule fois, il m'a vu malade ou absent. J'ai... j'ai toujours fait... en fait, c'est... je sais pas, c'est du... ma vie, elle a vite changé en fait. Quand j'me suis mis à travailler. C'est l'travail quoi qui m'a fait... qui m'a bien fait mûrir, ouais. Ouais.

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Antoine (26 ans, alentours de Montclar) travaille dans une entreprise d'étanchéité depuis six ans : « j'ai fait qu'un travail dans ma vie. C'est toujours le même », commence-t-il par dire lors de l'entretien.

Ce sont, certainement, ces sentiments de responsabilité, d'utilité, de confiance qui reviennent le plus souvent dans les récits de vie – d'autant plus quand les enquêtés ont connu, dans leur travail, une évolution de carrière, tels qu'Antoine (26 ans, alentours de Montclar) ou Patrick (30 ans, Montclar).

C'est vraiment le moment où j'ai le plus grandi en maturité qu'en... [Inaudible] dans le travail parce que là j'étais passé d'ouvrier, j'étais passé en... à chef d'équipe donc pour moi c'était le... c'était un... échelon en plus mais c'était aussi le fait de diriger une équipe donc tu t'impliques vachement plus dans le travail. Tu gères une équipe donc tu dois faire faire le travail, tu dois diriger des sous-traitants. Aller en réunion avec des pilotes et des personnes qui venaient de Paris exprès pour faire des réunions. C'était... C'était gros d'un coup pour moi. J'devais être vraiment à 100% dans ce que je faisais. Et j'aimais ça ! Donc du coup, de fil en aiguille, j'ai pris du grade et puis... j'ai aimé c'que je faisais. Donc du coup, [inaudible].

(Patrick, 30 ans, alentours de Montclar)

Si le travail est plus qu'essentiel dans le devenir adulte et dans la pérennité du désengagement délinquant, les premiers rapports au travail des (ex-)condamnés peuvent, néanmoins, être fragilisés par leurs expériences scolaires et leurs relations institutionnelles passées.

Quand la plupart des (ex-)condamnés parlent du handicap ressenti d'être peu, si ce n'est pas, diplômé dans leur recherche d'emploi, beaucoup expriment leur manque de confiance en eux

– par rapport à leurs possibilités de trouver un emploi valorisant, et valorisé. Il leur arrive, alors, souvent d'accepter des *jobs* aux conditions de travail précaires (faible protection sociale, bas salaire, hiérarchie malveillante, etc.) – parce qu'ils ne sont pas assurés d'avoir le choix et(ou) de pouvoir réussir dans des domaines qui les intéressent. C'est en ce sens que Walter (24 ans, Montclar) s'exclame : « Y a pas de sous-métier. Maintenant, au contraire, on dit que même balayeur c'est du luxe ! C'est du luxe ! »

Alors que le manque de confiance en eux, et en leur avenir teinté, pour certains, leur rapport au travail, les (ex-)condamnés (re)vivent, aussi, plusieurs formes de discrimination et de conflits – qu'il peut être difficile de gérer, et de s'en défendre, quand les trajectoires de vie sont déjà fragilisées. C'est, par exemple, le cas de Jason qui arrête « du jour au lendemain, dit-il, la mécanique après avoir subi du racisme de la part de son employeur :

Bah malheureusement, ça s'est pas bien passé avec mon employeur, bon, pas avec tout le monde parce que voilà... j'peux pas dire que... en fait, j'ai été victime de propos euh... racistes. Donc ça m'a dégoûté un peu de la mécanique. Au début, bon... j'parlais pas beaucoup mais... ça m'a dégoûté un peu de la mécanique.

(Jason, 20 ans, alentours de Barranville)

Plus largement, de mauvaises conditions de travail, et une mésentente avec leur employeur peuvent, aussi, provoquer des arrêts nets de leur emploi.

Dans combien de pizzerias t'as travaillé ?

Euh... un, deux, euh... j'ai même travaillé chez Domino's. Domino's, c'est déclaré parce que c'est une chaîne aussi. Euh... un, deux, trois, quatre... cinq... six. Ouais, six pizzerias, facile !

Et tu restais combien de temps à peu près ?

Pas longtemps ! ça dépend des pizzerias. Y a des pizzerias genre euh... deux mois, trois mois, deux semaines. L'autre euh... un an. L'autre euh... deux ans. (*Silence*)

Qu'est-ce qui faisait que tu tenais pas ?

J'sais pas. C'était la paye ou ça s'trouve euh... c'était le délire euh... j'aimais pas comment ça marche la pizzeria. Tu sais, moi j'aime bien ranger, j'aime bien quand c'est propre, j'aime bien euh... faire les contacts avec le client. J'aime bien... y en a ils ont pas ce truc là. T'sais y en a, ils savent pas rigoler, j'sais pas comment dire ça. Après, y a l'ambiance aussi, tu vois. Y a aussi l'ambiance, c'est-à-dire quand on voit l'ambiance elle est mou euh...

Dans les pizzerias où t'as bossé, l'ambiance était...

Bah y en avait plusieurs...

Justement, dans les...

Bah y a deux pizzerias pour lesquelles j'ai travaillé plus pour eux que pour les autres.

[...]

Combien de temps ?

Trois ans, quatre ans. Cinq ans.

[...]

Pourquoi t'es resté aussi longtemps par rapport aux autres pizzerias ?

Ouais, ouais, parce qu'il y a l'ambiance ! Parce que... on rigole, voilà ! Après comme j'vous dis, les patrons sont pas les mêmes, hein ! Y a des patrons pas cools, hein !

Ouais, y a des patrons qui...

Après y a tout, y a tout qui joue. Moi j'suis pas compliqué, j'suis pas difficile. C'est-à-dire j'vois un truc qui m'plait pas ou un truc comme ça, j'arrête direct. Direct. J'passe pas par quatre chemins.

(Fouad, 24 ans, Barranville)

Il n'est alors pas rare que les enquêtés accumulent des missions, écourtées par des différends, jusqu'à trouver un environnement bienveillant et compréhensif.

Entre mission d'intérim et tentative(s) d'entrepreneuriat : une entrée « galère » sur le marché du travail

Deux rapports de l'INSEE (2007 ; 2008) font état de la dégradation du marché de l'emploi français depuis les années 1970-1980. Au vu de l'augmentation des contrats précaires depuis 1982 et d'une *érosion lente et continue de la norme d'emploi « typique »* (Dayan, 2008, p. 22), acquérir un contrat à durée indéterminée s'avère de plus en plus complexe : cela exige de plus en plus de capitaux scolaires et de temps au cours duquel les individus façonnent leur trajectoire professionnelle en accumulant des contrats précaires (Insee, 2017). Mais les individus ayant été condamnés à de multiples reprises par une juridiction pour mineurs sont souvent peu diplômés, voire non-diplômés¹⁷⁹ – ce qui constitue autant d'obstacles à leur trajectoire professionnelle. Parmi ces enquêtés, âgés en moyenne de 22,5 ans, seuls neuf sur 39 ont un CDI lors de l'entretien biographique. Bien qu'hétérogènes, les expériences professionnelles et scolaires recueillies s'avèrent, pour la plupart, relativement fragiles : certains enquêtés (7) sont sans activité (ne bénéficiant pas toujours des aides sociales), d'autres sont au chômage (4), élève-stagiaire ou étudiant (8), en contrat à durée déterminée (2), en contrat d'insertion (1), intérimaires (6), ou indépendants (2).

S'il était plus aisé de trouver un CDI dans le secteur industriel jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle, il existe dans les années 1970 une *crise de reproduction des classes populaires* (Mauger, 2009). On peut noter deux bouleversements qui ont été largement étudiés en sciences sociales : la tertiarisation du travail d'une part, et la massification scolaire d'autre part. En particulier, la tertiarisation du travail – entendu par là une croissance des emplois de service (livreurs, chauffeurs, etc.) – s'est accompagnée d'un *éclatement de la classe ouvrière* (Noiriel, 1990). C'est en ce sens que Sarah Abdelnour (2018), travaillant sur les nouveaux prolétaires, résume : *La crise économique, la désindustrialisation et la disparition des grands bastions ouvriers traditionnels, mais aussi l'éclatement des collectifs de travail ou encore l'allongement de la scolarité n'ont pu que fragiliser et morceler ce groupe social et sa conscience d'unité.* (Abdelnour, 2018, p. 63).

Ces évolutions contextuelles ont conduit à une précarisation du travail, que l'on observe à la fois à travers les trajectoires des jeunes enquêtés issus de milieux populaires – mais aussi des situations professionnelles de leurs parents. Alors que Smaël (20 ans, alentours de Lunan) ne « voulai[t] pas être ouvrier toute [sa] vie », Antoine (26 ans, alentours de Montclar) ne souhaite pas reproduire, dit-il, la trajectoire professionnelle de son père : il veut évoluer tant sur le plan de son salaire que sur ses responsabilités.

Mon père, pendant trente ans, il a travaillé dans une même... dans une même entreprise. Mais lui il est tout le temps resté au SMIC pendant trente ans ! Lui c'est... c'est l'gars qu'a travaillé pendant trente ans mon père si vous voulez mais... mais... parce que moi, si vous voulez, quand j'me suis fait embaucher, déjà euh... dans mon entreprise... c'est là que... bah d'façon moi j'crois que c'est mon père qui m'a... qu'a dû me donner c'coup de pouce de travail ou... j'dois tenir peut-être ça de lui parce que mon père était très très stable au travail. Il adorait... il travaillait beaucoup, beaucoup,

¹⁷⁹ Plus d'un tiers des enquêtés de notre corpus n'ont pas de diplômes au moment de l'entretien (16 sur 39).

beaucoup. Il travaillait en cuisine. Il a travaillé pendant... ouais, pendant trente ans en cuisine dans un... dans un foyer. Voilà, mon père il a fait la plonge là-bas euh... fin, fait la plonge, fait la cuisine pendant trente ans là-bas et... et là récemment euh... récemment, récemment, bah il a décidé de rester à la maison. Il en avait marre de travailler. Bah c'est surtout que... son statut, il a jamais bougé à mon père. C'est ça qu'j'ai jamais compris. Moi, regardez, aujourd'hui euh... en six ans euh... fin j'ai quand même euh... j'ai attaqué avec un SMIC et aujourd'hui j'suis pas loin des 2 000 euros par mois, mon père, au bout de trente ans euh... il est toujours resté à 1 300 euros par mois. 'Fin y avait pas d'évolution alors... j'pense que c'est ça qu'a dû faire que... que ça a dû le couper du travail. Et depuis, il travaille plus, il a plus, plus travaillé du tout depuis... depuis ce temps. Et depuis, il s'en sort pas.

(Antoine, 26 ans, alentours de Montclar)

Plusieurs enquêtés expriment, en ce sens, le souhait de ne pas reproduire les expériences (et les situations) professionnelles de leurs parents – voulant ni « galérer » toute leur vie (entendu par là travailler dans des conditions précaires), ni rester, longtemps sans emploi. Dans cette perspective de travailler, et de vivre, autrement que les anciennes générations ouvrières (dont les enquêtés héritent), les (ex-)condamnés interrogés cherchent et essayent, alors, d'autres chemins – dans un contexte économique en mouvement.

Quand certains enquêtés, dotés en capitaux, prennent le chemin d'un retour aux études ou à la formation professionnelle, beaucoup enchainent les missions d'intérim. Bien qu'instables, celles-ci peuvent, quand elles sont de longue durée, soutenir leur entrée sur le marché du travail – sans pour autant exiger d'eux un engagement.

Quelques-uns aussi tentent la voie de l'entrepreneuriat, poussée par une croissante tertiarisation du travail et la création du statut de micro-entrepreneur. Pour Sarah Abdelnour (2017), qui a mené une thèse sur le régime de l'auto-entreprise, la fin des années 1990 a, en effet, été un tournant en ce qui concerne le marché de l'emploi : *La fin des années 1990 voit émerger un nouveau terrain d'entente autour d'un droit d'entreprendre qui serait accessible à tous, quel que soit son statut, et que l'on pourrait activer quand et comme on le souhaite. Derrière cette universalité proclamée se profile une politique de responsabilisation individuelle des populations les plus vulnérables et plus largement des classes populaires. Cet objectif fait consensus entre droite et gauche du gouvernement et assure même des soutiens du monde associatif.* (Abdelnour, 2017, p. 54) Si le statut d'auto-entreprise n'est pas si répandu dans notre corpus, à l'époque des entretiens, quelques enquêtés ont néanmoins envisagé d'être indépendants et(ou) de lancer leur propre entreprise.

J'voulais me mettre auto-entrepreneur.

Ouais ?

Auto-entrepreneur. J'voulais acheter une machine de... machine pour nettoyer les voitures. (*Silence*) Et euh... je sais pas si j'vais le faire. Ou faire un peu de mécanique euh... réparer un peu les voitures euh...

(Sevan, 26 ans, alentours de Lunan)

Parce que j'ai comme projet de lancer une boîte dans le... dans pas si longtemps qu'ça. J'vais quand même continuer à travailler un p'tit peu. Une fois que j'ai une expérience nécessaire, j'vais commencer à faire des t-shirts et des trucs quoi. Du coup, j'ai commencé à faire mes calculs pour avoir du bon matos. Pour bien commencer. Il me faut au moins 6 000 euros d'côté. Donc j'vais travailler un peu, me faire des sous de côté. Une fois qu'j'ai 6 000 balles, j'achète le matos et là j'vais commencer par du black un p'tit peu et... voir c'que ça donne.

(Smaël, 20 ans, alentours de Lunan)

Si ce statut peut être perçu comme une façon d'étendre les champs des possibles professionnels des individus peu diplômés, il ne semble pour autant pas moins « galère » que la débrouille proposée par le marché de la rue.

Les sorties par l'économie de la débrouille : le *deal*, le travail non déclaré et d'autres « petits trucs »

Pour ceux qui ont connu des échecs scolaires et la précarité au sein de leur famille, la « débrouille » a longtemps fait partie de leur vie quotidienne. Il s'agit d'un mode d'économie souterraine qui repose sur un réseau de proximité, essentiellement constitué des pairs et de la famille élargie (parents, oncles et tantes, cousins, etc.). À partir d'une enquête ethnographique menée auprès d'une dizaine de familles belges de milieu populaire, Pascale Jamouille (2003) observe plusieurs *pratiques clandestines* rythmant la vie quotidienne des foyers : le travail non déclaré, le commerce *hors taxe* de véhicules et d'autres produits *tombés du camion*, le marché noir de psychotropes, le vol, etc.

Utilisé à l'adolescence pour acheter des vêtements de marque, sortir, aider des pairs ou les parents, l'argent de la « débrouille » sert plus tard, lors de l'entrée à l'âge adulte, à payer leur loyer et à nourrir leur propre famille. Pour ceux qui vivent d'activités de « débrouille », telles que le *deal* ou un travail non déclaré, que signifie ce mode d'existence ? Est-il considéré comme un style de vie délinquant par les individus rencontrés ? Est-il une alternative pérenne à l'emploi ou n'est-ce qu'une passerelle menant à un style de vie conventionnel ?

L'économie informelle, une pratique commune de (sur)vie

La dégradation du marché de l'emploi, défini par Ulrich Beck (2001) comme une *déstandardisation du travail*, marque considérablement les trajectoires professionnelles des individus (Castel, 2009). Alors qu'il était aisé, il y a une cinquantaine d'années, de retracer les carrières professionnelles de manière linéaire et structurée, ces dernières sont aujourd'hui plus fragmentées et plurielles – ce qu'Ulrich Beck appelle le *modèle biographique* : *les itinéraires professionnels prennent fréquemment une allure chaotique et l'individu est plus souvent abandonné à lui-même, parce que son existence professionnelle n'est plus structurée par des régulations objectives et permanentes. Il doit faire face à des situations imprévues, changer de trajectoire, bifurquer, souvent tenter des recompositions plus ou moins aventureuses, rechercher de nouveaux équilibres plus ou moins aléatoires* (Castel, 2009, p. 145).

Mais, comme le note Robert Castel, les individus ne sont pas tous dotés de capitaux nécessaires à la réussite professionnelle. De fait, le *modèle biographique*, fondé sur l'injonction à devenir un individu qui construit soi-même sa trajectoire professionnelle, *risque [fort] de virer au cauchemar biographique* pour certains d'entre eux (Castel, 2009, p. 146). Pour illustrer son propos, l'auteur s'appuie sur l'enquête menée par Stéphane Beaud et Michel Pialoux auprès

des ouvriers de l'usine Peugeot (1999). Concernant les jeunes de classes populaires les plus défavorisées, Robert Castel écrit : « les plus 'paumés' d'entre eux, en situation d'échec scolaire, ont [...] perdu cette référence positive au travail, et on peut les comprendre dans la mesure où leurs chances de trouver un emploi qui présente un quelconque intérêt sont fort minces. Ce sont surtout eux qui développent des modes d'économie informelle, licites ou illicites, qui pourraient être interprétés comme la recherche d'alternatives au travail » (Castel, 2009, p.155).

En effet, cette économie souterraine, appelée aussi la « débrouille », marque presque toutes – si ce n'est toutes – les trajectoires de vie recueillies auprès des enquêtés. « Tout le monde se débrouille », raconte, en ce sens, Salima (21 ans, Lunan). Qu'il s'agisse du *deal*, des activités non déclarées ou de « petits trucs » (que nous détaillons plus tard), les enquêtés accordent une place particulière à ces pratiques de débrouille – qu'ils distinguent de leurs « conneries » de jeunesse. Bien qu'elles découlent en partie de l'« école de la rue », et de ses apprentissages, elles ne prennent, en effet, pas le même sens, pour les enquêtés devenant adultes – que leur style de vie juvénile dévient.

Et là, en dealant, est-ce que t'es encore délinquant ?

Mh, non. C'est pas pareil.

C'est pas pareil ?

C'est autre chose. Fin pour moi, c'est autre chose. Un délinquant, c'est euh... c'est un jeune qui veut s'faire voir, qui veut foutre le bordel. *Dealer*, c'est autre chose. C'est... juste une survie. Une survie qu'on m'a appris. On me l'a appris, autant que j'm'en serve. [...] J'*deale* un peu. Mais bon... c'est d'la survie là, plus qu'autre chose. De quoi payer mon loyer, manger. Manger à ma faim. [...] Mais ça... c'est encore, j'en suis encore au p'tit *deal*, hein, je... j'aurais pu euh... prendre un peu plus de poids mais... 'en suis pas là parce que c'est pas c'que j'veux faire vraiment. Mais bon, jusqu'à c'que j'trouve un travail bah... j'ai pas vraiment d'autres choix.

Qu'est-ce que tu veux faire...

Bah... moi, j'voulais faire militaire. Mais le problème... les problèmes avec la justice que j'ai eus bah... j'ai pas pu l'faire. 'Fin... ils peuvent pas m'accepter tout d'suite. Mais bon, j'leur ai dit que... ils m'ont dit 'tu pourrais réessayer' donc j'vais réessayer quand j'pourrai. J'ai encore deux ans à attendre. Et sinon, c'que j'vais faire dans la vie, pfou... rien d'particulier. Pour l'instant, c'est juste gagner de l'argent. Puis voilà.

(Pierre, 19 ans, Montclar)

Pierre a travaillé trois ans dans l'entreprise de maçonnerie d'un ami de sa mère. Alors que ce travail l'a « empêché de prendre des peines » et lui a offert la possibilité de passer un diplôme (non achevé), il arrête à l'approche de ses 18 ans du fait de conditions de travail devenant insatisfaisantes sur le long terme. À cette époque, Pierre vivait avec sa mère, dans les montagnes, à une dizaine de kilomètres du lieu de l'entreprise de maçonnerie. Payé en partie « au black », dit-il, il reversait une partie de son revenu à sa mère pour les dépenses de la vie quotidienne (200 euros¹⁸⁰). Sans permis, il se rendait régulièrement au travail en stop. Alors qu'il se trouve un appartement à Montclar, plus éloigné de son entreprise (à 40 kilomètres), il quitte son emploi de maçon : en plus des difficultés de transport pour aller travailler, son salaire ne suffit pas à assurer son nouveau quotidien, dont le loyer de son studio. Il reprend alors le *deal* qu'il a appris dans la rue auprès de ses pairs et des plus « grands » lorsqu'il habitait chez son père de 13 à 16 ans.

¹⁸⁰ Sur les 200 euros, sa mère épargnait 100 euros pour Pierre.

Cet argent, émanant de l'économie souterraine, permet alors de soutenir leur devenir adulte – c'est-à-dire leur autonomie – quand leurs champs des possibles professionnels leur paraissent encore flous et(ou) précaires. Il s'agit de se nourrir, de se loger ; mais aussi, pour certains, d'assurer dans des conditions dignes des projets de famille prévus ou imprévus – tels que la parentalité.

Quand Pierre (19 ans, Montclar), Madjid (20 ans, Montclar), Yann (23 ans, Lunan) et d'autres se « débrouillent » pour avoir leur propre appartement et prendre leur indépendance vis-à-vis de leur(s) parent(s), plusieurs enquêtés sont en couple et(ou) sont – s'apprêtent à devenir – parents, alors que leur statut professionnel est encore instable. Ces responsabilités familiales, que les (ex-)condamnés interrogés portent, exigent alors de subvenir aux besoins de leurs enfants – en plus des leurs.

En couple, Walter (24 ans, Montclar) et sa compagne vivent ensemble dans un appartement, et attendent un enfant. Cette grossesse imprévue, Walter dit devoir l'« assumer » et sortir de leur galère, mais cela le conduit à reprendre le *business*.

Ma copine, elle travaillait à KFC. Elle travaillait là-bas, elle a fait un an. Après, elle... a voulu arrêter parce qu'elle partait sur un autre, sur un emploi mieux payé parce qu'elle touchait 600 euros et... là où elle allait travailler elle touchait le SMIC. Parce qu'en fait, c'était un 20 heures en fait. Et elle a voulu changer de métier avec une promesse de CDI derrière. Et en fait, la promesse de CDI, elle a pas eu. C'était juste de la parlante, c'était... et ils avaient besoin d'elle pour les fêtes et après ils l'ont giclée une fois que... ils ont eu c'qu'ils voulaient. Du coup, ça nous a mis dans la galère. On devait des sous pour les loyers et tout ça. J'ai galéré, j'ai remboursé. J'ai fait des choses pas très bien mais bon j'avais pas le choix. Mais bon, j'touchais plus rien. J'étais obligé d'faire un peu d'business. Vendre des trucs et tout ça. Pour. J'voulais pas, hein ! J'voulais pas ! Mais j'avais pas l'choix, j'avais pas d'travail, j'voyais que ça venait pas pourtant j'postulais un peu partout, dans les pizzerias, livreurs-pizzas, j'veux dire jusqu'à balayeur des rues.

[...]

Tu deales encore un peu tu veux dire ?

Ouais, voilà. J'*deale* un peu. Mais bon... c'est d'la survie là, plus qu'autre chose. De quoi payer mon loyer, manger. Manger à ma faim.

Même si elles peuvent être longtemps mobilisées, les pratiques de débrouille sont rarement – voire jamais – envisagées comme des activités professionnelles durables. Comme moyen de « subsistance », elles sont, souvent, une étape, ou un soutien de secours, vers l'accès au travail légal. C'est en ce sens que Gérard Mauger écrit au sujet du désengagement délinquant juvénile : *L'accès au travail légal s'opère par paliers : cumul du 'business' et d'un emploi à temps partiel, du RMI et du travail au noir, etc.* (Mauger, 2009, p. 105). Il s'agit, en effet, de pratiques rémunératrices alternatives, provisoires, quand les enquêtés n'ont plus rien et sont en « galère » (comme Walter) ; ou pour améliorer leur quotidien, en plus d'un travail déclaré, mais précaire.

Comme l'exprime Pierre (19 ans, Montclar) et d'autres, l'économie informelle permet, alors, de (sur)vivre, à un instant *t*, quand les enquêtés ont l'impression de ne pas avoir d'horizons professionnels, et d'autres choix que de se servir de ce qu'ils ont capitalisé dans la rue :

Quand y a pas de travail... Quand... dans un certain milieu, t'as appris que ça et que tu vois ça depuis tout petit. Bon, c'est... c'est le seul travail qu'on t'a appris à faire on va dire.

Débrouille des villes, débrouille des champs

Dépendant des opportunités offertes par l'environnement des individus, leur(s) réseau(x) et des compétences acquises jusqu'ici, trois principaux types d'économie souterraine marquent les trajectoires de sortie de délinquance recueillies : le *deal* d'une part, des activités non déclarées (photographe, réparateur et revendeur de voitures, vendeurs de feux d'artifice) d'autre part, et des activités plus floues, définies vaguement par plusieurs enquêtés comme des « petits trucs » (siphonage de gasoil, mise en relation, aides sociales).

Si Pierre (19 ans, Montclar) n'habite plus dans un quartier, il peut toujours *dealer* dans le centre-ville de Montclar. Bien qu'il trouve l'activité plus risquée ici parce qu'il n'y connaît pas les policiers, il *deale* aujourd'hui seul dans les jardins municipaux et dans la rue, accompagné de son chien, en attendant de trouver un emploi satisfaisant. Si, pour Pierre, le *business* représente une alternative provisoire à l'emploi, il est loin d'être une opportunité pour tous¹⁸¹ : de la même manière qu'un travail légal, *dealer* exige des compétences – notamment de réseau et de communication – et est soumis au ratio offre/demande. La France faisant partie au moment de l'enquête des pays européens les plus touchés par la consommation de cannabis (OFDT, 2013¹⁸² ; 2019¹⁸³), Madjid explique que les clients ne manquent pas dans son quartier qui est situé aux abords de l'université de médecine de Montclar :

T'sais un quartier, quand tu vends des trucs, c'est une entreprise. [...] T'as des gens qui viennent à longueur de journée prendre du *shit*. Et c'est le commerce. C'est comme si moi j'te prends une baguette de pain et que j'la revends au détail à la fin. J'vais m'faire dix fois l'bénéf du pain tu vois. Bah là, c'est pareil. Mais avec des proportions un peu plus grandes. [...] Nous, on a des étudiants ! Blindés, blindés. T'es obligé d'vivre avec ça. Si c'est pas eux qui, si c'est pas toi qui viens vers eux, ils viendront tout seuls. Tout seuls, tout seuls. En plus, la France, c'est le pays le plus consommateur au monde. De cannabis.

(Madjid, 20 ans, Montclar)

Certes, la drogue ne s'arrête pas aux frontières de la ville mais les opportunités de vente sont moins fréquentes dans de vastes campagnes vieillissantes que dans de denses quartiers urbains – au sein desquels préexistent parfois des réseaux de stupéfiants. De fait, les individus ayant vécu dans des milieux ruraux ont moins recours à ce style de débrouille que leurs « collègues » urbains.

Pour autant, cela ne signifie pas qu'ils sont démunis de tout « système D ». Notamment, le travail non déclaré constitue une ressource alternative pour ceux qui n'ont pas d'emploi fixe. On peut distinguer deux types de travail non déclaré dans les trajectoires de vie : le travail « au black » dans des entreprises – comme pour Steeve (21 ans, alentours de Lunan) qui a été ramasseur de volailles la nuit durant une période de sa vie (cf. récit de Steeve ci-dessous) – et le travail indépendant non déclaré tels que réparateur et revendeur de voitures.

Tu penses que tu peux trouver quelque chose ou t'es un peu pessimiste euh...

Bah c'est dur, hein, après de trouver... [Silence] Non, c'est dur. J'voulais me mettre auto-entrepreneur. [...] J'voulais acheter une machine de... machine pour nettoyer les

¹⁸¹ En France, il l'est d'ailleurs plus pour les hommes que pour les femmes.

¹⁸² OFDT, 2013, *Drogues et addictions, données essentielles*, Rapport de l'OFDT.

¹⁸³ OFDT, 2019, *Drogues et addictions, données essentielles*, Rapport de l'OFDT.

voitures. [Silence] Et euh... je sais pas si j'vais le faire. Ou faire un peu de mécanique euh... réparer un peu les voitures euh...

Ça, tu sais faire ?

Ouais. Ouais, ouais. C'est c'que... bah pour faire mon argent, c'est c'que j'fais. J'achète des voitures sur Leboncoin. Là, j'ai acheté une voiturette euh... j'l'ai achetée 700 euros. Et là j'la remets en vente 3 800. [...] J'ai réparé... c'était la boîte de vitesse qu'était morte. Et euh... bah j'l'ai réparée. Et j'l'ai remis en vente. Bah j'fais que ça en fait. Que les voitures. Là j'ai acheté un Espace aussi, Gabrielle, ma femme qui roule avec.

Tu réussis à avoir un peu d'argent comme ça ?

Bah oui, y a que comme ça en fait. J'fais que... bah que des trucs avec euh... réparation, hein. Des voitures accidentées, des... bah des voitures qu't'achètes pas chères, que tu peux les revendre bien.

(Sevan, 26 ans, alentours de Lunan)

Quand Sevan répare des voitures¹⁸⁴, Madjid (20 ans, Montclar) propose régulièrement ses services de photographe de mariage (ou d'autres événements) dans le quartier. Alors que Tedy (26 ans, alentours de Lunan), qui habite dans une zone rurale, « bricole » dans les maisons (espaces verts, travaux, etc.) en complément de ses missions d'intérim. Si le *deal* semble plus envisageable, comme pratique de débrouille, dans des environnements où il y a à la fois de l'offre et de la demande (et donc, en particulier, des zones urbaines et péri-urbaines), le travail non déclaré dépasse davantage les frontières de la ville – et de la jeunesse.

En plus du *deal* et du travail non déclaré, des pratiques floues et ponctuelles, traversent aussi les récits de vie des (ex-)condamnés. Pour certains, comme Tariq, il s'agit de « rendre service » :

J'arrive toujours à me débrouiller, à avoir des sous.

Mais en faisant de la débrouille, en faisant... ?

(Silence) C'est compliqué, en fait... mais c'est pas de l'argent sale en fait. J'fais plus de l'argent sale, en fait, j'aime pas.

Mais comment tu fais ?

Ben, j'arrive à me débrouiller, j'rends service.

(Tariq, 18 ans, Barranville)

Il s'avère difficile de le faire parler de ces « services » – jusqu'à ce qu'il donne, à la fin de l'entretien, un exemple :

Ben je me débrouille, en fait, j'sais pas.

Par exemple ?

Ben, j'rends service...

Et tu rends service comment ? C'est moins risqué ?

Ouais voilà, c'est pas des trucs qui m'impliquent.

Par exemple, ça peut être un service dans un trafic de stup' ?

Non, ça, vraiment, j'ai jamais touché.

Du recel ?

Non, c'est même pas ça, c'est vraiment je rends service à un pote, il veut par exemple attraper quelqu'un, ben, tiens, j'vais envoyé mon pote à moi lui parler, on va l'attraper, il va me passer un billet, tac tac et voilà. Moi, j'aide juste les gens en fait et voilà. Et j'ai des billets.

Tu crées des liens, c'est ça ?

Voilà.

¹⁸⁴ Une pratique apprise auprès de son père, ses oncles et ses frères.

(Tariq, 18 ans, Barranville)

Ces « petits trucs », ponctuels, permettent, alors, de se « faire un billet », en partie quand les enquêtés ont une dépense particulière ou exceptionnelle qui dépasse les frais fixes de la vie quotidienne – tel que partir en vacances, comme dans le cas de Tariq. Pour Sevan qui habite dans une campagne éloignée de Lunan, il s'agit plutôt de siphonner parfois du gasoil pour que sa femme puisse aller au travail en voiture :

Du coup, comment tu fais pour gagner un peu d'argent ? Tu continues deux-trois trucs ou...

Bah j'fais juste bah... (*Silence*) Mes p'tits trucs, hein. Bah, juste le gasoil, des p'tits trucs comme ça. Comme ça j'paye pas le gasoil parce que ça... ça monte vite le gasoil. Faut qu'elle aille au travail tous les jours, après elle va sur Lunan faire ses... ça monte vite. J'fais le gasoil. Un peu le gasoil et pis euh... bah voilà. Après... non, pas de... pas de cambriolage. Non.

(Sevan, 26 ans, alentours de Lunan)

Ainsi, les pratiques de débrouille dépendent en partie de l'environnement dans lequel les enquêtés vivent, soit des réseaux de proximité – en plus de ce qu'ils savent faire. Cependant, qu'il s'agisse de débrouilles urbaines, péri-urbaines ou rurales, toutes prennent la forme de pratiques économiques d'urgence qui soutiennent, à un moment donné, leur vie quotidienne et leur prise d'autonomie – tout en les écartant, petit à petit, d'une trajectoire délinquante.

La débrouille à l'ère du numérique

Les réseaux de proximité sur lesquels les pratiques de débrouille se construisent s'élargissent avec Internet – et la tertiarisation du travail. Ayant appris seuls, ou auprès de leurs pairs et(ou) de leur famille la photographie, la mécanique, le fonctionnement de feux d'artifice, ou d'autre activités, plusieurs enquêtés proposent leurs services en dehors de leurs réseaux de proximité. Si Madjid (20 ans, Montclar) restreint son travail de photographe d'événements aux pairs de son quartier, d'autres utilisent des applications numériques (*Leboncoin*, *Youtube*, etc.) – leur permettant de vendre leurs services, mais surtout de s'inscrire et de se faire reconnaître dans une communauté de proximité « élargie ».

Depuis que Yann (23 ans, Lunan) se passionne pour les feux d'artifice, il se dit, aujourd'hui, reconnu – en France et en dehors de celle-ci – par toute une communauté de passionnés de cette activité :

T'as des p'tits trafics qui sont beaucoup moins... beaucoup moins connus qui rapportent des millions. Les feux d'artifice. Les feux d'artifice ! (*Petit rire*) C'est une masse financière énorme. C'est contrôlé par la mafia en Italie. Moi, j'connais parce que j'suis un grand fan de feux d'artifice depuis deux ans. J'me déplace, là j'peux plus, mais normalement j'fais des meetings et tout. C'est une masse financière énorme. Les sites internet qui brassent des feux d'artifice, c'est du 10-15 millions d'euros par an. C'est des sites polonais. Et ils brassent des millions d'euros. Et ils envoient dans toute l'Europe. Par La Poste, on peut tout recevoir, c'est pareil. Maintenant, y a même plus besoin d'aller trafiquer dans les quartiers, hein. Avec le *Darknet*, t'as tout c'que tu veux.

Yann achète les explosifs sur Internet, participe à des meetings, et s'occupe d'une chaîne *Youtube* dédiée à ce sujet – qu'il a lui-même créée. À l'époque de l'entretien, sa chaîne contenait déjà près de deux cent vidéos :

J'ai une grosse chaîne [Youtube] qu'est assez connue euh... un peu de feux d'artifice extrêmes, des trucs tchèques, allemands, italiens. Que des trucs de malade.

Chapitre 6 : l'art de la « débrouille »

C'est quoi ta chaîne Youtube ? On peut aller la voir ?

Après, ça m'embête un peu. Parce que toi, tu sais que c'est moi (*rire*).

Ah oui, bah non, ne me dis pas.

Pratiquant cette activité qu'il sait « interdite sans être interdite », Yann se présente davantage comme « consommateur » que vendeur. Parfois, il profite, néanmoins, de sa reconnaissance dans cette « grande communauté de fans » pour gagner de l'argent – bien que peu – *via* ce marché souterrain :

J'en vends qu'à des personnes euh... vraiment mon cercle proche d'amis...

Pour éviter les emmerdes ?

C'est même pas pour éviter les emmerdes ! Parce que j'ai pas envie que quelqu'un, il se tue avec. Les emmerdes euh... moi, j'suis juste un consommateur d'artifices euh... bon, pas très légal mais après euh... c'est pas le crime de l'année. J'vends qu'à des mecs qu'ont 25-30 ans. Donc euh...

S'il se « fait un p'tit billet, une pièce » de temps en temps, il use avant tout de ses relations pour financer sa passion. Par exemple, en arrangeant des marchands et des clients, Yann peut bénéficier, en contrepartie, de « bons prix » sur les explosifs.

J'ai découvert ça il y a deux ans. J'ai toujours été fan de pétards. Et je savais pas qu'on pouvait avoir accès à des trucs aussi puissants en fait. Aujourd'hui, j'suis tellement connu sur le Net, dont par les marchands italiens, polonais et allemands que j'ai absolument tout c'que j'veux.

Tu parles anglais du coup avec eux ?

Non, 'fin si mais par Google traduction. J'suis une cane en anglais. Ils se foutent de ma gueule parce qu'ils savent. C'est pour ça qu'on peut pas se rencontrer. J'parle pas anglais. J'sais parler l'anglais des feux d'artifice. [...] Même les valeurs des tailles des bombes, j'les connais mieux en anglais qu'en français. C'est pareil, j'ai découvert ça sur le Net. Sur une vidéo. J'suis tombé sur une vidéo d'un pétard qui désintégraît une machine à laver. J'ai dit « putain, un truc comme ça, il m'en faut un ». Et j'ai trouvé c'pétard-là. Et une fois que j'ai trouvé celui-là, j'ai voulu en découvrir d'autres. Et puis d'autres, et puis d'autres, et puis d'autres. Là, j'fais une collection et maintenant j'en ai... là, maintenant, la Suisse par exemple, y a beaucoup de mode pour se faire importer des pétards. Et bah les Suisses passent par moi. Les Suisses commandent au polonais, le Polonais m'envoie à moi et moi j'renvoie à la frontière. Et pour te dire que les Polonais me connaissent, les gars, ils veulent juste mon prénom. Et le gars, il sait où l'envoyer le colis. Il m'envoie quand même un mail pour me demander « tu connais bien ce mec-là ? Il peut bien passer par toi ? ». Mais là, j'le fais qu'avec un Suisse actuellement. Et... bah c'est cool parce qu'il m'a avancé 500 euros de commande le mec. J'ai pas trop de tunes en ce moment.

Cette communauté lui permet, alors, de s'investir dans sa passion – et parfois, de gagner un peu d'argent. Si, à la limite de l'interdit, Yann interagit aussi avec des individus qui en ont fait leur « business » – et qui sont impliqués dans des organisations criminelles –, il n'exprime pas l'envie de s'engager dans un trafic illégal de feux d'artifice. Il explique, en ce sens, avoir été approché par des « camorristes » – des membres de la Camorra, une organisation criminelle d'Italie – sans le savoir : ils ont proposé à Yann de lui vendre un gros lot de pétards à très bas prix. Intéressé, Yann en parle à d'autres passionnés – dont des Hollandais qui lui apprennent qu'il s'agit, en fait, d'une technique de recrutement de la mafia italienne. Ayant cette information, Yann refuse l'offre.

Si Steeve (21 ans, alentours de Lunan) et Sevan (26 ans, alentours de Lunan) ne sont pas tant investis dans une communauté virtuelle, comme peut l'être Yann (23 ans, Lunan), ces deux

enquêtés utilisent néanmoins des sites internet de petites annonces – en particulier, *Leboncoin* – pour arrondir leurs fins de mois et(ou) vivre d'une activité indépendante non déclarée.

Tous deux « baignés » dans la mécanique depuis leur enfance, Steeve (21 ans, alentours de Lunan) en fait une activité ponctuelle et complémentaire à son contrat à durée indéterminée ; quand Sevan (26 ans, alentours de Lunan) ne peut, pour l'instant, compter que sur cette activité pour gagner de l'argent.

Nous avons vu plus haut Sevan acheter des voitures sur *Leboncoin* pour les réparer et les revendre :

Et les pièces, tu les trouves où ?

Bah les pièces en casse ou... bah avec euh... ou j'achète d'autres voitures accidentées. Faut récupérer euh... là par exemple, bah j'ai acheté un Espace 4. Avec... avec quoi elle roule ma femme. J'ai acheté 500 euros. Le moteur était mort. Donc j'ai racheté un moteur qu'était bon. J'ai acheté 100 euros. Et j'l'ai refoutu dedans. Et puis bah voilà, maintenant il roule, hein. C'est un truc qu'est... un truc que j'peux revendre 3000 euros. Pour 1000 euros de... même pas 1000 euros de... bon après faut compter les cartes grises. Les cartes grises sont chères aussi, hein. Les cartes grises, contrôle technique, fin pour la revente. *(Silence)*

Donc du coup, tu arrives comme ça à vivre... tu fais ça quand...

Bah quand j'fais rien, ouais. Quand j'fais rien. Bah j'suis tous les jours sur *Leboncoin* en même temps.

Que pour les voitures ou les scooters aussi ou...

Les scooters, j'ai essayé, ça marche pas. Et là, j'vais me mettre que en voiturette. Parce que ça marche beaucoup les voiturettes. Y a beaucoup de... bah c'est que ça coûte cher. Ça se vend bien.

Les voiturettes, c'est...

Les voitures sans permis. Ça coûte cher, hein.

Sa femme ayant créé sa micro-entreprise de ménage, Sevan réfléchit à faire de même pour son activité de réparation de voitures – qui, pour l'instant, le dépanne financièrement durant sa recherche d'emploi. Pour autant, déclarée ou non, cette pratique de débrouille ne peut, selon lui, s'envisager comme pérenne – parce qu'instable et imprévisible.

Finally, tu cherches un travail mais tu pourrais continuer à vivre comme ça, non ?

Non. Non, non, non. Bah c'est galère, hein. Après faut... Faut que la personne euh... veuille une voiture. Après tu peux attendre euh... deux mois avant de la vendre. C'est que faut avoir plein de véhicules mais bon... ouais, ça fait une semaine que je l'ai mis en vente, j'ai pas eu d'appels encore euh... et... bah pour le moment, y a personne... faut attendre que y ait un accident, que la voiture est morte ou bah... que [inaudible] ou que bah... le moteur est cassé. Pour que la personne vienne en acheter une. Des fois c'est un peu long.

Ouais. Donc tu te fais pas beaucoup d'argent, c'est ça ?

Bah c'est... t'as un mois où tu vas rien prendre, et puis d'autres mois, bah tu vas prendre 3 000-4 000 euros. Mais bon, ça serait mieux que tu fais tes 1 000 euros tous les mois et que... bah voilà. Mais après faut les vendre tes véhicules, tu en vends pas toutes les semaines. Donc euh... ça c'est bien quand t'as un travail à côté. Tu travailles et puis... bon bah t'as une voiture, si tu dois mettre deux mois pour la vendre, bah c'est pas grave. Tu... le deuxième mois, t'auras toujours tes 1 000 euros plus tes 4 000 euros, ça t'fait un mois où t'as 5 000 euros. Donc euh... là c'est bon. Mais faut un travail à côté. Faut faire tes mécaniques le week-end. Au moins t'as toujours une rentrée d'argent.

(Sevan, 26 ans, alentours de Lunan)

**Récit de Steeve
(21 ans, alentours de Lunan)**

« Maintenant, j'me débrouille tout seul. »

« J'vous aurais bien dit d'aller chez ma belle-sœur mais c'est encore pire. Parce que là... avec les deux p'tits, l'un qui pleure, l'autre qui repleure ». Une des brasseries du centre commercial dans laquelle Steeve m'avait donné rendez-vous ne faisait pas salle comble (ce qui permettait de garder une certaine intimité), mais les travaux de la galerie marchande rendaient le lieu plus bruyant qu'à son habitude. Au moment de l'entretien, Steeve, 21 ans, vivait avec sa conjointe, ses deux enfants – une fille âgée de deux ans et un garçon d'un mois – et un chien dans un appartement à vingt kilomètres de Nolet. Mais ils n'y étaient que le week-end et habitaient chez une amie de sa belle-sœur la semaine, à Nolet, le temps que Steeve réalise les 105 heures de travail d'intérêt général au centre hospitalier de Nolet : « Bah moi, là, pour l'instant, j'suis chez ma belle-sœur, bah... ma femme, elle me suit mais... sinon, les week-ends, j'rentre chez moi parce que... voilà. J'suis sur Nolet pour mon travail et vu que j'ai du TIG à faire euh... c'est pour ça que j'reste en ce moment sur Nolet. Parce que j'ai commencé mon TIG. [...] Ma belle-sœur, elle est en fait... chez une amie à elle, et c'est pour ça en fait qu'on est tous là-bas. Et puis son amie, elle a aussi ses enfants. Et... ils sont de mon âge. Son fils est de mon âge en fait. »

Sans diplôme et sans expérience dans la maçonnerie, il trouve – il y a un an – une offre d'emploi sur internet pour être maçon auprès d'un entrepreneur en bâtiment : « Sur internet, il cherchait du monde en fait. Il avait marqué diplôme ou sans diplôme. Et moi j'ai appelé, j'ai dit « j'connais pas vraiment le métier, j'en ai déjà fait et... ». Et il m'a dit 'bah écoute euh... si ça te tente, j'fais une semaine d'essai' et j'ai fait une semaine d'essai et après, il a vu que j'bossais bien. Que j'voulais pas lâcher et puis... il m'a... c'est comme ça en fait. »

Aujourd'hui embauché en contrat à durée indéterminée dans cette entreprise, il gagne environ 1 600 euros net par mois. Il complète son revenu fixe en revendant des voitures après les avoir réparées : non pas qu'il ait eu un diplôme en mécanique, mais il a vécu dans une famille où « ils sont tous mécaniciens ». Il a appris les techniques auprès de ses oncles, ses cousins mais aussi de ses pairs. Cette activité non déclarée, apprise « sur le tas » – tout comme la maçonnerie – lui permet de gagner ponctuellement quelques milliers d'euros mais il prévoit de l'interrompre parce que « ça [l']intéresse plus vraiment et ça [le] fatigue plus qu'autre chose ». Ayant arrêté l'école entre ses 11 et 12 ans, durant l'année de la sixième, il a enchaîné les foyers et les familles d'accueil jusqu'à ses 16 ans – période durant laquelle il a vécu de vols, de cambriolages et de travail « au black ».

Entre ses 14 et ses 16 ans, il a régulièrement travaillé de nuit dans une entreprise de volailles, dans laquelle l'oncle de sa copine de l'époque était employé. Il ramassait les volailles pour un salaire mensuel de 1 800 net reçu en liquide. À la rencontre de sa conjointe actuelle, à ses 16 ans, il « arrête les conneries » – c'est-à-dire les vols et les cambriolages. Il alterne les stages proposés par la PJJ – lui permettant de gagner de « l'argent de poche » – et quelques formations qu'il stoppera rapidement. Au lendemain de ses 18 ans, il obtient un contrat à durée déterminée dans une entreprise de volailles par « les parents de [sa] femme qui

connaissaient quelqu'un qui travaillait là-bas ». Il conclut : « Maintenant, c'est la vie, elle a été fait comme ça. C'est tout. J'sais me démerder tout seul et maintenant je me débrouille tout seul, c'est tout. »

Les sorties professionnelles d'exception : des trajectoires de vie qui dévient

De par la méthode employée, cette thèse rend compte de représentations conformistes et de trajectoires de vie somme toute classiques, bien qu'elles soient pour la plupart précaires. D'abord, la construction du corpus par le biais des données judiciaires empêche de saisir les sorties d'individus ayant échappé aux institutions socio-judiciaires – des sorties *auto-contrôlées* si l'on s'inspire du concept de Robert Castel (1998). Il s'agit là de trajectoires de sortie qui n'auraient pas bénéficié du soutien d'institutions spécialisées – contrairement aux sorties *hétéro-contrôlées*. Par ailleurs, les individus interrogés sont encore jeunes (entre 18 et 30 ans) lors des entretiens, et leur rapport aux institutions socio-judiciaires reste conflictuel : pour une bonne partie d'entre eux, les institutions socio-judiciaires sont (ou ont été) *sources de contrôle et de stigmatisation*, plus que de *reconnaissance et d'ouverture du champ des possibles* (Bugnon, 2015, p.4). Si certains se satisfont, ou se résignent, peu à peu de ce chemin de vie conventionnel, quelques-uns s'en sortent autrement que par des modèles (ultra-)conformistes – y compris, professionnels. À travers une socialisation scolaire ou professionnelle inattendue, soutenue le plus souvent par des rencontres fortuites, ces enquêtés connaissent des formes de mobilités sociales. C'est, en particulier, le cas de trois enquêtés : Mathieu (26 ans, alentours de Montclar), qui est devenu un acteur connu ; Julie (25 ans, Lunan) qui a passé une licence professionnelle et Patrick (30 ans, Montclar) qui est chef de chantier sur une île paradisiaque. Au regard des opinions de leur entourage, des « autres », aucun n'aurait pensé vivre ces formes de mobilités professionnelles, et plus largement sociales. Ces dernières ont toutes été enclenchées, et permises, par le hasard d'une ou de rencontres dans les sphères scolaire et professionnelle.

Il est essentiel, me semble-t-il, de présenter ces trois cas particuliers dans cette section. Par contraste avec les trajectoires les plus courantes qui ont fait l'objet de cette thèse, les récits de vie de Mathieu, Patrick et Julie soulignent encore plus les aspects déterministes des trajectoires professionnelles, ordinaires et précaires, recueillies.

Julie (25 ans, Lunan), une éducatrice de la PJJ et une professeure de classes relais : la voie du diplôme

Introduisant l'entretien par un long récit de son parcours scolaire, Julie se montre attachée à sa réussite scolaire et professionnelle ; par rapport à aux « gens » (entendu par là son entourage) qu'elle ne désigne pas précisément, mais aussi, peut-être, par rapport à moi qui, outre qu'étant étudiante, je faisais partie des « autres ».

Vers 14-15 ans, Julie commence à être suivie par Corinne, une éducatrice de la PJJ après avoir commis un « gros délit ». Elle s'est bagarrée, avec un couteau, dans la cour du collège avec une autre élève. Après cet événement, Julie doit changer d'établissement scolaire et se retrouve dans une classe relais dans un nouveau collège. Si elle voit, en ces classes spécialisées, une mise à l'écart des élèves vus par le corps professoral comme « incasables », elle y rencontre une professeure à qui elle semble devoir une bonne partie de sa réussite scolaire.

J'avais pas encore seize ans, donc j'étais obligée d'être scolarisée. Donc on nous met un peu dans des classes relais donc euh... moi là-bas j'me suis dit « bon, on me met là pour... voilà histoire qu'je passe le temps, j'ai pas encore seize ans et quand j'aurais seize ans, on va m'jeter à la poubelle quoi » (*sourire*). Et puis en fait, j'ai rencontré une personne qui travaillait là-bas, donc c'est Mireille Proste. Donc euh...qui travaillait dans la classe relais donc c'est une ancienne euh... professeure. Ouais, elle était professeure de français. Il me semble. Donc c'est une femme qui était...est très gentille. Qui était. Qui EST très gentille. Parce que j'ai encore des contacts avec elle, j'la vois régulièrement. Euh... même si elle est à la retraite aujourd'hui. Euh... et du coup, elle, en fait, elle a estimé que j'avais des capacités comparée à... à d'autres jeunes. Que, voilà, j'étais plus docile, j'écoutais plus, que...j'avais peut-être plus de facilités donc, moi j'avais pas vu.

À travers le regard que lui porte cette professeure de classe relais, Julie semble, à cette période, (re)prendre confiance dans ses aptitudes scolaires. Elle se souvient, alors, de l'investissement de Mireille Proste pour l'aider à s'accrocher à sa scolarité après le collège. Alors qu'elle rencontre, dans ce cadre, une enseignante en couture, celle-ci lui indique un lycée professionnel formant aux métiers de la mode – à Gers, une ville située à 100 kilomètres de Lunan. Soutenue par Mireille Proste, autant sur le plan personnel que matériel, l'enquêtée s'inscrit dans ce lycée. Impliquant la mère de Julie dans cette décision, Mireille Proste l'aide ainsi dans les démarches administratives associées à son inscription. « C'est elle qui a tout fait, de A à Z », résume Julie, dressant un tableau emphatique de cette professeure de classe relais : « cultivée », « très gentille », « investie ». Cette enquêtée a de bons souvenirs de son passage au lycée professionnel, alors qu'elle s'inquiétait d'être « jetée à la poubelle » passé ses seize ans.

Julie passe, donc, deux années dans un lycée de Gers, à l'internat. Si elle continue ses pratiques déviantes, et reste suivie par l'éducatrice de la PJJ, elle s'accroche, malgré tout, à sa scolarité : elle décroche son brevet, puis son BEP.

J'dis pas que, voilà, j'ai eu des bagarres, des machins. Ça s'est pas fait comme ça, du jour au lendemain, ça y est j'étais là-bas et puis tout allait bien ! Et puis j'continuais à être suivie par euh... Corinne Lemaire.

La première année de BEP, j'ai passé mon brevet ! Parce que du coup, j'avais pas pu l'passer. Donc j'l'ai passé comme ça, pour moi euh... j'allais pas l'avoir. Et finalement, j'l'ai eu. Ensuite j'ai passé mon BEP, donc toujours pareil parce que j'suivais rien dans les cours, euh... 'fin, j'suivais rien. J'étais encore en train de faire le bordel entre guillemets quoi. Finalement, j'l'ai eu aussi le BEP. Euh... Je sais pas comment mais j'l'ai eu. Euh... ensuite, on m'a dit « bon, tu peux faire le BAC là-bas ». Moi j'ai dit non, deux ans, déjà, c'était dur pour moi d'être sur Gers.

Mais l'éloignement de sa mère lui est difficile, dit-elle. Malgré les relations conflictuelles qu'elles entretiennent, Julie se dit malgré tout « très proche » d'elle. Quand il s'agit d'elle, son récit alterne entre compréhension et incompréhension, compassion et dureté. Longtemps,

Julie lui en a voulu de rester silencieuse et incroyablement devant les attouchements que lui a fait subir, ainsi qu'à sa sœur, son conjoint : « ma mère l'a su ! J'ai dit mais elle l'a pas cru ». Tout en faisant part de sa honte, Julie explique comment cela a joué sur ses relations, notamment avec sa mère.

Parce que j'étais violente aussi et euh... j'étais violente même avec ma mère. J'étais violente. Et... je regrette. Tu vois, j't'en parle pas parce que... j'ai honte et. Plus que honte de moi. Et on s'était euh... disputées. Et battues. Et j'avais été euh... en foyer. En foyer. Et j'ai pas supporté. J'ai pas supporté. Et j'pense que dans ces cas-là, on s'voyait avec euh... avec euh... Corinne Lemaire. Et du coup c'était dû à ces disputes j'crois que Karine Leclair avait euh... fait intervenir le juge. Et le juge m'avait placée au foyer. Parce que je pouvais pas rester dans la rue comme ça quoi. Et euh... j'm'étais excusée auprès d'ma mère. Parce que ma mère voulait plus... que j'viene. Après j'comprends. J'la frappe et tout. J'étais violente et... j'étais violente. Et ma mère, j'la frappais comme un homme quoi. C'était... C'était horrible. C'était horrible. Quand j'y repense, je sais pas comment j'ai pu faire ça. Aujourd'hui j'en serais incapable. (*Silence*) Incapable. Je sais pas.

Cette violence physique, qu'elle assimile à celle d'un homme, laisse aujourd'hui place tantôt à de la compassion, tantôt à de l'indifférence. À l'inverse du brillant tableau qu'elle dresse de Mireille Proste, elle présente sa mère de manière moins élogieuse : « ronde », qui n'est pas « tombée sur des hommes faciles », qui a fait une tentative de suicide à cause de moqueries des « gens », qui a fait un séjour à l'hôpital psychiatrique, qui ne pouvait pas l'aider à faire ses devoirs, qui n'avait pas d'argent, et qui « fait rien ». « D'façon, moi j'ai pas eu sa vie, je sais pas c'que c'est de... qu'on rigole, qu'on... je sais pas. Ça doit être horrible », conclut-elle.

Après l'obtention de son BEP, Julie revient donc à Lunan dans un lycée privé pour se rapprocher de sa mère. Se rapprocher pour la protéger de son conjoint, pour l'aider, ou juste parce qu'elle lui manque... les raisons ne sont pas si évidentes. Peu assidue, allant « un jour sur deux en cours », elle obtient, malgré tout, son bac professionnel au rattrapage : « Mais bon, toujours pareil, j'sais pas comment j'ai eu parce que j'me mettais à réviser au dernier moment », dit-elle. Après son bac professionnel, et considérant s'être orientée dans une voie qui ne lui plaît pas, la couture, s'en suit une année chez sa mère à « rien faire » :

J'ai fait un an. Après, un an. J'faisais... j'faisais rien. Au bout d'un moment, ça m'a soulée de rien faire. D'être chez ma mère, pfou... regarder la télé, 'fin y a rien à faire quoi. Quand tout l'monde travaille toute la journée.

Peu prolifique sur cette période, elle raconte néanmoins la lassitude qui la pousse, dit-elle, à franchir les portes de la Mission locale. À travers celle-ci, Julie entre dans une formation de découverte des métiers, puis intègre un BTS propreté, à Rennes. Elle se lance dans cette voie pour deux raisons : le salaire qu'elle a en tant qu'alternante (900-1 000 euros par mois) – et qui lui permet d'être plus indépendante – et le fait que sa sœur étudie, aussi, dans ce centre de formation. Durant deux ans, elle fait les allers-retours en train avec deux copines – qu'elle avait rencontrées à la formation de découverte, et qu'elle avait encouragées à l'y suivre.

Puis toujours pareil, on f'sait rien en cours (*rire*). Je sais pas comment j'ai eu mes diplômes parce que j'faisais rien en cours. Et toujours au dernier moment du BTS, y a deux, deux amis qui sont venus. 'Fin deux collègues de classe qui sont venus chez moi et pendant une semaine, on est allé à la médiathèque, on révisait. Parce qu'à rester chez moi, on aurait jamais révisé donc on allait à la médiathèque. On révisait, on révisait, on révisait. Puis finalement, on l'a eu quoi ! Comme j'ai eu mon BTS. Avec

12,5 de moyenne quoi. Même le BAC, j'ai eu au rattrapage euh... le BEP, j crois que je l'avais eu à la limite quoi. Là, le BTS à 12,5.

Révisant « au dernier moment », Julie ne sait pas bien comment elle a réussi à avoir ses diplômes. Aujourd'hui, elle se dit fière de son parcours : elle est mariée et diplômée d'une licence professionnelle – diplôme sur lequel elle insiste. Elle habite avec son mari à la lisière de la cité où elle a vécu plus jeune, dans un immeuble rénové dans le cadre d'un projet urbain initié par la ville de Lunan. Sa trajectoire de vie est marquée par *deux rencontres significantes* : une éducatrice de la PJJ et une professeure de français au collège. Celle-ci, particulièrement, a été, pour Julie, une vraie ressource pour continuer s'accrocher à sa scolarité, et une passerelle pour rencontrer d'autres personnes de milieux sociaux différents.

J'la vois tout le temps, c'est une amie à moi, euh... elle est venue à mon mariage. Euh... oui, maintenant, c'est comme... elle fait comme si... elle faisait partie de ma famille. J'ai été chez elle, parce que elle a déménagé en Bretagne. Euh, j'avais été chez elle une semaine, là elle me dit « tu viens quand tu veux ». Et là, elle a une maison juste à côté de la plage quoi, c'est... elle me dit « tu viens quand tu veux, en plus j'ai une chambre d'amis, y a une salle de bain ». Parce que j'avais été voir la construction de sa maison. Euh... non, elle me dit « tu viens quand tu veux et tout ». Bon là maintenant, c'est plus compliqué, comme j'suis mariée, j'aime pas. Et puis moi, j'aime pas trop partir euh... sans mon mari, sans... même si je sais qu'il dira pas non. Mais... ils sont de milieux différents.

Mathieu (26 ans, alentours de Montclar), un casting sauvage et un réalisateur : la voie du cinéma

« Ça m'a permis de m'évader de la routine. Fin, j'sais pas, t'sais, j'ai... Pfou... De rencontrer des gens. Ouais, voilà, ça a fait toute une... comme on dit, les voyages, ça t'forme la vie, bah voilà, là, c'est pareil, j'ai beaucoup voyagé grâce aux films. Ça m'a permis d'aller dans des lieux, passer un mois avec des gens, forcément d'changer d'tes habitudes. D'être différent et...ouais, non, ça m'a servi beaucoup. J'ai fait des super rencontres, et voilà. Ça m'a beaucoup servi », raconte Mathieu au sujet du cinéma (26 ans, alentours de Montclar).

En troisième dans un collège rural, Mathieu est « découvert » pour un film français à succès – faisant près de 15 millions d'entrées au cinéma. Le tournage ayant lieu dans la région, un casting sauvage est mené dans l'établissement scolaire – que l'enquêté avait rejoint, pour son année de quatrième, un an ½ plus tôt. Pris pour jouer son propre rôle, celui d'un enfant aux comportements problématiques, Mathieu explique avoir été repéré pour son « regard » et son « comportement » :

Le film, si vous l'avez, si tu l'as vu, j'étais pareil dans la vie, hein. J'ai été pris sur [ce film] pour mon regard, pour tout, pour mon comportement, j'avais la même histoire qu'il et voilà. Parce que moi, l'histoire d'base quand il est venu m'chercher, elle m'a bien dit « mais ton principal, il peut pas t'blairer ou quoi, il t'aime pas du tout mais ça a l'air d'être un gros con quoi ». Quand elle m'a dit ça, j'ai dit « mais...vous êtes qui quoi ? Personne m'a jamais dit ça ». Bah « il a l'air de t'avoir dans l'collimateur ». Bah ouais, c'était un peu l'cas parce que j'avais fait énormément d'conneries et qu'du coup, toutes les conneries qu'étaient faites, c'était Bibi quoi. Hein ? C'était jamais Baptiste ou

quoi, c'était moi, hein. Parce que là, les trois jours d'envoi que j'avais eus avant [le film], c'était pas d'ma faute, hein.

Des expressions et des traits de visage atypiques, à l'allure renfrognée, Mathieu joue, alors, le rôle du « rebelle » de l'école – et tourne tout l'été qui suit son année de troisième. Il s'agit, là, d'une période où cet (ex-)condamné est (sur)investi dans les pratiques délinquantes, et où ce film lui a ouvert des portes :

Je sais que, tout au long d'ma vie, y a [ce film] qu'a facilité un peu le fait que...ça assouplit beaucoup d'choses. Genre...voilà, faut être réaliste. [La juge pour enfants], après, elle a fait comme beaucoup. Parce que moi j'ai eu beaucoup d'affaires et beaucoup d'intervenants aussi. J'ai eu des... un sénateur qui avait pris des nouvelles de moi parce que voilà, il voulait pas que... j'parte. Il voulait qu'j'aille faire une école. Et elle, ça l'a un peu touchée aussi. Elle connaissait mon histoire, elle connaît mon histoire avec ma mère, elle connaît ma mère par cœur.

Ce courrier, écrit par un sénateur, et adressé à Mathieu, était, en effet, archivé dans le dossier judiciaire de l'enquête. C'est l'un des acteurs du film, qu'il présente, dans la lettre, comme son « ami », qui lui avait parlé de cet adolescent : « Il m'a parlé de [nom du personnage que joue Mathieu] en me disant qu'il ne fallait pas l'abandonner et il a souhaité que je m'intéresse à ton cas pour voir s'il est possible de t'aider à t'en sortir pour aujourd'hui et surtout pour demain », introduit le sénateur. Souhaitant rencontrer Mathieu, il poursuit : « Je n'ai pas pu réaliser ce projet car le Directeur du Centre m'a fait savoir que tu avais faire quelques c... ces derniers jours et qu'il me fallait obtenir pour te contacter l'accord du Juge des enfants qui s'occupe de toi. J'ai pris contact avec « ton » juge qui m'a indiqué qu'elle ne voyait aucun inconvénient à ce que je te rencontre mais qui a souhaité s'entretenir avec moi auparavant pour me fournir quelques éléments d'appréciation sur ton cas ».

Mathieu se sent, alors, soutenu par ce sénateur, mais surtout par cet acteur français et le réalisateur du film. Ce dernier, qui n'a pas lâché Mathieu, semble avoir joué – et semble encore jouer – un rôle signifiant dans sa trajectoire de vie, aussi bien sur le plan personnel que professionnel. Alors que cet (ex-)condamné n'a jamais vu son père, ce réalisateur est, d'abord, l'un des rares hommes avec lequel Mathieu a pu parler, explique-t-il :

La première fois qu'j'ai parlé avec quelqu'un, bah c'était l'père de ma sœur. Avec Patrice, c'était l'seul avec qui j'ai eu des relations normales, tu vois. Et après l'deuxième ça a été Pierre Palatier parce que voilà, ça a été un gars avec qui j'pouvais parler quoi.

De ce rapport personnel bienveillant, Mathieu retient des relations basées sur de l'écoute, de la confiance et de l'échange. Jusqu'aujourd'hui, Pierre Palatier continue d'accompagner la carrière cinématographique de Mathieu – notamment, en le faisant jouer dans ses films et lui ouvrant les portes d'un nouvel écosystème :

Et je sais que y aurait pas eu tout ça, j'aurais... j'serais pas celui qu'j'suis maintenant et j'aurais pas fait d'cinéma et voilà. Y a pleins d'choses qui se seraient pas passées.

De la même façon que Julie (25 ans, Lunan), Mathieu rencontre de nouvelles personnes – et un nouvel univers dans lequel il prend place : il y est accepté, reconnu et soutenu.

Patrick (30 ans, Montclar) et un patron du BTP : la voie vers le voyage

Aujourd'hui chef de chantier dans un territoire d'outre-mer, qu'on nomme ici Calis, Patrick (30 ans, Montclar) exprime qu'il faut être « au bon endroit, au bon moment » :

C'est vraiment une histoire de bon moment et de l'endroit. Y en a qui sont au mauvais endroit, au mauvais moment. Bah là, c'est... *(Rires)* des fois, on peut être au bon endroit. C'est vraiment un pur hasard. J'aurai réussi un rêve, celui de venir à Calis.

Pourtant, rares sont ceux qui auraient parié sur l'avenir de cette « tête brûlée » qui a réalisé son rêve de jeunesse. Qualifié d'« élément perturbateur » par les professeurs lorsqu'il était adolescent, Patrick explique que l'école n'a jamais été « sa grande passion ». Il accumule les expériences scolaires négatives (deux redoublements, des tentatives de formation non achevées, etc.) jusqu'à ce qu'il ait l'âge de travailler. Dès ses 18 ans, il s'inscrit dans des boîtes d'intérim et a la « chance », dit-il, de toujours « tomber sur des gros chantiers » (cf. figure 7) :

Et puis en fait, de fil en aiguille, le travail a pris le dessus. Ouais, c'est le travail qu'a pris le dessus après hein ! J'crois qu'c'est ça qui m'a sorti de la panade, le travail. Ça m'occupait, ça m'occupait tout le temps. J'rentrais, j'étais claqué, j'dormais. Ainsi de suite. Et je travaillais du lundi au samedi. Le dimanche j'restais à la maison donc euh... c'était réglé. J'voyais plus mes fréquentations pareil, et j'faisais plus mes conneries. Bah, j'avais pas l'temps ! Donc ça m'a bien... ça m'a bien sorti de la merde on va dire hein. Comme beaucoup d'gens, hein, le travail euh...

Au fur et à mesure, les activités délinquantes de Patrick – et les liens établis avec les pairs déviants – se réagent : il passe des « conneries » d'adolescence entre pairs à du *deal* plus organisé et plus solitaire (de débrouille) durant la longue période où il est intérimaire. Il cesse peu à peu puis définitivement lorsqu'il accepte son CDI à Calis.

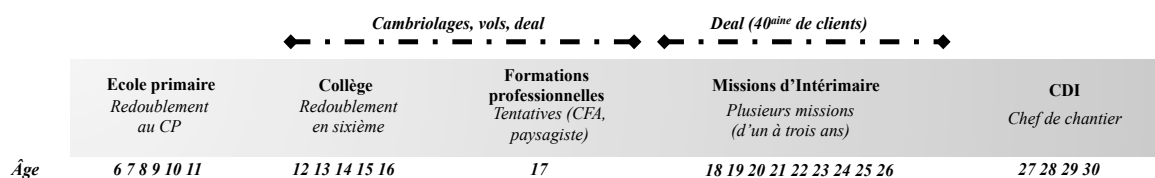


Figure 7 : Trajectoire professionnelle de Patrick (30 ans, Montclar)

Si les trajectoires professionnelles dépendent, certes, des dispositions individuelles et des ressources sociales (familiale, scolaire), elles se (dé)construisent aussi au gré des rencontres et des événements vécus au cours du temps et qui ne sont, par ailleurs, pas toujours prévisibles. Pour Patrick, plusieurs événements biographiques croisés et rapprochés – en plus de sa situation familiale (célibataire et sans enfant) – le mènent à accepter le travail qu'il occupe actuellement à Calis : son expérience d'intérimaire durant trois ans dans l'entreprise en « sortant indemne » d'une vague de licenciements, de bonnes relations avec son « boss » qui a vanté ses mérites au directeur général de l'entreprise.

... à la fin [du chantier], quand il m'a dit qu'il voulait m'embaucher sur Paris, j'ai refusé. Et euh... et puis j'suis parti boire un café avec un ami en terrasse. Et il m'a dit « t'es complètement con, y a plus personne qu'a du boulot en ce moment, toi on te propose un CDI et tu refuses ? T'es un grand fou quoi, t'es un grand malade ! » *(Rire)* Et puis effectivement, j'suis allé voir les boîtes d'intérim euh... y avait pas de boulot,

j'étais allé voir Pôle emploi, ils m'ont dit "y a six mois qu'on a plus d'annonces dans le bâtiment". Ça faisait longtemps que j'm'étais pas retrouvé au chômage, donc je m'attendais pas à ça quoi. J'suis tombé de haut quoi. Du coup, bah, j'ai rappelé pour savoir s'il était toujours intéressé par ma candidature. Et il m'a dit que bon, y avait pas de soucis. Par contre, il avait une mission pour moi, c'était à Calis.

(Patrick, 30 ans, Montclar)

Conclusion du chapitre 6 : des premiers rapports au travail en « friche »

Si les (ex-)condamnés interrogés envisagent, ou rêvent, d'un travail stable afin de s'installer et se construire en tant qu'adulte autonome, peu ont, à l'époque de l'entretien, cette situation professionnelle. Portant le poids d'expériences scolaires passées laborieuses, les enquêtés ont, alors, l'impression de « galérer » – quand certains commencent, même, à ne plus y croire.

Les trajectoires de désengagement délinquant, à l'entrée dans l'âge adulte, sont *in fine* souvent marquées par des passages flous et transitoires, constitués d'expériences professionnelles disqualifiantes et de pratiques de débrouille (ou de « système D ») – qui ont peu fait l'objet de travaux sous l'angle des sorties de délinquance. Pourtant, bien que précaires, ces pratiques d'économie informelle sont des ressources provisoires pour ceux qui voient leurs champs des possibles professionnels limités. Faisant partie intégrante de ce long processus d'entrée sur le marché du travail, elles se placent en soutien d'une prise d'autonomie – entre « vies déviantes » et « vies rangées ».

Alors que les trajectoires professionnelles semblent déterminées – au moins, en partie – par les expériences scolaires et les rapports institutionnels passés, rares sont les enquêtés qui sont sortis de la délinquance en connaissant de grandes mobilités sociales : Julie passe une licence professionnelle, Mathieu (26 ans, Montclar) devient un acteur connu, Patrick (30 ans, Montclar) devient quant à lui chef de chantier sur une île paradisiaque. Aucun n'aurait jamais pensé prendre cet ascenseur social. Pour des individus au capital économique et culturel faible, ce sont alors des rencontres « interclassistes » (en tant que *passseurs culturels*, comme les définit Stéphane Beaud) qui soutiennent, et permettent, ce type de chemins professionnels.

Conclusion de la deuxième partie : se placer dans les rangs

Comment tu te vois à 30-40 ans ?

Père de famille. Avec une maison. Un p'tit travail. Un p'tit salaire de bien, on va dire, 2 500, 2 000 € on va dire, un p'tit salaire comme ça, travail, femme, enfants, quelques, on va dire, trois, quatre copains pas plus, vraiment, une fois que je serai marié, que j'aurai une situation, tout ça, c'est vraiment trois, quatre copains, mais c'est vraiment des vrais copains, personne d'autre, après, voilà, j'me vois comme ça.

(Abdel, 18 ans, Barranville)

La plupart des enquêtés aspirent à une petite vie tranquille. Si l'on écarte le fait qu'il s'agisse d'un tic de langage, il paraît important de nous pencher sur l'adjectif « petit » – signifiant une faible importance : à quel type de tranquillité les enquêtés pensent-ils avoir (et ont-ils) accès ?

« Et puis après, le fait aussi de vivre comme tout le monde, se dire voilà euh... faut rentrer dans le rang un jour où l'autre. On a déconné un moment, on s'est fait plaisir mais bon... c'est pas éternel quoi. » raconte Patrick (30 ans, aujourd'hui à Cadix, ayant vécu à Montclar) au bout du fil, dix heures de décalage horaire, et près de 17 000 kilomètres nous séparant de lui. Les *verbatim* « être casé », « rentrer dans la société », « avoir une vie normale », etc. utilisés communément dans les récits de vie recueillis laissent penser que l'âge adulte consisterait en un état, et en l'aboutissement d'une trajectoire de vie – contrairement à la jeunesse durant laquelle il est toujours possible d'expérimenter, de (dé)construire, de « faire des conneries », etc.). En ce sens, Cécile Van de Velde explique qu'en France, *plus qu'ailleurs, l'âge adulte est prioritairement pensé comme l'âge du définitif, et la jeunesse, associée au temps des études et de l'insertion professionnelle, revêt la signification d'un investissement de long terme, censé déterminer le destin social de l'individu* (2008, p. 113). Dans son ouvrage *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, l'auteure, qui compare les formes de devenir adulte au Danemark, en Espagne, au Royaume-Uni et en France, ajoute : *l'accès à un statut social stable constitue l'un des principaux seuils d'entrée dans la vie adulte* (p. 16).

S'il dépend essentiellement du statut professionnel et du diplôme des individus, le placement social est soutenu par une triade socialisatrice bien connue des travaux en sciences sociales : le travail, la construction d'une famille et le logement – tous trois permettant de se fixer dans un espace social donné et contraint. Appelés aussi, par Fabien Truong (2017), des *scarifications* (p. 152), ces trois éléments marquent certes une entrée dans l'âge adulte, et potentiellement la fin d'un style de vie juvénile déviant ; mais renvoient aussi les individus à une dure réalité qui les attend : celle de la précarité. En effet, comme le montre cette deuxième partie, devenir adulte n'équivaut pas toujours et seulement à une émancipation et une ouverture des champs des possibles. Dans une société hiérarchisée, et dans un contexte socio-économique en évolution, devenir un adulte intégré consiste aussi à se résigner aux possibilités offertes – et contraintes – par la société, et au schéma conventionnel de l'intégration sociale. Alors que la délinquance représentait, pour beaucoup d'enquêtés, un moyen de vivre une certaine réussite sociale, « rentrer dans le rang » semble devenir, au moment des entretiens, un horizon hors-la-rue – sans pour autant que les (ex-)condamnés s'y épanouissent.

**ÉPILOGUE :
ENTRE RECONFIGURATIONS ET
CONVERSIONS SOCIO-
TEMPORELLES, DES SORTIES DE
DÉLINQUANCE JUVÉNILE
PLURIELLES**

Plus que l'arrêt des pratiques délinquantes, les enquêtés expriment, avant tout, une volonté de sortir de la « galère » (Dubet, 1987) : qu'il s'agisse de galères familiales, scolaires, financières, etc., toutes prennent la forme d'expériences de précarité, couplées à celles de domination sociale et d'exclusion. Alors que l'engagement dans un univers social marginal et déviant – autour de la rue – a été une voie alternative aux « galères de vie » vécues, en particulier à l'adolescence, la rue perd progressivement de son intérêt à l'entrée dans l'âge adulte. À partir de reconfigurations continues des univers sociaux, la rue devient davantage productrice de « galères » que de ressources ; en même temps que les (ex-)condamnés construisent de nouveaux liens de sociabilité classiques ou réparent ceux préexistants – en particulier, au sein de leur famille d'origine.

Comme déjà abordé dans l'introduction générale, un certain nombre de travaux proposent de modéliser les processus de désengagement délinquant, en décomposant les phases qui les constituent (Farrall et Maruna, 2004 ; Mohammed, 2012 ; McNeill, 2016). Dans cet épilogue, il s'agit moins de proposer une énième modélisation des sorties de délinquance que de rendre compte de leurs formes plurielles, sans pour autant les enfermer dans une typologie figée. À partir de la notion de *conversion* (Hughes, 1958 ; Darmon, 2011), cette analyse vise ainsi à examiner les « voies de sortie » par des reconfigurations sociales, mais aussi « de soi », vécues par les individus à l'entrée dans l'âge adulte.

S'appuyant sur la double dynamique des sorties de délinquance, à la fois dissuasive et incitative (Irwin, 1970 ; Bjørge, 2002 ; Mohammed, 2012), ce chapitre rend compte de quatre formes de conversions sociales, toutes accompagnées de *conversions de soi* (Negroni, 2005 ; Bodin *et al.*, 2013) : des conversions par *stabilisation socio-professionnelle*, par *résignation*, par *négociation* et par *dérivation*. Toutes participent, de façon différente, de l'arrêt de la délinquance. Construites à partir des récits de vie recueillis, ces « voies de sortie » forment, avant tout, des *cartographies* sensibles de désengagement délinquant (Darmon, 2008). Si l'idée de sortir de la « galère » – et de cesser leurs pratiques délinquantes – semble partagée par tous les enquêtés, ces derniers n'empruntent pas forcément les mêmes voies pour y parvenir. Par ailleurs, un même enquêté peut avoir emprunté, au cours de sa vie, différentes « voies de sortie ».

Mobilisée pour comprendre les processus de changement, au sens large, la notion de *conversion* » a fait l'objet de plusieurs travaux en sciences sociales (Darmon, 2011 ; Le Pape, 2015), y compris en sociologie de la déviance (Truong, 2017). Dans un ouvrage dédié aux conversions religieuses, Loïc Le Pape définit celles-ci comme des *produit[s] de l'histoire du converti, de la façon dont il la rapporte et des réactions à cette histoire de la part de son entourage* (Le Pape, 2015, p. 19). Alors que cet auteur conçoit la conversion comme un *acte relationnel*, il rend compte de trois particularités de ce processus de changement : premièrement, *la conversion se décompose en deux temps, irrémédiablement liés, qui sont l'expérience intime et la publicisation de celle-ci [...]* ; deuxièmement, *la conversion implique la reconnaissance d'autrui comme acteur à part entière du processus* ; troisièmement, *la conversion s'insère, par cette tension entre croyance intime et exposition publique de celle-ci, dans un contexte historique, social et politique* (Claverie, 2003) (Le Pape, 2015, p. 19). De son côté, Muriel Darmon définit la carrière anorexique comme une *carrière de transformation radicale de soi, une véritable entreprise de rupture, planifiée et systématique, qui requiert des efforts et des techniques spécifiques et qui peut être observée sur un front corporel ou alimentaire*. (Darmon, 2011, p. 1) Bien que ces définitions se rapportent à des pratiques différentes (religion,

anorexie), elles proposent de penser la *conversion* comme un processus qui requiert une pluralité de reconfigurations, à la fois sociales et identitaires. Dans la continuité des approches interactionnistes et des travaux sur les *carrières* (Hughes, 1958), les deux auteurs prennent en compte l'individu (r)attaché à son environnement. Cette première perspective basée sur le concept de *conversion* me paraît, ici, pertinente pour penser le désengagement délinquant – et cela pour plusieurs raisons. Elle suppose des formes de transformation de style de vie, à plusieurs échelles (individuelle et sociale), tout en articulant *irréversibilité et réversibilité des dispositions et des identités sociales* (Darmon, 2011, p.8). Si certains auteurs privilégient cette notion pour désigner des transformations de vie radicales, soit des *changement[s] drastique[s] de direction* (Truong, 2017, p. 129), elle est plutôt utilisée ici dans une forme plus souple : ainsi, le passage d'un style de vie déviant juvénile, basée sur une socialisation de rue collective, à un style de vie adulte et conventionnel ne relève pas systématiquement d'un changement radical de style de vie. Il peut s'agir, en cela, de reconfigurations sociales et identitaires plus diffuses.

L'analyse de la *sociologie de la conversion* de Muriel Darmon (2011) s'inspire, par ailleurs, des travaux de Bernard Lahire (1998) – et en particulier de sa théorie de l'*acteur pluriel* – sur lesquels cette thèse s'appuie amplement. Cette seconde perspective a été aussi fondamentale que la première, qui se rattache à la notion de *conversion*, pour décliner les quatre formes de sorties de délinquance, tirées des récits de vie recueillis.

Si la littérature sur la désistance a, depuis longtemps, cherché à mettre en évidence ce qui conduit les individus à stopper leurs activités délictuelles (famille, travail, service militaire, motivation, etc.), il est plus rare que les travaux aient tenté une typologie de sorties faisant apparaître à la fois ce qui bouge et ce qui stagne, articulant alors une *sociologie du corps mou* et une *sociologie du corps dur* (Darmon, 2011). Il s'agit donc d'étudier *ce qui se transforme et ce qui résiste* (Darmon, 2011, p. 8) dans les trajectoires individuelles à partir de quatre formes de sorties étudiées : sorties par stabilisation socio-économique, par résignation, par négociation, et par dérivation.

Un idéal de long terme : des conversions par stabilisation socio-économique

Dans les discours, pratiquement tous les (ex-)condamnés interrogés partagent un modèle plutôt commun de sortie de délinquance juvénile : celui de l'insertion sociale. Si celle-ci est à différencier du désengagement délinquant¹⁸⁵, ce *schéma de sortie* (Mohammed, 2012) représente une forme idéalisée et conventionnelle de sortie de galère. Diffusé par l'institution au sens large, ce modèle se construit sur une triade socialisatrice classique : l'emploi, la famille et le

¹⁸⁵ L'insertion est ici à différencier de la désistance : quand la seconde signifie les processus de sortie de délinquance (ne renvoyant, *a priori*, à aucun schéma institutionnel particulier), la première est définie comme une intégration sociale par une appropriation des normes, valeurs de la société, et surtout par une acceptation de la structure sociale (et donc de son positionnement social).

logement. Ainsi, presque tous aspirent à – ou s’imaginent dans – une vie adulte stable et « tranquille ». Mais, au moment des entretiens, rares sont finalement les enquêtés qui ont trouvé cette stabilité socio-économique, à laquelle ils semblent pourtant tellement aspirer. Au regard des trajectoires de vie recueillies, cette stabilisation socio-économique passe donc par différents réseaux de sociabilité, somme toute, classiques : scolaire, par un retour aux études, professionnel, par l’obtention d’un contrat à durée indéterminée, familial, en partie par la mise en couple et résidentiel, par l’acquisition d’un logement sain – et relativement durable.

La stabilisation socio-économique par le retour aux études n’est, de loin, pas la plus courante puisqu’elle concerne seulement huit enquêtés. Il s’agit d’abord des plus jeunes du corpus, qui ne subissent ni pressions financières (notamment par rapport au logement), ni obligations familiales : ils n’ont pas d’enfants et aucune responsabilité familiale. Plus intéressant encore, il s’agit aussi d’enquêtés dont les parents ont des situations socio-professionnelles les plus stables. Dans ces cas de figure, les pères sont agent immobilier, informaticien, professeur des écoles, chauffeur de bus (gestionnaire), tandis que les mères exercent le plus souvent un emploi (sophrologue, secrétaire, serveuse). Cette stabilisation socio-économique concerne ainsi ceux qui sont les plus dotés en termes de *capitaux*, qui ont vécu le moins de « galères de vie », et qui ont pu être les moins investis dans l’univers de la rue.

Prenons l’exemple de Smaël (20 ans, alentours de Lunan) qui, après une période de « galère » de trois ans, produisant ennui et incertitudes, s’inscrit dans un cursus d’apprentissage « signalétiques, enseignes et décors », puis passe, plus tard, le diplôme d’accès aux études universitaires (DAEU), un équivalent du bac. C’est entre la quatrième et la troisième que Smaël décroche complètement, et que les événements s’enchaînent rapidement : un séjour de quinze jours à l’hôpital psychiatrique, justifié par un épisode dépressif (contesté, par ailleurs, par l’enquête), un traitement médicamenteux, le début d’un contrôle judiciaire, ainsi que l’arrêt total de toute forme de scolarité. Après cet agrégat de ruptures biographiques, s’en suit une période floue, de « zone grise » (Castel, 2009) qui dure environ trois ans : cette période de « galère », malgré tout rassurante, comme la décrit Smaël, est marquée par l’ennui, l’oisiveté entre pairs déviants, et quelques petits « îlots » auxquels il s’accroche, de temps en temps, pour s’en extraire (religion, rap, éducatrice de la PJJ). Aidé, en partie, par ces « îlots » de socialisation, Smaël se réinscrit dans un parcours scolaire, puis professionnel, vers 18 ans. Au premier entretien, il venait d’obtenir son CAP, et était au chômage. Il évoque, à ce moment-là, ses projets et ses envies autant professionnels que personnels : lancer son entreprise de t-shirts, trouver une voie professionnelle à laquelle il porte un intérêt, et voyager¹⁸⁶. Les perspectives de Smaël font appel à une temporalité longue – à partir de laquelle il prendrait le temps de voyager et de réfléchir à son avenir professionnel, voire de continuer ses études. Une chose lui paraît sûre : il ne veut pas « être un ouvrier toute [sa] vie ». Par cette temporalité, son récit est l’un des rares recueillis à ne pas être marqué par l’urgence de se construire une stabilité socio-économique : ses relations avec ses parents semblent supportables pour qu’il reste vivre chez eux, et l’argent gagné *via* son apprentissage,

¹⁸⁶ Cette perspective de voyage est d’autant plus envisageable que plusieurs personnes de son entourage la vivent, outre qu’il est régulièrement parti au « bled » avec ses parents. À cette période, sa copine, avec qui il est en couple depuis deux ans, allait partir en Angleterre dans le cadre de ses études. S’il n’évoque pas l’idée de l’accompagner, Smaël intègre néanmoins le voyage dans ses perspectives d’avenir, à plus ou moins long terme. Plus tôt, Smaël avait été suivi par une éducatrice de la PJJ qui voyageait beaucoup : son bureau était décoré d’objets, d’affiches et de cartes ramenés de ses voyages.

puis l'indemnité chômage semblent lui suffire pour vivre. Plutôt rassuré sur ces aspects matériels, Smaël avance petit à petit vers ces projets – qu'il raconte alors deux ans plus tard lors d'un second entretien. Dans cette perspective de voyage, il essaye, d'abord, d'allier voyage et travail en partant à Malte. Son grand frère ayant travaillé là-bas pendant un an en tant qu'employé du numérique – « il validait les annonces du BonCoin » explique-t-il –, Smaël tente lui aussi sa chance. Arrivé sur l'île, Smaël peine à trouver un *job* : l'entreprise où travaillait son frère venait de déposer le bilan, et il rate une proposition de travail. Il y reste finalement deux mois, en vivant avec 400 euros de chômage : il était en colocation et payait son loyer entre 100 et 200 euros par mois, mangeait des pâtes et des cordons bleus, et « taxait » les touristes pendant les soirées. Après cette expérience, l'enquêté revient chez ses parents. Quand je vois Smaël pour la deuxième fois, alors qu'il a 22 ans, il parle toujours de voyage : il a pour projet de partir environ un an, l'année suivante, dans plusieurs pays de l'Europe de l'est, avec un copain d'enfance. Pour cette seconde expérience à l'étranger, Smaël procède différemment, en économisant de l'argent pour financer le séjour. Au moment de l'entretien, il travaille alors de nuit dans le lavage d'usine. Ce CDD de dix mois, payé 1 800 euros par mois, lui permet d'économiser 1 000 euros par mois (soit 10 000 euros pour son voyage). Un an plus tard, Smaël part visiter l'Iran, la Turquie, la Bulgarie, l'Ukraine, etc. c'est à son retour qu'il s'inscrit à des cours par correspondance pour passer le DAEU. Smaël dit avoir « eu de la chance d'être bien entouré », tout en ajoutant pour conclure l'entretien : « je suis de bonne famille ». Soutenue par une pluralité de ressources (familiales, sociales, etc.), la stabilisation par le retour aux études est, en cela, particulièrement envisageable, et envisagée, par les (ex-)condamnés les plus dotés en capitaux divers.

La stabilisation par l'emploi, elle, s'exprime par l'obtention d'un CDI, soit d'un contrat qui permette de se projeter dans la durée. On est là face à l'une des conversions les plus durables pour les (ex-)condamnés qui expriment, souvent, l'urgence d'une indépendance vis-à-vis de leur famille ou des institutions socio-judiciaires, ainsi que l'urgence d'une vie sans « galère ». À l'entrée dans l'âge adulte, et à l'âge où les individus peuvent davantage prétendre à des emplois stables, un travail est d'autant plus essentiel que les individus ont accumulé les « galères de vie » au sein d'univers sociaux classiques (école, famille, rue). Encore plus que d'autres liens de sociabilité, le travail est à la croisée de différents univers sociaux – le logement, la famille et la rue – à travers, avant tout, les ressources financières qu'il génère. À condition que l'emploi obtenu soit de qualité, c'est-à-dire qu'il propose de bonnes conditions de travail, une telle conversion offre aux individus des ressources économiques et extra-économiques. Par la valorisation, la reconnaissance, l'utilité, qu'on lui accorde, le travail soutient considérablement le devenir autonome : il permet de subvenir à ses besoins et d'avoir un logement.

La stabilisation par la famille constitue une autre forme de conversion par stabilisation socio-économique. Elle comprend d'abord la mise en couple avec le soutien psychologique, matériel, et la protection qu'une famille bienveillante procure ; mais aussi la paternité ou la maternité, avec la générativité et la responsabilité qu'elle entraîne. Elle renvoie aussi à des formes de repositionnement au sein de la famille d'origine, et de mise à distance par rapport à celle-ci.

Dans les récits de vie des enquêtés, les *conversions par stabilisation socio-économique* représentent la forme de désengagement délinquant perçue comme « idéale ». S'agissant d'une stabilisation à

plusieurs entrées, celle-ci peut être partielle ou totale. Alors que la stabilisation socio-économique partielle passe par une partie des réseaux de sociabilité qui entourent les enquêtés, celle désignée comme « totale » concerne les enquêtés qui (re)nouent des liens stabilisants dans tous les réseaux de sociabilité à partir desquels ils se sont construits et continuent de se construire.

Si cette représentation idéalisée des sorties de délinquance guide, semble-t-il, la plupart des enquêtés, peu d'entre eux se retrouvent, encore, dans ce type de sorties. Cette conversion de long terme est, d'une part, rare – parce que les (ex-)condamnés manquent de *capitaux* pour une insertion socio-professionnelle classique. D'autre part, cette représentation idéalisée du désengagement délinquant, par une stabilisation, laisse peu de place aux aléas du quotidien et du temps court. En effet, pris dans des enjeux court-termistes de « survie, une bonne partie des enquêtés empruntent des voies alternatives à ce schéma idéalisé, pour se désengager progressivement de la délinquance.

S'en sortir par l'abandon : des conversions par résignation

Dans le corpus, plusieurs enquêtés se voient obligés d'abandonner leur idéal (qu'il soit dans la déviance ou dans la conformité), et de revoir leurs ambitions à la baisse : ils ne seront ni de grands bandits, ni de grands chefs d'entreprise. Ils se résignent à sortir de la délinquance en acceptant leur position sociale, et parfois des situations bien précaires : soit, parce que le style déviant (incluant les façons de se présenter, leur routine, leur réseau, etc.) n'est pas compatible avec leur nouveau rôle social de « père », de « travailleur », soit parce que leurs champs des possibles sur le marché de la rue s'amenuisent.

Dans le premier cas, leurs nouveaux rôles marquent le fait qu'ils ne sont plus des adolescents, et qu'ils doivent se conduire en tant qu'adultes – à partir, par ailleurs, d'une représentation plutôt genrée des rôles sociaux. Bien que vécus comme contraints dans ce cas de figure, ces événements – dont la parentalité – obligent certains enquêtés à passer moins de temps auprès de leurs pairs déviants, tout en entraînant des formes de réflexion sur leur style de vie passé. Dans le second cas, le stress, les risques liés à leurs pratiques déviantes, le manque de réseaux et de ressources utiles à une carrière délinquante, mènent les (ex-)condamnés à reconsidérer leur avenir dans l'univers alternatif qu'est la rue. En grandissant, il ne suffit plus d'être celui qui vole, *deale*, et traîne avec les plus « petits ».

Par ces différentes formes de pression, cette voie alternative est fragile – comme le montre le récit de Walter (24 ans, Montclar). « J'serai obligé de travailler, de rentrer dans la société », dit-il au début de l'entretien. Lorsque je le rencontre, Walter a 24 ans. Il ne travaille pas, et vit avec sa copine. Avec leurs quelques aides sociales, le chômage de sa compagne (600 euros), le RSA (400 euros), les APL pour leur appartement, ils vivent dans une précarité qui oblige Walter à continuer le *business* – quoique plus ponctuellement. Depuis trois mois, sa compagne est enceinte. Dans sa trajectoire, cet événement représente un tournant de vie signifiant. Il n'était pourtant pas prêt à réagencer sa vie ; il n'avait pas envie d'avoir un enfant avec sa

compagne – qu’il voulait quitter – mais il doit « prendre ses responsabilités » et « être un homme », explique-t-il. Cet événement accélère sa trajectoire de sortie de délinquance. Sa vie actuelle n’est pas compatible avec son futur rôle de « père » : « au bout d’un moment, comme j’t’ai dit, t’es obligé. T’as des responsabilités, j’ai un gamin, une femme, j’peux pas faire n’importe quoi ». Mais les champs des possibles du côté d’une vie conforme sont bien restreints pour Walter : il a arrêté l’école en cinquième et selon lui, « on ne lui a pas donné la chance de faire ce qu’il voulait ». Sa situation est fragile, et il le sait. Il se questionne alors, encore, sur les chemins à prendre : celui qui peut mener à une carrière délinquante, ou celui de la conformité. Le premier, qu’a pris son grand-père qui a été impliqué dans des affaires de grand banditisme, est encore une issue de secours pour Walter. S’il est condamné, s’il ne « lui reste pas beaucoup de temps à vivre », ou si une vie conforme ne fonctionne pas, il envisage d’activer les anciens réseaux de son grand-père pour assurer une vie matérielle décente à sa nouvelle famille. Son discours est imprégné de cette opposition : soit tenter une carrière délinquante, soit s’impliquer dans une vie conventionnelle. Alors que Walter envisageait une vie conventionnelle plutôt claire, il prévoyait, comme on l’a vu plus, de passer ses permis CACES pour devenir cariste, de déménager dans un plus grand appartement pour l’arrivée de son enfant. Mais finalement, Walter quitte sa compagne et déménage dans le sud de la France. Cependant, il passe comme prévu ses permis CACES et devient intérimaire.

S’en sortir par l’usage du capital guerrier : des conversions par négociation

Plusieurs enquêtés négocient aussi avec ce qu’ils ont, et les compétences acquises à travers la sociabilité de rue, mais aussi celle des milieux populaires. Dans ce cas de figure, les sorties de délinquance sont, d’une part, soutenues par ce que Thomas Sauvadet appelle le *capital guerrier* – que l’auteur définit à partir de plusieurs dimensions. Ce *capital* comprend, en effet, le « *capital physique* », une *forme de discipline morale* (*ne pas se soumettre, défendre son honneur, connaître les règles de l’école de la rue*), *l’outillage de la violence*, le *vice* (*au sens de manipulation d’autrui*), et les *alliances tissées dans le groupe* (2005, p. 118). On retrouve bien l’usage de ce *capital guerrier* chez les enquêtés qui continuent de *dealer*, de « rendre des services » pour des « collègues » – mais qui considèrent, malgré tout, sortir progressivement de leur style de vie délinquant. Ces pratiques rémunératrices, qu’ils distinguent de leurs conneries passées, contribuent surtout à soutenir leur passage à l’âge adulte, et leur autonomie. De manière générale, c’est toute l’économie souterraine et informelle, observée dans les milieux populaires (Jamouille, 2009) qui offre des voies alternatives à ceux qui ont de faibles chances de trouver un emploi stable. Outre le *deal* et des pratiques plus floues, le travail non déclaré permet aussi aux enquêtés de s’accrocher, petit à petit, à une vie de plus en plus conformes.

C’est à partir du réseau de la rue, et des stratégies apprises dans cet espace de socialisation, que les (ex-)condamnés se débrouillent pour s’en sortir. Ils utilisent ainsi leurs propres ressources et accumulent, très souvent, plusieurs formes de revenus (contrats précaires, aides sociales, travail non déclaré, *deal*, etc.)

Tout aussi fragile que les *conversions par résignation*, les *conversions par négociation* restent une issue de secours provisoire, vouée à disparaître. Par exemple, Steeve réfléchit à arrêter son activité non déclarée, parce que « ça le fatigue plus qu'autre chose ». Durant la semaine, Steeve vit avec sa compagne, avec laquelle il est depuis cinq ans et ses deux enfants chez une amie de sa belle-sœur. Habitant dans un village situé à plusieurs kilomètres de Letz (à 60 kilomètres de Lunan), il lui reste une centaine d'heures de travaux d'intérêt général à effectuer à Letz pour une dernière affaire qui, selon lui, ne le concerne pas : un de ses copains a entreposé du matériel volé dans son garage. S'étant fait retirer son permis, il ne peut plus conduire ; c'est pourquoi il dort à Letz, la semaine, avec sa famille. Avant de décrocher un CDI en tant que maçon – une offre d'emploi qu'il a trouvé sur le site de petites annonces *Leboncoin* –, Steeve enchaîne, grâce au réseau de la belle-famille, les *jobs* non déclarés et les CDD dans le nettoyage industriel et le ramassage de volailles. Lorsqu'il rencontre sa compagne, il commence à « se calmer », dit-il, diminuant ses vols. Plus tard, environ deux ans après, la naissance de sa fille renforce son processus de sortie : « déjà, à seize ans, ma femme, elle m'avait déjà fait calmer mais... voilà, sur les vols, elle m'avait fait calmer mais pour bagarre, en fait euh... j'me calmais pas en fait. Et là, après la naissance de ma fille, j'ai dit 'stop, j'arrête'. Là, ça m'a fait changer en fait. On va dire ça m'a rendu plus mature ». À la différence de Walter, Steeve souhaitait construire une famille avec sa compagne : lors de l'entretien, ils venaient d'avoir un second enfant et ils prévoient de se marier. Sa compagne ne travaillant pas, et pour améliorer leurs conditions de vie, Steeve répare et revend, occasionnellement, des voitures.

Ces conversions concernent, le plus souvent, des enquêtés dont le capital économique est trop faible pour assurer convenablement leur train de vie (logement, vie quotidienne).

Sortir de son rôle social déterminé : des conversions par dérivation

Alors que Mathieu (26 ans, Montclar) est devenu un acteur connu, Patrick (30 ans, Montclar), lui, est aujourd'hui chef de chantier sur une île paradisiaque. Aucun d'eux n'aurait pensé prendre ces chemins de vie : le premier n'avait, en effet, aucun réseau dans le milieu du cinéma et ne semblait pas non plus se connaître des talents d'acteur ; et le second se souvient seulement avoir rêvé de ce genre d'île quand il avait vu des photos d'un tel environnement sur un ordinateur volé.

Pour ces deux et rares enquêtés, c'est avant tout le hasard d'une rencontre qui a fait bifurquer leur trajectoire de vie. Rien, dans leur entourage et leur environnement, ne les déterminait à cet avenir. Pour désigner ces rencontres décisives, Stéphane Beaud parle de *passeurs culturels*. Pour cet auteur pour qui *la séparation entre « nous » (la cité, les jeunes des quartiers) et « eux » (les « bourgeois », les riches) existe bien dans les têtes*, il existe des *passerelles*, des *passeurs d'un monde à l'autre* (2014, p. 45). De par ces rencontres fortuites qui sonnent comme des rencontres

« interclassistes », les enquêtés sortent ainsi de leur position sociale déterminée, découvrent des univers qu'ils ne connaissaient pas et d'autres systèmes de vie.

Dans ce corpus, il s'agit des conversions les plus rares et peut-être les plus radicales. En soutenant des formes de mobilités sociales, ces conversions entraînent des ruptures – tout du moins de fortes remises en question – des systèmes de vie passés.

**CONCLUSION GÉNÉRALE :
DES SORTIES DE DÉLINQUANCE
JUVÉNILES COMPLEXES ET
INACHEVÉES**

Une grande partie des travaux sur la désistance, qui émanent avant tout d'une littérature anglo-saxonne, montrent à quel point une situation socio-économique stable et de qualité influence les trajectoires de sortie de délinquance (Sampson et Laub, 1990). Dans cette logique, en grandissant et en devenant adulte, les individus s'investissent dans des réseaux de sociabilité différents de celui des pairs déviants surinvestis à l'adolescence – et principalement dans des réseaux familiaux et professionnels. C'est donc en modifiant progressivement leur style de vie que les individus cessent leurs activités délinquantes juvéniles – comme le décrit Jason (20 ans, alentours de Barranville), devenu coach sportif : « C'est plus le même mode de vie. J'ai plus les mêmes amis euh... j' parle plus des mêmes sujets de conversation. C'est différent, là... on est dans le fitness, on parle d'anatomie euh... on parle d'alimentation euh... pfou... franchement, c'est autre chose, hein. C'est autre chose. On parle plus d'argent. Bon, de temps en temps, on parle d'argent mais... c'est plus les mêmes conversations quoi : « ouais, j'ai pas été payé ce mois-ci euh... » (*Rire*). Ça change grave ! Mais, non, franchement, c'est... c'est différent. »

À un moment donné, les enquêtés souhaitent « se poser », « être tranquille », comme le disent les jeunes adultes interrogés. Mais se poser où, et comment ? Quels sont les champs des possibles – en partie, en termes de réseaux de sociabilité – pour ces jeunes justiciables qui, pour la plupart, ont accumulé des expériences de ségrégation et de précarité ? C'est précisément à cette question que cette thèse s'est intéressée. Il s'agissait, en cela, d'étudier les processus de désengagement délinquant dans toute leur complexité – prenant, ainsi, autant en compte ce qui les soutient que ce qui les limite et les rend (im)possible.

Il est, en ce sens, essentiel de rappeler la composition du corpus de cette thèse : rencontrés par le biais de l'institution judiciaire, les trente-neuf (ex-)condamnés interrogés sont de jeunes adultes (âgés entre 18 et 30 ans), en grande majorité des hommes (35 sur 39 enquêtés), appartenant aux milieux populaires. Autrement dit, il s'agit de personnes accumulant plusieurs formes de précarité – qu'elles soient sociales, scolaires, familiales, etc. – présentées dans le premier chapitre de cette thèse. Tous les enquêtés se sont, par ailleurs, engagés dans une délinquance juvénile plurielle, composée de vols, violences, trafics de stupéfiants, viols collectifs, cambriolages, etc. Pour une partie de ces pratiques délinquantes de rue (et rarement la totalité), ils ont fait l'expérience d'au moins deux prises en charge socio-judiciaires, de durées variées, en milieu ouvert et(ou) en milieu fermé (centre éducatif fermé, centre éducatif renforcé, établissement pénitentiaire pour mineurs). Tous les enquêtés ont été condamnés lorsqu'ils étaient mineurs, et, pour certains d'entre eux, lorsqu'ils étaient jeunes majeurs. Cette thèse n'étudie donc pas les sorties de délinquance de manière générale – si tant est que cela soit possible – mais plutôt celles d'une population jeune, majoritairement masculine et stigmatisée comme « jeunes de quartiers », « gitans » ou « péquenauds ».

On comprend, ainsi, mieux la ligne théorique qui traverse cette thèse : celle d'une perspective développementale, à travers l'étude des trajectoires de vie et du passage à l'âge adulte, couplée à celle des liens sociaux à travers l'analyse des réagencements des scènes de la vie. Comprendre les sorties de délinquance juvénile de rue exigeait, en cela, de comprendre à la fois les « conversions de rôle » et les reconfigurations de scènes sociales qui soutiennent le désengagement délinquant à ces périodes de la vie.

Des sorties de délinquance aux sorties de « galère » : de longs et laborieux processus imprégnés du social

Arrivé en France à sept ans, Jason (20 ans, alentours de Barranville) a vécu les premières années de sa vie au Congo. Jusqu'à treize ans, il vit avec son père et sa belle-mère dans un appartement situé dans un quartier de la Seine-Saint-Denis connu pour d'importants réseaux de trafic de drogue. Le climat familial est violent, l'amenant à partir de chez lui et à vivre en errance pendant près d'un an. Il s'engage, à l'époque, dans la vente de cannabis sur un territoire et ne va plus à l'école. Il ne se fait ni arrêter, ni condamner pour ces pratiques délinquantes. Avant cette période, il lui arrivait de voler des bonbons dans les supermarchés ou d'autres denrées qu'il n'avait pas chez lui. En tant que guetteur, il gagne 70 euros par jour. Alors qu'il commence à évoluer dans le réseau, Jason se fait arrêter par la police pour un vol. Il est placé en famille d'accueil pendant deux ans dans une zone pavillonnaire qu'il décrit comme « tranquille ». Il retourne au collège et s'inscrit dans un club de football. Ces deux années représentent, pour lui, une phase d'accalmies dans ses pratiques déviantes. Mais à seize ans, Jason est accueilli dans une nouvelle famille d'accueil qu'il n'apprécie guère – contrairement à la première – et chez qui il reste un an. Il rentre, à cette période, dans une bande qu'ils appellent, lui et ses pairs, les « Microbes ». Ensemble, ils cumulent les actes de violences, pour lesquels Jason est condamné à de nombreuses reprises. À la demande d'un de ses oncles, il tente de retourner vivre chez son père et sa belle-mère. Mais l'essai est de courte durée : il part une semaine plus tard – départ causé, de nouveau, par les violences familiales – et se réinvestit dans la vente de cannabis. Il prend alors en charge un territoire sur lequel ils sont sept, jusqu'à ce que le trafic soit démantelé un an après. Il se souvient qu'à cette époque, il réfléchissait déjà à s'arrêter. C'est suite à cette affaire que Jason commence à être suivi par un éducateur de la PJJ qui, entre autres, lui trouve un logement en semi-autonomie et qui l'accompagne dans ses démarches professionnelles. S'il essaye, avec un de ses amis, une autre forme de délinquance, les braquages, pour lesquels il ne se fait ni arrêter, ni condamner, il cesse toute pratique délinquante lorsqu'il entame une pré-qualification aux métiers du sport. Il raconte : « C'est une vie complexe, t'es pas tranquille ! Euh... euh... tu vois le lendemain euh... le braquage, il passe à la télé, t'es pas tranquille. Tu te dis « peut-être que... j'ai fait une erreur, peut-être j'ai laissé quelque chose », tu vois. Peut-être j'ai laissé euh... un truc comme ça et... ». Y a pleins d'gens, ils se font attraper à cause de ça ! Et... moi j'étais jeune euh... en fait, en fait j'étais... j'étais bloqué en fait. J'avais... j'avais deux vies. J'avais une vie où j'étais super bien. Où j'étais droit. Et j'avais une autre vie à côté avec mes potes, j'avais encore du mal à tout laisser tomber. J'pouvais pas. Parce que... si t'as remarqué, dans mon parcours, y a toujours eu des phases où j'ai arrêté et y a des phases où j'ai recommencé. Parce que y avait toujours ce petit... j'avais toujours des amis « ouais, mais viens, tu nous laisses tomber euh... ». Et bah voilà, c'était une vie que... qu'on aimait. Voilà, où on était bien et tout. Et puis, moi, j'avais... j'avais une copine euh... ça commençait à être sérieux. Elle

aimait plus trop ça. Elle le savait pas mais un jour elle... elle est pas si conne, hein ! Un jour, elle m'a... pétié en flagrant délit avec de l'argent ici euh... elle m'a passé un savon. Et euh... ça lui plaisait plus trop. Voilà, c'est compliqué, hein. »

Si l'aspect progressif et complexe du désengagement délinquant fait aujourd'hui consensus dans la littérature scientifique, les travaux sur la désistance s'accordent, me semble-t-il, à éclairer ce qui soutient et facilite les mouvements de « sortie » ou de « désengagement » plus qu'à comprendre ce qui les rend si complexes. Cette littérature, en grande partie anglophone, tend parfois à simplifier cet objet d'étude à travers des analyses factorielles et, pour certaines, quelque peu « positivistes ». Si cette thèse s'est, de toute évidence, nourrie de ces travaux, il était essentiel de s'en écarter dès lors que l'objectif était précisément de saisir la « complexité » des trajectoires de désengagement délinquant. C'est, en particulier, en étudiant les conditions d'existence des (ex-)condamnés, les institutions classiques dans lesquelles ils sont passés, et les rencontres qu'ils ont pu établir tout au long de leur vie que la notion de « complexité » prend sens dans ce travail.

La « complexité » va, d'une part, de pair avec la notion de « pluralité ». Un des enquêtés, Antoine (26 ans, alentours de Montclar) expliquait en ce sens : « c'est le cumul de tout ! C'est le cumul de tout. Il m'aurait manqué quelque chose, peut-être que je serais pas comme ça aujourd'hui ». Ce propos fait écho aux travaux de Bernard Lahire (1998, 2013) sur lesquels cette recherche s'est amplement appuyée. À partir d'une sociologie à l'échelle de l'individu, cet auteur propose de définir l'individu dans sa pluralité, parlant, ainsi, d'*acteur pluriel*. Désignant ce dernier comme *le produit de l'expérience – souvent précoce – de socialisation dans des contextes sociaux multiples et hétérogènes* (Lahire, 1998, p. 60), l'auteur conçoit l'individu comme un être *multisocialisé* et *multidéterminé* (Lahire, 2013, p. 18). Usant de la métaphore du *pli*, Bernard Lahire associe l'individu à l'ensemble des univers sociaux dans lesquels il s'inscrit au cours de sa vie : *L'« intérieur » n'est qu'un « extérieur » à l'état plié, écrit-il, ce qui est institutionnellement et scientifiquement découpé (l'école, la famille, l'entreprise, le club sportif, le parti politique ou le syndicat, l'église, le groupe de pairs, etc.) se recoupe (au sens d'un entrecroisement) d'une certaine façon en chaque individu* » (*ibid.*, p. 14). Cette perspective théorique exige donc d'étudier l'ensemble des espaces sociaux qui ont gravité, et gravitent, autour des enquêtés pour comprendre les récits de sorties de délinquance dans leur « pluralité ». Celle-ci a fait partie d'un des enjeux primordiaux, et les plus complexes, de cette thèse : celui de proposer une forme d'analyse qui ne soit pas exclusivement *dépliée*, en montrant ces *entremêlements* à partir d'une approche biographique, et singularisée.

Certes, la plupart des chapitres de cette thèse relèvent d'analyses thématiques, examinant comment chaque sphère sociale¹⁸⁷ a façonné, à différents moments de la vie des enquêtés, leur trajectoire de (dés)engagement délinquant. Mais il faut comprendre ce raisonnement comme une manière de « décortiquer » les trajectoires de vie. De cette « pluralité », il ressort que les jeunes s'inscrivent différemment, selon les périodes de vie, dans les univers sociaux ; et que ces formes de (re)configurations participent du désengagement délinquant (Larminat, 2019). En plus du social, la temporalité est, ainsi, le deuxième aspect, somme toute important, dans l'analyse de la « complexité » des processus de sorties de délinquance : *[L'acteur social] a participé successivement au cours de sa trajectoire ou simultanément au cours d'une même*

¹⁸⁷ La rue (chapitre 2), les institutions judiciaires (chapitre 3), la famille (chapitre 5) et le travail (chapitre 6).

période de temps à des univers sociaux variés en y occupant des positions différentes. (Lahire, 1998, p. 60). Croisant ces deux concepts, « sphère sociale » (ou « univers sociaux ») et « temporalité », ce travail explique les processus de sortie de délinquance juvénile au regard des (ré)agencements continus des univers sociaux, qui façonnent les individus et qui sont inhérents, en partie, à l'entrée dans l'âge adulte. De cette manière, cette thèse montre comment – et à quel point – le tissu social imprègne les trajectoires de (dés)engagement délinquant.

Il les imprègne si bien que l'arrêt des pratiques délinquantes n'a finalement que peu de sens pour les (ex-)condamnés qui ont accumulé des formes de précarité, et des expériences de domination sociale. Qu'ils (ne) soient (plus) investis dans les pratiques délinquantes, c'est, avant tout, de la « galère » qu'ils veulent se sortir : galères familiales, scolaires, judiciaires, toutes prennent la forme d' *expérience[s] de survie définie par les convergences de formes de domination et d'exclusion* (Dubet, 1987, p. 13). L'expérience de « galère », au sens large, régit ainsi une bonne partie des trajectoires de vie. Elle est, en cela, bien souvent motrice de *ruptures biographiques* : des violences intrafamiliales qui engendrent des placements institutionnels, des démobilisations scolaires entraînant le changement d'établissement, des logements précaires qui conduisent à des déménagements fréquents, etc.

Dans cette perspective, la socialisation de rue, et l'implication dans des groupes de pairs déviants, représentaient, à l'adolescence et pour les (ex-)condamnés, des noyaux de « résistance » au sein desquels ils oubliaient leurs « galères de vie », qu'ils partageaient, par ailleurs, collectivement. Mais la rue produit, elle aussi, des formes de « galère » et des rôles de « galérien » auxquels les enquêtés n'aspirent pas plus qu'aux rôles de « perturbateur », de « délinquant », etc. Ce sont, en partie, ces galères de rue – « embrouilles », sans abrisse, dépendance aux drogues et(ou) à l'alcool – qui ont participé d'un épuisement de cet univers social marginal. Si ce dernier a éventuellement fait son succès à l'adolescence, les (ex-)condamnés l'investissent de moins en moins à l'entrée dans l'âge adulte.

Pour les enquêtés qui ont aiguisé leur *capital guerrier* (Sauvadet, 2006), les autres formes d'existence en dehors de la rue et des pairs déviants sont longtemps restées floues et le sont encore pour ceux possédant le moins de capitaux. Hormis de rares rencontres significatives qui ont pu les (r)accrocher aux institutions classiques (sportive, scolaire, familiale, etc.), leurs trajectoires de vie restent considérablement marquées par des expériences passées – et actuelles – de « galères de vie ».

Alors qu'une partie des enquêtés considèrent être sortis de cette « galère » et de la délinquance, d'autres tâtonnent – se situant ainsi à la croisée de plusieurs chemins, celui de la déviance, et celui du conformisme.

Des conversions socio-temporelles plurielles et incertaines

Pouvons-nous être certains que nos sujets s'en soient « réellement » sortis ? interroge Robert Castel au sujet des sorties de la toxicomanie. À cela, l'auteur répond par la négative en expliquant qu'il

n'y a aucun moyen d'anticiper le futur. Il y a de fausses sorties, différents types de sorties, et aucune sortie ne peut être assurée d'être définitive (Castel, 1998, p. 30). Si cela vaut aussi, de manière générale, pour les sorties de délinquance, cette thèse questionne néanmoins cette notion d'(in)certitude tout en cherchant à rendre compte des formes plurielles de désengagement délinquant. Même si un certain nombre de combinaisons sociales, dont celle liant l'emploi, la famille et le logement supposent des *conversions* de sortie plus durables que des conversions par la résignation ou la négociation, rien ne peut assurer que les enquêtés ne s'engagent pas, de nouveau, dans des pratiques délinquantes – et qu'ils s'en soient définitivement écartés. Objectivement, et de toute évidence, il y a impossibilité *d'anticiper le futur*. Néanmoins, l'approche biographique permet d'interroger cette notion d'(in)certitude à travers le registre des représentations, c'est-à-dire à partir des points de vue des enquêtés : ceux-ci pensent-ils être définitivement passés à autre chose ? Envisagent-ils, dans certains contextes, de (re)pratiquer des activités délinquantes, et de (re)vivre au rythme de la rue ? Et plus largement, comment envisagent-ils leurs conditions d'existence en dehors de cet espace de socialisation juvénile et marginal ?

À ces questions, on peut noter quatre types de mise en scène – parfois emphatiques – par rapport à ces pratiques déviantes.

Il y a, d'abord, ceux qui s'inscrivent au carrefour des deux chemins, connaissant soit des *conversions par négociation*, soit des *conversions par résignation*. Toutes deux instables et fragiles, les premières sont soutenues par la débrouille capitalisée au sein même de la rue, alors que les secondes se produisent par une résignation à la précarité et à la position sociale attribuée. Ces deux types de conversion peuvent apparaître simultanément, ou séparément, dans les trajectoires de vie recueillies. À la question « *qu'est-ce qui te ferait retomber dans les vices ?* », Walter (24 ans, Montclar) répond ainsi : « si j'apprends que j'suis condamné par exemple. Qu'il me reste pas beaucoup de temps à vivre. J'ferai n'importe quoi pour avoir d'argent, pour ma famille. Au moins j'pars, ils sont bien, j'les laisse pas en galère. Quitte à faire un braquage de banque, n'importe ! Un truc qui rapporte un max ! » Plusieurs enquêtés comme Walter (24 ans, Montclar) donnent, ainsi, l'impression d'avoir encore un pied dedans et un pied dehors, même s'ils se considèrent, tous, sur les voies de la sortie. Pour eux, en particulier, l'univers social de la rue reste, encore, une alternative à différentes formes de galères de la vie.

Par les *conversions par négociation*, il s'agit de s'en sortir en s'appuyant sur le *capital guerrier* (Sauvadet, 2006). Autrement dit, les ressources de la rue, basées sur le principe de « débrouille », sont moins utilisées pour développer ce « *capital guerrier* » et évoluer au sein de l'univers de la rue, que pour vivre le plus dignement possible et s'approcher, progressivement, d'une vie « normale », un terme souvent utilisé par les enquêtés. Il y a, ensuite, ceux qui s'inquiètent d'être « rattrapés » par leur passé déviant, comme l'explique Jason (20 ans, alentours de Barranville) : « je sais que je retomberai pas, j'ai pas peur de ça mais... franchement, j'peux pas dire ça mais... non, franchement je sais que je retomberai pas. Mais j'ai vraiment peur que... peut-être que des histoires, des choses que j'ai fait me rattrapent. Alors que là, j'suis bien et tout, franchement ça va m'anéantir. » Dans son discours, Jason (20 ans, alentours de Barranville) montre une certaine hésitation, qu'on comprend par une inquiétude de se retrouver dans des « embrouilles » de quartier et tout ce qui constitue l'univers social de la rue. Cette pression, en partie motivée par la peur de mourir et de vivre « enfermé », est parfois tellement forte qu'elle conduit les enquêtés à se

résigner à des conditions d'existence précaires, et de fait à des sorties de délinquance fragiles. Cette *conversion par résignation* est, en ce sens, soutenue par un principe d'abandon.

Les deux dernières mises en scène consistent à montrer un détachement pluriel des formes d'existence marginale et font référence aux *conversions par stabilisation socio-économique*, ainsi qu'aux *conversions par dérivation*. Dans les deux cas, il s'agit de conversions les plus stables. Dans le premier cas, les (ex)condamnés s'appuient sur un réseau de sociabilité solide et bienveillant, souvent déjà existant en dehors de ceux de la rue et des pairs déviants ; quand les *conversions par dérivation* dépendent plutôt de rencontres et de *passeurs sociaux* (ou *interclassistes*). Les secondes sont plus rares¹⁸⁸ que les premières.

En étudiant la façon dont les (ex-)condamnés mettent en scène leur trajectoire de désengagement délinquant, cette thèse montre avant tout leurs fragilités – puisqu'une large part, soit les deux tiers des enquêtés, se retrouvent dans les « conversions » par négociation et(ou) par résignation. Ces instabilités s'expliquent à la fois par leur âge, leur position sociale, et leur rapport conflictuel aux institutions.

Des sorties de délinquance juvénile précaires « ordinaires »

Toutes [les sorties de délinquance] ne sont pas « positives » ; il semble que bon nombre d'anciens délinquants quittent la criminalité simplement parce qu'ils sont morts ou invalides ou encore clochardisés, notamment parmi ceux qui ne sont pas parvenus à transformer le « capital guerrier » (Sauvadet, 2005) qui avait fait leur réputation éphémère avant de devenir un poids qui finit par les écraser, écrit Philippe Robert (2019).

C'est spécifiquement sur cette hypothèse que cette thèse s'est construite : si la littérature scientifique sur la désistance donne l'impression de sorties de délinquance « idéalisées », elle écarte, me semble-t-il, de l'analyse la « galère » des individus à s'en sortir. Celle-ci s'inscrit pourtant dans la majorité des trajectoires de vie recueillies, en plus d'y être amplement exprimée par les enquêtés. Au regard du contexte socio-économique et des faibles capitaux amassés par la plupart des individus ayant été condamnés par une juridiction pour mineurs, ceux-ci alternent alors, à l'entrée dans l'âge adulte, les expériences de « débrouille », alternatives et souterraines, et les expériences de précarité. Autrement dit, à défaut de s'en sortir, ils se débrouillent, et parfois s'installent dans des conditions d'existence précaires – tout en rêvant d'un avenir meilleur.

Si cette thèse tente, ainsi, d'analyser le désengagement délinquant au-delà d'une définition proche de celle de l'insertion sociale, véhiculé par les institutions classiques, elle reste néanmoins limitée par sa méthodologie « par le haut ». En effet, en passant par les institutions socio-judiciaires pour construire le corpus d'enquête, cette recherche s'appuie sur une population qui a été institutionnalisée. Elle analyse alors les sorties de délinquance qui se rapportent à une délinquance juvénile de rue, une des plus visibles et des plus judiciairisées. Cela suppose donc que les enquêtés se sont engagés dans des pratiques déviantes quand ils

¹⁸⁸ Ce type de conversion ne concerne que trois enquêtés.

Conclusion générale : des sorties de délinquance complexes et inachevées

étaient mineurs, puis jeunes majeurs ; et qu'ils ont tous fait l'expérience de précarité, et de domination sociale. Ceci explique, en partie, cette représentation conformiste, et partagée par les enquêtés, de sorties de délinquance par une stabilisation socio-économique classique.

Ainsi, cette thèse observe des sorties de délinquance « ordinaires ». Elle écarte les individus qui ont pu échapper aux institutions : les plus marginalisés, tels que les individus sans papier, les plus discrets, tels que les individus de milieux sociaux aisés, et les moins judiciarisés, tels que les femmes. Ces populations, les plus invisibles et invisibilisées, mériteraient d'être davantage étudiées – exigeant ainsi un cadre méthodologie « par le bas ».

Dans cette perspective, aucune forme de sortie de délinquance ne peut donc être comprise en dehors de son contexte : *« l'intérieur » n'est qu'un « extérieur » à l'état plié. Il n'y a pour les individus aucune existence possible hors du tissu social* (Lahire, 2013, p. 16).

ANNEXE :

LISTE DES ENQUÊTÉS

	Pseudonymes	Age	Temps cumulé des entretiens	Lieu des entretiens
Montclar	Walter	24	01h34	Bureau de la PJJ
	Madjid	20	01h20	Bar/café
	Mathieu	26	01h43	A son domicile
	Mélanie	22	01h19	A son domicile
	Mouss	23	01h23	A son domicile
	Pierre	19	03h08	A son domicile
	Patrick	30	02h26	Par téléphone
	Dylan	20	03h00	Au domicile d'une copine
	Luc	30	02h55	Chez sa mère
	Antoine	26	02h23	A son domicile
	Joseph	24	01h32	A son domicile
	Thibault	27	02h34	A son domicile
	Jérémy	20	01h40	Bar/café
Guillaume	19	02h11	A son domicile (chez sa mère)	
Lunan	Brice	23	01h50	A son domicile
	Yann	23	03h04	A son domicile
	Sevan	26	01h30	A son domicile
	Steeve	21	01h27	Bar/café
	Paul	26	02h28	Bar/café
	Julie	25	02h30	A son domicile
	Dounia	24	01h00	A son domicile
	Milo	18	01h39	Bureau de la PJJ
	Icely	26	01h16	A son domicile
	Saël	19	02h07	Bar/café
	Smaël	20	02h22	Bar/café
	Joris	19	01h15	A la PJJ
	Salima	21	03h44	A son domicile
	Youssef	21	03h06	A son domicile
	Edwin	24	01h09	Par téléphone
Aulnay-sous-Bois	Andy	18	02h07	Bureau de la PJJ
	Fabien	25	02h00	Bar/café
	Jason	20	02h30	A son domicile
	Abdel	18	01h31	Parc
	Mamadou	20	02h16	Dans sa voiture
	Ousmane	18	01h55	Bar/café
	Fouad	24	01h06	Bar/café
	Tariq	18	02h27	Bureau de la PJJ
	Seydou	25	02h19	A son domicile (chez sa mère)
	Koffi	24	03h35	Au domicile de sa copine (beaux-parents)
Entretiens exploratoires	Fabienne	51	02h00	Bureau de l'OIP
	Junior	30	02h25	Parc
	Mahdi	25	01h21	Bar/café
	Djamel	50	02h20	Maison de quartier

BIBLIOGRAPHIE

- Abbott A., 2009, « À propos du concept de turning point », in Grossetti M., Bessin M., Bidart C. (dir), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, p. 187-211.
- Abdelnour S., 2017, *Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Abdelnour S., 2018, *Les nouveaux prolétaires*, Paris, éditions Textuels.
- Acker W., 2021, *Où sont les « gens du voyage » ? Inventaire critique des aires d'accueil*, éditions du commun.
- Allinne J.-P., Soula M. (dir.), 2011, *Les récidivistes. Représentations et traitements de la récidive XIX^e - XX^e siècle*, France, Presses Universitaires de Rennes.
- Amsellem-Mainguy Y., 2021, *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, SciencesPo Les Presses.
- Anderson N., 2011, *Le Hobo, sociologie du sans abris*, Armand Colin.
- Andrews D. A., Bonta J., Hoge R. D., 1990, « Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology », *Criminal Justice and Behavior*, n°17, p. 1-52.
- Astier I., Duvoux N., 2006, *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, L'Harmattan, collection « Logiques sociales ».
- Aubusson de Cavarlay B., 1985, « Hommes, peines et infractions : la légalité de l'inégalité », *L'Année sociologique*, n°35, p. 275-309.
- Aubusson de Cavarlay B., 2013, « Les mineurs mis en cause selon les statistiques de police », *Questions pénales*, vol. 26, n°2 p. 1-4.
- Bandura A., 1989, « Human agency in social cognitive theory », *American Psychologist*, vol. 44, n°9, p. 1175-1184.
- Bauer A., Rauffer X., Roucaute Y., 2006, « Une vocation nouvelle pour la criminologie », *Sécurité globale*, vol. 3, n°5, p. 89-93.
- Beaud S., 2014, « Les trois sœurs et le sociologue. Notes ethnographiques sur la mobilité sociale dans une fratrie d'enfants d'immigrés algériens », *Idées économiques et sociales*, vol. 1, n°175, p. 36-48.
- Beaud S., Pialoux M., 1999, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, La Découverte.
- Beck U., 2001, « La politique dans la société du risque », *Revue du Mauss*, n°17, p. 376-392.
- Becker H., 1963, *Outsiders*, Free Press of Glencoe.
- Becker H., 1986, « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, p. 105-111.
- Becker H. S., 2006, « Notes sur le concept d'engagement », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°11.
- Becker H. S., 2014, « 'Les criminologues n'ont jamais rien fait à propos du problème du crime' », *Cultures & Conflits*, n°94/95/96, p. 27-41.

Bibliographie

- Benazeth V., Larminat (de) X., Gaïa A., 2016, « Changements biographiques et transformation d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, vol. 69, n°3, p. 323-348.
- Benazeth V., 2019, « Désistance et institution : le paradoxe d'un effet limité de l'intervention institutionnelle sur les processus de désistance », in Gaïa A., Larminat (de) X., Benazeth V. (dir.), *Comment sort-on de la délinquance ? Comprendre les processus de désistance*, Suisse, Médecine & Hygiène, p. 157-177.
- Benec'h-Le Roux P., 2008, *Au tribunal des enfants : l'avocat, le juge, le procureur et l'éducateur*, Presses universitaires de Rennes.
- Berger P., Luckmann T., 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Bersani B. E., Laub J. H., Nieuwbeerta P., 2009, « Marriage and Desistance from Crime in the Netherlands: Do Gender and Socio-Historical Context Matter? », *Journal of Quantitative Criminology*, vol. 25, n°1, p. 3-24.
- Bertaux D., 1980, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, p. 197-225.
- Bertaux D., 2003, *Les récits de vie*, Paris, Nathan Université.
- Bertaux D., 2005, *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin.
- Bertaux D., Bertaux-Wiame I., 1980, *Une enquête sur la boulangerie artisanale par une approche biographique*, Rapport final, vol. 1, Subvention C.O.R.D.E.S n°43/76.
- Bessin M., 2006, « L'urgence au sein de la justice des mineurs : un exemple de la dé-temporalisation de l'intervention sociale », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°1.
- Bidart C., 2010, « Les âges de l'amitié. Cours de la vie et formes de la socialisation », *Transversalités*, vol. 1, n°113, p. 65-81.
- Bigo D., Bonelli L., 2014, « Critique de la raison criminologique », *Cultures & Conflits*, n°94/95/96, p. 7-26.
- Bizeul D., 1998, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n°4, p. 751-787.
- Bjorgo T., 2002, *Exit neo-Nazism: Reducing recruitment and promoting disengagement from racist groups*, Paper 627, Norwegian Institute of International Affairs.
- Blonigen D. M., 2010, « Explaining the relationship between age and crime: Contributions from the developmental literature on personality », *Clinical Psychology Review*, vol. 30, n°1, p. 89-100.
- Blumstein A., Cohen J, Hsieh P., 1982, *The Duration of Adult Criminal Careers*, Final report submitted to U.S. Department of Justice, National Institute of Justice, Pittsburgh, School of Urban and Public Affairs, Carnegie-Mellon University
- Bodin D., Javerliac S. Héas S., 2013, « Une étape particulière de la carrière hooligan : la sortie temporaire du groupe », *Déviance et Société*, vol. 37, n°1, p. 5-26.
- Bonitto C., 2007, « Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive », *Philonsorbonne*, n°1, p. 31-48.
- Bonta J., Andrews A., 2007, *Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité*, Rapport pour spécialistes n° 2007-06, Ottawa, Sécurité Publique Canada.

- Bony L., 2014, *De la prison, peut-on voir la ville ? Continuum carcéral et socialisation résidentielle*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris Ouest Nanterre-La Défense.
- Bottoms A. E., Wiles P., 1992, « Explanations of Crime and Place » in Evans D. J., Fyfe N. R., Herbert D. T. (Eds.), *Crime, Policing and Place*, London, Routledge.
- Bottoms A., Shapland J., Costello A., Holmes D., Muir G. (2004), « Towards Desistance: Theoretical Underpinnings for an Empirical Study », *The Howard Journal of Criminal Justice*, vol. 43, n°4, p. 368-389.
- Boucher M., 2014, « Police de rue, habitants des quartiers populaires et usage de la force. Analyse d'un processus de défiance réciproque », *Pensée plurielle*, vol. 2, n°36, p. 77-109.
- Boukir K., 2018, Le « four ». Se faire confiance entre *dealer* et client », *Déviance et Société*, vol. 42, p. 73-111.
- Bourdieu P., 1977, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°17-18, p. 2-5.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit.
- Bourdieu P., 1982, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 43, p. 58-63.
- Bourdieu P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, p. 69-72.
- Bourdieu P., Passeron J.-C., 1970, *La reproduction*, Paris, Les éditions de minuit.
- Bourgoin N., 2009, « Mouvements économiques et criminalité : quelques pistes de réflexion », *Champ pénal/ Penal field*, vol. 6, en ligne.
- Bozon M., 2002, « Des rites de passage aux 'premières fois', une expérimentation sans fins », *Agora débats/jeunesses*, vol. 1, n°28, p. 22-33.
- Bugnon G., 2015, « Sortir de la délinquance au Brésil. L'impact de l'expérience du monde du crime et du système pénal pour mineurs », *Questions Pénales*, vol. 28, n°1, p. 1-4.
- Burrick D., 2010, « Une épistémologie du récit de vie », *Recherches qualitatives*, Hors-série, n°8, p. 7-36.
- Bushway S. D., Piquero A. R., Broidy L. M., Cauffman E., Mazerolle P., 2001, « An empirical framework for studying desistance as a process », *Criminology*, vol. 39, n°2, p. 491-515.
- Bushway S. D., Thornberry T. P., Krohn M. D., 2003, « Desistance as a Developmental Process: A Comparison of Static and Dynamics Approaches », *Journal of Quantitative Criminology*, vol. 19, n°2, p. 129-153.
- Calverley A. R., 2012, *Cultures of desistance: Rehabilitations, reintegration and ethnic minorities*, London, Routledge.
- Cardi C., Pruvost G., 2012, *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte.
- Cartier M., Coutant I., Siblot Y., Masclet O., 2008, *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte.
- Castel R., 1998, *Les sorties de la toxicomanie*, Éditions Universitaires Fribourg Suisse.
- Castel R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Le Seuil.
- Cernkovich S. A., Kaukinen C. A., Giordano P. C., 2005, « Les types de délinquantes : une étude longitudinale des causes et des conséquences », *Criminologie*, vol. 38, n°1, p. 103-138.
- Chamboredon J.-C., 1971, « La délinquance juvénile, essai de construction d'objet », *Revue française de sociologie*, vol. 12, n°3, p. 335-377.

Bibliographie

- Chantraine G., Fontaine S., Touraut C., 2008, « Trajectoires d'enfermement. Récits de vie au quartier mineur », Rapport n°106, *Études et données pénales*.
- Chapoulie J.-M., 2001, *La tradition sociologique de Chicago (1892-1961)*, Paris, Le Seuil.
- Cid J., Martí J., 2016, « Structural context and pathways to desistance: research in Spain », in Shapland J., Farrall S., Bottoms A. (eds.), *Global Perspectives on desistance. Reviewing what we know and looking to the future*, London, Routledge.
- Clark K., 1965, *Dark Ghetto: dilemmas of social power*, New York, Harper.
- Collectif l'Escapade, 2016, *Milot l'incorrigible. Parcours carcéral d'un jeune insoumis à la belle Époque*, Niet Éditions.
- Collovald A., Sawicki F., 1991, « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, vol. 4, n°13, p. 7-20.
- Colombo A., 2010, « Sortir de la rue : une lutte pour la reconnaissance à l'heure de l'individualisme avancé », *SociologieS*, « Premiers textes ».
- Colombo A., 2015, *S'en sortir quand on vit dans la rue. Trajectoires de jeunes en quête de reconnaissance*, Presses Universitaires du Québec.
- Coquard B., 2015, *Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature*, Rapport d'étude, INJEP.
- Coulon A., 1992, *L'École de Chicago*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Coutant I., 2005, *Délict de jeunesse. La justice face aux quartiers*, Paris, La Découverte.
- Cullen F. T., Gendreau P., 2001, « From Nothing Works to What Works: Changing Professional Ideology in the 21st Century », *Prison Journal*, vol. 81, n°3, p. 313-338.
- Darmon M., 2008, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La découverte.
- Darmon M., 2011, « Sociologie de la conversion. Socialisation et transformations individuelles », in Burton-Jeangros C., Maeder C. (dir.), *Identité et transformation des modes de vie*, Seismo, p. 64-84.
- Dayan J., 2012, « Comprendre la délinquance ? », *Adolescence*, vol. 4, n°82, p. 881-917.
- De Coninck F., Godard F., 2010, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n°1, p. 23-53.
- Demazière D., 1995, *La sociologie du chômage*, Paris, La Découverte.
- Demazière D., 2007, « À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés », *Langage et société*, vol. 3-4, n°121-122, p. 85-100.
- Demazière D., 2008, « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre interprétations, ajustements de sens », *Langage & société*, vol. 1, n°123, p. 15-35.
- Demazière D., 2011, « L'entretien biographique et la saisie des interactions avec autrui », *Recherches qualitatives*, vol. 30, n°1, p. 61-83.
- Dubar C., 2000, *La socialisation*, Paris, Armand Colin.
- Dubar C., Nicourd S., 2017, *Les biographies en sociologie*, Paris, La Découverte.
- Dubé F., 1987, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- Dubé F., Lapeyronnie D., 1992, *Les quartiers d'exil*, Paris, Le Seuil.
- Dubois V., 2015, *La vie au guichet. Administrer la misère*, Paris, Le Seuil.

- Dubourg E., 2016, « Les instruments d'évaluation des risques de récidive, du jugement professionnel non structuré aux outils actuariels », *Criminocorpus*, n°6.
- Dubourg E., Gautron V., 2014, « La rationalisation des méthodes d'évaluation des risques de récidive. Entre promotion institutionnelle, réticences professionnelles et prudence interprétative », *Champ Pénal/ Penal field*, vol. 11.
- Duprez D., Kokoreff M., 2002, « Les drogues : consommations et trafics », in Mucchielli L., Robert Ph. (dir.), *Crime et sécurité : l'état des savoirs*, Paris, la Découverte, p. 188-196.
- Durkheim E., 1897, *Le suicide*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Elder G. H., 1985, *Life Course Dynamics: Trajectories and Transitions, 1968-1980*, Cornell University Press.
- Elias N., 1991, *La société des individus*, Paris, Fayard.
- Emirbayer M., Mische A., 1998, « What is Agency? », *American Journal of Sociology*, vol. 103, n°4, p. 962-1023.
- Erikson E., 1959, *Identity and the Life Cycle*, New York: W.W, Norton and Company.
- Erikson E., 1968, *Identity: Youth and Crisis*, New York: Norton.
- Farrall S., 2012, « Brève histoire de la recherche sur la fin des carrières délinquantes », in Mohammed M. (dir.), *Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes*, La Découverte, Paris, p. 13-19.
- Farrall S., Bowling B., 1999, « Structuration, Human Development and Desistance from Crime », *British Journal of Criminology*, vol. 39, n°2, p. 253-268.
- Farrall S., Bottoms A., Shapland J., 2010, « Social structures and desistance from crime », *European Journal of Criminology*, vol. 7, n°6, p. 546-570.
- Farrall S., Maruna S., 2004, « Desistance-focused criminal justice policy research: introduction to a special edition on desistance from crime and public policy », *The Howard Journal of Criminal Justice*, vol. 43, n°4, p. 358-367.
- Farrington D. P., 1986, « Age and crime », *Crime and Justice*, vol. 7, p. 189-250.
- Farrington D. P., Gallagher B., Morley L., St. Ledger R. J., West D. J., 1988a, « A 24-year follow-up of men from vulnerable backgrounds », in Jenkins R. L., Brown W. K. (eds.), *The Abandonment of Delinquent Behaviour: Promoting the Turnaround*, New York, Praeger, p. 155-173.
- Farrington D. P., Hawkins J. D., 1991, « Predicting participation, early onset, and later persistence in officially recorded offending », *Criminal Behavior and Mental Health*, vol. 1, n°1, p. 1-33.
- Fassin D., 2011, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Le Seuil.
- Fillieule O. (dir.), 2005, *Le désengagement militant*, Paris, Belin.
- Fillieule O., 2012, « Le désengagement d'organisations radicales. Approche par les processus et les configurations », *Lien social et Politiques*, n°68, p. 37-59.
- Fischer N., Spire A., 2009, « L'État face aux illégalismes », *Politix*, vol. 3, n°87, p. 7-20.
- Forrest W., 2007, *Adult Family Relationships and Desistance from Crime*, Dissertation submitted to the College of Criminology and Criminal Justice in fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy, Florida State University.

Bibliographie

- Fortin-Dufour I., 2013, *Réalisme critique et désistement du crime chez les sursitaires Québécois : Appréhension des facteurs structurels, institutionnels et identitaires*, Thèse de doctorat, Université Laval, Québec, Canada.
- Fortin-Dufour I., Brassard R., 2014, « The convert, the remorseful and the rescued: Three different processes of desistance from crime », *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, vol. 47, n°3, p. 313-335.
- Fortin-Dufour I., Brassard R., Martel J., 2015, « An Integrative Approach to Apprehend Desistance », *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, vol. 59, n°5, p. 480-501.
- Foucault M., 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- Gaïa A., 2017, « Expériences sociojudiciaires et sorties de délinquance. Trajectoires de mineur.e.s pris.e.s en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse », *Agora Débats/Jeunesses*, vol. 3, n°77, p. 121-133.
- Gaïa A., 2019, « L'art de la 'débrouille' : des sorties de délinquance juvénile par intermittence, in Gaïa A., Larminat (de) X., Benazeth V. (dir.), *Comment sort-on de la délinquance ? Comprendre les processus de désistance*, Suisse, Médecine & Hygiène, p. 75-92.
- Gaïa A., Larminat (de) X., Benazeth V. (dir.), 2019, *Comment sort-on de la délinquance ? Comprendre les processus de désistance*, Suisse, Médecine & Hygiène.
- Galland O., 2001, « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n°4, p. 611-640.
- Galland O., 2008, « Une nouvelle adolescence », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°4, p. 819-826.
- Galland O., 2011, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.
- Gendreau P., Ross R. R., 1987, « Revivification of rehabilitation: Evidence from the 1980s », *Justice Quarterly*, vol. 4, p. 349-407.
- Giddens A., 1984, *The Constitution of Society*, Berkeley, CA, University of California Press.
- Giordano P. C., Cernkovich S. A., Rudolph J. L., 2002, « Gender, Crime, and Desistance: Toward a Theory of Cognitive Transformation », *American Journal of Sociology*, vol. 107, n°4, p. 990-1064.
- Glaser D., 1969, *The Effectiveness of a Prison and Parole System*, Indianapolis, Bobbs-Merrill.
- Glueck S., Glueck E., 1930, *Five Hundred Criminal Careers*, New York, Knopf.
- Glueck S., Glueck E., 1940, *Juvenile Delinquents Grown Up*, New-York, Commonwealth Fund.
- Glueck S., Glueck E., 1950, *Unravelling Juvenile Delinquency*, New-York, Commonwealth Fund.
- Goffman E., 1968, *Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de minuit.
- Goffman E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Les éditions de minuit.
- Goffman E., 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de minuit.
- Gottfredson M. R., Hirschi T., 1990, *A general theory of crime*, Stanford University Press.
- Grossetti M., Bessin M., Bidart C., 2009, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La découverte.
- Guerry A.-M., 1833, *Essai sur la statistique morale de la France*, Paris, Crochard.

- Haicault M., 2012, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, vol. 1, n°41, p. 11-24.
- Harcourt B., 2011, « Surveiller et punir à l'âge actuariel. Généalogie et critique », *Déviance et Société*, vol. 35, n°1, p. 5-33.
- Healy D., O'Donnell I., 2008, « Calling time on crime: Motivation, generativity and agency in Irish probationers », *Probation Journal*, vol. 55, n°1, p. 25-38.
- Heinich N., 2010, *La sociologie de Norbert Elias*, Paris, La Découverte.
- Heinritz C., Rammstedt A., 1991, « L'approche biographique en France », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. 91, p. 331-370.
- Hirschelmann A., Lafortune D., 2015, *Un programme d'évaluation des personnes placées sous main de justice fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité*, rapport
- Hirschelmann A., Lafortune D., Guay J.-P., 2016, *Un programme d'évaluation des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité [PREVA]*, rapport final, Montréal, Université de Montréal, Université de Rennes, CIAPHS, 224 p.
- Hirschi T., 1969, *Causes of Delinquency*, University of California Press.
- Hirschi T., Gottfredson M., 1983, « Age and the Explanation of Crime », *The American Journal of Sociology*, vol. 89, n°3, p. 552-584.
- Hoggart R., 1970, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris: Editions de Minuit.
- Hughes E.C., 1958, *Men and their Work*, Glencoe, IL, Free Press.
- Hughes, E. C., 1996, « Carrières, cycles et tournants de l'existence », in Hughes E.C., *Le regard sociologique*, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, Éd. de l'EHESS, 1996, p. 165-173, trad. de Cycles, Turning Points, and Careers, communication présentée à la 8^e conférence annuelle de Theology in Action, South Byfield, Massachusetts, Septembre 1950 (et reprise dans l'ouvrage *Sociological Eye*, 1971, New Brunswick, Transaction Books).
- Hunter B., 2015, *White-Collar Offenders and Desistance from Crime: Future Selves and the Constancy of Change*, London & New York, Routledge.
- Irwin J., 1970, *The Felon*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Jamouille P., 2000, *Drogues de rue. Récits et styles de vie*, Paris, De Boeck Supérieur.
- Jamouille P., 2003, « Business is Business. Enjeux et règles du jeu de l'économie clandestine », *Déviance et Société*, vol. 27, n°3, p. 297-311.
- Jamouille P., 2009, *La débrouille des familles. Récits de vies traversées par les drogues et les conduites à risque*, De Boeck Supérieur.
- Jobard F., Névanen S., 2007, « La couleur du jugement », *Revue française de sociologie*, vol. 48, n°2, p. 243-272.
- Jobard F., Levy R., 2009, « Les contrôles au faciès à Paris », *Plein droit*, vol. 3, n°82, p. 11-14.
- Jourdin A., Naulin S., 2011, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Idées économiques et sociales*, vol. 4, n°166, p. 6-14.
- Kaluszynski M., 1994, « Le criminel sous le regard du savant », *Autrement*, n°145, p. 74-87.
- Kazemian L., 2007, « Desistance from crime : theoretical, empirical, methodological, and policy Considerations », *Journal of Contemporary Criminal Justice*, vol. 23, n°5.

Bibliographie

- King R. D., MacMillan R., Massoglia M., 2007, « The context of marriage and crime: Gender, the propensity to marry, and offending in early adulthood », *Criminology*, vol. 45, n°1, p. 33-65.
- Kokoreff M., 1998, « L'économie de la drogue : des modes d'organisation aux espaces de trafic », *Les annales de la recherche urbaine*, n°78, p. 114-124.
- Kokoreff M., 2009, « Ghettos et marginalité urbaine. Lectures croisées de Didier Lapeyronnie et Loïc Wacquant », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n°3, p. 553-572.
- Lahire B., 1998, *L'Homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- Lahire B., 2005, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte.
- Lahire B., 2013, *Dans les plus singuliers du social. Individus, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte.
- Lalande P., 2006, « Punir ou réhabiliter les contrevenants ? Du 'Nothing Works' au What Works' », in Lalande P., Lamalice O. (dir.), *La sévérité pénale à l'heure du populisme*, ministère de la Sécurité publique du Québec, Canada, p. 30-77.
- Lalande P., 2019, *Revue de littérature sur la prévention de la récidive ou des meilleurs moyens pour en diminuer les risques*, ministère de la Sécurité publique du Québec, Canada.
- Larminat (de) X., 2013, « La probation en quête d'approbation : du consensus politique à l'aveuglement positiviste », *Archives de politique criminelle*, vol. 1, n°35, p. 45-60.
- Larminat (de) X., 2014, *Hors des murs. L'exécution des peines en milieu ouvert*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Larminat (de) X., 2019, « Les configurations du désengagement délinquant au carrefour des dispositions, des interactions et des institutions », in Gaïa A., Larminat (de) X., Benazeth V., *Comment sort-on de la délinquance ? Comprendre les processus de désistance*, Suisse, Médecine & Hygiène, p. 75-92.
- Lavenu D., 2002, « Activités du temps libre et sociabilité de jeunes à la sortie de l'adolescence », *Loisir et société*, vol. 24, n°2, p. 403-430.
- Laub J. H., Sampson R. J., 1988, « Unraveling Families and Delinquency: a Reanalysis of the Gluecks' data », *Criminology*, vol. 26, n°3, p. 355-380.
- Laub J. H., Sampson R. J., 1991, « The Sutherland Debate: On the Sociology of Criminological Knowledge », *American Journal of Sociology*, vol. 96, n°6, p. 1402-1440.
- Laub, J. H., Nagin D. S., Sampson R. J., 1998, « Trajectories of Change in Criminal Offending: Good Marriages and the Desistance Process », *American Sociological Review*, vol. 63, n°2, p. 225-238.
- Laub J. H., Sampson R. J., 2001, « Understanding Desistance from Crime », *Crime and Justice*, vol. 28, p. 1-69.
- Laub J. H., Sampson R. J., 2003, *Shared Beginnings, Divergent Lives. Delinquent boys to age 70*, Cambridge, Harvard University Press.
- Le Bart C., 2012, « L'injonction à être soi-même : entre quête de singularité et standardisation », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 8, n°1, p. 61-81.
- LeBel T. P., Burnett R., Maruna S., Bushway, S., 2008, « The 'Chicken and Egg' of Subjective and Social Factors in Desistance from Crime », *European Journal of Criminology*, vol. 5, n°2, p. 131-159.

- Le Blanc M., 2004, « Self-control and social control in the explanation of deviant behaviour: Their development and interactions along the life course, in Wikström P.-E. H., Sampson R.J. (eds.) *The Explanation of Crime. Context, Mechanisms and Development*, Cambridge University Press.
- Le Breton D., 2004, *L'interactionnisme symbolique*, Presses Universitaires de France.
- Lemert E. M., 1951, *Social pathology: A systematic approach to the theory of sociopathic behavior*, New York, McGraw-Hill.
- Lepoutre D., 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- Le Pape L., 2015, *Une autre foi. Itinéraires de conversions religieuses en France. Juifs, Chrétiens, Musulmans*, Presses Universitaires de Provence.
- Liebow E., 2010, *Tally's Corner. Les Noirs du coin de la rue*, Presses Universitaires de Rennes.
- Liem M., Richardson N. J., 2014, « The Role of Transformation Narratives in Desistance Among Released Lifers », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 41, n°6, p. 692-712.
- Loeber R., Stouthamer-Loeber M., Van Kammen W. B., Farrington D. P., 1991, « Initiation, escalation, and desistance in juvenile offending and their correlates », *Journal of Criminal Law and Criminology*, vol. 82, p. 36-82.
- Lyngstad T. H., Skardhamar T., 2010, « Does research on marriage and crime have policy implications? », *European Journal of Criminology*, vol. 7, n°3, p. 235-238.
- Marcillat A., 2014, *Femmes sans-abri à Paris. Etude du sans abrisme au prisme du genre*, Mémoire de Master 2, Dossier d'étude publié par la Caisse Nationale des Allocations Familiales.
- Marlière E., 2005, « La police et les 'jeunes de cité' », *Agora débats/jeunesses*, n°39, p. 94-104.
- Marlière E., 2011, « Des flics et des 'jeunes'. Tensions entre deux groupes socialement et politiquement construits », *Le Sociographe*, vol. 1, n°34, P. 37-44.
- Martinson R., 1974, « What works? Questions and answers about reform prison », *The Public Interest*, n°35, p. 22-54.
- Martuccelli D., 2010, « Critique de la philosophie de l'évaluation », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°128-129, p. 27-52.
- Maruna S., 1997, « Going Straight: Desistance from Crime and Self-Narratives of Reform », *Narrative Study of Lives*, vol. 5, p. 59-93.
- Maruna S., 2001, *Making Good: How Ex-Convicts Reform and Rebuild Their Lives*, Washington DC, American Psychological Association.
- Maruna S., LeBel T. P., Burnett R., Bushway S., Kierkus, C., 2002, *The dynamics of desistance and prisoner reentry: Findings from a 10-year follow-up of the Oxford University « Dynamics of Recidivism » study*, Paper presented at the American Society of Criminology Annual Meeting, Chicago.
- Matza D., 1964, *Delinquency and Drift*, New York, Wiley.
- Mauger G., 2009, *La sociologie de la délinquance juvénile*, Paris, La Découverte.
- Mauss M., 1966a, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 145-279.
- Mbanzoulou P., Herzog-Evans M., Courtine S. (dir.), 2012, *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice. Savoirs et pratiques*, Paris, L'harmattan.
- McCord J., 1992, « The Cambridge-Sommerville Study: A Pioneering Longitudinal

Bibliographie

- Experimental Study of Delinquency Prevention », in McCord J., Tremblay R. E. (Eds.), *Preventing Antisocial Behavior: Interventions from Birth through Adolescence*, New York, Guilford Press, p. 196-206.
- McNeill F., 2016, « Desistance and criminal justice in Scotland », in Croall H., Mooney G., Munro R. (Eds.), *Crime, Justice and Society in Scotland*, London, Routledge, p. 200-216.
- Mead G. H., 1963, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Meisenhelder T., 1977, « An Exploratory Study of Exiting from Criminal Careers », *Criminology*, vol. 15, n°3, p. 319-334.
- Milburn Ph., Jamel L., 2014, « Prévention de la récidive : les services de probation et d'insertion français dans la tourmente », *Champ pénal/ Penal field*, vol. 11.
- Millet M., Thin D., 2012, *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*, Presses Universitaires de France.
- Mischkowitz R., 1994, « Desistance from a delinquent way of life? », in Weitekamp E. G. M., Kerner H.-J. (Eds.), *Cross-national longitudinal research on human development and criminal behavior*, p. 303-327.
- Moberg D. O., 1953, « Old Age and Crime », *Journal of Criminal Law and Criminology*, vol. 43, n°6, p. 764-776.
- Mohammed M., 2007, *La place des familles dans les bandes de jeunes*, Thèse de doctorat, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Mohammed M., 2011, *La formation des bandes de jeunes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Mohammed M. (dir.), 2012, *Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes*, Paris, La Découverte.
- Mohammed M., 2012, « Schémas de sortie de bande : de l'usure de la rue à l'ouverture sociale », in Mohammed M. (dir.), *Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes*, La Découverte, p. 182-212.
- Mohammed M., 2015, « Sortir de la délinquance », *Idées économiques et sociales*, vol. 3, n°181, p. 48-52.
- Mucchielli L., 2001, « Monoparentalité, divorce et délinquance juvénile : une liaison empiriquement contestable », *Déviance et Société*, vol. 25, n°2, p. 209-228.
- Mucchielli L., 2010, « Vers une criminologie d'État en France ? Institutions, acteurs et doctrines d'une nouvelle science policière », *Politix*, vol. 1, n°89, p. 195-214.
- Mucchielli L., 2011, *L'invention de la violence : des peurs, des chiffres et des faits*, Paris, Fayard.
- Nadeau F., Mongeon Ph., Larivière V., 2018, « Les influences disciplinaires de la criminologie (1991-2014) », *Criminologie*, vol. 51, n°1, p. 17-53.
- Negrone C., 2005, « La reconversion professionnelle volontaire : une expérience de conversion de soi », *Carriérologie*, vol. 10, n°2, p. 331-348.
- Noiriel G., 1986, *Les ouvriers dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Le Seuil.
- Nugent B., Schinkel M., 2016, « The pains of desistance », *Criminology & Criminal Justice*, vol. 16, n°5, p. 568-584.
- Observatoire international des prisons, 2014, « Ce n'est pas la longueur de la peine qui compte, c'est son contenu », entretien avec Denis Lafortune, en ligne, <https://urlz.fr/hkYx>

- Observatoire de la récidive et de la désistance, *Rapport annuel de l'observatoire de la récidive et de la désistance*, 2017.
- Parsons T., 1942, « Age and sex in the social structure of the United States », *American Sociological Review*, vol. 7, n°5, p. 604-616.
- Parsons T., 1955, *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon.
- Paugam S., 2008, *Le lien social*, Paris, Presses Universitaires Françaises.
- Paternoster R., Bushway S., 2009, « Desistance and the 'feared self': Toward an identity theory of criminal justice », *Journal of Criminal Law and Criminology*, vol. 99, n°4, p. 1103-1156.
- Paternoster R., Bachman R., Bushway S., Kerrison E., O'Connell D., 2015, « Human Agency and Explanations of Criminal Desistance: Arguments for a Rational Choice Theory », *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, vol. 1, n°3, p. 209-235.
- Peneff J., 1994, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix*, vol. 7, n°27, p. 25-31.
- Pichon P., 2005, « Sortir de la rue : de l'expérience commune de la survie à la mobilisation de soi », in Ballet D. (dir.), *Les SDF, visibles, proches, citoyens*, Paris, Presses universitaires de France, p. 89-102.
- Piquero A. R., Farrington D. P., Blumstein A., 2003, « The Criminal Career Paradigm », *Crime and Justice*, vol. 30, p. 359-506.
- Quételet A., 1835, *Sur l'homme et le développement de ses facultés ou Essai de physique sociale*, Paris.
- Rachid, 2004, « 'Génération Scarface'. La place du trafic dans une cité de la banlieue parisienne », *Déviance et Société*, vol. 28, n°1, p. 115-132.
- Razac O., Gouriou F., Salle G., 2014, « La 'prévention de la récidive' ou les conflits de rationalités de la probation française », *Champ pénal/Penal field*, vol. 11.
- Robert Ph., 1966, *Les bandes d'adolescents*, Paris, Les éditions ouvrières.
- Robert Ph., 1969, *Traité de droit des mineurs. Place et rôle dans l'évolution du droit français contemporain*, Paris, Cujas.
- Robert Ph., 1973, « La sociologie entre une criminologie de passage à l'acte et une criminologie de la réaction sociale », *L'Année sociologique*, vol. 24, p. 441-504.
- Robert Ph., 2005, *La sociologie du crime*, La Découverte, Paris.
- Robert Ph., 2014, « Les paradoxes de la récidive », *Criminocorpus*, en ligne, <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3181>
- Robert Ph., 2019, « Les recherches sur les sorties de délinquance : quelques remarques de sociologie des sciences », in Gaïa A., Larminat (de) X., Benazeth V. (dir.), *Comment sort-on de la délinquance ? Comprendre les processus de désistance*, Médecine & Hygiène, p. 9-15.
- Robert Ph., Lascoumes P., 1974, *Les bandes d'adolescents : une théorie de la ségrégation*, Paris, Les éditions ouvrières.
- Robert Ph., Zauberman R., 2011, *Mesurer la délinquance*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Ross J.-I., Gurr T., 1989, « Why Terrorism Subsides: A Comparative Study of Canada and the United States », *Comparative Politics*, vol. 21, n°4, p. 405-426.
- Rostaing C., 2017, « L'invisibilisation des femmes dans les recherches sur la prison », *Les cahiers de Framespa*, n°25, en ligne, <https://journals.openedition.org/framespa/4480>

Bibliographie

- Sallée N., 2016, *Éduquer sous contrainte. Une sociologie de la justice des mineurs*, Paris, Les éditions de l'EHESS.
- Sampson R. J., Laub J. H., 1990, « Crime and Deviance over the Life Course: The Salience of Adult Social Bonds », *American Sociological Review*, vol. 55, n°5, p. 609-627.
- Sampson R. J., Laub J. H., 1993, *Crime in the Making: Pathways and Turning Points through Life*, Cambridge, Harvard University Press.
- Sampson R. J., Laub J. H., 1996, « Socioeconomic achievement in the life course of disadvantaged men: Military service as a turning point circa 1940–1965 », *American Sociological Review*, vol. 61, n°3, p. 347–367.
- Sampson R. J., Laub J. H., 2005, « A Life-Course View of the Development of Crime », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 602, n°1, p. 12-45.
- Sampson R. J., Laub J. H., Wimer C., 2006, « Does marriage reduce crime? A counterfactual approach to within- individual causal effects », *Criminology*, vol. 44, n°3, p. 465–508.
- Sauvadet T., 2005, « Causes et conséquences de la recherche de 'capital guerrier' chez les jeunes de la cité », *Déviance et Société*, vol. 29, n°2, p. 113-126.
- Sauvadet T., 2006, « Le sentiment d'insécurité du dealer de cité », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°1.
- Sauvadet T., 2006, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin.
- Schwartz O., 1990, « Le baroque des biographies », *Cahiers de philosophie*, n°10, p. 173-183.
- Shaw C. R., 1930, *The Jack-Roller: A Delinquent Boy's Own Story*, The University of Chicago Press.
- Shover N., 1983, « The Later Stages of Ordinary Property Offender Careers », *Social Problems*, vol. 31, n°2, p. 208-218.
- Shover N., Thompson C.Y., 1992, « Age, differential expectations, and crime desistance », *Criminology*, vol. 30, n°1, p. 89-104.
- Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclat O., Renahy N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- Skardhamar T., Lyngstad T. H., 2009, « Family formation, fatherhood and crime: An invitation to a broader perspective on crime and family transitions », *Paper No. 579*.
- Skardhamar T., Savolainen J., 2012, « Does employment contribute to desistance? Offending trajectories of crime-prone men around the time of job entry », *Discussion Papers No. 716*.
- Soula M., 2011, « Récidive et récidivistes depuis deux siècles », in Allinne J.P. et Soula M. (dir.), *Les récidivistes*, Presses Universitaires de Rennes, p. 11-24.
- Sparkes A. C., Day J., 2016, « Aging bodies and desistance from crime: Insights from the life stories of offenders », *Journal of Aging Studies*, vol. 36, p. 47-58.
- Sutherland, E.H., 1937, *The Professional Thief*, The University of Chicago press.
- Theobald D., Farrington D. P., 2009, « Effects of Getting Married on Offending. Results from a Prospective Longitudinal Survey of Males », *European Journal of Criminology*, vol. 6, n°6, p. 496-516.
- Theobald D., Farrington D. P., 2010, « Should policy implications be drawn from research on the effects of getting married on offending?: A response to Lyngstad and Skardhamar », *European Journal of Criminology*, vol. 7, n°3, p. 239-247.

- Thomas W.I., Thomas, D., 1928, *The Child in America*, New York: Knopf.
- Thomas W. I., Znaniecki F., 1918, *The Polish peasant in Europe and America*, Chicago, University of Chicago Press.
- Truong F., 2017, *Loyautés radicales. L'islam et les « mauvais garçons » de la Nation*, Paris, La Découverte.
- Uggen C., 1999, « Ex-Offenders and the Conformist Alternative: A Job Quality Model of Work and Crime », *Social Problems*, vol. 46, n°1, p. 127-151.
- Uggen C., 2000, « Work as a Turning Point in the Life Course of Criminals: A Duration Model of Age, Employment, and Recidivism », *American Sociological Association*, vol. 65, n°4, p. 529-546.
- Uggen C., Kruttschnitt C., 1998, « Crime in the breaking: gender differences in desistance », *Law and Society Review*, vol. 32, n°2, p. 339-366.
- Uggen C., Staff J., 2001, « Work as Turning Point for Criminal Offenders », *Corrections Management Quarterly*, vol. 5, n°4, p. 1-16.
- Van De Velde C., 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Van Swaaningen R., 1997, « Vingt ans de 'Déviance et Société' sous l'angle de la criminologie critique », *Déviance et Société*, vol. 21, n°1, p. 57-76.
- Van Zanten A., 2000, « Le quartier ou l'école ? Déviance et sociabilité adolescente dans un collège de banlieue », *Déviance et Société*, vol. 24, n°4, p. 377-401.
- Vaughan B., 2007, « The Internal Narrative of Desistance », *The British Journal of Criminology*, vol. 47, n°3, p. 390-404.
- Vaughan B., 2012, Subjectivité, récit et abandon de la délinquance, in M. Mohammed (dir.), *Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes*, Paris, La Découverte, p. 89-111.
- West D. J., Farrington, D. P., 1977, *The Delinquent Way of Life*, London: Heinemann.
- Whyte W. F., 1943, *Street Corner Society, the Social Structure of an Italian Slum*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Willis P. E., 2011, *L'École des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvrier*, Agone.
- Wolfgang M. E., Figlio R. M., Sellin T., 1972, *Delinquency in a Birth Cohort*, Chicago, The University of Chicago Press.

ACRONYMES

APL : Aide personnalisée au logement
ASE : Aide sociale à l'enfance
BEP : Brevet d'études professionnelles
BTP : Bâtiments et travaux publics
CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité
CDD : Contrat à durée délimitée
CDI : Contrat à durée illimitée
CEF : Centre éducatif fermé
CER : Centre éducatif renforcé
DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires
DUT : Diplôme universitaire de technologie
ENAP : École nationale d'administration pénitentiaire
ENM : École nationale de la magistrature
ENPJJ : École nationale de protection judiciaire de la jeunesse
EPM : Établissement pénitentiaire pour mineurs
GLM : Good lives model
GNCP : Groupe national de concertation prison
HP : Hôpital psychiatrique
ITEP : Institut thérapeutique éducatif et pédagogique
MFR : Maison familiale rurale
OIP : Observatoire international des prisons
ORD : Observatoire de la récidive et de la désistance
PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse
RBR : Risque-besoins-réceptivité
RSA : Revenu de solidarité active
UEAT : Unité éducative auprès du tribunal
UEMO : Unité éducative de milieu ouvert
SEAT : Service éducatif auprès du tribunal
SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté
SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation
STEMO : Service territorial éducatif de milieu ouvert
ZUP : Zone à urbaniser en priorité